This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ger 2300.6.6.4

Harvard College Library.

FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,

OF BOSTON.

(Class of 1830.)

"For books relating to Politics and Fine Arts."

10 April, 1899.

SIÈGE DE PARIS

BUZENVAL — LA CAPITULATION

DU MÊME AUTEUR

LA DÉFENSE NATIONALE EN 1870-1871 :

Campagne de la Loire en 1870-1871. — Coulmiers, Orléans. Berger-Levrault et Cie, 1893.

Campagne de la Loire en 1870-1871. — Josnes, Vendôme, Le Mans. Berger-Levrault et Cie, 1895.

Campagne de l'Est en 1870-1871. — Nuits, Villersexel. Berger-Levrault et Cie, 1896.

Campagne de l'Est en 1870-1871. — Héricourt, La Cluse. Berger-Levrault et Cie, 1896.

Campagne du Nord en 1870-1871. — La Défense nationale dans le Nord de la France. Nouvelle édition. Berger-Levrault et Cie, 1897.

Siège de Paris. — Châtillon, Chevilly, La Malmaison. Berger-Levrault et Cie, 1898.

Siège de Paris. — Le Bourget, Champigny. Berger-Levrault et Cie, 1898.

Siège de Paris. — Buzenval, la Capitulation. Berger-Levrault et Cie, 1898.

Timbouctou. Voyage du Dr Lenz au Maroc, au Sahara et au Soudan, Traduction. Hachette, 1887.

Les Expéditions françaises au Tonkin. H. Noirot, 1888-1889.

L'Espagne et l'Armée espagnole. Notes d'un touriste. Lavauzelle, 1889.

Le Général Faidherbe et la Défense nationale dans le Nord. Lavauzelle, 1890.

La Russie et l'Invasion de l'Inde. Lavauzelle, 1891.

L'Armée et la Marine japonaises. Lavauzelle, 1892.

PIERRE LEHAUTCOURT,

SIÈGE DE PARIS

Vol. III

BUZENVAL — LA CAPITULATION

(4 DÉCEMBRE 1870-29 JANVIER 1871)

Avec 5 cartes

BERGER-LEVRAULT & Cie, ÉDITEURS

PARIS — 5, RUE DES BEAUX-ARTS | NANCY — RUE DES GLACIS, 18

1898

Tous droits réservés

~~6594.80.4~~
6.6.4

HARVARD COLLEGE
APR 10 1899
LIBRARY.

Summer fund

INTRODUCTION

Le présent volume s'étend du 4 décembre 1870 au 29 janvier 1871, du lendemain de Champigny à la reddition de Paris. C'est le dernier de ceux que nous consacrons à la Défense nationale. Celle-ci prend fin, en effet, avec la capitulation. Paris entre les mains de l'ennemi, nos armées de la Loire, de l'Est et du Nord hors de cause, la prolongation de la guerre n'a pour elle qu'une faible minorité. Il n'y a plus qu'à traiter au plus tôt. Du moins, la grande masse de la nation pense ainsi, peut-être à tort.

Il y a quelque dix-neuf ans, quand nous commencions sur le champ de bataille de Saint-Quentin, au moulin de Tout-Vent ou au Bois des Roses, les recherches qui nous ont conduit à étudier dans ses détails la deuxième partie de la guerre de 1870, on affectait volontiers de dédaigner cette page de notre histoire. Les passions politiques, les intérêts privés aidant, on fermait les yeux à la grandeur des résultats obtenus avec si peu de moyens; on attaquait sans ménagement les hommes qui, en province comme à Paris, avaient mené ces rudes combats. Combien peu rendaient à leurs efforts la justice qu'ils trouvaient le plus souvent auprès de nos anciens adversaires!

Nous n'avons jamais pensé ainsi, et c'est le désir de répandre nos convictions qui nous a fait commencer les

études aujourd'hui terminées. D'ailleurs, les idées se sont sensiblement modifiées en France, à mesure que l'on connaissait mieux les faits et l'impression qu'ils produisirent sur l'ennemi. Peu à peu, l'on a vu s'accomplir la prophétie de Chanzy en 1872 : « L'Histoire rendra justice à ce grand effort ; ç'a été la gloire de la France. » L'un de nos premiers écrivains militaires, M. le général Maillard, le montrait à une date plus récente, « en continuant la guerre, la France a donné... une preuve de vitalité, et, si elle a disposé jusqu'ici (1891) de vingt années de tranquillité pour reconstituer ses forces militaires, elle le doit à cette crainte respectueuse, née de la seconde partie de la guerre, qu'elle a inspirée au vainqueur. La conclusion de la paix, après Sedan, eût été une faiblesse dont la France ne se fût peut-être jamais relevée ; la continuation de la guerre a été un acte de vigueur dont les effets bienfaisants sont incalculables : on n'attaque pas un peuple si difficile à vaincre[1] ! » Combien ces appréciations diffèrent de tant d'autres, en particulier de celles des rapporteurs de l'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale ! Pour si peu que nous ayons contribué à ce revirement, nous nous en déclarons satisfait : notre travail n'aura pas été inutile.

L'une de nos précédentes introductions, celle de la première partie du *Siège de Paris, Châtillon, Chevilly, La Malmaison,* indiquait de combien nous sommes redevable vis-à-vis de ceux qui ont avant nous étudié ce grand siège, notamment le général Ducrot et M. Alfred

1. Général Maillard, *Les Éléments de la guerre*, tome Ier, p. 186.

Duquet. Nous ne saurions, nous le répétons, accepter toutes les conclusions de ce dernier, tous ses jugements sur les hommes et les choses. Mais nous devons à la vérité de préciser quel secours nous ont apporté les sept volumes qu'il a déjà publiés au sujet du siège de Paris. Ils témoignent des recherches les plus approfondies, les plus étendues, d'un désir passionné de ne laisser dans l'ombre aucun des points touchés, aucune des responsabilités encourues. Ils montrent encore une fois, de la façon la plus évidente, ce que l'on savait déjà par d'illustres exemples, à savoir qu'on peut écrire magistralement l'histoire des guerres sans être un militaire de profession.

De telles recherches, une documentation si serrée, étaient pour faciliter puissamment notre tâche. Dans un grand nombre de cas, il nous a suffi de contrôler les citations de M. Alfred Duquet, de les compléter par nos recherches personnelles, pour construire la trame de notre récit. Nous considérons comme un devoir de le spécifier ici.

Nous avons eu également l'occasion de dire combien nos précédents volumes nous ont valu de marques de sympathie, de communications précieuses. Parmi les correspondants qui ont bien voulu mettre à notre disposition leurs souvenirs ou le résultat de leurs recherches propres, nous devons citer particulièrement M. Georges Richou, vice-président de l'Association polytechnique, qui a fait partie de l'armée de l'Est avec les mobiles de Maine-et-Loire; M. Félix Bouvier, le distingué auteur des *Premiers combats de 1814* et de la *Défense de Rambervillers en 1870;* M. le capitaine breveté Lévi, qui a fait l'étude la plus approfondie de la défense nationale

dans le Nord, et a mis la plus extrême obligeance à nous communiquer quantité de renseignements inédits; M. le chef d'escadron d'artillerie Brienne, qui a précisé plusieurs points douteux au sujet des mêmes opérations; MM. Ch. Grandjean et Félix Chambon, qui ont bien voulu mettre à notre service la connaissance la plus complète des textes concernant la guerre de 1870.

A l'étranger, M. le général Axel de Rappe, ministre de la guerre en Suède, s'est souvenu qu'ancien compagnon d'armes de Faidherbe, il avait écrit un vivant récit de la campagne du Nord. Il a daigné accepter l'hommage du nôtre, en y joignant l'expression des sentiments les plus bienveillants pour la France et pour nous. Parmi les écrivains allemands qui ont publié des appréciations ou des études à l'occasion de nos travaux, nous devons citer M. le major Kunz, l'auteur bien connu de nombreuses monographies sur la guerre franco-allemande. Cet officier a consacré à la nouvelle édition de notre *Campagne du Nord* un examen approfondi en même temps qu'impartial[1]. Sans accepter tous nos chiffres, toutes nos conclusions, il a rendu justice à l'effort que nous avons fait vers la vérité. A lui, comme à tous nos correspondants connus et inconnus, nous envoyons de nouveau un cordial remerciement.

Compiègne, juillet 1898.

---

1. *Die Französische Nordarmee im Jahre 1870-1871*. — Berlin, *Mittler*. 1897. In-8°. A paru d'abord dans le *Militär-Wochenblatt* (2e semestre 1897). — Dans un précédent travail, *Der Feldzug der ersten deutschen Armee im Norden und Nordwesten Frankreichs 1870-1871*. Berlin, *Luckhardt*. 1889, M. le major Kunz avait longuement analysé et critiqué notre première édition de *Campagne du Nord*.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

A LA DÉFENSE NATIONALE EN 1870-1871

Campagne de l'Est en 1870-1871. Nuits, Villersexel.

Page 225 : Le 77e régiment provisoire entra en ligne dans Villersexel vers 1 heure et demie du matin, pour déterminer la retraite définitive des Allemands. Ceux-ci auraient opposé leur résistance dernière, non point aux abords du pont, mais au croisement de la route Cubrial-Villersexel, de la rue qui conduit au château et de celle qui va à Villers-la-Ville.

Page 239 : Le 1er bataillon du 77e régiment provisoire était le 5e bataillon des mobiles de Maine-et-Loire, et non un bataillon de mobilisés.

Campagne du Nord en 1870-1871.

Page 94, note 2 : la 1re colonne comptait 1 bataillon du 64e, au lieu de 1 bataillon du 33e ; la 3e, 1 batterie de 8, et non 1 batterie de 4.

Pages 94, 98, 101, 103, 165, 293, 303 : Au lieu de la Saussaye et de la Sauzaie, lire *Masson de La Sauzaye*.

Page 97, note 1 : Ce rôle des correspondants anglais est confirmé par les lettres du général von Gœben. Voir Zernin, *Das Leben August v. Gœben*. — Berlin, *Mittler*. 1895-1897. 2 vol. in-8°.

Page 100 : Un chasseur du 17e bataillon tira par maladresse le coup de feu qui donna l'éveil à l'ennemi.

Page 129 : le 28e régiment prussien n'aborda pas Fréchencourt par l'ouest, mais resta dans la vallée de l'Hallue.

Page 131 : La batterie Chastang fut dégagée par le 18e chasseurs de marche et le 72e, et non par les mobiles de Somme-et-Marne et le 72e.

Page 165, note 1 : Le colonel Martin, commandant supérieur des troupes de Vervins, avait le lieutenant-colonel de La Sauzaye comme adjoint. Ce dernier commandait le détachement entré à Saint-Quentin, de concert avec la colonne Lecointe.

Page 166 : Au lieu d'Incourt, lire *Tincourt*.

Page 174 : Le régiment de Somme-et-Marne ne prit le n° 101 que le 21 janvier. Le 1er bataillon du 69e de marche entra également dans Biefvillers. Le commandant Hecquet paraît avoir évacué ce village par ordre.

Page 180 : La colonne sortie de Cambrai était une reconnaissance composée de 15 éclaireurs à cheval, 1 bataillon et 1 pièce de la garde nationale sédentaire de cette ville, sous les ordres de M. Ozaneaux. Elle « aperçut » simplement 12 des cavaliers de Hymmen, en retraite vers Havrincourt.

Page 184 et 235 : Au lieu de 2 bataillons du 72e de marche, lire 2 bataillons du régiment de marche de la division Payen.

Page 187, note 1 : Le fait affirmé par l'auteur des *Opérations de l'armée française du Nord* est confirmé par deux témoins oculaires encore vivants.

Page 224, note 2 : Depuis le 1er janvier, les deux escadrons de gendarmerie ne faisaient plus le service de la cavalerie.

Page 233, note 1 : Au lieu de 2 bataillons du 43e de ligne (69e de marche), lire le 2e bataillon du 43e et le bataillon d'infanterie de marine (2e et 3e bataillons du 69e de marche.

Page 235, 300, 322 : Le commandant Wasmer n'a pas été tué, mais blessé grièvement le 18 janvier.

Page 235 : Il paraît y avoir eu deux charges des 1er et 4e escadrons du 14e ulans (et non du 4e), l'une sur les fuyards de Pœuilly, qui réussit, l'autre sur le 24e chasseurs, qui échoua. Le 4e escadron du 7e ulans aurait pris part à la première.

Pages 251, note 1, et 333 : Au lieu de Lagnier, lire *Pagniez*.

Page 255 : Au lieu de la 31e brigade, lire la 32e brigade est en réserve.

Page 258 : Les batteries de la cote 138 étaient 2 batteries de 4.

Pages 262 et 301 : la 4e batterie *bis* du 15e régiment était de 4 et non de 12.

Page 263 : C'est le 46e *bis* mobiles (brigade Isnard) qui tient la gauche du 23e corps.

Page 265 : Au lieu de 1er du 67e de marche, lire 3e du 67e de marche ; au lieu de 2e et 3e du 67e de marche, lire 1er et 2e du 67e de marche.

Page 266 : Au lieu de 2e bataillon, lire 1er bataillon du 69e.

Page 266, note 2 : La ferme signalée par l'*État-major prussien* existait réellement et portait le nom de *Ferme de l'ancien moulin Lefebvre*. Elle était située au sud et le long du chemin de Neuville à Gauchy, un peu à l'ouest du chemin de fer actuel.

Page 271, note 2 : La batterie Beauregard, venant de Tout-Vent, où elle tenait la gauche de notre ligne d'artillerie, prit la route de Guise jnsqu'à Homblières. Là, elle tourna vers Rouvroy, en défilant sur le mouvement de terrain coté 121, et passa ensuite la Somme, sans avoir mis en batterie depuis son départ de Tout-Vent.

Pages 293 : Au lieu de Courchamp des Sablons, lire *de Courchant de Sablon*.

Page 293, note 1 : Au lieu de Varin, lire *Warin*.

Page 296, note 1 : Au lieu de 200, lire 300 hommes.

Page 297 : Au lieu de 1er bataillon de dépôt du 33e, lire 1er bataillon de dépôt du 64e.

Page 298 : Au lieu de 3e bataillon de dépôt du 33e, lire 1er bataillon de dépôt du 33e.

Page 298 : Le 18e chasseurs de marche paraît avoir eu pour chefs : MM. Jan (18 novembre), Vaton (4 décembre), Wasmer (18 décembre), de Poussargues (4 janvier).

Page 299 : La 3e batterie du 12e régiment était commandée à Villers-Bretonneux par le capitaine Chaton ; son successeur, Beauregard, arriva pendant la bataille de Pont-Noyelles.

Page 301 : Le 2e bataillon de dépôt du 65e rejoignit l'armée à Arras, le 27 décembre.

Page 302 : Le 6e régiment de mobilisés du Nord, lieutenant-colonel Regett, remplaçait le 2e, entièrement débandé depuis la retraite de Pont-Noyelles.

Page 302 : Les colonels auxiliaires Brusley et Amos étaient des officiers de l'armée régulière.

Page 303 : Au départ de Cambrai, la colonne Isnard comprenait :
Zouaves éclaireurs du Nord, capitaine Trouvé :
3e bataillon de dépôt du 24e de ligne ;

73e de marche : 900 hommes du 3e de ligne, échappés de Sedan et formés en 2 bataillons; 1 bataillon de 560 hommes du dépôt du 40e.

Régiment des Ardennes (1er et 2e *bis* bataillons de mobiles des Ardennes), lieutenant-colonel Giovanelli, inspecteur des douanes, et non Giovanninelli, capitaine d'infanterie.

46e *bis* régiment provisoire, plus tard 102e (lieutenant-colonel Vintimille) : 3 bataillons de mobiles du Nord, qui paraissent être réduits à 2 dès le 14 janvier soir.

4 pièces de la 1re batterie *ter* du 15e régiment; 6 de la 4e batterie des mobiles du Nord.

Total : 9 bataillons, 10 pièces.

Page 304, note 1 : Le 48e *bis* mobiles, plus tard 100e, n'a pas quitté Arras.

Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison.

Pages 170 à 199 : Nous avons signalé à plusieurs reprises les critiques de l'officier supérieur qui a signé Y. K. dans le *Journal des sciences militaires*, critiques adressées à l'ouvrage de M. Alfred Duquet, *Paris, le Quatre-Septembre et Châtillon*. Il est équitable d'ajouter qu'elles ont été l'objet de deux réponses publiées dans le *Spectateur militaire* sous la signature *Certans : Le Combat de Châtillon*, numéros des 1er et 15 mai 1893 ; *Querelles d'Allemand*, numéros des 15 juin, 1er et 15 juillet 1895.

Siège de Paris. Le Bourget, Champigny.

Page 343 : Nous avons répété, d'après Ducrot, tome III, p. 36, que le lieutenant-colonel Jourdain, du 125e, avait été mortellement blessé. Il faut lire *blessé*.

SIÈGE DE PARIS

BUZENVAL — LA CAPITULATION

(4 décembre 1870-29 janvier 1871)

Ire PARTIE

LE BOURGET — VILLE-ÉVRART

CHAPITRE Ier

APRÈS CHAMPIGNY

Paris du 29 novembre au 3 décembre. — Le gouvernement. — Ses dépêches à la Délégation. — Effet de notre retraite. — Trochu et ses collègues.

Les proclamations affichées le soir du 28 novembre, celle surtout du général Ducrot ont soulevé un émoi indicible. Pendant les journées qui suivent, Paris est en proie aux anxiétés les plus poignantes. « Il faut, pour s'en faire une idée, avoir ressenti le contre-coup des émotions qui agitaient cette population si impressionnable, il faut avoir vu son aspect et mesuré l'étendue de ses illusions et de ses craintes[1]. » Dans la matinée du 29, la foule qui, de bonne heure, remplit les rues, dévore les affiches. Chaque groupe retentit d'excla-

1. Jules Favre, *le Gouvernement de la Défense nationale.* Simple récit, tome II, p. 141; Francisque Sarcey, *le Siège de Paris*, p. 195, édition des *Auteurs célèbres;* Mme Cornélius de Witt, *Six mois de guerre,* 1870-1871, p. 71.

mations passionnées. On acclame les troupes, les bataillons de guerre qui se rendent à leurs postes. La ville entière frémit d'impatience, lorsque, vers midi, le bruit se répand qu'on n'a pu franchir la Marne. Ce n'est qu'un « cri de douleur et de rage ». En vain le gouvernement explique « l'incident ». Le coup n'en est pas moins porté. On n'a pas assez d'injures contre nos généraux, dont les ponts étaient « trop courts[1] ». Puis surviennent les nouvelles du 30 novembre. Des bruits de victoire courent toute la ville. La joie est immense. On porte aux nues Ducrot et Trochu, le premier surtout. On s'accuse de les avoir méconnus. C'est le gouverneur, écrivent des journalistes repentants, « qui a tiré du néant cette armée, qui a rendu possible la victoire d'aujourd'hui. La Victoire! ce nom sonne si harmonieusement aux oreilles françaises, et nous en étions depuis si longtemps déshabitués[2]! »

Depuis les premières heures du jour, c'est « une canonnade sans interruption, une canonnade si pressée que le coup de canon n'est plus perceptible... Il semble que c'est l'interminable grondement d'un orage qui ne se décide pas à éclater[3]. »

Les remparts, les hauteurs des quartiers du nord et de l'est sont couverts de spectateurs qui suivent avec une ardeur fébrile les détails apparents du combat. Au Père-Lachaise l'affluence est immense. Les portes voisines sont non moins encombrées; on attend avec anxiété les blessés; on veut savoir de leur bouche la marche de l'action; on assiège les ambulanciers, les estafettes venant du dehors[4]. Les prisonniers amenés du champ de bataille sont l'objet d'une curiosité qui va jusqu'à l'injure.

---

1. Général Ducrot, *la Défense de Paris*, tome II, p. 286.

2. Sarcey, p. 196. — Certaines denrées, qui manquent depuis longtemps, reparaissent aux devantures (*le Journal du siège de Paris*, publié par le *Gaulois*, p. 270).

3. *Journal des Goncourt*, 2e série, tome Ier, p. 143; L. Larchey, *Mémorial du premier siège de Paris*, p. 172; H. Dabot, *Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du quartier latin*, 2e édition, p. 65.

4. J. Favre, tome II, p. 142; *Journal de Fidus, la Révolution de septembre, la Capitulation, la Commune*, p. 34 et suiv.; H. Dabot, p. 65.

L'angoisse est générale. Un cercle se forme autour de tout homme qui parle, dont on espère un renseignement. « Avec la nuit tombante, les groupes deviennent énormes, débordant les trottoirs, les refuges et coulant sur la chaussée[1]. »

La journée du 1er décembre se passe dans cette agitation, ces incertitudes. Puis le canon retentit de nouveau. Le soir du 2 la joie est générale. On s'écrase pour lire les deux télégrammes du gouverneur. On prend au pied de la lettre ses affirmations imprudentes[2]. Partout cette réflexion : « Ah ! c'est donc le commencement de la fin ! » On croit avoir fait les premiers pas sur la route de l'est, on voit luire l'aube de la délivrance[3]. Les journaux font assaut de détails, souvent d'une exagération folle. Le *Gaulois* du 3 décembre s'exprime ainsi : « Les mobiles montrent la patience de vieux soldats. Pendant trois nuits, ils ont couché sur le sol, dos à dos, par rang de douze.

---

1. *Journal des Goncourt*, 2e série, tome Ier, p. 142.

2. « Attaqués ce matin par des forces énormes, nous sommes au combat depuis plus de sept heures; au moment où je vous écris, l'ennemi plie sur toute la ligne, nous cède encore une fois les hauteurs. Parcourant nos lignes de tirailleurs de Champigny jusqu'à Bry, j'ai recueilli l'honneur et l'indicible joie des acclamations de troupes soumises au feu le plus violent. Nous aurons encore des retours offensifs et cette seconde bataille durera, comme la première, toute une journée. Je ne sais quel avenir est réservé à ces généreux efforts des troupes de la République, mais je leur dois cette justice, qu'au milieu des épreuves de toutes sortes, elles ont bien mérité du pays. J'ajoute que c'est au général Ducrot que revient l'honneur de ces deux journées. » (Du plateau entre Champigny et Villiers, 1h45 du soir.)

Le deuxième télégramme était daté du fort de Nogent, à 5h30 du soir :

« Je reviens à mon logis du fort à cinq heures, très fatigué et très content. Cette deuxième grande bataille est beaucoup plus décisive que la précédente. L'ennemi nous a attaqués au réveil avec des réserves et des troupes fraîches. Nous ne pouvions lui offrir que des adversaires de l'avant-veille, fatigués, avec un matériel incomplet, et glacés par des nuits d'hiver, qu'ils ont passées sans couvertures, car, pour les alléger, nous avions dû les laisser à Paris. Mais l'étonnante ardeur des troupes a suppléé à tout. Nous avons combattu trois heures pour conserver nos positions, cinq heures pour enlever celles de l'ennemi, où nous couchons. Voilà le bilan de cette dure et belle journée. Beaucoup ne reverront pas leurs foyers, mais ces morts regrettés ont fait à la jeune République de 1870 une page glorieuse dans l'histoire militaire du pays. » (J. Favre, tome II, p. 138 et suiv.; Larchey, p. 174.)

Voir, également, la harangue adressée à des bataillons de la garde nationale, dans l'après-midi du 2, par le général Trochu (E. Chevalet, *Mon Journal pendant le siège et la Commune*, par un bourgeois de Paris, p. 168; *Procès-verbaux des séances du gouvernement*, 2 décembre 1870).

3. Sarcey, p. 198 et suiv.

« Le treizième et le quatorzième étaient étendus sur leurs camarades, dont ils couvraient les pieds et la poitrine.

« Toutes les heures, les officiers faisaient lever leurs hommes et les forçaient de courir pendant un quart d'heure.

« Un exercice aussi fatigant n'a pas empêché nos hommes de faire parfaitement leur devoir[1]. »

Eux aussi, les collègues du général Trochu traversent les mêmes anxiétés, les mêmes espérances. Il ne reste plus à leur disposition dans Paris qu'un régiment de gendarmerie et un bataillon de mobiles. Ils redoutent un coup de main des partis avancés, et ces craintes font même décider la réquisition de 8,000 bombes au pétrole, commandées par des bataillons de la garde nationale[2].

Le 29 novembre, le général Schmitz, resté au Louvre en l'absence du gouverneur, annonce au conseil que l'ennemi débarque dans la presqu'île de Gennevilliers. Il ne dissimule pas, bien au contraire, les dangers qui en découlent. Aussitôt les imaginations s'échauffent. On voit déjà les Allemands, profitant de notre concentration vers l'est, se jeter sur l'ouest de Paris, par Bezons et Argenteuil. Le ministre de la guerre Le Flô annonce qu'il part avec Jules Ferry pour prendre le commandement de la presqu'île. Renchérissant encore, le général de Chabaud-Latour donne à la Compagnie de l'Ouest l'ordre de couper à nouveau le pont d'Asnières. Heureusement l'ingénieur en chef, M. E. Clerc, est moins affolé. Il prend sur lui d'attendre, et l'ordre est bientôt révoqué, sur des dépêches plus rassurantes[3].

Vis-à-vis de la province comme de Paris, le gouvernement persiste dans son système d'exagération et d'optimisme. Jules Favre écrit à Gambetta (29 novembre soir) : « Paris est dans une agitation extrême ; il souffre beaucoup de l'insuffisance de l'alimentation, mais il a soif de défense

---

1. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 290.
2. *Procès-verbaux* cités, 27 novembre 1870, Ducrot, tome III, p. 379.
3. *Procès-verbaux* cités, 29 novembre, Ducrot, tome II, p. 287, et tome III, p. 379.

et de victoire », ce qui est l'exacte vérité. Puis le 30, à 5 heures du soir, il lui adresse les « phrases » suivantes, bien propres à tromper la Délégation et la France sur les résultats de nos efforts : « L'opération du gouverneur s'est accomplie de la manière la plus brillante; son armée a passé la Marne et livré une série de combats depuis le plateau d'Avron, les sommets de Montmesly, Créteil, au centre, avançant de Joinville-le-Pont sur Champigny, Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne. Partout nos troupes ont été admirables. Les généraux ont été émerveillés. L'ennemi a fait de grandes pertes; nous espérons que les nôtres coucheront sur le champ de bataille. Le général Ducrot s'est battu comme un héros[1]. »

Le 2 décembre, l'affirmation de la victoire est plus nette encore. Il semble que la trouée soit faite et la réunion de nos armées prochaine[2].

A la séance du conseil qui a eu lieu dans la nuit du 2 au 3, le général Schmitz demande s'il n'y aurait pas lieu de témoigner au gouverneur la reconnaissance de tous, en lui donnant le grand-cordon de la Légion d'honneur. On pense à juste titre que cette récompense ne sera pas de son goût, et

1. Ducrot, tome II, p. 425; J. Favre, tome II, p. 146.

2. « Ce matin, à sept heures, nos troupes ont recommencé le feu. Assaillies par des décharges furieuses de l'ennemi, elles ont répondu avec énergie et, pendant près de huit heures, héroïquement résisté à une formidable artillerie, mêlée d'obus et de mousqueterie. Toutes ont été admirables. Passant sous le feu devant leur front de bataille, le général Trochu a été acclamé ; Ducrot a continué ses prodiges de valeur. A trois heures, nous avions fait reculer les batteries ennemies, et nous venions occuper les crêtes de Villiers, qu'elles nous avaient si vivement disputées. Cette mémorable et glorieuse action s'est concentrée dans l'espace que vous voyez entre Bry-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Villiers, Chennevières, Champigny et Cœuilly. Cœuilly et Noisy sont encore à l'ennemi. Nous comptons l'en déloger demain; la garde nationale a pris une part très belle à cette brillante journée. L'ardeur de tous est inexprimable. A trois heures, nous recevions du gouvernement votre dépêche du 30, elle nous a comblés de joie. Le droit enfin triomphe. Vous vous approchez. Nous allons à vous. Nous touchons au terme de maux de la patrie. Vous aurez une grande part à cette œuvre glorieuse; c'est pour moi un vrai bonheur. En même temps, nous recevions une dépêche de Bourbaki nous annonçant qu'il a des forces respectables qu'il met à notre disposition. Nous renaissons... Je ne puis vous dire si la bataille recommencera demain. Nous aurons peut-être besoin d'une journée de repos. Nous aurons encore des combats. J'espère que ces combats seront des victoires... » (J. Favre, tome II, p. 147.)

l'on décide de lui adresser une lettre de félicitations, destinée à paraître au *Journal officiel*[1].

Le vide de ces phrases, de ces affirmations sans base réelle se perçoit nettement le lendemain, quand on apprend la retraite. La surprise, le chagrin, la défiance et la colère éclatent de toutes parts. On se demande comment une armée victorieuse renonce à poursuivre des avantages acquis au prix de tant de sang. Les diatribes contre le gouvernement, interrompues trois jours durant, recommencent plus furieuses. On accuse hautement les généraux de mollesse et d'incapacité. Les adversaires du gouverneur, déjà nombreux, grossissent à vue d'œil. Ce n'est plus seulement parmi les agitateurs de profession, mais dans les rangs des meilleurs citoyens qu'ils se recrutent. Plus on a cru en lui, plus la déception est grande. Paris reste convaincu qu'avec une meilleure direction, il doit triompher de toutes les difficultés[2].

D'ailleurs cette impression douloureuse est moins durable

---

1. *Procès-verbaux des séances du gouvernement*, 2 décembre 1870. — L'auteur anonyme de l'*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine* écrit, p. 138, sous une forme dubitative, qu'on discuta cette nuit pour savoir s'il ne fallait pas conférer en même temps au général la dignité de maréchal de France. Cette assertion n'est confirmée par aucun document.

La lettre en question était ainsi conçue :

« Général et bien cher Président,

« Depuis trois jours nous sommes avec vous, par la pensée, sur ce champ de bataille glorieux où se décident les destinées de la patrie. Nous voudrions partager vos dangers, en vous laissant cette gloire qui vous appartient bien d'avoir préparé et d'assurer, maintenant, par votre noble dévouement, le succès de notre vaillante armée.

« Nul mieux que vous n'a le droit d'en être fier, nul ne peut plus dignement en faire l'éloge; vous n'oubliez que vous-même, mais vous ne pouvez vous dérober à l'acclamation de vos compagnons d'armes, électrisés par votre exemple.

« Il nous eût été doux d'y joindre les nôtres; permettez-nous au moins de vous exprimer tout ce que notre cœur contient pour vous de gratitude et d'affection. Dites au brave général Ducrot, à vos officiers si dévoués, à vos vaillants soldats, que nous les admirons. La France républicaine reconnaît en eux l'héroïsme noble et pur qui déjà l'a sauvée. Elle sait maintenant qu'elle peut mettre en eux et en vous l'espoir de son salut.

« Nous, vos collègues, initiés à vos pensées, nous saluons avec joie ces belles et grandes journées où vous vous êtes révélé tout entier, et qui, nous en avons la conviction profonde, sont le commencement de notre délivrance. » (*Journal officiel* du 3 décembre 1870.)

2. J. Favre, tome II, p. 143.

qu'on ne pourrait croire. On attend la reprise des opérations, promise pour une date prochaine par Trochu et Ducrot : « Les bruits les plus favorables et les plus étranges circulaient dans la ville... On contait que la flotte prussienne avait été tout entière capturée d'un seul coup de filet dans le port de Jahde : deux frégates françaises..., passant sur les torpilles qui en défendaient l'entrée, se seraient ainsi fait sauter, après quoi notre escadre aurait franchi sans péril le goulet et pris l'oiseau au nid[1]. »

Le gouvernement n'a pas renoncé à son système de dissimulation, de ménagements excessifs pour les illusions de Paris. Il le traite en enfant auquel on n'ose dire la vérité. Dans son ordre du 4 décembre, Ducrot laisse échapper des paroles trop vraies, qui effraient. Il est décidé qu'aucune proclamation ne sera portée à l'Imprimerie nationale avant d'avoir reçu le visa du conseil[2]. La publication d'une lettre de Trochu est ajournée, parce qu'elle semble une réédition du malencontreux ordre du général Ducrot[3].

Visiblement la confiance des collègues du gouverneur est ébranlée. En son absence, l'un d'eux dit au conseil que « plein d'estime pour son caractère, il reste dans le doute au

---

1. F. Sarcey, p. 199 : « Cette reculade imprévue n'eut pourtant pas sur l'opinion l'effet désastreux qu'on en pouvait attendre. Nous étions flattés d'avoir tenu bon contre les vieilles troupes de Prusse, d'avoir passé et repassé sous leurs yeux, un grand fleuve (*sic*), sans qu'ils osassent inquiéter ce mouvement. Ce n'était, pensions-nous, que partie remise. » Voir également Michel Cornudet, *Journal du siège de Paris*, p. 267, d'après l'*Électeur libre* et Ducrot, tome III, p. 219.

2. *Procès-verbaux* cités, 4 décembre 1870. — Cette proclamation est ainsi conçue :

« Soldats, après deux jours de glorieux combats, je vous ai fait repasser la Marne, parce que j'étais convaincu que de nouveaux efforts dans une direction où l'ennemi avait eu le temps de concentrer toutes ses forces et de préparer de nouveaux moyens d'action seraient stériles.

« En nous obstinant dans cette voie, je sacrifiais inutilement des milliers de braves, et loin de servir l'œuvre de la délivrance, je la compromettais sérieusement, je pouvais même vous conduire à un désastre irréparable.

« Mais, vous l'avez compris, la lutte n'est suspendue que pour un instant; nous allons la reprendre avec résolution. Soyez donc prêts, complétez en toute hâte vos munitions, vos vivres, et surtout élevez vos cœurs à la hauteur des sacrifices qu'exige la sainte cause pour laquelle nous ne devons pas hésiter à donner notre vie. » (Ducrot, tome III, p. 108.)

3. *Procès-verbaux* cités, 5 décembre 1870.

sujet de ses talents militaires[1] ». Ils entreprennent des démarches significatives pour le presser d'agir. Dans la nuit du 3 au 4 décembre, le général Le Flô, qui trouvait « mal combinée et mal menée[2] » l'opération de Champigny, Jules Favre et Ernest Picard se rendent ensemble auprès de Trochu, à Vincennes. Ils trouvent avec lui Ducrot, qui, comme à son ordinaire, ne fait nul mystère de ses sentiments. Il a dû abandonner l'entreprise commencée en raison de l'épuisement des troupes. Mais il se propose de la renouveler sur un autre point. Il ne croit pas aux armées de province. Elles ne sont que « des rassemblements », incapables d'arrêter l'ennemi[3]. Quant au général Trochu, bien qu'il ne se fasse aucune illusion sur la possibilité de délivrer Paris, non plus que sur les secours à attendre du dehors, il entend ne se rendre qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense. Il sait que les troupes ont beaucoup souffert, que le découragement les gagne. Néanmoins il veut poursuivre la lutte. Quelques jours de

---

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 467.

2. *Procès-verbaux* cités, 2 décembre 1870.

2. Jules Favre a donné de cet entretien, tome II, p. 161, une version qui nous paraît s'écarter de la vérité. A l'en croire, Ducrot aurait déclaré les troupes « épuisées au moral comme au physique, incapables de soutenir une nouvelle lutte ». Il aurait conseillé l'ouverture immédiate de négociations avec l'ennemi. Plusieurs passages de l'ouvrage du général, tome III, p. 61 et 113, et de celui de Trochu (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 470) semblent confirmer cette thèse. Mais Ducrot la contredit directement (tome III, p. 110) :

« Par tout ce qui précède, il est facile de voir que le 4 décembre encore nous voulions agir énergiquement et le plus promptement possible. M. Jules Favre a donc fait erreur lorsqu'il a affirmé que, dans cette journée, nous avions laissé entrevoir certains sentiments de lassitude faisant pressentir que, dans notre pensée, le moment était venu de chercher à ouvrir des négociations avec l'ennemi.

« Nous n'avons émis l'avis d'entrer en pourparlers qu'après avoir eu connaissance de la lettre de M. de Moltke en date du 5 décembre, et nous partagions en cela l'opinion de beaucoup de personnes sensées...

« Avant cet incident, nous avons toujours persisté à penser que notre devoir était de continuer énergiquement la lutte, et de n'avoir d'autres rapports avec l'ennemi que les armes à la main. »

La logique de ce raisonnement paraît singulière. Comme il le répète constamment, Ducrot n'a aucune confiance dans les armées de province. Pourquoi leur défaite annoncée par l'ennemi modifie-t-elle toutes ses résolutions? Croit-il qu'il soit plus facile maintenant de traiter honorablement?

Les faits que nous allons dire, au prochain chapitre, prouvent que, le 4 décembre, Ducrot n'avait pas renoncé à reprendre la sortie manquée (Dr Sarazin, p. 225).

repos, quelques mesures pour reconstituer le commandement, le matériel, et il entreprendra une nouvelle action. Ses interlocuteurs jugent qu'il n'y a rien à reprendre dans ces « sages et patriotiques » résolutions. Ils repartent pour Paris, en conjurant le gouverneur d'éviter toute temporisation qui ne serait pas absolument indispensable[1].

1. J. Favre, tome II, p. 164.

CHAPITRE II

NOUVEAU PROJET DE DUCROT

La sortie par la plaine Saint-Denis. — Motifs de Ducrot et de Trochu. — Réunion de Vincennes. — Réorganisation de l'armée.

Dès le 3 décembre, Ducrot a arrêté la pensée d'une nouvelle opération. A 9 heures du soir, il rejoint le gouverneur au château de Vincennes et lui expose son projet.

Les dernières nouvelles de l'armée de la Loire[1] nous font un devoir de reprendre la lutte à tout prix. Il faut pouvoir lui tendre la main, si, comme l'annonce Gambetta dans sa dépêche du 30 novembre, elle va déboucher à proximité de Paris. On ne peut plus songer à sortir par le sud-est, mais bien dans une autre direction. Pour Ducrot, il est incontestable que, pendant les journées des 30 novembre et 2 décembre, l'action de notre artillerie a été particulièrement énergique et soutenue, tandis que l'infanterie, tout en faisant preuve de dévouement et d'élan, ne s'est montrée ni solide, ni manœuvrière.

De là le choix d'un champ de bataille où nos canons trouveront un emploi plus efficace et nos bataillons une tâche moins ardue. La plaine Saint-Denis paraît présenter tous ces avantages. Sur ce terrain plat, nos batteries ne seront plus dominées comme elles l'ont été sur la Marne ; elles pourront faire usage de leur supériorité numérique. Ducrot espère également attirer l'infanterie ennemie dans ce vaste espace sans obstacles. « Là, à découvert, hors de leurs bois, de leurs abris, les soldats allemands n'ayant pas l'entrain, l'élan de nos jeunes troupes, pourront avoir le dessous dans une lutte corps à corps.

« A tous ces avantages s'ajoutent l'excellence, la force

---

1. *Siège de Paris. Le Bourget-Champigny*, p. 355.

même de la position : en prenant comme front d'opération la ligne Saint-Denis-Bondy, nous sommes soutenus en arrière par le plateau de Romainville, hérissé de forts et de batteries. A gauche, nous avons comme point d'appui la place de Saint-Denis et, sur notre droite, nous pouvons tirer grand parti du plateau d'Avron[1]. »

Ce nouveau projet reçoit aussitôt l'agrément du général Trochu : « Pourquoi ne pas tenter la fortune d'un *choc en ligne* avec l'armée allemande sur le seul terrain plan, très étendu, découvert, qui fût dans la banlieue de Paris, à portée de nos forts dont nous gardions la garantie contre un désastre, la plaine de Saint-Denis ?

« Là nous pourrions former de vraies lignes de bataille et les présenter à l'ennemi, qui, attiré par cet appât et fort du sentiment de la supériorité de ses soldats, nous opposerait sans doute les siennes. Cette lutte d'armée contre armée aurait un autre caractère que les précédentes, marquées à peu près exclusivement par des successions d'assauts meurtriers contre des troupes presque invisibles, postées derrière des obstacles[2]. »

On ne saurait dire combien cette conception est fausse, enfantine, combien elle est éloignée du système de guerre des Allemands. Le gouverneur s'imagine bonnement que la seule vue de nos lignes, correctement déployées dans la plaine Saint-Denis, décidera l'ennemi à un déploiement parallèle, à une sorte de combat en champ clos, de duel à la façon d'Homère. C'est mal connaître nos adversaires.

Quant au projet de Ducrot en lui-même, il n'a rien d'inadmissible. Seulement on doit se demander pourquoi tous les motifs développés à l'appui n'ont pas conduit à l'adopter plus

---

1. Ducrot, tome III, p. 105 et suiv. — Bien que le général n'en dise rien, il est à croire que la dépêche suivante, reçue par le gouverneur pendant la bataille du 2 décembre, contribue à cette résolution : « Mes troupes sont prêtes à marcher ; j'ai avec moi de l'artillerie et de la cavalerie. Je suivrai les instructions. Pas de Prussiens entre Amiens, Beauvais, Chantilly et Gisors.

« BOURBAKI. »

(J. Favre, tome II, p. 114). Cette dépêche fut lancée vers le milieu de novembre (P. Lehautcourt, *Campagne du Nord en 1870-1871*, 2e édition, p. 52).

2. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 480 et suiv.

tôt[1]. N'est-il pas à craindre que nos troupes, atteintes dans leur moral par les inutiles sacrifices de Champigny, apportent sur un autre champ de bataille moins encore de solidité et d'aptitudes manœuvrières[2] ?

Quoi qu'il en soit, il faut réorganiser bataillons et batteries, les ravitailler en munitions et en vivres. Ducrot ne demande que quarante-huit heures, à la condition que pleins pouvoirs lui soient donnés. Surtout il insiste pour que les promotions dans la garde mobile soient faites par l'autorité militaire, et non, comme jusqu'alors, à l'élection. Il a gain de cause, en partie[3].

La nuit même du 3 au 4 décembre, commandants de corps d'armée et chefs de service sont convoqués au quartier général pour le lendemain matin à dix heures. Le général Frébault prend toutes les mesures voulues pour réorganiser son artillerie. La brigade La Mariouse, restée à la garde des ponts de Joinville, est relevée par six bataillons aux ordres du capitaine de frégate d'André[4].

Le 4 décembre a lieu la réunion annoncée. Seuls, Blanchard et son état-major y manquent. L'officier envoyé pendant la nuit pour lui porter sa convocation « n'a pu trouver le général commandant le 1er corps d'armée, qui est rentré dans Paris ». Que dire d'un pareil oubli du devoir, oubli qui restera impuni ? Quel exemple pour l'armée !

Avec sa fougue habituelle, Ducrot expose les nécessités de la situation. « Suivant toutes les probabilités, l'armée de la Loire est en marche dans la direction de Fontainebleau ; pour favoriser ses efforts, il est urgent de reprendre la lutte dans le plus court délai. Il faut donc, tant bien que mal, réorganiser les corps, fondre au besoin les divisions dans les divi-

1. A. Duquet, *Paris, les Batailles de la Marne*, p. 313.

2. Général Vinoy, *Siège de Paris*, p. 282 ; *Histoire critique du siège de Paris*, par un officier de marine, p. 140.

3. Ducrot, tome III, p. 107 ; *Procès-verbaux* cités, 4 décembre 1870. — Le décret qui rend définitivement au gouvernement les promotions dans la garde mobile est du 18 décembre seulement. Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 117.

4. 3 bataillons de mobiles de l'Ain et 3 de la Vienne (Ducrot, tome III, p. 108).

sions, les brigades dans les brigades, les bataillons dans les bataillons, laisser sur les derrières de l'armée les fractions trop éprouvées, pourvoir immédiatement aux vacances faites dans les journées précédentes... »

Vainement on objecte l'impossibilité d'une pareille reconstitution, à si bref délai. Il répond « avec une extrême énergie (qui fut même taxée de violence par quelques-uns) qu'il ne peut admettre d'observations ni d'hésitations ; que le moment est suprême, qu'il commande un effort désespéré [1] ».

Dans l'après-midi du 4, le général Blanchard arrive au château de Vincennes, avec son état-major. Au cours de cette nouvelle conférence, Ducrot répète les mêmes prescriptions, accueillies par des objections identiques. Dans un cabinet attenant à la salle des séances, le gouverneur est « tout entier à l'étude de la situation militaire », quand un violent tumulte interrompt ses réflexions. Il accourt. « L'assemblée (plus de cinquante officiers de tout grade), debout, dans une inexprimable agitation », entoure les généraux Ducrot et Blanchard, « tous les deux profondément irrités », le dernier « dans l'attitude du défi ».

« Au moment où je me montrais sur le seuil, apparition qui déterminait le silence, le général Blanchard... criait à son chef :

« *Je veux savoir si votre épée est aussi longue que votre langue.* »

« Jamais je n'avais vu... un si déplorable scandale militaire, particulièrement périlleux dans les circonstances où il se produisait. J'en saisis immédiatement les causes, n'ayant besoin d'aucune information pour être assuré que le général Ducrot, trop souvent hors de mesure, avait malmené son lieutenant devant ses sous-ordres ; que celui-ci, divisionnaire comme lui et à son tour hors de garde, injuriait son chef et l'appelait au combat !

« Je mis fin à la crise en leur donnant à tous deux, au point

---

1. Ducrot, tome III, p. 109 et suiv. ; Dr Sarazin, *Récits sur la dernière guerre franco-allemande*, p. 125 et suiv.

de vue de la discipline et des hauts intérêts que nous défendions au prix de tant de sacrifices, une leçon qui avait surtout pour but d'effacer de la pensée des subordonnés présents le souvenir de ce qu'ils venaient de voir et d'entendre[1]. »

Comme le dit Trochu, ce pénible incident montre trop bien la désorganisation de notre machine militaire à ce moment du siège. Désormais elle ira toujours s'accentuant. Le gouverneur n'est certes pas l'homme qu'il faudrait pour sortir d'une situation aussi difficile.

Quoi qu'il en soit, Blanchard ne peut conserver son commandement. Le corps d'armée sous ses ordres est dissous, mesure que les pertes subies ne justifient aucunement[2]. Le 2e corps devient le 1er, avec les trois divisions Susbielle, Berthaut, Courty. Il est commandé par Maussion, qui remplace le brave Renault, mort de sa blessure. Le 3e corps, devenu le 2e, reste sous les ordres du général d'Exéa; sa composition est identique à celle qu'il avait le 30 novembre.

Quant au corps d'armée de Blanchard, le 1er, il passe définitivement la division Maud'huy à la 3e armée. La brigade de mobiles Martenot, très éprouvée au moral comme au physique, rentre dans Paris. La division Faron et l'ancienne brigade Paturel, que commande le colonel Lespiau, forment un corps de réserve sous les ordres du général Faron[3].

Ainsi nos forces actives, loin de s'accroître, vont se réduisant. Quelle peut être la cohésion de corps d'armée, de divisions, de brigades, qui trois fois ont changé de numéro et même de composition depuis le 31 octobre? Et ces modifications ne seront pas les dernières!

---

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 465; Ducrot, tome III, p. 110; *Procès-verbaux* cités, 28 décembre 1870; *Récit fait par le colonel Comte à M. Jules Richard*, reproduit par M. A. Duquet, p. 321.

2. 5,029 hommes, du 30 novembre au 3 décembre (Ducrot, tome III, p. 80). — Le général Blanchard passa sous les ordres de Vinoy, avec le commandement d'un corps dit de la rive gauche, comprenant les divisions Maud'huy, Corréard et Pothuau. Le général de Malroy, dont la division fut dissoute, remplaça Soumain à la 1re division de la 3e armée; le général Favé reçut le commandement de l'artillerie de cette armée (Vinoy, p. 282).

3. Ducrot, tome III, p. 111. — Le régiment de la Vendée quitta, le 30 décembre, la division Faron pour passer à la 3e armée. De 3,500 hommes, il était réduit à moins de 2,500, commandés par un capitaine (Vinoy, p. 284).

CHAPITRE III

LA LETTRE DE MOLTKE

Envoi d'une lettre de Moltke. — Effet produit sur le gouvernement. — Discussion. Réponse de Trochu.

Par suite de diverses circonstances, notamment des relations irrégulières qui, dès cette époque, se sont établies entre les avant-postes français et allemands, des journaux étrangers ont pénétré dans Paris. Ils montrent qu'en Allemagne l'opinion publique est irritée de la prolongation du siège. Elle accuse la lenteur des généraux, leurs ménagements pour Paris « qu'ils évitent de bombarder », et les somme d'en finir[1]. C'est dans ces conjonctures que la lettre suivante est remise à nos avant-postes, le 5 décembre, à 2 heures du soir :

A Son Excellence M. le général Trochu à Paris.

Versailles, le 5 décembre 1870.

« Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que l'armée de la Loire a été défaite hier près d'Orléans et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

« Si toutefois Votre Excellence jugera (*sic*) à propos de s'en convaincre par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et venir.

« Agréez, mon Général, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« *Le Chef d'état-major,*

« Comte DE MOLTKE[2]. »

Cette lettre, remise au pont de Sèvres, est aussitôt envoyée

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 467 ; Sarcey, p. 200.

2. Nous reproduisons cette lettre d'après la *Moltkes militärische Korrespondenz*, 2e partie, no 463. La formule de salutation, seule, est empruntée aux

à Vincennes, où le général Trochu est encore. Ainsi que Ducrot, il juge que la situation a complètement changé : il n'y a plus urgence à reprendre les opérations actives pour tendre la main à l'armée de la Loire. Il sera possible de consacrer plus de temps à réorganiser l'armée, à lui donner du repos, à préparer nos moyens d'action[1].

L'accord entre ces deux généraux s'arrête là. Ducrot croit voir dans la démarche du chef d'état-major allemand une ouverture à des négociations. Il est persuadé que l'ennemi, fatigué, nous offrirait des conditions admissibles, et conseille d'accepter l'offre venue de Versailles. Au contraire Trochu la considère comme « une invite à capituler », non à négocier. Il propose de lui opposer un refus formel. Entre ces deux hommes, l'accord a été complet jusqu'ici, malgré l'opposition des caractères. La divergence commence, pour aller s'accentuant jusqu'à la fin du siège[2].

Au conseil, qui a lieu le 6 à 9 heures et demie du matin, la discussion est vive. Le gouverneur donne lecture de la lettre de Moltke et y ajoute ce détail : le parlementaire a dit, en la remettant, qu'il y avait eu trois jours de combat avant la reprise d'Orléans. Pourtant, Trochu espère que l'armée n'a point été désorganisée et qu'elle a pu se reformer derrière la Loire.

Jules Favre est d'avis de profiter sans retard de l'offre des Allemands. « La continuation de la lutte lui paraît un danger pour l'honneur du pays. D'une part, le gouvernement manque

---

Œuvres posthumes du général Trochu, tome Ier, p. 468. Il est à noter que le texte reproduit par ce dernier, par Ducrot, tome III, p. 112, par Jules Favre, tome II, p. 169, par M. A. Duquet, p. 324, ne concorde pas exactement avec celui publié par l'*État-major prussien*.

1. Ducrot, tome III, p. 113. — Le général affirme que le gouverneur exprima des doutes sur l'exactitude de cette nouvelle, ce qui n'est nullement confirmé par les *Œuvres posthumes*, p. 469, ni par les *Procès-verbaux des séances du gouvernement*, 6 décembre 1870. En outre, si Trochu doutait de la défaite de nos troupes de la Loire, pourquoi consentait-il à l'ajournement de nos opérations?

D'après Trochu, la discussion entre lui et Ducrot eut lieu après le conseil du 6 décembre. Suivant Ducrot, elle fut antérieure, ce qui est plus vraisemblable, puisque les deux généraux étaient encore, le 5, au château de Vincennes.

2. Ducrot, tome III, p. 118; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 459.

de pouvoirs réguliers et suffisants ; de l'autre, la défaite de l'armée de la Loire va jeter le découragement dans l'armée et la population. » Il croit la capitulation fatale au bout de tous ces efforts. En ce qui le concerne, « il se retirera ou il ne laissera pas la population de Paris en proie à la faim. Cependant, si l'envoi d'un officier paraît un acte de soumission, il n'en veut pas, mais il demande qu'on fasse connaître à la Prusse, par un représentant expédié au quartier général, que le gouvernement va convoquer dans les dix jours une Assemblée nationale, et qu'en même temps, ce... représentant aborde les conditions de paix sur laquelle l'Assemblée aurait à statuer ou à décider la lutte à outrance... Il ne faut pas se payer d'illusions : si, le 20 décembre, il n'y a rien de nouveau, il faudra bien en finir... Il craint que la faiblesse et le découragement ne succèdent trop tôt au courage et aux mâles résolutions de la population[1]. »

Ernest Picard est plus affirmatif encore. « ...C'est endosser une bien lourde responsabilité que d'engager la lutte à outrance. Il n'entrevoit rien de certain, ni du côté de la Bretagne, ni du côté de la Normandie. C'est la prise de Paris par capitulation dans un délai de vingt-cinq jours. Son avis est donc d'envoyer un officier s'assurer des faits, et d'essayer, à l'aide d'un traité, d'éviter l'entrée des Prussiens à Paris. Pour éviter cette extrémité, il faut tout faire et accepter toute issue, quelque douloureuse qu'elle soit ; car les Prussiens à Paris tiendraient le cœur de la France et ils en abuseraient pour dicter des conditions plus dures encore... Il craint que, si l'on ne se presse pas de négocier, on ne vienne demander au gouvernement la paix dans la rue... Il demande si l'on pourra éviter la capitulation et, si on ne peut l'éviter, il ne voit pas pourquoi en retarder le moment... Dans trois semaines, il faudra se rendre... par conséquent, mieux vaudrait traiter tout de suite... Il insiste pour envoyer un officier constater la situation avec le sauf-conduit prussien[2]. »

---

1. *Procès-verbaux* cités, 6 décembre 1870.
2. *Procès-verbaux* cités, 6 décembre 1870.

Au contraire, Jules Ferry « est absolument opposé à l'envoi d'un officier. Quant à empêcher les Prussiens d'entrer à Paris, c'est un rêve ; ils le veulent ; c'est à ce but que tendent tous leurs efforts, et le seul moyen de les en empêcher, c'est de les battre. » De même, Emmanuel Arago « est convaincu que l'intérêt de la France et que l'honneur de Paris exigent qu'on résiste jusqu'au bout ». Le général Le Flô voit dans la lettre de M. de Moltke une première sommation. Son acceptation serait le préambule « de la capitulation. Dix jours, quinze jours de lutte, peuvent encore permettre à la France de se sauver. Il faut donc ne point envoyer d'officier et continuer à se battre... Se rendre à Versailles, c'est se rendre à discrétion. L'armée se battra avec courage, mais il faut enfin faire donner la garde nationale. »

C'est aussi l'opinion de Jules Simon. Il veut des « efforts héroïques. Paris est placé, suivant lui, en face de la Prusse comme un duelliste en face de son adversaire ; il faut se battre jusqu'à ce que les témoins de la France et du continent crient : Assez !... C'est la France qui doit faire signe à Paris de s'arrêter, et, ce jour-là, il faudra convoquer une Assemblée nationale... Céder maintenant, sans être suffisamment renseigné, c'est s'exposer à entendre la France crier à Paris : « Trois jours d'efforts encore et nous chassions l'en- « nemi ! » S'il en était ainsi, la mort même ne sauverait pas les membres du gouvernement de la honte qui les accablerait. Pour lui, jamais, jamais, il ne saurait se résoudre à céder dans une pareille position[1]. »

Aux yeux de Garnier-Pagès également, « l'envoi d'un chargé de pouvoirs à Versailles, c'est la capitulation immédiate plus ou moins déguisée. Pour son compte, il n'y consentirait jamais... Il ne croit pas à un désastre complet de l'armée de la Loire... il demande qu'on ne tienne aucun compte de la lettre du général de Moltke. » Dorian émet une opinion semblable.

Quant au général Trochu, il « rappelle au conseil quelles

1. *Procès-verbaux* cités, 6 décembre 1870.

ont été constamment jusqu'ici son attitude et ses résolutions. Sous le coup des exigences de l'opinion publique, plusieurs de ses collègues ne cessaient de lui crier dès le début : Agissez vite, vite... et il leur résistait en déclarant que, sans armée de secours, la défense de Paris était une héroïque folie, qu'il fallait savoir faire, en se ménageant autant de chances que possible. Quand une armée a été enfin constituée à grand'peine, cette même opinion publique s'est écriée : Vite, vite, réunissez-vous, percez les lignes, et tendez les mains à l'armée de la Loire. Ce qui est également insensé, car il faut user l'ennemi par des coups de boutoir, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. » — Pourtant ce n'a jamais été sa méthode.

« Le temps est donc venu, suivant lui, de laisser dire l'opinion publique et de ne plus faire qu'une guerre sérieuse basée sur les vraies données scientifiques. Il ne se dissimule pas que l'esprit des officiers supérieurs[1] est loin de valoir celui des soldats, et que leur action décourageante va se trouver fortifiée par les dernières nouvelles relatives à la reprise d'Orléans; mais la lettre de M. de Moltke est une impertinence à laquelle il serait honteux de répondre autrement que par le combat. — Si l'armée, énervée par certains de ses officiers, ne sait plus se résoudre aux grandes luttes, il répond, du moins, qu'elle saura défendre Paris, qui ne peut en finir honorablement sur une lettre de M. de Moltke, qui trahit bien plus les embarras de l'ennemi qu'elle ne révèle les revers essuyés de nouveau par nos armes. — Si l'on est obligé d'en venir à des négociations, ce qui est possible, que ce ne soit pas du moins à la suite d'une humiliation subie... »

Le général croit avec raison, contrairement à Ernest Picard, « que c'est dans la rue qu'on demandera la guerre, et que

1. Il serait plus juste de dire : des officiers généraux. Voir *Procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale,* 13 décembre 1870, Ducrot, tome III, p. 336; 26 décembre, *ibidem*, p. 203; Dr Sarazin, p. 225. De général Ducrot, tome III, p. 117, conteste l'exactitude de cette assertion, sans songer qu'il donne lui-même l'exemple du découragement.

c'est déjà dans certains salons qu'on demande la paix ». Il sait qu'il faudra bien en venir à la capitulation, « mais le faire maintenant, ce serait imiter Bazaine, que chacun traite aujourd'hui de traître à son pays et d'infâme ». Il demande à Ernest Picard si, oui ou non, en capitulant, il est sûr de sauver la France. « Pour lui, en continuant à combattre, il n'est pas sûr de ne pas la sauver ; et c'est pour cela qu'il veut persévérer... Que ferait le gouvernement si la province venait lui dire ensuite : Huit jours encore de résistance de Paris et nous étions sauvés !... »

A travers le conflit de ces opinions contradictoires, souvent aventurées, on démêle que le conseil, dans sa grande majorité, croit à l'exactitude des faits annoncés par Moltke. Il n'a qu'une confiance limitée dans l'efficacité de la résistance et voit s'approcher rapidement le terme fatal de la capitulation. Mais il juge l'honneur de Paris et de la France engagé dans une défense à outrance. Quant à l'armée, le gouverneur ne dissimule pas combien elle est atteinte dans son moral. Ernest Picard et Jules Favre vont jusqu'à douter de la population. Vivant au milieu d'elle, ils n'ont pas su voir combien elle est unanime dans sa résolution de tenir jusqu'à la dernière bouchée de pain[2]. Ils lui imputent des faiblesses dont elle est incapable.

Quoi qu'il en soit, le conseil décide que le général Trochu répondra négativement à Moltke, et que le gouvernement publiera les deux lettres en y joignant une déclaration énergique. — L'énergie ne fait pas défaut aux paroles, mais bien aux actes[3].

Le 9 décembre, on affiche dans Paris la lettre du général prussien, suivie de celle-ci, qui en est la paraphrase :

---

1. *Procès-verbaux* cités, 6 décembre 1870. — Dans ses *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 469, Trochu résume les mêmes arguments sous une autre forme.

2. F. Sarcey, p. 199 ; Vitet, *Lettres sur le siège de Paris*, *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre. — Pourtant Jules Favre reconnaît cet état d'âme dans son livre (tome II, p. 162).

3. *Procès-verbaux* cités, 6 décembre 1870.

Paris, le 7 décembre 1870.

« Mon général,

« Votre Excellence a pensé qu'il pourrait être utile de m'informer que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette communication que je ne crois pas devoir faire vérifier par les moyens que Votre Excellence m'indique.

« Agréez, mon général, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« *Le Gouverneur de Paris,*

« Général TROCHU[1]. »

Le commentaire suivant accompagne ces lettres :

« Cette nouvelle qui nous vient par l'ennemi, en la supposant exacte, ne nous ôte pas le droit de compter sur le grand mouvement de la France, accourant à notre secours. Elle ne change rien à nos résolutions, ni à nos devoirs.

« Un seul mot les résume : Combattre. Vive la France !... Vive la République ! »

---

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 470. — D'après Ducrot, tome III, p. 120, cette lettre devrait être datée du 6 décembre. Elle commencerait par ces mots : « Mon cher général », que les circonstances rendent tout à fait invraisemblables. Le texte de Jules Favre, tome II, p. 170, concorde avec celui du général Trochu, sauf la date qui est du 6; ni l'un, ni l'autre ne sont précédés des mots « Mon général », mais ce peut être par omission.

CHAPITRE IV

LA PROLONGATION DE LA DÉFENSE

Importance de la décision du gouvernement. — Discussion. — Les conditions probables de la paix. — La prolongation de la guerre. — Fausses dépêches prussiennes.

Ainsi le gouvernement décidait de continuer la résistance et d'opposer un refus aux ouvertures de Moltke. Cette résolution était d'une extrême gravité. Il n'y a donc pas à s'étonner de ce qu'elle ait été fort attaquée, de côtés bien différents. Avec son défaut habituel de logique, le général Ducrot déclare que c'est « certainement la plus funeste » qu'aient pris le gouverneur et ses collègues[1]. M. Alfred Duquet pense à peu près de même[2]. Il est prudent de n'accepter ces jugements que sous bénéfice d'inventaire.

Que la lettre de Moltke ait été une « invitation détournée d'entrer en pourparlers », cela est de toute évidence, et il n'est pas besoin, pour le concéder à Ducrot, des preuves assez peu convaincantes qu'il en donne. Les conversations d'un officier wurtembergeois avec le Dr Sarazin, le chef d'esdron Vosseur ou M. Dardenne de la Grangerie[3] ne sauraient constituer une démonstration. L'ordre du roi Guillaume aux armées allemandes[4], du 6 décembre 1870, montre simplement ce que chacun sait: l'ennemi ne s'était pas attendu à voir la guerre se prolonger après Sedan. Il espérait que nos défaites à Orléans, notre échec à Champigny hâteraient la fin des hostilités[5]. Mais rien ne prouve que, comme l'affirme

---

1. *La Défense de Paris*, tome III, p. 121.
2. *Paris, les Batailles de la Marne*, p. 334.
3. Ducrot, tome III, p. 121 et suiv., d'après le Dr Sarazin, *Récits de la dernière guerre franco-allemande*, p. 228 à 230.
4. Que reproduit Ducrot, tome III, p. 124, sans en indiquer l'origine.
5. « Si l'ennemi persiste à poursuivre la guerre, j'ai la conviction que vous continuerez à mettre en œuvre toutes vos forces, qui nous ont donné nos grands succès, pour obtenir enfin une paix honorable, digne prix du sang versé, du sacrifices de tant d'existences. » (*Ibidem.*)

Ducrot, « les négociations entamées dans ces conditions pouvaient aboutir à une paix moins dure, moins humiliante qu'à aucune autre époque. — Vraisemblablement, continue le général, il n'eût été question ni de désarmement, ni d'occupation des forts, ni de l'entrée de l'armée allemande dans Paris ; rien n'eût été demandé au delà d'un subside en argent et d'une cession de territoire[1]. » On voit à quel point la passion l'égare. Ainsi, une cession de territoire et un subside en argent semblent être pour lui quantités négligeables à côté du désarmement, de l'occupation des forts, de l'entrée des troupes allemandes dans Paris ! Il sera mal venu plus tard à critiquer Jules Favre.

Quant aux passages à l'appui de sa thèse qu'il extrait de l'ouvrage de M. Valfrey et du rapport si partial de M. Chaper[2], ils abondent en assertions tout aussi dénuées de preuves. Pas plus que l'ouvrage de Ducrot, ils ne font la lumière sur ce fait, qu'une capitulation nous aurait valu des conditions moins cruelles en décembre qu'à la fin de janvier.

Nous croyons fermement le contraire. En premier lieu, les négociations entreprises à Ferrières et à Versailles, aux mois de septembre et de novembre 1870, montrent assez que les conditions essentielles de la paix, celles qui, jusqu'alors, avaient été un invincible obstacle à sa conclusion, restaient l'abandon de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine[3]. Est-il nécessaire de rappeler qu'un ordre de cabinet du roi de Prusse, daté du 14 août 1870, alors que l'Empire était encore debout, constituait le gouvernement d'Alsace dans ses limites actuelles[4]. Ne sait-on pas qu'une dépêche de Moltke au ministre de la guerre, en date du 8 décembre 1870, demande l'envoi en *Alsace-Lorraine,* à Metz, Strasbourg, etc., des bataillons de dépôt des régiments appelés à

---

1. Ducrot, tome III, p. 129 et 130.
2. J. Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale,* p. 77 à 84 ; *Enquête,* rapport de M. Chaper, député, p. 190 à 224.
3. Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, la Malmaison,* p. 211, et *Le Bourget-Champigny,* p. 107.
4. Trochu, *Œuvres posthumes,* tome Ier, p. 40 et 41.

y tenir garnison après la paix[1] ? Bien que Ducrot paraisse dès lors prendre aisément son parti de cette cruelle amputation, il est certain qu'en France, à Paris surtout, on n'y était encore aucunement résigné. L'ouverture de négociations conduisant à ce résultat eût hâté l'éclosion de la guerre civile, bien loin de nous sauver « des horreurs et des infamies de la Commune », comme l'écrit Ducrot[2].

Il assure qu'il « ne pouvait être question de capitulation, mais seulement d'armistice. Si les négociations étaient rompues, nous recommencions la lutte dans des conditions plus avantageuses, puisque nous aurions pu nous entendre avec nos armées du dehors et que notre organisation en personnel et en matériel eût été plus complète[3]. »

Ainsi, le général Ducrot aurait voulu, non pas capituler, mais conclure un armistice. Comment concilier cette opinion avec ce qu'il écrit de notre situation : « A moins de compter sur un miracle, nous ne pouvions méconnaître notre impuissance aussi bien que celle des armées de l'extérieur. Il ne restait donc plus qu'à traiter[4]... »

D'ailleurs un armistice sans ravitaillement, le seul qu'admît Moltke, n'était-il pas une odieuse duperie, alors qu'il restait moins de deux mois de vivres ? Ne détendrait-il pas tous les ressorts de la défense au point de la rendre impossible, quand, par ses exigences, l'ennemi nous obligerait de nouveau à combattre ?

Si l'on en croit Ducrot lui-même, nous avions alors dans Paris « une armée bien organisée, disciplinée, animée de l'excellent esprit que donne le sentiment d'un grand devoir accompli et d'un succès relatif ; au dehors, l'armée de la Loire avait été battue, il est vrai, partagée même en deux parties retraitant dans des directions divergentes, mais tels quels ces deux tronçons constituaient des éléments de résistance avec

1. Correspondance citée, n° 473. Voir la circulaire de M. de Bismarck, 16 septembre 1870 ; L. Schneider, *l'Empereur Guillaume*, traduction Ch. Rabany, tome III, p. 186 et 301 ; M. Busch, *passim*.
2. Tome III, p. 130 et 131.
3. Tome III, p. 130 et 131.
4. Tome III, p. 127 à 129.

lesquels l'ennemi avait à compter sérieusement; au nord, l'armée de Faidherbe non encore entamée ; au sud, à l'est, les corps de Garibaldi, de Crémer; en Bretagne, à Lyon, partout, d'autres corps en voie d'organisation. — En un mot, la France possédait des éléments de force, de résistance; bien dirigés et avec une de ces chances heureuses qui, à la guerre, jouent un si grand rôle, ils pouvaient nous ramener la fortune[1]. » C'est ce moment que nous aurions choisi pour accepter un armistice sans ravitaillement ou celui, pire encore, que nous concédait dédaigneusement Moltke à la fin d'octobre! Nulle raison d'adoucir ces conditions : Paris était de trente jours plus près de la fin de ses vivres, c'est-à-dire de la reddition. Les efforts tentés en province et autour de la grande ville avaient échoué. Conclure un armistice comme le voulait l'ennemi ou capituler était tout un. C'était aussi pour le gouvernement mentir à son nom, à la mission de défense nationale qu'il avait assumée, aller contre le vœu manifeste d'une population qui acceptait toutes les souffrances à la condition que l'on combattît. Rendre Paris avant qu'il eût mangé son dernier morceau de pain, sans avoir obtenu aucun résultat positif, revenait à proclamer qu'on avait entrepris une tâche sans espoir, pas même une héroïque folie, suivant l'expression favorite du général Trochu.

Paris sentit confusément toutes ces raisons. Il fut unanime à approuver la réponse du gouverneur[2]. Nos échecs sur la Loire ne modifièrent pas sa résolution de tenir quand même. « Dans un des clubs..., un orateur annonçait avec tristesse que l'armée de la Loire venait d'être coupée en deux : « Tant « mieux! s'écrie un assistant, nous aurons maintenant deux

1. Ducrot, tome III, p. 129.

2. F. Sarcey, p. 203; J. Favre, tome II, p. 171; Dépêche de J. Favre à Gambetta, le 9 décembre : « Chose étrange, la population de Paris, dont nous redoutions l'abattement, a montré une ardeur et une colère incomparables » (*Rapport Chaper*, pièces justificatives, n° 69); Francis Garnier, *le Siège de Paris, Journal d'un officier de marine*, p. 96; M. Cornudet, p. 273; Louis Veuillot, *Paris pendant les deux sièges*, tome Ier, p. 426; *A Paris pendant le siège, par un Anglais*, membre de l'université d'Oxford, p. 189, etc.

« armées de la Loire ! ». Et ces paroles sont couvertes d'acclamations [1] ».

Une circonstance contribue à entretenir la confiance des Parisiens. Le 9 décembre, arrivent deux pigeons, l'un à cinq heures, l'autre à sept heures et demie du soir. L'émotion est grande. Paris n'a reçu aucune nouvelle de province depuis le 2 décembre. On va enfin savoir la vérité. Les deux pigeons portent chacun une dépêche, ainsi conçue :

Rouen, 7 décembre.

« Gouverneur de Paris,

« Rouen occupé par les Prussiens qui marchent sur Cherbourg. Population rurale les acclame. Délibérez. Orléans repris par ces diables. Bourges et Tours menacés. Armée de la Loire complètement défaite. Résistance n'offre plus aucune chance de salut.

« A. LAVERTUJON. »

Tours, 8 décembre.

« Rédacteur *Figaro*, Paris.

« Quels désastres ! Orléans repris. Prussiens deux lieues de Tours et de Bourges. Gambetta parti Bordeaux. Rouen s'est donné. Cherbourg menacé. Armée Loire n'est plus. Fuyards, pillards. Population rurale en partie connivence Prussiens. Tout le monde en a assez. Champs dévastés. Brigandage florissant. Manque de chevaux et de bétail. Partout la faim, le deuil. Nulle espérance. Faites bien que les Parisiens sachent que Paris n'est pas la France. Peuple veut dire son mot.

« Comte DE PUJOL OU DE PUGET [2]. »

---

1. J. Favre, tome II, p. 172; F. Sarcey, p. 204.
2. *Journal officiel* du 10 décembre 1870; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 471; Jules Favre, tome II, p. 173. — M. Alfred Duquet écrit, *Paris, Second échec du Bourget*, p. 36, que ces pigeons arrivèrent le 10.

A défaut de leur mode d'attache sur les ailes des pigeons, le style seul de ces deux dépêches suffit à en trahir l'origine; en outre, la première est signée Lavertujon, l'un des secrétaires du gouvernement de Paris. Néanmoins le général Trochu « se permet la récréation » de les lire gravement au conseil du lendemain, 10 décembre. Quand l'impression des assistants est manifeste, il se hâte de les rendre à l'équilibre en montrant que la lettre de Moltke se double d'une ruse de guerre, permise, il est vrai, mais de conception tout à fait germanique[1]. A deux reprises, l'état-major a voulu simplement nous prouver l'inutilité d'une plus longue résistance.

Quant aux pigeons, ils sont partis de Paris le 12 novembre, avec le *Daguerre,* et l'on sait qu'ils ont été pris par l'ennemi, qui a cru ingénieux d'utiliser contre la défense ces pacifiques messagers, si passionnément attendus. Son calcul est déjoué. « Ce fut dans tout Paris un long éclat de rire. — « Vous voyez bien ! disait-on, c'est un système de mensonges organisé. Après la lettre de M. de Moltke, les faux télégrammes de quelque officier de son état-major. Il ne faut pas croire un mot de tout ce que ces gens-là nous annoncent. Tout va bien[2]... »

---

1. Trochu, *Œuvres posthumes,* tome Ier, p. 472. — Dans les passages cités précédemment, Ducrot passe ce fait sous silence, peut-être parce qu'il contredit sa thèse sur la lettre de Moltke. Il ne le mentionne qu'à titre d'accessoire, au sujet de la bataille du 21 décembre (tome III, p. 152).

2. F. Sarcey, p. 204; A. J. Dalsème, *Paris sous les obus,* p. 252; A. Michel, *le Siège de Paris, 1870-1871,* p. 307; E. Rousse, *Discours, Plaidoyers et Œuvres diverses,* tome II, p. 300; M. Cornudet, p. 294; Larchey, p. 190. — Il s'est trouvé un Français, M. Francis Wey, pour prétendre que ces dépêches avaient été fabriquées par le gouvernement de la Défense nationale (*Chronique du siège de Paris,* p. 271).

CHAPITRE V

SITUATION DES DEUX ADVERSAIRES

Les Allemands le 3 décembre. — Le 4. — Nouveaux emplacements. — Modifications dans ceux de nos troupes. — Escarmouches de Drancy et du Plant. — Armistice à Champigny.

On sait que la retraite de la 2e armée s'est effectuée le 3 décembre sans éveiller l'attention de l'ennemi. Le matin du 4, le général von Fransecky rend compte que le calme est complet sur son front de combat; le plateau de Villiers a été trouvé évacué, mais il n'est pas certain encore que nous ayons abandonné Bry et Champigny [1].

L'état-major allemand est si peu sûr de sa victoire, qu'il envoie le même jour l'ordre télégraphique d'organiser une position défensive sur la lisière des bois entre Villiers et Cœuilly. Toutes les compagnies de pionniers disponibles y sont portées. On s'attend à des combats sérieux entre la Seine et la Marne, et des dispositions sont prises pour opérer une vigoureuse attaque d'artillerie contre le mont Avron [2].

Quant aux troupes, elles terminent (4 décembre matin) les mouvements qui ont pour but de renforcer la ligne comprise entre la Marne et la Seine. Le IVe corps, appuyant vers l'est, relève, à Montmagny et à la Butte-Pinçon, les avant-postes de la garde, qui s'étend jusqu'à la Marne, près de Chelles. La 23e division (saxonne) passe cette rivière et s'établit sur la rive gauche où elle reste, malgré l'annonce de notre retraite, parvenue dans l'intervalle. Au contraire, les fractions du VIe corps envoyées vers Sucy retournent, dans la journée du 4, sur la rive ouest de la Seine [3]. C'est le 5 seulement que l'état-major du roi juge la situation assez éclaircie pour rétablir la répartition des forces allemandes, telle qu'elle

1. Moltke, *Correspondance* citée, n° 448.
2. Moltke, *Correspondance* citée, nos 451 et 452. — La première de ces dépêches fut envoyée à deux heures du soir, la deuxième à 5 heures.
3. *État-major prussien*, tome III, p. 576.

existait avant le 1er décembre. Mais le IIe corps, de nouveau sous les ordres du prince royal de Prusse, garde l'intervalle entre Ormesson et la Seine ; les Wurtembergeois s'étendent à sa droite jusqu'à Noisy-le-Grand. Les Saxons traversent la Marne (5 et 6 décembre) et réoccupent l'intervalle entre cette rivière et le canal de l'Ourcq ; de même la garde reprend ses positions primitives jusqu'à Montmagny[1]. Le kronprinz saxon, qui s'était rendu au Vert-Galant pendant la bataille, retourne à Margency. Ainsi nos sacrifices du 29 novembre au 2 décembre n'ont eu d'autre résultat matériel que d'amener l'ennemi à tenir plus en force l'espace de la Marne à la Seine.

De notre côté, une brigade de mobiles venant de Créteil vient relever à Poulangis celle du général de La Mariouse (4 décembre). Bien que toute idée de sortie dans cette direction soit abandonnée, on continue l'organisation d'une ligne défensive, allant de la Marne, par la Fourche de Champigny, jusqu'à la ferme de Poulangis[2].

Deux petits combats ont encore lieu, avant la nouvelle période d'inaction qui durera jusqu'au 21 décembre. Le 5, à Drancy, 200 éclaireurs du commandant de Poulizac et quelques cavaliers refoulent les petits postes de la garde, puis se retirent devant le feu rapide d'une grand'garde. Des deux parts les pertes sont insignifiantes[3]. Le même soir, trois compagnies wurtembergeoises sont jetées sur Le Plant, qu'occupent encore les avant-postes de la brigade d'André. Les mobiles sont surpris, une fois de plus, « faisant la soupe », et rejetés sur Poulangis. Le matin suivant, 6 décembre, six compagnies de mobiles environ font mine d'opérer un retour offensif. Mais l'ennemi, deux compagnies sontenues par une

1. Moltke, *Correspondance* citée, télégramme du 5 décembre, 8 heures et demie du soir ; *État-major prussien*, tome III, p. 576. Ces deux textes diffèrent en ce que le télégramme du 5 porte que les Wurtembergeois s'étendent jusqu'à Ormesson, et l'*État-major prussien*, qu'ils vont jusqu'à Bonneuil.

2. *Journal de marche de la 2e armée*, Ducrot, tome III, p. 411 ; voir plus haut, p. 12.

3. Kunz, *Die Kämpfe der preussischen Garden um Le Bourget*, p. 40 ; *État-major prussien*, tome IV, p. 767. Ducrot ne mentionne pas cette escarmouche, ni la suivante.

force égale, parvient sans peine à les repousser. Dès lors, nous nous bornerons à tenir les débouchés des ponts de Joinville et leurs abords immédiats. Le 2 janvier nous les ferons sauter de nouveau, pour nous retirer définitivement au delà de la Marne[1].

Sur le champ de bataille de Champigny, il reste encore, le soir du 5 décembre, un grand nombre de morts non ensevelis. Un parlementaire allemand signale ce fait et provoque la conclusion d'un armistice (6 décembre). Mais à peine les ambulances de la Presse, sous la direction de M. Dardenne de la Grangerie, ont-elles commencé leur funèbre besogne, qu'un obus, puis deux autres tombent sur un groupe où Français et Allemands sont représentés. Notre état-major a omis de prévenir les forts !

Aussitôt les Wurtembergeois de crier à la trahison, de saisir nos compatriotes qu'ils veulent retenir prisonniers. C'est avec peine qu'ils les relâchent, sans permettre qu'ils remplissent leur mission. Le 7 seulement, un nouvel armistice est conclu. Il sera prolongé jusqu'à la soirée du 8 et permettra de donner la sépulture à 685 cadavres restés à l'abandon depuis le 2 décembre[2].

---

1. Kunz, *Der grosse Durchbruchversuch der zweiten Pariser Armee*, p. 121; *État-major prussien*, tome IV, p. 767. — Le major Kunz nous attribue environ 1 bataillon et demi, l'*État-major prussien*, 6 compagnies. Ce dernier ne mentionne pas la surprise du Plant le 5 décembre.

Le *Journal de marche de la 2e armée* (Ducrot, tome III, p. 412) porte simplement qu'un régiment de la division Courty se tient prêt à secourir le commandant d'André, s'il est sérieusement attaqué.

Le 5 décembre, les trois bataillons de mobiles de la Vendée quittent la 2e armée pour rentrer dans Paris; ils sont remplacés au corps de réserve Faron par 3 bataillons de Seine-et-Oise, eux-mêmes relevés à Arcueil-Cachan par 3 bataillons de Saône-et-Loire.

Le 7, les divisions Susbielle et Berthaut, du 1er corps, gagnent Clichy-la-Garenne et Levallois, par le chemin de fer de ceinture; la division Courty reste à Saint-Mandé.

Le 2e corps a la division Bellemare au Perreux, la division Mattat à Plaisance.

Le corps de réserve est à Saint-Maurice et à Vincennes.

Le 8, le 1er régiment de gendarmerie à cheval et la brigade de Gerbrois (13e et 14e dragons) quittent Vincennes pour Courbevoie, Neuilly, Clichy. La brigade Cousin cantonne à Vincennes et aux environs (*Journal de marche de la 2e armée*, Ducrot, tome III, p. 412).

2. Ducrot, tome III, p. 136 et suiv.; Dr Sarazin, p. 227 et suiv.

CHAPITRE VI

L'ARMÉE ET LA GARDE NATIONALE

Moral des troupes. — La discipline. — Les déserteurs. — Les avant-postes. — Les conseils de guerre. — La garde nationale. — L'ivrognerie. — Les compagnies de guerre.

Plus encore que dans leurs effectifs, nos troupes ont été atteintes dans leur moral par les efforts répétés et inutiles qu'elles ont faits du 29 novembre au 3 décembre. Elles se rendent compte de leur insuccès, qui contraste brutalement avec l'emphase des proclamations dont il a été précédé. « Hélas! en parcourant les campements de l'armée, à Vincennes, j'entends des conversations qui me font craindre que ce *sursum corda* auquel nous sommes conviés ne puisse triompher de l'affaiblissement physique de nos soldats et de l'abattement moral produit par l'inutilité des efforts pour forcer le blocus[1]. »

Nous l'avons dit, l'exemple du découragement et de l'indiscipline vient de haut[2] : « M. le général Trochu exprime sa douleur des propos qu'il a entendu tenir autour de lui, dans son armée.

« Il aurait voulu frapper un nouveau coup après avoir repassé la Marne ; les dispositions de certains officiers l'ont paralysé[3]. »

« ...Jamais les généraux ne visitent les troupes, jamais les troupes ne sont exercées pendant ces longues interruptions de combats. Les cantonnements des régiments de ligne ou de la mobile... sont d'une saleté inexprimable, et nul officier ne veille aux soins de propreté si nécessaires à la santé du soldat. Incurie, indiscipline, voilà en deux mots

---

1. Colonel de Ponchalon, *Souvenirs de guerre*, p. 194.
2. Voir plus haut, p. 19.
3. *Procès-verbaux* cités, 13 décembre 1870 ; Viollet-le-Duc, *Mémoire sur la défense de Paris*, p. xxx.

l'armée[1]... » En effet, le désordre se répand dans nos armées maintenues inactives; les pillards, les déserteurs se multiplient. Le 5 décembre, le général Noël, qui commande au Mont-Valérien, écrit au gouverneur : « Hier des maraudeurs, appartenant pour la plupart aux corps des mobiles, ont franchi mes avant-postes et sont allés à Rueil se soûler et dévaster des propriétés. D'autres, au nombre de près de trois cents, se sont répandus dans Nanterre et ont dévalisé des maisons. Cinq de ces misérables ont été arrêtés et j'espère qu'on en fera bonne et prompte justice. J'ai donné l'ordre de tirer sans pitié sur tout individu, soldat ou autre, cherchant à forcer la ligne des avant-postes.

« Quant aux pillards, celui qui, sommé de se constituer prisonnier, fera mine de résister, sera, séance tenante, passé par les armes. J'espère, Monsieur le Gouverneur, que vous voudrez bien donner votre haute sanction à ces mesures énergiques, mais nécessaires, car j'estime que le temps des ménagements est enfin passé. J'ai près de 7,000 hommes sous mes ordres; je réponds de leur excellent esprit, mais je ne me soucie pas que quelques misérables viennent les gangrener. Je demande à être autorisé à instituer au Mont-Valérien une cour martiale[2]. » Sa demande est accordée, mais le laissez-faire, l'indulgence sont si bien à l'ordre du jour, que la nouvelle juridiction reste inefficace.

Le cas du Mont-Valérien n'est pas isolé. « Nous avons vu des mobiles s'en aller, par groupes de huit à dix, armés de longues barres de fer pointues, et fouiller les murailles, les caves, les jardins des maisons abandonnées, afin d'y découvrir de l'argent caché et de se l'approprier[3]. » Autour de Saint-Denis, les bataillons de la Seine ne se conduisent pas autrement : abandon de leur poste devant l'ennemi, insubordination grossière, menaces à main armée contre les factionnaires, tous ces crimes militaires sont journaliers[4]. Ils en

1. E. Chevalet, p. 202 et suiv.
2. *Journal officiel* du 7 décembre 1870; Larchey, p. 187.
3. Ch. Besson, *Histoire d'un bataillon de mobiles. Siège de Paris*, p. 90.
4. Amiral de La Roncière, *la Marine au siège de Paris*, p. 211.

viennent à tenter de forcer les portes de Paris pour y rentrer. Les déserteurs sont en très grand nombre. Le 12 décembre, on en signale environ 230 aux avant-postes allemands[1]. Le 14, 280 se présentent à Créteil seulement et l'ennemi croit une capitulation prochaine[2].

Plus que jamais, la répression est d'une incompréhensible faiblesse. Le 13 décembre, le sous-lieutenant Guillouzic, des mobiles de la Seine-Inférieure, est *révoqué* pour abandon de son poste devant l'ennemi, crime qui devrait entraîner la mort[3]. Entre nos avant-postes et ceux de l'ennemi, une trêve tacite est trop souvent établie : « La ligne de démarcation que trace la Marne entre les assiégeants et les assiégés est scrupuleusement respectée. On s'invite même à boire quelquefois, et quelques Français trop confiants ont déjà été victimes des pourparlers qui s'établissent ainsi, d'une rive à l'autre. On les a retenus prisonniers. Peut-être n'ont-ils pas voulu revenir. Cette suspension des hostilités, qui paraît convenue presque partout aux avant-postes, est une tactique à laquelle nos ennemis se prêtent volontiers sur tout le périmètre de l'investissement. La surveillance continuelle, les alarmes incessantes, auxquelles donneraient lieu des escarmouches répétées de notre part, mettraient bientôt sur les dents des adversaires trop fatigués et trop peu nombreux pour se tenir partout sur une rigoureuse défensive. C'est en tolérant, par une inexcusable faiblesse, une pareille inaction, c'est en fermant volontairement les yeux sur les désordres qu'elle engendre, que nous sommes arrivés, au bout de trois mois de siège, à cet état de désorganisation, à cette absence complète de ressort militaire dont

1. Correspondance du 14 décembre, publiée par la *Gazette de la Croix*; Larchey, p. 194. — Le journal prussien ajoute que ces déserteurs ont été refoulés vers Paris, et qu'on agira toujours ainsi à l'avenir; il ne semble pas que cette menace ait été mise à exécution.

2. Moltke, *Correspondance* citée, n° 512.

3. Larchey, p. 194. — Un décret du 18 décembre rend au gouvernement la nomination des officiers de la garde mobile. Voir le texte dans le *Journal du siège de Paris*, publié par le *Gaulois*, p. 336, et au *Journal officiel*. Dès le 4 décembre, le général Le Flô avait fait approuver cette mesure (*Procès-verbaux* cités).

on trouve, à chaque pas, les preuves navrantes et les marques honteuses[1]... »

Cette indulgence va si loin qu'elle finit par révolter les révolutionnaires eux-mêmes. Le 24 décembre, à la salle Valentino, on vote presque unanimement la motion suivante : « Le club invite le gouvernement à ne pas user systématiquement du droit de grâce quand la peine de mort a été prononcée par une cour martiale. »

Si l'indiscipline croît tous les jours dans les troupes régulières et parmi les mobiles, que dire de l'immense cohue de la garde nationale, où se confondent tant d'éléments médiocres ou mauvais, que ne contient aucune espèce de tradition d'esprit de corps ?

Le 25 novembre, le bataillon des tirailleurs de Belleville, qui a fait des demandes réitérées pour être employé à l'extérieur de Paris, est envoyé aux tranchées en avant de Créteil. Il y relève une compagnie de ligne, qui a occupé ce poste jusqu'alors, « dans le calme le plus parfait ». Le soir du 28, une cause inexpliquée provoque parmi ces gardes nationaux une vive fusillade et bientôt la fuite de la majeure partie des 1re et 2e compagnies. C'est à grand'peine que le chef de bataillon parvient à les rallier. Mais cette échauffourée leur coûte six hommes tués ou blessés par eux-mêmes. On est contraint de les ramener sous le fort de Charenton. Quand on veut les renvoyer aux tranchées, ils s'y refusent énergiquement. Le 4 décembre, le bataillon, fort de 457 hommes au départ, a déjà perdu 61 déserteurs rentrés à Paris avec armes et bagages. Le commandant Lampérière demande la dissolution de sa troupe, en même temps que la liberté de reprendre son fusil et de rentrer dans le rang, « pour se purifier du trop long séjour qu'il a fait aux tirailleurs de Belleville ». Il ajoute, dans un autre rapport, que « les actes d'insubordination envers les officiers et les sous-officiers se renouvellent constamment, et que, malgré la plus grande

1. Francis Garnier, *le Siège de Paris, Journal d'un officier de marine*, p. 100 et suiv. — Voir *Siège de Paris. Le Bourget-Champigny*, p. 188.

surveillance, les vols de vivres se commettent d'homme à homme[1] ».

Le 13 décembre, dans un ordre, le général Clément Thomas signale une section du 214e bataillon de marche (Ménilmontant), qui a abandonné les avant-postes après quelques coups de fusil[2].

Le 14, c'est un autre bataillon, celui des volontaires du 147e (La Villette), qui a reçu l'ordre de partir pour Rosny et qui, au moment du départ, compte en tout « 109 hommes, dont la plupart ont négligé de prendre leurs armes[3] ». Il est dissous, comme le précédent, avec les considérants les plus énergiques.

Le 16 décembre, le 200e bataillon sort de Paris pour occuper les avant-postes de Créteil. Presque aussitôt le général commandant à Vincennes adresse à Clément Thomas la dépêche suivante : « Chef de bataillon du 200e ivre ! La moitié des hommes ivres ! Impossible d'assurer le service avec eux. Obligation de faire relever leurs postes. Dans ces conditions, la garde nationale est une fatigue et un danger de plus[4]. » La révocation du commandant Leblois est aussitôt prononcée, mais cette mesure anodine et d'autres du même genre n'empêchent pas l'ivrognerie de faire la tache d'huile, parallèlement à l'indiscipline. « Comment chasser du souvenir ces gardes nationaux de Paris, sales, au regard égaré par l'alcool, à l'allure insolente, l'injure à la bouche, insultant leurs officiers, défiants et crédules à la fois[5] ? »

Obéissant aux instincts de cabotinage si profondément an-

---

1. Ordre du général Clément Thomas, 6 décembre 1870; Rapport du colonel Le Mains, 5 décembre; Rapports du chef de bataillon Lampérière, 4 et 5 décembre; Ducrot, tome II, p. 421 et suiv.; *Journal officiel* du 7 décembre 1870. Suivant M. Cornudet, p. 285, « les actes de la débauche la plus monstrueuse s'accomplissaient dans la tranchée » occupée par les tirailleurs de Belleville.

2. Larchey, p. 194.

3. Rapport du général Clément Thomas, 14 décembre 1870; Ducrot, tome II, p. 423 et suiv.; *Journal officiel*, du 15 décembre 1870.

4. *Journal officiel* du 17 décembre 1870; Larchey, p. 198.

5. Viollet-le-Duc, p. LVII. — Voir, au sujet de l'ivrognerie dans la garde nationale Robinet de Cléry, *Aux avant-postes pendant le siège de Paris*, p. 184; d'Hérisson, p. 302; *A Paris pendant le siège*, p. 222; *Enquête*, déposition Amet, p. 136; Francis Garnier, p. 105 et suiv., etc.

cré chez le Parisien, certains bataillons imaginent de faire dans les rues des promenades, musique en tête, sous prétexte de quêtes en faveur des blessés. Clément Thomas est forcé d'interdire ces exhibitions ridicules[1]. D'autres bataillons cherchent à introduire le remplacement; on voit un père de famille avec cinq enfants prendre, aux compagnies de guerre, la place d'un jeune célibataire[2].

Entre les régiments de ligne ou de mobiles et la milice citoyenne, l'hostilité s'affirme toujours davantage. Les derniers ne se font pas faute d'insulter les soldats quand leurs bataillons se croisent. « Plus que timides aux avant-postes, certains gardes nationaux sont d'une insolence extrême dans Paris[3]. » Ils prennent au sérieux les flagorneries dont le gouvernement, le général Trochu tout le premier, les accable : « Je joue un jeu terrible, a-t-il dit à des bataillons de marche le 2 décembre, et je ne l'aurais pas joué si je n'avais senti derrière moi la force morale et militaire de la garde nationale[4]. »

On fait des efforts dérisoires pour remédier à cet état de choses. Le 7 décembre, le sergent Aymé, du 202e bataillon, passe devant un conseil de guerre pour insultes par paroles et menaces contre ses chefs. Il est condamné à 15 jours de prison. Cinq autres gardes, dont deux sous-officiers, sont allés marauder contre les défenses formelles. Le conseil leur inflige quatre jours de prison, bien que l'un des sergents soit un nommé Verly, jadis condamné à mort en Algérie[5].

Le 9 décembre, le sergent François, du 146e bataillon, arrête, rue du Bac, deux gardiens de la paix en uniforme, sous prétexte qu'ils n'ont pas leur carte de service. Il les conduit au poste avec un débordement d'injures et de menaces. Le conseil de guerre le condamne à 16 fr. d'amende pour outrages, en l'acquittant du chef d'arrestation illégale[6].

---

1. M. Cornudet, p. 309.
2. Ordre du général Clément Thomas, 5 décembre 1870 (*Le Journal du siège de Paris*, publié par le *Gaulois*, p. 296).
3. Robinet de Cléry, p. 184; général Ambert, *le Siège de Paris*, p. 295.
4. Émile Chevalet, p. 168.
5. Larchey, p. 190.
6. Larchey, p. 191.

Il faudrait se garder de trop généraliser les faits qui précèdent, si nombreux qu'ils soient. Sans doute, la garde nationale renferme une forte proportion des pires éléments; son organisation, ses cadres sont détestables. Mais il serait possible d'en tirer un meilleur parti. Ne sait-on pas qu'en 1813, 1814, 1815, Napoléon Ier a envoyé au feu des milliers de gardes nationaux, conjointement avec les débris de nos armées? N'était-ce pas eux qui formaient la masse des héros de Fère-Champenoise? « Mieux encadrée, la garde nationale pourrait être un auxiliaire très utile pour la défense de Paris; on devrait l'amener peu à peu à remplir son rôle en lui faisant faire le service des tranchées et la guerre d'avant-postes[1]. » Mais ni Trochu, ni Ducrot, ni la plupart de nos chefs n'ont confiance en elle; ils la laissent le plus possible en dehors de tout emploi sérieux. L'organisation des bataillons de guerre progresse très lentement, quoique ses premiers jalons aient été posés par un décret du 16 octobre. Pour les armer, on est obligé de recourir à des exhortations du genre de celle-ci : « Priver les compagnies de guerre de la possibilité de marcher à l'ennemi, en détenant dans les portions sédentaires des bataillons des armes à tir rapide qui sont indispensables aux compagnies mobilisées, serait, dans les circonstances que nous traversons, un véritable crime[2]... » Le 9 décembre, il y a pourtant 80 bataillons de guerre équipés. On les réunit par groupes de trois ou quatre, sous les ordres d'un colonel et de vingt-six lieutenants-colonels[3]. C'est un encadrement fort insuffisant pour des troupes aussi novices. Il est vrai qu'on ne se soucie guère de les conduire au feu, quoique la plupart soient disposés à s'y comporter vaillamment. On préfère laisser cette partie des forces parisiennes, à peu près intacte, pour la future guerre civile.

---

1. Colonel de Pontchalon, p. 180. — Voir *Siége de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 120, et *Le Bourget-Champigny*, p. 147, 193, 235.
2. Ordre du général Clément Thomas, 3 décembre 1870; Larchey, p. 183.
3. Rapport du général Clément Thomas en date du 9 décembre; Larchey, p. 191.

CHAPITRE VII

LE GOUVERNEMENT JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE

Difficultés entre Trochu et ses collègues. — La capitulation mise en avant. — Nouvelles de province. — Jules Favre et Gambetta.

A mesure que la situation s'aggrave, les divergences s'affirment plus nettes entre le gouverneur et ses collègues. Le matin du 6 décembre, en rentrant au Louvre, il apprend que, pendant son absence, le gouvernement a décidé de traduire devant la juridiction ordinaire les prévenus du 31 octobre. Malgré son habituelle résignation, cette nouvelle le met hors de lui. Il sait combien, entre l'ennemi et une population frondeuse, l'équilibre est difficile à garder; mais, cette fois, il juge qu'on a dépassé la mesure en violant la loi sur l'état de siège. Séance tenante, dépouillant sa qualité de président du gouvernement pour ne garder que ses attributions militaires, il écrit de sa main au procureur général, M. Leblond, et lui déclare que l'instruction commencée suivra son cours.

« M. Leblond... se tint coi, le gouvernement aussi et... la justice militaire resta en possession. Par malheur, le conseil de guerre se montra plus faible... que ne l'aurait été peut-être la cour d'assises[1]... » En effet, presque tous les inculpés furent acquittés[2]. Il ne faut point trop s'en étonner. La révolution du 4 septembre, la succession si rapide des événements qui l'avaient précédée et suivie, eurent ce résultat de développer singulièrement le scepticisme en matière politique. D'un côté, un gouvernement improvisé à la suite d'une émeute et que la conscience de ses origines semblait empêcher de se défendre; de l'autre, des adversaires connaissant leur force et montrant, par suite, une extrême au-

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 466.
2. Voir *Siège de Paris. Le Bourget-Champigny*, p. 87.

dace. Entre les deux, le bon droit n'apparaissait pas avec une entière évidence. De là tant d'acquittements scandaleux au premier abord, tels que celui de Sapia[1].

L'épisode qui précède n'est pas seul à indiquer une scission commençante entre Trochu et ses collègues. Le 5 décembre, le conseil supprime purement et simplement une dépêche de lui faisant connaître à la population les causes de notre inaction après le 2 décembre. Jules Simon « déclare que c'est de l'action qu'on demande et non des proclamations[2] ».

La lettre de Moltke est l'occasion de nouvelles discussions. Le parti de la résistance l'emporte, mais non d'une façon définitive. Le 10 décembre, Ernest Picard revient à la charge : « Il faut savoir se préparer aux résolutions suprêmes sans attendre les événements. » Jules Favre appuie dans le même sens, mais beaucoup moins nettement et pour ne trouver que des contradicteurs parmi le reste du conseil. Jules Ferry le supplie de ne pas persévérer dans cette voie du découragement, qui enlève à tout le monde la foi et le courage. « Il faut avoir une foi absolue dans un général en chef, et cette foi, il déclare l'avoir dans le général Trochu[3]. » Jules Favre est loin de la partager, bien qu'il évite encore de se prononcer. Il ne cesse de presser le gouverneur d'agir « à tout prix et promptement ». Il réclame communication de son « plan de campagne » et lui déclare que le conseil ne saurait « prendre la responsabilité d'exposer la population à la famine[4] ». Quoi qu'il s'en défende, la capitulation est au fond de sa pensée ; il la pressent inévitable. Quant à Trochu, il pense de même, mais pour s'en tenir à son habituel fatalisme : « Les événements se chargeront d'eux-mêmes de ré-

---

1. Le 9 octobre, Sapia rassemble son bataillon en armes, contre la défense du gouvernement, et l'excite à marcher sur l'Hôtel de Ville, pour s'en emparer. Ses gardes nationaux n'en entendent pas plus, se jettent sur lui et l'amènent au Louvre, couché au fond d'une charrette. Il passe devant un conseil de guerre qui l'acquitte (Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 317).
2. *Procès-verbaux* cités.
3. *Procès-verbaux* cités, 10 décembre.
4. *Procès-verbaux* cités, 12 décembre ; J. Favre, tome II, p. 179.

soudre cette difficulté. » Il se propose simplement de tuer le plus d'hommes possible à l'ennemi. S'il échoue encore dans sa prochaine tentative, « il se laissera faire prisonnier sans capitulation », à moins que son intervention puisse être de quelque utilité pour protéger la République des coups du roi Guillaume. Le général Le Flô jugerait préférable de traverser les lignes ennemies par un suprême effort[1].

A ce moment surviennent de province les nouvelles tant attendues. Le froid est moins vif et deux pigeons arrivent le 15, avec des lettres de Gambetta en date des 5 et 11 décembre. Elles confirment, en l'atténuant, celle de Moltke. La première est ainsi conçue : « Vos dépêches nous sont parvenues. Elles ont provoqué l'admiration pour la grandeur des efforts de l'armée et des citoyens. Nous nous associons à vos vues et nous les servirons.

« Orléans a été évacué devant les masses de l'armée de Frédéric-Charles. Nous avons dû reprendre sur notre gauche, avec le 16e, le 17e, le 21e et la moitié du 19e corps en formation, les positions par nous occupées avant la reprise d'Orléans, le général Chanzy commandant toutes ces forces réunies.

« Le 15e corps, commandant des Pallières, est prêt à se porter à droite ou à gauche, selon les exigences de l'action.

« Bourbaki commande le 18e et le 20e corps, auxquels on envoie incessamment des renforts pour couvrir Bourges et Nevers. Nous sommes donc exactement dans les vues de votre dépêche du jeudi 20 novembre[2]. A la suite de l'évacuation d'Amiens, l'ennemi a marché sur Rouen qu'il menace d'occuper aujourd'hui ou demain. Le général Briand[3] couvre Le Havre. Le général Faidherbe, qui a remplacé Bourbaki dans le nord, est en action.

« Les Prussiens ont levé le siège de Montmédy et de Mé-

---

1. *Procès-verbaux* cités, 13 décembre.

2. Celle qui annonçait l'abandon du projet de sortie par la basse Seine et l'adoption du projet par le sud-est. Notons que le 20 novembre était un dimanche.

3. Jules Favre, tome II, p. 176, écrit « le général Sicard ».

zières ; ils sont vigoureusement tenus en échec par Garibaldi entre Autun et Dijon[1]. »

La seconde dépêche est également moins inquiétante que les nouvelles de source allemande : « ... Après la déplorable évacuation d'Orléans, l'armée de la Loire a été divisée en deux parties, l'une sous le commandement de Chanzy, l'autre de Bourbaki. Le premier tient avec un courage et une ténacité indomptables contre l'armée de Mecklembourg (*sic*) et du prince Frédéric-Charles, depuis six jours, sans perdre un pouce de terrain, entre Josnes et Beaugency. Les Prussiens tentant un mouvement tournant par la Sologne, Bourbaki s'est mis en retraite sur Bourges et Nevers. Le gouvernement s'est transporté à Bordeaux, pour ne pas gêner les mouvements stratégiques des armées. Au nord, Faidherbe fait une pointe vers vous dans la direction de l'Oise, et Manteuffel a rebroussé chemin de Honfleur vers Paris, ce qui nous fait supposer que vous tentez un second effort. Nous tenons ferme. L'armée, malgré sa retraite, est intacte et n'a besoin que de quelques jours de repos. Les mobilisés sont prêts et entrent en ligne sur plusieurs points. Bressolles à Lyon se dispose à se jeter avec 30,000 hommes dans l'Est, appuyé sur les forces de Garibaldi et les garnisons de Besançon et de Langres[2]... »

En dépit de leur optimisme, d'assertions fort aventurées, ces deux dépêches laissent entrevoir un état de choses, somme toute, peu rassurant. Orléans, Amiens, Rouen, ont été perdues depuis peu ; nos armées de la Loire et du Nord ont subi des échecs ; il ne faut pas compter sur elles pour une offensive à bref délai. Pourtant, ni le gouvernement, ni la population ne sont atteints dans leur confiance[3]. Le général Trochu annonce au conseil que « les lettres saisies sur les Prussiens indiquent qu'ils sont démoralisés. Les prisonniers disent que tout est perdu s'ils ne font pas la Noël à Paris... »

---

1. *Journal officiel* du 16 décembre 1870.
2. Cette dépêche, comme la précédente, fut imprudemment insérée au *Journal officiel* du 16 décembre 1870.
3. Jules Favre, tome II, p. 177 ; M. Cornudet, p. 306 et suiv. ; F. Sarcey, p. 199.

Il ne s'agit que de durer le plus longtemps possible[1]. D'ailleurs l'ennemi contribue sans le vouloir à entretenir cette confiance. Le 10 décembre, à la suite d'un échange, il nous rend quatre officiers pris le 2 décembre à Loigny. Ce qu'ils ont vu des combats au nord d'Orléans n'est pas aussi décourageant qu'a bien voulu le dire Moltke, et le *Journal officiel* le fait connaître à Paris[2].

Jules Favre persiste à considérer la situation comme des plus graves. Tenant compte des difficultés du ravitaillement, craignant, par-dessus tout, d'acculer la population à la famine, il a fixé plusieurs fois au 15 décembre, dans ses dépêches à Gambetta, la limite extrême de notre résistance[3]. Il juge que, si cette date peut être reculée, il faudra de toute nécessité s'arrêter quinze jours avant l'épuisement de nos vivres : déjà il se préoccupe de cette douloureuse éventualité. Mais ses collègues refusent de le suivre : « On écartait le débat comme prématuré, on se réservait le bénéfice de l'imprévu et d'ailleurs on protestait avec horreur contre la possibilité d'une capitulation. » La majorité semble incliner de préférence vers une « sortie torrentielle », l'irruption de nos masses armées jetées d'un seul coup sur les lignes ennemies et s'y frayant une brèche sanglante[4]. Avec grande raison, Jules Favre ne peut en admettre la possibilité : on ne parviendrait pas à franchir l'investissement. D'ailleurs, quel serait le sort de ceux qui resteraient enfermés dans Paris? Il est évidemment impossible de s'en désintéresser.

Bien que la grande majorité du conseil refuse d'envisager une capitulation prochaine, elle pressent sa nécessité. Mais elle croit que le gouvernement ne peut la conclure lui-même. Si ce malheur vient à s'imposer, la charge en revien-

---

1. *Procès-verbaux* cités, 15 décembre.

2. Trois sous-lieutenants : MM. Guyon, du 31e de marche, Magnien et Antoniolli, du 39e, et M. Mahulot, lieutenant au même corps (*Journal officiel* du 11 décembre).

3. J. Favre, tome II, p. 181 ; il avançait cette date avec intention comme l'indique la discussion du 12 décembre au conseil (*Procès-verbaux* cités).

4. *Procès-verbaux* cités, 13 décembre, avis émis par le général Le Flô, Emmanuel Arago et Garnier-Pagès ; J. Favre, tome II, p. 182.

dra aux autorités militaires ou aux municipalités. Du moins on paraît l'admettre[1], sans songer qu'une mission aussi douloureuse doit être confiée seulement à ceux qui ont assumé la responsabilité de la défense.

La trace de ces préoccupations se retrouve dans une dépêche de Jules Favre à Gambetta, datée du 16 décembre. Elle montre par quelles angoisses passent déjà les membres du gouvernement. « ... La Prusse a sa résolution fixe : elle attend notre dernier grain de blé... Nous allons essayer de nouveau de la forcer. Les généraux espèrent; leur action sera énergique... Si nous sommes victorieux, les choses iront seules : si nous sommes vaincus, je demanderai une assemblée et un congrès, à la condition que Paris ne sera pas souillé par le Prussien. Si, comme je le pense, l'état-major (allemand) le refuse, nous rentrerons derrière nos murailles, et nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que l'épuisement fasse tomber nos armes. La population de Paris, dont le courage et la fermeté paraissent croître avec les souffrances, accepte ce programme ; elle s'indignerait contre celui qui lui en proposerait un autre. La difficulté véritable serait de lui faire accepter une capitulation en cas de manque absolu de vivres. Vous comprenez que nous ne pouvons la mener tout à fait jusque-là ; il lui faut au moins dix à douze jours pour se ravitailler. Quand cette heure sonnera, il y aura un gros orage. Dieu veuille que la valeur de nos armées le détourne de notre tête ; mais si nous sommes condamnés par le sort à le subir, nous irons jusqu'au bout. *Je ne signerai jamais des conditions de paix autres que celles que j'ai posées*[2], mais je n'abandonnerai pas Paris à lui-même. Ou bien il nommera des commissaires chargés de convenir avec l'ennemi de tout ce qui touche à la garantie des personnes et des propriétés, ou il nous chargera de cette mission ; dans le premier cas je ne me séparerai pas de mes concitoyens, dans le second je ne leur refuserai pas mon con-

1. J. Favre, tome II, p. 183.
2. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

cours. Je diffère en ceci avec quelques-uns de mes collègues, qui disent : Nous ferons une sortie en masse, et Paris trouvera toujours quelqu'un pour traiter. Je ne partage pas cet avis. Je comprends à la fin du siège un acte désespéré, et s'il m'est donné de m'y associer, j'en serai heureux ; mais à une condition : que cette noble et chère cité ne reste pas sans protection officielle, sans autorité responsable. Grévy nous a souvent dit en nous montrant les bourgeois de Calais : Voilà votre avenir. Je l'accepte comme un suprême refuge, et je ne me plaindrai pas s'il m'est donné d'être humilié, de souffrir et de mourir pour racheter Paris ou diminuer son épreuve. Je suivrai donc sa volonté. Hors en un point : un traité au nom de la France ; je n'en ai ni la volonté ni le pouvoir. Pour mon humble part, je conduirai la résistance jusqu'à la limite de la famine. Arrivé là, je m'arrêterai[1]... »

L'intérêt de cette lettre est de montrer Jules Favre tel qu'il fut pendant le siège et au moment de la capitulation. On l'y retrouve avec sa noblesse incontestable de pensée, son habituelle tendance à se payer de mots, son défaut de sens pratique. A l'instant fatal, il ne saura pas discerner ce qu'il *faut* obtenir de l'ennemi de ce qu'on *peut* lui demander ; il sera sans défense entre les mains expertes de M. de Bismarck.

D'ailleurs, à peine cette dépêche envoyée, Jules Favre en recevait une autre, datée du 14 décembre, qui suffisait à raviver nos espérances. Gambetta montrait « l'armée de la Loire loin d'être anéantie selon les mensonges prussiens ». Elle était « séparée en deux armées d'égale force, l'une dans l'Est, sur les lignes de communication de l'ennemi pour les couper, l'autre, dans l'Ouest, pour marcher sur Paris ». Il ajoutait, il est vrai sous une forme dubitative, que Faidherbe avait repris La Fère. Le mouvement de retraite des « Prussiens » s'accentuait ; ils paraissaient las de la guerre. « Mais il faut se résigner aux suprêmes sacrifices, ne pas se lamenter et lutter jusqu'à la mort. »

1. J. Favre, tome II, p. 187.

Gambetta terminait ainsi : « A l'intérieur, l'ordre le plus admirable règne partout. Le gouvernement de la Défense nationale est aimé, respecté, surtout obéi parce qu'il est le gouvernement de la défense nationale. Le jour où il cesserait de l'être, les choses changeraient[1]... »

Sans doute, il y avait une part de vérité dans ces assurances, mais c'est tout. L'unanimité du pays n'était pas telle que la dépeignait Gambetta, et l'on devait bien le voir aux élections du 8 février. Toutefois, les illusions du grand orateur avaient leur noblesse en même temps que leur utilité. Mieux valaient sa foi ardente, son ardeur sans cesse renouvelée, que les « lamentations » de Jules Favre ou la clairvoyance résignée de Trochu.

1. *Journal officiel* du 18 décembre 1870 ; J. Favre, tome II, p. 188 et suiv.

CHAPITRE VIII

LES CLUBS ET LA PRESSE

Les fausses nouvelles. — Les violences. — Travail de désorganisation. — La liberté de la presse. — La Commune. — Les clubs. — Effet sur les masses.

Pendant que s'opère, très lentement, la réorganisation de nos forces, l'attente inquiète de Paris se traduit, de la part des journaux et des clubs, par une recrudescence de fausses nouvelles, de déclamations plus folles que jamais. Le *Combat* annonce que « l'armée de la Loire opère victorieusement sa jonction avec celle de Bourbaki, à quelques kilomètres de Fontainebleau[1] ». Le *Siècle* prétend extraire de la *Kronika polska* la nouvelle d'un grand complot découvert parmi les soldats polonais servant dans l'armée prussienne. Ils ont l'intention « de déposer les armes en masses et de se faire prisonniers de la France contre laquelle ils ne veulent plus combattre ». Le *Réveil* annonce qu'on vient de fusiller à Versailles dix-sept officiers polonais du duché de Posen qui conspiraient en faveur de la République et de la France. L'*Électeur libre* reproduit une prétendue dépêche du 8 décembre, venue de Bruxelles par pigeon : il y a eu grande effervescence à Berlin dans la soirée du 5, par suite des résultats de la bataille de Champigny. « Des cris : A bas Guillaume ! ont même été entendus » ; la panique « était augmentée par une correspondance de Vienne du même jour,

---

1. Ducrot, tome III, p. 218 ; *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 483. — La *Vérité* publiait, au commencement de décembre, le compte rendu très élogieux d'un prétendu combat de nuit soutenu en avant de Créteil par les Tirailleurs de Belleville, ceux même qui furent licenciés peu après pour lâcheté devant l'ennemi (L. Larchey, p, 189). Le *Rappel* du 15 décembre contient des détails circonstanciés sur une affaire au plateau d'Avron. Jamais il n'y a rien eu d'approchant (L. Larchey, p. 195).

2. G. de Molinari, *les Clubs rouges au siège de Paris*, p. 138 (au club des Batignolles, 9 décembre).

annonçant ces deux victoires et ajoutant qu'elles avaient été l'objet de grandes manifestations à la Bourse parmi l'armée et la population (*sic*) au cri de : Vive la République française ! la foule demandant l'alliance offensive et défensive et l'entrée immédiate en Prusse de l'armée autrichienne[1]. » — Est-il possible de pousser l'ineptie plus loin ?

Les 10 et 11 décembre, un journal des plus modérés, la *Liberté,* annonce « le départ de l'armée prussienne de Versailles, abandonné et incendié » ; il cherche à convaincre « quelques incrédules ».

La presse ne se borne pas à ces inventions ridicules. Une partie peut compter parmi les « auxiliaires les plus actifs de l'ennemi[2] ». La *Patrie en danger* confond dans les mêmes anathèmes « Gambetta, Favre, Picard, Trochu et toute la séquelle bourgeoise qui chantait l'avènement du régime nouveau... Nous avons je ne sais quel régime bâtard, hybride, destiné à consommer la honte et la ruine de notre pays... Le temps des grandes haines et des regrets poignants est revenu. » Le même journal écrivait le 2 novembre : « Le gouvernement de la désertion nationale vient de donner au grand soleil la mesure de sa bonne foi. Incapables ou traîtres, peut-être l'un et l'autre, qu'ils descendent de ce pouvoir dont ils n'ont usé que pour... faciliter le triomphe des Prussiens mieux que de Moltke et Bismarck réunis... » Puis, dans un autre numéro : « ... Guillaume règne et les parjures de l'Hôtel de Ville sont ses très humbles laquais. Ils livrent la France en attendant l'heure d'ouvrir les portes de Paris[3]. »

Le journal de Delescluze, le *Réveil,* est tout aussi violent : « Imbéciles ou traîtres, il n'y a pas d'autre alternative... Mais ce n'est pas le moment des phrases, il faut des actes... Que faut-il faire ? Destitution de Trochu et de son état-major,

---

1. Ducrot, tome III, p. 219 et 221 ; *Histoire critique du siège de Paris,* par un officier de marine, p. 154

2. E. Rousse, *Discours, Plaidoyers et Œuvres diverses,* tome II, p. 240.

3. Ducrot, tome III, p. 227. — Voir *Siège de Paris. Le Bourget-Champigny,* p. 189.

leur envoi devant une cour martiale; organisation de la Commune révolutionnaire, Dorian à la Guerre et au gouvernement de Paris; la levée en masse, défense à outrance, appel à tous les peuples... »

Félix Pyat écrit de même : « Pitoyable chef, admirable peuple, tout est brave dans ce peuple, moins ses chefs.... Ah ! si ce peuple avait des chefs ! Mais il y a un général en chef, c'est le mal ! Plus de général en chef... changeons-le, remplaçons-le, partageons son commandement ! la première condition de tout bon travail, c'est la division[1]... »

Ainsi la presse accomplit un sourd travail de désagrégation, dont les effets ne se verront dans toute leur ampleur qu'au 18 mars. D'une part, elle énerve la défense par de fausses nouvelles constamment répandues; de l'autre, elle détruit lentement et sûrement l'autorité du gouverneur, des généraux, du gouvernement. De tout l'appareil de direction improvisé au 4 septembre, aucun rouage ne fonctionnera plus avec quelque régularité à la fin de l'armistice.

Ce n'est pas que des voix autorisées ne s'élèvent contre les licences laissées aux journaux. Dès le 29 novembre, Jules Favre propose de les supprimer tous jusqu'à la fin du siège; il donnera sa démisssion si cette mesure n'est adoptée. Aussitôt vives protestations de Garnier-Pagès, d'Arago, de Pelletan. Ce dernier conjure ses collègues « de ne pas ternir... ce temps de courage admirable et de liberté ». Emmanuel Arago quitterait le ministère et même le gouvernement si la demande de Jules Favre était adoptée. Ernest Picard propose un moyen terme, la censure militaire préalable. On se borne à menacer de suspension tout journal donnant des nouvelles de guerre autres que celles du gouvernement[2]. Jamais ce décret ne sera exécuté.

Quant aux clubs, plus encore que les journaux, ils font assaut de violences, d'exagérations, de mensonges, d'outra-

---

1. Ducrot, tome III, p. 227 et 228.

2. *Procès-verbaux* cités, séance du 29 novembre. — Déjà Ernest Picard avait réclamé la suspension de tous les journaux pendant le siège. Mais Jules Favre, Rochefort et le général Trochu protestèrent avec énergie (*Ibidem*, 10 novembre).

ges au sens commun. La discipline est fréquemment visée dans leurs discussions, les 7 et 20 décembre, à la salle Favié et au club de la Reine-Blanche, par exemple : « C'est une armée disciplinée qui a capitulé à Sedan; ce sont des armées indisciplinées qui ont sauvé la France en 1792. Comment veut-on qu'un républicain se laisse asservir à l'esclavage de la discipline? (*Applaudissements; quelques protestations*)[1]. » Pourtant, à la salle Valentino, le 24 décembre, on demande à l'unanimité que le gouvernement laisse les jugements des cours martiales suivre plus fréquemment leur cours[2].

Le mot « Commune » revient constamment dans ces discussions. Pour une classe de la population, il tend à devenir une sorte d'universelle panacée. On paraît croire bonnement que l'aube d'une commune révolutionnaire verrait disparaître les angoisses de l'heure présente. « Avec la Commune, le beurre remplacerait depuis longtemps le suif à chandelle et l'on aurait du charbon en abondance[3]. » La « guerre à outrance » reste toujours au premier plan; on la réclame avec plus de violence que de sincérité, mais elle ne fait pas oublier la politique intérieure. On discute longuement pour savoir s'il faut chasser les Jésuites avant les Prussiens ou les Prussiens avant les Jésuites et la question reste indécise[4].

« Qu'avons-nous à craindre des bombes, dit un orateur à la salle Favié? On dit qu'elles incendieront les monuments des arts, les musées et les églises. Citoyens, la République passe avant les arts. Les artistes ont été corrompus par le despotisme. Qu'on brûle le Louvre, avec les tableaux de Rubens et de Michel-Ange, l'orateur s'en consolera, pourvu que la République triomphe. Il se consolera encore plus facilement de la destruction des églises et il verrait sans sourciller les tours de Notre-Dame s'abîmer sous les bombes... Celles qui nous débarrasseraient de tous les monuments de

1. G. de Molinari, *les Clubs rouges pendant le siège de Paris*, p. 133 et 165.
2. Voir plus haut, p. 34.
3. G. de Molinari, p. 129.
4. G. de Molinari, p. 137, à la salle Favié, le 8 décembre.

la superstition... seraient les bienvenues; elles épargneraient de la besogne aux socialistes[1]. »

Un autre va plus loin encore : « Nous brûlerons Paris et nous ferons une trouée après (*Tonnerre d'applaudissements*)[2]. » Ne voit-on pas poindre la lueur des ineptes destructions de la Commune ?

Sous les obus allemands, on parle encore de République universelle[3]. On croit que l'avènement de la Commune suffirait pour nous donner des alliés : « Quand nous aurons la Commune, c'est-à-dire la République, les États-Unis, qui hésitent encore... parce qu'ils ne savent pas si nous sommes une république ou une suite de l'Empire, les États-Unis seront avec nous et leur exemple entraînera l'Angleterre, la juive Angleterre (*sic*), à cause de son commerce[4]. » Ailleurs, on déclare que la France ira au secours de son « héroïque sœur du Nord », la Pologne, aussitôt que les circonstances le permettront. Mais il faut que la sœur susdite cesse de se laisser asservir par son aristocratie[5].

Certains orateurs prêchent des doctrines plus ou moins apparentées au collectivisme : le nommé Duhautbois, à la salle de la Maison-Dieu, le 5 décembre ; d'autres au club de la Révolution, le 14; aux Folies-Bergères, le 16. On décide d'enfoncer les portes des boulangers et de les forcer à cuire du pain[6].

Au début du siège, ces fausses nouvelles, ces déclamations incendiaires, ces appels haineux ne sortaient guère d'un cercle restreint d'auditeurs ou de lecteurs fanatiques. A mesure que les souffrances deviennent plus vives, l'inaction plus pesante, le mécontentement plus général contre le gouverneur et ses collègues, le nombre de ceux qu'attirent les solutions violentes s'accroît de même. En dehors des simples

1. G. de Molinari, p. 144.
2. G. de Molinari, p. 146.
3. G. de Molinari, p. 147, au club de la Révolution, à l'Élysée-Montmartre, le 24 décembre.
4. G. de Molinari, p. 159, au club Favié, le 9 décembre.
5. Le 9 décembre, au club des Batignolles (G. de Molinari, p. 138).
6. Le 14 décembre, au club des Batignolles (G. de Molinari, p. 147).

malfaiteurs, qui attendent la curée avec impatience, des fanatiques voient dans la Commune la solution naturelle et nécessaire. Parmi les ignorants et les faibles d'esprit, de beaucoup les plus nombreux, quantité se laissent gagner à la griserie des idées creuses et des mots sonores, si puissante chez nous. La tristesse des heures présentes leur fait entrevoir avec un frémissement de joie les prochaines clartés de l'aube. Prise dans sa masse, la population n'a plus en le gouvernement qu'un reste de foi, bien près de disparaître. Elle lui obéit encore, malgré elle, parce qu'une nouvelle révolution sous le canon allemand la fait reculer. C'est la seule considération qui tienne encore debout le chancelant édifice surgi de terre au 4 septembre.

CHAPITRE IX

LA VIE DANS PARIS

La viande de cheval. — Le pain. — Le non-rationnement. — L'administration. La mortalité. — Les femmes de Paris. — Aspect de la ville.

Dans Paris la vie devient toujours plus dure. Les 2, 3, 4 décembre on distribue encore aux boucheries du bœuf frais. C'est de la viande de cheval les 5, 6 et 7, ou même du hareng salé le 8. La consommation journalière de la population représente 600 chevaux; celle de l'armée un peu plus de 100. On évalue au delà de 20,000 ceux qui ont déjà été mangés. Il en reste 45,000 seulement, en dehors de ceux appartenant à l'État. Le chien est, lui aussi, de vente courante, à raison de 1 fr. 50 c. la livre. La moitié d'un chat vaut 6 fr. à la boucherie *cynique* de la place de la Trinité [1]. On en vient à pêcher, vers le 6 décembre, les poissons des bassins des Tuileries.

La réquisition porte sur des denrées toujours plus nombreuses. Le 10 décembre, un décret l'étend à toutes les quantités de houille et de coke supérieures à 5,000 kilogrammes, même pour la consommation familiale [2]. Un autre la prononce pour les bois susceptibles d'être employés à la cuisson du pain, chez les marchands et les particuliers, boulangers exceptés [3].

Jusqu'alors le blé et la farine ont été l'objet d'un « effroyable gaspillage ». On en donne aux chevaux, parce que ces deux denrées coûtent moins cher que le foin et l'avoine. On fabrique quantité de biscuit que chacun entasse en prévision de la famine. A défaut, on achète du pain que l'on coupe en tranches minces pour les faire griller et les conserver plus

1. L. Larchey, p. 187; Jules Favre, tome II, p. 177.
2. *Journal officiel* du 10 décembre.
3. *Journal officiel* du 10 décembre.

sûrement[1]. De la sorte, la consommation des farines augmente au lieu de se restreindre.

Malgré les hésitations du gouvernement, qui craint de provoquer des troubles, un décret du 11 décembre interdit la vente de la farine et son emploi à aucun autre usage que la fabrication du pain. Réquisition est faite de tout le biscuit existant chez les boulangers. Le même jour, le préfet de police, M. Cresson, obtient l'autorisation de dépenser en secours ses fonds secrets[2].

Si insuffisante qu'elle soit, la décision prise au sujet de la farine et du biscuit cause une sorte de panique. Dans plusieurs quartiers, la foule s'ameute aux portes des boulangers, exigeant des quantités de pain supérieures à la consommation habituelle. A 3 heures il serait impossible d'en trouver[3]. Devant ce résultat, pourtant facile à prévoir, le gouvernement prend peur. Afin de rassurer la population, il s'engage, fort imprudemment, à ne pas ordonner le rationnement[4]. Ce serait le seul moyen de prolonger la résistance dans la limite du possible, devoir suprême du gouverneur et de ses collègues. Par crainte d'exciter le mécontentement populaire, ils reculent cette mesure indispensable au temps où elle sera à la fois sans utilité réelle et le plus pénible.

En attendant, ils se bornent, le 14 décembre, à faire l'é-

---

1. F. Sarcey, p. 216. — Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 134, 242.

2. *Journal officiel* du 16 décembre; L. Larchey, p. 191; *Journal du siège*, publié par le *Gaulois*, p. 313.

3. F. Sarcey, p. 215; *Journal du siège*, publié par le *Gaulois*, p. 313; J. Favre, tome II, p. 177.

4. « Aux habitants de Paris.

« Hier des bruits inquiétants, répandus dans la population, ont fait affluer les consommateurs dans certaines boulangeries.

« On craignait le rationnement du pain.

« Cette crainte est absolument dénuée de fondement.

« La consommation du pain ne sera pas rationnée.

« Le gouvernement a le devoir de veiller à la subsistance de la population. C'est un devoir qu'il remplit avec la plus grande vigilance. Nous sommes encore éloignés du terme où les approvisionnements deviendraient insuffisants.

« La plupart des sièges ont été troublés par des paniques. La population de Paris est trop intelligente pour que ce fléau ne nous soit pas épargné. » (*Journal du siège*, publié par le *Gaulois*, p. 314.) Le général Trochu, absent, écrivit au conseil dans le même sens (*Procès-verbaux* cités, 12 décembre).

loge du pain bis, à déclarer qu'il n'en sera plus fabriqué d'autre, sous bref délai[1].

Chose à peine croyable, le 15 décembre, on ne connaît que très approximativement les quantités de blé et de seigle restant dans Paris. Le ministre du commerce, M. Magnin, se borne à promettre du pain jusqu'au 10 janvier au moins, mais d'après de simples prévisions. Les farines du ministère de la guerre ne vont que jusqu'au 29 décembre; déjà le général Le Flô réclame celles qu'il a prêtées à la population[2]. Le gouverneur invoque la nécessité de recourir au mélange de farines de diverses natures, afin de prolonger la résistance et de lasser « les Prussiens qui ne peuvent tenir plus d'un mois[3] ». On n'y procède pas encore.

Par contre, un pas décisif est fait par la réquisition de tous les chevaux, ânes et mulets existant à l'intérieur du camp retranché. Les détenteurs deviennent de simples gardiens, tenus de représenter les animaux à eux confiés. Ils n'ont pas le droit de les vendre, de les échanger, de les abattre ou même de les transférer dans un local autre que celui occupé. Un autre décret du même jour, 15 décembre, interdit les abatages irréguliers[4]. On parvient ainsi à régulariser la distribution d'une ration journalière de viande à chacun des 2,005,709 habitants que renferme Paris, sans l'armée et la garde mobile[5]. Elle n'est que de 30 grammes,

---

1. L. Larchey, p. 198; F. Sarcey, p. 217; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 318.

2. *Procès-verbaux* cités, 15 décembre.

3. *Procès-verbaux* cités, 17 décembre; J. Favre, tome II, p. 180.

4. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 323. — Les prix alloués pour les animaux requis, amenés en bon état et pesés sur pied, sont de 1 fr. 75 c. à 1 fr. 25 c. le kilogramme. Ils sont à déterminer pour ceux de qualité inférieure.

Les animaux conduits spontanément sont payés 1 fr. 50 c. à 2 fr. le kilogramme, s'ils sont en bon état, plus une commission « d'amenage » de 10 fr.

5. L. Larchey, p. 222. — Ce chiffre résulte d'un recensement opéré en décembre par les contrôleurs des contributions. Il comprend les réfugiés de province :

	Habitants.		Habitants.
1er arrondissement . . .	77,831	5e arrondissement . . .	98,213
2e — . . .	77,671	6e — . . .	90,803
3e — . . .	96,422	7e — . . .	68,883
4e — . . .	96,341	8e — . . .	75,880

c'est-à-dire extrêmement faible. La cherté de toutes les denrées nécessaires à la vie devient excessive. Un poireau vaut 50 centimes, les oignons 2 fr. 40 c. le litre, un chou-fleur gros comme le poing 3 fr., un chou de mêmes dimensions 2 fr. 75 c., les choux de Bruxelles 2 fr. 50 c. le litre, une poule 25 fr., une paire de lapins 64 fr., un canard 20 fr. et une oie 60 fr., un œuf 1 fr., la viande de bœuf tué en fraude 6 fr. 75 c. la livre (vers le 5 décembre). On paie 10 ablettes 2 fr. [1].

Malgré la vaillance de la population, sa facilité à se plier aux circonstances, elle souffre et se plaint, non de la prolongation du siège, mais de l'administration de Paris. Celle-ci laisse voir constamment son imprévoyance, sa maladresse, son manque de sens pratique. Le maire, Jules Ferry, est violemment attaqué. Il « réquisitionne au moment où toutes les réquisitions devraient être faites ; — son administration a laissé pourrir un million de kilogrammes de vivres par sa mauvaise surveillance... Le malheur de M. Ferry est de n'avoir jamais rien su de la vie courante, de ne rien en savoir après trois mois d'exercice de gouvernement et de croire qu'il sait tout... Nous supplions le général Trochu, en sa qualité de président, de vouloir bien user de son influence pour que la question des subsistances ne soit plus gérée par un avocat... Il faut le remplacer par un administrateur, un directeur de chemin de fer, un grand industriel, un homme habile à manier des hommes et des intérêts [2]... »

Sous l'influence des privations, de la surexcitation am-

	Habitants.		Habitants.
9e arrondissement . . .	102,215	15e arrondissement . . .	92,807
10e — . . .	141,485	16e — . . .	44,054
11e — . . .	183,723	17e — . . .	120,064
12e — . . .	100,877	18e — . . .	154,517
13e — . . .	79,828	19e — . . .	113,716
14e — . . .	82,100	20e — . . .	108,299

Total : 2,005,709 habitants.

1. Chronique alimentaire du *Temps*, 15 décembre 1870. — M. F. Sarcey, p. 218, donne des chiffres encore plus élevés.

2. Article du *Figaro*, reproduit par le général Ducrot, tome III, p. 235; major de Sarrepont, *Histoire de la Défense de Paris en 1870-1871*, p. 244; G. Flourens, *Paris livré*, p. 172.

biante, de l'agglomération dans Paris d'une quantité de soldats, de mobiles et de réfugiés, souvent en proie à la nostalgie, la mortalité croît d'une manière continue. Le 12 décembre, la grande ville renferme 25,826 lits dans les ambulances privées seules, outre un nombre indéterminé réservé aux convalescents, aux soldats légèrement blessés[1]. Une grande partie est occupée à la suite de la bataille de Champigny et la mort y frappe à coups redoublés, ainsi que dans la plupart de nos hôpitaux. La moindre opération est mortelle. De 1,927 décès dans la semaine du 14 au 20 novembre, on passe à 2,728 du 12 au 18 décembre. Il y en avait 854 en temps ordinaire[2] ! « La pneumonie, la fluxion de poitrine, la diarrhée, tout le noir cortège des maladies... s'était abattu sur ce misérable troupeau de créatures humaines. On ne voyait que corbillards, qui s'acheminaient seuls vers le cimetière. Pour les enfants, on y faisait moins de façons encore... Un croque-mort prenait sous son bras le petit cercueil, et le portait, comme un paquet de n'importe quoi, jusqu'au trou commun, où il le jetait avec les autres. Les cimetières parisiens, déjà trop étroits, regorgeaient de cadavres, dont on ne savait où se débarrasser. Cette incurie du tombeau était un bien lugubre symptôme chez une population qui pousse la piété pour les morts jusqu'à la superstition. Le superbe chapitre de Thucydide sur la peste d'Athènes m'est revenu plus d'une fois en mémoire ; le spectacle des mêmes insensibilités se retrouve toujours dans les malheurs extrêmes[3]. »

On ne saurait dire avec quel courage la population, dans

1. Ces 25,826 lits ne comprennent que les ambulances privées de plus de 6 lits (*Journal officiel* du 12 décembre).

2. 14 au 20 novembre, 1,927 décès au lieu de 793.
21 au 27 novembre, 2,023 décès au lieu de 833.
28 novembre au 4 décembre, 2,455 décès au lieu de 833.
5 au 11 décembre, 2,728 décès au lieu de 884.
12 au 18 décembre, 2,728 décès au lieu de 854.
(A. Morillon, p. 192.)

Les maladies dominantes sont la petite vérole, la bronchite, la pneumonie, la fièvre typhoïde, la diarrhée. La dysenterie fit relativement peu de malades (Dr Sueur, *Étude sur la mortalité à Paris pendant le siège*).

3. F. Sarcey, p. 220 et 221.

son immense majorité, supporte ces misères. Les femmes surtout sont admirables. Nos romanciers ont répandu, dès longtemps, l'idée la plus fausse sur la femme française. C'est sans doute parce qu'ils prennent trop souvent leurs modèles là même où ils s'écartent le plus du type moyen, le seul vrai, c'est-à-dire parmi les oisives des classes riches. Celles que ne maintiennent ni le respect du nom et des traditions, ni la saine nécessité du travail journalier ne font qu'un avec les précieux bibelots, le luxueux décor qui les encadre. Aussi peu épouses et mères qu'il leur est possible, elles promènent dans la vie leur gracieuse inutilité, sans autre guide que les préoccupations les plus vaines, celles qui naissent de la recherche unique et constante du plaisir.

Là n'est pas toute la femme française et le siège de Paris l'a bien prouvé. Celles qu'effrayaient le danger et les privations avaient fui en province ou à l'étranger. Les autres donnèrent le plus bel exemple de résignation et de dévouement. « Je ne plains pas trop les hommes; la plupart avaient leurs trente sous par jour, que beaucoup d'entre eux buvaient sans vergogne. Mais les femmes! les pauvres femmes! Par ces abominables froids de décembre, elles faisaient la queue, toute la journée, chez le boulanger, chez le boucher, chez l'épicier, chez le marchand de bois, à la mairie. Aucune ne murmurait; jamais je n'ai entendu sortir d'une seule de ces bouches, accoutumées aux dures paroles, un mot impie contre la France; c'étaient elles les plus enragées pour que l'on tînt jusqu'au dernier morceau de pain. Et Dieu sait ce que cette malheureuse bouchée de pain leur coûtait[1]! » — « Rien

1. F. Sarcey, p. 220; Ducrot, tome III, p. 224; Vinoy, p. 288; Jules Claretie, tome Ier, p. 402; *Histoire critique du siège de Paris*, par un officier de marine, p. 285; d'Hérisson, p. 254 : « Les femmes, pendant tout ce siège, donnèrent aux hommes des exemples d'abnégation, de dévouement, que ceux-ci n'imitèrent pas toujours assez. » Voir *Siège de Paris. Le Bourget-Champigny*, p. 197.

L'homme n'est que Français, mais la femme est Romaine;
Elles acceptent tout, les femmes de Paris,
Leur âtre éteint, leurs pieds par le verglas meurtris,
Aux seuils noirs des bouchers, les attentes nocturnes,
La neige et l'ouragan vidant leurs froides urnes,
La famine, l'horreur, le combat; sans rien voir
Que la grande Patrie et que le grand Devoir.

(Victor Hugo, *l'Année terrible.*)

n'était plus triste à voir que ces files de femmes et d'enfants, la plupart à peine vêtus, pâles, grelottants, se serrant les uns contre les autres et se soumettant sans murmure à ce supplice pour recevoir leur maigre ration. Rentrés au logis, ces malheureux avaient à peine ce qui était nécessaire pour cuire leurs aliments... Dieu seul peut savoir à quelles tortures héroïquement supportées ont été livrées des milliers de créatures qui acceptaient leurs sacrifices avec une admirable simplicité. Nul avant l'investissement de Paris n'aurait pu croire que cette grande cité, composée d'éléments si divers, travaillée par des passions si désordonnées, quotidiennement en proie à des besoins si cuisants, fût capable d'une telle abnégation... Ce siège sans précédent a offert l'exemple, unique dans l'histoire, d'une population de deux millions d'âmes accablée par tous les maux à la fois et n'ayant eu des colères et des révoltes que contre ceux qui voulaient lui épargner de suprêmes et inutiles catastrophes[1]. »

Combien peu le Paris de ce mois de décembre ressemble à la ville affairée et bruyante de jadis ! « Je me souviens d'un grand ensemble vague, triste, silencieux, en avant duquel surgissent des détails précis.

« Le silence, surtout, cela est singulier peut-être, est resté dans ma mémoire, — le silence, qui précédait et suivait tous les grands et formidables bruits. On entendait, soudain, un piétinement de foule, une clameur de voix : un bataillon d'hommes, des ombres à peine aperçues, parfois, dans le jour trouble, défilait, allant au rempart, le fusil sur l'épaule, le bidon, la gamelle à la ceinture, — un passage de vareuses, de képis, de guêtres, des étoffes foncées, des galons rouges, des visages et des mains, un chant de *Marseillaise,* envolé comme un espoir aux premiers jours, farouche et désespéré aux dernières semaines. Après, plus rien que les rues

1. Jules Favre, tome II, p. 178 et 179. Voir aussi : lieutenant-colonel Prévost, *les Forteresses françaises pendant la guerre,* p. 107; Jules Simon, *Souvenirs du Quatre-Septembre,* p. 245; major de Sarrepont, *Histoire de la défense de Paris en 1870-1871,* p. 244; d'Hérisson, p. 254 et 273; G. Flourens, *Paris livré,* p. 172, etc.

boueuses, neigeuses, les maisons mornes, des groupes où l'on causait, souvent à voix basse, comme si l'on craignait d'être entendu de quelqu'un d'invisible.

« Le tumulte recommençait, s'étendait; certains jours où l'inquiétude, l'exaltation faisaient descendre les masses des faubourgs, les jetaient en noirs torrents vers le centre de Paris, les boulevards, les ministères, la place Vendôme, l'hôtel du gouverneur, l'Hôtel de Ville... Puis encore, au lendemain de ces jours, l'accalmie, la vie muette, les rues comme ouatées de mystère, une fatigue, une attente, le silence revenu, réinstallé, encore plus sensible après chaque lointaine détonation des forts, chaque sifflement d'un sillage d'obus...

« Plus de gaz, la marche à tâtons à travers les rues. A peine une mèche fumeuse qui dorait ou rougeoyait la vitre d'un magasin, un clignotement de lampe presque éteinte qui palpitait dans le noir d'une façade. J'ai gardé la vision et le frémissement de ce spectacle, de ce voile de crêpe descendu sur la ville dès cinq heures du soir, de ce deuil du ciel, du sol, des maisons...

« Paris, en 1870, vécut ainsi, courageux, ardent, volontaire, puis tressaillant, attendant la fin du hasard, gardant sans qu'on s'en soit assez douté une réserve d'énergie, d'envie de se battre, qui devait jaillir aux pousses nouvelles, en même temps que les lilas d'avril et de mai[1]. »

1. G. Geffroy, *Il y a vingt-trois ans*, *Figaro* du 18 décembre 1893; d'Hérisson, p. 266.

CHAPITRE X

NOUVEAUX PRÉPARATIFS DE COMBAT

Projet d'opérations. — Attaque du Bourget. — Démonstrations latérales. — Rôle de la 2e armée. — Diversion de Vinoy. — Son importance réelle. — Vinoy et le général Guiod. — Mouvements préliminaires.

On sait que le gouverneur a choisi la plaine Saint-Denis pour y diriger la prochaine sortie. Le 16 décembre il réunit un conseil de guerre et lui fait part de ses projets : il veut tenter une attaque sur Le Bourget et enlever, si c'est possible, la ligne de la Morée. L'exécution est d'abord fixée au lundi 19 décembre[1], puis au 21, sans raison apparente. Le dégel, qui a commencé le 13, continue encore et les terres sont fortement détrempées[2].

Notre objectif réel doit être l'espace découvert limité à l'est par Villepinte et Aulnay, à l'ouest par Gonesse et Garges. Son mouvement de terrain le plus marqué est le mamelon de l'Orme de Morlu (41 mètres). Une fois maîtres de cette vaste étendue, nous nous rabattrons selon les circonstances, soit vers le nord par les routes de Lille et de Dunkerque, soit au nord-est par la forêt de Bondy[3]. Encore faut-il noter que cette dernière direction nous jetterait dans le territoire occupé par l'ennemi. En la prenant, nous réduirions nos chances de succès à un minimum.

Le premier point à enlever est Le Bourget, qui commande la route de Lille et servira de pivot[4]. Sa prise est confiée au

---

1. Vinoy, p. 288.
2. Vinoy, p. 289.
3. Ducrot, tome III, p. 142. — Le général Trochu envoya un de ses officiers d'ordonnance, d'Hendecourt, à d'Aurelle et à Bourbaki pour annoncer l'abandon du projet de sortie au sud et l'adoption d'une opération dirigée vers le nord. M. d'Hendecourt arriva à Bourges la veille du départ de Bourbaki (Rh. de Massa, *Souvenirs et impressions, 1840-1871*).
4. Ducro , tome III, p. 143.

corps d'armée de Saint-Denis. Voici les dispositions que prend l'amiral de La Roncière.

L'attaque aura lieu vers 7 heures du matin, après une vive canonnade de tous les forts. Le feu sur Le Bourget durera trente minutes « montre en main ». La droite de ce village sera battue par l'artillerie de la division Berthaut (2e armée), « qui fera une démonstration de ce côté pour attirer l'attention de l'ennemi et lancera même une colonne d'attaque, si le besoin s'en faisait sentir et si le terrain le permet [1] ».

Quant au corps d'armée de Saint-Denis, il formera trois colonnes qui se rassembleront à 6 heures du matin : la 1re, général Lavoignet, en avant d'une fabrique de noir animal, entre le chemin de fer de Soissons et la route de Lille ; la 2e, capitaine de frégate Lamothe-Tenet, au nord de La Courneuve, sur une ligne parallèle à la Mollette, et à 500 mètres en arrière, à la cote 41 ; la 3e, général Hanrion, en réserve à La Courneuve [2]. Les troupes marcheront sans sac, les couvertures disposées en plastron. Des précautions minutieuses ont été prises pour que les outils soient en nombre suffisant. Des wagons blindés doivent s'avancer aussi avant que possible sur la ligne de Soissons. Ils se mettront en marche,

1. *Dispositif des opérations* pour le 21 décembre, Ducrot, tome III, p. 398. — Cette partie de l'ordre de l'amiral contredit formellement le passage suivant du général Ducrot, tome III, p. 150 : « Le vice-amiral de La Roncière, doutant que les bords de la Mollette fussent praticables à l'infanterie en amont du Bourget, craignant surtout de voir les troupes se tirer les unes sur les autres en attaquant les deux côtés à la fois, déclara au général Berthaut qu'avec ses marins et les trois bons régiments de Saint-Denis, composés pour la majeure partie d'anciens soldats de la garde, il était sûr d'enlever très rapidement Le Bourget, et il lui prescrivit de ne faire, en avant de Drancy, qu'une simple démonstration. »

2. *1re colonne :* 134e de ligne, 6e régiment de mobiles (Seine), bataillon des francs-tireurs de la Presse, 60 sapeurs du génie, 1 compagnie du 134e portant des outils.

2e colonne : 2 bataillons du 138e, 3e bataillon de fusiliers marins, 2 compagnies de fusiliers marins (Glon-Villeneuve et Cordier) ; 11e bataillon de mobiles de la Seine, 1 batterie de 4, 40 sapeurs du génie, 1 compagnie du 138e portant des outils, 2 compagnies de marins porteurs de fascines.

3e colonne : 135e de ligne, 1 bataillon du 138e, 1 bataillon de marche de la garde nationale de Saint-Denis.

Le 13e bataillon de la Seine reste au fort de l'Est, le 15e au fort d'Aubervilliers ; le 1er régiment de mobiles (Seine) dans l'île Saint-Denis, observant Argenteuil et la presqu'île de Gennevilliers (*Dispositif des opérations* pour le 21 décembre, Ducrot, tome III, p. 398 ; de La Roncière, p. 335).

ainsi que les colonnes, quinze minutes après l'ouverture du feu par la batterie de La Courneuve.

Pendant leur attaque, le colonel Dautrement prendra l'offensive[1] sur Épinay, Pierrefitte, Stains, mais en évitant de s'engager, ce qui limitera singulièrement la portée de ses démonstrations. Nos batteries flottantes canonneront Épinay et Orgemont, sans dépasser en aucun cas le pont d'Argenteuil. Les éclaireurs Poulizac occuperont la partie nord de Drancy le 20 à la nuit. Le reste du village sera tenu dès le matin du 21 par 800 hommes des divisions Berthaut et Courty. Une batterie de 12 et deux canons de 24 seront à la Croix-de-Flandre, prêts à être dirigés sur Le Bourget[2].

D'après la combinaison adoptée, la 2e armée doit prononcer son attaque seulement après la prise de ce village. Au 1er corps, la division Susbielle s'établira dès l'aube en arrière d'Aubervilliers, la droite à la route de Lille; son rôle sera d'appuyer dans leur attaque du Bourget[3] le corps de Saint-Denis et la division Berthaut. Une brigade de celle-ci prendra position entre Petit-Drancy et la route de Lille; une autre en réserve au sud. Un bataillon se portera dans la partie ouest du Bourget, suivi de la 1re brigade, que la 2e viendra relever dans son emplacement. Drancy sera solidement occupé[4].

Enfin la division Courty s'établira dans les tranchées entre Petit-Drancy et la route des Petits-Ponts, avec une brigade en réserve. Elle dirigera un bataillon sur Drancy, dont il occupera la partie est; puis il gagnera le chemin de fer de Soissons et en garnira le remblais vers Le Blanc-

1. 10e et 12e bataillons de mobiles (Seine), qui auront laissé des garnisons dans le fort de La Briche et la Double-Couronne; 14e bataillon de la Seine, 2 bataillons de marche de la garde nationale de Saint-Denis (*Dispositif* cité, p. 400).

2. *Dispositif* cité, p. 401.

3. L'ordre de Ducrot (Ducrot, tome III, p. 395) porte « et de Drancy », mais Drancy était occupé par les éclaireurs Poulizac dès le soir du 20, et jamais les Allemands n'avaient eu la pensée de s'y défendre.

4. L'ordre de Ducrot ne fait aucune mention d'une participation éventuelle de la division Berthaut à l'attaque du Bourget.

Mesnil ; la 1re brigade suivra ce mouvement, la 2e restant à Drancy.

Au 2e corps, la division Bellemare, venant de Merlan, s'établira face à Aulnay, derrière le chemin de Bondy à Drancy, en poussant son bataillon de francs-tireurs sur la ferme de Groslay. La 2e brigade suivra ce mouvement et viendra prolonger la division Courty derrière le chemin de fer de Soissons, le plus près possible de la route des Petits-Ponts. — Notons que le front de ces divisions va ficher droit dans les lignes ennemies, qui l'enfileront nécessairement. — La 1re brigade du général de Bellemare et celle du colonel Reille resteront en réserve entre Bondy et Drancy.

Elle aussi, la division Mattat sera en réserve au sud du canal de l'Ourcq, prête à se porter sur Bondy ou vers Groslay, suivant le cas. De même, celle du général Faron restera en position derrière Bobigny, jusqu'à nouvel ordre[1]. La réserve générale d'artillerie s'établira vers le même point, d'où elle pourra être dirigée sur Drancy ou Groslay. La cavalerie se massera à l'ouest de Bobigny.

Ces mouvements préparatoires achevés, dès que nous serons maîtres du Bourget et du terrain vers la route des Petits-Ponts, que notre artillerie aura suffisamment battu les points occupés par l'ennemi, d'Aulnay à Dugny, nous reprendrons l'offensive. La division Bellemare et la brigade Reille attaqueront Aulnay par la gauche et chercheront à s'y loger, pendant que le général Courty franchira la Morée entre Aulnay et Le Blanc-Mesnil, de façon à tourner ce village par l'est ; la division Berthaut l'abordera par le sud-ouest. Susbielle appuiera cette attaque, en passant la Morée derrière la division Courty ; puis il prendra position entre Aulnay et Le Blanc-Mesnil ; la division Faron marchera sur Groslay, prête à repousser une attaque de flanc venant de la forêt de Bondy. La réserve d'artillerie du 2e corps et la réserve générale d'artillerie appuieront notre droite entre le canal de l'Ourcq et la route des Petits-Ponts. La réserve du 1er corps

1. *Instructions* pour le 21 décembre, Ducrot, tome III, p. 397 ; *Ibid.*, p. 145.

soutiendra la gauche, en tirant sur Le Blanc-Mesnil et Pont-Iblon.

Ducrot affecte même de prévoir les opérations qui pourront suivre la prise de la ligne Aulnay-Le Blanc-Mesnil, mais la confiance lui manque visiblement : « Nous chercherons alors à établir notre ligne de Villepinte au Bourget en passant par Le Blanc-Mesnil, nous échelonnant ainsi par notre droite.

« Solidement établis dans ces positions, nous prendrons pour nouvel objectif la position dite Orme-de-Morlu, d'où l'on commande la Patte-d'Oie de Gonesse et la route nationale de Lille[1]. »

Si l'on cherche l'idée maîtresse du général à travers cette foule de prescriptions, de détails souvent inutiles ou nuisibles, on reconnaît qu'il entend subordonner toute l'opération à l'enlèvement préalable du Bourget; puis la 2e armée, pivotant autour de ce village, décrira une immense conversion vers le nord-ouest, en négligeant la forêt de Bondy et les hauteurs du Raincy. C'est jouer gros jeu, car l'ennemi y prendra sûrement son point d'appui pour nous attaquer de flanc ou à revers, si nous parvenons à atteindre Aulnay.

Il le pourra d'autant mieux que la diversion projetée à la droite de la 2e armée sera sans signification réelle. Le 18 décembre, Vinoy a reçu du gouverneur l'ordre d'opérer « dans la direction d'Avron ». Il reste libre de choisir son mode d'exécution[2]. C'est le 20 seulement qu'une lettre du général Trochu délimite un peu plus exactement l'opération à exé-

---

1. *Instructions* pour le 21 décembre, Ducrot, tome III, p. 398. Ces instructions, extrêmement détaillées, tiennent plus de trois pages petit texte dans l'ouvrage du général.

2. Vinoy, p. 289. Il a sous ses ordres :

La division d'Hugues, à peu près 10,000 hommes, établie sur le plateau d'Avron, où il y a 60 pièces environ;

La brigade Blaise, 4 bataillons des 111e et 112e de ligne venus du Moulin-Saquet et forts d'environ 3,500 hommes;

38 bataillons de marche de la garde nationale à Rosny, au château de Montreau, à Neuilly-sous-Bois, Fontenay-sous-Bois et Nogent; ils représenteraient 19,000 à 20,000 hommes, si leur effectif était complet;

La division de cavalerie de la 3e armée entre Rosny et Fontenay (*Instructions* du 18 décembre, Vinoy, p. 291 et 490).

Carte N°I.

cuter : « Je considère que n'ayant pas ou n'ayant que très peu d'artillerie de campagne, votre action offensive doit être conduite avec beaucoup de mesure, selon le degré d'efficace préparation qu'elle recevra d'Avron. Telle qu'elle sera, elle aura une importance de premier ordre, en éveillant les craintes de l'ennemi du côté de son passage au pont de Gournay, de Chelles, de Montfermeil et de tout le centre de la forêt de Bondy où il a son quartier-général. Il craindra évidemment d'être tourné par là, pendant que la 2e armée cheminera en avant dans la plaine, en s'échelonnant par la droite, après l'occupation du Bourget.

« Pendant que vous menacerez Neuilly-sur-Marne, Ville-Evrart, la Maison-Blanche, Gagny (il est possible que vous occupiez Maison-Blanche et Ville-Évrart), l'amiral Saisset[1] menacera le plateau du Raincy par-devant alors que votre marche le menacera par derrière[2]... »

Quant au colonel Stoffel, qui commande l'artillerie d'Avron, il reçoit les instructions suivantes : « L'artillerie à longue portée du plateau précédera de son tir la marche des colonnes de la 2e armée et flanquera leur droite. Dès que la vivacité du combat pourra faire supposer que des réserves considérables sont abritées dans la forêt de Bondy, un feu très vif devra être dirigé contre elles et les suivre dans le val de Livry jusqu'à ce village... Enfin si des colonnes ennemies se présentaient pour déboucher de la forêt de Bondy dans la direction d'Aulnay-lès-Bondy, le feu doit (*sic*) être dirigé sur elles et les arrêter[3]. »

Ainsi l'action de nos batteries d'Avron va se porter uni-

---

1. Qui commande les positions de Noisy-le-Sec.

2. *Lettre du 20 décembre* au général Vinoy (Vinoy, p. 491). — On remarquera la singulière rédaction de cette lettre.

3. Dépêche du 20 décembre communiquée à Vinoy (Vinoy, p. 297). — Bien que le général en signale l'existence aux appendices de son livre, elle n'y est pas reproduite.

L'artillerie d'Avron est ainsi composée :

6 pièces de 30 de marine;	2 batteries de 12;
6 pièces de 24 court;	1 batterie de mitrailleuses;
2 batteries de 7;	1 mitrailleuse « à main ».

Trois batteries de 7 ont quitté le plateau pour suivre la 2e armée (Vinoy, p. 296).

quement sur la forêt de Bondy et le massif du Raincy. Les colonnes qui suivront la vallée de la Marne prêteront le flanc au feu des batteries allemandes postées sur les coteaux à l'est du mamelon de Chelles. D'autres pièces les canonneront de front. Il leur faudra cheminer dans une sorte de couloir étroit, dominé, enfilé de tous côtés. Vinoy jugerait préférable de se porter directement sur Le Raincy, en deux colonnes, dont l'une passerait par Gagny et l'autre par Villemomble. Elles seraient ainsi soutenues efficacement par l'artillerie d'Avron et du fort de Rosny. Si elles prenaient pied sur les hauteurs, elles menaceraient l'ennemi aussi bien dans la vallée de la Marne que vers le nord.

Ce projet arrêté, Vinoy en rend compte au gouverneur le 20, à 9 heures du soir. La réponse ne se fait pas attendre : « Vous ne pouvez pas, quant à présent, prendre Le Raincy pour objectif[1]. Je crois l'entreprise possible, mais elle porterait le plus grand trouble dans l'opération principale, et nos troupes y seraient assommées par notre artillerie de position, dont tous les feux convergent sur la forêt de Bondy. Je répète que votre premier objectif est Ville-Évrart et Maison-Blanche, d'où vous menacerez directement le pont de Gournay, qui est le passage de toutes les masses et de tous les convois ennemis. Vous verrez si vous pouvez aller jusque-là et détruire le pont. Ce serait d'une immense importance; mais il faudrait vous y tenir, car je le crois en pierre. Il faut avertir Avron de cette entreprise possible et l'inviter à vous aider quand vous avancerez et quand vous prononcerez votre retraite. Nous serons probablement en ligne à partir de huit heures.

« P. S. — Défendez expressément au colonel Stoffel de tirer sans but dès le matin; cela révélerait la puissance de

1. La dépêche de Vinoy est ainsi conçue : « Je compte attaquer les hauteurs du Raincy en les prenant à revers par Gagny, pour battre avec mon artillerie le Val de Livry. Je me tiendrai sur la hauteur le plus longtemps possible pour protéger le mouvement de la 2e armée. Prière de faire connaître l'heure de votre mouvement pour déterminer celle du mien. » (Vinoy, p. 293.)

notre artillerie au grand dommage de nos affaires; il ne tirera que successivement, au fur et à mesure que l'ennemi démasquera ses batteries ou montrera ses groupes[1]. »

Les raisons ainsi développées par le général Trochu semblent contestables. En quoi l'action de notre artillerie, « dont tous les feux convergent sur la forêt de Bondy », peut-elle nous empêcher de prendre Le Raincy pour objectif? Il serait aisé, le cas échéant, d'assigner d'autres buts à nos batteries de position. De plus, comment pourrons-nous marcher sur le pont de Gournay, sans l'appui d'Avron, entre les deux lignes de hauteurs du Raincy et de Noisy-le-Grand? Vinoy est très faible en artillerie de campagne, huit batteries seulement. Sa démonstration est, d'avance, frappée d'impuissance s'il l'opère dans la vallée. Vers Le Raincy, au contraire, elle serait d'un effet beaucoup plus immédiat sur la 2e armée et pourrait être puissamment soutenue par les batteries d'Avron.

En assignant à Vinoy des moyens d'action et un rôle aussi insignifiants, le gouverneur paraît obéir autant à son engouement mal justifié pour Ducrot[2] qu'à des préventions aussi peu fondées contre l'ancien commandant du 13e corps[3]. Cet officier général n'eut assurément pas, pendant le siège, le rôle qu'indiquaient ses services antérieurs et sa haute situation militaire.

Pour en revenir aux derniers ordres de Trochu, l'attaque des hauteurs du Raincy est abandonnée. La division d'Hugues agira simplement dans la plaine, contre la Maison-Blanche, en poussant deux ou trois bataillons sur les hauteurs voisines. Son mouvement sera subordonné à celui du général de Malroy qui, par Neuilly-sur-Marne, enlèvera Ville-Evrart et se portera ensuite assez avant pour battre le pont de Gournay. Le rôle de Malroy est double; il empê-

---

1. Dépêche du 20 décembre, 10h 05 du soir, venant d'Aubervilliers, remise à Rosny à 11h 10 (Vinoy, p. 293). A comparer avec les instructions du colonel Stoffel, reproduites ci-dessus, p. 65.
2. Voir Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 250.
3. Trochu, *ibidem*, p. 292, 294 et *passim*.

chera l'ennemi d'emprunter ce moyen de passage et attirera son attention sur la Marne[1].

Nous avons dit que Vinoy dispose de huit batteries seulement. Encore ne peut-il les obtenir qu'avec la plus grande difficulté. Suivant les dispositions adoptées par le gouverneur, la 3e armée devrait posséder quatre batteries le 16 décembre[2]. Quatre autres lui sont annoncées, mais le général Guiod, commandant supérieur de l'artillerie, refuse de s'en dessaisir, parce qu'il aura bientôt besoin de leurs attelages pour des mouvements de matériel !

Le 20 décembre, sur l'ordre de Vinoy, le commandant de l'artillerie de la 3e armée, général Favé, donne l'ordre à ces quatre batteries de venir s'établir au fort de Rosny. Mais Guiod interdit aussitôt ce mouvement et il faut que Vinoy ait recours au gouverneur pour obtenir qu'il soit tardivement exécuté[3]. On voit quel esprit anime le commandement de nos armes spéciales. Il en est venu à tenir compte de ses prérogatives beaucoup plus que des intérêts généraux. Il annule l'autorité des commandants d'armée et de corps d'armée sur les unités de l'artillerie ou du génie. Il abuse de la condescendance du général Trochu au point d'entraver la défense.

Outre celles du plateau d'Avron, dont les travaux ont été conduits « avec une bien regrettable lenteur[4] », des batte-

---

1. Général Favé, *Deux combats d'artillerie sous les murs de Paris*, p. 77. — Vinoy ne mentionne pas les instructions qu'il donna le matin du 21 décembre (p. 304).

2. 3 batteries détachées au plateau d'Avron, 1 batterie attachée à la brigade Blaise. Les 4 autres sont 1 batterie de 12, 2 de 4 et 1 de mitrailleuses (Favé, p. 70). Le général Vinoy, p. 298, annonce des pièces à l'appui de cet incident, mais il n'en existe pas aux appendices de son livre.

3. « ... Je reçus à ce sujet du général commandant supérieur de l'artillerie deux dépêches, l'une m'informant que les batteries ne se mettraient pas en mouvement et qu'elles n'obéiraient qu'à un ordre exprès émané directement de lui, l'autre me demandant qui avait pu ordonner le déplacement de deux de *ses* batteries de canons à balles » (Favé, p. 73). Finalement, chacune des divisions opérant sous les ordres de Vinoy eut quatre batteries, dont une de canons à balles (Vinoy, p. 298; Favé, p. 77).

4. Vinoy, p. 293. Les épaulements étaient à peine terminés et les tranchées qui devaient les réunir tout au plus ébauchées, le réduit seulement commencé (*ibidem*).

ries s'élèvent en grand nombre de la station de Bondy à La Courneuve, avec un total de 66 pièces dont 6 mitrailleuses et 12 canons de campagne. Le reste est de gros calibre[1].

Les mouvements préparatoires voulus par cet ensemble de dispositions s'exécutent le 20 décembre, non sans qu'on abuse des voies ferrées pour des distances très restreintes. La division Berthaut, embarquée aux stations de Clichy et des Batignolles, débarque entre Aubervilliers et La Courneuve. Celle du général Courty, partie de Bercy et de Saint-Mandé, va de même à l'ouest de Bobigny; la division Mattat, embarquée à Nogent, débarque à Noisy-le-Sec[2]. Un grand

---

1. *1er groupe* sous les ordres du vice-amiral Saisset :

A) 3 pièces de 24 court au pont du chemin de fer de la station de Bondy, battant le Raincy.

B) 6 pièces de 12 de siège et 2 mitrailleuses au cimetière, battant Le Raincy et le pont de La Poudrette (le premier à l'est de Bondy).

C) 4 pièces de 12 de campagne et 2 mitrailleuses au nord de Bondy, battant le Dépotoir, l'intervalle entre la route et le canal.

D) 2 pièces de 12 de campagne, un peu au nord, battant Nonneville.

E) 3 pièces de 24 long à l'entrée de Bondy, près du pont, battant Nonneville, Groslay et Aulnay; 2 pièces de 16c marine battant Aulnay et Nonneville.

G) 3 pièces de 24 (culasse) au nord du pont, battant Aulnay et Groslay.

H) 6 pièces de 12 de siège, 2 mitrailleuses, sur la route de Drancy, battant le Dépotoir.

I) 3 pièces de 16c à la Tannerie (au nord de Bondy) battant Groslay et Le Blanc-Mesnil, et devant se déplacer suivant le besoin.

M) 1 pièce de 15c sur le bord du canal, à hauteur de Bobigny, battant Le Bourget.

6 pièces de 7 étaient disponibles; en avant de Bobigny une batterie N contenait 6 pièces de 24 court destinées à être transportées à Drancy dès que ce village serait occupé.

2e groupe, aux abords de la Croix de Flandre, agissant directement sur Drancy, Le Bourget et Dugny;

O) 6 pièces de 12 de siège, à droite de la route de Lille, battant Le Bourget et Drancy.

P) 2 pièces de 24 court, à gauche de la route, battant Le Bourget et Dugny.

Ces deux batteries destinées à prendre position au Bourget afin de battre les bords de la Morée.

R) 4 pièces de 16c et 2 de 12 de siège à La Courneuve, battant Le Bourget et Dugny. (Ducrot, tome III, p. 147.)

Des tranchées aux environs de Bobigny, des passages sur le canal de l'Ourcq furent construits du 17 au 21 décembre par les 8 compagnies de marche de la légion du génie auxiliaire de la garde nationale (*Historique du corps*, Ducrot, tome IV, p. 437).

2. *Instructions pour les mouvements préparatoires*, Ducrot, tome III, p. 392.

nombre de bataillons de la garde nationale prennent position au nord et au nord-est du camp retranché [1].

Les troupes ont touché six jours de vivres et quatre d'avoine ; elles n'emportent que les tentes, les couvertures, les cartouches et les ustensiles de campement. Le reste est à la garde des malingres. Chaque batterie a reçu un petit pont démontable, destiné à lui permettre de passer les nombreux fossés qui coupent la plaine Saint-Denis. Chacun, divisé en deux demi-ponts, peut être placé sur un arrière-train de caisson [2].

Suivant notre habitude constante pendant le siège, nous avons donné l'éveil à l'ennemi. Le 18 décembre, une proclamation de Trochu fait pressentir une nouvelle sortie : « Puisse votre général, s'écrie-t-il en terminant, faire pénétrer dans vos âmes les espérances, les fermes résolutions dont son âme est remplie ! » — « La lecture de ce document fit soupçonner l'imminence d'une grande entreprise ; il n'y eut plus de doute quand le général Schmitz porta à la connaissance du public que toutes les portes de Paris seraient fermées le 19 décembre [3]. » L'ennemi en est aussitôt averti par les déserteurs, les maraudeurs qui ont établi des relations régulières entre le camp retranché et le dehors [4]. Nous verrons plus loin les mesures qu'il va prendre en pleine connaissance de cause. — Nos troupes sont « encore animées d'une certaine ardeur [5] ! »

1. 76 bataillons : 4 à Puteaux et Suresnes, 4 au rond-point de Courbevoie, aux ordres du général Noël ; 2 aux postes de La Folie et de Charlebourg ; 4 derrière le fort de La Briche, 12 à Pantin, 6 à Noisy-le-Sec, 8 à Rosny, dont 2 aux redoutes de Montreuil et de La Boissière ; 4 au château de Montreau, 10 à Neuilly-sous-Bois, 8 à Fontenay-sous-Bois, 8 à Nogent, 6 à Maisons-Alfort dont 3 en arrière de Créteil et 3 dans la boucle de Marne (*Journal de marche de la 2e armée*, Ducrot, tome III, p. 414, et *Instructions* du 18 décembre pour le général Vinoy [Vinoy, p. 490]). Ces deux documents diffèrent quant à la répartition des bataillons. Un avis officiel du 20 décembre porte à plus de *cent* le nombre des bataillons de garde nationale sortis de Paris. L'amiral de La Roncière donne le même chiffre (p. 239).

2. Ducrot, tome III, p. 149. Les six jours de vivres furent distribués le 18 décembre ; puis on perçut une ration pour le 20 à la suite du retard que subit l'opération (*Journal de marche de la 2e armée*, Ducrot, tome III, p. 414).

3. Ducrot, tome III, p. 144 ; Vinoy, p. 299 ; Jules Claretie, tome Ier, p. 442 ; *A Paris pendant le siège*, p. 293 ; L. Larchey, p. 199.

4. Ducrot, tome III, p. 144.

5. Ducrot, tome III, p. 151.

CHAPITRE XI

LES ALLEMANDS

Moltke et nos effectifs. — Premiers indices d'une sortie. — Précautions prises. État du Bourget.

L'ennemi n'a pas vu sans étonnement la guerre continuer après notre double échec sous Paris et sur la Loire. Devant lui la grande ville gît muette, comme « une gigantesque énigme [1] ». L'accroissement constant de nos forces numériques, sous l'énergique impulsion de Gambetta et de M. de Freycinet, inquiète Moltke, qui, dans ses dépêches, insiste longuement, à plusieurs reprises, sur l'urgence de constituer à notre exemple de nouvelles formations. Il évalue notre effectif présent à 1,500,000 hommes, dont 552,000 de troupes de ligne ou de gardes mobiles. Il réclame la constitution immédiate d'un minimum d'environ cent bataillons de 600 hommes [2].

L'incertitude sur ce qui se passe à Paris n'est pas longue. Dès le 12 décembre, les avant-postes allemands rendent compte que les Français occupent Bondy et travaillent activement au nord de ce point. Le 17, à la faveur du brouillard, une patrouille s'approche de Drancy et constate qu'on y remue de la terre. Le 18, on remarque en avant d'Aulnay un état-major allant de la forêt de Bondy vers la ferme de Groslay. Le 19, jour fixé d'abord pour notre sortie, des déserteurs, en grand nombre, sortent de nos lignes et annoncent une opération imminente [3]. Dans l'après-midi du 20,

---

1. L. Schneider, *l'Empereur Guillaume. Souvenirs intimes...* Traduction Ch. Rabany, tome III, p. 134.

2. *Moltkes Korrespondenz*, nos 473 et 516, 8 et 15 décembre. — Dans la première dépêche, Moltke demande l'envoi immédiat, dans leurs nouvelles garnisons, des bataillons de dépôt destinés à tenir garnison en Alsace-Lorraine après la paix. (Voir plus haut, p. 24.)

3. *État-major prussien*, tome IV, p. 771; *Zur Geschichte des 3. Garde-Grenadier Regiments Königin Elisabeth im deutsch-französischen Kriege 1870-1871;*

les postes d'observation de l'ennemi signalent la concentration de masses importantes à Merlan et Noisy-le-Sec. Aussitôt l'état-major de l'armée de la Meuse prend les dispositions voulues. En même temps Moltke l'informe qu'une division et l'artillerie de corps du IIe corps prussien ont reçu l'ordre d'être établies le 21, de grand matin, derrière la droite des Wurtembergeois, entre la Marne et la Seine[1]. Pour se ménager une nouvelle réserve, il va prescrire, le soir du 21 décembre, la concentration au sud de Paris du Ier corps bavarois. Ce corps d'armée, fort affaibli à la suite de sa dure campagne d'hiver, pourra se refaire et renforcer le cas échéant la IIIe armée sous Paris ou la IIe sur la Loire[2].

De cet ensemble il résulte que le 21, au petit jour, la 2e division d'infanterie de la garde se tient prête à combattre le long de la Morée. Six bataillons, un escadron et deux batteries de la 1re division, cinq batteries de l'artillerie de corps sont rassemblées près de Gonesse. Une division du IVe corps, la 7e, pourrait relever à Pierrefitte et Stains les avant-postes de la garde. A l'aile opposée, six bataillons et autant de batteries du XIIe corps sont près de Sevran, en réserve. La 4e division et l'artillerie de corps du IIe corps arrivent à Malnoue vers 10 heures du matin.

En dépit de cette concentration, il n'y a au Bourget qu'un bataillon et une compagnie sous le commandement du capitaine von Altrock[3]. La défense a été préparée avec un soin particulier, sauf dans la partie nord. Les murs de l'usine

---

Louis Schneider, tome III, p. 144; Commandant Bonnet, *Guerre franco-allemande, Résumé et Commentaires de l'ouvrage du grand État-major prussien*, tome III, p. 27.

Un télégramme de Moltke à l'état-major de l'armée de la Meuse, daté du 19 décembre, à l'effet de faire couper d'une façon aussi apparente que possible toutes les lignes ferrées dans la presqu'île de Houilles, semble indiquer que l'état-major du Roi prévoit alors une attaque dans cette direction (*Moltkes Korrespondez*, n° 518).

1. *Moltkes Korrespondenz*, n° 525, 9 heures du soir.

2. *Moltkes Korrespondenz*, n° 526, 5 heures et demie du soir. Voir *Campagne de la Loire. Josnes, Vendôme, Le Mans*, p. 165.

3. *État-major prussien*, tome IV, p. 771. — L'effectif de la IIIe armée atteignait environ 103,600 hommes d'infanterie avec 444 pièces; celui de l'armée de la Meuse 81,200 hommes et 323 pièces (*Ibidem*, p. 769).

Lecrosnier[1] sont crénelés vers le sud et l'ouest. Les maisons voisines du passage à niveau ont été rasées, parce qu'elles masquaient les vues. Des trous de loup et des abatis relient l'usine au parc de l'ancien château. Le mur qui limite la partie sud de celui-ci est également crénelé. Presque partout le reste n'est clos que par une haie.

Le cimetière au nord-ouest du Bourget est organisé pour la défense. En outre, deux barricades coupent, l'une la rue du cimetière, l'autre la rue de Dugny qui conduit au village. La dernière, en pavés, est surmontée d'une grille de fer. Mais un grand bâtiment à gauche reste inoccupé. De plus, dans toute la partie du village au nord de cette barricade, on s'est borné à raser partie des murs d'enceinte; de même pour le quartier nord-est jusqu'à la Verrerie. C'est un important massif de construction, clos vers la grand'rue par une forte grille, relié à un parc qui fait une forte saillie vers l'est. Ce dernier est flanqué par une tranchée-abri au nord-est.

Dans la grand'rue une barricade s'élève au nord du débouché du chemin de La Courneuve, mais la Suiferie qui la commande à l'est n'est pas occupée. Entre ce bâtiment et le chemin de Drancy, l'intervalle est coupé par une tranchée-abri, un mur crénelé et une palissade, celle-ci très peu résistante.

Quant au chemin de Drancy, il est fermé par une barricade, reliée à celle de la station par une sorte de retranchement en pavés. Plusieurs bâtiments ont été détruits le long de la voie ferrée, pour donner des vues plus étendues. Une fabrique de pommade à l'ouest est occupée par les Allemands, mais elle ne se relie pas au reste du village. Une auberge située en face de l'usine Lecrosnier lui est rattachée par une grande barricade en pavés revêtus de terre. Nulle part, sauf dans cette usine, on n'a construit d'abris contre le bombar-

---

1. Que les Allemands et certains auteurs français appellent l'*Usine à gaz*. Voir *Siège de Paris. Le Bourget-Champigny*, p. 20. L'ancien château n'existe plus. Il avait appartenu à Mme de Vauban et à Mme de Nolestin. Le parc qui l'entourait a été morcelé (A. Duquet, *Second échec du Bourget et perte d'Avron*, p. 72).

dement; on n'a préparé aucun système de communications couvertes entre les différents groupes de constructions[1].

Les cinq compagnies prussiennes comptent 750 fusils au plus. La 1re du bataillon de tirailleurs occupe l'auberge et la barricade voisine, avec un petit poste dans la maison du garde-barrière. La 1re compagnie du régiment Reine-Élisabeth a 60 hommes dans l'usine Lecrosnier, un peloton dans le parc en arrière, un autre dans le cimetière. Des petits postes relient le tout. La 2e compagnie se répartit entre une ferme au nord de l'église et la barricade du chemin de Dugny, avec un petit poste derrière celle de la rue du cimetière. La 4e compagnie a trente hommes dans la fabrique de pommade, quarante à la barricade de la station, trente à celle du chemin de Drancy, un petit poste à la maisonnette du garde-barrière en avant, un autre à la pointe est du parc de la Verrerie. Le reste se tient dans une cave, près de la barricade du chemin de Drancy. Enfin la 3e compagnie est tout entière dans la Verrerie; elle n'a que deux petits postes, l'un à la 2e barricade de la grand'rue, l'autre à l'issue nord du Bourget[2]. On voit quelle est la faiblesse de la garnison que vont assaillir les trois colonnes de La Roncière.

---

1. Major Kunz, *Die Kämpfe der preussischen Garden um Le Bourget*, p. 41. — Le capitaine prussien Gœtze représente les travaux du Bourget sous un jour plus avantageux :

« On acheva alors de dégager les abords du village, on fit sauter les bâtiments de la gare, ainsi qu'un pâté de maisons à l'extrémité nord, on détruisit complétement la voie du chemin de fer entre cette extrémité et la Courneuve. On renversa, à la poudre, un grand nombre de maisons et de murs à l'intérieur du village et l'on organisa ou acheva d'organiser la lisière extérieure, ainsi que les deux lignes de défense intérieure sur une longueur totale de plus de 5 kilomètres. On fit, en tout, 525 mètres courants de barricades de fort profil, trois abris à l'épreuve des obus, 900 mètres courants d'abatis, 600 mètres de tranchées avec de nombreuses traverses, de longues files de trous de loup sur trois rangs et de réseaux de fil de fer, enfin 750 mètres de communications blindées » (Gœtze, *Die Thätigkeit der deutschen Ingenieure und technischen Truppen im deutsch-französischen Kriege 1870-1871*, tome II).

2. Major Kunz, p. 53.

CHAPITRE XII

ATTAQUE DU BOURGET

Attaque de Lamothe-Tenet. — La colonne Lavoignet. — Inaction de Berthaut. Les renforts prussiens. — La retraite.

« Le temps est doux... Les terres sont détrempées par le dégel[1]. » Un brouillard épais voile la plaine Saint-Denis. Les colonnes de l'amiral ont gagné leurs emplacements à 4 heures et demie du matin. Le signal d'attaque doit être donné vers 6 heures trois quarts par la batterie de la Courneuve[2]. Mais le brouillard le fait retarder d'une heure environ[3]. A 7h45, les forts, les batteries de position, la batterie de 4 de la colonne Lamothe-Tenet, deux wagons blindés, opérant sur la ligne de Soissons et armés chacun de deux pièces, ouvrent un feu très violent. Il doit durer trente minutes contre Le Bourget, d'après les instructions de l'amiral. Pourtant, au bout d'un quart d'heure seulement, il s'arrête et nos colonnes s'élancent[4].

Il est 8 heures environ et l'effet produit est peu sensible.

---

1. Vinoy, p. 304; Dr Sarazin, p. 242. — Au contraire, le général Trochu (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 480) mentionne « un froid noir qui glace physiquement et moralement les troupes ». De même M. Robinet de Cléry, p. 175, signale le « froid terrible ».

2. (Dispositif du corps d'armée de Saint-Denis, Ducrot, tome III, p. 393) et non par des wagons blindés, à 7 heures, comme l'écrivent le général Ducrot, tome III, p. 153, et M. A. Duquet, *Paris, Second échec du Bourget et perte d'Avron*, p. 79.

3. Ducrot, tome III, p. 53, et l'*État-major prussien*, tome IV, p. 722, portent le début de l'attaque à 7h45; l'historique de la division Bellemare indique 7h35 (A. Duquet, *loc. cit.*, p. 79); le journal de marche de la 2e armée, 7 heures et demie (Ducrot, tome III, p. 416). — Au contraire, le major Kunz, p. 53, écrit environ 7 heures. Nous avons déjà fait remarquer que l'heure française avance de 45 minutes environ sur l'heure des Allemands pendant le siège de Paris (*Siège de Paris. Le Bourget-Champigny*, p. 16).

4. La Roncière, p. 239; Ducrot, tome III, p. 153. — L'*État-major prussien*, *loc. cit.*, écrit une demi-heure et le major Kunz, p. 54, trois quarts d'heure environ. Le *Dispositif* de l'amiral disait 30 minutes (montre en main).

Les colonnes Lamothe-Tenet et Lavoignet se précipitent sur Le Bourget.

La garnison s'attend à une attaque. Vers 7 heures, elle a même remarqué des groupes au sud, au sud-est et au sud-ouest, malgré l'épais brouillard. Puis la canonnade commence et les cinq compagnies de la garde prennent leurs emplacements de combat. Elles ne sont pas loin, pourtant, de croire à une démonstration, comme il s'en produit souvent depuis le début du siège[1]. Mais la colonne Lamothe-Tenet ne tarde pas à paraître vers l'ouest. Elle est partie de La Courneuve, en avant de laquelle a pris position une batterie (de 4, capitaine Durand). Le 3e bataillon de fusiliers-marins, vigoureusement enlevé par le capitaine de frégate Valessie, se dirige vers la Mollette, qu'il traverse sur des fascines en amont du pont de Dugny[2]. L'ennemi a déjà remarqué notre mouvement; il ouvre le feu de l'usine Lecrosnier, du parc au nord-est et du cimetière. Nos pertes sont considérables. Une partie de la colonne se déploie sur son flanc droit, face au Bourget. Le reste continue sa marche, dépasse le chemin de Dugny, après avoir enlevé un enclos, et se jette d'un seul élan dans la partie nord-ouest du village, qui est inoccupée. Déjà un certain nombre d'Allemands, venant des lignes en arrière avec du pain ou des moutons, sont tombés entre nos mains. D'autres parviennent à gagner Pont-Iblon et y apportent les premières nouvelles, encore fort confuses, de l'attaque. Quant à celles qu'envoie le capitaine von Altrock, elles sont d'abord interceptées par nous.

Cependant, les fusiliers-marins descendent jusqu'à la rue de Dugny sans rencontrer aucune résistance[3]. Là, ils se

---

1. Kunz, p. 51. — D'après cet auteur, les cavaliers du 2e uhlans de la garde, chargés du service d'estafette au Bourget, viennent justement d'être relevés (20 décembre) par d'autres (3e uhlans de la garde) qui ne connaissent pas du tout le terrain. D'où des difficultés de transmission.

2. Ducrot, tome III, p. 153. — La nuit précédente, un officier d'ordonnance de l'amiral et le commandant des francs-tireurs de la Presse avaient reconnu ce point de passage.

3. *État-major prussien*, tome IV, p. 772; Kunz, p. 55.

fractionnent : une partie continue vers le pont de la Mollette ; le reste suit cette rue. Des combats isolés et sanglants s'engagent de tous côtés. Dans l'intervalle, la 2e compagnie du régiment de Reine-Élisabeth a porté la moitié de son effectif à la barricade qui coupe la rue ; le reste s'est jeté vers le parc, pour essayer de combler la vaste lacune existant entre lui et le cimetière. Mais les deux bataillons du 138e se sont déjà déployés sur chacune des rives de la Mollette. Ils enlèvent aisément la petite garnison du cimetière, 28 hommes, dont le chef vient d'être tué par un obus. Un demi-peloton accouru à son secours perd aussi son officier et partage le même sort. Quelques hommes seulement parviennent à gagner le parc[1].

Le 138e attaque alors ce vaste enclos de front, tandis que les fusiliers-marins l'abordent par derrière. Il est défendu par une centaine d'hommes, dont la résistance est rapidement brisée. La plus grande partie est prise ou mise hors de combat. Avec son chef, le reste gagne les maisons qui bordent la grand'rue à l'ouest[2].

Tandis que nous prenons ainsi la partie nord-ouest du Bourget, une fraction, restée à la barricade de Dugny avec le capitaine von Altrock, résiste près de trois quarts d'heure aux attaques de front du 138e.

L'arrivée des fusiliers-marins sur ses derrières la force à se réfugier dans les maisons voisines où elle continue sa résistance. Il est 9 heures un quart environ. Tout le nord-ouest du Bourget est à nous, sauf quelques constructions sur le chemin de Dugny et vers la Mairie, dans la grand'rue. Mais les Prussiens restent les maîtres incontestés des autres parties du village[3].

La colonne Lavoignet est partie de la Suiferie à peu près en même temps que Lamothe-Tenet ; elle marche directe-

1. *Historique* cité du 3e grenadiers ; *État-major prussien*, tome IV, p. 773 ; Kunz, p. 56.
2. *État-major prussien*, tome IV, p. 773 ; Kunz, p. 56 ; Ducrot, tome III, p. 154.
3. Le major Kunz, p. 56, porte ce moment du combat à 8 heures et demie ; le général Ducrot écrit « à 9 heures et demie » (tome III, p. 154).

ment sur Le Bourget de chaque côté de la route nationale. Il y a en face d'elle, nous l'avons vu, environ deux compagnies et demie[1]. Contre ces quatre cents hommes environ s'avancent en première ligne les 1er et 3e bataillons du 134e, les francs-tireurs de la Presse. Jusqu'au remblai du chemin de fer, ils progressent rapidement ; les francs-tireurs prennent même les ruines de la station et de la maisonnette du garde-barrière à l'est. Le 134e a jeté quelques hommes dans un autre petit bâtiment sur la route de Lille. Mais lorsque plusieurs compagnies, déployées, cherchent à dépasser le chemin de fer pour marcher sur l'usine Lecrosnier, elles sont arrêtées par un feu rapide dont les effets, à moins de deux cents mètres, sont absolument destructeurs. Quatre fois, « avec une grande bravoure », elles renouvellent leur attaque, soutenues par le 2e bataillon du 134e. Toute leur vaillance se brise à ce terrible « mur blanc », d'où partent sans cesse des décharges meurtrières[2]. C'est folie pure que de vouloir l'enlever de front, sans un bombardement suffisant.

Morts et blessés s'amoncellent en avant de la voie ferrée. Dès que le 134e essaie de la dépasser, ses tirailleurs tourbillonnent sous le feu rapide des Prussiens, puis s'enfuient à l'abri du remblai. Près de 250 cadavres vont, dit-on, être étendus devant la lisière sud du Bourget. Derrière un seul tas de pierres on en trouvera douze[3].

Il y a un vaste intervalle entre nos deux colonnes. « Un

1. 60 hommes de la 1re compagnie du régiment Reine-Élisabeth dans l'usine Lecrosnier; la 1re des tirailleurs de la garde dans l'auberge en face; la 4e du régiment Reine-Élisabeth dans la fabrique de pommade, à la barricade de la station et à la grande barricade vers Drancy (Kunz, p. 57; *État-major prussien*, tome IV, p. 773).

2. Ducrot, tome III, p. 155; Kunz, p. 57. — M. Duquet établit d'une manière positive, p. 76, que le mur blanc dont il est question dans la plupart des documents était à la partie sud de l'usine Lecrosnier et non du parc au nord-est, comme certains récits allemands donneraient à le croire. Il est possible qu'une confusion se soit établie entre le mur blanc et le château blanc, situé dans le parc, que mentionne le plan annexé à l'ouvrage du major Kunz. Le général Ducrot place ce mur comme M. Duquet.

3. Kunz, p. 57. — Il est donc fort injuste d'écrire comme Francis Garnier, *le Siège de Paris, Journal d'un officier de marine*, p. 107 : « On dit que les soldats qui composaient la colonne Lavoignet sont restés couchés sous le feu et ont refusé de se porter en avant. » M. Duquet, p. 89, enchérit encore en mentionnant « la lâcheté » de certaines de nos troupes

effort dirigé de ce côté aurait eu très probablement raison des défenseurs du *mur blanc,* presque entièrement isolés entre les troupes du commandant Lamothe-Tenet et celles du général Lavoignet. » Malheureusement, nos réserves restent immobiles[1].

C'est en vain que, vers 10 heures, Trochu fait avancer une batterie à hauteur de la Suiferie, pour battre le mur blanc[2]. En quelques instants elle y pratique une brèche large de 35 pieds. Mais les grenadiers prussiens se jettent dans le fossé en arrière et continuent de tenir ferme.

Nos obus sont tout aussi impuissants contre la partie sud-est du Bourget, que défend la 4e compagnie du régiment Reine-Élisabeth. Un demi-peloton jeté en avant est refoulé dans la fabrique de pommade, nos tirailleurs arrivent à 300 pas, même à 200 pas de la lisière, sans pouvoir aller plus loin[3].

D'ailleurs, notre artillerie elle-même contribue à arrêter nos colonnes. Ceux de ses obus qui dépassent le mur blanc viennent tomber au milieu des fusiliers-marins et des soldats du 138e engagés dans le village. Ils s'y croisent avec les projectiles venant des lignes allemandes. De plus, le fort d'Aubervilliers, qui a ordre d'arrêter les renforts ennemis, a un tir incertain et plusieurs de ses lourds obus arrivent parmi nous. De même pour une batterie située à Drancy[4]. L'élan de notre attaque n'en peut être que fort ralenti.

Pourtant les fusiliers-marins qui descendaient la grand'-

---

1. Ducrot, tome III, p. 156.

2. Ducrot, tome III, p. 156. — Le major Kunz, p. 57, écrit que cette brèche fut ouverte par les wagons blindés. Mais ceux-ci tiraient fort obliquement au mur blanc (Voir le croquis XIX du général Ducrot). En outre, ils avaient commencé le feu depuis 7h 45, sans résultat appréciable quant à ce mur. Il semble probable que la brèche fut pratiquée par une batterie de campagne (Voir M. A. Duquet, p. 91).

3. Kunz, p. 57.

4. *État-major prussien,* tome IV, p. 774; La Roncière, p. 242; Ducrot, tome III, p. 157; Trochu, *Œuvres posthumes,* tome Ier, p. 483. — Le major Kunz omet de signaler ce fait. Il y a 2,100 mètres du fort d'Aubervilliers au passage à niveau du Bourget et 3,300 du fort de l'Est (M. Duquet, p. 87, écrit 1,500 et 2,800 mètres). Le fort d'Aubervilliers était armé de 79 pièces dont 2 de 19c; celui de l'Est, de 59 pièces dont 1 de 10c (Sarrepont, p. 8).

rue du Bourget ouvrent le feu sur les défenseurs de la barricade à hauteur de la fabrique Lecrosnier. Ainsi pris à revers, les tirailleurs prussiens se jettent dans l'excavation qui précède cette sorte de parapet et tiennent bon.

Le lieutenant de vaisseau Peltereau essaye alors d'enlever la barricade d'assaut. Avec ses fusiliers-marins, il arrive à cinquante pas de l'ennemi, mais la plupart, dont le brave Peltereau et l'abbé Blanc, l'aumônier du bataillon, tombent morts ou blessés et les Prussiens sont sauvés. A ce moment décisif, la colonne Lavoignet est restée inactive au sud du Bourget[1].

A la Verrerie, la 3e compagnie du régiment Reine-Élisabeth a été moins vivement attaquée. Elle prévoit une attaque, non vers la grand'rue, mais du côté de la lisière du Bourget, dans la direction de Drancy. L'apparition de nos troupes la surprend entièrement. Mais une forte grille sépare la Verrerie de la grand'rue, et les Prussiens ouvrent derrière elle un feu destructeur; 60 hommes se rendent aussitôt avec un officier, le reste s'enferme dans les maisons voisines ou s'éparpille au nord et au sud. Là encore, notre offensive, mal conduite, a échoué[2].

« A ce moment, une vigoureuse attaque sur la droite, du côté de Drancy, aurait certainement amené la chute du Bourget. Cette action eût été facile, car les francs-tireurs de la division Berthaut, ayant à leur droite ceux de la division Courty, occupaient toute la ligne du chemin de fer en avant de Drancy. Mais le général Berthaut, contraint de se conformer aux ordres du vice-amiral, assistait passivement à cette lutte. Il prit néanmoins ses dispositions pour se porter immédiatement sur le village si l'ordre lui arrivait. La brigade Miribel s'avança jusqu'à la route de Drancy au Bourget, formant deux colonnes : le régiment du Loiret à droite, le régiment de la Seine-Inférieure à gauche.

---

1. Kunz, p. 58; La Roncière, p. 242 et suiv.; Ducrot, tome III, p. 156. — Cette inaction tient peut-être à ce que nous essayions alors de battre en brèche le mur blanc (Kunz, p. 61).
2. Kunz, p. 58.

he-
ur-

et.
ni-
és,

gi-
nt
au
à-
ue
rt
la
ec
te
nt
ge
e
e
s
i
t
e
s
-
é

80

ru
ri
ve
pr

la
ci
P
m
d
B

b
n
d
s
ri
f
c
p
d

c
E
l
(
I
a
I
r
s
c
c
-

(
c

« Le 125e de ligne, de la division Courty, est en même-temps envoyé à la Suiferie pour soutenir l'attaque du Bourget[1]. »

D'ailleurs, les renforts ennemis atteignent Le Bourget. Une patrouille envoyée du Blanc-Mesnil est tombée au milieu de nos fusiliers marins. Ses cinq hommes sont blessés, mais ils rapportent des nouvelles.

Il est plus de 9h 15[2]. Aussitôt une compagnie (9e du régiment Empereur-Alexandre) se jette dans Le Bourget (avant 9h 45) et attaque celles de nos fractions qui combattent au nord du chemin de Dugny. Vers 10h 45 seulement, c'est-à-dire près de trois heures après le début du combat, sept nouvelles compagnies accourent de Pont-Iblon[3]. De concert avec la précédente, elles cheminent de chaque côté de la grand'rue. En quelques instants la liaison est rétablie avec les hommes restés autour du capitaine von Altrock. De même la Verrerie est tout à fait dégagée et des fractions se jettent vers la mairie et le parc. Mais les fusiliers-marins et le 138e défendent énergiquement leur conquête. La barricade de Dugny, l'église, une fabrique au nord-ouest doivent être prises d'assaut. Le 3e bataillon du 138e, resté trop longtemps en réserve près du cimetière, tente une contre-attaque qui est repoussée après un commencement de succès[4]. Il est 11 heures et demie[5]. Lamothe-Tenet, « décimé par notre canon autant que par celui de l'ennemi, ne se sentant pas soutenu, se voyant menacé d'être entouré... se décide à ordonner la retraite[6] ». Elle se fait rapidement, non sans de grosses pertes.

---

1. Ducrot, tome III, p. 157. Voir plus haut, p. 61, au sujet de l'inaction de la division Berthaut.

2. Heure française. Le major Kunz écrit après 8 heures et demie (p. 58). M. Duquet (p. 90) et l'*État-major prussien*, tome IV, p. 773, portent l'intervention du premier renfort à 9 heures.

3. Le 1er bataillon du régiment Empereur-François et les 6e, 7e, 8e compagnies du régiment Reine-Élisabeth. La dernière a laissé 68 hommes à Gonesse (Kunz, p. 59); l'*État-major prussien* (tome IV, p. 773) porte à 10 heures l'intervention de ces 7 compagnies.

4. Kunz, p. 59 et 60. — Ce bataillon faisait partie de la colonne Hanrion.

5. La Roncière, p. 243; Ducrot, tome III, p. 157, écrit « vers 11 heures ».

6. Ducrot, *ibid.* — D'après les Allemands, notamment Kunz, p. 60, notre

L'ennemi nous couvre de balles, surtout lorsque nous dépassons la Mollette vers La Courneuve. Notre batterie de 4 protège la fin de ce mouvement. Mais une compagnie du 138e enfermée dans un enclos sur le chemin de Dugny est enlevée presque tout entière ; d'autres groupes, cernés dans le village, sont contraints de déposer les armes après une résistance acharnée. Il est près de midi 45 quand Le Bourget est entièrement reconquis[1].

C'est seulement au moment de la retraite que le général Hanrion a déployé sa brigade à l'ouest du Bourget. Pourtant, il a reçu, vers 10h 30, l'ordre de se porter en avant et il est à La Courneuve[2]. Quelques centaines de mètres le séparent du Bourget. Par suite de quelle cause met-il plus d'une heure à effectuer son mouvement? Sa brigade prend une part insignifiante à l'action[3].

Quant à la colonne Lavoignet, elle engage seulement le 134e et les francs-tireurs de la Presse. Pas plus que le 11e bataillon des mobiles de la Seine, le 6e régiment de mobiles (Seine) ne prend part au combat, inaction qui tient sans doute autant à la démoralisation de ces troupes qu'à la faiblesse du commandement[4]. Notre échec n'en est pas moins complet, malgré d'heureux débuts. L'ennemi a perdu 348 hommes seulement; le corps d'armée de Saint-Denis en a plus de 800 hors de combat[5].

---

retraite n'aurait été rien moins que volontaire; 2 compagnies des tirailleurs de la garde avaient renforcé les 13 compagnies déjà au Bourget (*État-major prussien*, tome IV, p. 774).

1. Heure française; environ midi, d'après Kunz (p. 60); vers 11 heures et demie (*État-major prussien*, tome IV, p. 774).

2. La Roncière, p. 243; Ducrot, tome III, p. 156.

3. Sauf le 3e bataillon du 138e. Le 135e perdit 3 hommes. L'*État-major prussien* (tome IV, p. 773) écrit à tort que la colonne Hanrion fut engagée.

4. Kunz, p. 61 : le corps d'armée de Saint-Denis avait engagé seulement 5,200 fusils sur 11,500 dont il disposait; 6,300 restaient en réserve!

5. Voir le détail aux Annexes.

CHAPITRE XIII

DÉMONSTRATION DE DUCROT

Intervention de Ducrot. — Offensive de Bellemare. — Combat d'artillerie. — Offensive des Allemands. — Retraite. — Résultats.

Depuis le matin, Ducrot tient ses troupes massées entre Drancy et Bondy. A la fusillade vive et prolongée du Bourget, il distingue sans peine que La Roncière rencontre une résistance imprévue. « D'après les instructions[1] », la 2e armée ne doit se porter en avant qu'après la prise du Bourget, au signal d'un drapeau hissé sur le clocher. Elle marchera sur le chemin de fer de Soissons, puis sur Le Blanc-Mesnil, Aulnay et Sevran.

Il est presque superflu de dire quelle imprudence il y a à faire dépendre toute l'action d'un accident de guerre, tel que la prise du Bourget. Le meilleur moyen de la faciliter, d'ébranler fortement l'ennemi, serait de prendre l'offensive sur la ligne de Merlan à La Courneuve. Attendre placidement le résultat du combat à notre extrême gauche pour engager le gros de l'armée est inexplicable. Ce n'est certes pas ainsi que procéderait Trochu s'il avait la moindre foi dans le succès. Visiblement, il combat parce qu'il y est forcé, parce que ses collègues et la population de Paris tout entière l'exigent. Rien de plus.

---

1. Ducrot, tome III, p. 159. — Le général ne spécifie pas de qui viennent ces instructions. Ce ne sont ni celles de la 2e armée pour le 21 décembre (Ducrot, tome III, p. 391), ni le *dispositif* du corps d'armée de Saint-Denis (*Ibid.*, p. 398). Les premières sont ainsi conçues, en ce qui touche ce point spécial : « Lorsque ces premiers mouvements auront été exécutés, et que nous serons maîtres du terrain depuis Le Bourget jusqu'au point où la route des Petits-Ponts traverse le chemin de fer... nous reprendrons l'offensive ». Il s'agit sans doute de prescriptions verbales données au conseil de guerre du 20 décembre. Trochu (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 481) écrit : « Préalablement à la bataille, nous n'aurions à enlever à l'ennemi, pour assurer à notre gauche un point d'appui, qu'une seule position, Le Bourget. »

Quoi qu'il en soit, Ducrot, se rendant compte de la situation et voyant les renforts ennemis affluer vers Le Bourget, pense très justement qu'il faut agir sans retard. N'attendant pas les ordres de Trochu, resté sur la route de Lille, il porte en avant la division Bellemare, à cheval sur la route des Petits-Ponts, et déploie de l'artillerie au nord-est de Drancy (9 heures[1]). Il serait beaucoup plus naturel de jeter au delà de la ligne de Soissons les divisions Berthaut et Courty, les plus rapprochées du Bourget. Sans doute on assurerait ainsi la prise de ce village, tandis que l'offensive prise par Ducrot à son centre ne peut exercer qu'une influence très indirecte sur la droite prussienne[2].

Après une courte fusillade, les francs-tireurs du général de Bellemare enlèvent la ferme de Groslay[3], qui est aussitôt mise en état de défense par les sapeurs du génie; ils refoulent les tirailleurs embusqués le long du Moleret et bordent le chemin de fer de Soissons. La brigade Colonieu, qui suit à petite distance, vient garnir l'intervalle entre le petit bois de Groslay et le chemin de Drancy au Blanc-Mesnil, en se bornant à observer la ferme de Nonneville[3]. La brigade Fournès est en deuxième ligne, entre Groslay et l'Alouette. En même temps, la division Mattat et la brigade Reille, traversant le canal de l'Ourcq, viennent s'établir en réserve à l'ouest de la route de Bondy à Drancy. Les francs-tireurs du général Mattat et la compagnie des Tirailleurs parisiens les

---

1. Ducrot, tome III, p. 159. — L'historique de la division Bellemare porte 8h 35 (A. Duquet, p. 98).

2. A. Duquet, p. 99. — Le général Trochu écrit : « Tardivement informé de l'échec de la colonne Lavoignet, ne sachant rien encore de la situation du commandant Lamothe-Tenet, surpris et mécontent de l'immobilité de la division Berthaut, réserve principale (j'ignorais que l'amiral de La Roncière, sans doute assuré du succès de ses troupes, lui avait prescrit de ne s'engager que sur son appel), j'envoyais à cet officier général l'ordre d'agir sans délai ». Ducrot ne fait aucune mention de ce fait, qui paraît très vraisemblable. En tout cas, Berthaut n'engagea que son artillerie.

3. Ducrot, tome III, p. 159; les 2e et 3e bataillons du 136e entre Groslay et le petit bois de ce nom, détachant 2 compagnies pour observer la ferme de Nonneville; le 1er bataillon du 136e et le régiment du Morbihan derrière le remblai du chemin de fer, entre Groslay et le chemin du Blanc-Mesnil à Drancy.

couvrent vers l'est, en se reliant dans la direction de Bondy aux troupes de l'amiral Saisset[1].

La division Faron est en réserve à l'ouest, vers la Patte d'oie de Bobigny, avec Susbielle à sa gauche. Plus en arrière encore, la garde nationale occupe Pantin, Noisy-le-Sec, Merlan, Rosny, Neuilly-sous-Bois. On voit avec quelle timidité se prononce notre mouvement. Nulle part la 2e armée n'a été en contact avec l'ennemi. Pourtant, elle dispose d'un effectif numérique de beaucoup supérieur au sien. Mais il est surtout échelonné en arrière. Ainsi que l'a dit M. Duquet, le 21 décembre pourrait être à juste titre nommé « la journée des réserves[2] ». Il semble que l'unique préoccupation du commandement soit d'engager un minimum de combattants.

En même temps qu'une partie de la division Bellemare, Ducrot déploie un grand nombre de batteries. C'est, en avant de Drancy et le long du chemin de fer, l'artillerie divisionnaire des généraux Berthaut et Courty, afin de contrebattre les pièces prussiennes vers Le Blanc-Mesnil et de tirer contre des colonnes en marche sur Le Bourget. Deux batteries de 4 (division Bellemare) s'établissent derrière le remblai à l'est du chemin du Blanc-Mesnil à Drancy, avec les mêmes objectifs. Quatre autres batteries[3] sont à l'ouest du Moleret, tirant sur Aulnay, sur les pièces en avant et sur Nonneville.

En deuxième ligne, deux batteries de 7 de la réserve générale prennent position sur une éminence à droite de Drancy. C'est un total de 84 pièces qu'il serait facile d'accroître dans de très fortes proportions, car l'artillerie des divisions Mattat, Faron, Susbielle, la réserve générale, une grande partie des réserves des 1er et 2e corps restent inactives.

Le feu commence à 11 heures sur toute la ligne. « Les

---

1. Ducrot, tome III, p. 160.
2. *Paris, second échec du Bourget, perte d'Avron*, p. 84.
3. Ducrot, tome III, p. 161. — Sans doute 1 batterie de canons à balles (division Bellemare), 2 batteries de 12 de la réserve du 2e corps (*Instructions* de la 2e armée pour le 21 décembre, Ducrot, tome III, p. 396). Nous ignorons ce qu'était la 4e. Le major Kunz en fait, sans raison apparente, une batterie de 12 (p. 62).

Allemands nous répondent vigoureusement » bien qu'avec des forces de beaucoup inférieures. En effet, trois batteries de la garde ont ouvert le feu entre Le Blanc-Mesnil et Aulnay (10h 45[1]) contre la gauche de Ducrot. Au bout d'une heure seulement elles sont renforcées par six autres, qui bordent le chemin du Bourget au Blanc-Mesnil. Ce total de 54 pièces tient en échec les nôtres[2].

Tandis qu'elles échangent une canonnade plus bruyante qu'efficace, une brigade de la division Susbielle remplace à Drancy celle du général Bocher. Ducrot s'apprête à continuer son mouvement offensif, sans beaucoup d'ardeur, quand, vers midi, il reçoit du gouverneur le télégramme suivant : « L'attaque du Bourget paraît avoir échoué, nous n'avons plus de point d'appui à gauche ; votre mouvement sur Aulnay et Blanc-Mesnil ne peut continuer ; arrêtez-vous[3]. »

Ainsi, notre échec sur un point du champ de bataille, devant moins de quatre bataillons prussiens, suffit pour empêcher Trochu de continuer l'opération annoncée avec tant de fracas. Rien ne prouve mieux combien sa détermination est peu sérieuse ; il n'a entendu faire qu'une démonstration bruyante, imposer silence à ceux qui accusent son inaction. Ce n'est point ainsi qu'on peut vaincre.

« Dès lors, le combat ne consiste plus qu'en une violente canonnade de part et d'autre. Le Bourget évacué par nos troupes, l'artillerie de la division Berthaut y concentre aussitôt son feu... » Celle du général Courty, à sa droite, est quelque peu éprouvée par les projectiles ennemis et se retire. Au centre, nous n'avons plus que les deux batteries de 7

---

1. Heure française. Le major Kunz écrit 10 heures.

2. *État-major prussien*, tome IV, p. 775 ; Kunz, p. 61 : 5 batteries lourdes, 2 légères, 2 à cheval. — D'après le général prince zu Hohenlohe-Ingelfingen, *Lettres sur l'artillerie*, traduction Jœglé, p. 107, la garde aurait engagé 11 batteries. Ducrot écrit que les Allemands « font avancer batteries sur batteries ; dix ou douze, prenant position sur le plateau entre la Morée et la Mollette, luttent avec notre artillerie du chemin de fer, pendant que les batteries de position d'Aulnay et de Sevran canonnent notre flanc droit » (tome III, p. 162). Les récits allemands ne font aucune mention de ces batteries de position, mais bien d'une seule batterie de la garde placée sous Sevran.

3. Ducrot, tome III, p. 162 ; Trochu, *Œuvres posthumes*, p. 483.

placés à l'est de Drancy, quatre pièces de 24 court établies dans le parc Ladoucette, trois canons de 16c venus de Bondy au même point. Sur leur droite, les deux batteries du général de Bellemare établies derrière le chemin de fer ont aussi beaucoup à souffrir. Mais elles sont renforcées par une troisième, de mitrailleuses, qui tirait jusqu'alors sur Sevran et vient s'établir à l'est du Moleret, après l'avoir franchi sur son pont volant.

La canonnade se prolonge ainsi, presque sans effet pour les deux infanteries. Nos pièces de campagne sont efficacement soutenues par l'artillerie des forts, surtout celle de Noisy. Les deux batteries de 7 établies à découvert près de Drancy souffrent assez pour que l'une d'elles doive se retirer. Enfin, Trochu, las de cette inutile dépense de munitions, donne l'ordre de la retraite aux batteries les plus avancées. Il est environ 3 heures et demie[1].

Au moment où l'artillerie du général de Bellemare se retire, deux compagnies prussiennes parties d'Aulnay se porte sur le remblai du chemin de fer occupé par les mobiles du Morbihan. Avec l'aide de deux pièces venues de Sevran, elles arrivent à courte distance et menacent de nous déborder par l'intervalle de la ligne ferrée et de la route des Petits-Ponts. Il faut que le chef de bataillon Buriel, du Morbihan, se jette au-devant d'elles avec quelques-unes de ses compagnies. En même temps, le colonel Colonieu porte une partie du 136e en avant de Groslay. L'offensive allemande est arrêtée et notre retraite s'effectue sans désordre.

Dans la soirée, la 2e armée bivouaque entre Bondy et Aubervilliers, derrière une ligne d'avant-postes qui passe par Groslay, Drancy, la Suiferie, La Courneuve[2].

L'inutile et théâtrale démonstration du 21 décembre a

1. Ducrot, tome III, p. 163. — Trochu écrit, p. 484 : « Vers 4 heures du soir, après avoir envoyé au général Ducrot l'ordre de s'arrêter, je me transportais à Drancy... ».

2. Ducrot, tome III, p. 164; *Historique de la division Bellemare*, cité par M. A. Duquet, p. 104. — L'*État-major prussien*, tome IV, p. 775, et le major Kunz, p. 64, représentent ce combat comme un succès pour l'ennemi. Ses deux compagnies perdirent 1 officier et 11 hommes, ce qui donne à penser que l'action fut peu sérieuse.

causé des pertes presque nulles à la 2e armée, aussi bien qu'à l'ennemi : 189 hommes pour les troupes de Ducrot et 69 pour la garde prussienne[1]. Elle prouve jusqu'à l'évidence que l'esprit offensif manque entièrement aux défenseurs de Paris. Il semble qu'il ait disparu lors de notre échec de Champigny.

---

1. Voir aux Annexes. — Les 56 pièces engagées par l'ennemi brûlèrent 3,817 gargousses; il mit en ligne 25 compagnies, moins de 7 bataillons, en outre des 14 et demi qui combattirent au Bourget (Kunz, p. 66).

La 2e armée était ainsi répartie dans la soirée :

2e corps : Division Mattat, la 1re brigade en arrière de Bondy-Drancy, avec un poste à la ferme de Groslay; la 2e brigade, entre les routes des Petits-Ponts et de Metz; la division Bellemare, à La Folie-Bobigny.

Corps de réserve : Francs-tireurs de la division Faron et 122e, à Drancy; le reste, en arrière du Petit-Drancy.

1er corps : 4e bataillon de la Seine-Inférieure, entre Drancy et la Suiferie; 125e de ligne, entre la Suiferie et la Courneuve;

Division Courty, bivouaquée à Bobigny; division Berthaut, près de la Croix de Flandre; division Susbielle en avant du fort d'Aubervilliers (Ducrot, tome III, p. 164). Cette répartition diffère beaucoup de celle indiquée par le *Journal de marche de la 2e armée* (Ducrot, tome III, p. 417).

CHAPITRE XIV

COMBATS DE VILLE-ÉVRART ET DE MAISON-BLANCHE

Prise de Ville-Évrart et de Maison-Blanche. — Combat d'artillerie. — Surprise de Ville-Évrart. — Retraite des Saxons. — Panique d'une partie de nos troupes.

La diversion confiée à la 3e armée débute mal. La brigade Blaise, partie de Rosny, est arrêtée vers dix heures, sur la route de Neuilly-sur-Marne, par une forte coupure que nous avons creusée autrefois. Le général de Malroy fait chercher la compagnie du génie attachée à sa division : elle n'a pas reçu les derniers ordres et s'est rendue à Villemomble, sa destination primitive. Heureusement, un officier trouve une voie détournée et la marche reprend[1]. La brigade traverse Neuilly-sur-Marne et se porte sur Ville-Evrart, tandis qu'à sa gauche celle du commandant Salmon marche du plateau d'Avron sur la Maison-Blanche, une sorte de château, entouré d'un parc clos de murs. Une troisième brigade, général Dargentolle, appuie leur mouvement vers Neuilly-sur-Marne. Elle-même est soutenue par la garde nationale mobilisée, qui doit occuper le plateau d'Avron, Neuilly-Plaisance, en se reliant à Fontenay[2].

Ce mouvement s'opère avec lenteur. Des fractions de la brigade Salmon s'égarent et il faut les remettre en bonne voie. Cependant, le général Blaise traverse Neuilly, qui est inoccupé, et se porte sur Ville-Evrart, d'où part une fusillade très vive. Deux batteries[3] ouvrent le feu contre ce groupe de bâtiments, vaste asile de fous encore inachevé et limité

---

1. Favé, p. 78; la brigade compte seulement 4 bataillons, le 1er du 111e et le 112e de ligne (Colonel de Ponchalon, p. 198).
2. Vinoy, p. 304.
3. L'une de 4, l'autre de 12, à 800 mètres de Ville-Évrart, sur la route et au nord (Favé, p. 79). Elles sont renforcées d'une 3e, de 4, placée au sud, puis d'une batterie de mitrailleuses au nord de Neuilly (Ducrot, tome III, p. 176).

vers l'est par un grand parc qu'entoure un mur de six à huit pieds.

De leur côté, les Wurtembergeois mettent douze pièces en batterie près de Noisy-le-Grand[1]. Elles tirent, non sur Neuilly, où la brigade Blaise est pourtant à très courte portée, mais sur le plateau d'Avron. Leurs obus mettent même en fuite un grand nombre d'ouvriers civils, employés à nos travaux de défense[2].

Dans l'intervalle, la brigade Salmon est enfin descendue dans la plaine, pour marcher sur la Maison-Blanche. Bien qu'elle soit, fort maladroitement, en colonnes serrées, les obus ennemis, s'enfonçant dans le sol humide, lui font peu de mal. Elle continue sa marche[3].

En même temps, le général Blaise aborde Ville-Évrart. Ses tirailleurs (1er bataillon du 111e de ligne), d'abord arrêtés par le ruisseau à l'ouest, le franchissent à gauche de la route de Strasbourg et leur apparition suffit à mettre l'ennemi en fuite. Notre artillerie continue néanmoins à couvrir Ville-Évrart d'obus. Il faut que le lieutenant de vaisseau Conneau fasse arrêter son feu[4].

De même, les Saxons nous abandonnent la Maison-Blanche. De ces deux points, ils gagnent la position défensive préparée au Chênay pour les recueillir, laissant des prisonniers entre nos mains[5]. Ils rassemblent ensuite le gros de

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 776; Kunz, p. 76. — Dans l'après-midi ces batteries furent renforcées d'une troisième. Le général Vinoy, p. 305, les place entre Noisy et Villiers; il ajoute qu'elles furent renforcées d'une batterie de 8 pièces tirant de Noisy.

2. Vinoy, p. 306.

3. Elle forme deux colonnes : l'une de 2 bataillons du 137e de ligne, du 1er bataillon de marche d'infanterie de marine, d'une batterie et de 4 mitrailleuses, marche sur la lisière sud; l'autre, 2e et 3e bataillons d'infanterie de marine, se porte sur la lisière nord. Le 4e bataillon d'infanterie de marine et le 22e chasseurs à pied sont en réserve. Deux compagnies du 4e bataillon servent de soutien aux deux autres batteries (Ducrot, tome III, p. 177; Kunz, p. 77).

4. Favé, p. 83.

5. Vinoy, p. 307; Ducrot, tome III, p. 178. — L'*État-major prussien*, tome IV, p. 776, n'indique pas la composition de ces avant-postes, qui appartenaient au 107e (saxon). D'après Kunz, p. 76, il y avait une compagnie dans la Maison-Blanche et autant à Ville-Évrart. Ducrot indique midi pour la prise de ce dernier point; Kunz, environ 1 heure et demie.

leurs forces (15 bataillons et 54 pièces) à Chelles et Montfermeil, pour résister à l'attaque qu'ils croient imminente[1].

Les batteries wurtembergeoises suivent ce mouvement de retraite, sous le feu d'Avron, et tirent sur une batterie de la division d'Hugues, bientôt soutenue par une seconde. L'artillerie du général Favé, abritée jusqu'alors par les constructions de Neuilly, se porte à l'angle nord-est du parc pour tirer sur Petit-Paris, au débouché du pont de Gournay. Elle est prise pour objectif par les pièces wurtembergeoises. Le feu est vif. Du plateau, six pièces de marine et autant de canons de 7 peuvent seuls prendre part à l'action. Le général Favé est blessé, son artillerie à peu près réduite au silence (vers 4 heures) et l'action cesse bientôt, sans que nous ayons réellement abordé l'ennemi[2].

A la nuit, les pièces wurtembergeoises dirigent quelques obus sur des mobilisés groupés autour de grands feux, près de Neuilly, et les mettent en désordre.

Cette inoffensive démonstration terminée, Vinoy replie la brigade Salmon sur le plateau d'Avron, lui prescrivant de laisser une grand'garde dans le parc de la Maison-Blanche; une autre occupera le cimetière entre ce point et Neuilly. Quant à Ville-Évrart, les généraux de Malroy et Blaise insistent pour s'y maintenir, faisant remarquer que nous y sommes couverts par les inondations de la Marne, par le canon d'Avron. Vinoy y consent, afin d'encourager les bataillons de Blaise, dont l'attitude était assez indécise dans la matinée[3]. L'artillerie se reporte sur Neuilly, où est restée la brigade Dargentolle. Plusieurs bataillons de mobilisés s'y sont également établis.

Cependant le prince Georges de Saxe donne l'ordre de

---

1. Kunz, p. 76.

2. Les canons de Favé durent cesser le feu, à l'exception de 2 pièces de 12 et de 3 mitrailleuses (Kunz, p. 78; Ducrot, tome III, p. 178; Favé, p. 87).

3. Vinoy, p. 309. — Le 1er bataillon du 112e occupe la lisière est du parc, avec 2 compagnies en avant-postes au dehors; le 2e bataillon est à la lisière sud; le 3e, à la lisière nord. Le 1er bataillon du 111e est en réserve à l'intérieur. Une ligne de sentinelles nous relie à la Maison-Blanche, mais à droite elles ne dépassent pas le canal, laissant inobservé l'espace entre lui et la Marne (Ducrot, tome III, p. 179; Kunz, p. 77).

reprendre les deux points enlevés à ses avant-postes. Un peu après 6 heures du soir[1], deux bataillons se portent à l'attaque, soutenus par quatre autres qui tiennent Le Chênay, Petit-Paris et Chelles. Les quatre compagnies poussées sur la Maison-Blanche y enlèvent notre grand'garde, presque sans tirer un coup de fusil; 6 officiers et 46 hommes sont ainsi faits prisonniers[2]. A Ville-Évrart, deux compagnies se jettent par surprise dans le parc, l'une au nord, l'autre au sud, tandis que les deux dernières abordent le mur est.

Nos mesures de sécurité sont très insuffisantes et le temps a beaucoup fraîchi depuis le matin. Les défenseurs ont cherché un abri dans les bâtiments, ou se tiennent groupés autour de grands feux. Tout d'un coup retentissent les premiers coups de fusil, à très courte distance. Les deux compagnies du 112e, de grand'garde au dehors du parc, sont surprises faisant leur cuisine et enlevées presque en entier. Telle compagnie allemande de 150 hommes fait 250 prisonniers. Le désordre est extrême. Quelques Saxons cachés dans les caves en sortent brusquement[3]. Le général Blaise cherche à rallier son monde, quand il est tué d'une balle en plein cœur. Le lieutenant-colonel Rogé, du 112e, qui prend le commandement, croit devoir prescrire la retraite immédiate sur Neuilly. D'autres officiers jettent l'alarme jusqu'au mont Avron, au fort de Rosny. Un lieutenant, nommé Schang, passe même à l'ennemi, en

1. Kunz, p. 80, écrit *vers 5 heures et demie* (heure allemande). Le compte rendu du conseil de guerre (L. Larchey, p. 203) dit vers 6 heures et demie.

2. Nous y avions 2 compagnies du 1er bataillon de marche d'infanterie de marine (dépêche du général d'Hugues à Vinoy, 9h55 du soir); 2 compagnies du 137e occupaient le cimetière. L'ennemi paraît n'avoir attaqué la Maison-Blanche qu'après cette heure (Dépêche du même au même, 11h05 du soir, Vinoy, p. 495 et suiv.). Voir Kunz, p. 80. Le colonel Schubert, *Das 12. Armeekorps während der Einschliessung von Paris*, dit que les Allemands prirent « quelques traînards ».

3. Vinoy, p. 311 et suiv.; Ducrot, tome III, p. 180; de Ponchalon, p. 200; d'Hérisson, p. 305. — L'*État-major prussien*, tome IV, p. 777, et le major Kunz, p. 81, ne font aucune allusion à ce fait. D'après le compte rendu du conseil de guerre (L. Larchey, p. 203), le général Blaise se serait opposé à la visite des caves, de peur de cas d'ivresse. Le récit de M. d'Hérisson paraît invraisemblable, quoiqu'il ait été témoin oculaire, dit-il.

plein combat, et ce fait déplorable rend le désarroi plus affreux[1].

Pourtant, quelques fractions embusquées dans le parc continuent à tenir ferme et les progrès de l'ennemi sont bientôt arrêtés dans cette direction. A plusieurs reprises, il en est rejeté. Il s'acharne surtout à franchir une brèche que le général Blaise a fait ouvrir pour y placer des mitrailleuses. Le mur seul sépare les combattants. On se tue à bout portant. C'est à qui de l'assaillant ou du défenseur s'emparera d'un créneau. L'arrivée de trois nouvelles compagnies permet simplement aux Saxons de garder le terrain conquis. Enfin le colonel von Lindemann doit reconnaître que la nuit rend impossible la conduite du combat; des Saxons se sont déjà entretués. Vers minuit il prescrit la retraite. Ses sept compagnies regagnent Le Chênay avec une perte de 73 hommes, mais emmenant plus de 600 prisonniers, dont 8 officiers[2].

Malgré les dépêches affolées qu'il a reçues du général de Malroy[3], Vinoy pense très justement qu'il ne peut engager de nouvelles troupes dans ce combat de nuit, dont la direction est impossible. « Envoyer des renforts serait un moyen sûr d'accroître la confusion déjà trop grande sur le point attaqué : on risquerait d'exposer... les nouveaux arrivants à se tirailler dans l'obscurité avec leurs propres camarades[4]. » De plus l'ennemi ne pourra se maintenir à Ville-Évrart, sous

1. Vinoy, p. 311 et suiv. — Voir les dépêches du général d'Hugues, 9h 55 et 11h 05 du soir, citées plus haut; une lettre du général de Malroy à Vinoy, datée de 1 heure et demie du matin (Vinoy, p. 496). Sept officiers, dont un médecin-major, furent traduits en conseil de guerre, à la suite de ces faits (L. Larchey, p. 203). Voici leurs noms : médecin-major Le Roy, capitaine Grinfeld, lieutenant Fournel, sous-lieutenants Masson, Paillard, Zeiter et Laurent.

2. *État-major prussien*, tome IV, p. 777; Kunz, p. 81. — Le feu continua jusqu'à 3 heures et demie du matin. D'après le colonel de Ponchalon, p. 198, le mérite de la résistance reviendrait en grande partie au chef de bataillon d'Hauteville, du 111e.

3. Citées par Vinoy, p. 495 et suiv. : « Je ne puis compter d'une manière certaine sur l'effort des hommes que j'ai encore sous mes ordres. Ils sont singulièrement impressionnés; je le constate, malgré mes efforts pour les maintenir à hauteur de leurs devoirs ».

4. Vinoy, p. 316.

le feu d'Avron. Vinoy prescrit donc de tenir sur place en attendant le jour. Mais il prépare un sérieux effort pour le lendemain. La brigade Salmon descendra du plateau et fera une démonstration sur la Maison-Blanche ou la partie est de Ville-Évrart, si l'ennemi y est encore. Sous sa protection, le général de Malroy ralliera ses troupes et évacuera l'asile pour se replier sur Neuilly, suivant l'ordre du gouverneur [1]. La retraite de l'ennemi rend ces préparatifs inutiles, mais elle ne modifie en rien la physionomie de ce combat, l'un des plus attristants du siège de Paris [2]. De Ville-Évrart, la panique a gagné Neuilly-sur-Marne et même au delà. Les bataillons de garde nationale en réserve dans Fontenay-sous-Bois, Neuilly-sous-Bois, Neuilly-Plaisance et Rosny lui sont une proie facile. « Bien qu'ils fussent séparés de l'ennemi par le village de Neuilly-sur-Marne, protégés par les bataillons de gendarmerie et couverts par le plateau d'Avron, un grand nombre de gardes nationaux prirent peur à la seule appréhension du danger; la pensée d'une attaque encore impossible, qui pourrait venir jusqu'à lui, fit fuir d'abord au fort de Rosny, puis au glacis de l'enceinte et enfin jusque dans Montmartre même le 200e bataillon... D'autres... montrèrent les mêmes symptômes de découragement et d'épouvante [3],

1. Dépêche du 21 décembre, 11h35 du soir, Vinoy, p. 310. Elle se termine ainsi : « Vous ne continuerez pas l'occupation des points dominés où sont vos avant-gardes; demain matin vous ferez retraiter vos troupes et attendrez mes ordres. »

2. Vinoy crut devoir écrire dans un ordre du 23 décembre : « Quoique surpris et privés de leur général, atteint mortellement au commencement de l'action, nos bataillons ont fait bonne contenance. Ils ont su résister courageusement, et ont pris ou tué une bonne partie des assaillants. » Le gouverneur attribue cet échec aux soldats : « Nos hommes ont, comme toujours, été très imprudents et très peu soucieux des instructions qui prescrivent, après chaque occupation, de fouiller soigneusement les caves, où l'ennemi se rend toujours. » (Télégramme à Vinoy, du 22 décembre, 5h22 du soir, Vinoy, p. 498).

3. Vinoy, p. 321. — Une lettre du commandant Dheu, du 32e bataillon, est tout aussi affirmative quant à cette panique : « ...Nous étions cantonnés à Plaisance, vers six heures et demie du soir, lorsque six soldats et caporaux et cinq officiers du 112e de ligne me furent annoncés successivement par nos hommes de garde, et déclarèrent que les Prussiens avaient occupé Ville-Évrart, massacré le 112e et rentraient dans Neuilly-sur-Marne, chassant devant eux la gendarmerie et l'artillerie, qui, en effet, à ce moment, traversait Plaisance au grand trot de ses chevaux.

« Le colonel du 24e, auquel le 32e est incorporé, me donna l'ordre de me

et une partie des hommes qui les composaient se dispersèrent de tous les côtés. »

---

replier sous les forts. On éveilla sans bruit les hommes, et j'emmenai mon bataillon, précédé et suivi d'autres bataillons ou débris de bataillons, dans une confusion inexprimable. Arrivé à un grand carrefour, en avant du fort de Rosny..., les médecins vinrent me déclarer que mes hommes, brisés de fatigue et n'ayant presque pas mangé, étaient incapables de supporter le froid en plaine, et que, si je ne me déterminais pas à rentrer dans Paris, j'aurais le lendemain des hommes gelés, et deux ou trois cents malades.

« La plupart des officiers et des gardes sont du même avis. En présence de ces observations..., je me suis décidé à donner l'ordre de rentrer dans Paris... » L'auteur de cet aveu naïf, mis aux arrêts par le général Clément Thomas, pour sa fuite en bon ordre, protesta en adressant aux journaux la lettre dont nous donnons des extraits (L. Larchey, p. 202).

CHAPITRE XV

AUTRES DIVERSIONS

Démonstration vers Stains. — Au Mont-Valérien. — Résultats d'ensemble. Retour du froid.

Pendant que cette démonstration a lieu à la droite de la 2e armée, d'autres, encore plus inutiles, se produisent à sa gauche. Vers 8 heures, le colonel Dautrement, qui dispose d'un peu plus de quatre bataillons[1], sans artillerie, porte trois colonnes, chacune d'un demi-bataillon, sur le moulin de Romainville, près de Stains. Elles sont précédées d'une forte chaîne de tirailleurs. A 400 pas, un peloton prussien qui occupe le moulin ouvre un feu lent, mais assez précis pour arrêter aussitôt nos mobiles, qui se couchent sur place. Deux des colonnes reprennent leur marche et entraînent les tirailleurs. Mais, à 250 pas, un feu rapide commence, si meurtrier que presque tous les assaillants font demi-tour. Quelques-uns continuent d'avancer, puis s'enfuient également. Une autre attaque poussée contre le château de Stains est rejetée de même. D'ailleurs les cinq compagnies prussiennes ont été renforcées de deux autres. Le colonel Dautrement se retire avec des pertes très sensibles, sans nul résultat[2]. Les deux batteries flottantes 1 et 4, qui descendaient la Seine, sont arrêtées par quatre batteries du IVe corps établies sur l'Orgemont et près de Saint-Gratien. Un bataillon de la garde nationale (68e de marche, Saint-Denis), chargé d'esquisser sous leur protection un mouvement sur Épinay, est obligé d'y renoncer presque aussitôt[3].

---

1. 10e, 12e, 13e, 14e bataillons des mobiles de la Seine, et 4 compagnies du 62e bataillon de marche de la garde nationale (Saint-Denis). Les compagnies prussiennes appartiennent aux 1er et 3e régiments à pied de la garde.

2. 10 officiers et 159 hommes de troupe hors de combat (Ducrot, tome III, p. 187). L'ennemi paraît avoir perdu 2 officiers et 44 hommes (*État-major prussien*, Annexes, tome IV, p. 289).

3. Rapport inséré au *Journal officiel* du 22 décembre.

COMB

Lehautcourt ⅓ Siège de Paris III.

Extrait de la

NANCY - LITH. BERGER-LEVRAULT & Cie

Des diversions plus insignifiantes s'il est possible, ont lieu aux abords du Mont-Valérien. A hauteur de Rueil, le chef de bataillon du génie Faure tente de jeter un pont entre la rive gauche de la Seine et l'île du Chiard (nuit du 21 au 22 décembre). Mais le feu de l'ennemi embusqué dans quelques maisons l'en empêche. Au matin, deux compagnies de francs-tireurs de Paris se jettent dans l'île, en s'aventurant sur les ruines du viaduc. Elles tiraillent durant une heure environ contre les landwehriens établis dans Chatou, sans leur causer aucune perte[1].

Enfin le général Noël a dirigé du Mont-Valérien, vers 7 heures, de fortes reconnaissances sur Longboyau, Buzenval et Montretout. L'ennemi y attache d'abord une certaine importance, parce qu'il voit là une menace pour Versailles, mais nos bataillons se retirent sans s'être engagés[2].

Telle est l'issue de cette sortie, si bruyamment annoncée. De la journée du 21 décembre, il reste une lutte héroïque, mais malheureuse au Bourget ; une pointe en avant, aussitôt arrêtée, vers Aulnay, un demi-succès suivi d'une honteuse échauffourée à Ville-Évrart. C'est un résultat bien mince pour un si grand déploiement de forces, sur un front si étendu. Nos pertes sont minimes, mais le froid va rapidement les accroître.

La température a, en effet, brusquement changé. Après une matinée brumeuse, le ciel se découvre et la gelée reprend. Le thermomètre descend à — 8° dans la plaine Saint-Denis, où nos troupes sont presque toutes bivouaquées, tandis que l'ennemi est au cantonnement. « Quelle cruelle soirée ! Quelle cruelle nuit ! Pour faire la soupe dans *ce camp du froid,* quelques grains de riz, quelques miettes de biscuit,

---

1. *État-major prussien,* tome III, p. 776 ; *Rapport militaire* du 21 décembre ; Lettre de plusieurs francs-tireurs, *Journal du siège,* publié par le *Gaulois,* p. 340. Nous eûmes 1 officier tué et 1 blessé. Ces francs-tireurs ajoutent : « Enflammés du désir de la vengeance, les francs-tireurs firent payer chèrement aux Prussiens la mort de leur chef... »

2. *Rapport militaire* du 21 décembre ; Louis Schneider, *l'Empereur Guillaume, Souvenirs intimes,* tome III, p. 144. L'*État-major prussien* ne mentionne même pas cette démonstration.

de l'eau qu'on puisait à grand'peine en perçant la glace du canal de l'Ourcq et qui gelait pendant le transport. La nuit arriva dès 4 heures, sombre, triste ; une bise du nord aiguë, déchirante, lacérait le visage des malheureux groupés autour de rares et chétifs feux de bois vert... La terre était trop dure pour qu'on pût enfoncer des piquets de tente... ; ils se brisaient.... ; bien peu dormirent cette nuit-là... et parmi les dormeurs, on constata dès le lendemain 900 cas de congélation[1]. » — « Ce soir-là j'entendis pour la première fois les hommes dire ouvertement : « Nous en avons assez[2]. » La période la plus douloureuse du siège va commencer, celle où la confiance s'émiette chaque jour, où les colères s'allument, où les privations deviennent toujours plus dures. Beaucoup sentent confusément que la fin du drame approche, sans pouvoir soupçonner quelles effroyables péripéties l'accompagneront.

---

1. Cité par Ducrot, tome III, p. 188, d'après Sarrepont, p. 384, sans qu'ils en indiquent la source. Voir également J. Favre, tome II, p. 195 ; le *Journal du siège*, publié par le *Gaulois*, p. 341 et 342.
2. D'Hérisson, p. 304.

CHAPITRE XVI

RÉFLEXIONS

Forces mises en mouvement. — Résultat. — Analyse de l'opération principale. But vrai de Trochu. — La diversion Vinoy.

Nous avons mis en ligne environ 70,000 fusils et 270 pièces de campagne le matin du 21 décembre, devant les positions de la garde prussienne. Derrière cette masse, de la cavalerie, un grand nombre de bataillons de mobilisés étaient en réserve; des démonstrations plus ou moins sérieuses ont eu lieu à droite et à gauche. C'est un total de 200,000 hommes, peut-être, que le général Trochu a fait mouvoir, tout cela pour que 5,200 hommes attaquent sérieusement Le Bourget et 3,000 Stains, tandis que le reste demeure à peu près inactif[1] ! Quelle disproportion entre l'effort apparent et le résultat ! Pour l'observateur impartial, « il est difficile de croire que les généraux Trochu et Ducrot voulaient sérieusement sortir de Paris le 21 décembre ». Cette journée est moins une action de guerre qu'une « représentation théâtrale, à laquelle on pourrait donner le titre de : « Beaucoup de bruit pour rien[2]. » On a cédé simplement à la pression de l'opinion publique. On a voulu « faire quelque chose », parce que des voix impérieuses le demandaient, mais on n'attendait qu'un prétexte pour arrêter l'entreprise commencée et on s'est hâté de le saisir. « Cette comédie est payée un peu cher, du sang de 1,800 morts ou blessés[3]. » Rien de moins rationnel que la direction imprimée à nos troupes et, dans cette constatation, nous sommes obligé de réunir le gouverneur à son principal lieutenant. Voyons en effet le détail des opérations.

---

1. Kunz, p. 70.
2. Kunz, p. 71.
3. Kunz, p. 72.

La 2e armée et le corps de Saint-Denis sont étroitement concentrés sur le front nord-est de Paris, en présence de forces numériques de beaucoup inférieures. Nous pouvons combattre à raison de trois contre un au moins[1]. Dans ces conditions, il semble inexplicable que toute l'action doive pivoter autour de la prise d'un point de la ligne allemande, attaqué par moins d'un dixième de nos forces. Sur presque tout notre front, nous restons inactifs, sans même tirer un coup de canon, attendant que l'extrême gauche ait enlevé Le Bourget, ce village tant dédaigné par Trochu à la fin d'octobre et auquel il découvre maintenant d'importantes propriétés stratégiques[2]. N'est-il pas évident qu'une action offensive de la 2e armée faciliterait la prise de ce village? Pourquoi renoncer de prime abord au bénéfice qui en résulterait, bénéfice certain, quelles que soient les circonstances? Si Le Bourget possède une telle valeur que l'échec du corps de Saint-Denis rendrait toute l'opération impossible, pourquoi ne pas le faire attaquer plus énergiquement, pourquoi aussi ne pas faciliter la tâche de La Roncière par une vigoureuse offensive sur tout le front de l'armée?

Ainsi la responsabilité du général Trochu n'est pas douteuse dans cette conception première. Il y rattache, nous l'avons vu, une singulière espérance : celle que l'ennemi, nous voyant déployer dans la plaine Saint-Denis de grosses masses d'infanterie, croira devoir répondre à cette provocation et engager aussi les siennes[3]. Une idée de cette ampleur n'a pas à être discutée.

Mais le gouverneur de Paris n'est point seul à porter la faute de la direction imprimée mal à propos au combat. A Châtillon, à Champigny, Ducrot a montré qu'il est homme d'initiative, nullement disposé à suivre servilement les instructions qui lui sont données : « Au cours de sa belle car-

1. Le major Kunz, p. 49, évalue les trois brigades du corps de Saint-Denis, engagés au Bourget, à 11,500 fusils et 6 pièces; la 2e armée à 54,600 fusils et 264 pièces.

2. Voir Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 315 et 483; Ducrot, tome II, p. 14, et tome III, p. 143.

3. Voir plus haut, p. 11.

rière, le vaillant général, qu'il fût chef ou subordonné, n'a jamais été, notoirement, d'un autre avis que le sien[1]. » Si le gouverneur a obéi à une idée fausse en lui imposant l'inaction jusqu'à la prise du Bourget, si La Roncière a aggravé cette erreur en demandant aux divisions Berthaut et Courty de ne point attaquer ce village en même temps qu'il serait abordé par ses trois colonnes, pourquoi Ducrot ne fait-il pas acte d'initiative? Pourquoi ne pas transformer l'attaque principale en utile diversion et reporter promptement l'action sur un autre point[2]? Puisque Trochu néglige de le faire, cette tâche revient de droit à Ducrot. Il intervient en effet, bien que Le Bourget ne soit pas enlevé par nous, mais à droite et au centre, point du tout à gauche où son action serait indispensable pour sauver la colonne Lamothe-Tenet. D'ailleurs son intervention est tardive, hésitante; il s'engage à regret, semble-t-il, et Trochu interrompt bientôt cette timide ébauche d'offensive. Le tableau seul de nos pertes montre combien leur poids est inégalement réparti. La grande majorité des corps engagés est tenue à l'écart du feu. C'est le 116e de ligne qui a 1 blessé en tout et pour tout; les 125e et 126e qui n'en ont aucun ; la division Mattat entière, dont quatre hommes sont hors de combat; le corps Faron, qui en a un seul. Que dire des bataillons de mobilisés restés encore plus loin des projectiles? Même le corps de Saint-Denis, le plus engagé, ne met pas en ligne ses propres réserves. On ne voit que réserves partout. C'est la journée des réserves, selon le mot de M. Duquet.

Ainsi, de quelque façon qu'on l'envisage, on ne peut prendre au sérieux cette tentative du gouverneur. « On a, le 21 décembre, joué avec le sang de 2,000 Français[3]. » On a voulu donner à Paris l'illusion d'une action de guerre, rien de plus. Mais combien ce calcul est faux ! Quand la population se rendra compte des faits, elle verra qu'elle a été im-

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 280.
2. Kunz, p. 72; Colonel Lecomte, *Relation historique et critique de la guerre de 1870-1871*, tome III, p. 445.
3. Kunz, p. 72.

pudemment jouée et sa révolte sera unanime. Elle espérait une bataille décisive, elle n'a eu qu'une escarmouche[1]. Où sont « les sentiments, les espérances, les fermes résolutions », dont était remplie l'âme du gouverneur[2] ?

Une note parue au *Journal officiel* du 23 aggravera encore ces impressions. Il semble qu'on y entasse à plaisir les affirmations imprudentes. « La journée d'hier n'est que le commencement d'une série d'opérations. Elle n'a pas eu, elle ne pouvait guère avoir de résultats définitifs. Mais elle peut servir à établir deux points importants : l'excellente tenue de nos bataillons de marche engagés pour la première fois, qui se sont montrés dignes de leurs camarades de l'armée et de la mobile, et la supériorité de notre nouvelle artillerie qui a complètement éteint les feux de l'ennemi[3]... » S'il en est ainsi, pourquoi avoir arrêté Ducrot? Que pensera Paris quand il verra une complète inaction succéder à cette apparence de combat? L'excellente tenue des bataillons de la garde nationale est une amère dérision. Ils ont été placés le plus loin possible du feu, et cette épreuve, si adoucie qu'elle ait été pour eux, n'a pas toujours réussi[4]. « La supériorité de notre nouvelle artillerie » n'a pas été mieux démontrée. Les Allemands ont forcé plusieurs de nos batteries à la retraite et, malgré l'appui des forts, ont tenu devant un nombre de pièces de beaucoup supérieur au leur. Ce n'est pas « l'état de l'atmosphère » qui nous a empêchés de prendre Le Bourget, mais bien quatre bataillons prussiens, aidés par nos dispositions vicieuses[5].

---

1. J. Favre, tome II, p. 189 ; Kunz, p. 72.

2. Ordre du 18 décembre 1870. — Le premier rapport, daté du 21, à 2 heures, est ainsi conçu : « L'attaque a commencé ce matin sur un grand développement, depuis le Mont-Valérien jusqu'à Nogent. Le combat est engagé et continue avec des chances favorables pour nous sur tous les points... ». *Signé* Schmitz (L. Larchey, p. 203).

3. *Journal officiel* du 23 décembre; Ducrot, tome III, p. 189 ; Jules Favre, tome II, p. 196. Cette note est datée du 22 décembre, à 3 heures, et signée Jules Favre.

4. Voir plus haut, p. 94. Leurs bataillons étaient à 5 kilomètres du vrai champ de bataille (Ducrot, tome III, p. 190).

5. Le 26 décembre, le général Trochu invoque une autre explication non moins invraisemblable : « Le dernier échec du Bourget ne vient que de ce

En tant que conception, la diversion du général Vinoy laisse autant à désirer que l'opération principale. L'ancien commandant du 13e corps a une idée juste : celle d'attaquer les hauteurs du Raincy-Montfermeil, afin de dégager la 2e armée. Sans doute l'attaque sera dure ; l'ennemi occupe un terrain favorable à la défense, sur lequel il a construit des batteries qu'il démasquera bientôt contre le plateau d'Avron. Mais il ne peut nous résister que de front; nos colonnes seront efficacement soutenues par le canon du plateau. La forêt de Bondy, attaquée de front par Ducrot, sur le flanc gauche par Vinoy, peut être plus aisément enlevée.

Le gouverneur en juge d'autre sorte. Sous prétexte d'éviter que « nos troupes soient assommées par notre artillerie de position, dont tous les feux convergent vers la forêt de Bondy », il prescrit à Vinoy de cheminer le long de la Marne, sur « le pont de Gournay » [1]. Mais ce pont n'a pas toute l'importance qu'il lui prête. Plusieurs autres existent en amont, de sorte qu'il n'est pas le « passage de toutes les masses et de tous les convois ennemis ». Même s'il tombait aux mains de Vinoy, les communications des Allemands ne seraient pas coupées entre les deux rives.

D'ailleurs, pour y arriver, la tâche est singulièrement difficile. Vinoy, qui dispose de très peu d'artillerie, va marcher le long de la Marne, en ayant sur son front les hauteurs de Chelles, sur sa droite celles de Bry, Noisy, Champs, à portée de battre très efficacement la vallée et qu'il ne peut attaquer, puisqu'il en est séparé par la rivière. Comment, dans ces conditions, franchira-t-il le défilé compris entre Petit-Paris et Ville-Évrart? Ses colonnes seront rapidement con-

---

qu'un régiment s'est débandé; l'artillerie a cru que l'ennemi avait repris les positions et a malheureusement tiré sur les points encore occupés par la marine, dont les officiers ont été tués. Voilà ce qui a fait échouer cette journée bien commencée. » (*Procès-verbaux des séances du gouvernement.*)

1. Télégramme du gouverneur, cité par Vinoy, p. 493. Le pont en pierre de Gournay a été détruit, mais l'ennemi en a jeté un autre en amont de Gournay et un à la hauteur de Montapeine (*État-major prussien*, plan 25). — M. Duquet prend texte de ce passage pour incriminer, un peu légèrement, « l'ignorance inexprimable » du général (p. 115). Vinoy avait non pas 4 batteries, comme l'admet M. Duquet, p. 119, mais 8 (Voir plus haut, p. 68).

traintes de s'arrêter. Donc il est impossible que sa diversion ait une portée sérieuse; il ne pourra même pas arriver au pont de Gournay, bien loin d'empêcher l'ennemi de se renforcer sur la rive droite de la Marne. Telles qu'elles sont combinées, ni cette démonstration, ni l'opération principale ne portent l'empreinte d'une volonté ferme, ayant conscience du but à atteindre et des difficultés à vaincre malgré tout. Durant le siège il n'en est pas où le commandement se soit montré plus inférieur à sa tâche.

CHAPITRE XVII

DU 22 AU 26 DÉCEMBRE

Rentrée de troupes dans Paris. — Conseil de guerre du 22. — Attaque régulière du Bourget. — Les Allemands. — Retraite des troupes.

Ignorant la retraite de l'ennemi, Vinoy a prescrit pour le matin du 22 décembre un effort dans la vallée de la Marne. Comme la veille, la brigade Salmon descendra du plateau d'Avron et fera une démonstration, soit sur Ville-Évrart en tournant le village par la gauche, soit sur la Maison-Blanche, si Ville-Évrart n'a pas besoin de secours. Sous cette protection, le général de Malroy opérera sa retraite suivant les ordres du gouverneur. Quand ces instructions parviennent à Ville-Évrart, le combat est entièrement fini depuis plusieurs heures[1].

Néanmoins Vinoy porte la brigade Salmon du plateau d'Avron vers la Maison-Blanche, afin de couvrir l'évacuation de Ville-Évrart. Aussitôt qu'elle paraît dans la plaine, elle est soumise à un feu vif de l'artillerie allemande[2], heureusement contrebattue par celle d'Avron. A 10 heures du matin, nos deux brigades ont regagné leurs positions premières. Celle du commandant Salmon a perdu une dizaine d'hommes[3]. L'ennemi réoccupe le jour même la Maison-Blanche et Ville-Évrart, ne nous laissant même pas cette mince compensation du sang versé le 21 décembre. Une brigade d'infanterie prussienne (la 8e), venue avec plusieurs batteries à Chelles,

---

1. Vinoy, p. 318 et 319. — D'après le major Kunz, p. 82, qui n'indique pas sa source, l'ordre de la retraite parvint à 7 heures à la brigade Blaise.

2. 2 batteries de campagne wurtembergeoises et 1 batterie de siège (5 pièces de 12e) [Kunz, p. 83].

3. Vinoy, p. 320. Le major Kunz, p. 83, écrit 1 officier et 36 hommes, sans indiquer ses sources. L'ennemi perdit 6 hommes, dont 2 pour l'artillerie wurtembergeoise.

relève les avant-postes saxons au Chênay. Elle aussi se retire le soir même, quand notre retraite devient certaine[1].

Nous avons dit que la garde nationale a montré peu de fermeté aux abords de Neuilly-sur-Marne. Jugeant la présence d'une partie de ces bataillons plus dangereuse qu'utile, Vinoy demande leur rentrée dans Paris. Le général Trochu s'empresse de l'accorder ; il permet même de renvoyer en outre tel effectif que Vinoy jugera convenable[2], disposition qui montre assez que le gouverneur n'a nullement l'intention de reprendre, à bref délai, l'offensive, comme il s'en targue auprès de la population. Il autorise Vinoy à tenter de petites opérations avec ce qu'il a conservé de garde nationale, à une condition dont la nécessité n'a nul besoin d'être justifiée : les mobilisés recevront « une direction en allant et une protection en revenant[3] ».

Le 23, au moment où Vinoy renvoie au Moulin-Saquet deux des bataillons de la brigade Blaise, il juge nécessaire de les passer en revue et de faire désarmer devant leurs camarades assemblés les officiers qui ont abandonné leur poste dans la nuit du 21 au 22 décembre[4]. Mais le conseil de guerre n'imitera pas cette salutaire rigueur, tant le sens du devoir s'est affaibli dans l'armée de Paris.

Pendant que nous abandonnons ainsi nos éphémères conquêtes de la veille, le gouverneur paraît d'abord disposé à continuer les opérations entreprises dans la plaine Saint-Denis. Le 22, à midi, il réunit les généraux au fort d'Aubervilliers et fait l'exposé suivant :

---

1. Kunz, p. 83.

2. Vinoy, p. 321 ; télégramme du gouverneur, 22 décembre, 2h52 du soir : « Vous pouvez renvoyer, demain matin, à Paris, tel effectif qui vous paraîtra convenable. Il suffira qu'Avron et les positions en arrière soient gardés par un effectif suffisant. Vous pourrez aussi ne garder que la moitié de la brigade Blaise et la moitié de la garde républicaine et de la gendarmerie. Le général de Malroy, dans ce cas, rentrera à Paris. Je vous prie de rester vous-même à Rosny jusqu'à nouvel ordre » (Vinoy, p. 497). Les régiments de mobilisés des colonels Jamin et Arthur de Fonvielle (2e et 27e) restèrent à la redoute de Montreuil et à Rosny.

3. Télégramme du 24 décembre, 7h35 du soir, Trochu à Vinoy (Vinoy, p. 498).

4. Vinoy, p. 323.

« L'attaque du Bourget ayant échoué, nous n'avons pu continuer notre marche en avant, puisque notre point d'appui de gauche nous manque, mais il n'est pas possible de rester sur un deuxième échec du Bourget.

« L'opinion publique s'est déjà trop émue pour la première affaire ; cette fois, elle ne manquera pas de crier à la trahison. Il faut donc absolument lui donner une légitime satisfaction et pour cela s'emparer de ce village. Mais comme l'expérience a prouvé qu'une attaque de vive force n'offre aucune chance de succès, qu'elle nous coûtera certainement des sacrifices considérables et inutiles, l'on doit procéder dorénavant suivant les méthodes usitées dans les sièges, c'est-à-dire par cheminements[1]. »

Ainsi, le général le reconnaît pleinement, il ne s'agit pas de percer les lignes allemandes, ni même de les refouler. Il faut, avant tout, obéir à « l'opinion publique », empêcher de « crier à la trahison ». On admet l'impossibilité de prendre Le Bourget de vive force, quoique la journée du 21 décembre prouve simplement celle d'y réussir par une attaque non soutenue. On va désormais procéder par cheminements, comme le voulait dès le mois d'octobre le général Tripier[2]. Pourquoi avoir attendu si tard ?

D'ailleurs on fait des objections. L'un des généraux présents assure que les outils se brisent sans produire grande besogne, tant la gelée a durci la terre. Le gouverneur n'en persiste pas moins dans son projet. Séance tenante, il donne ses ordres d'exécution[3]. Il est impossible de maintenir au bivouac toute la 2e armée, comme on l'a fait de la manière la

---

1. Ducrot, tome III, p. 191; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 489.
2. Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 272.
3. Ducrot, tome III, p. 191. — Cette question de la température, si simple en apparence, donne lieu à de nombreuses contradictions. Jules Favre, tome II, p. 195, écrit que la température s'abaisse subitement à — 8° la nuit du 21 au 22, et le lendemain à — 14°. Ducrot, tome III, p. 191, signale un froid de 15 à 16°. M. Larchey (p. 203) indique, pour le 22 décembre, à minuit, un froid de — 5° dans Paris ; Le *Journal du siège*, publié par le *Gaulois*, — 12°, le 24, à 6 heures du matin. La note jointe au rapport militaire du 25 (L. Larchey, p. 206), « un froid de plusieurs degrés, allant jusqu'à 10° 5 dixièmes, et 11° 7 dixièmes au-dessous de zéro... ».

plus inhumaine et aussi la plus maladroite le soir du 21 décembre. On s'exposerait « à la voir disparaître en quelques jours ». Il est donc décidé que les troupes seront cantonnées dans les villages les plus voisins, chaque division fournissant des travailleurs et des gardes de tranchée, suivant une proportion déterminée[1]. Le 1er corps s'établit dans Aubervilliers et le long de la route de Lille ; le corps de réserve à Bobigny et Drancy ; le 2e corps à Merlan et Noisy-le-Sec. La cavalerie, entièrement inutile maintenant, est renvoyée à Clichy ou à Vincennes.

C'est dans ces conditions que l'on continue les travaux entrepris en avant des forts du nord-est. Bien que nos généraux n'aient aucune confiance dans leur résultat, l'ennemi en est fortement ébranlé. Le prince royal de Saxe et le commandant de la garde prussienne sont d'accord pour penser que l'évacuation du Bourget s'impose jusqu'à l'ouverture du bombardement contre le plateau d'Avron[2]. Moltke leur fait connaître que le roi approuve cette manière de voir[3]. Mais déjà les circonstances ont changé.

Bien loin de nous rendre compte de cet état d'esprit, nous redoutons une attaque prochaine. Aussi, tous les jours, au risque d'accroître l'épuisement des troupes, les met-on sur pied de grand matin. Dans chaque corps d'armée, une brigade de piquet est disposée dans les tranchées de deuxième

---

1. Ducrot, tome III, p. 491. — Le 1er corps est chargé des travaux entre La Courneuve et Drancy ; le corps de réserve, de ceux à Drancy, à Groslay et entre ces deux points ; le 2e corps, de ceux entre Groslay et Rosny.

Les 13e et 14e dragons vont à Clichy ; les 1er et 9e chasseurs, à Vincennes ; le régiment de gendarmerie à cheval, à Pantin.

Suivant le Dr Sarazin, p 243, Ducrot aurait voulu cantonner les troupes, dès le soir du 21, et le gouverneur s'y serait opposé.

2. *Moltkes Korrespondenz*, p. 481. — Le bombardement du Bourget fut plus violent, le 23 décembre, qu'il avait jamais été. La compagnie des tirailleurs de la garde, aux avant-postes, compta dans une minute 35 obus. Mais la garnison du village ne perdit pas un homme (Kunz, p. 87). Le 26 décembre, l'ennemi fit au Bourget des tentatives de pourparlers, au cours desquels il annonça l'échec de Faidherbe à Pont-Noyelles (23-24 décembre). On refusa de le prendre au sérieux (L. Larchey, p. 207 ; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 361. Ce dernier récit paraît émaner de M. Dardenne de la Grangerie, ou de son entourage immédiat).

3. *Moltkes Korrespondenz*, no 516, 26 décembre, 8h 15 du soir.

ligne; des batteries d'artillerie sont prêtes à ouvrir le feu, du fort d'Aubervilliers à Bondy[1].

Le 24 décembre, les positions tenues par la 2e armée dessinent un arc de cercle de la Courneuve à Rosny, par Drancy, Groslay, Bondy. Sur toute cette étendue, plusieurs lignes de tranchées parallèles abritent les avant-postes et leurs réserves; 14 batteries ont été construites. Il semble que nous allions assiéger les positions de la garde prussienne[2]. Mais ce n'est qu'une apparence.

Le 25, nouvelle alerte au petit jour. « Toutes les troupes prennent les armes: c'est la fête de Noël, l'ennemi peut avoir prémédité une attaque. » On doit bientôt se convaincre qu'il n'en est rien. Seules, les silhouettes des sentinelles allemandes se détachent sur l'horizon. Le même jour, le gouverneur juge impossible de continuer les travaux entrepris. Bien que le froid, de plus en plus vif, n'arrête pas ceux de l'ennemi, qui termine alors les batteries destinées à tonner contre Avron, les nôtres avancent très lentement. Les souffrances de l'armée ne font que croître. Dès le 25, ordre est donné de ramener en arrière les troupes qui ne sont pas indispensables à la garde des tranchées. « On abandonne défi-

---

1. Ducrot, tome III, p. 213.

2. La ligne la plus avancée passe par la Suiferie, au sud du Bourget, Drancy, Groslay, le bois de Groslay, le canal de l'Ourcq, le pont à l'est de Bondy, contourne ce village jusqu'à la station (dite alors la Gare-Brûlée), fait un retour sur Merlan, puis rejoint la ligne de Mulhouse.

Les batteries sont celles:

De la Courneuve (1 batterie de pièces de marine et 1 de mortiers);

De la Croix de Flandre;

En arrière du Petit-Drancy;

Du parc Ladoucette;

Entre Drancy et la ferme de l'Alouette;

Du canal, sur le pont à l'ouest de Bondy (2 pièces de 19c marine);

De la Tannerie (6 pièces de 24 long);

2 batteries de 6 pièces de 12, à droite et à gauche de la route de Metz;

2 batteries du cimetière de Bondy, pour pièces de campagne;

Du Vieux-Château;

Des Gravats (3 pièces de 24 court), à l'ouest de la Gare-Brûlée.

Le colonel Reille a à Bondy, outre sa brigade de mobiles: 2 bataillons de marins, 2 de la garde républicaine, le 4e bataillon des éclaireurs de la Seine, et la compagnie des éclaireurs de la Défense nationale, organisée par l'amiral Darricau (Ducrot, tome III, p. 214 et 215).

nitivement l'idée de s'emparer du Bourget[1]. » — L'a-t-on jamais eue sérieusement[2] ?

Le général Trochu juge impossible de cacher plus longtemps la vérité et le rapport militaire du 25 la montre à peu près entière : « Les troupes ont cruellement souffert pendant la dernière nuit : de nombreux cas de congélation se sont produits.

« Le travail des tranchées a dû être arrêté par suite de la dureté du sol qui est gelé jusqu'à 50 centimètres de profondeur.

« Dans cette situation, devenue grave pour la santé de l'armée, et qui pourrait l'atteindre dans son moral, le gouverneur de Paris a décidé que tous les corps qui ne seraient pas nécessaires à la garde des positions occupées seraient cantonnés de manière à être abrités. Ils s'y remettront des pénibles épreuves qu'ils viennent de subir, et seront prêts à agir selon les événements.

« Une partie des bataillons de la garde nationale employés au dehors rentrera dans Paris. Ceux qui resteront devant les positions seront cantonnés comme la troupe et relevés à tour de rôle. »

Une note, d'un singulier style, sert de commentaire à ce rapport dont elle souligne le côté inquiétant[3].

---

1. Ducrot, tome III, p. 216; télégramme du gouverneur à Vinoy, 26 décembre, 8h40 du matin, Vinoy, p. 498. — La division Susbielle retourne à Clichy et à Saint-Ouen; la division Mattat va au camp de Saint-Maur et à Fontenay; les divisions Berthaut et Courty restent à Aubervilliers et Pantin; la division Faron, à Bobigny, Drancy, Groslay; la division Bellemare, à Noisy-le-Sec et Merlan, avec un bataillon à Bondy, un autre entre Bondy et Drancy.

2. Robinet de Cléry, p. 176 à 178; Colonel de Ponchalon, p. 210. — Il semble que l'impossibilité de continuer les travaux ait été un simple prétexte. Le 22 décembre, dans la soirée, les 8 compagnies de marche du génie auxiliaire de la garde nationale firent 750 mètres de tranchée; elles continuèrent leur travail jusqu'au 30 décembre (*Historique du corps*, Ducrot, tome IV, p. 437 et 438).

3. Larchey, p. 206. — Elle débute ainsi : « A la guerre, tout est à prévoir. A la destruction de la bataille viennent se joindre tous les fléaux qui peuvent, à chaque instant, venir s'abattre sur les armées en campagne. Ces jours derniers, une des plus menaçantes éventualités a frappé nos soldats à peine remis de la rude émotion des derniers combats. Subitement la climatérie est arrivée au maximum de l'inclémence... Du côté du Bourget, les nuits dernières ont frappé de congélation près de six cents hommes... »

CHAPITRE XVIII

ÉTAT DE NOS TROUPES

Démoralisation des troupes. — Impopularité de Trochu. — Les généraux et les officiers. Les effectifs. — L'aspect des troupes. — Les mobiles. — La garde nationale.

On tenterait vainement de dissimuler la démoralisation croissante de nos troupes. Sous ce rapport, les témoignages s'accumulent et leur précision est complète. Le 22 décembre, à la nuit tombante, Jules Favre et Jules Simon se rendent de Paris auprès du général Trochu, « pour connaître son opinion et ses projets... Je n'oublierai jamais, écrit le premier, le spectacle navrant qui s'offrit à nos regards. La grande rue et la route qui conduisent au fort d'Aubervilliers étaient couvertes de troupes débandées, cherchant un abri contre un vent du nord impétueux qui fouettait sur elles des nuages de grésil glacé. Ces pauvres gens arrachaient les pièces de bois qu'ils trouvaient sur leur chemin ; quelques-uns en portaient de tout enflammées sur leurs épaules. Ils grelottaient sous les couvertures qui les enveloppaient. C'était à fendre le cœur. — Voici Moscou aux portes de Paris, me dit M. Simon d'un ton brisé ; qui de nous pouvait prévoir que nous serions les témoins d'une si lugubre scène ? — Le fort d'Aubervilliers était entouré de bivouacs où les hommes se couchaient sur la terre glacée, sans pouvoir se défendre contre les rafales qui balayaient la plaine...[1] »

A l'égard de Trochu la désillusion est complète, unanime : « ... Les plaintes les plus vives se faisaient partout entendre contre la direction du gouverneur de Paris. On lui reprochait de n'avoir pas su se servir des ressources qu'il avait dans les mains et d'avoir compromis la défense par une tactique malheureuse qui consistait à engager les troupes et à les retirer,

1. Jules Favre, tome II, p. 197 ; La Roncière, p. 252.

sans jamais occuper un des points attaqués. » L'immense popularité dont il jouissait « pendant les premiers jours du siège avait fait place à une hostilité qui grandissait chaque jour. Ce n'était pas seulement dans le sein de la population civile, c'était aussi dans les rangs de l'armée qu'elle se manifestait. Le langage d'un grand nombre d'officiers la laissait deviner. On respectait ses qualités éminentes, on lui refusait celles qui pouvaient conduire son armée à la victoire[1] ».

Le 23 décembre, Jules Favre écrit à Gambetta, après un éloge mérité de la population : « L'armée est beaucoup moins ferme. Elle brave plus directement la mort ; elle est exposée à plus de misères. Les généraux s'accordent à la représenter comme lasse et mécontente. Il faut toute leur énergie pour la conserver dans la main[2]. » Encore les généraux ne sont-ils rien moins qu'acharnés à la lutte[3].

« Les effectifs fondent à vue d'œil. L'armée est découragée et surtout écœurée ; elle comprend que « sacrifiée à la politique », elle ne lutte plus en vue d'un but militaire, mais pour donner des représentations aux Parisiens...

« Les officiers qui, dans l'intimité, se communiquent ces tristes réflexions, continuent, pour la plupart, à donner devant la troupe l'exemple d'un caractère bien trempé, à l'abri de la démoralisation. Mais des symptômes significatifs ne permettent pas de douter que Français et Allemands — Français surtout — aspirent après la paix[4]. » Six officiers de la brigade Blaise vont passer au conseil de guerre pour abandon de leur poste devant l'ennemi. Un autre a déserté au feu[5]. « Nous avions appris par des ordres du jour extrêmement sévères, une fois, que certains de nos officiers s'étaient oubliés jusqu'à fraterniser, le verre en main, avec des officiers

---

1. Jules Favre, tome II, p. 198 ; Dr Sarazin, *Récits de la dernière guerre franco-allemande*, p. 250 et 251.

2. Jules Favre, tome II, p. 200 ; Vinoy, p. 323 ; Déclarations de Trochu au conseil, séance du 26 décembre, *Procès-verbaux* cités.

3. Le général Trochu « reconnait qu'il a dû céder aux généraux et à la température » (*Procès-verbaux* cités, séance du 26 décembre ; F. Sarcey, p. 209).

4. Colonel de Ponchalon, p. 210. — Voir les déclarations de Trochu au conseil, *Procès-verbaux* cités, séance du 26 décembre.

5. F. Sarcey, p. 227. Voir plus haut, p. 92 et 98.

ennemis ; une autre fois, que six d'entre eux avaient déserté, complotant d'emmener un grand nombre de leurs camarades, et M. Trochu avait jugé à propos de vouer solennellement leur conduite à l'exécration de tous les patriotes...[1] » Partout, à Rueil, au Moulin-Saquet, sur la Marne, on signale une sorte de trêve tacite, sinon d'entente coupable avec l'ennemi. « On s'invite même à boire quelquefois », et des Français trop confiants ont déjà été les victimes de ces louches pourparlers. « On les a retenus prisonniers. Peut-être n'ont-ils pas voulu revenir[2] ? »

La plupart de nos officiers sont « de braves gens, bien décidés à faire leur devoir un jour d'action, mais ils ne croient pas au succès définitif. Ils ne portent pas en eux cette flamme intense de la foi, dont la chaleur est si communicative. De leur cœur tout plein d'amertume débordent les propos décourageants, les récriminations et les plaintes, ces dissolvants ordinaires de toute discipline[3] ».

Nos effectifs s'affaiblissent toujours davantage. « On rapportait par centaines aux ambulances les soldats gelés à leurs postes[4]. » — « Beaucoup de cadavres étaient trouvés à l'état de momie... On voyait des malheureux dont les pieds et les mains se détachaient d'eux-mêmes[5].» Autour du Bourget seulement, plus de six cents hommes sont frappés de congélation[6]. Si la grande masse des troupes souffre cruellement quoiqu'elle demeure inactive derrière les lignes, que dire des travailleurs, exposés sans abri dans la plaine glacée, et surtout des sentinelles placées en avant d'eux, « sentinelles perdues, bien perdues, car la plupart doivent être mortellement frappées par le froid pendant cette faction redou-

1. F. Sarcey, p. 227.
2. Voir plus haut, p. 33; Francis Garnier, p. 109 et 110; *Histoire critique du siège de Paris*, p. 163 et 164.
3. F. Sarcey, p. 209.
4. F. Sarcey, p. 208.
5. *Histoire critique du siège de Paris*, p. 162.
6. Note parue au *Journal officiel* du 26 décembre. — « Aux avant-postes, trois cents hommes ont gelé, la nuit dernière, par dix-neuf degrés. C'est M. Trochu lui-même qui l'a dit à Adam » (Mme Adam, p. 359). — Il y eut 980 cas de congélation dans la nuit du 21 au 22 (Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 487).

table[1]. » — « Les pneumonies, les angines, les diarrhées, outre les congélations » atteignent un grand nombre de soldats. Les désertions se multiplient, surtout pour les mobiles. Nous perdons le tiers de nos effectifs. « Vers le 1er janvier, plus de 20,000 soldats atteints d'anémie rentrèrent dans Paris. « Ils disparurent dans le gouffre, dit le général Trochu, « et je ne les revis pas[2]. » Dans le seul corps d'armée du général d'Exéa, l'effectif présent tombe de 32,000 à 27,000 hommes[3].

Et quel est l'aspect de ceux qui restent ! « Pauvres soldats ! non, jamais ne sortira de ma mémoire l'aspect navrant de votre misère. Je vous aperçois encore, mornes et pelotonnés autour d'un brasier fumeux, sales, défaits, couverts de lambeaux sans nom, ne répondant aux questions que par monosyllabes, n'entendant plus la voix de vos officiers, que j'aurais voulue, il est vrai, plus fraternelle dans ces inénarrables épreuves. Puis, à la pâle lueur de l'aurore d'hiver, demi-cadavres, vous vous leviez, les membres engourdis et couverts de givre, le visage sans éclair et ne reflétant que l'indifférence la plus absolue[4]. » — « C'était pitié de les voir, a dit un autre observateur. Ils s'entouraient la tête de foulards, pliaient et repliaient autour de leur corps la couverture... se garnissaient les jambes de tous les linges qu'ils pouvaient rencontrer, et ils s'en allaient ainsi, sordides, hideux, n'ayant plus formes de soldats[5]... » Ainsi l'excès de la souffrance a éteint tous les autres sentiments ; on ne songe plus qu'à éviter de son mieux le froid et la faim. Le reste est indifférent. On vit par habitude mécanique, mais le ressort moral est faussé. Pourtant le froid était plus vif en 1795, en 1807, en 1813 et en 1814. Avons-nous perdu, avec le bien-être grandissant, l'énergie physique de nos pères ? La vérité

---

1. *Enquête*, rapport Chaper; Ducrot, tome III, p. 213.
2. Ducrot, tome III, p. 213 et 306 ; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 490 ; Dr Sarazin, p. 247.
3. Robinet de Cléry, p. 177.
4. *Histoire critique du siège de Paris*, p. 163. Voir E. Rousse, tome II, p. 315 ; Ducrot, tome III, p. 212 ; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 490.
5. F. Sarcey, p. 208.

paraît être plutôt que, chez les Français, le moral est tout-puissant. Selon le mot du cardinal de Richelieu, s'ils sont d'excellents soldats avec un bon commandement, ils deviennent la médiocrité même entre des mains malhabiles.

L'affaissement est grand, surtout parmi les mobiles. Ils souffrent de l'ennui, de la nostalgie. Ils en veulent aux Parisiens qu'ils sont venus défendre, sans bien comprendre le lien qui rattache Paris à leur province, au village cher et lointain. Leurs officiers, élus par eux, ne peuvent changer le cours de ces idées. Ils n'ont ni l'autorité, ni la volonté nécessaires. Les propos décourageants, les récriminations, les plaintes abondent sur leurs lèvres[1]. Aussi la démoralisation s'accentue. « Les mobiles de Seine-et-Marne, voyant passer un général, le saluent de ces cris : « La paix ! la paix[2] ! » Ailleurs des bandes de mobiles de la Seine et de soldats essaient de franchir les portes de Paris, au cri de : « Vive la paix ! » On reproche au commandement, non sans raison, de n'avoir pas fait une part égale, pour chaque corps, dans les dangers et les fatigues du siège. Tels bataillons de mobiles, ceux de la Somme ou de l'Aisne, par exemple, n'ont jamais été engagés. D'autres n'ont cessé de l'être depuis le premier jour du siège[3]. Nouvelle cause de mécontentement et d'affaissement.

Quant à la garde nationale, malgré les précautions prises pour lui éviter le contact de l'ennemi, elle rapporte dans Paris les impressions les moins consolantes. Elle a pu constater la démoralisation des mobiles ; déjà leur hostilité réciproque est grande[4]. Elle a le sentiment de son inutilité, que certains généraux prennent soin de souligner en la laissant errer à l'aventure, sans ordre, ou en l'accueillant par des

1. F. Sarcey, p. 209. — « La mobile est, pour ainsi dire, un corps à refaire ; les officiers manquent ; les bons se sont tous fait tuer » (Déclarations de Trochu, *Procès-verbaux* cités, séance du 26 décembre ; *Enquête*, rapport Chaper et pièces justificatives).

2. A. Ballue, *les Zouaves à Paris pendant le siège*, p. 106 ; Jules Simon, *Souvenirs du Quatre-Septembre*, p. 294 ; Dr Sarazin, p. 245.

3. F. Sarcey, p. 209 ; *Histoire critique du siège de Paris*, p. 163 et 164.

4. Déclarations de Trochu, *Procès-verbaux* cités, séance du 26 décembre ; F. Sarcey, p. 208.

propos grossiers[1]. « Tant de fatigues et de si dures nuits passées à la belle étoile, pour si peu de résultats[2] ! »

L'attitude de certains bataillons, le 21 décembre, a été fort mauvaise[3]. D'autres donnent lieu à des plaintes sérieuses, par leur indiscipline, leurs habitudes de pillage[4]. Mais il faudrait se garder de les confondre tous dans la même appréciation, ainsi qu'on le fait trop volontiers. A Buzenval, la garde nationale parisienne montrera qu'elle sait mourir bravement, sinon combattre. Même à la fin de décembre, plusieurs de nos commandants de troupes jugent sainement de sa bonne volonté et de ses efforts[5]. Avec de la volonté et de la persévérance, on pourrait en tirer un parti beaucoup plus sérieux[6]. Les volontaires de la Révolution ne se sont-ils pas vigoureusement battus, après les premiers échecs provoqués par leur indiscipline ? Napoléon n'a-t-il pas mené au feu des milliers de gardes nationaux plus mal armés et encore moins instruits que les bataillons parisiens ? Mieux employés, ils contribueraient puissamment à la défense de Paris.

---

1. *Procès-verbaux* cités, séance du 26 décembre, déclaration de Clément Thomas.
2. F. Sarcey, p. 226.
3. Voir plus haut, p. 94.
4. La Roncière, p. 261; le 25 décembre, pour le 26e régiment de Paris.
5. Voir l'ordre du général Clément Thomas, en date du 30 décembre, et les lettres de l'amiral Pothuau, du général de Beaufort, datées du 29 décembre (*Journal officiel* du 31 décembre); la note de l'amiral Saisset, du 31 décembre (*Journal officiel* du 1er janvier); Larchey, p. 218; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 373 et 377.
6. Dr Sarazin, p. 272 et 278; F. Sarcey, p. 210. Voir plus haut, p. 37.

IIe PARTIE

LE BOMBARDEMENT

CHAPITRE XIX

LE GOUVERNEMENT ET TROCHU

Trochu et ses collègues. — Discussions au conseil. — Séance du 26 décembre. — La démission du gouverneur est discutée. — Difficulté du choix d'un successeur.

Depuis les batailles de la Marne, le général Trochu a beaucoup perdu de son influence sur ses collègues. Ils discutent volontiers ses affirmations, adoptées facilement jusqu'alors; ils s'inquiètent de l'avenir; ils reprochent au gouverneur de changer trop aisément ses projets, sans y être forcé par les circonstances, d'accepter passivement une échéance toujours plus inexorable[1]. La journée du 21 décembre l'achève aux yeux de presque tous. Le mécontentement est universel dans Paris et les membres du conseil se sentent directement menacés dans leur sûreté personnelle[2]. Ils voient clairement que les promesses d'action prochaine, insérées au *Journal officiel*[3], ne suffiront pas à faire patienter une population qui ne les prend plus au sérieux. Un courant hostile se forme parmi eux, et quelques-uns, Favre, Picard, ne dissimulent plus leur pensée. Le dernier n'a jamais eu confiance dans le succès; il aurait voulu traiter dès le 10 décembre[4].

---

1. *Procès-verbaux* cités, séances des 10, 12, 13 décembre, déclarations de E. Picard et J. Favre; Jules Favre, tome III, p. 179.
2. Jules Favre, tome II, p. 195.
3. Numéro du 23 décembre.
4. *Procès-verbaux* cités, séance du 10 décembre.

Avec sa finesse parisienne, il a percé à jour le personnage de Trochu. Quant à Jules Favre, il semble que son hostilité ait des motifs plus personnels. Il supporte malaisément la prédominance du général; ses instincts de parlementaire, d'avocat se réveillent contre lui. Il rêve un rôle plus marqué que celui de vice-président et ne va pas tarder à le laisser voir.

Le 22 décembre, il est décidé que deux des membres du gouvernement, J. Favre et J. Simon, se rendront au fort d'Aubervilliers, près du gouverneur, afin de connaître ses projets. Le conseil décidera ensuite[1]. Nous avons dit quelle désolante impression ces deux hommes rapportent dans Paris. Ils n'ont aucune peine à convaincre leurs collègues de la nécessité d'aviser. La difficulté commence au choix des moyens et, durant plusieurs séances, on discute sans pouvoir se mettre d'accord.

Mais l'hostilité de la majorité est certaine dès le premier moment. Le 24, Ernest Picard déclare que le général Le Flô, ministre de la guerre, est le supérieur du gouverneur. Il est grand temps que l'action militaire soit soumise à un contrôle sérieux. Le lendemain, nouvelle discussion. Jules Favre demande nettement « une autre direction » pour échapper à la capitulation qu'il entrevoit. Il voudrait organiser la « surveillance de l'action militaire », reprendre pour le gouvernement « sa mission de défense et de contrôle ». Il connaît « le grand cœur » du général Trochu et proteste de ses bons sentiments envers lui; « il n'est pas sûr à l'endroit de ses facultés militaires... Son système de temporisation lui semble mener à un désastre. Il faut donc une intervention amicale, mais ferme, du gouvernement; il faut appeler le gouverneur à une réunion à laquelle assisteront les généraux, en un mot convoquer un conseil de guerre[2]... », la pire des résolutions à prendre quand la nécessité d'agir s'impose.

D'ailleurs, Jules Favre ne tarde pas à montrer le fond de

1. Jules Favre, tome II, p. 196.
2. *Procès-verbaux* cités, séance du 25 décembre.

sa pensée : ce n'est pas une conférence qu'il veut, de simples explications qu'il réclame, « comme si le général Trochu était maître de tout, ainsi qu'il en a, suivant lui, trop jusqu'ici manifesté la prétention... Le moment est venu où le gouvernement doit, lui-même, conduire les opérations militaires ». C'est « la révocation » du gouverneur qu'il demande indirectement. Il espère être compris de lui. « La souveraineté appartient au gouvernement tout entier... il semble l'avoir jusqu'ici abusivement abdiquée dans les mains du gouverneur[1]. »

Jules Ferry proteste, lui aussi, de sa « confiance absolue » dans le général Trochu, mais il croit le moment venu d'exiger des explications. « Il constate que la situation menace d'éclater dans ses mains en qualité de maire de Paris ; on en voudrait moins au gouverneur de la perte de vingt mille hommes que de l'inaction[2]. » Mais il ne veut pas d'un « conseil de tutelle pour le général en chef ; ceci lui paraît être l'anarchie et la dissolution dans l'armée ». Il tient tous les généraux autres que Trochu et Ducrot « en complète méfiance ». Il croit qu'ils doivent être consultés, mais non appelés à délibérer. Chacun sait qu'ils ne désirent qu'une chose, la paix. Aussi est-il opposé au remplacement plus ou moins déguisé du gouverneur.

Ernest Picard pense le contraire. « Le général Trochu est investi d'une véritable dictature militaire depuis trois mois, et maintenant tout le monde dit que rien ne marche ; le ministre de la guerre le crie plus haut que personne. Il faut donc retirer au général la dictature militaire et lui laisser la présidence du gouvernement. Il faudrait tout au moins que le gouverneur « consentît à laisser diriger les opérations militaires par un autre général qui les soumettrait au conseil. »

---

1. *Procès-verbaux* cités, séance du 25 décembre ; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 492.

2. Les généraux Ducrot, tome III, p. 200, et Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 491, soulignent cette phrase comme s'ils prétendaient en montrer l'absurdité. Pourtant la grande majorité des témoignages permet de constater qu'elle était la vérité même.

Picard propose d'y appeler Ducrot, Bellemare, Vinoy, les amiraux[1].

Avec Garnier-Pagès et Arago, la note change. Le dernier déclare qu'il quittera le gouvernement plutôt que de signer la capitulation. Il n'en veut « à aucun prix ». Garnier-Pagès croit qu'il faut agir, mais en se bornant à encourager Trochu, « pour contrebalancer les embarras suscités autour de lui par certains généraux dans lesquels il ne faut avoir que fort peu de confiance. Il approuve donc la convocation d'une *conférence militaire* destinée à couvrir la responsabilité du général lui-même ». Il ne veut point de sa révocation déguisée : elle mènerait à des désastres. Quant au ministre de la guerre Le Flô, la réunion d'un conseil de guerre, seule, lui paraît déjà « une résolution fort grave ; avant d'y recourir, il faudrait au moins avoir un entretien avec le général Trochu[2] ».

On voit les courants qui partagent le conseil. Tous ses membres ont perdu leur foi première dans les capacités militaires du gouverneur. Mais Jules Favre est seul à envisager l'hypothèse de sa révocation. La plupart de ses collègues reculent devant la nécessité de le remplacer par un autre officier général, dont les idées politiques leur inspireraient moins de confiance. Ils voudraient, sans aller si loin, prendre une part plus grande à la conduite de nos affaires militaires. Une solution radicale répugne à ces honnêtes gens, avocats ou professeurs distingués, mais point du tout hommes d'action, faits pour d'autres tâches que la défense de Paris. Ils décident finalement que Trochu sera prié d'assister au conseil du lendemain[3].

La séance s'ouvre à deux heures et demie. Dès son arrivée, le gouverneur lit, sur les opérations militaires du 20

---

1. *Procès-verbaux* cités, séance du 25 décembre. — Ernest Picard paraît avoir été poussé dans ce sens par le colonel de Meffray (De Meffray, *les Fautes de la défense de Paris*, p. 19 à 41). Voir, pour le remplacement de Trochu par Ducrot, Dr Sarazin, p. 250 et 251.

2. *Procès-verbaux* cités, séance du 25 décembre.

3. *Procès-verbaux* cités, séance du 25 décembre; Jules Favre, tome II, p. 198.

au 26 décembre, un rapport faisant ressortir la démoralisation des troupes et surtout de la garde mobile. C'est, « pour ainsi dire, un corps à refaire. Il a dû céder aux généraux et à la température. L'armée n'a jamais été qu'une ombre d'armée, elle ne sait ni ne peut marcher; la force, l'habitude lui manquent ». Il demande quelle est la situation à Paris, tout en ne dissimulant pas qu'il la devine. Il se déclare prêt à donner sa démission, si on la juge utile pour la prolongation du siège. Il craignait un désastre qu'il a pu empêcher jusqu'alors; mais il se rend compte que la population souhaite mieux que ce résultat. « On doit du moins lui rendre cette justice que, s'il n'a pas fait de grandes choses, il n'en a jamais promises. » Il n'est pas « un grand homme, mais un brave homme ». Il est persuadé qu'on ne pourra percer les lignes[1].

Avec une résignation plus apparente que réelle, car elle sera démentie par sa conduite ultérieure, il admet son remplacement[2], mais se garde de cacher la difficulté du choix à exercer: « Les généraux qui se sont préparés au premier rôle ne sont peut-être pas les meilleurs... Ducrot, homme considérable, dont il fait le plus grand cas, n'a pas, vis-à-vis de la République, les sentiments dont il est animé lui-même »... Quant à Vinoy, il « a toujours un plan tout fait et certain de réussir, quoiqu'il ne réussisse jamais ». Ayant ainsi détruit les chances des deux généraux les plus en vue, il pose la candidature du ministre de la guerre Le Flô, sachant bien que, ni ses aptitudes, ni son long éloignement de l'armée ne permettent de lui confier une situation aussi difficile. Naturellement cette candidature n'a aucun succès. Le Flô, Garnier-Pagès et Arago déclarent impossible la retraite du gouverneur; elle entraînerait la leur[3]. Le premier soin d'Arago « serait de réclamer du général présenté une

1. *Procès-verbaux* cités, séance du 26 décembre; Jules Favre, tome II, p. 205. Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 60.

2. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 494: « Je me tiens prêt à me retirer, — non par démission donnée, mais par remplacement ordonné, — devant un plus habile ou un plus heureux. »

3. *Procès-verbaux* cités, séance du 26 décembre; J. Favre, p. 206.

profession de foi républicaine ». Ni lui, ni Garnier-Pagès ne peuvent admettre qu'on fasse « défendre la République par l'ex-sénateur Vinoy ». Le général Le Flô « fait vivement observer qu'il n'y a pas que des républicains à défendre la République ; M. de Charette vient de le prouver ». Néanmoins, la thèse de Garnier-Pagès et d'Arago ne rencontre pas de contradiction sérieuse. Il est évident que, comme le premier, le reste du conseil a confiance seulement dans les idées politiques de Trochu. Celles des autres généraux lui inspirent une défiance absolue.

La discussion s'égare. Le Flô propose de tenir jusqu'au bout ; puis, les vivres épuisés, de « former trois groupes résolus à forcer les lignes, par le nord, le sud et l'ouest ». La capitulation lui paraît impossible. Il est opposé au remplacement du gouverneur, mais il veut que le conseil prenne désormais une plus grande part à la défense. — C'est, inévitablement, affaiblir encore l'autorité de Trochu, déjà fort diminuée. — Lui aussi, Garnier-Pagès veut « amener le conseil à l'action et à la responsabilité militaire ». Il reproche à la défense d'avoir manqué d'audace. « On craint des pertes, on redoute un désastre et on s'arrête. » Le gouverneur pense tout autrement : « On a procédé sans cesse par des coups d'incroyable audace[1]... » Son programme se réduit à tenir jusqu'au dernier morceau de pain. Quant à faire brèche dans les lignes allemandes, il n'y faut pas songer. A l'appui, il entre « dans de longs développements » sur le système d'investissement de Paris, montrant trois ou même cinq séries

1. *Procès-verbaux* cités ; le général Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 491, proteste vivement contre *l'inaction, le système de temporisation* qui lui étaient reprochés par Gambetta et Jules Favre. Il porte nos pertes à la fin de décembre, dans Paris, à 4,100 tués et 21,000 blessés ou disparus, et ajoute que ces chiffres représentent trois fois ceux des pertes subies à cette date par les armées de la Délégation. Cette affirmation est basée sur des renseignements inexacts. En effet, même sans tenir compte des troupes du Nord, de Normandie et de l'Est, il est aisé de se rendre compte que les pertes de l'armée de la Loire à Coulmiers, à Beaune-la-Rolande, à Loigny-Poupry, à Orléans, du 9 novembre au 4 décembre seulement, atteignirent 32,000 hommes au moins (*Campagne de la Loire. Coulmiers et Orléans*, p. 153, 265, 325, 378). Encore négligeons-nous des combats sanglants comme ceux d'Orléans (11 octobre) et de Villepion (1er décembre).

d'obstacles qui rendent impossible toute tentative de sortie, sauf pour de petits groupes, la nuit[1].

De ce long échange d'idées, souvent banales et confuses, une opinion à peu près unanime finit par se dégager. On est contraire à la retraite du général Trochu ; on lui refuse même le droit de se retirer sans l'aveu du gouvernement. Mais on est unanime à désirer la réunion d'un conseil de guerre ; la difficulté croissante de la situation fait qu'on s'attache à cette solution, faute de mieux, comme le noyé saisit la poignée d'herbes qu'il entraînera avec lui au fond de l'eau. Il est décidé que les généraux Ducrot et Vinoy, l'amiral de La Roncière seront convoqués pour le 27, à 2 heures. Le bombardement d'Avron fera ajourner cette convocation au 31 décembre[2].

---

1. *Procès-verbaux* cités. — Ce n'est pas l'avis de Viollet-le-Duc, p. 92, qui a fait de ces travaux une étude attentive.

2. *Procès-verbaux* cités; Ducrot, tome III, p. 212; Jules Favre, tome II, p. 206; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 492 à 495.

CHAPITRE XX

PARIS A LA FIN DE DÉCEMBRE

Paris pendant la bataille du Bourget. — La nuit de Noël. — Le jour de l'an. — Les clubs. — Les journaux. — La charité. — Le pain. — Les vivres divers. — Le froid. — Le chauffage. — Les ambulances. — La mort.

Pendant toute la nuit du 20 au 21 décembre, clairons et tambours des bataillons de marche ont annoncé la sortie. On rencontre des gens en armes dans toutes les rues. De la cour des Tuileries part le long cortège des Ambulances de la Presse : grands fourgons des magasins du Louvre, omnibus des compagnies d'Orléans et de Lyon, voitures matelassées de Binder, auxquelles la pâle lueur des lanternes et les robes noires des frères des Écoles chrétiennes donnent un aspect lugubre[1]. Ailleurs, au quartier Gaillon, l'animation à 3 heures du matin est aussi grande que d'ordinaire à 6 heures du soir. « Les marchands de vin ont ouvert leurs boutiques, où l'on boit gaiement le coup de l'étrier : ce ne sont que des chants, des embrassements, des poignées de main, des souhaits et... des larmes.

« Sur les boulevards, on voit, marchant fièrement à droite et à gauche des bataillons, des femmes, des jeunes filles, portant le fusil du soldat aimé[2]... »

Puis la journée s'avance. Des groupes s'accumulent aux portes de l'Est, à Belleville, à la Villette, à la barrière du Trône. On attend anxieusement ; on interroge les blessés, les ambulanciers. Chacun dit son mot, son commentaire ; chacun développe son plan. Le bruit de la canonnade trompe sur l'importance du combat. On croit que nous gagnons du terrain[3].

Ces illusions sont bien vite dissipées. Les journaux an-

---

1. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 346.
2. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 349.
3. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 349 ; L. Larchey, p. 202.

noncent l'arrêt de l'opération et la population démêle, dans leurs récits confus, un nouvel insuccès. Le déchaînement est universel, surtout contre le gouverneur. Nul ne prend au sérieux les assurances du rapport militaire promettant de nouveaux combats. Mais, si l'on est unanime à se plaindre du commandement, de la direction imprimée à la défense, on l'est encore davantage dans la résolution de tenir jusqu'au bout. « A part le groupe des factieux, des révolutionnaires... toutes les classes, riches ou pauvres, tous les âges, jeunes ou vieux, rivalisent d'ardeur, de dévouement. Chacun mettant de côté et ses affections et ses espérances, ne songe qu'au pays menacé[1]... »

Bien que la vie soit profondément troublée, les jours qui s'écoulent, ramènent les dates familières, rendant plus douloureux le contraste du temps passé et de la misère présente. Le 22 décembre, on commence à construire sur les boulevards les baraques du jour de l'An. Puis la nuit de Noël évoque le souvenir de tant d'animation et de gaieté disparues. « La plupart des églises ont fermé leurs portes ; par les rues éclairées au pétrole... dans une demi-obscurité, sonne le pas rare de quelque passant tardif. Un petit nombre de restaurants sont restés ouverts, soit au centre ordinaire des plaisirs parisiens, du boulevard des Italiens au boulevard Montmartre, soit dans les quartiers populeux, à Montmartre, à Ménilmontant et à Belleville. Ici, on boit du vin bleu. Là, on s'est, par dilettantisme, réuni pour souper autour de menus extravagants... Personne n'a le cœur à s'amuser. Avec quelle mélancolique amertume on se rappelle la physionomie toute pétillante de Paris, de notre Paris, en ces jours qui précèdent le 1er janvier ? » La seule consolation — et elle est mince — consiste à se dire que l'ennemi n'assiste pas aux fêtes traditionnelles du *Vaterland*[2].

---

1. Ducrot, tome III, p. 217 ; F. Sarcey, p. 220 ; Jouaust, *Tablettes quotidiennes du siège de Paris*, p. 59.

2. F. Sarcey, p. 210 ; *Journal du siège*, par un bourgeois de Paris, p. 544 à 545 ; E. Chevalet, p. 207 à 211 ; H. Dabot, p. 78 ; Michel Cornudet, p. 328 ; J. de Marthold, p. 225.

« Et le matin du 1er janvier ! Non je n'oublierai jamais ce premier matin de l'année 1871, quand la domestique m'apporta sur un guéridon le déjeuner, et qu'en ce jour de fête, où toute la famille réunie se comble joyeusement de souhaits et de baisers, je me vis tout seul, au coin de mon feu, vis-à-vis d'un morceau de cheval qui fumait dans l'assiette ; je sentis tout mon être défaillir, et fondis en larmes ! Ah ! ces larmes, que d'autres les ont versées à cette heure cruelle ! songez que, tous ou presque tous, nous avions envoyé au loin nos mères, nos femmes, nos enfants, et que depuis trois mois nous vivions sans nouvelle d'aucune sorte[1] !... »

Malgré la détresse universelle, tous les genres de fanatisme se donnent carrière. C'est Edgar Quinet, dont le lyrisme s'épanche dans un jargon incompréhensible[2]. Il célèbre notre « victoire morale », la défaite des vieux partis, des traîtres contenus dans l'ombre. Pour lui, ces jours si sombres sont les plus beaux, les plus heureux de sa vie[3]. Louis Veuillot bénit les désastres qui « tournent enfin nos regards vers le ciel[4] ».

Dans les clubs, toujours même agitation sans but, menée par le même personnel en quête de popularité facile. On insulte à la journée le gouvernement « de la Démence, de la Défiance, de la Paralysie nationales ». Plus que jamais, on réclame la Commune[5]. On voudrait, pour défendre Paris, « un vrai grand homme comme Bonaparte Ier ». On exige la sortie torrentielle ; les généraux se révéleront d'eux-mêmes[6]. On prononce la condamnation à mort de Bazaine et de ses complices, Canrobert, Le Bœuf et Coffinières. On s'engage à

1. F. Sarcey, p. 212. Voir dans le *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 379, l'article que résume ce passage ; J. de Marthold, p. 236 ; Mme Adam, p. 370 ; E. Chevalet, p. 223 ; M. Cornudet, p. 350 ; *Journal du siège*, par un bourgeois de Paris, p. 582 ; H. Dabot, p. 218 ; Dr Sarazin, p. 265.

2. A. Duquet, *Paris, Second échec du Bourget et perte d'Avron*, p. 201.

3. Mme Edgar Quinet, p. 215 à 242.

4. Louis Veuillot, tome II, p. 97.

5. Salle Favié, 20 décembre ; Élysée-Montmartre, 23 décembre, et salle de la Reine-Blanche, 26 décembre ; Ducrot, tome III, p. 127 ; G. de Molinari, p. 172 et 183.

6. Salle des Mille et un Jeux, 17 décembre, et club de la Maison-Dieu, Ducrot, tome III, p. 197 et 198.

exécuter la sentence[1]. Au club de la rue d'Aubervilliers, on donne unanimement à Garibaldi le commandement de la garde nationale, en sommant le général Trochu d'avoir à faciliter au célèbre Italien la prise de ces fonctions[2]. A l'Élysée-Montmartre, on annonce le moment décisif, qui ne tardera guère, et la marche sur l'Hôtel de ville. Par sa seule apparition, la Commune suffira à mettre l'ennemi en fuite. Puis elle organisera une société idéale, basée sur le collectivisme[3]. « Les propriétaires nous ont exploités sans pudeur pendant vingt ans, ils ont été les complices de Bonaparte, et c'est nous qui leur devrions quelque chose ! Allons donc !... S'ils ont l'audace de nous présenter leurs quittances, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de les pendre[4]. » A la salle Favié, on fait espérer que la Commune supprimera les monnaies d'or et d'argent pour les remplacer par des assignats. Elle « ne reculera devant aucun moyen révolutionnaire, elle fera la Jacquerie, si c'est nécessaire, et la Terreur de 93 ne sera rien auprès de celle qu'elle prépare aux réactionnaires et aux traîtres[5] ».

Ainsi s'affirment les progrès du désordre moral dans Paris. Au-dessous de l'immense majorité de la population, qui songe uniquement à la défense, se forme une lie, un dépôt, que grossissent constamment une foule d'éléments impurs : esprits creux, déclassés de toutes les professions, idéologues qui croient à la puissance des systèmes, pêcheurs en eau trouble, simples malfaiteurs dans l'attente du bouleversement rêvé, naïfs grisés de grands mots. L'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement. Les mêmes symptômes de désagrégation qui s'observent alors dans Paris y ont été signalés jadis, à l'aurore de la conquête jacobine, mais décuplés dans leur puissance et dans leurs résultats[6].

---

1. Salle Favié, Ducrot, tome III, p. 230.
2. Ducrot, tome III, p. 230.
3. G. de Molinari, p. 172 à 176.
4. G. de Molinari, p. 189, au club de la rue d'Assas.
5. Le 29 décembre, G. de Molinari, p. 198 et 199.
6. Taine, les *Origines de la France contemporaine, la Conquête jacobine*, p. 35 et suiv.

La presse exerce dans Paris une influence beaucoup plus grande que les clubs et ses violences sont pareilles. Le 23 décembre, le *Réveil* et le *Combat* attaquent avec la dernière énergie le général Trochu. Félix Pyat voudrait, lui aussi, voir Garibaldi à la tête de la garde nationale[1]. Les fausses nouvelles continuent de se répandre impunément, même quand elles peuvent avoir des conséquences graves. Le *Journal de la guerre* du 30 décembre reproduit une prétendue lettre de Chanzy, portant qu'il a battu Frédéric-Charles, et fait « rompre les digues de la Loire pour inonder l'ennemi ! » Le 31, la *Liberté* et le *Réveil* annoncent que Garibaldi est en Alsace, coupant le chemin de fer de Mulhouse à Strasbourg.

Le gouvernement se décide à sévir, mais contre un journal inoffensif. La *Patrie* est suspendue pour trois jours, le 23 décembre, parce que son numéro du 22 contient le récit d'opérations militaires en cours[2]. D'autres publient des détails de même nature, comme la *Vérité* du 29 décembre, et ne sont pas frappés.

D'ailleurs aucun ne réclame la cessation de la résistance. Du plus modéré au plus avancé, la note dominante est la même : il faut tenir jusqu'au bout. Dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1871, M. Vitet proteste contre la possibilité d'un nouveau 31 octobre. Il veut que le gouvernement reste intact. Il a confiance : « Paris restera lui-même. Les intrigants, les stipendiés, les poltrons se tiendront cois, et nous poursuivrons sans encombre, au bruit des obus et du canon, mais avec calme, avec concorde, l'œuvre assurée, rien ne peut m'en ravir l'espoir, l'œuvre de notre libération[3]. »

Si, dans son ensemble, la population reste unie devant l'étranger, elle n'y a que plus de mérite, car ses souffrances

---

1. J. de Marthold, p. 223. Voir des lettres de Gustave Flourens et de Félix Pyat au *Combat* (Rapport Chaper, pièces justificatives XXXV).

2. Décret du 23, au *Journal officiel* du 24 décembre.

3. *Lettres sur le siège de Paris.* — Sont créés, en décembre : les *Nouvelles* le *Journal du XXe arrondissement*, la *Révolution*, l'*Enveloppe-Gazette*, le *Ré générateur*, l'*Ami de la France*, le *Feu grégeois*, la *Chronique illustrée*, le *Nouvelliste du 24e bataillon*, le *Moblot*, la *Lutte à outrance* (L. Larchey, p. 219).

sont terribles. Le nombre des indigents croît constamment[1]. Il atteint jusqu'à 66,000 pour un seul arrondissement, le 19e. La charité s'ingénie de tous les côtés pour parer à tant de misères. Au 9e arrondissement, les cantines municipales ont commencé de fonctionner le 15 octobre, avec un chiffre de 7,800 distributions journalières dès le 1er novembre. Il passe à 13,500 le 30, à 18,000 le 27 décembre. La dépense mensuelle, 90,000 fr., est couverte presque uniquement par des cotisations particulières[2]. Les sociétés de secours se multiplient; des allocations en argent sont accordées aux femmes et aux mères de soldats ou de mobiles. « Jamais la classe indigente n'a été si largement secourue. C'est celle qui, relativement, a souffert le moins[3]. »

Les petits bourgeois, les humbles boutiquiers dont le commerce n'a trait ni à la nourriture, ni au vêtement, pâtissent bien davantage. Trop fiers pour tendre la main, ils meurent sans une plainte. Que de drames ignorés, comme celui de la femme de mise décente, mentionnée par le *Journal des Goncourt,* qui achète « un sou de râclures de cheval » chez un boucher[4] !

Le prix du pain, fixé, par arrêté du 23 septembre, à 30 et 45 centimes le kilogramme, n'a pas changé, mais sa composition n'est plus la même. Après avoir installé 352 nouvelles paires de meules, on parvient à en faire fonctionner 543, qui donnent seulement 5,000 quintaux de farine par jour, 1,200 de moins que la consommation ordinaire[5]. On est forcé d'en

1. 1er arrondissement, 8,000; 2e, 12,000; 3e, 24,000; 4e, 19,000; 5e, 15,000; 6e, 15,000; 7e, 10,800; 8e, 8,000; 9e, 14,500; 10e, 20,000; 11e, 30,000; 12e, 25,000; 13e, 34,000; 14e, 15,000; 15e, 23,700; 16e, 12,000; 17e, 39,454; 18e, 60,000; 19e, 66,000; 20e, 20,000 indigents. Au total, 471,454 individus assistés par les municipalités (L. Larchey, à la date du 23 décembre). La moyenne ordinaire atteignait 100,000 avant la guerre, 111,357 en 1869 (A. Morillon, p. 113 et 120).

2. L. Larchey, p. 210.

3. E. Rousse, tome II, p. 311.

4. 2e série, tome Ier, p. 142; *Histoire critique du siège,* p. 284; *Enquête,* rapport Chaper, p. 259; Ducrot, tome III, p. 223; F. Sarcey, p. 147; de Sarrepont, p. 244.

5. A. Morillon, p. 145 et suiv. On utilisa pour la mouture des blés les machines à broyer de la manufacture des tabacs, si bien que, pendant plus d'une semaine, une partie des farines distribuées eut une odeur persistante de tabac à priser (Dr Sarazin, p. 253).

emprunter au ministère de la guerre, dont les besoins sont assurés. Puis la diminution rapide des approvisionnements en blé oblige à introduire dans la fabrication du pain le seigle, l'orge, bientôt le riz, l'avoine, la fécule, l'amidon[1]. La vente du pain blanc et du biscuit a été interdite; mais, à la fin de décembre, on ne se plaint pas encore du pain que vendent les boulangers. Malgré sa couleur grise, il est « fort appétissant[2] ».

Quant à la viande de cheval, elle ne cesse pas d'être distribuée régulièrement, par les soins des municipalités, à raison de 30 grammes par personne et par jour, quantité fort insuffisante. Paris mangera ainsi 56,000 chevaux. Deux fois la semaine, on substitue à cet aliment du riz ou de la morue[3]. Les autres deviennent de plus en plus rares[4]. On mange, non les animaux du Jardin des Plantes, qui restent intacts, mais ceux du Jardin d'Acclimatation, que M. Geoffroy Saint-Hilaire ne peut plus nourrir. Un zèbre nain a été vendu, le 18 octobre, 350 fr.; le 20 décembre, deux chameaux sont payés 5,000 fr. et le 29, deux éléphants, *Castor* et *Pollux*, montent à 27,000. Au détail, le kilogramme de leur viande atteint 80 fr.

La livre de beurre vaut de 25 à 30 fr; un œuf jusqu'à 2 fr. Les légumes secs ont disparu et le boisseau de pommes de terre se vend 25 fr.[5]. Quant aux légumes frais, que les

---

1. A. Morillon, p. 151. Composition du pain au 25 décembre :

Blé	78	p. 100
Seigle	12	—
Orge	10	—

2. F. Sarcey, p. 217.

3. Ducrot, tome III, p. 223; Dr Sarazin, p. 259. — Le prix de la viande de cheval varie de 50 centimes à 3 fr. le kilogramme.

4. Le bœuf vaut jusqu'à 9 fr. le demi-kilogramme; le porc de 8 à 10 fr.; le saucisson de Lyon, de 12 à 15 fr.; une dinde grasse, 90 fr.; un pigeon, de 7 à 9 fr.; une boîte de sardines, 12 fr.; un agneau de 25 livres, 500 fr.; le chien, 2 fr. 50 c. le kilogramme, et le chat, 12 fr. la pièce; un rat se paie 60 centimes au marché de l'Hôtel-de-Ville (A. Morillon, p. 197 et suiv.; d'Hérisson, p. 251; F. Sarcey, p. 218). Les prix donnés par la *Patrie* du 31 décembre dans sa « Bourse des comestibles » sont encore plus élevés. A la vente de charité du ministère de l'instruction publique, le 31 décembre, un dindon se vend 500 fr.; un mouton, 425; un porc, 300; un poulet, 60; une pomme d'api, 5 fr. (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 377).

5. A. Morillon, p. 197 et suiv. — La *Patrie* du 31 décembre représente les pommes de terre comme introuvables à aucun prix, ainsi que les légumes secs.

maraudeurs, aidés par la complaisance intéressée de l'ennemi, introduisent journellement dans Paris, leur prix est moins élevé. De même pour l'épicerie[1]. Pourtant le fromage ne se vend pas, « il se donne en cadeau ». — « Telle jolie femme, au jour de l'An, reçoit, au lieu des bonbons accoutumés, un sac de pommes de terre ou un morceau de fromage[2] ». On offre aussi, en pareil cas, un bouquet de petites carottes, surmontées d'un camélia, un aloyau orné de même, une tasse de vieux Sèvres, pleine de beurre frais[3]. Les graisses les plus immondes trouvent acheteurs à 1 fr. 80 c. la livre; de même pour l'huile faite avec toutes sortes de produits graisseux, qui se vend 2 fr. 50 c.[4].

On rit encore de la faim. Dans le *Charivari,* Daumier représente « accroupis les uns derrière les autres, sous l'œil d'un factionnaire de la garde nationale, une bande de bourgeois et de bourgeoises, se traînant le long du trottoir jusqu'à la bouche d'un égout. L'œil écarquillé, les membres tendus, le nez en avant, ils sont à l'affût d'une proie » qu'indique assez la légende : *Queue pour la viande de rat*[5]. Jamais, sans doute, population assiégée n'a pris si vaillamment son parti de tant de misères.

Le froid s'ajoute à la faim. De — 4° à minuit le 21 décembre, le thermomètre descend à — 12° le 24, à 6 heures du matin[6]. Il reste à peu près stationnaire jusqu'à la fin du

---

1. Choux-fleurs, de 5 à 6 fr. le pied; choux de Bruxelles, de 1 fr. 25 c. à 2 fr. 75 c. le litre; cardons, de 2 fr. à 2 fr. 25 c. le pied; choux, 5 fr. la pièce; navets, de 3 à 5 fr. le litre; carottes, de 5 à 6 fr. le litre; poireaux de 3 à 4 fr., salsifis, 5 fr., oignons, 3 fr. 50 c. la botte; mâches, 2 fr. la livre, un pied de céleri, 1 fr. 75 c.

Café, 2 fr. à 2 fr. 20 c. la livre; chocolat, 1 fr. 50 c. à 3 fr.; sucre, 90 centimes; riz, 50 à 80 centimes; fécule, 70 centimes; tapioca, 60 centimes; farine ordinaire, 60 centimes; vermicelle, 80 centimes; macaroni, 70 centimes; conserves de pois, de haricots blancs ou verts, 2 fr. 75 c., de champignons, 7 fr. 50 c., d'asperges, 4 fr. 50 c. Huile d'olive, 7 fr.; huile à brûler, 1 fr.; bougie, 1 fr. 50 c.; essence minérale, 1 fr. 30 c.; confiture de groseilles, 1 fr. 10 c., de cerises, 1 fr. 50 c., d'abricots, 1 fr. 60 c. (A. Morillon, p. 197 à 203; les prix de la *Patrie* du 31 décembre sont plus élevés).

2. F. Sarcey, p. 218.

3. L. Larchey, p. 220.

4. La *Patrie* du 31 décembre.

5. L. Larchey, p. 222.

6. Chez Ducray-Chevalier, opticien (L. Larchey, p. 202; J. de Marthold, p. 223).

mois. La Seine charrie en abondance. La neige tombe. On tue quantité de canards sauvages et de corbeaux sur les bords de la Bièvre, entre les fortifications et le boulevard Saint-Jacques. Si nos troupes souffrent cruellement dans la plaine Saint-Denis, la population n'est guère moins éprouvée. Le bois à brûler a doublé de prix : 90 fr. les mille kilogrammes ; la houille, le coke sont introuvables[1]. On ne rencontre que des gens en redingote qui portent bravement cinq ou six morceaux de bois, leur provision du jour[2]. Le gouvernement s'est laissé surprendre par cette situation : l'arrêté du maire de Paris, destiné à réduire la consommation du gaz d'éclairage, est du 26 octobre seulement et il a été imparfaitement exécuté[3].

C'en est trop pour la population des quartiers pauvres. Exaspérée par le froid, elle met en application à l'intérieur de Paris ce qu'elle voit faire journellement au dehors des remparts. Les 27, 28 décembre, une bande détruit les clôtures en planches du boulevard Rochechouart ; elle commence même la démolition des baraquements construits pour les mobiles. Ailleurs, on abat les arbres, on arrache les bancs, les kiosques sur la voie publique ; on met au pillage le bois destiné aux distributions municipales, les coupes de Vincennes et du bois de Boulogne, les ouvrages en bois exécutés sur les remparts. En une heure, tout le matériel de gabionnage des ateliers du chemin de fer d'Orléans est enlevé à Montrouge[4]. Le gouvernement se hâte de prendre des mesures énergiques, mais bien tardives : il a fait commencer des abatis dans les bois de la Ville ; il sacrifie de même les plantations des routes et des boulevards ; il requiert le bois des chantiers privés, celui de charpente et de sciage com-

1. J. de Marthold, p. 224 ; A. Morillon, p. 207 ; L. Larchey, p. 211. Le major de Sarrepont, p. 261, écrit 180 fr. Le kilogramme de charbon de bois vaut 50 centimes.

2. F. Sarcey, p. 221.

3. A. Morillon, p. 207. Voir le texte de cet arrêté dans Sarrepont, p. 253.

4. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 369 ; H. Dabot, p. 79 ; F. Sarcey, p. 221 ; Michel Cornudet, p. 340 ; Mme E. Quinet, p. 228 ; note du *Journal officiel*, 28 décembre ; proclamation du maire de Paris du 28 décembre (*Journal officiel* du 29).

pris. Mais ils sont moins bien pourvus que les années ordinaires, en raison des circonstances[1].

D'ailleurs toutes ces dispositions ne sont que des palliatifs, trahissant l'inexpérience et le défaut de prévoyance habituels. Le bois des promenades est vert; il chauffe peu. On doit pourtant s'en contenter. Depuis de longues semaines, Paris n'est plus éclairé qu'au pétrole et à l'huile végétale. Les yeux ont fini par s'y accoutumer. « Les blafardes clartés de la lampe à l'huile percent à peine... l'ombre qu'elles rendent plus visible; plus de voitures, nous avons dévoré les chevaux; les omnibus de plus en plus rares; tous les magasins fermés; on dirait d'une immense ville de province[2]... »

Dans cette grande misère, les femmes, plus que jamais, sont admirables, et pourtant la part la plus dure leur incombe. Levées avant le jour, les pieds dans la boue ou la neige, elles attendent, pressées en longues *queues*, à la porte du boulanger, du boucher, de l'épicier, du marchand de bois, de la mairie, le moment de recevoir leur maigre ration. Rien de plus triste que la vue de ces pauvres créatures, souvent à peine vêtues, la poitrine arrachée par la toux, restant ainsi de longues heures, sans un murmure. On en vit rapporter un petit enfant, mort dans leurs bras pendant ces stations interminables. Ce n'est pas trop de dire que les femmes de Paris, surtout celles des classes inférieures et moyennes, donnèrent un immortel exemple d'abnégation et de courage[3].

Elles ne se bornent pas à leur rôle familial, si pénible et si absorbant. Elles se multiplient pour les pauvres, pour les blessés. Les associations surgissent en nombre, mettant au

---

1. Sarrepont, p. 256 à 261; *Journal officiel* du 24 décembre, — L'approvisionnement de Paris en bois de chauffage était inférieur à la moyenne en raison de l'investissement et aussi de la sécheresse de l'année 1870, qui avait ralenti les arrivages par voie fluviale.

2. F. Sarcey, p. 221 et 222. Voir dans Sarrepont, p. 255, le décret du 25 novembre sur la réquisition des huiles de pétrole épurées.

3. F. Sarcey, p. 148 et 220; Ducrot, tome III, p. 224; Jules Claretie, tome Ier, p. 402; Jules Favre, tome II, p. 178; *Journal des Goncourt*, 2e série, tome Ier, p. 180; Sarrepont, p. 244; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 498; H. Dabot, p. 68; Dr Sarazin, p. 260. Voir plus haut, p. 57.

jour des trésors de charité ingénieuse. Elles comblent les lacunes de l'assistance officielle, fort imparfaite, en ce qui touche les indigents aussi bien que les malades ou les blessés. Il n'est pas une œuvre de bienfaisance qui sollicite en vain le public. Les hôpitaux et les ambulances regorgent de draps, de serviettes, de linges de toute sorte. « Nous avons de la charpie pour dix ans, disait le docteur Mallez, le médecin en chef de l'ambulance du Théâtre-Français, et j'ai chez moi de quoi fournir de vieilles chemises tout mon quartier[1]. »

Au commencement de décembre, on publie un recensement officiel des ambulances privées, disposant de plus de six lits : elles en contiennent 25,826, non compris ceux réservés aux convalescents[2]. Mais leur fonctionnement laisse à désirer : « Jamais on ne put obtenir que l'intendance sût d'avance combien chaque ambulance avait de lits disponibles et sur laquelle on devait immédiatement diriger le blessé, suivant le plus ou moins de gravité de sa blessure. Il fallait d'abord le transporter dans une ambulance centrale, d'où, après des heures d'attente, on l'expédiait sur une ambulance particulière. Mais il se trouvait presque toujours que celle-ci était pleine, ou qu'elle n'était pas outillée pour recevoir un malade de cette catégorie ; elle refusait d'ouvrir ses portes. On se remettait en marche, et le malheureux se promenait ainsi, à travers la ville, d'ambulance en ambulance. Mieux eût valu pour lui être recueilli par les Prussiens[3]. » D'ailleurs ce bel élan de charité privée n'est pas sans ombre. Au IXe arrondissement, M. Cadet, directeur général des ambulances, imagine, avec la complicité du maire Mottu, d'accorder une prime macabre aux malades ou blessés « décédés sans avoir demandé le ministre d'une religion quelconque ». Ils seront enterrés « aux frais de la mairie ». Quant aux

1. F. Sarcey, p. 243 à 245.
2. *Journal officiel* du 12 décembre.
3. F. Sarcey, p. 244. — Un avis inséré au *Journal officiel* du 18 janvier indique la répartition des ambulances en dix groupes rattachés à autant d'hôpitaux répartiteurs (Sarrepont, p. 123).

autres, l'église de leur culte aura à payer leurs obsèques[1]. L'ironie de Louis Veuillot a beau jeu au sujet de cet arrêté imbécile[2].

D'autres fois des ambulances privées refusent des soldats malades et non atteints de maladies contagieuses ; elles ne veulent recevoir que des blessés. Il faut les menacer d'une fermeture immédiate pour les y forcer[3].

Les brancardiers civils, déplorablement composés, rendent de très médiocres services. De même pour la garde nationale : il faut cesser d'employer les bataillons non armés à recueillir les blessés. On s'en tient aux frères des Écoles chrétiennes, peu nombreux, mais plus dévoués[4]. Ils l'ont prouvé à Champigny et au Bourget.

La faim, le froid surtout accroissent incessamment la mortalité. Les enfants et les vieillards meurent en très grand nombre ; 19,016 enfants succomberont pendant le siège, au lieu de 6,525 en 1868-1869. Une seule semaine en voit disparaître 2,500. A la fin de décembre, la mortalité générale est près de cinq fois plus grande qu'en 1869. Du 18 septembre au 24 février, Paris perd, par la mort, 63,725 personnes, au lieu de 21,883 en 1869. Que de souffrances et de deuils vaillamment supportés[5] !

---

1. Voir cet arrêté dans Michel Cornudet, p. 320.
2. Tome II, p. 7.
3. Note du 25 décembre au *Journal officiel*.
4. F. Sarcey, p. 243 et 244.
5. *Rapport Chaper*, p. 193 ; A. Morillon, p. 194 ; Général Ambert, *Siège de Paris*, p. 144. — Dans la semaine du 18 au 25 décembre, 3,280 décès contre 856 en 1869 ; du 25 décembre au 1er janvier, 3,680 contre 838 (A. Morillon, p. 192). Du 18 au 25, il y eut 454 cas de mort par la variole et 250 par la fièvre typhoïde (L. Larchey, p. 222). Voir plus haut, p. 56.

CHAPITRE XXI

L'ATTAQUE CONTRE PARIS

Les Allemands après le 21 décembre. — L'armée du Nord. — L'attaque régulière de Paris. — Le parc de siège. — Le bombardement et l'Allemagne. — Le roi Guillaume. — Moltke. — L'attaque du nord.

Tout d'abord, les Allemands ne se sont pas expliqué notre attitude après le 21 décembre. Si les renforts de la IIIe armée, venus sur la Marne, regagnent dès le 22 leurs emplacements[1], le prince royal de Saxe croit encore, le 23, que l'action peut prendre un plus grand développement. Il réclame, pour le jour suivant, l'envoi d'une division du IIe corps prussien. Ordre est donné en conséquence au général von Fransecky[2]. Plus tard, le 26, le prince royal et le commandant du corps de la garde prennent si bien au sérieux les travaux entrepris contre Le Bourget qu'ils proposent son évacuation provisoire. Le roi y consent[3].

L'ennemi n'est pas sans inquiétude au sujet du nord de la France. La bataille de Pont-Noyelles (23-24 décembre) conduit à envoyer au général von Manteuffel six bataillons et deux batteries du IVe corps (25 décembre). Une brigade de landwehr de la garde, détachée par la IIIe armée, les remplacera. D'autres renforts suivront, s'il est nécessaire[4]. Puis on apprend la retraite de Faidherbe et un contre-ordre est donné.

---

1. La 4e division et l'artillerie de corps (IIe corps) vont, le 21, jusqu'à la Marne, à l'est de Gournay, et cantonnent à Torcy et à Ferrières; le matin du 22, la 8e brigade et partie de l'artillerie de corps se portent à Chelles, la 8e brigade prend même les avant-postes au Chênay durant quelques heures. Puis le tout regagne ses emplacements à l'est de la Marne (*État-major prussien*, tome IV, p. 777).

2. *Moltkes Korrespondenz*, p. 476. — Le télégramme du Kronprinz est de 9^h^10 du soir, et l'ordre à Fransecky de 9 heures et demie (n° 535).

3. *Moltkes Korrespondenz*, p. 481. Voir plus haut, p. 108.

4. *Moltkes Korrespondenz*, n° 540, 25 décembre, 10 heures et demie du matin. Voir *Campagne du Nord*, 2e édition, p. 137.

D'ailleurs, à ce moment même, on attend une grande sortie de Paris, le jour de Noël, qu'il serait si doux de passer en Allemagne[1].

Malgré tant de succès inespérés, la lassitude de la guerre se montre chez nos adversaires par des traits significatifs. C'est, le 26 décembre, une lettre remise par leurs avant-postes de Saint-Denis, pour demander l'échange des prisonniers et, surtout, annoncer la défaite de l'armée du Nord. Il s'y rattache une tentative de négociations assez caractéristique[2]. Elle montre, de la part des Allemands, le désir de nous décourager par l'annonce d'une nouvelle défaite, et aussi celui d'ouvrir avec Paris les pourparlers qui leur ont si bien réussi autour de Metz. Ils échouent dans cette double combinaison[3]. Vers la même époque, le *Moniteur prussien* de Seine-et-Oise apporte le texte d'une proclamation du roi de Prusse à ses armées. Au travers d'exagérations voulues, d'accusations imméritées contre le caractère donné par nous à cette guerre, on voit percer la lassitude, la hâte d'en finir, comme l'estime qu'inspire à l'ennemi la grandeur de nos efforts[4].

Depuis de longues semaines, il prépare l'attaque de Paris[5], non sans des illusions qui se dissipent peu à peu. Ainsi, le 9 octobre, Moltke annonce au chef d'état-major de Frédéric-Charles qu'on projette « une attaque en règle accélérée » contre Paris, tout en se rendant compte que les préparatifs nécessaires seront très longs. Le 22, dans une lettre au général von Gœben, il affecte de considérer un siège régulier « comme un moyen extrême ». Il compte davantage sur l'effet de l'investissement qui dure depuis cinq semaines. Les

1. *Moltkes Korrespondenz*, nos 542 et 543, 25 décembre, 1 heure du soir.

2. L. Larchey, p. 207; *Journal du siège*, publié par le *Gaulois*, p. 361. — Nous avons dit que ce dernier récit paraît émaner de M. Dardonne de la Grangerie.

3. Ducrot, tome III, p. 208; *Procès-verbaux* cités, 26 décembre; Jules Favre, tome II, p. 206. Voir au *Journal officiel* du 27 décembre le texte de la lettre allemande et les considérations qui l'accompagnent.

4. Voir le texte de cette proclamation dans L. Larchey, p. 207, à la date du 25 décembre; F. Sarcey, p. 207. — L'ordre aux armées allemandes, du 6 décembre, que Ducrot donne, tome III, p. 124, sans en indiquer la source, laisse une impression plus confiante.

5. Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 267.

avant-postes saxons n'ont-ils pas annoncé, le 18, que les forts de l'est avaient tiré sur Paris dans la soirée[1] ?

On continue néanmoins la concentration du matériel nécessaire, mais avec combien de difficultés ! C'est le 23 novembre que la ligne de Wissembourg à Paris fonctionne jusqu'à Chelles. Avant cette date, elle s'arrête à Lagny et même à Nanteuil, où est débarquée la plus grande partie du parc de siège. De ce point, à Villacoublay, où se forme le parc, il y a 67 kilomètres. On veut approvisionner à 1,000 coups 235 bouches à feu[2]. Ce poids immense de fonte et de gargousses, 50,000 à 60,000 quintaux, représente le chargement de tant de voitures que le prince zu Hohenlohe réclame la construction d'un chemin de fer spécial, sous peine d'un échec. Les difficultés du terrain dans la vallée de la Marne s'y opposent. Le 15 novembre, il n'y a à Villacoublay que les pièces, les outils, les bois de charpente et de fascinage, avec moins d'un quart des munitions nécessaires. Il manque encore 2,250 tonnes de matériel, c'est-à-dire le chargement de 3,000 voitures à 750 kilogrammes. Or, chaque voyage, retour compris, exige huit jours[3]. Il en faudrait donc 24 avec 1,000 voitures, sans les 300 véhicules en réserve ou employés à l'installation du parc. Dans ces conditions, on pourrait commencer l'attaque vers le 4 décembre ; mais, au lieu de 1,000 voitures, on en réunit seulement 600 pendant le mois de novembre, et il faut réduire leur chargement moyen à 450 ou 500 kilogrammes[4]. Pourtant on a requis des véhicules à quatre roues dans un rayon fort étendu, ceux à deux roues que fourniraient les environs de Paris ne pouvant être utilisés. On a recours aux attelages des colonnes de munitions et des convois de la IIIe armée, quoiqu'ils soient

---

1. *Moltkes Korrespondenz*, n°s 319 et 331.

2. *État-major prussien*, tome IV, p. 768; Gœtze, *Die Thätigkeit der deutschen Pioniere und Ingenieur-Offiziere während dem Kriege 1870-1871* : 50 canons de 15^c long, 15 de 15^c court, 81 de 12^c, 40 de 9^c; 20 canons à bombes de 25 livres, 20 mortiers de 50 livres et 6 mortiers rayés de 21^c.

3. Gœtze; Moltke, *la Guerre de 1870-1871*, traduction Jæglé, p. 319, écrit 9 jours.

4. Gœtze, *loc. cit.*

presque indispensables au ravitaillement des troupes de la Loire[1].

Depuis le début du siège, l'Allemagne entière ne cesse de réclamer le bombardement de Paris, s'imaginant qu'il provoquera la capitulation immédiate : « Il suffirait de foudroyer les forts pour que la ville nous tombât comme une poire mûre dans la bouche[2]. » Dès le mois d'octobre, les journaux de Berlin s'impatientent. Comment Paris n'a-t-il pas été détruit de fond en comble[3] ? M. de Bismarck n'est pas le dernier à réclamer une action énergique contre la nouvelle Babylone : « Personne, plus que moi, n'y pousse et n'y travaille. Ce sont les militaires qui ne veulent point encore. J'emploie une grande partie de ma correspondance à lever leurs hésitations et leurs scrupules. » Il fait valoir la situation politique et le mécontentement de l'Allemagne, qui voit avec étonnement la guerre se prolonger, et accuse la « bonté » du roi Guillaume ou de son chancelier[4].

Le 25 novembre, le roi, voyant approcher le terme fixé pour le début de l'attaque, convoque les généraux von Hindersin et von Kleist. Il apprend d'eux, avec étonnement et colère, que la construction de 13 ou 15 batteries est achevée, mais que l'on ne dispose pas encore de la moitié des munitions nécessaires. L'attaque devra être reportée à la fin de

---

1. Moltke, *la Guerre de 1880-1871*, p. 339; *Moltkes Korrespondenz*, n° 454, 30 novembre; *État-major prussien*, tome IV, p. 768.

2. Voir une correspondance de M. Wachenhuisen, citée par E. Neukomm, *les Prussiens devant Paris*, p. 251, et datée de la fin de décembre; *Ibidem*, p. 247; le *Tagebuch*, *Journal de l'empereur Frédéric III*, p. 10; Sarrepont, p. 84; Rüstow, tome II, p. 211. — « Journaux et lettres particulières (nous en prenions beaucoup sur les prisonniers ou sur les morts prussiens) ne cessaient de répéter sur tous les tons : Ah çà ! On ne les bombarde donc pas ? Pourquoi tarde-t-on ainsi à les bombarder ? Est ce que la brave armée allemande reculerait devant l'idée d'un bombardement ? A quoi songent nos généraux ? Ce n'était qu'un cri dans toute cette bonne, blonde et loyale Germanie : un cri de jalousie plus encore que de haine. » (F. Sarcey, p. 263.)

3. Louis Schneider, tome III, p. 2.

4. Moritz Busch, *le Comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France*, traduction, p. 218, à la date du 7 novembre; le *Tagebuch*, p. 10; Lettre du général von Blumenthal à Moltke, *Moltkes Korrespondenz*, 3e partie, p. 446, 21 novembre. — Blumenthal, comme Moltke, croyait à l'inefficacité absolue du bombardement seul; il admettait que la faim obligerait Paris à capituler avant le 1er janvier.

décembre ou même au commencement de janvier. On propose, faute de ressources, de renoncer à la fausse attaque du nord[1].

Le roi voit de graves inconvénients à ces deux mesures. Un pareil arrêt, après tant de succès inouïs, provoque en Allemagne un mécontentement qui n'est pas négligeable. On donne aux Français le loisir d'achever leurs formations, aux neutres la tentation d'intervenir. Dans ces conditions, il faut envisager tous les moyens voulus pour achever au plus vite l'approvisionnement en munitions. Il est non moins désirable qu'on puisse opérer l'attaque projetée contre le nord de Paris[2].

Le 30 novembre, Moltke adresse au roi un *promemoria* faisant ressortir toutes les difficultés qu'il a fallu vaincre. Il admet que le prolongement du chemin de fer jusqu'à Lagny, l'emploi d'attelages des colonnes de munitions de la IIIe armée, la location de 500 à 1,000 voitures à un entrepreneur d'Erfurt, permettraient de commencer le bombardement du front sud vers le milieu de décembre. Mais il paraît n'avoir qu'une confiance restreinte dans les résultats à obtenir. La faim livrera plus sûrement Paris. D'ailleurs, l'essentiel est de détruire les armées du dehors, en évitant les sacrifices qu'entraînerait une attaque en règle. Malgré le rétablissement de la ligne de Soissons jusqu'à Gonesse, qui faciliterait l'attaque du nord, il croit plus avantageux d'y renoncer : les positions des Français se sont beaucoup renforcées dans cette direction ; de plus, l'établissement d'un nouveau parc de siège sous Paris gênerait les armées d'investissement en leur prenant encore de leur liberté de manœuvre[3].

A ce moment survient la sortie de Champigny. Pendant plusieurs jours, l'attention des Allemands est absorbée par

---

1. Note du roi à Moltke et au ministre de la guerre (23 novembre), *Moltkes Korrespondenz*, n° 415. — D'après Moritz Busch, p. 327, le roi fit « une scène terrible à Hindersin. » Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 267.

2. Note du roi déjà citée. Le roi demande une réponse pour le 1er décembre au plus tard.

3. *Moltkes Korrespondenz*, n° 454, 30 novembre.

elle. Mais ils reconnaissent la nécessité de battre le mont Avron. Dès le 4 décembre, l'armée de la Meuse est avisée de construire des batteries à l'est de Noisy-le-Grand et sur le plateau de Montfermeil ; 76 canons de 12 et de 24, au besoin 60 mortiers de 7 et de 25 livres, seront mis à sa disposition. Par contre, l'état-major du roi abandonne le projet d'attaque secondaire contre le front nord-ouest[1]. Puis (6 décembre), le roi donne l'ordre de consacrer aux transports du parc de siège un attelage sur trois des colonnes de munitions de la IIIe armée. Le ministre de la guerre est invité à mobiliser un parc de 900 à 1,000 voitures à 4 chevaux. Enfin, les commandants des Ire et IIe armées doivent fournir chacun 1,000 chevaux de trait, autant que possible avec un nombre proportionnel de véhicules à 4 roues[2].

Le 9 décembre, l'attaque du nord est de nouveau en jeu, car le roi n'a pas voulu y renoncer. Moltke annonce au prince royal de Saxe l'arrivée prochaine de 26 pièces de gros calibre venant de La Fère, de Soissons et de Toul[3]. Quarante autres vont être rendues à Lagny ; dix les suivront à bref délai[4]. On disposera ainsi, pour attaquer le front nord-est de Paris, d'un total de 76 pièces et de 11 compagnies de forteresse.

L'exécution de ces mesures ne va pas sans des difficultés. Moltke semble demeurer hostile à une attaque régulière, parce qu'il considère le blocus comme un moyen plus sûr et moins coûteux. Il ne cache pas au roi sa façon de voir. Le ministre de la guerre lui reproche (11 décembre) « cette

---

1. *Moltkes Korrespondenz*, n° 452, 4 décembre.

2. *Moltkes Korrespondenz*, n° 468. — On constitua 24 colonnes de 40 voitures au moyen du matériel pris à Metz, attelé avec des chevaux venus d'Allemagne et conduit par le train, sous le commandement du général d'artillerie von Oppeln-Bronikowski (*État-major prussien*, tome IV, p. 768).

3. 10 pièces de 24 et 16 de 12 approvisionnées à 230 coups avec 4 compagnies de forteresse (*Moltkes Korrespondenz*, n° 480).

4. 20 pièces de 24 ; 20 de 12 et 2 compagnies de forteresse ; 10 pièces de 24 et 5 compagnies de forteresse (*Ibidem*).

D'après l'*État-major prussien* (tome IV, p. 767), le parc de siège comprit 30 canons de 15c et 20 de 12c, venant d'Allemagne avec 6 compagnies de forteresse ; 10 de 15c et 15 de 12c, venant de La Fère avec 4 compagnies de forteresse.

contradiction », « ce défaut d'harmonie entre le but et les moyens ». Pourquoi préparer à grands frais une opération que l'on déconseille[1] ?

A cette dépêche, qui révèle l'existence de rapports peu sympathiques entre les deux conseillers militaires du roi Guillaume, Moltke répond le 12 : il n'a jamais cessé de considérer « comme un dernier moyen » d'action le bombardement des forts de Paris, leur prise et l'attaque régulière de l'enceinte. Mais il ne dissimule pas les difficultés à vaincre. Pour l'attaque du sud seulement, il faudra trois divisions d'infanterie. Or, l'investissement doit être maintenu et l'on dispose à peine de l'effectif voulu. Il sera donc nécessaire de faire venir des renforts, si les opérations extérieures et les efforts faits en Allemagne pour constituer de nouvelles troupes le permettent. En tout cas, il y a lieu de ne pas ralentir les transports de munitions[2].

Le 18 décembre, les 76 pièces qui doivent agir contre le plateau d'Avron sont réunies ; la construction des batteries est avancée. Toutefois, les généraux ennemis ne sont pas encore unanimes au sujet de l'extension qu'il faudra donner à cette opération. Hindersin rend compte au roi que ces 76 pièces suffiront largement pour combattre Avron, mais non les forts de Rosny et de Nogent, s'ils doivent être attaqués ensuite. D'ailleurs une attaque dans cette direction se heurterait à des difficultés spéciales, en raison de l'éloignement des forts et de l'enceinte, 7,000 pas. Par suite, Hindersin propose de laisser seulement une partie de ces pièces en face d'Avron, de porter les autres au sud de Paris, devant le fort de Bicêtre et les ouvrages de Villejuif. On faciliterait ainsi l'attaque principale ; l'on pourrait s'emparer de positions d'où le bombardement de Paris serait aisé[3].

Moltke ne partage pas cet avis : la prise des forts d'Ivry et de Vanves est assez difficile pour qu'on ne la complique pas de celle de Bicêtre et des redoutes voisines. D'ailleurs,

1. Lettre du ministre à Moltke, *Moltkes Korrespondenz*, p. 445.
2. *Moltkes Korrespondenz*, n° 446, 12 décembre.
3. *Moltkes Korrespondenz*, p. 471.

il faudrait retarder l'attaque principale, tandis que, autrement, elle pourrait commencer le 28 décembre, le même jour que celle d'Avron [1].

Le roi adopte cette manière de voir. On renonce à l'attaque sur Bicêtre et le début du bombardement d'Avron est fixé au 27 décembre, à 8 heures et demie du matin [2]. Le général von Kameke a reçu la direction des travaux du génie ; le prince zu Hohenlohe-Ingelfingen celle de l'artillerie pour l'ensemble des attaques (23 décembre) [3].

Treize batteries vont agir contre le mont Avron des hauteurs du Raincy et de Montfermeil, ou de la rive gauche de la Marne, près de Noisy-le-Grand. La plupart ont été construites du 24 au 27, malgré le froid qui nous a empêchés de poursuivre nos travaux contre Le Bourget. Pour couvrir ce travail, les avant-postes de la 23e division se sont portés en avant, jusqu'à la ligne ferrée à l'est de Villemomble [4]. Tout est prêt pour l'ouverture du feu.

---

1. *Moltkes Korrespondenz*, n° 531, 22 décembre.

2. *Moltkes Korrespondenz*, n° 546, 26 décembre. — On se borne à préparer des emplacements pour 12 pièces de 12 au sud de l'Haÿ-Chevilly, pour combattre les Hautes-Bruyères.

3. *Moltkes Korrespondenz*, p. 482. — Les travaux du front sud sont confiés au général-major Schulz et au colonel von Rieff; ceux du front est au lieutenant-colonel Oppermann et au colonel Bartsch.

4. Voir, aux Annexes, la liste de ces batteries et des troupes qui les arment. Leur construction commença le 21 seulement; 600 voitures avaient été requises par la 12e division de cavalerie. Le parc de siège était à Brou, et deux parcs auxiliaires à Maison-Rouge et à Noisy-le-Grand (*État-major prussien*, tome IV, p. 779).

CHAPITRE XXII

BOMBARDEMENT D'AVRON

Le plateau d'Avron. — Son importance. — Nos travaux. — Menaces d'attaque. — Bombardement du 27 décembre. — Ses résultats. — Le 28 décembre. — Évacuation décidée.

Le plateau d'Avron est un mouvement de terrain isolé, qui se dresse entre les collines de Romainville-Rosny et les hauteurs du Raincy-Montfermeil. Il commande à la fois le canal de l'Ourcq et la Marne, la ligne de Strasbourg et celle de Mulhouse. Une série de villages s'égrène à ses pieds : Rosny, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sous-Bois, Gagny, Villemomble. Au delà le terrain se relève en pentes assez raides, pour atteindre une altitude relative de 50 à 60 mètres au sommet du plateau [1].

Il est sous le feu immédiat de plusieurs forts qui le dominent, celui de Rosny à environ 1 kilomètre de son extrémité ouest, ceux de Noisy et Nogent à 3 kilomètres. Quant à sa pointe orientale, elle est à plus de 5 kilomètres de Noisy, à $3^{km},500$ de Rosny et de Nogent. Les hauteurs du Raincy se dressent à 2 kilomètres de sa partie la plus rapprochée.

Le plateau d'Avron porte une grande propriété, celle de Beauséjour, et plusieurs villas, quelques boqueteaux, des vignes, des jardins. Ses pentes sont accidentées par des carrières de gypse, surtout vers Villemomble et Rosny ; des parcelles de bois, des vignes ou des vergers les garnissent presque partout [2].

---

1. La cote de l'extrémité est atteint à 109 mètres; celle de la pointe ouest, 115. Les forts de Noisy, Rosny, Nogent sont à environ 118 mètres, la vallée de la Marne à 38 mètres, et la plaine Saint-Denis à 50. Quant aux coteaux du Raincy-Montfermeil, ils atteignent 106 mètres, ceux de Noisy-le-Grand, 98 mètres.

2. D'après une lettre de M. Stanislas Meunier à M. Duquet (*Paris, Second échec du Bourget, Perte d'Avron*, p. 326), la composition du sol est la suivante à Avron : 50 centimètres de terre végétale; 1 mètre de limon sableux, puis argileux, enfin, assez caillouteux; 2 ou 3 mètres de marnes, comprenant dans

Pour résumer les traits essentiels de cette description, nous dirons que le mont Avron se dresse à peu près au centre de trois groupes de hauteurs, dont deux, ceux du Raincy et de Noisy-le-Grand, sont occupés par les Allemands. Ses batteries seront exposées à un feu enveloppant qui rendra leur résistance difficile. Par contre l'ennemi ne pourrait se maintenir au mont Avron sans avoir fait taire le fort de Rosny et les redoutes voisines, qui le commandent.

Ainsi l'occupation d'Avron, impossible pour les Allemands, sera des plus difficiles pour nous, dès que l'ennemi mettra en jeu des batteries de siège. Afin qu'elle ne soit pas trop coûteuse, il faudrait des travaux habilement dirigés, en vue d'un objectif déterminé, et nous n'avons rien fait de pareil[1]. Cependant elle est loin de nous être inutile. Elle nous permet de menacer constamment les secteurs voisins de la Marne de la ligne d'investissement[2]; elle interdit à l'ennemi l'usage du pont de Gournay[3]; elle prend de flanc la partie des positions allemandes rapprochée de la forêt de Bondy. Pendant les batailles des 30 novembre, 2 et 21 décembre, elle nous a été d'un puissant secours[4]. Si nous devions encore tenter une action offensive dans la vallée de la Marne ou la plaine Saint-Denis, elle nous serait indispensable.

Avons-nous fait, pour le garder, des efforts suffisants? Quatre batteries ont été élevées au saillant sud, face à Neuilly-sur-Marne; puis, à la pointe est, deux autres, armées de pièces de gros calibre, contre Chelles, à 5,000 mètres. A droite du parc de Beauséjour, une batterie fait face à Gagny;

---

leur partie moyenne 1m,50 de meulières très dures; 5 mètres de glaises vertes à rognons de grès, etc.

Les généraux Trochu (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 501) et Vinoy, p. 293 et 338, écrivent, au contraire, que la nature du sol d'Avron est rocheuse.

1. « Au lieu d'adopter, pour fortifier le plateau d'Avron, un plan d'ensemble en vue d'une ou de plusieurs opérations défensives, comme en toutes circonstances depuis le commencement du siège, on opéra partiellement. » (Viollet-le-Duc, p. 34.)

2. Moltke, *Histoire de la guerre de 1870*, traduction Jæglé, p. 319; *État-major prussien*, tome III, p. 767.

3. *Ibidem*, p. 779.

4. Ducrot, tome III, p. 240. Voir *Siège de Paris. Le Bourget-Champigny*, p. 241, 282, et plus haut, p. 91.

une autre, à gauche, bat Le Raincy. Ces ouvrages sont reliés par des « tranchées construites au jour le jour », sans projet arrêté. Enfin, derrière Beauséjour, sur le terre-plein du plateau, une grande batterie mesurant 100 mètres fait face au Raincy. Une longue tranchée, destinée, le cas échéant, à protéger notre retraite, s'appuie à droite au chemin de fer de Mulhouse, sous Rosny, à gauche au cimetière de ce village. Tous ces travaux ne sont exécutés qu'avec des tâtonnements, sans hâte aucune. On ne croit pas à l'intervention de la grosse artillerie allemande. On s'imagine avoir affaire seulement à des pièces de campagne[1]. Le dégel après la neige rend la terre difficile à remuer. Les travailleurs sont dans la boue jusqu'à la cheville et, « chaque matin, on trouve les tranchées remplies d'eau[2] ». Le froid vif survenu le 21 décembre est une nouvelle cause de retard.

Pourtant on voit nettement, vers le Raincy, les épaulements qu'élève l'ennemi. Les avant-postes y signalent un bruit insolite. On entend les coups de pioche et de hache, les chariots qui roulent. On voit même transporter des bois pour l'établissement des plates-formes (25 décembre)[3]. La batterie destinée à battre ces travaux est trop peu étendue, trop oblique par rapport aux hauteurs du Raincy qui la commandent entièrement. Il n'y a ni abri, ni traverse, ni magasin blindé. De même pour la batterie de cent mètres; celle à droite du parc est masquée en partie. Quant aux tranchées, elles ne sont munies ni de traverses, ni d'abris. Un réduit est à peine commencé[4].

---

1. Viollet-le-Duc, p. 33 et suiv., p. 182 et suiv.; *Historique de la légion du génie auxiliaire*, Ducrot, tome IV, p. 436; Vinoy, p. 293 et suiv.; *Histoire critique du siège de Paris*, p. 268; F. Garnier, p. 115; La Roncière, p. 259.

2. Viollet-le-Duc, p. 35.

3. Viollet-le-Duc, p. 35; Vinoy, p. 325; G. Bertin, *Souvenirs d'un mobile du 8e bataillon de la Seine, Revue rétrospective*, janvier-juin 1887, p. 28; La Roncière, p. 258 (à la date du 24 décembre); Ducrot, tome III, p. 216; G. Toudouze, *le Pompon vert*, p. 257.

4. Viollet-le-Duc, p. 35 et suiv.; G. Toudouze, *le Pompon vert*, p. 284; Vinoy, p. 293, 502 et 503. — « Le retard apporté à l'exécution de ces travaux provenait surtout de ce qu'ils avaient été confiés à des ouvriers civils, qui, payés à la journée, travaillaient très peu pour faire durer plus longtemps leur tâche... » (Vinoy, p. 294.)

« Au plateau d'Avron, comme partout, on s'abandonnait un peu trop à la fortune. Les troupes campées sur les rampants (*sic*) nord de ce plateau et à Beauséjour, peu surveillées, composées en très grande majorité de mobiles, passaient leurs journées, non point à s'exercer, non point à travailler... mais à aller arracher des légumes du côté de Villemomble ou à piller ce malheureux village. On voyait, tout le long du jour, des files de ces mobiles monter... au plateau, chargés de meubles de toutes sortes. Que pouvait-on faire au bivouac d'un guéridon d'acajou? Ce pillage, toléré par les officiers, ces objets de luxe répandus... dans la boue et bientôt à demi brûlés; l'indifférence de ces troupes à se garder, à se garantir contre les batteries ennemies; le peu de sollicitude des officiers pour leurs hommes, la rareté des visites des généraux sur ce point si important à garder et à bien munir; tout cela n'était pas de nature à soutenir le moral des hommes... qui prenaient la défense de Paris au sérieux[1]... »

Ces détails trop vrais montrent qu'on pourrait faire davantage pour garder le plateau d'Avron. Seulement il faudrait une direction qui fait défaut. Les efforts décousus auxquels nous nous sommes livrés représentent une somme de travail supérieure au nécessaire, qui a été négligé[2].

Malgré les bruits singuliers remarqués aux avant-postes, on ne prend que des dispositions insignifiantes pour parer à une attaque. Le 26, au petit jour, on lance trois bataillons de mobiles sur le parc de la Maison-Blanche, pour en démolir le mur. Cette opération réussit, malgré le tir d'une batterie de

---

1. Viollet-le-Duc, p. 35 et suiv.; G. Bertin, *loc. cit.* — A défaut des généraux, M. Rochefort allait voir le mont Avron et disait à des soldats : « Malheureux ! Comment pouvez-vous rester ici avec une température pareille ? » C'est du moins ce qu'écrit cet inconscient dans ses *Aventures de ma vie*, tome II, p. 235.

2. Viollet-le-Duc, p. 182 et suiv.; Francis Garnier, p. 114; *Histoire critique du siège*, p. 172; Vinoy, p. 293, 337 et 338, Lettre au gouverneur, 27 décembre.

Le capitaine du génie Chaper, dans son très partial rapport, *Enquête*, p. 240 et suiv., a tenté de montrer qu'on ne pouvait mieux faire à Avron. M. Duquet, p. 262 et suiv., n'a pas de peine à prouver le contraire.

siège prussienne[1]. Dans la journée, Vinoy réunit à Avron le général d'Hugues, le colonel du génie Guillemaut et le colonel Stoffel. On discute les mesures à prendre en vue des éventualités probables. Finalement Vinoy prescrit de faire évacuer la partie du plateau la plus en vue et les baraques que le génie y a construites. A l'entrée de la nuit, les troupes iront *bivouaquer* sur les pentes qui font face au fort de Nogent. On commence une communication couverte destinée à les relier aux tranchées que nous continuons d'occuper[2]. Ces ordres sont très imparfaitement exécutés.

Tout à coup, le 27 décembre, vers 8 heures du matin[3], par un temps brumeux, un obus atteint le plateau d'Avron. La tempête de neige recommencé presque aussitôt, sans interrompre le feu. Elle rend simplement le réglage du tir plus difficile pour les Allemands comme pour nous et durera tout le jour[4].

Un moment d'affolement suit l'explosion des premiers obus. Ils tombent de plein fouet dans le camp de l'infanterie de marine, qui est aussitôt mis dans le plus grand désordre. Nombre de soldats, de mobiles, s'enfuient pêle-mêle vers Rosny, à la recherche d'un abri qu'ils ne peuvent trouver sur ce plateau dénudé[5]. C'est une déroute qui commence. Enfin quelques officiers font acte d'initiative et abritent les troupes dans les tranchées, derrière des murs. Elles y attendent

1. N° 10 (*État-major prussien*, tome IV, p. 778); Vinoy, p. 499, dépêche du chef d'état-major de la division d'Hugues au général de Valdan. — Vinoy, p. 325, fait porter cette attaque sur Ville-Évrart.

2. Vinoy, p. 325 et suiv. — Suivant le même auteur, p. 329, les Allemands auraient mis en action 14 batteries et environ 60 pièces, au lieu de 13 batteries et 76 pièces, chiffres réels.

D'après la plupart des témoignages, aucune disposition sérieuse ne fut prise par nous. Les mobiles de la Seine, notamment, restèrent sur le plateau (G. Toudouze, p. 265 et suiv.; G. Bertin, *loc. cit.*).

3. L'*État-major prussien*, tome IV, p. 780, écrit 8 heures et demie; Ducrot, tome III, p. 233, 7 heures et demie; Vinoy, p. 328, 8 heures; La Roncière, p. 263, 7 heures et demie; le général de Moltke, 8 heures et demie (p. 320); M. Gustave Toudouze, 7h45; la *Vérité* du 29 décembre (récit d'un témoin oculaire), 7 heures et demie.

4. *État-major prussien*, tome IV, p. 780.

5. Ducrot, tome III, p. 233; La Roncière, p. 264; G. Toudouze, p. 262. — Suivant Vinoy, p. 330, « le trouble... fut heureusement évité »; la *Vérité* du 29 décembre ne mentionne pas non plus cette panique.

« assez crânement » la fin de l'orage. Les pertes sont déjà sensibles. Un seul obus tue et blesse sept officiers ou sous-officiers du 6e bataillon de mobiles de la Seine [1]. Nous avons plus de 70 pièces sur le mont Avron, mais 36 seulement peuvent combattre l'artillerie allemande. Néanmoins, elles entretiennent une lutte énergique, avec l'appui des forts de Rosny et de Nogent, des batteries de Bondy [2].

Tout d'abord on prête peu d'importance à cette attaque. Le général d'Hugues, qui en rend compte à 8h 20, se borne à écrire qu'il fait prendre les armes à ses troupes [3]. Le gouverneur croit la droite de Ducrot directement visée. Il prescrit d'y parer (10h 05) [4].

Au contraire, Vinoy craint une attaque d'infanterie contre le plateau. Il envoie au général d'Hugues les deux bataillons de la brigade Blaise qu'il a gardés en réserve. De même Ducrot donne au 2e corps l'ordre de se tenir prêt à marcher. Il met ses deux divisions à la disposition de Vinoy (10h 05) [5].

Cependant les tourbillons de neige deviennent moins épais et le tir des Allemands se précise. Vers 11 heures, la position s'est sensiblement aggravée. Les pertes subies par nos troupes provoquent une « vive » émotion. De nouveau se

1. G. Toudouze, p. 274; Vinoy, p. 332.

2. Ducrot, tome III, p. 234. — A Rosny, 6 pièces tirèrent 290 coups. Nous aurions eu au plateau d'Avron 6 pièces de 16c marine, 6 de 24 court, 12 de 12, 12 de 7c, 7 mitrailleuses, total 43 pièces (Vinoy, p. 296). L'*État-major prussien* (tome IV, p. 780) nous prête 70 pièces. Le rapport militaire du 29 décembre mentionne 74 pièces, et le récit de la *Vérité* (29 décembre), 76. Il ajoute que deux batteries divisionnaires auraient pris position sur le plateau dans la nuit du 27 au 28. Vinoy (p. 350) porte à 24 le nombre des pièces de 7 retirées du plateau lors de son évacuation. Il est donc probable que son armement comprenait un minimum de 67 pièces le 27 décembre : 6 pièces de 16c, 6 de 24 court, 12 de 12, 24 de 7c, 7 mitrailleuses, 12 canons de 4, mais 19 au moins étaient de trop faible calibre pour résister aux canons prussiens.

3. Vinoy, p. 330; *Ibidem*, p. 449, télégramme du général d'Hugues à Vinoy.

4. Vinoy, p. 331; *Ibidem*, p. 500, télégramme de Trochu à Vinoy.

5. Vinoy, p. 331; *Ibidem*, p. 500, télégramme de Ducrot à Vinoy; Ducrot, tome III, p. 234. — Le 27 décembre, la division Susbielle revient de Saint-Ouen et de Clichy à Aubervilliers; la division Mattat va de Vincennes à Montreuil et Bagnolet; la brigade Reille occupe Bondy et Noisy-le-Sec; la division Courty va de Pantin à Romainville; la division Berthaut, d'Aubervilliers en arrière du fort du même nom (*Journal des marches de la 2e armée*, Ducrot, tome III, p. 420.)

produit un commencement de débandade[1]. Le général d'Hugues s'inquiète : « La position est très difficile à tenir, écrit-il à Vinoy ; beaucoup de pertes ; le moral des troupes est très affaibli... Situation très grave[2]. » Le gouverneur, informé, invite Vinoy à tenir ferme contre l'attaque d'infanterie qu'il prévoit[3], bien à tort.

La position est toujours plus difficile pour notre artillerie. Elle a ce désavantage d'être sous un feu convergent, avec l'infériorité du calibre et du nombre. Les pièces de 12 qui arment l'éperon est ne peuvent atteindre les batteries de Noisy-le-Grand, qui tirent à 4,900 mètres. Nous ripostons à peu près inutilement, en faisant des pertes très sensibles[4].

D'ailleurs le temps est devenu plus clair[5]. Tout groupe qui apparaît sur la neige du plateau sert d'objectif à l'ennemi. L'éclatement des projectiles est facilité par la terre durcie, dont les mottes elles-mêmes sont dangereuses.

Blottis dans les tranchées, immobiles, le fusil entre les jambes, soldats et mobiles souffrent cruellement. D'ailleurs certains de nos travaux sont enfilés ; d'autres battus à revers. Malgré tout, les troupes montrent une attitude assez ferme. La vue du général d'Hugues, qui parcourt continuellement les tranchées, insoucieux des projectiles, y contribue puissamment[6].

---

1. Vinoy, p. 332.

2. Vinoy, p. 332. — Le général donne, p. 501, le texte complet d'un autre télégramme, moins inquiétant, et daté de 10h45.

3. Vinoy, p. 500, télégramme de Trochu à Vinoy, 12h55.

4. Vinoy, p. 333, et M. Duquet, p. 242, mentionnent les batteries de Chelles, où il n'y en avait pas (*État-major prussien*, tome IV, Annexes, p. 400).

5. Vinoy dit *très clair*, p. 338. L'*État-major prussien*, tome III, p. 780, et Moltke, p. 320, écrivent que la chute de neige dura jusqu'à la nuit.

6. Vinoy, p. 334 ; A. Rendu, p. 154. — D'après un télégramme du colonel Stoffel à Trochu, 7 heures du soir (Vinoy, p. 501), les pertes de l'artillerie auraient atteint, le 27 décembre : « Quelques hommes tués, plusieurs officiers et une vingtaine d'hommes blessés. » Suivant Vinoy, le total des hommes mis hors de combat ne dépassa pas 100 (p. 335) ; Ducrot, tome III, p. 236, écrit une centaine d'hommes et 12 officiers tués ou blessés ; le rapport militaire du 27 décembre, 8 tués et 50 blessés, dont 4 officiers tués et 11 blessés : marine, 4 officiers blessés ; infanterie de marine, 3 ; 6e bataillon de la Seine, 4 officiers tués, 2 blessés ; 7e bataillon, 1 blessé ; 24e régiment de Paris, 1 blessé.

Suivant la *Vérité* du 29 décembre, la batterie n° 1 d'Avron, armée de pièces de 7, de trois 24 court, et placée au-dessous du four à chaux, face au parc

La nuit arrive. L'ennemi arrête son tir et même ramène en arrière une partie de ses pièces. Il croit avoir obtenu peu de résultats. Mais, de notre côté, épaulements et embrasures sont fortement endommagés ; on ne pourra les réparer la nuit, en raison de l'état du sol. Plusieurs de nos batteries ont été prises de front et d'écharpe à la fois ; deux au moins n'ont pu tirer [1].

Vinoy continue de craindre une attaque d'infanterie. Il appelle à lui la brigade Fournès, de la 2e armée. A 8 heures du soir, elle prend position entre le plateau d'Avron et le fort de Rosny, à la place de la garde nationale qui est reportée en arrière [2].

En somme, malgré le nombre des projectiles ennemis et la construction défectueuse de nos travaux, nos pertes sont relativement faibles. Mais la résistance est devenue difficile pour notre artillerie [3]. La situation présente pourra-t-elle se prolonger ? Vinoy prend le parti de l'exposer au gouverneur de Paris, afin de le mettre à même d'aviser :

« Je ne dois pas vous laisser ignorer que la position du plateau d'Avron peut devenir critique d'un moment à l'autre. Les travaux... qui y ont été faits sont très incomplets et ne l'ont été évidemment qu'en vue d'une occupation passa-

---

Marchand, eut 2 pièces de 24 hors de service, dès les premiers coups (affûts brisés) ;

La batterie n° 2, à l'extrémité de Beauséjour, eut 3 coups d'embrasure successifs ; 5 avant-trains démontés, 16 hommes hors de combat sur 70 ;

La batterie n° 3 (mitrailleuses) ne tira pas ;

La batterie n° 3 de la marine tira 1,250 coups ;

La batterie n° 4 de la marine, à l'extrémité est du plateau, ne put tirer ;

La batterie n° 5 de la marine tira 9 coups seulement ;

La batterie n° 6 (12 de place) ne put tirer, faute de portée.

(L. Larchey, p. 211.)

Les Allemands perdirent 2 officiers et 25 hommes, ainsi que plusieurs affûts (Moltke, p. 320 ; *État-major prussien*, tome IV, Annexes, p. 392).

1. Télégramme du colonel Stoffel déjà cité ; télégramme du général d'Hugues, 10h15 du soir, Vinoy, p. 502 ; Récit de la *Vérité* du 29 décembre.

2. Vinoy, p. 335. — Les 1er et 3e bataillons du 4e zouaves renforcent la division d'Hugues sur le plateau ; des détachements d'artillerie de la garde nationale sont répartis entre les forts de l'est ; les marins du commandant Trèves quittent Bondy, pour combler les vides d'Avron et armer de nouvelles pièces de 19c et de 16c à Noisy et à Rosny (Ducrot, tome III, p. 236).

3. Voir les deux télégrammes mentionnés par Vinoy, p. 501 et 502 ; Ducrot, tome III, p. 237.

gère... Depuis que je suis ici, j'ai dû aller au plus pressé, faire établir des traverses pour les batteries d'abord. Mais celles des défenseurs n'ont pu l'être encore ; un simple fossé les abrite... La nature du sol est rocheuse ; il est très difficile de s'y enfoncer. La gelée est venue y apporter un nouvel obstacle et paralyser nos travaux, qui, étant faits d'ailleurs par des ouvriers civils, marchaient très lentement. Nous n'avons pour défendre ces positions que de jeunes troupes dont le moral n'est pas très solide, et notre artillerie me paraît bien faible pour répondre au gros calibre de l'ennemi... il m'était difficile, pour ne pas dire impossible, d'améliorer une semblable situation. Je vous en fais cet exposé très véridique et confidentiel, afin que vous avisiez aux mesures qu'il y aurait à prendre, si la nécessité de la défense de Paris exige (*sic*) absolument de se maintenir dans cette position avancée. Conformément à vos ordres, je n'avais gardé que deux bataillons du 112e de ligne et deux bataillons de gendarmerie ; j'ai donc accepté avec reconnaissance les renforts qui m'ont été spontanément offerts par le général Ducrot. J'ai demandé au général d'Exéa une de ses brigades établies à Noisy ; la division Mattat a également été mise à ma disposition ; elle sera de bonne heure à Fontenay[1]... »

Il est d'ailleurs décidé, sur l'avis du colonel Stoffel et du chef d'escadron Pothier, qui commandent l'artillerie du plateau[2], que nos batteries ne répondront pas le lendemain, si l'ennemi reprend son feu. Les pièces sont donc abritées durant la nuit. On se flatte que cette attitude engagera les Allemands à porter leur infanterie sur le plateau, et l'on se tient prêt à l'arrêter.

La nuit se passe à ces préparatifs, non sans de grandes souffrances pour nos soldats. La proximité des batteries allemandes interdit d'allumer des feux. On peut s'imaginer les défenseurs d'Avron, immobiles dans leurs tranchées, sans un

---

1. Vinoy, p. 337 et 503 ; Ducrot, tome III, p. 237.

2. Dépêche du général d'Hugues à Vinoy, 27 décembre, 10h15 du soir (Vinoy, p. 502 ; Ducrot, tome III, p. 237). D'après l'*État-major prussien*, tome IV, p. 781, le feu d'Avron n'aurait entièrement cessé que le 29.

abri. Les cas de congélation sont nombreux. A ces malheureux, qui supportent ainsi la morsure incessante du froid, les vivres manquent. Un tonneau de thé chaud, envoyé dans la soirée, ne leur apporte qu'un soulagement illusoire, vu leur nombre [1].

Enfin cette cruelle nuit se termine, mais, dès 8 heures, l'ennemi reprend son feu avec autant de vivacité et plus de précision que la veille. Le ciel, qui s'est éclairci, facilite sa tâche [2]. Heureusement les précautions ont été mieux prises, en sorte que nos pertes seront moindres, 60 hommes environ [3]. Vers midi, le général Trochu arrive au fort de Rosny et, désireux de se rendre compte par lui-même de la situation, gravit à pied les pentes du plateau. Avec son impassibilité ordinaire devant le danger, il parcourt les tranchées sous un feu de plus en plus vif, non sans s'exposer grandement à la traversée des endroits découverts. Il peut constater que toute la partie supérieure d'Avron est abandonnée. On n'a pu réparer ni les épaulements, ni les embrasures. Plusieurs magasins à poudre menacent de sauter. En outre, l'ennemi, allongeant son tir, atteint Neuilly-Plaisance et Rosny où se trouvent nos réserves [4].

Cette inspection détermine le gouverneur à prendre un parti sur l'heure. Il réunit en conseil de guerre, au fort de Rosny, Vinoy, les colonels Stoffel et Guillemaut, qui commandent l'artillerie et le génie du plateau. La discussion commence aussitôt, dans une casemate transformée en cha-

---

1. G. Toudouze, p. 282 et suiv.; A. Rendu, p. 161 et suiv.; G. Bertin, *loc. cit.*

2. Vinoy, p. 341; Moltke, p. 320; *État-major prussien*, tome IV, p. 780.

3. Vinoy, p. 341. — Le rapport militaire du 28 décembre n'indique pas l'importance de ces pertes, sauf pour les forts de Nogent, 14 blessés; de Rosny, 3 tués, 9 blessés; de Noisy, quelques contusions; pour les batteries de Bondy, 2 tués, 6 blessés. La division Mattat, du 2e corps, porte, le matin du 28, sa 1re brigade, les carabiniers parisiens et 1 batterie de 4 à Nogent; la 2e brigade, le bataillon des francs-tireurs de la division, les tirailleurs parisiens et les trois autres batteries, au-dessus de Fontenay-sous-Bois (Ducrot, tome III, p. 239). Les batteries de siège allemandes perdirent 5 hommes (*État-major prussien*, Annexes, tome IV, p. 393).

4. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 502 et suiv.; Vinoy, p. 339 et suiv.; les batteries de 7 établies en arrière de Bondy sont forcées de se retirer, ainsi que celle de 8 installée au Vieux-Château (Ducrot, tome III, p. 239).

pelle. Il est aisé d'en prévoir le résultat. Au cas où il faudrait conserver le plateau, on admet, bien à tort, qu'une seule division ne saurait suffire à sa garde : les tranchées sont trop étendues et le service trop pénible. On juge qu'il y aurait lieu d'amener d'autres troupes, afin de permettre un relèvement régulier. On n'examine pas la possibilité de faire garder une partie seulement de cette position, qui est sous le feu immédiat de deux forts [1].

La conservation d'Avron justifie-t-elle les efforts nécessaires, les pertes qu'elle entraînerait fatalement? On ne le pense pas. Cette position n'est pas indispensable à la défense, par suite de la force même du front Romainville-Nogent. Son abandon ne la compromèttrait en rien. Nous l'avons occupée en vue de faciliter l'offensive de Ducrot, mais l'établissement des batteries allemandes nous empêchera désormais de songer à une attaque vers l'est. Dès lors l'évacuation du plateau n'aura aucun résultat défavorable, et la prudence nous en impose l'obligation. Le gouverneur donne l'ordre d'y procéder la nuit suivante [2].

Les résultats matériels ne sont pas les seuls dont nous devrions tenir compte. Il faudrait mettre en ligne l'effet moral que la perte d'Avron produira sur l'armée et la population. Aux yeux de celle-ci, l'abandon de cette position avancée impliquera celui des opérations offensives vers l'est. Elle rapprochera les essais de justification publiés par le gouvernement des dithyrambes qui accompagnaient la « prise » du plateau à la fin de novembre. Il est à prévoir que la secousse produite sera violente et ses effets durables. Parmi les assiégés, les plus ignorants comprennent que si, du 30 novembre au 27 décembre, le temps avait été bien employé sur le plateau, on aurait pu y élever, non seulement des batteries défilées, mais un réduit central susceptible de recevoir une garnison et de l'abriter du bombarde-

1. Vinoy, p. 341; Ducrot, tome III, p. 240.
2. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 502; Vinoy, p. 344; Ducrot, tome III, p. 241. Viollet-le-Duc porte au 20 décembre le début du bombardement, et au 23 l'évacuation (p. 36 et 37).

ment[1]. Que l'on songe à la résistance alors opposée par les redoutes des Hautes et Basses-Perches sous Belfort : il n'est pas téméraire de supposer que le canon de Rosny et de Nogent aurait empêché l'ennemi de nous enlever Avron, même gardé par un effectif beaucoup moindre que celui inutilement mis en ligne les 27 et 28 décembre.

Toutes ces circonstances font que la responsabilité du gouverneur est gravement engagée dans la perte d'Avron.

---

1. Viollet-le-Duc, p. 182.

CHAPITRE XXIII

ÉVACUATION D'AVRON

Évacuation du plateau. — Lutte d'artillerie contre les forts de l'est. Effet moral de l'évacuation.

Pour des raisons évidentes, l'évacuation du plateau ne peut avoir lieu de jour. Il est prescrit que l'arsenal de Vincennes fera parvenir aux abords du fort de Rosny tout le matériel nécessaire. Dans la nuit du 28 au 29 décembre, on le dirigera sur le plateau et l'on travaillera sans discontinuer, de façon à terminer l'opération de grand matin. Les troupes battront alors en retraite et la division d'Hugues viendra occuper les environs de Charenton.

Les ordres du gouverneur sont ponctuellement exécutés. Lui-même s'est rendu à Vincennes pour activer leur exécution. Comme la veille, le tir des Allemands, plus lent vers le soir, cesse complètement à la nuit close. Le silence n'est troublé que par le roulement sourd des voitures qui gravissent les pentes raides du plateau [1].

L'enlèvement des pièces et des projectiles de campagne est facile, non celui des canons de gros calibre, qu'il faut déplacer par une nuit obscure, avec l'obligation expresse de ne pas allumer de feux. De même on doit retirer leurs obus, un à un, de poudrières en partie écroulées. Pour ces délicates opérations, le colonel Stoffel est puissamment secondé par l'amiral Saisset, qui amène du fort de Noisy un renfort de marins [2]. Mais le roulement incessant des voitures finit par attirer l'attention de l'ennemi. Vers minuit, ses batteries ouvrent contre le plateau un feu lent, heureusement trop incertain pour troubler l'évacuation. A 4h 10 du matin, un

1. Vinoy, p. 346; Ducrot, tome III, p. 241.
2. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 503.

télégramme du général d'Hugues fait connaître que tout le matériel d'artillerie aura été enlevé vers 5 heures, sauf, peut-être, un certain nombre de projectiles[1].

Mais des difficultés imprévues se présentent. Une pièce de 16e entraîne, sur la pente glissante qui conduit à Neuilly-Plaisance, le chariot et les chevaux qui la transportent. Avec eux, elle va rouler dans un ravin. Sur le plateau reste un autre canon, de 24, dont l'affût a été brisé par un projectile. De vains efforts sont tentés pour le ramener en temps opportun. Finalement il faut y renoncer, en se réservant d'aller reprendre ces deux trophées, ce qui sera fait dans la nuit du 30 au 31 décembre[2].

Quant aux troupes, elles ont déjà commencé leur retraite. Une partie de la division d'Hugues s'établit dans les carrières de gypse qui déchirent les flancs du plateau vers Rosny. C'est une vue grandiose et bizarre que celle de ses bivouacs sous ces hautes voûtes, aux arceaux irréguliers. Puis la division reflue tout entière au delà du fort de Rosny et marche vers Charenton. Cette retraite, commencée de nuit et qui continue sous le ciel bas et sombre d'une des dernières matinées de décembre, prend bientôt les aspects d'une déroute. « La rue charriait de l'artillerie, des mobiles bretons, des marins, des lignards, des chasseurs; des officiers d'état-major galopaient, bride abattue, dans le tas, tous les bataillons mêlés, les compagnies perdues, un affreux pêle-mêle de déroute, un souffle effarant de panique balayant les troupes[3]. » Puis on s'installe au camp de Saint-Maur, dans des baraques ouvertes à tous les vents. Aussitôt les mobiles de les déserter.

---

1. Ducrot, tome III, p. 242; Vinoy, p. 347. Voir le texte de cette dépêche, *Ibidem*, p. 505. L'*État-major prussien*, tome IV, p. 780, ne mentionne pas cette reprise du feu vers minuit.

2. Ducrot, tome III, p. 242; *État-major prussien*, tome IV, p. 781; Vinoy, p. 347 et 348. Voir les télégrammes du général d'Hugues, du colonel Stoffel et de l'amiral Saisset (6h10, 6h30, 7h30) [*Ibidem*, p. 505 et 506]. « L'énergique commandant du mont d'Avron colonel Stoffel, procéda à l'évacuation avec une habileté telle qu'il n'y laissa qu'une seule bouche à feu hors d'état de servir. » (Moltke, *la Guerre de 1870*, p. 321.)

3. G. Toudouze, p. 295 et suiv.; G. Bertin, p. 42. — Les 3 bataillons de mobiles de la Seine pillent des voitures de pain destinées à la garde nationale.

Il ne reste personne; tous se sont réfugiés à Vincennes, où les cabarets regorgent[1].

L'ennemi, supposant que le plateau est toujours occupé, rouvre le feu à 8 heures du matin. Vers 10 heures et demie, deux bataillons du 112e, restés dans l'avancée du fort de Rosny, partent à leur tour pour regagner le Moulin-Saquet. De même la garde nationale rentre à Paris. Derrière elle, les divisions Bellemare et Mattat occupent, l'une Montreuil et Bagnolet, l'autre Fontenay et Nogent; la brigade Reille demeure à Bondy, dont les batteries sont en partie désarmées. Il y reste trois pièces de 24 à la batterie des Gravats et six canons de 12 de siège à la barricade de la route de Metz. Masquées avec soin, ces bouches à feu ne devront tirer qu'en cas d'attaque du village[2].

Les Allemands sont parvenus à nous déloger d'Avron au prix de pertes très faibles : 11 tués et 22 blessés. Dans la matinée du 30, ils poussent vers le plateau des patrouilles qui le trouvent désert. Il n'y reste que la pièce de 24 dont nous avons parlé et un grand nombre de projectiles. Dès lors ils dirigent leur feu uniquement sur les forts de Rosny et de Nogent, qui supportent de nombreuses atteintes[3]. Le premier surtout est l'objectif de la plupart des pièces du Raincy et de Gagny, tirant par-dessus Avron. « Des coups habilement dirigés sur la pièce de l'avancée du fort le prirent d'écharpe et vinrent, en plongeant, frapper le mur d'escarpe de la courtine. » Celle-ci n'a qu'un mètre d'épaisseur, sans aucun terrassement. Les obus allemands la traversent aisément et pénètrent dans les casemates, tuant ou blessant plusieurs hommes. Il faut aussitôt doubler la muraille de sacs

---

1. G. Toudouze, p. 311. — D'après G. Bertin, p. 42 et suiv., plus de 200 mobiles de la Seine tentèrent de rentrer dans Paris. Le 8e bataillon aurait perdu à Avron 60 hommes, un dixième de son effectif.

2. Ducrot, tome III, p. 242 et suiv.; Vinoy, p. 348 et 349. Voir deux télégrammes de Vinoy et du gouverneur (*Ibidem*, p. 506). — D'après le *Journal des marches de la 2e armée* (Ducrot, tome III, p. 420), à dater du 29 décembre, il ne reste que 4 bataillons à Bondy et 2 à Rosny. Suivant Ducrot, tome III, p. 214, il y aurait, à Bondy, le 1er bataillon du Tarn, le 3e de la Seine-Inférieure, les éclaireurs de la Seine. Les 2e et 3e bataillons du Tarn sont à Merlan.

3. *État-major prussien*, tome IV, p. 781; Moltke, *la Guerre de 1870*, p. 321.

à terre, et ce travail se reproduira pour tous ceux de nos forts qui seront attaqués, tant ils sont restés inférieurs aux progrès accomplis[1].

Les jours suivants, le bombardement continue contre nos ouvrages de l'est et les villages voisins. Noisy-le-Sec est si particulièrement visé que la division Bellemare doit l'évacuer pour se porter, la brigade Colonieu à Bagnolet, la brigade Fournès à Montreuil (30 décembre)[2]. On construit des batteries dans l'intervalle des forts, mais sans ouvrir le feu, parce que, croit-on, l'ennemi opérera une attaque sérieuse contre eux et qu'il faut se ménager la riposte[3]. Il envoie ses projectiles jusque dans Montreuil, à sept kilomètres de ses batteries. Nos pertes sont pourtant faibles et le résultat matériel de cette attaque se borne à l'évacuation d'Avron. A aucun moment l'ennemi ne tentera de s'y établir.

Quant à l'effet moral de cet épisode, il est des plus fâcheux. Le bulletin qui l'annonça « répandit chez nous une agitation d'esprit qu'il est facile d'imaginer. Il parlait de la phase nouvelle dans laquelle entrait le siège et laissait entendre, de façon assez claire, que cette phase n'était autre que le bombardement...

« Ce fut dans toute la population comme un moment de stupeur et l'étonnement fit bientôt place à la colère. Quoi ! il y avait quatre mois que nous eussions pu occuper le plateau d'Avron ; il y avait un mois que nous l'occupions de fait, sans y avoir été inquiétés un seul jour, et l'on n'y avait fait aucun des travaux nécessaires...? A quoi donc son-

1. Vinoy, p. 349 et 350 ; Ducrot, tome III, p. 243. — Le fort de Rosny tira 154 coups seulement, le 28 décembre (La Roncière, p. 265).

2. Ducrot, tome III, p. 245. — Dans la nuit du 30 au 31, des marins protégés par les francs-tireurs Anquetil ramènent du plateau d'Avron les 2 pièces abandonnées par nous. L'évacuation des projectiles est terminée le 2 janvier.

Le 31, 2 pièces de 16c sont amenées à la redoute de La Boissière et 3 pièces de 24 à celle de Noisy.

Le 29, Rosny ne tire que 90 coups (La Roncière, p. 272).

3. Ducrot, tome III, p. 245 et 246 ; Dépêche de J. Favre à Gambetta, 30 décembre, J. Favre, tome II, p. 204. — D'après l'*État-major prussien*, tome IV, p. 781, Rosny et Nogent finirent par cesser complètement de tirer. Le 30 décembre, Nogent a 6 blessés, Rosny 2.

geaient nos généraux ? A quoi songeaient nos officiers du génie[1] ? »

Ce n'est pas seulement la population qui s'irrite, qui impute au général Trochu la responsabilité des fautes commises : les maires de Paris laissent percer vis-à-vis de lui une hostilité croissante. Le revirement est complet. Il n'est plus, comme en août 1870, le favori de tous, l'homme de qui chacun attend le salut, celui pour lequel on fait montre d'un enthousiasme qui touche au délire. Maintenant nul ne croit en lui. De jour en jour, les voix qui se font entendre dans Paris deviennent plus âpres, plus insultantes au regard du gouverneur naguère si populaire.

---

1. F. Sarcey, p. 255; *Enquête,* rapport Chaper, p. 241 et suiv.; Rapport Daru, p. 311; Dépêches de J. Favre à Gambetta, 28 et 30 décembre, J. Favre, tome II, p. 202 et suiv.; *Ibidem,* p. 208; Ducrot, tome III, p. 247; *Journal des Goncourt,* 2e série, tome Ier, p. 173.

CHAPITRE XXIV

DISCUSSIONS AU CONSEIL

Réunion des maires le 29 décembre. — Conseil du 30. — Conseil de guerre du 31. — Avis de Ducrot, Vinoy, Bellemare, Schmitz, La Roncière, Tripier, Frébault, Le Flô. — Interprétation de Jules Favre.

Telle est la situation de Trochu vis-à-vis de la population. Il a non moins perdu la confiance de ses collègues : « Il le sent par instants, il est prêt à remettre le commandement... puis il se ravise presque aussitôt : il s'y attache obstinément... et se renferme dans une sorte de fatalisme, de stoïcisme religieux... flottant, irrésolu, perplexe... Un jour, il déclare que, laissant l'opinion de côté, il faut faire des actions partielles, isolées... pour lasser l'ennemi ; un autre jour, il parle d'une tentative grandiose, à la fois militaire et religieuse [1]... »

Quant aux autres membres du gouvernement, ils partagent son irrésolution, pour de tout autres motifs. Ils savent que la presque unanimité des assiégés lui est hostile ; que la direction imprimée à la défense amènera une catastrophe dans un temps donné. Mais ils hésitent à le remplacer, parce qu'aucun autre officier général ne leur inspire confiance, surtout au point de vue politique. Faute de mieux, ils se résignent à laisser les choses aller leur cours ; mais avec quelles incertitudes ! Ces autres Girondins, « incapables d'agir, ne sachant que parler [2] », voient s'approcher tous les jours « l'horrible catastrophe » et se résignent « en gémissant [3] », habitués qu'ils sont à prendre la remorque des événements, bien loin de chercher à les conduire.

Le 27 décembre, dans la journée, alors que commence le

1. Ducrot, tome III, p. 306.
2. Taine, *la Conquête jacobine*, p. 431.
3. Lettre de Gambetta à Jules Favre, 16 janvier (*Enquête*, tome IV, p. 127 et suiv.).

bombardement d'Avron, Jules Ferry reçoit du maire du 2e arrondissement, M. Tirard, « une lettre presque menaçante... une sorte de mise en demeure » de convoquer les maires. Le conseil paraît d'abord disposé à mal accueillir cette sommation ; puis il se ravise, sur la remarque de Jules Favre : les maires sont aux prises avec des difficultés inconcevables ; ils ont rendu les plus grands services[1]. D'ailleurs Jules Ferry voit M. Tirard et le trouve « dans les meilleures dispositions ». On convient que la convocation exigée aura lieu le 29 décembre.

La veille, Trochu a provoqué une vive émotion, en annonçant au conseil qu'il est impossible de continuer l'occupation d'Avron. Il va plus loin : « Toute sortie au dehors lui paraît même impossible, si ce bombardement se généralise. » — Ainsi, bien loin de prendre un caractère plus actif, comme le voudrait la population, la défense va être plus inerte encore. — « L'armée est épuisée » et certains généraux jugent impossible la continuation de la résistance.

Aussitôt Jules Favre manifeste son étonnement. Il supplie le gouverneur « de ne pas rester dans l'inaction, car il s'agit de conjurer deux dangers à la fois, l'émeute et la famine ». Garnier-Pagès demande, si l'on est forcé d'évacuer Avron, que l'on entreprenne immédiatement une autre action offensive. Sans exiger l'impossible, Jules Favre et Arago voudraient que l'on tentât du moins quelque chose. Jules Simon opine de même. Finalement on se résigne à l'abandon du plateau : une note y préparera l'opinion[2].

Le 29, à 4 heures, a lieu au ministère de l'intérieur la réunion des maires. Les adjoints croient devoir y assister, contre l'usage, et Jules Favre se laisse imposer leur présence que M. Clémenceau déclare nécessaire : l'évacuation d'Avron a produit son effet. L'un des maires, Delescluze, commence un violent réquisitoire contre le gouverneur et ses collègues : il réclame impérieusement la permanence à leur côté de

1. *Procès-verbaux des séances du gouvernement*, 27 décembre, Ducrot, tome III, p. 249.
2. *Procès-verbaux* cités, séance du 28 décembre, Ducrot, tome III, p. 249

l'assemblée des maires et des adjoints élus, une sorte de Commune. MM. Clémenceau et Tirard appuient cette demande. Visiblement, elle a pour elle la majorité.

En vain deux modérés, MM. Vacherot et Dubail, essaient de réfuter la thèse de Delescluze. Jules Favre repousse l'immixtion des maires : le gouvernement ne peut déléguer ses pouvoirs. Il tente de justifier le général Trochu, mais très mollement[1]. D'ailleurs la discussion s'envenime après une nouvelle intervention de Delescluze et de M. Vacherot. Il faut lever la séance au milieu d'une tempête d'interpellations, en convenant d'une réunion prochaine.

Celle-ci suffit à montrer quelle hostilité règne dans Paris contre Trochu. Le soir même, Jules Favre en rend compte au conseil. « Il renouvelle les réclamations formées par les maires, qui se plaignent qu'on ne fait rien. » Le gouverneur repousse vivement cette allégation. Mais le mécontentement s'accroît. Une délégation de l'Institut, reçue par Jules Favre, formule un vœu énergique en faveur de l'action. Les journaux signalent le désaccord très réel qui existe entre certains membres du gouvernement[2]. « Ce ne fut pas seulement dans les clubs que retentirent de violentes accusations contre la direction militaire, elles trouvèrent un redoutable écho dans toutes les classes[3]. » Le soir du 30 décembre, au conseil, Jules Favre, Ernest Picard, Emmanuel Arago, insistent vivement pour qu'on donne satisfaction au désir de Paris, qui veut se battre. « Il ne faut pas que la fin de la lutte arrive

---

1. « Il constate — en l'absence du gouverneur — qu'il règne contre le général Trochu une animation (*sic*) extrême, qui s'attaque, non à son caractère, mais à ses procédés militaires » (*Procès-verbaux* cités, séance du 29 décembre, Ducrot, tome III, p. 251) ; *Enquête*, rapport Chaper, pièces justificatives n° XXXIV ; Larchey, p. 215 : « Il (Jules Favre) confessa que le général Trochu n'avait pas toujours été exempt de blâme ; qu'il s'était souvent montré hésitant, mais qu'il avait confiance dans le résultat final ; qu'il voulait le triomphe et le maintien de la République... » Ce passage paraît tiré du *Moniteur universel* du 31 décembre 1870.

2. *Procès-verbaux* cités, séance du 30 décembre, Ducrot, tome III, p. 251. — Le général Trochu adresse, le même jour, « aux citoyens et aux soldats » une proclamation affirmant « qu'aucun dissentiment ne s'est produit dans les conseils du gouvernement », et que l'union y est étroite (Jules Favre, tome II, p. 208 ; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 373).

3. J. Favre, tome II, p. 208.

sans que la garde nationale ait été employée. » Picard prononcé le mot de capitulation. « A son avis, il n'y a que deux moyens d'éviter cette calamité : combattre ou traiter. Le traité est devenu chose difficile ; il ne reste donc plus que le grand effort militaire à tenter... »

Le général Trochu admet qu'on fasse donner la garde nationale, mais avec le concours de l'armée, « qui n'est pas encore prête à marcher ». Il ne croit pas qu'un « grand effort » soit forcément appelé à être inutile ; mais, s'il échoue, il peut entraîner la capitulation [1]. Bref, le gouverneur entend persister dans le système de temporisation qui lui a si mal réussi jusqu'alors. Il amuse encore ses collègues de la promesse d'une sortie, que, dans son âme et conscience, il juge devoir être de pure forme. Les autres membres du conseil se rendent compte de ce que valent ces demi-promesses, ces objections à toute action prochaine. Jules Favre et Ernest Picard demandent la convocation d'un conseil de guerre, comme elle devait avoir lieu le 27 décembre, sans le bombardement d'Avron. Le gouverneur accepte volontiers. C'est lui, dit-il, qui a insisté pour cette réunion, « alors que le conseil s'était d'abord prononcé pour la négative [2] ».

Le samedi 31 décembre, à 8 heures et demie du soir, les membres du gouvernement se réunissent ainsi que les ministres, le préfet de police, les secrétaires ; les généraux Ducrot, Tripier, Frébault, de Chabaud-Latour, Guiod, Noël, Vinoy, Clément Thomas, de Bellemare, Schmitz ; les amiraux de La Roncière et Pothuau. Singulière composition ! Il manque deux commandants de corps d'armée, de Maussion et d'Exéa. L'un de leurs divisionnaires, de Bellemare, et un général de brigade qui occupe une situation tout à fait infime, Noël, commandant du Mont-Valérien, sont présents.

Le général Trochu, puis Jules Favre, exposent l'objet de la réunion, non sans des phrases inutiles. Ainsi le dernier assure, en résumant l'histoire du siège, que nous avons usé

1. *Procès-verbaux* cités, séance du 30 décembre, Ducrot, tome III, p. 252.
2. *Procès-verbaux* cités, séance du 30 décembre, Ducrot, tome III, p. 263.

d'un double moyen : « Fatiguer l'ennemi par des attaques incessantes, le démoraliser et le ruiner par de grandes batailles. Voilà ce que chacun des chefs présents a fait avec un talent et un courage au-dessus de tout éloge[1]... » Mais ils « ne sont pas seulement les défenseurs d'une citadelle, ils sont aussi et surtout les défenseurs d'une grande cité, renfermant une population considérable, dont les passions, les mouvements politiques et sociaux existent et s'imposent... La ville de Paris veut être défendue à outrance ; c'est là surtout un sentiment partagé par les classes moyennes[2]. Il est donc impossible de ne pas tenir compte de ces impressions, qu'il faut seulement concilier avec la raison et l'opportunité.

« C'est précisément sur cette raison et cette opportunité que le conseil désire être renseigné. Car le gouvernement serait brisé s'il essayait d'entraver le mouvement de la population ; or, être brisé, ce ne serait pas la ruine de certaines personnalités, ce serait l'honneur et la défense de Paris tout à fait compromis[3]... » — Jules Favre termine en précisant les points à discuter : « Croyez-vous pouvoir obéir au désir d'action de la population, à l'aide d'opérations militaires exécutées avec les divers éléments de la défense de Paris (armée, mobile, garde nationale, marine) séparés ou combinés ; enfin quel genre d'action peut-on ainsi proposer à la ville de Paris et quelles espérances peut-on lui donner ?

« En un mot, la défense peut-elle être continuée et comment peut-elle l'être[4] ? »

C'est Ducrot qui, le premier, prend la parole, dans les termes les plus décourageants. Il « demande tout d'abord qu'on reconnaisse qu'il n'a jamais cherché à bercer ses collègues d'illusions ; il a toujours déclaré qu'il comptait très peu sur l'armée de la Loire..., sur l'armée de Paris, qui ne lui

---

1. *Procès-verbaux* cités, séance du 31 décembre, Ducrot, tome III, p. 254.
2. *Ibidem*, p. 255 ; assertion non fondée, car la population est à peu près unanime.
3. *Ibidem*, p. 255.
4. *Ibidem*, p. 256.

paraissaient ni l'une ni l'autre en état de percer les lignes prussiennes[1].

« Il ne voit qu'une chose possible à Paris : faire son devoir aujourd'hui, demain, toujours ; lutter pour lasser l'ennemi et lui tuer du monde. Voilà ce qu'il a toujours dit. Ses prévisions se sont jusqu'ici réalisées ; l'armée de la Loire n'a pu soutenir la lutte ; elle a commis, en outre, la grande faute de concentrer en une seule masse les forces militaires de la France, tandis qu'elle aurait dû se diviser par groupes chargés de harceler l'ennemi[2]... »

Puis il s'aventure dans une sorte d'aperçu du siège. Il dépeint Paris entouré « de trois et quelquefois cinq lignes de retranchements formidables » par les Allemands, ce qui n'est point exact[3].

« Aujourd'hui, d'assiégé il faut se faire assiégeant aussitôt qu'on veut sortir des lignes, et il devient impossible d'enlever de vive force ces ouvrages redoutables, qui contraignent ceux qui les attaquent à s'engager dans des goulots de bouteille où l'ennemi les écrase aisément... Les surprises étant impossibles, il faudrait se livrer à des travaux d'approche, mais... le temps manque. Sa conviction est donc qu'il n'y a pas de plan ni de valeur individuelle qui puissent briser la ligne d'investissement. Il faut résister le plus longtemps possible ; mais il faut renoncer à faire cette trouée impraticable sans armée de secours ; cela ne se serait jamais vu. Le soldat, comme tout homme, a besoin d'espérance ; or, cette impossibilité de percer les lignes a gagné tous les cœurs et l'on ne pourrait désormais obtenir des troupes un de ces efforts confiants qui seuls font le succès. A ces considérations il faut ajouter l'état de fatigue et de souffrance qui ne permet plus d'opérer en rase campagne. Quant à l'idée de se porter en avant avec 200,000 hommes, c'est là, suivant M. le

1. *Ibidem*, p. 256. — Avec M. A. Duquet, *Paris, Second échec du Bourget, Perte d'Avron*, p. 293, nous demanderons pourquoi Ducrot prépara la sortie de la Basse-Seine, puis entreprit celles de Champigny et du Bourget, si telles étaient ses convictions.

2. *Ibidem*, p. 256.

3. Viollet-le-Duc, p. 92.

général Ducrot, une idée folle qu'il a toujours combattue ; il a l'entière conviction que, dès le premier obus qui tomberait dans ces masses, elles se livreraient à une débandade effroyable et honteuse. — Si l'on veut sauver une partie de l'armée, il faut, à son avis, faire appel à des hommes choisis, les diviser en trois colonnes et passer comme on le pourra. Il ajoute enfin qu'avant huit jours les obus prussiens pleuvront sur les quartiers de Belleville et qu'on n'aura aucun moyen de l'empêcher[1]. »

Ainsi Ducrot ne propose pas la capitulation immédiate, bien qu'elle soit dans la logique de ses déclarations. Il ne croit pas possible une action générale. Le seul genre d'offensive dont il admette la possibilité est la sortie de groupes d'hommes choisis, et elle n'aurait qu'une utilité restreinte[2], même à condition de réussir.

Tout d'abord, nul ne répond à ces déclarations passionnées, mais trop vraies dans leur ensemble. Jules Favre constate alors quelle est leur conclusion forcée : il faudra désormais s'enfermer dans Paris sans plus rien tenter. Enfin, sur l'invitation du gouverneur, Vinoy prend la parole. Il « pense que si, au lieu de faire une seule armée agissante, on en avait fait deux, on aurait pu faire occuper l'ennemi par l'une pendant que l'autre aurait agi. Aujourd'hui il est bien tard... On a contre soi le froid, et les hommes mal nourris et fatigués sont démoralisés. Un avis lui semble donc bien difficile à donner. Cependant, si l'on poussait des colonnes solides sur divers points, on pourrait peut-être trouver un passage ou du moins faire beaucoup de mal à l'ennemi. » A ce moment, Ducrot demande vivement au général d'indiquer ces points d'attaque, « car il les a inutilement cherchés lui-même », et Vinoy « a pu voir qu'il avait échoué de son côté à Montmesly ».

---

1. *Ibidem*, p. 258 ; Jules Favre, tome II, p. 210.

2. Ducrot, tome III, p. 310, résume ce projet qu'il soumit au gouverneur en janvier 1871 ; il l'avait préparé avec l'aide du général Berthaut et du colonel de Miribel. Il s'agissait alors de six groupes de 2,000 à 3,000 hommes, trois partant de Nogent et de Rosny vers Lagny ; trois de Groslay, Bobigny et Bondy vers Lagny également. La direction générale était ensuite celle du Morvan.

Voilà donc la discussion rabaissée à des questions de personne. Ainsi attaqué, le commandant de la 3e armée « répond qu'il ne faut pas discuter les faits accomplis; car, si on le faisait, il lui serait aisé de prouver que le général de Susbielle a reçu l'ordre d'attaquer sans qu'il en fût prévenu, tandis que, s'il l'avait été, il serait venu à son secours; et, dans sa conviction, il aurait conservé cette position ». Ducrot réfute de son mieux « cette allégation, en affirmant qu'après Montmesly on aurait vu se dresser les travaux d'Ormesson et des lignes fortifiées de trois lieues d'épaisseur, tout à fait infranchissables ». Ces récriminations, si peu opportunes, continuent. Le gouverneur y ajoute les siennes, exposant son plan de sortie par la basse Seine, qui a dû être « brusquement abandonné à la suite des dépêches et des objurgations de Gambetta, annonçant qu'une armée de la Loire, forte de 150,000 hommes, marchait sur Paris, qu'elle était à Montargis; que de là elle irait à Fontainebleau et qu'il fallait absolument lui tendre la main de ce côté. Voilà ce qui a motivé le passage de la Marne[1]... »

Puis Trochu s'adresse aux autres assistants et d'abord au général Noël. Celui-ci déclare qu'il lui semble impossible, du côté du Mont-Valérien, « de franchir les premières lignes d'investissement, sans se heurter à des obstacles insurmontables ». On peut chercher « à gagner du terrain en s'avançant de poste en poste »; rien de plus. Pourtant les dispositions de ses troupes sont bonnes; leur esprit est excellent; elles n'ont pas souffert; mais il ne commande que 5,000 ou 6,000 hommes[2].

Le général de Bellemare ne partage pas cet optimisme : « ... La mobile contient de mauvais éléments, gâtés encore par l'élection des officiers et poussés à l'extrême par les souffrances. Ces troupes crient : « la paix », et les officiers supé-

---

1. *Ibidem*, p. 259. — Ces affirmations ne sont pas fondées. La dépêche de Gambetta, annonçant la marche sur Fontainebleau, arriva à Paris le 2 décembre, alors que la sortie de Champigny était en pleine exécution. (Voir *Siège de Paris. Le Bourget-Champigny*, p. 355.)

2. *Ibidem*, p. 261.

rieurs en tête. Il croit cependant qu'il pourrait refaire le moral des troupes, en les mélangeant avec les bataillons mobilisés de la garde nationale ; les uns y gagneraient en énergie, les autres en habitudes militaires. » Vinoy proteste énergiquement contre cette opinion. Bellemare n'en continue pas moins, avec toute raison : « ... L'armée a été surprise et déconcertée le 21, à l'attaque du Bourget, de ne pas voir la garde nationale derrière elle. Pour lui, si l'on tente encore quelque chose, il demande le concours de la garde nationale.

« Au point de vue des opérations militaires, il ne croit pas une trouée possible ; le fût elle, il expose dans quelle situation se trouverait le corps d'armée qui l'opérerait et qui entrerait sans vivres, sans munitions, dans une zone ravagée à plus de 40 lieues, avec des ennemis au dos, aux flancs et peut-être en face... Pour lui, tout se résume à une question de temps, c'est-à-dire de subsistances. Il faut lutter jusqu'au bout, faire le plus de mal possible à l'ennemi, employer pour cela la pelle, la pioche et l'artillerie. Il importe surtout de procéder par surprises de nuit, et si, enfin, personne du dehors ne vient tendre la main à l'armée de Paris, celle-ci aura fait son devoir, et l'on n'aura rien à lui reprocher [1]. »

L'amiral Pothuau ne croit pas non plus à la possibilité d'une trouée sans le secours d'une armée extérieure. « Il faut, à son avis, chercher à tenir l'ennemi le plus loin possible et à l'empêcher de donner suite à ses projets de bombardement.

« Quant à l'esprit des troupes, il dispose de mille marins prêts à tout, de mobiles de province animés d'un bon esprit, parmi lesquels il en est même qui n'ont point encore tiré un coup de fusil. Enfin, les bataillons mobilisés de la garde nationale sont admirablement disposés et prêts à marcher [2]. »

De même, le général Schmitz juge une trouée impossible. Mais « on ne se met pas assez à la place du gouverneur, qui ne peut rester inactif et succomber à la tête de 300,000 hom-

1. *Ibidem*, p. 262.
2. *Ibidem*, p. 262.

mes. Les Prussiens souffrent... comme l'armée française; il faut essayer d'abattre leur moral par un effort considérable sur un point de leur ligne. »

Aussitôt Ducrot d'interrompre vivement : « Trouvez donc ce point; on ne perce pas des lignes avec des phrases. »

« Ce point, reprend Schmitz, serait déterminé ultérieurement en conseil purement militaire; mais il persiste à dire qu'il faut livrer une grande bataille sans s'éloigner de Paris. Il se déclare porté à cette conviction par des considérations qui ne sont pas seulement militaires, mais aussi politiques. Paris ne peut honorablement succomber vis-à-vis de la population, de la France et de l'Europe qui le regardent, sans avoir au moins tenté un grand et suprême effort. » A Ducrot, qui interrompt encore, Le Flô fait remarquer qu'il ne veut pas prendre part à la discussion, bien qu'il soit de l'avis de Schmitz, parce qu'il tient de trop près au gouvernement; mais il engage le général, « qui a déjà plusieurs fois exprimé son opinion, à permettre aux autres d'exprimer librement la leur [1] ».

Le gouverneur « constate avec étonnement qu'il n'a point encore été parlé du bombardement, qui est pourtant un fait assez considérable. Il explique l'inutilité des travaux qui auraient pu être faits au mont Avron, en citant les effets produits par le bombardement sur les forts. Le bombardement doit donc désormais entrer en ligne de compte pour toute opération militaire à combiner et, à cet égard, les positions de Créteil et de Drancy sont menacées. » Puis il annonce le bombardement prochain de Saint-Denis, persistant jusqu'au bout dans le rôle décourageant qui devrait si peu être le sien [2].

Les déclarations continuent sur le même ton. L'amiral de La Roncière « croit une trouée impossible maintenant; il est trop tard..., son sentiment est cependant opposé au rôle purement défensif; il faut tenir compte de l'opinion publique

1. *Ibidem*, p. 263. — Jules Favre, tome II, p. 211, donne un caractère plus affirmatif à la déclaration du général Schmitz.
2. *Ibidem*, p. 264.

qui veut qu'on fasse quelque chose. Son opinion n'est pas qu'on puisse faire chose bien fructueuse, mais on peut du moins exécuter des entreprises rapides sur les batteries qui bombardent, les Prussiens sachant peu résister aux surprises. Ces opérations seront sans doute d'un mince résultat, mais... il lui serait horriblement pénible de voir Paris tomber petit à petit sans avoir tenté de grands efforts. »

D'ailleurs, « il faut avoir égard à l'état des troupes ; celles qui n'ont pas souffert sont animées d'un excellent esprit, mais certains bataillons de la mobile, et notamment ceux de la Seine, n'ont de discipline ni parmi les soldats, ni parmi les officiers ; et pourtant ces bataillons eux-mêmes sont prêts à marcher à l'ennemi. Ils l'ont prouvé à Stains, le 21...

« Quant à la garde nationale..., l'ardeur et les bonnes dispositions (y) sont remarquables, mais il règne une grande hostilité entre elle et la mobile, qui qualifie les gardes nationaux de « à outrance » ; plusieurs rixes ont déjà eu lieu[1]. »

Le général Tripier conseille de marcher désormais « à couvert. Le bombardement lui semble moins à craindre qu'il ne le paraît... Son avis est qu'il faut recourir à une défense active. Il repousse... une grande sortie à découvert, telle que la conseille le général Schmitz. » Lui aussi, le commandant de l'artillerie de Paris, Guiod, « trouve que le bombardement n'a rien d'extraordinaire... » Il ne « pourra être dommageable qu'aux forts ». Même si l'ennemi en prenait un, « la ville se défendrait suffisamment pour que jamais la reddition pût être le fait du bombardement ». Il ne « comprendrait pas des cheminements destinés à prendre des points aussi insignifiants que Le Bourget[2]. Il critique cette action divisée et par petits paquets qui ébranle l'opinion publique quand elle échoue, et qui reste sans résultats quand elle réussit. Mieux vaut un grand effort, fructueux si l'on obtient du succès, et toujours honorable si l'on succombe ; il partage donc l'avis des généraux Schmitz et Vinoy... Il déclare qu'il

1. *Ibidem*, p. 266. Voir plus haut, p. 115.
2. Voir plus haut, p. 107.

ne veut pas même entrevoir la possibilité de faire une troisième capitulation avec une armée de 300,000 hommes, avant que cette armée ait fait au moins un suprême effort[1]. »

De même, le général Frébault croit que l'on doit ne pas s'exagérer les effets du bombardement. Il n'en juge pas moins impossible de percer les lignes. « A cet égard, il pense qu'il ne faut tenir aucun compte de l'opinion publique ; il faut faire son devoir sans se soucier de ce que pourront dire la France et l'Europe... Nulle part autour de Paris, il ne voit une position qui permette une grande bataille... » Il persiste à penser « qu'il faut se battre par devoir, mais sans croire au résultat ».

Aux yeux de Clément Thomas, il y a deux obligations en présence, celles de l'armée et de la population. « Paris se doit à lui-même d'agir énergiquement..., il est tenu à faire plus de sacrifices que l'armée ; il vivra à jamais déshonoré s'il se rend sans combat. » Il faut mettre la garde nationale à l'épreuve, « sa conviction est qu'elle relèvera le moral de l'armée et qu'elle fera son devoir ».

Le commandant supérieur du génie, de Chabaud-Latour, ne craint pas non plus « l'effet du bombardement... Les remparts lui paraissent ne pouvoir être attaqués que du côté du sud ; encore l'ennemi ne pourrait-il le faire qu'en s'exposant à de grandes pertes.

« Le but doit être d'enlever ces batteries qui nous canonnent ; pour cela, le général croit qu'il faut employer de concert la mobile, l'armée et la garde nationale. Une étincelle de patriotisme jaillira... de ce contact, et, si les résultats matériels obtenus sont peu de chose, les résultats moraux seront considérables[2]. »

Enfin le ministre de la guerre Le Flô attire l'attention sur les armées extérieures. Partisan de vigoureux efforts, « il ne veut pas les tenter avant d'être renseigné sur des armées qui ont déjà fait de si grandes choses et sur lesquelles il compte toujours... »

1. *Procès-verbaux* cités, séance du 31 décembre, Ducrot, tome III, p. 267.
2. *Ibidem*, p. 269.

Pour clore la discussion, le gouverneur insiste encore une fois sur le bombardement, dont on a affecté de réduire l'importance et qui « modifie d'une manière importante l'attitude de l'ennemi vis-à-vis de Paris. Il est évident qu'on ne prendra ni les forts de l'Est, ni le plateau de l'Épine ; ce qui fait l'importance du bombardement, c'est qu'il entrave le mouvement des troupes... Voilà pourquoi il a dû faire évacuer le plateau d'Avron, pourquoi il faudra abandonner Bondy et Drancy[1]. » D'ailleurs, Trochu est « de l'avis du général Le Flô en ce qui concerne les armées de province. Il préfère voir ces armées coupées en deux, et il considère comme très remarquable la retraite du général Chanzy ; il y a là les éléments d'un succès provincial... L'essentiel pour Paris est donc de durer. Voilà la grande condition militaire. Mais la politique commande autre chose. Son avis est donc favorable à la défense active... Assez de capitulations, assez de milliers de fusils livrés. Quant à moi, dit-il, je ne jetterai pas dans les bras de l'ennemi la dernière armée française ; j'ai dit que je ne capitulerais pas et je ne capitulerai pas. Cette dernière heure venue, le gouverneur vous proposera une suprême entreprise qui pourra peut-être se transformer en déroute, mais qui peut-être aussi pourra produire des résultats inattendus[2]... »

On ne peut terminer cette analyse sans souligner le mot de Trochu : « J'ai dit que je ne capitulerais pas et je ne capitulerai pas. » Il est trop évident que, depuis le premier jour du siège, le général a considéré une capitulation comme l'issue inévitable. Jamais il n'a cru le succès possible, nous l'avons maintes fois rappelé[3]. Dès lors son engagement répété de ne pas capituler n'est rien autre qu'une misérable équivoque. Il ne capitulera pas sans doute, mais Paris devra ouvrir ses

---

1. *Ibidem*, p. 269 : « ... lui, gouverneur, sera encore obligé de se rendre sur les lieux pour prendre sur sa responsabilité l'évacuation des positions.

« Le général Ducrot affirme qu'il prendra bien cette décision sur sa responsabilité, et même sans recevoir d'ordres... »

2. *Ibidem*, p. 271.

3. Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 55, 60, et *Le Bourget-Champigny*, p. 113.

portes à l'ennemi et c'est le seul point qui vaille qu'on s'y attache[1].

Que dire aussi des affirmations de Jules Favre ? « Personne n'a fait triompher des pensées de découragement. D'un avis unanime, il a été reconnu que la défense devait être énergiquement active. » C'est le contraire qui est vrai. La grande majorité des généraux présents affirme l'impossibilité d'une trouée ; tout au plus admet-elle la nécessité de tenir passivement, jusqu'au bout, pour l'honneur. L'opinion de Le Flô, de Schmitz, de Guiod qui réclament un grand effort et en attendent quelque résultat, est tout à fait isolée[2]. C'est se tromper volontairement que de croire le contraire. Le *Journal officiel* du 1er janvier 1871 n'en publiera pas moins une note qui reproduit, en les aggravant, les imprudentes affirmations de Jules Favre[3]. La « phrase » continue d'exercer sa mortelle influence dans Paris.

---

1. A. Duquet, *Paris, Second échec du Bourget et Perte d'Avron*, p. 310.

2. Jules Favre, tome II, p. 211, écrit le contraire : « Les opinions individuelles se produisirent successivement. Elles différaient par les détails : quelques-unes, mais en minorité, furent favorables à l'action purement défensive. » Il affirme que le conseil, à l'unanimité, décida qu'un nouvel effort était nécessaire. Rien n'est moins exact, d'après le procès-verbal de la séance.

3. « Au moment où l'ennemi menace Paris d'un bombardement, le gouvernement, résolu à lui opposer la plus énergique résistance, a réuni en conseil de guerre, sous la présidence du gouverneur, les généraux commandant les trois armées, les amiraux commandant les forts, les généraux des armes de l'artillerie et du génie. Le conseil a été unanime dans l'adoption des mesures qui associent la garde nationale, la garde mobile et l'armée à la défense la plus active.

« Ces mesures exigent le concours de la population tout entière. Le gouvernement sait qu'il peut compter sur son courage et sur sa volonté inflexible de combattre jusqu'à la délivrance. Il rappelle à tous les citoyens que, dans les moments décisifs que nous allons traverser, l'ordre est plus nécessaire que jamais. Il a le devoir de le maintenir avec énergie ; on peut compter qu'il n'y faillira pas. » (Jules Favre, tome II, p. 212.)

Un « exposé officiel » de la situation, publié le même jour, se termine ainsi : « Paris... repousse toute capitulation. Paris et le gouvernement veulent combattre, — là est le devoir, — et comme le pays tout entier s'y associe sans réserve, quelle que soit l'épreuve passagère qui lui est infligée, il ne s'humiliera pas devant l'étranger. »

CHAPITRE XXV

DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE 1856

La Russie et la France. — Dénonciation du traité de Paris. — Effet produit en Europe. Exigences de Jules Favre. — L'opinion.

Nous avons dit quelle attitude prit la Russie avant même le début de la guerre franco-allemande, comment l'empereur Alexandre s'engagea vis-à-vis de son oncle à retenir l'Autriche dans la neutralité [1]. Nos désastres allaient lui fournir une compensation. Assuré de ne trouver à Berlin et sans doute à Paris aucune opposition, n'en redoutant aucune de l'Autriche ou de l'Angleterre, son gouvernement pouvait risquer la dénonciation du traité de 1856. L'article 14 de cette convention visait, en lui donnant un caractère obligatoire pour toutes les parties contractantes, l'accord additionnel conclu entre l'empereur de Russie et le Sultan, dans le but de déterminer le nombre et la dimension des bâtiments de guerre que les deux puissances pouvaient entretenir sur la mer Noire. Il limitait les forces navales russes à six bâtiments à vapeur de 50 mètres de long, de 800 tonneaux au maximum, et à quatre bâtiments à vapeur ou à voiles de 200 tonneaux au plus [2].

Ces humiliantes entraves n'avaient pu être imposées qu'à la suite de la guerre de Crimée ; depuis longtemps le gouvernement russe les supportait avec peine. Dès qu'il apprit la capitulation de Metz, il entreprit de s'en délivrer, d'accord avec nos adversaires. Il parut même, dans sa hâte, de-

---

1. Jules Favre, tome II, p. 240 ; J. Klaczko, *Deux chanceliers* (*Revue des Deux-Mondes*, novembre-décembre 1875, p. 398 et suiv.) ; dépêche de M. de Beust au prince de Metternich, 20 juillet 1870 ; dépêches de sir A. Buchanan, 20 et 23 juillet 1870 ; Valfrey, tome Ier, p. 18 ; duc de Gramont, *la France et la Prusse avant la guerre*, p. 348 ; Duvergier de Hauranne, *l'Alliance anglaise et la ligue des neutres* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1872). — Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 206.

2. Jules Favre, tome II, p. 241.

vancer leurs intentions[1]. Par une circulaire de la forme la plus hautaine (19-31 octobre 1870), le prince Gortschakoff signifiait aux puissances signataires du traité du 18-30 mars 1856, que le gouvernement impérial regarderait désormais comme sans valeur les restrictions imposées au développement de ses forces navales dans la mer Noire.

« Sa Majesté Impériale ne saurait admettre qu'en fait la sécurité de la Russie dépende d'une fiction qui n'a pas résisté à l'épreuve du temps, et soit mise en péril par son respect pour des engagements qui n'ont pas été observés dans leur intégrité.

« L'Empereur, se fiant au sentiment d'équité des puissances signataires du traité de 1856, et à la conscience qu'elles ont de leur propre dignité, nous ordonne de déclarer que Sa Majesté Impériale ne saurait se considérer plus longtemps comme liée aux obligations du traité du 18-30 mars 1856, en tant qu'elles restreignent ses droits de souveraineté dans la mer Noire[2]. »

Bien que le chancelier se défendît de vouloir « soulever la question d'Orient » et protestât de son « adhésion aux principes généraux du traité de 1856 », le fond et la forme de sa communication démentaient ces deux assurances. Il était trop évident que, d'un trait de plume, sans même prendre la peine de consulter les puissances contractantes, le gouvernement russe entendait supprimer l'une des stipulations essentielles du traité, anéantir les résultats achetés par les sacrifices des Alliés pendant la néfaste guerre de Crimée : premières conséquences de notre écrasement pour l'équilibre européen[3].

Le 10 novembre seulement, l'ambassadeur de France à

---

1. En recevant la circulaire du chancelier Gortschakoff, M. de Bismarck s'écriait : « Les imbéciles ont commencé quatre semaines trop tôt ! » (Le *Tagebuch*, p. 10.). Voir aussi, à ce propos, l'opinion du roi Guillaume, L. Schneider, tome III, p. 94.

2. Circulaire du 19-31 octobre 1870, reproduite par le *Moniteur universel* de Tours du 22 novembre, et par Jules Favre, tome II, p. 440.

3. J. Klaczko, p. 404; Dépêche de lord Granville à sir Buchanan, 10 novembre 1870.

Vienne, marquis de Mosbourg, télégraphiait à M. de Chaudordy la substance de la communication qui précède. M. de Chaudordy transmettait aussitôt à Jules Favre cette grave information, qui lui parvenait le 17 novembre. Le complet isolement de Paris ne permettait guère au ministre des affaires étrangères d'en apprécier l'importance. Il répondit le même jour, en recommandant à son délégué « la plus grande circonspection... Ne pouvant connaître les dispositions de la Russie », il ne voulait « s'engager ni vis-à-vis d'elle, ni vis-à-vis de l'Angleterre ». Mais il voyait dans cet événement l'occasion d'une réunion des puissances et la possibilité d'une intervention à notre profit. « Vous ferez comprendre à lord Lyons, écrivait-il, que l'éventualité d'un congrès est inévitable, et qu'elle donnera forcément naissance à un état de choses nouveau[1]. » C'était, assurément, une opinion fort défendable. Les premiers avis reçus de Tours confirmaient la manière de voir du ministre. Gambetta indiquait l'effet produit par la circulaire du prince Gortschakoff (16 novembre). A l'en croire, elle n'avait eu pour conséquence « qu'une vague et passagère surprise. Il semble que l'Europe... l'attendît, mais pas aussi tôt et non dans la forme où cette révision a été annoncée. Seule, l'Angleterre paraît plus émue que les autres puissances, et rien ne se comprend mieux : à Londres, la Bourse a baissé deux jours de suite et les journaux commencent à parler un langage sévère.

« Tout le monde s'accorde à reconnaître que notre situation diplomatique s'est sensiblement améliorée[2]. » — M. de Chaudordy annonçait (17 novembre) que lord Granville avait envoyé à Versailles M. Odo Russell, pour connaître l'attitude que M. de Bismarck entendait prendre dans ce conflit, en même temps que « sa pensée définitive sur un court armistice avec ravitaillement[3] ».

Fort justement, Jules Favre admettait que « la nécessité d'un concert s'imposant à quatre des grandes puissances neu-

1. Jules Favre, tome II, p. 242.
2. Dépêche du 16 novembre, citée par J. Favre, tome II, p. 242.
3. Jules Favre, tome II, p. 243.

tres » créait autant d'intéressés à une prompte cessation des hostilités. Il y avait là une chance favorable qu'il eût été coupable d'ignorer. Mais il aurait prudemment agi en évitant de poser ses conditions à l'avance, en se bornant à tirer parti des circonstances. Le fait même que les neutres étaient contraints d'entrer en négociations avec le gouvernement de la Défense nationale avait son importance. Il indiquait que nous n'en étions plus réduits au fâcheux isolement qui avait suivi le 4 septembre. On pouvait le constater, tout d'abord, quitte à saisir les occasions qui se présenteraient infailliblement d'améliorer notre situation extérieure.

Au contraire, Jules Favre crut devoir affirmer des exigences, d'abord assez modérées, mais bientôt hors de saison. Elles n'allaient pas, en premier lieu, au delà d'un armistice avec ravitaillement[1]. D'ailleurs les circonstances semblaient favoriser une intervention des neutres. L'Angleterre était vivement irritée du ton qu'avaient pris ses relations avec le gouvernement russe. Lord Granville chargeait l'ambassadeur à Saint-Pétersbourg de se plaindre de la forme de la communication de M. de Brunow et de faire ses réserves sur le fond. A Vienne et à Constantinople l'émotion était profonde. « Chacun cherchait à deviner le parti que prendrait son voisin et tournait les yeux vers le cabinet de Londres, duquel en effet tout dépendait[2]. » A Tours, lord Lyons faisait de pressantes

1. « Je ne sais quelle sera la réponse de la Prusse, mais c'est le cas pour nous, en restant sur ce point dans une réserve absolue, de presser l'Angleterre d'amener une solution. Elle a tout intérêt à obtenir un arrangement entre nous et la Prusse, et maintenant elle doit comprendre la faute qu'elle a commise en laissant aller les choses si avant. Si, par son intermédiaire, nous avions traité au mois de septembre sur la base de l'intégrité du territoire, ces complications européennes n'auraient pas été soulevées. Je suppose que l'Angleterre se retire et laisse les événements s'épuiser, elle court forcément à un congrès dans lequel peuvent s'opérer des modifications qui lui seraient défavorables. Elle a donc un intérêt considérable à terminer les hostilités. Pour cela il nous faut une Assemblée et pour une Assemblée un armistice avec ravitaillement. » (Dépêche du 19 novembre à M. de Chaudordy, J. Favre, tome II, p. 243.)

2. L'Autriche avait fait à la circulaire Gortschakoff une réponse très sèche, entendue avec une impatience mal déguisée : « Le comte de Beust déclarait qu'il aurait pu s'en référer simplement à l'article 14, mais que, par égard pour le gouvernement russe, il voulait bien entrer en explications. » L'Italie

instances pour connaître nos dispositions. M. de Chaudordy se bornait à des réponses dilatoires, sous prétexte d'attendre les instructions du gouvernement de Paris. Toutefois, dans des conversations officieuses, il s'attachait à montrer l'intérêt qu'aurait l'Angleterre à hâter la fin de notre différend avec l'Allemagne[1].

De son côté, le gouvernement russe nous témoignait certains égards, qu'il eût peut-être été possible de transformer en des marques positives d'intérêt. La dépêche qui accompagnait la circulaire Gortschakoff, variant selon les pays, était, au regard de la France, « conçue dans les termes les plus bienveillants[2] ».

Vis-à-vis de M. de Chaudordy, le représentant de la Russie à Tours, M. Oukounieff, insistait sur le peu d'intérêt que nous avions dans cette question : la guerre d'Orient était le fait personnel de Napoléon III ; elle n'avait été entreprise que dans un intérêt uniquement dynastique. M. de Chaudordy répliquait naturellement « qu'elle était pour nous un noble souvenir de gloire, une belle page que nous ne pouvions consentir à effacer de notre histoire ; que même elle avait créé pour nous une obligation dont nous devions tenir compte ». « Elle ne saurait, repartit M. Oukounieff, faire disparaître la communauté d'intérêts qui existe entre la France et la Russie. » Et comme son interlocuteur, l'arrêtant à ce mot, lui faisait observer que le moment était venu de nous prouver cette similitude d'intérêts, il ajouta : « Il ne faut pas en politique s'occuper exclusivement du présent, il faut songer à l'avenir. C'est ainsi que se créent les relations utiles. Et quel avantage pour la France de trouver, lorsque les représentants des grandes puissances seraient réunis, un concours qui pourrait sauver l'intégrité du territoire[3] ! »

« ne se refusait pas à examiner, de concert avec les autres signataires du traité de 1856, les modifications qu'il était opportun d'y introduire. La Turquie gardait le silence. » (J. Favre, tome II, p. 447.)

1. Jules Favre, tome II, p. 245 ; *Enquête*, déposition Chaudordy.
2. Jules Favre, tome II, p. 245.
3. Jules Favre, tome II, p. 246. — La dépêche de M. de Chaudordy fut reçue le 29 novembre à Paris.

Il est permis de croire que cette expression officieuse d'une pensée juste en elle-même n'impliquait aucune sorte d'engagement. Néanmoins la Délégation tenta de tirer parti des bonnes dispositions de la Russie, en priant M. Oukounieff de demander, par l'intermédiaire de son gouvernement, des sauf-conduits pour un envoyé français qui se rendrait de Tours à Paris, demande qui n'eut aucune suite. « En réalité, quoique bien intentionnée à notre égard, la Russie était parfaitement décidée à ne pas se mettre en travers des desseins de la Prusse, dût leur exécution être poussée à l'extrême[1]. » Elle nous témoignait plutôt des velléités bienveillantes que du bon vouloir. D'ailleurs Jules Favre ne tardait pas à porter ses exigences bien au delà de ce qu'entendaient faire les puissances neutres, du moins pour l'instant. Il ne réclamait rien moins que la garantie de l'intégrité du territoire ou, à défaut, un armistice avec ravitaillement[2]. Il ne semblait pas se rendre compte de la situation à laquelle nous étions réduits. Mettre notre concours à trop haut prix revenait à oublier que la Russie n'en avait nul besoin pour imposer aux neutres la revision du traité de 1856. Bientôt après (2 décembre), Jules Favre apprenait que la Prusse avait pris l'initiative de proposer une conférence avec le consentement de la Russie. L'Angleterre se hâtait d'accéder à cette proposition, y voyant sans doute le seul moyen de sortir honorablement d'une situation pénible. Elle marquait en même temps le désir de nous voir représenter à la réunion projetée.

Mais Jules Favre avait déjà changé d'opinion. Le seul fait que la pensée d'une conférence émanait de la Prusse le dis-

---

1. Jules Favre, tome II, p. 247 ; J. Klaczko, p. 398 à 401 ; A. Sorel, *Historie diplomatique de la guerre de 1870*, tome Ier, p. 254, 402 et *passim*.

2. « Si elle (la Russie) dénonce les traités de 1856, d'accord avec la Prusse, nous n'avons rien à faire avec elle. Si, au contraire, elle nous promet de nous faire garantir l'intégrité de notre territoire, nous l'aiderons très loyalement à provoquer une révision des traités de 1856... Pourquoi la Russie ne provoquerait-elle pas une résolution commune aux puissances neutres, et par laquelle on signerait un préliminaire reposant sur la base de l'intégrité du territoire?... Si on ne veut pas aller jusque-là, qu'on prenne le biais d'un armistice avec ravitaillement. Je donne mon entière approbation au choix qui serait fait de votre personne pour le négocier... » (Jules Favre, tome II, p. 248, dépêche du 20 novembre à M. de Chaudordy).

posait à y renoncer. « Mon avis très formel, écrivait-il le 2 décembre, est de nous montrer à cet égard d'une extrême réserve. J'irai même jusqu'à une fin de non-recevoir qui me paraît fort naturelle. Tant qu'elle est en guerre, la France est trop occupée de ses affaires pour se mêler de celles de l'Europe ; elle a le ferme espoir de se tirer d'embarras, malgré la puissance de son adversaire et l'abandon de ses amis, et, quand elle sera dégagée, elle se réserve sa liberté d'action. Elle ira du côté où l'appellera son légitime intérêt. Il n'y a qu'un moyen de lui faire changer d'attitude, et il est fort simple : que les puissances qui invoquent sa garantie commencent par lui donner la leur... Qu'elles proposent un protocole préliminaire dans lequel on conviendra de prendre pour base de négociation l'intégrité du territoire français, et nous donnerons notre adhésion à la conférence, pourvu, bien entendu, qu'on le fasse précéder d'un armistice avec ravitaillement[1]... »

On voit que le ton a changé depuis le 20 novembre. Jules Favre semble croire qu'il nous appartient de poser nos conditions. Il oublie Sedan et Metz. C'est que la sortie de Champigny est en cours et que le gouvernement croit à un grand succès[2]. Il va bientôt en rabattre, comme le prouvent ses dépêches des 3 et 4 décembre[3]. Vis-à-vis de M. de Chaudordy, il revient sur sa lettre du 2, et celle du 4 élève des exigences moindres. Ce n'est plus un protocole impliquant l'intégrité du territoire qu'il réclame avant toute négociation, mais un armistice de 15 à 30 jours, avec ravitaillement. A cette condition, il accepterait un congrès pour lequel ne seraient pas limitées les questions à débattre.

Si, au contraire, les puissances nous refusent leur con-

1. Jules Favre, tome II, p. 251, dépêche du 2 décembre à M. de Chaudordy.

2. « Le droit enfin triomphe. Vous vous approchez, nous allons à vous. Nous touchons au terme des maux de la patrie. » (Dépêche à Gambetta, 2 décembre, Jules Favre, tome II, p. 147.)

3. Dépêches à Gambetta, 3 décembre : « Elle (l'armée) n'a pas délogé complètement l'ennemi, mais elle a tenu héroïquement sous son feu » ; 4 décembre : « Nos généraux ont changé leur plan... Demain ou après ils agiront sur un autre point, mais ils ne perdent pas de vue votre dépêche... » (Jules Favre, tome II, p. 149.)

cours, il juge préférable de s'abstenir : « Mon esprit se révolte à la pensée d'une conversation diplomatique sur la mer Noire..., dans laquelle un plénipotentiaire français discuterait gravement des embouchures du Danube et des Dardanelles, pendant que son voisin, le Prussien, ouvrirait une dépêche lui annonçant que Paris est en flammes, bombardé par les philosophes qui le tiennent à la gorge pour le piller et le détruire. Je n'accepterai jamais une telle humiliation[1]... »

Cette dépêche met à nu le défaut de sens pratique qui caractérisait Jules Favre. Sans doute sa situation au congrès eût été difficile. Celle de Talleyrand, au congrès de Vienne, ne l'était-elle pas davantage ? Ne sut-il pas tirer parti des circonstances ? N'aurait-il pas pu mettre plus encore à profit les inévitables difficultés qui s'élevèrent entre les puissances acharnées à la ruine de la France impériale ? Jules Favre refusait d'accepter « une telle humiliation », fort imprudemment, car il en accepta une bien autre, en allant solliciter à Versailles les conditions du vainqueur. Dans cet échange de lettres, il apparaît tel que nous l'avons vu à Ferrières, sans énergie morale, sans netteté de vues, sans suite dans les idées, ignorant l'importance relative des choses, comme le montre sa parole sentimentale et vide. Ç'a été l'un de nos malheurs que, vis-à-vis de l'étranger, le gouvernement de la Défense nationale ne trouvât point d'autre représentant.

Il faut dire que l'opinion ne parut pas comprendre l'importance de cette question des traités de 1856. Elle se montrait à cet égard d'une indifférence absolue, parce que jamais la guerre de Crimée n'avait été populaire en France. On en voulait à l'Angleterre de nous avoir abandonnés, sans penser qu'elle n'était tenue à rien vis-à-vis d'un allié aussi instable que nous l'avions été pour elle. On lui reprochait encore davantage la constante hostilité, le froid dédain ou le ton de hautain persiflage dont usaient ses journaux à notre endroit[2].

1. Dépêche du 4 décembre à M. de Chaudordy, Jules Favre, tome II, p. 252.
2. F. Sarcey, p. 200; Émile Chevalet, p. 163; Jouaust, p. 48.

CHAPITRE XXVI

LE GOUVERNEMENT ET LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Avis de la Délégation. — M. Thiers et les conditions de la paix. — Incertitudes de Jules Favre. — M. de Bismarck interrompt les communications avec Paris. — Nouvelles incertitudes de Jules Favre. — Décision du gouvernement. — Refus de M. de Bismarck.

Les dépêches de Jules Favre se croisèrent avec d'autres de M. de Chaudordy, qui, datées des 3 et 7 décembre, arrivèrent le 15 à Paris. La Russie continuait d'affirmer ses bonnes dispositions et nous interdisait d'espérer de sa part aucune action directe. Elle souhaitait notre présence à la conférence, tout en laissant à l'Angleterre le soin de nous y inviter et de nous procurer des sauf-conduits. « La Russie, écrivait M. de Chaudordy, n'est pas certainement avec nous, mais elle n'est pas tout à fait contre nous. » La Turquie acceptait la conférence, à la condition qu'il y fût uniquement question de la mer Noire. L'Autriche s'y résignait. L'Angleterre insistait pour avoir notre adhésion, « sans vouloir garantir en rien qu'il nous serait permis de parler de notre situation [1] ».

Pourtant M. de Chaudordy conseillait d'accéder aux propositions anglaises, même sans promesse, ni engagement. Il faisait remarquer, avec quelque vraisemblance, « que les puissances une fois réunies recouvreraient le courage et la décision..., qu'il y avait lieu d'espérer d'elles un langage conforme à leurs sentiments réels ».

Depuis le début du siège, l'opinion européenne semblait avoir accompli une entière évolution à notre profit. Les gouvernements s'en rendaient compte. « Ils paraissaient disposés à ne point écarter les questions qui nous étaient personnelles [2]. »

---

1. Jules Favre, tome II, p. 256.
2. Jules Favre, tome II, p. 256; J. Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale*, 2e partie, p. 107 et 108.

Malgré les efforts de M. de Chaudordy, l'Italie seule déclarait officiellement qu'il n'y avait pas lieu à cession de territoire. Il ne désespérait pas d'y amener d'autres puissances neutres, lorsque « des conversations imprudentes, émanées de personnes dont la légitime importance dans l'État n'était pas contestable », venaient entraver ces négociations. M. Thiers ne se faisait pas faute de dire ouvertement, à Tours, que « la résistance de Paris était une folie, que, sans l'obstination du gouvernement de la Défense nationale, on aurait conclu un armistice sans ravitaillement, que la paix avec l'abandon d'une province était dans la fatalité des événements[1] ». Dans sa hâte de jouer le grand rôle qu'il savait devoir inévitablement lui revenir à la paix, le vieil homme d'État ne craignait pas d'aller bien au delà de ce qu'auraient dû lui dicter les intérêts du pays. Aussi a-t-il toujours perdu de sa popularité, un moment si grande, à mesure que le caractère personnel de sa politique se percevait davantage.

Comme lui, le gouvernement autrichien nous engageait vivement à en finir par la cession de l'Alsace et le paiement d'une forte indemnité. Les ministres anglais s'avançaient moins encore : ils revenaient constamment, non sans raison, sur la nécessité d'élire une Assemblée, mais refusaient, même dans cette hypothèse, de nous promettre un appui officiel quelconque. Nous leur faisions en vain des « ouvertures très positives », en vue d'obtenir un concours moins incertain. Ils les déclinaient « avec une douce et cordiale fermeté[2] ».

Malgré ces faits peu encourageants, la Délégation ne cessait d'insister auprès du gouvernement de Paris pour qu'il nous fît représenter à la conférence. En recevant les dépêches de Jules Favre datées des 2 et 4 décembre, elle ne dissimulait pas qu'un refus froisserait vivement l'Angleterre et nous aliénerait tout à fait les autres puissances. Ces réponses

1. Jules Favre, tome II, p. 257, ne désigne pas M. Thiers, mais le nom de celui-ci ressort nettement de tout ce passage.

2. Jules Favre, tome II, p. 257 et suiv., avait envoyé M. Reitlinger en mission confidentielle à Vienne et à Londres.

aux déclarations du ministre des affaires étrangères arrivèrent seulement le 15 à Paris. Jusqu'alors Jules Favre persistait dans ses imprudentes exigences[1]. Les instances de la Délégation modifièrent sa manière de voir. Le 16 décembre, dans une dépêche à M. de Chaudordy, il semblait plus disposé à admettre notre participation à la conférence[2].

Le soir même, il donnait lecture au conseil de la lettre de M. de Chaudordy, et des vues fort divergentes se manifestaient aussitôt parmi les membres du gouvernement. Le général Trochu, Pelletan, Ernest Picard, Jules Simon se prononçaient plus ou moins nettement en faveur de la participation. Jules Favre voyait dans la conférence « un piège de la Prusse ». Il admettait notre présence dans un seul cas, « celui d'une promesse préalable d'alliance entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie ! » Là-dessus, Trochu déclarait « n'avoir jamais songé à l'alliance de la Russie, que notre régime politique écarte de nous ». Il croyait à l'union avec l'Angleterre, intéressée qu'elle était à s'appuyer sur notre pays. Garnier-Pagès, Jules Ferry, Emmanuel Arago opinaient dans le sens de Jules Favre. Enfin dix voix contre deux, celles de Jules Simon et d'Ernest Picard, acceptaient la naïve motion suivante : « Si la conférence ne peut s'occuper que du traité de 1856, la France n'y assistera pas, à moins que l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie ne lui promettent un traité d'alliance[3]. »

Jules Favre ne tarda pas à réduire ses exigences. Le 17 décembre arrivaient des dépêches de M. de Chaudordy

---

1. « Il faut tâcher de reprendre l'armistice avec ravitaillement et convocation de l'Assemblée. Si la Prusse veut consentir à ce préliminaire, je le signe demain. Je consens aussi à la convocation de l'Assemblée marchant de pair avec un congrès qui jugerait toutes les questions litigieuses. » (Dépêche du 9 décembre, J. Favre, tome II, p. 258.)

2. Voir cette dépêche, J. Favre, tome II, p. 259 et suiv. — Dès le 15, J. Favre « chargeait M. de Chaudordy de tenter auprès de l'Angleterre une démarche plus positive et dont le succès aurait rendu impossible toute entreprise des puissances pour nous empêcher de défendre notre cause à la conférence ». Il n'entre pas dans le détail de cette démarche, qui n'eut « aucune suite ».

3. *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome III, p. 386, 16 décembre; J. Favre, tome II, p. 263, ne mentionne pas cette première séance.

portant les dates des 11 et 12[1]. Elles étaient d'une nature grave. Il avait fallu évacuer Tours, menacé par l'ennemi. La Délégation était à Bordeaux. « M. Odo Russell n'avait rien pu obtenir à Versailles. Deux lettres de l'empereur de Russie restaient sans réponse, et la proposition faite par le Saint-Père d'un armistice de quinze jours avec ravitaillement avait été repoussée d'une manière peu obligeante[2]. » Gambetta et M. de Chaudordy jugeaient indispensable qu'on assistât à la conférence, même sans armistice ni promesses préalables. Le dernier insistait de la façon la plus vive pour que Jules Favre représentât la France[3].

La discussion reprit au conseil, donnant au général Trochu l'occasion de déclarer que les Allemands « en avaient assez », qu'ils « ne pouvaient tenir plus d'un mois ». Il ne s'opposait pas à ce que Jules Favre fût délégué à la conférence, tout en ne prêtant à cette réunion qu'une très faible importance. Seuls Garnier-Pagès et Emmanuel Arago maintenaient leur opposition. Quant à Jules Favre, il annonçait l'intention de s'en tenir plus que jamais à son programme : « Pas une pierre de nos citadelles, ni un pouce de notre territoire[4]. » On finit par décider que nous serions représentés à la conférence, mais en subordonnant le choix du plénipotentiaire à une réponse de la Délégation[5], que les dépêches précédentes laissaient as-

---

1. J. Favre, tome II, p. 262; d'après les *Procès-verbaux* cités, 17 décembre, Ducrot, tome III, p. 388, ces dates seraient les 10 et 12 décembre.

2. J. Favre, tome II, p. 262.

3. Dépêches de M. de Chaudordy, 11 et 12 décembre, Jules Favre, tome II, p. 262 et 263.

4. *Procès-verbaux* cités, 17 décembre, Ducrot, tome III, p. 358 et suiv.; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 478.

5. « Le gouvernement vient de délibérer sur vos dépêches des 11 et 12 décembre; il a décidé que nous serions représentés à la conférence. Cette décision est prise par égard pour l'opinion exprimée par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie, et sous le bénéfice des communications que vous ont faites leurs représentants. Si notre plénipotentiaire était choisi à Paris, nous demanderions à l'une des puissances neutres ou à toutes les quatre d'obtenir les sauf-conduits. Le gouvernement, suivant votre réponse, désignera ce plénipotentiaire. Du reste, vous pouvez être sans inquiétude pour nous. Paris continue à être calme, résolu, confiant. Nous avons largement des vivres pour un mois, peut-être plus. Notre armée est pleine d'ardeur et va livrer bataille pour aller au-devant de vous. » (Dépêche à M. de Chaudordy, 17 décembre, J. Favre, tome II, p. 264.)

sez pressentir. Dans une lettre du 18 décembre à M. de Chaudordy, Jules Favre, tout en faisant mine de s'en défendre, trahissait, sans doute par excès de confiance personnelle, un singulier désir de représenter la France à la réunion annoncée[1]. Il avait obéi à la même impulsion lors de l'entrevue de Ferrières; il devait la suivre encore dans les négociations qui précédèrent l'armistice, malheureusement pour nous. Il protestait contre la possibilité de quitter Paris en ballon, « ce qui ressemblerait à une aventure », ou de solliciter un sauf-conduit à Versailles, « ce qui serait une humiliation[2] ». L'avenir lui réservait de bien autres sollicitations!

Du 20 décembre au 3 janvier les dépêches de M. de Chaudordy et de Gambetta donnent la même note encourageante. Il faut que Jules Favre sorte de Paris, qu'il aille à la conférence. « Agir autrement serait commettre une faute irréparable. » L'Angleterre promettait des sauf-conduits. La Russie « laissait deviner qu'elle agirait sur la Prusse pour obtenir des conditions acceptables de paix ». Mais ces encouragements n'arrivèrent à Paris que le 9 janvier, tant le froid ralentissait de nouveau nos communications par pigeon[3].

Dans l'intervalle, le caractère ondoyant et faible de Jules Favre l'exposait à de nouvelles incertitudes. Il prenait au sérieux les assertions intéressées des rares journaux allemands qui pénétraient dans Paris, quoique, en mettant les choses au pis, elles n'engageassent que l'Allemagne. A les en croire, la Prusse ne souffrirait sous aucun prétexte qu'on

---

1. « Je reconnais avec vous qu'il y aurait avantage à ce que je fusse chargé de ce fardeau; mais, je l'avoue, je suis épouvanté de son poids; j'assumerais une bien grande responsabilité, et j'aurais peur d'être au-dessous de ma tâche; et cependant je sens que je défendrais énergiquement l'honneur et les intérêts de *ma* chère patrie, et que j'aurais plus que personne la connaissance de tous les précédents, depuis le 4 septembre. » (Dépêche du 18 décembre à M. de Chaudordy, J. Favre, tome II, p. 268.)

2. *Ibidem.* — Le ballon portant cette dépêche, le *Davy*, partit de Paris le 18 (*Journal du siège*, p. 331), et non le 15, comme l'écrit Jules Favre, tome II, p. 270. Il tomba aux environs de Nuits pendant la bataille.

3. Dépêches de M. de Chaudordy, 20, 21, 26 décembre, Jules Favre, tome II, p. 270; Dépêche de Gambetta, 31 décembre-3 janvier, J. Favre, tome II, p. 232 et 273.

élargît le programme de la conférence ; elle contestait au gouvernement « de fait » le droit d'y être admis.

Le 21 décembre, dans la soirée, lorsque déjà s'évanouissaient les vains espoirs inspirés par le simulacre de sortie tant annoncé par Trochu, Jules Favre laissait percer un découragement qui devait aller croissant : « Ce que je lis dans les différentes feuilles me confirme dans l'opinion que nous avons bien peu à espérer d'une conférence... Je commence à douter que cette invitation nous soit réellement faite... Je me prépare aux plus suprêmes épreuves[1]. » Le 23 décembre, la note de désespérance est plus marquée : « Je persiste à croire que le projet de conférence est sans intérêt véritable pour nous ; ce que les papiers allemands qui se sont glissés jusqu'à nous m'apprennent sur ce point confirme mon sentiment. Ils montrent la Prusse très disposée à temporiser, plus encore à nous exclure de cette conversation[2]. » — C'est justement, semble-t-il, cette opposition de la Prusse qui eût dû nous guider. Puisqu'elle voulait nous interdire l'accès de la conférence, c'est qu'elle y avait un intérêt. Le moyen le plus simple de contrecarrer ses vues était de désigner comme plénipotentiaire, non Jules Favre enfermé dans Paris et soumis à son bon plaisir, puisqu'il reculait devant un départ en ballon, mais M. de Chaudordy beaucoup plus au courant que lui de la situation extérieure.

Il obtenait des résultats marqués, pendant que Jules Favre s'énervait ainsi dans l'attente et l'ignorance du dehors. Il le faisait agréer comme plénipotentiaire par l'Angleterre et les cinq autres puissances neutres. Puis il arrivait à ce que le gouvernement anglais se chargeât de solliciter un sauf-conduit en vue de la première réunion fixée au 3 janvier. Le comte de Bernstorff transmettait cette demande à M. de Bismarck, qui marquait la plus extrême mauvaise volonté à y satisfaire.

Le 27 décembre, après avoir appris que le cabinet de Lon-

1. Dépêche à M. de Chaudordy, 21 décembre, J. Favre, tome II, p. 271.

2. Dépêche à M. de Chaudordy, 23 décembre, J. Favre, tome II, p. 272. — Dans une dépêche du 28, Jules Favre maintenait son intention de ne pas solliciter de sauf-conduit, mais d'attendre que les neutres lui en fissent obtenir un (Jules Favre, tome II, p. 273).

dres allait la formuler, il adressait à M. Washburne, pour être communiquée à Jules Favre, une note portant que, le 23, des coups de feu avaient été tirés par des soldats français sur un parlementaire allemand. Il prenait texte de là pour déclarer qu'en attendant une communication « satisfaisante », toute relation serait suspendue avec Paris[1].

Le but de cette interruption inusitée est aisé à reconnaître. Il s'agissait simplement de retarder les échanges de communications entre le gouvernement français et l'extérieur. M. de Bismarck saisissait le premier prétexte venu, sans s'inquiéter de son invraisemblance. Elle était criante. Les cas où des balles allemandes menaçaient nos parlementaires se présentaient journellement, et nous n'avions jamais songé à en imputer la responsabilité au gouvernement du roi Guillaume[2]. Jules Favre n'eut aucune peine à réfuter la thèse du chancelier. Celui-ci répondit le 5 janvier par une lettre à M. Washburne, qui fut remise le 10 seulement au ministère des affaires étrangères. Il annonçait l'intention de « maintenir » les communications entre Paris et l'armée assiégeante. Elles n'en avaient pas moins été entièrement interrompues du 27 décembre au 10 janvier et la conférence de Londres devait ouvrir le 3 !

En apprenant la difficulté imprévue que nous opposait M. de Bismarck, M. de Chaudordy avait redoublé ses efforts. Il pressait les représentants de l'Angleterre et de la Russie de les seconder et refusait nettement un moyen terme qui lui était offert, celui de faire figurer notre chargé d'affaires, M. Tissot, à la première séance. Il demandait que M. de Bismarck fît avertir Jules Favre, dès qu'il aurait reçu l'invitation de lord Granville, et que le ministre eût ensuite toutes facilités pour se rendre à Londres[3].

---

1. Jules Favre, tome II, p. 279. Voir le texte de cette note, Jules Favre, tome II, p. 463.

2. Lettre de Jules Favre à M. Washburne, 1er janvier 1871; Note du général Trochu, datée du 2, J. Favre, tome II, p. 464 à 467; d'Hérisson, p. 176 à 179; Lettre du général Pellissier, 11 janvier 1871, J. Favre, tome II, p. 471. Voir également J. Favre, tome II, p. 279 et suiv.

3. Jules Favre, tome II, p. 274.

Quant à lord Granville, sous la pression de l'opinion publique, il cherchait aussi à aplanir les obstacles qui arrêtaient notre représentant[1]. A défaut d'un parlementaire allemand, trop exposé au dire de M. de Bismarck, il proposait qu'on envoyât à Paris l'un des officiers pris aux dernières sorties et n'ayant, par suite, rien à nous apprendre. Si ce moyen lui était refusé, il demandait à communiquer avec Jules Favre par l'intermédiaire de M. Washburne.

A l'égard du gouvernement, Gambetta et M. de Chaudordy ne cessaient d'insister pour qu'il participât à la conférence : « Il le faut pour deux raisons supérieures : la première, c'est qu'une fois sorti de la capitale et prêt à vous asseoir au milieu des représentants de l'Europe qui vous attendent, vous les forcerez à reconnaître la République française comme gouvernement de droit... La seconde... c'est que vous pourrez échapper à l'atmosphère troublée et obscure qui vous entoure. Vous pourrez voir par vous-même où en est la France... vous nous aiderez à soutenir le sentiment national et à poursuivre la guerre jusqu'à la victoire, même après la chute de Paris, si un tel malheur ne peut être évité. Il ne faut pas en effet que la chute d'une capitale entraîne la chute même de la patrie... l'unité française doit lui survivre[2]... »

M. de Chaudordy s'exprimait avec la même force (21, 26, 29 décembre). Mais le froid retint nos pigeons voyageurs jusqu'au 9 janvier. A cette date seulement, Jules Favre reçut les dépêches précédentes, après un mortel silence de vingt et un jours[3]. Le bombardement, qui avait commencé le 5, modifiait encore une fois ses idées et celle de ses collègues : « Il n'aura pas dépendu de vous..., écrivait-il à M. de

---

1. « L'esprit public en Angleterre se prononçait en notre faveur avec une indicible exaltation. On y attendait impatiemment le représentant de la France. Des souscriptions avaient été ouvertes pour les frais de sa réception, qu'on préparait triomphale. Toutes les classes y avaient participé, et dans les meetings assemblés pour en recueillir le montant, la foule applaudissait les orateurs qui demandaient une intervention. » (Jules Favre, tome II, p. 308.) Il ne faudrait pas prendre ces affirmations au pied de la lettre.

2. Dépêche de Gambetta à Jules Favre, 31 décembre-3 janvier, Jules Favre, tome II, p. 220 et 275.

3. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 401.

Chaudordy le 9 janvier, que j'aie pu essayer de défendre notre cause devant le tribunal de l'Europe; et je suis vraiment touché que mes amis de Tours et vous m'ayez fait l'honneur de me charger d'une telle mission. Elle m'aurait effrayé.... Je vous remercie donc de vos démarches près de lord Lyons et je ne suis pas insensible à l'acceptation qui a été faite de ma personne. Seulement je regrette que lord Granville et M. de Brunow n'aient pas cru possible d'aller plus loin et d'imposer à la Prusse le sauf-conduit qu'elle m'engage à aller chercher à Versailles. M. de Bismarck sait fort bien que je n'irai pas l'y solliciter... Je ne demanderai donc pas un sauf-conduit; je l'attendrai. S'il m'est donné par l'intervention de l'Angleterre, j'en userai; mais à la condition qu'on cesse cet abominable bombardement sur ma pauvre ville de Paris[1]... »

On voit où en venait Jules Favre : il entendait que les neutres fissent cesser le bombardement, chose tout à fait en dehors de leur pouvoir et qui ne pouvait être sérieusement réclamée. Mieux eût valu renoncer nettement à la participation qu'on nous demandait.

Cette dépêche à peine envoyée, Jules Favre recevait dans la nuit du 10 au 11 janvier une dépêche de lord Granville datée du 29 décembre et écrite « en entier de sa main ». M. de Bismarck, peut-être avec le concours de M. Washburne, l'avait retenue pendant dix jours environ. Le ministre anglais y traitait de l'envoi de Jules Favre à la conférence :

« J'ai prié le comte de Bernstorff de réclamer ce sauf-conduit et de le faire remettre à Votre Excellence par un officier allemand...

« M. de Bernstorff m'a fait savoir hier qu'un sauf-conduit serait mis à la disposition de Votre Excellence, aussitôt qu'il serait demandé par un officier envoyé de Paris au quartier général allemand...

« Il a été convenu que la conférence se réunirait cette semaine. Mais pour donner au plénipotentiaire français le

1. Dépêche à M. de Chaudordy, 9 janvier, Jules Favre, tome II, p. 282.

temps d'arriver, le jour de la réunion a été fixé au 3 janvier. J'espère que Votre Excellence autorisera M. Tissot à la représenter à la première séance, dans laquelle je ne mettrai à l'ordre du jour que la question de forme, et si Votre Excellence est en mesure de m'annoncer son arrivée, je proposerai d'ajourner la conférence d'une semaine, afin d'obtenir le précieux concours de votre expérience[1]... »

Cette dépêche, les circonstances dans lesquelles Jules Favre la recevait, auraient dû emporter ses derniers scrupules. Si M. de Bismarck cherchait visiblement à nous empêcher d'aller à Londres, c'est que nous y avions un intérêt majeur, comme l'écrivait alors M. de Chaudordy : « M. le comte de Bismarck redoute votre sortie de la capitale ; il n'a pu s'y refuser devant l'insistance des neutres. Il voudrait vous faire refuser, mais venez sans délai[2]. »

Au contraire, la communication de lord Granville laissa Jules Favre dans la plus cruelle perplexité. Il se croyait « placé entre deux devoirs inconciliables, également impérieux : partir pour Londres et rester à Paris ». Son départ « soulevait de telles difficultés », qu'il reculait épouvanté. « Sans doute, la généreuse constance des assiégés ne se démentait point, mais la prolongation de la lutte, l'absence de tout secours efficace venant de l'extérieur, l'irrésolution et la lenteur des chefs militaires, la mortalité croissant avec les privations de toute nature, et par-dessus tout, le fantôme de la capitulation se dessinant chaque jour davantage... pénétraient les âmes d'un trouble, d'une anxiété, d'une terreur mêlée de colère, qui faisaient perdre à chacun la faculté de raisonner avec sang-froid et de prendre la responsabilité d'une décision nécessaire[3]... »

Pour atténuer les difficultés de la situation, Jules Favre s'était mis en communication avec les maires et adjoints. Il imagina de soumettre à leur incompétence la question de

1. Dépêche de lord Granville à Jules Favre, 29 décembre, Jules Favre, tome II, p. 285.
2. Dépêche du 8 janvier, J. Favre, tome II, p. 287.
3. J. Favre, tome II, p. 289.

notre participation à la conférence, montrant ainsi combien il était éloigné du véritable homme d'État, qui, dans une circonstance grave, doit avant tout prendre conseil de lui-même. Naturellement maires et adjoints furent à peu près unanimes à le supplier de ne point quitter Paris. La presse, trop souvent mal inspirée, s'y montrait non moins opposée. Il est vrai que nombre « de personnes fort considérables » conseillaient à Jules Favre de se rendre à Londres ; des députations se présentaient pour l'y engager[1].

Dans ces conjonctures, il inclinait vers un refus. L'avis de ses collègues l'y décida. Dès le 9 janvier, il leur avait donné lecture de la dépêche de M. de Chaudordy en date du 29 décembre. Ernest Picard était seul à vouloir qu'on se rendît aux instances de la Délégation. Encore estimait-il nécessaire, comme le général Trochu et Jules Simon, que Jules Favre quittât Paris seulement après la cessation du bombardement. Emmanuel Arago ne voulait en aucun cas d'une conférence. Finalement on adoptait l'avis de Trochu, de Jules Simon et de Picard, qui était aussi celui de Jules Favre : la décision était ajournée[2].

Le 11 janvier, dans la matinée, après avoir reçu la dépêche de lord Granville, Jules Favre réunissait ses collègues au ministère des affaires étrangères et, de nouveau, l'on décidait qu'il ne se rendrait pas à la conférence. Le soir, à 10 heures, seconde réunion. Cette fois encore, les idées avaient changé. Jules Favre concluait pour le départ, avec l'appui d'Ernest Picard et de Jules Ferry. Ce dernier venait « de lire les journaux et avait réfléchi[3] ». Mais la majorité s'y opposa vivement, faisant valoir « l'inopportunité d'une telle démarche, au moment où le siège touchait fatalement à sa fin,

1. J. Favre, tome II, p. 291 et suiv.

2. *Procès-verbaux* cités, 9 janvier, Ducrot, tome III, p. 280.

3. *Procès-verbaux* cités; Ducrot, tome IV, p. 398. — *L'Avenir national*, le *Siècle*, l'*Opinion nationale*, le *Constitutionnel*, la *Gazette de France*, la *France*, l'*Univers*, le *Réveil*, le *Rappel*, le *Combat* se prononçaient contre; les *Débats*, le *Temps*, le *Journal de Paris*, le *Moniteur universel*, le *Soir*, le *Français*, la *Patrie*, la *Vérité*, l'*Ami de la France* étaient pour. Lire dans le *Rappel* des 14, 15, 16 janvier les articles de MM. Lockroy, Paul Meurice et Charles Hugo; le *Réveil* du 14 janvier.

et quand Paris était écrasé » sous les obus allemands. « On n'y verra qu'une faiblesse, et l'irritation violente qui se manifeste déjà contre le gouvernement amènera infailliblement une sédition... La bienveillance prétendue de l'Europe est une chimère... Son changement actuel de langage cache certainement un piège. Elle veut infliger à notre République une humiliation mortelle... La France sanglante et trahie ne peut s'exposer à cet affront[1]... »

On voit à quel degré d'incohérence la fièvre obsidionale amenait les esprits. Les exagérations les plus manifestes, les inventions les plus absurdes trouvaient créance. Au conseil, la discussion se prolongeait sans utilité. Jules Favre marquait l'intention de se faire représenter, s'il y était forcé, non par M. de Chaudordy, « un homme spécial », disait-il avec une amusante nuance de dédain, mais par Louis Blanc. A quoi Jules Simon répondait, non sans esprit, qu'autant vaudrait envoyer Victor Hugo ou Ledru-Rollin[2].

Enfin on adoptait une décision qui n'en était pas une. On acceptait l'invitation à la conférence, en prenant ses dispositions pour ne pas s'y rendre[3]. Jules Favre écrivit dans ce sens à lord Granville. Tout en protestant contre la pensée d'abandonner ses concitoyens au moment où ils étaient victimes du bombardement, il annonçait l'intention de demander un sauf-conduit par l'intermédiaire de M. Washburne[4]. En

1. J. Favre, tome II, p. 294.

2. *Procès-verbaux* cités, 11 janvier, Ducrot, tome III, p. 288.

3. M. Trochu formule ainsi la question en la mettant aux voix :

« M. Jules Favre doit-il écrire à lord Granville pour accepter en principe l'invitation à la conférence, en dépeignant les circonstances qui l'empêchent de se rendre pour le moment à cette conférence? MM. Arago, Garnier-Pagès et Pelletan... se prononcent pour le refus de l'acceptation...

« M. Jules Favre dit qu'il va répondre à lord Granville pour accepter l'invitation en principe, mais pour en ajourner les suites, vu les circonstances. En même temps, il rédigera une note diplomatique qui expliquera la situation.

« Cette acceptation, avec ajournement motivé par les circonstances, obtient l'unanimité du conseil. » (*Procès-verbaux* cités, 11 janvier, Ducrot, tome III, p. 290; Jules Favre, tome II, p. 295; Dépêche de Jules Favre à M. de Chaudordy, 12 janvier, J. Favre, tome II, p. 298.)

4. Dépêche à lord Granville; Jules Favre, tome II, p. 296, la date à tort du 10 janvier. Il en donna lecture le 12 au conseil (*Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome III, p. 290), et elle fut publiée le 12 (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 409).

même temps (13 janvier), il réclamait ce laisser-passer à M. de Bismarck[1], mais avec l'intention de n'en point profiter[2]. Toutefois, ses idées ne tardaient pas à se modifier de nouveau, sous l'influence du dehors. « L'opinion se fait en faveur d'un départ pour Londres », écrivait-il le 14 à M. de Chaudordy. Si les sauf-conduits « m'arrivent d'ici à deux ou trois jours, je consulterai le gouvernement, et, s'il m'y autorise, je partirai de suite[3]. »

Le 16, la note est déjà tout autre : « L'envoi du sauf-conduit me mettrait dans un cruel embarras. Paris ne veut pas que je parte, et je serais horriblement malheureux de le quitter[4]. » D'ailleurs, M. de Bismarck allait dissiper ces incertitudes. Dans une lettre du 16, remise le 17 à nos avant-postes, il se donnait la joie de persifler sans pitié l'apprenti diplomate qu'était Jules Favre, alléguant la prétendue impossibilité d'entrer dans une négociation officielle avec un gouvernement qui n'était même pas reconnu par la France elle-même. Sans doute les autorités militaires auraient pu accorder un sauf-conduit, en ne tenant aucun compte de la qualité du ministre et du but de son voyage. Mais l'ambassadeur du roi de Prusse à Londres eût alors eu toute liberté de protester contre sa présence[5]. Sa démarche officielle interdisait de déférer à son désir. M. de Bismarck ajoutait un

---

1. « Monsieur le Comte,

« Lord Granville m'annonce par sa dépêche du 29 décembre dernier, reçue par moi le 10 janvier au soir, que, sur la demande du cabinet anglais, Votre Excellence tient à ma disposition un sauf-conduit nécessaire au passage à travers les lignes prussiennes du représentant de la France à la conférence de Londres. Ayant été désigné en cette qualité, j'ai l'honneur de réclamer de Votre Excellence l'envoi de ce sauf-conduit en mon nom, dans le plus bref délai possible.

« Veuillez agréer, etc. »

(Jules Favre, tome II, p. 298.)

Cette lettre fut remise le 14 aux avant-postes prussiens (J. Favre, tome II, p. 301).

2. Dépêche du 12 janvier à M. de Chaudordy, Jules Favre, tome II, p. 399 : « C'est dire que je reste. »

3. Jules Favre, tome II, p. 300.

4. Dépêche à M. de Chaudordy, J. Favre, tome III, p. 301.

5. « Le représentant de la Prusse avait l'ordre de s'opposer à notre admission, à notre protestation ensuite, et de se retirer si ses collègues passaient outre. » (J. Favre, tome II, p. 310.)

conseil à sa mercuriale : « ... Je me permets de demander s'il serait à conseiller que Votre Excellence quittât maintenant Paris et le poste de membre du gouvernement à Paris, pour prendre part en personne à une conférence sur la mer Noire, à un moment où, à Paris, il y a des intérêts en jeu qui sont plus graves pour la France et l'Allemagne que l'article XI du traité de 1856. » Il terminait en lui reprochant d'avoir eu la pensée d'abandonner les agents diplomatiques et les sujets des États neutres, à lui confiés en sa qualité de ministre des affaires étrangères « du gouvernement de fait[1] ».

Cette impertinente communication mettait fin au débat. Il n'avait plus, d'ailleurs, qu'un intérêt théorique. Les jours de Paris étaient comptés ; moins de huit jours après, Jules Favre allait prendre, en suppliant, le chemin de Versailles. M. de Bismarck était arrivé à ses fins, surtout par notre faute. Il nous avait empêchés d'aller à Londres, en paraissant céder aux instances des neutres. Il s'était joué effrontément d'eux comme de nous.

---

1. Dépêche du 16 janvier, J. Favre, tome II, p. 305.

CHAPITRE XXVII

ATTAQUE AU SUD DE PARIS

L'ennemi au sud de Paris. — Nos travaux défensifs. — Les batteries au sud de Paris. Le premier coup de canon. — Nos ouvrages. — Résultats obtenus.

Depuis la fin de septembre, l'ennemi a décidé que sa principale attaque se porterait au sud de Paris. Il n'a cessé de hâter ses préparatifs dans ce sens ; dès le mois d'octobre, 235 pièces de gros calibre sont réunies au parc de Villacoublay. A la même époque commence la construction de batteries sur les hauteurs de Meudon, de Clamart et de Châtillon. Mais le transport des munitions indispensables exige d'immenses efforts et une perte de temps considérable[1].

Les assiégeants ont, en général, gardé leurs emplacements des premiers jours de décembre. Seulement, la division de landwehr de la garde relève (7 décembre) les avant-postes du IVe corps à Chatou et à Carrières-Saint-Denis, de façon à restreindre le front assigné à la IVe armée. Il est encore fort étendu, puisqu'il mesure 45 kilomètres à vol d'oiseau pour un effectif de 81,200 baïonnettes et de 323 canons. Le prince royal de Prusse, avec la IIIe armée (103,600 baïonnettes et 444 pièces) ne surveille que 40 kilomètres environ. Mais la Seine, la Marne, l'inondation du Croud réduisent sensiblement l'étendue à garder par le prince royal de Saxe, du moins avant les grands froids[2].

Tout le mois de décembre est consacré par les Allemands à des travaux de fortification, à la confection de fascines et de gabions, à l'amélioration des abris de bivouac. Cette constante activité, que nous aurions grand profit à imiter, contribue puissamment à les maintenir en bonne santé. D'ail-

---

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 768. Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 267, et plus haut, p. 138.
2. *État-major prussien*, tome IV, p. 769. Voir plus haut, p. 29.

leurs, des précautions minutieuses sont prises pour les abriter du froid. Des envois constants d'Allemagne permettent de les vêtir chaudement[1], beaucoup mieux assurément que nos soldats aux portes mêmes de Paris.

Au sud de la grande ville, le mois de décembre se passe sans rencontres sérieuses. Le 26, le chef de bataillon Delcros, avec quelques compagnies de mobiles, opère une reconnaissance du Bas-Meudon, du Val et de Fleury[2]. Le 29, autre affaire, non moins insignifiante, en avant du Mont-Valérien. Nous ne faisons rien pour gêner les travaux de l'ennemi sur les hauteurs de Châtillon, quoique nous en soupçonnions l'existence[3]. On se borne à renforcer nos défenses du sud, surtout à l'est de la Bièvre.

Le plateau de Villejuif, avec les redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet, les tranchées que le général Tripier a construites au sud et même vis-à-vis des positions du IIe corps bavarois, ont un caractère très nettement offensif[4]. La redoute du Port-à-l'Anglais a été remplacée par une autre, située plus avant, à Vitry. Celle-ci est mal défilée des hauteurs de Thiais, mais elle se relie au pont du chemin de fer, où se trouve une batterie, par une tranchée qui se continue jusqu'à un autre ouvrage, la batterie de Vitry. Ce village, organisé définitivement, est un bon point d'appui.

La redoute du Moulin-Saquet comporte des travaux à la fois considérables et mal conçus. On a multiplié autour d'elle des défenses accessoires, telles que des trous de loup, mais les abris sont insuffisants[5]. Elle est d'ailleurs couverte par une série de tranchées qui atteignent la croupe du moulin d'Argent-Blanc ; deux batteries y sont intercalées.

---

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 769.

2. 12 compagnies des 4e et 5e bataillons de la Seine, 3e bataillon de la Somme. Nous avons 2 tués et 6 blessés (Rapport militaire du 28 décembre).

D'après l'*État-major prussien*, tome IV, p. 781, nous aurions été refoulés par des *fractions d'une compagnie* du 11e chasseurs.

3. Vinoy, p. 366 : « Vers le sud, l'ennemi déployait une activité plus inquiétante : on voyait de toutes parts ses travaux s'avancer... »

4. *État-major prussien*, tome IV, p. 781 ; Vinoy, p. 360.

5. Vinoy, p. 357 ; colonel de Ponchalon, p. 215.

Une autre ligne relie le Moulin-Saquet à Villejuif, qui est organisé pour la défense ; deux barricades armées de canon battent la rue principale. Le cimetière est transformé en une sorte de redoute. A l'ouest, les tranchées dessinent vers les Hautes-Bruyères un saillant armé de trois batteries. Leur profil et leur tracé en font un bon point d'appui.

L'ouvrage des Hautes-Bruyères, improvisé dès le début de la guerre, est l'une de nos principales défenses au sud de Paris. « Sans avoir l'étendue ni l'importance de nos forts détachés, sans avoir surtout coûté autant de main-d'œuvre, de temps et d'argent », il est en état d'opposer une meilleure résistance[1]. Sa forme générale, celle d'une lunette à angle très ouvert, son relief considérable, l'épaisseur de ses parapets — plus de six mètres, — des casemates blindées au moyen de rails de chemin de fer, des dispositions ingénieuses pour le flanquement des fossés, en font une heureuse exception parmi nos travaux du siège. Beaucoup mieux que la plupart, il atteint son but défensif.

A l'ouest, une forte batterie enfile la Bièvre et se relie par une tranchée à l'aqueduc d'Arcueil, sur lequel une autre batterie a été construite.

En avant de cet ensemble de travaux, une seconde ligne s'étend du moulin d'Argent-Blanc à celui de Cachan, ce dernier couvert par une inondation de la Bièvre et formant un saillant très marqué. Le tout est défendu par les divisions Maud'huy et Pothuau, celle-ci tenant la gauche, vers Vitry.

A l'ouest de la Bièvre, nos travaux ont un caractère uniquement défensif[2]. Les positions de l'ennemi les dominent de telle façon, que nous n'avons pas eu la pensée de cheminer en avant des forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy, comme

---

1. Vinoy, p. 359.

2. Vinoy, p. 361. — Outre les travaux précédents, deux communications souterraines ont été ouvertes pendant le siège par l'ingénieur des mines Descos : l'une du bastion 80, l'autre de la fosse Dardan et Michau, au fort de Montrouge. La première surtout rendit d'excellents services pendant le bombardement.

M. Descos étudiait deux autres galeries destinées à relier l'enceinte aux forts d'Issy et d'Ivry, quand survint l'armistice (de Sarrepont, p. 129).

nous le tentions au sud des Hautes-Bruyères. Nous nous sommes bornés à couvrir les communications entre les forts, à protéger les batteries intermédiaires. Au delà de Montrouge, la maison Millaud a été organisée défensivement avec des emplacements de pièces qui voient L'Haÿ et Bourg-la-Reine. La profonde tranchée du chemin de fer de Sceaux la couvre efficacement. La Grange-Ory sert de réduit, et une tranchée qui la flanque s'étend jusqu'aux abords du fort de Montrouge.

Entre ce dernier et celui de Vanves, nous avons construit six batteries reliées par des tranchées à intervalles, par des murs crénelés. Du fort de Vanves au fort d'Issy, d'autres tranchées dessinent deux longues branches dont le saillant est marqué par une lunette. Plusieurs batteries sont en arrière, notamment au-dessous du remblai du chemin de fer et à côté du parc des aliénés. Une batterie basse est sur le flanc droit du fort de Vanves[1].

Enfin celui d'Issy est relié à la Seine par d'importants travaux. Le cimetière en avant et le parc d'Issy sont armés de puissantes batteries. Une tranchée va jusqu'à la Seine. L'ensemble est suffisant pour assurer la défense rapprochée du fort. Nous n'aurons point à en faire usage contre l'ennemi, qui restera confiné dans ses travaux. Mais, pendant le second siège, la conquête des défenses de Clamart et du parc d'Issy nous coûtera beaucoup plus de sacrifices que celle du fort lui-même[2].

Le terrain à l'ouest de la Bièvre est défendu par la division Corréard. Son armement est puissant, surtout comme nombre. Le corps de place en arrière, notamment les bastions 68 et 75, est fortement armé, dans la prévision d'une attaque partant de Châtillon[3]. L'infériorité de nos pièces en tant que justesse et portée, celle de nos positions, dominées entièrement, compenseront et au delà ces avantages. Nous avons plus de 900 bouches à feu en ligne, de Vitry à Issy. Avec un nombre

1. Vinoy, p. 362.
2. Vinoy, p. 363.
3. Vinoy, p. 365. Voir aux Annexes.

beaucoup moindre, l'ennemi aura dès le premier jour la supériorité du feu[1].

Comme nous l'avons dit, c'est au sud de Paris que l'attaque principale va se porter. Elle offrira des difficultés spéciales. Nos tranchées en avant des Hautes-Bruyères débordent les positions du IIe corps bavarois, c'est-à-dire les hauteurs de Châtillon. D'ailleurs, les sentinelles allemandes sont à bonne portée de chassepot, si bien qu'on ne peut les relever que de nuit. Même les réserves sont exposées au feu des pièces de gros calibre dont le tir devient plus vif à mesure que le siège avance. Les résultats obtenus ne sont pas en proportion de la dépense de munitions. Mais la constance du danger n'en met pas moins à l'épreuve les troupes de ce secteur, de jour comme de nuit[2].

Durant les premiers jours de janvier, tous les préparatifs sont faits pour armer les 17 batteries dès longtemps terminées au sud-ouest de Paris. Elles forment trois groupes. A gauche, dans le parc, à l'ouest du château de Meudon, les Allemands en ont construit quatre (nos 2, 16, 3 et 4), au bord des escarpements qui dominent la Seine. Dix autres (nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 17) arment le plateau de Châtillon, si malheureureusement perdu par nous le 19 septembre. A droite, trois batteries sont en contre-bas, entre Fontenay-aux-Roses et Bagneux (nos 11, 12, 15). La batterie no 1, celle du pavillon de Breteuil, est isolée sur le contrefort au nord de Sèvres, dans le parc de Saint-Cloud[3]. L'ensemble enveloppe entièrement les forts d'Issy et de Vanves, comme le saillant du Point-du-Jour. Mais les

1. L'ennemi porte à 275, en décembre, le nombre des pièces réunies à Villacoublay (*État-major prussien*, tome IV, p. 782, en note). Nous avons au moins 200 pièces de gros calibre sur le front sud de l'enceinte, à peu près autant dans les forts d'Issy de Vanves et de Montrouge, 34 dans les batteries intermédiaires, et 40 à 50 dans les ouvrages de Villejuif; total 680 à 700 pièces (*Ibidem*, tome IV, p. 1143).

2. *État-major prussien*, tome IV, p. 1140 et 1141.

3. *État-major prussien, loc. cit.*, — Il y a cinq dépôts intermédiaires de munitions, outre les trois magasins de parc établis au nord-est de Villacoublay.

D'après Vinoy, 375, « la plus redoutable de ces batteries, par le nombre des pièces et le choix judicieux de sa position, était celle de la terrasse du château de Meudon ».

Hautes-Bruyères et le fort de Montrouge pourraient enfiler la droite de cette ligne d'artillerie. Aussi le VIe corps est-il chargé d'une attaque latérale. Il construit deux batteries armées de gros calibre entre Chevilly et La Rue. En outre, avec le IIe corps bavarois, il est avisé de contrebattre nos pièces de campagne et nos mitrailleuses. Il doit aussi tenir sous son feu nos tranchées, nos campements et nos travailleurs[1].

Dans la nuit du 1er au 2 janvier, l'ennemi fait sauter la Tour-à-l'Anglais, sur le plateau de Châtillon, parce qu'elle offrirait un bon point de repère à nos pointeurs. Malgré cet incident significatif, quoiqu'on s'attende à l'ouverture du feu contre le front sud, nous ne faisons rien pour la retarder. Le gouverneur se borne à réduire les garnisons des forts de Vanves et d'Issy ; elles sont ramenées à 1,500 hommes, à peu près celle de Montrouge[2].

L'ennemi poursuit paisiblement ses préparatifs. Ordre est donné à l'armée de la Meuse d'attirer notre attention vers le nord-est par des démonstrations et une forte canonnade[3]. Le lendemain, 4 janvier, le roi Guillaume prescrit de commencer le bombardement de la grande ville, aussitôt que le permettra l'avancement de la lutte d'artillerie[4]. Le souhait tant de fois répété en Allemagne va être accompli.

Pour protéger l'armement des batteries, les avant-postes allemands ont été portés, le soir du 3 janvier, jusqu'à la limite nord de Bellevue, de Meudon, de Fleury, de Clamart et au pied des hauteurs de Châtillon. Cette opération se fait, elle encore, sans que nous la gênions aucunement ; puis l'ennemi se fortifie sur sa nouvelle ligne.

---

1. *État-major prussien, loc. cit.* Voir dans nos Annexes la répartition des batteries et la composition des troupes techniques de l'attaque du sud.

2. Vinoy, p. 367. — La garnison de Montrouge fut aussi réduite le 7 janvier (Ducrot, tome IV, p. 12).

3. *Moltkes Korrespondenz,* n° 576.

4. *Moltkes Korrespondenz,* n° 578 : « Sa Majesté le Roi a daigné prescrire au rapport d'aujourd'hui que le bombardement de la ville de Paris, elle aussi, commencerait aussitôt que le permettraient les circonstances du combat d'artillerie contre les fortifications du front sud... »

Le matin du 4 janvier, 98 pièces sont prêtes à ouvrir le feu contre le front sud[1]. Mais un épais brouillard voile tout Paris, en sorte que l'attaque doit être retardée. Le 5, l'atmosphère est plus transparente. Vers huit heures et demie du matin, au cri de « Vive Sa Majesté le Roi », la batterie n° 8 tire le premier coup, qui sert de signal à tout le groupe central, très dominant. Nos pièces répondent aussitôt et mettent d'abord l'assaillant dans une situation difficile. Mais, de 10h45 à midi, le reste des batteries allemandes entre en jeu et rétablit l'équilibre[2]. Bientôt même le commandement et la supériorité d'armement donnent l'avantage à l'ennemi. Nous sommes chassés de Billancourt par les batteries nos 1 et 2, les canonnières qui se montraient vers le Point-du-Jour se retirent de même. Vers 1 heure et demie, l'enceinte de Paris intervient, non sans effet, mais le fort d'Issy, qui est le plus éprouvé, cesse de tirer à 2 heures. Vanves, où des travaux indispensables ont été négligés[3], et les batteries intermédiaires ne répondent plus que par intervalles, avec quelques pièces. Quant à Montrouge, il continue vaillamment la lutte. « Ce fort est un véritable modèle d'ordre, de discipline, où tout est ordonné, réglé, comme à bord d'un navire. Le jour, on rend coup pour coup à l'ennemi ; la nuit on répare les avaries[4]. »

Les batteries de l'attaque latérale, soutenues par toutes les pièces lourdes du VIe corps, interviennent avec tant d'effet contre les ouvrages de Villejuif, qu'ils ne peuvent diriger un seul projectile sur les batteries de Bagneux. Le IIe corps bavarois, appuyé par leur feu et par celui de quelques pièces

---

1. 40 pièces de 12c, 52 de 15c, et 6 mortiers de 21c; 28 pièces tirent sur le fort d'Issy, 28 sur Vanves, 10 sur l'intervalle des deux forts et 18 sur Montrouge (*État-major prussien*, tome IV, p. 1143). La répartition indiquée par Ducrot, tome IV, p. 9, n'est pas conforme à celle-ci. De même, pour celle qui figure à l'ouvrage de Vinoy, p. 372 et suiv.

2. *État-major prussien*, tome IV, p. 1143; L. Schneider, *l'Empereur Guillaume*, traduction Ch. Rabany, tome III, p. 165; Ducrot, tome IV, p. 9. — Nous donnons les heures de la version allemande qui paraissent, seules, avoir quelque précision.

3. Francis Garnier, *le Siège de Paris, Journal d'un officier de marine*, p. 125.

4. Ducrot, tome IV, p. 12.

de campagne, peut, le soir venu, pousser ses avant-postes jusqu'à la redoute du Moulin-de-Pierre, que nous occupions naguère. Ses pionniers la réorganisent contre nous, la nuit même.

Ainsi, dès le premier jour, grâce à notre imprévoyance, à notre inertie, l'attaque a pris le dessus. Jamais plus notre artillerie ne la tiendra en échec. Ce résultat lui coûte peu de pertes[1]. En outre, une pièce de 15ᶜ a tiré sur Paris, pour donner « à la grande ville un premier avertissement ». Nous en dirons plus loin les conséquences.

Les jours suivants, le feu continue contre les forts, mais un certain nombre de projectiles sont dirigés sur la ville. En même temps, les Allemands font usage de chassepots qu'ils nous ont pris ou de fusils de rempart[2]. Issy et Vanves se taisent pendant des intervalles toujours plus longs, mais non Montrouge, dont les marins continuent de montrer le plus brillant courage sous les ordres du capitaine de frégate Amet. De même, une batterie de six mortiers de 32ᶜ, placée derrière un remblai à l'est du fort d'Issy, ne peut être réduite au silence. Enfin la longue ligne droite de l'enceinte entretient vivement le combat.

L'effet des projectiles est assez grand, surtout aux forts d'Issy et de Vanves, pour que nos troupes abandonnent à peu près complètement le terrain en avant. Les Allemands peuvent ainsi occuper l'espace compris entre le Val, le Moulin-de-Pierre et Châtillon (nuit du 9 au 10 janvier). Ils s'y fortifient aussitôt, sous la protection d'un bataillon qui fait une fausse attaque sur les Moulineaux. De notre côté, le colonel Porion tente une surprise sur le Moulin-de-Pierre. Trois cents marins, commandés par le lieutenant de vaisseau Gervais, tiennent la tête. Avant le jour, ils enveloppent un peloton bavarois qui gardait ce poste et l'enlèvent tout entier. Les travaux commencés sont détruits en partie et nous ramenons une ving-

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 114. Voir nos Annexes pour les pertes.
2. 75 de ces fusils furent confiés à un détachement de 250 hommes constitué dès le mois d'octobre en prévision du bombardement (*État-major prussien*, tome IV, p. 1145).

taine de prisonniers. Ce brillant coup de main ne nous coûte que 4 tués ou blessés[1].

Pour éviter son retour, l'ennemi porte trois bataillons à Clamart et deux compagnies au Moulin-de-Pierre. Dans la nuit du 12 au 13, il construit 1,200 mètres de tranchée entre Clamart et Châtillon, sans être inquiété par nous. Plusieurs de ses batteries sont déjà désarmées ; d'autres entrent en jeu aux attaques principale et latérale. Le fort de Bicêtre est soumis à un feu assez vif[2].

Malgré l'opposition de Vinoy, le succès de notre surprise au Moulin-de-Pierre décide le général Trochu à renouveler cette attaque en lui donnant un développement excessif : 500 marins[3], de nouveau commandés par le lieutenant de vaisseau Gervais et soutenus par plusieurs bataillons, doivent enlever l'ouvrage et se maintenir assez longuement en avant de lui pour permettre sa destruction. Mais le gouverneur, afin de donner satisfaction à l'opinion, juge indispensable d'employer des gardes nationaux à une opération pour laquelle ils ne sont en rien indiqués[4].

Ces mobilisés se rassemblent bruyamment à la station de Clamart, non sans qu'on ait discuté dans les clubs le projet

---

1. *État-major prussien,* tome IV, p. 1145 et 1146; Vinoy, p. 301 ; Ducrot, tome IV, p. 13; Larchey, p. 238, relation extraite du *Moniteur universel.* — La relation prussienne désigne le Moulin-de-Pierre sous le nom de N.-D. de Clamart.

Le colonel Porion a sous ses ordres 300 marins, 150 mobilisés, des gardiens de la paix, des mobiles des 5e bataillon de la Seine et 5e de la Somme, 1 compagnie du génie. Nous aurions eu 1 tué et 3 blessés, et l'ennemi 21 disparus, d'après le Rapport militaire du 10 janvier. Suivant L. Schneider, tome III, p. 175, cette surprise produisit une vive émotion à Versailles : « Si un seul bataillon pouvait ainsi obtenir un succès partiel, on avait tout à craindre d'une sortie générale effectuée sur tous les points à la fois, avec 200,000 à 300,000 hommes. »

2. Avant le 11 janvier, les batteries nos 4, 10, 6, 12, sont désarmées; les nos 18, 19, 20 ouvrent le feu; puis les nos 22, 21, 23, armées de 6 pièces de 12c, et de 26 pièces de 15c, celles-ci prises aux batteries désarmées, et de 4 mortiers lisses de 28c. Une batterie no 24 ne pourra commencer son tir avant l'armistice. A l'attaque latérale, une troisième batterie entre en action du parc de l'Haÿ contre Montrouge (*État-major prussien,* tome IV, p. 1146).

3. Et non soldats de marine, comme écrit l'*État-major prussien,* tome IV, p. 1147.

4. Dépêches du gouverneur à Vinoy, 12 et 13 janvier, Vinoy, p. 511 et 512 ; Ducrot, tome IV, p. 20.

d'attaque. L'ennemi est naturellement en éveil et, dès minuit, notre approche lui est connue. Un bataillon (2e du 15e régiment bavarois) tient les abords du moulin. Son feu nous arrête court. Après une fusillade désordonnée, qui dure une heure environ, une compagnie prend l'offensive sur la route et rejette marins, mobiles de la Seine, gardes nationaux dans le plus grand désordre. Ils refluent sur les troupes de soutien, dont une partie n'est même pas arrivée[1]. Le général Javain, qui essaie de les arrêter, est foulé aux pieds. Les patrouilles bavaroises nous poursuivent jusqu'aux tranchées en avant du fort d'Issy[2].

Malgré ce facile succès, l'ennemi juge prudent de faire occuper désormais le Moulin-de-Pierre par des troupes du XIe corps prussien, de façon à dégager le IIe corps bavarois.

Les jours suivants, le combat d'artillerie se poursuit, sans apporter un changement marqué à la situation. C'est surtout vers midi que le feu allemand est le plus vif. A minuit, il reprend avec une force extrême, puis cesse un peu avant le jour, pour recommencer avec lui. Dans la journée, il est de préférence dirigé sur les forts et les ouvrages extérieurs; de nuit, il l'est sur la ville. Pour mieux y résister, le nôtre est sans cesse déplacé. Quand l'un des forts est trop éprouvé, il cesse de tirer et fait avertir les batteries extérieures, qui agissent alors. Puis elles laissent, à leur tour, la parole à l'enceinte et aux canonnières; celles-ci rendent de grands services, grâce à leur mobilité[3].

La batterie allemande qui souffre le plus est le n° 1, près

---

1. 1 bataillon du 111e complété à 1,000 hommes et suivi de 2 caissons de munitions (!) quitta le Moulin-Saquet le 13, à 5 heures du soir, « pour une reconnaissance de nuit dans la direction de Cachan ». A Cachan, il ne reçut aucun ordre et rentra, le 14, au Moulin-Saquet, où il apprit à la fois la sortie et son échec, par suite de la non-arrivée des réserves (colonel de Ponchalon, p. 281).

Les mobiles de la brigade d'André se firent longtemps attendre (F. Garnier, p. 135).

2. Ducrot, tome IV, p. 20; Vinoy, p. 392; *État-major prussien*, tome IV, p. 1147.

La même nuit, en avant de Vitry, l'amiral Pothuau enlevait un officier et quelques hommes du 11e régiment prussien (Vinoy, p. 394).

3. Vinoy, p. 377.

du pavillon de Breteuil, dans le parc de Saint-Cloud. Elle doit combattre les bastions 65 à 67 et deux batteries construites sur le bord de la Seine, près du Point-du-Jour. En outre, le Mont-Valérien emploie contre elle le tir indirect. C'est seulement avec les efforts les plus extrêmes qu'elle parvient à continuer le combat. D'autres souffrent beaucoup, elles aussi : les nos 19, 21, 17, 23. Deux magasins à poudre font explosion[1].

Nos forts sont atteints bien davantage. D'ordinaire, c'est Vanves, que défend la marine, qui ouvre le feu. Puis il laisse la parole à Montrouge et à l'enceinte. Il perd un assez grand nombre d'hommes ; ses casernes sont entièrement démolies, ses casemates percées à jour[2]. Issy est encore plus éprouvé. Son magasin à poudre, très menacé, doit être évacué dans les nuits du 16 au 18 janvier, non sans les plus grands dangers[3]. Quant à Montrouge, il tire encore le 15 janvier 476 obus et 29 bombes, le 16, 530 obus et 86 bombes. Le général Trochu vient apporter ses félicitations au commandant Amet et à ses braves marins. Mais aucun des abris du fort n'offre une protection certaine et l'une des faces d'un bastion de gorge porte une brèche praticable ; il faudra deux nuits pour la réparer[4].

Cette lutte acharnée n'empêche pas les Allemands de continuer le bombardement de Paris. En prenant des dispositions spéciales, ils obtiennent des portées qui dépassent 8,000 mètres. Leurs obus de 15c atteignent jusqu'aux ponts Saint-Michel et Notre-Dame, à l'île Saint-Louis, au Jardin des

---

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 1148 ; Vinoy, p. 374. — Le grand parc de Villacoublay renfermait encore, au mois de mai, vingt-trois pièces de rebut, sans doute détériorées pendant le bombardement (Vinoy, p. 376).

2. Vinoy, p. 383 ; 12 tués et 58 blessés jusqu'au 19 janvier (La Roncière, p. 349). Le capitaine de vaisseau Kirel est mortellement blessé, ainsi que le lieutenant de vaisseau Saisset, fils de l'amiral.

3. Vinoy, p. 385. — Les batteries extérieures du fort de Vanves « marchent admirablement et ne souffrent que très peu ». (Dépêche du commandant du fort à Vinoy, 13 janvier, Vinoy, p. 513.)

4. Ducrot, tome IV, p. 23 et 24 ; Vinoy, p. 382 ; *État-major prussien*, tome IV, p. 1148. — A Montrouge, 3 pièces de 24, 2 pièces de 12 tirent sur Châtillon ; 3 pièces de 30, 1 de 24, 2 de 12, sur Fontenay ; 2 pièces de 30, 1 de 24, 3 de 12 de place, 1 de 12 de siège, sur L'Haÿ (Ducrot, tome IV, p. 23).

Plantes. Chaque jour, 300 à 400 projectiles tombent ainsi dans Paris, mais ils se répartissent sur les quartiers de la rive gauche, qui mesurent près d'un mille carré, 5,625 hectares[1]. Les résultats sont très faibles, toute proportion gardée. Nous allons dire quelle est leur action sur la défense.

---

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 1149. — D'après Vinoy, p. 379, la limite extrême des obus allemands aurait été déterminée par une ligne partant de la Muette, allant sur le Trocadéro, le cimetière de Passy, le pont d'Iéna, l'esplanade des Invalides, l'église Saint-Sulpice, le jardin des Plantes, les fortifications en arrière d'Ivry. Ces limites furent certainement dépassées.

CHAPITRE XXVIII

LE BOMBARDEMENT DE PARIS

L'Allemagne et le bombardement. — Effet sur la population. — Les hôpitaux. Les théâtres. — La proclamation de sainte Geneviève. — Réflexions.

On sait que l'Allemagne entière hâte de ses vœux le bombardement de Paris, que le roi Guillaume, le « héros victorieux », le « guerrier chevaleresque », comme écrivent journellement ses panégyristes[1], presse de tout son pouvoir le moment où ses obus écraseront la grande ville. Qu'importent les femmes, les enfants, dont le sang rejaillira jusque sur les plis de son manteau impérial !

Le « moment psychologique » est venu, disent les pédants d'Outre-Rhin[2]. Paris a faim et froid ; il commence à se rendre compte de la vanité de ses espérances, et les proclamations du général Trochu n'éveillent plus d'échos. Mais si l'armée, la garde mobile sont découragées, si même elles réclament la paix, parfois ouvertement, la population demande plus que jamais la résistance à outrance. Elle n'a pas cessé d'attendre un sauveur, qu'il vienne de province, comme

1. Voir plus haut, p. 139. — Rien n'égale l'excès d'admiration des Allemands pour ce souverain. Un seul numéro d'une revue militaire, les *Jahrbücher* de juillet 1897, contient le compte rendu de quatre ouvrages à sa gloire. L'un d'eux porte ce titre alléchant : « *L'Empereur Guillaume le Grand, le chef de guerre victorieux, et son armée victorieuse*, par J. Kessler, pasteur de garnison à Potsdam ». Le texte allemand comporte une sorte de calembour intraduisible : « *Der siegreiche Kriegsherr und sein siegreiches Kriegsheer.* »

2. La *Gazette de la Croix* écrivait que M. de Bismarck attendait pour le bombardement le « moment psychologique ». Le numéro du journal prussien entra dans Paris et l'expression devint à la mode, sans doute parce qu'elle était incompréhensible. On mit « ce moment psychologique en chansons et en caricatures » (F. Sarcey, p. 263). Le major de Sarrepont, p. 78, attribue ces mots à la *Gazette de Silésie*. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 7 janvier 1871 écrit : « Paris, qui a supporté seize semaines d'investissement avec une bonne humeur qu'il faut bien reconnaître, commence à se sentir mal à l'aise... Nous avons trouvé des auxiliaires : le froid, la maladie et la famine. Leur action, jointe à la pression matérielle et morale des bombes qui frappent les faubourgs, fera comprendre aux patriotes les plus enragés que la ville géante n'est pas invincible. »

d'Aurelle, Chanzy et Faidherbe, ou qu'il doive surgir de la grande ville.

C'est le 5 janvier qu'une pièce allemande lui donne « un premier avertissement », suivant le mot de l'état-major prussien. Vers 2 heures, trois obus sifflent au-dessus de la mairie du XIVe arrondissement, à Montrouge. L'un met le feu à une maison de la rue Daguerre ; les deux autres criblent de leurs éclats trois ou quatre immeubles de la rue Lalande. La rue Gay-Lussac est également atteinte[1]. D'abord on croit naïvement à une erreur de pointage. Mais il faut bientôt en rabattre[2]. Quoique les victimes de cette première journée soient assez nombreuses, le bombardement n'excite « dans toute la population qu'une curiosité vive[3] ». Tous les journaux du temps en font foi. On court aux endroits frappés par les obus comme à un spectacle. Le 9 janvier, les promeneurs affluent sur le boulevard Saint-Michel et aux environs du Panthéon, fréquemment atteints les jours précédents. Il faut un projectile pour dégager les rues. Les curieuses sont légion et poussent des éclats de rire comme à une fête[4]. Le 11 janvier, trois obus, qui atteignent Saint-Sulpice, n'empêchent pas deux mariages, dont l'un de première classe, d'y être célébrés en même temps[5]. Cinq autres frappent le café d'Harcourt, près de la Sorbonne. Toute la nuit, on continue d'y chanter et d'y boire, comme si de rien n'était[6].

Un témoin oculaire écrit le 15 janvier : « Jamais le bombardement n'a été aussi violent qu'aujourd'hui ; il n'empêche pas la population d'être fidèle à sa promenade habituelle du dimanche[7]. » Même là où plusieurs obus sont tombés, les

1. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 388. — Le roi Guillaume écrivit à la reine Augusta : « Le bombardement de Paris a commencé aujourd'hui, par un splendide soleil d'hiver. » (De Sarrepont, *le Bombardement de Paris*, p. 85.)

2. A. Dalsème, *Paris sous les obus*, p. 300 ; F. Wey, *Chronique illustrée du siège de Paris*, p. 305 ; *Journal du siège*, par un bourgeois de Paris, p. 630.

3. F. Sarcey, p. 264 ; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 288 ; Vinoy, p. 380. — Il y eut, du 5 au 6 janvier, 5 morts, dont 3 femmes, et 5 blessés, dont 2 femmes (L. Larchey, p. 230).

4. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 401 ; *Ibidem*, p. 390 et 391 ; H. Rochefort, tome II, p. 279.

5. E. Rousse, tome II, p. 341.

6. J. de Marthold, p. 248 ; Robolsky, p. 304.

7. De Ponchalon, p. 223 ; *Journal du siège*, par un bourgeois de Paris, p. 646.

ruines excitent plus de curiosité que d'effroi. A Auteuil, un marchand de vins, dont la maison a été frappée de quelques projectiles, s'avise d'écrire sur son enseigne, en grosses lettres : *Au rendez-vous des obus,* et il y a foule[1]. Il se mêle à cette curiosité un sentiment général d'indignation contre l'inutile cruauté de l'ennemi. Le 15, celui-ci redouble son tir sur le fort de Montrouge, dont les bâtiments sont en flammes. « Une femme du peuple s'écrie à mes côtés, en montrant le poing à Châtillon : « Lâches, mais venez donc le prendre[2] ! » Nulle part on ne manifeste le désir de se rendre.

« De terreurs, de gémissements, de cris, pas l'ombre. Les gamins et les pauvres gens guettent l'arrivée de l'obus : a peine a-t-il éclaté qu'ils se jettent sur les morceaux et les vendent comme souvenirs du siège[3]. » Un obus entier, encore chaud, vaut 4 fr. 25 c. ; refroidi, il se vend 3 fr. 50 c.[4]. Au passage, on salue ces projectiles de mots drôles. Le 15 janvier, l'un d'eux tombe en pleine rue dans le VIe arrondissement et crible d'éclats le voisinage. Là-dessus, un *gavroche* de s'écrier : « Voilà la Valence ! à deux sous la Valence[5] ! » La curiosité va jusqu'à l'extrême imprudence. On dévisse couramment la fusée des obus qui n'ont pas éclaté. On s'assemble autour d'eux, si bien que le gouverneur est obligé d'en détourner la population, par voie d'affiche. On lit cette dernière, on la trouve fort sage et personne n'en tient compte[6]. Une plaisanterie qui court les rues est d'imiter le

1. F. Sarcey, p. 266.

2. De Ponchalon, p. 223 ; F. Sarcey, p. 267. — Le général Trochu suit la chaussée du Maine, en plein bombardement. Une femme de haute taille, à cheveux gris, lui crie : « C'est toi, Trochu ? Eh bien, va toujours ! » (Trochu, *Œuvres posthumes,* tome Ier, p. 498 ; de Sarrepont, p. 392 ; E. Neukomm, p. 261 ; A. Niemann, p. 240 ; Louis Schneider, tome III, p. 173 à 175.

3. A. Sarcey, p. 265 ; Ducrot, tome IV, p. 26 ; Vinoy, p. 380 ; E. Chevalet, p. 332 ; A. du Mesnil, *Paris et les Allemands, journal d'un témoin,* p. 243.

4. *Journal du siège,* par le *Gaulois,* p. 398 ; F. Sarcey, p. 265 ; *Journal du siège, par un bourgeois de Paris,* p. 646 ; J. de Marthold, p. 249 ; J. Claretie, tome Ier, p. 473.

5. *Journal du siège,* par le *Gaulois,* p. 418.

6. F. Sarcey, p. 265 ; *Journal du siège,* par le *Gaulois,* p. 390 ; M. Cornudet, p. 394 ; de Sarrepont, *le Bombardement de Paris,* p. 283 ; J. Claretie, tome Ier, p. 473 ; *Journal officiel,* numéro du 8 janvier 1871.

sifflement significatif du projectile allemand ou de pousser le cri traditionnel : « Gare la bombe ! » Chacun de se jeter à terre, et de rire[1].

Il faut le dire, en somme, ce héroïsme est facile. Sur une étendue aussi grande, les effets matériels sont relativement nuls. « C'était un sujet d'étonnement, à qui s'en allait à travers le quartier Latin, après une nuit où le bombardement n'avait pas pris une minute de relâche, de voir combien peu de traces cette pluie d'obus laissait de son passage. Des murs éraflés, des glaces brisées, des tuiles semées sur le trottoir et, par-ci, par-là, une porte éventrée, un trou creusé en terre, c'était tout[2]. »

Les pertes matérielles sont donc faibles ; de même pour celles de vies humaines, toute proportion gardée. Du 5 au 26 janvier, moins de quatre cents personnes seront atteintes parmi celles qui ne prennent pas une part active à la défense[3].

Les enfants et les femmes paient largement leur dette sanglante. Du 5 au 13 janvier, sur 51 morts, il y a 18 enfants et 12 femmes ; sur 138 blessés, 21 enfants et 45 femmes. Les journaux apportent chaque matin la douloureuse liste de victimes que leur faiblesse n'a pu sauver. Dans la nuit du 8 au 9 janvier, un obus atteint le pensionnat de Saint-Nicolas, des frères des Écoles chrétiennes ; il tue cinq enfants de douze à quatorze ans et en blesse grièvement six autres[4]. Un autre mutile plusieurs jeunes filles et en frappe deux à mort. « Tout Paris frémit d'indignation en recevant ce billet de faire-part, qui fut répandu à profusion : « Monsieur et Madame Jules Legendre ont la douleur de vous faire part de la mort de leurs filles : Alice, âgée de trois ans et demi, et Clémence, âgée de huit ans, frappées toutes deux par un obus

1. F. Sarcey, *loc. cit.*
2. F. Sarcey, p. 266.
3. 97 tués et 278 blessés, d'après Vinoy, p. 380. Voir, à nos Annexes, la liste détaillée des pertes.
4. Lettre du Dr Fournié, médecin de Saint-Nicolas, *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 402 ; F. Sarcey, p. 268.

prussien[1]. » Le 14 janvier, six femmes sont tuées par le même projectile, rue Lecourbe, au moment où elles faisaient queue à la porte d'une cantine municipale[2].

Les obus allemands, en grand nombre, atteignent les hôpitaux, les ambulances de la rive gauche, que leur masse et leur hauteur désignent aux coups. Chaque nuit, le Val-de-Grâce, la Salpêtrière, la Pitié, l'hospice de Bicêtre, les Enfants-Malades, les ambulances du Luxembourg sont frappés; de même pour nos bibliothèques, nos églises. Vainement les protestations s'accumulent[3]. Le 10 janvier, le général Trochu déclare solennellement à Moltke « qu'aucun des hôpitaux de Paris n'a été distrait de sa destination ancienne pendant le siège ». Il demande que des ordres soient donnés pour qu'on les épargne.

Le chef d'état-major allemand répond le 15, en attestant « l'humanité avec laquelle les armées allemandes font la guerre... Dès que la transparence de l'air et les distances moins grandes permettront de reconnaître les coupoles et les bâtiments qui portent les drapeaux blancs à croix rouge, il deviendra possible d'éviter même des atteintes dues au hasard[4] ? » Comment Moltke peut-il signer ces assurances mensongères ? « La pureté de l'air » permettra-t-elle aux artilleurs allemands de distinguer les croix de Genève, puisqu'ils tirent toutes les nuits sur Paris ?

---

1. F. Sarcey, p. 268; L. Larchey, p. 246; J. Favre, tome II, p. 322.

2. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 402. — Un décret du 11 janvier assimile tout Français atteint par les « bombes prussiennes » au soldat frappé par l'ennemi. De même pour leurs veuves et orphelins.

3. 5 janvier, proclamations du gouvernement et des délégués des vingt arrondissements; 9 janvier, protestations des médecins des Enfants-Malades et de ceux de la Pitié; 10 janvier, déclaration de Trochu au général de Moltke; 11 janvier, protestations des médecins de la Salpêtrière et de la Charité; 13 janvier, protestations du corps diplomatique de Paris et des médecins de l'hôpital Necker et des Jeunes-Aveugles; 23 janvier, réponse de M. Kern, doyen du corps diplomatique, à M. de Bismarck, etc. (L. Larchey, p. 227 à 244; Jules Favre, tome II, p. 477 à 484.)

L'asile Sainte-Anne reçoit 137 obus; le Val-de-Grâce, 75; la Pitié, 47; la Salpêtrière, 31 (*Enquête*, rapport Chaper, pièces justificatives, n° 199).

4. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 510; *Moltkes Korrespondenz*, p. 517. — Les établissements hospitaliers de la rive gauche renfermaient alors 18,000 malades ou blessés (Trochu, *loc. cit.*, p. 497).

Un fait certain, c'est que les prisonniers, leurs compatriotes, sont dirigés sur l'hôpital de la Santé par le préfet de police, malgré Trochu et Jules Simon. A dater de ce moment, l'hospice, souvent atteint jusqu'alors, ne reçoit plus aucun obus[1]. Il est difficile de croire à une simple coïncidence.

La protestation du corps diplomatique de Paris reste plus inutile encore. Le 17 janvier, M. de Bismarck adresse au ministre de la Confédération suisse, M. Kern, une réponse hautaine. Elle peut se résumer en ce mot d'une énergie populaire: « Mêlez-vous de ce qui vous regarde[2]. » L'intention des Allemands n'est pas de détruire Paris, « ce qui serait pourtant admissible d'après le principe émis par Vattel, mais de rendre intenable la position centrale et fortifiée où l'armée française prépare ses attaques... » Quant aux nationaux étrangers, le seul moyen de les mettre à l'abri des dangers inhérents à un siège est la reddition de Paris. M. Kern aura beau jeu pour répondre à ces assertions impudentes (23 janvier)[3]. Mais qu'importe à M. de Bismarck? Il a la force pour lui, et elle suffit à ses ambitions.

Le bombardement continue sans apporter un changement sérieux à la vie publique. Les théâtres ouvrent le dimanche, 8 janvier, comme à l'ordinaire; à l'Opéra et aux Français, la salle est comble[4]. Rue Richelieu, on joue *Bataille de Dames*, cette médiocre comédie de Scribe, non sans provoquer la mordante indignation de Veuillot, qui voit « Paris assiégé laper ce café de portière servi froid[5] ». Le 15, on célèbre le 249e anniversaire de Molière devant pareille affluence[6]. Le 17, a lieu une première à la Porte-Saint-Martin. Le 22, c'est le *Mariage de Figaro* qui attire une nombreuse

1. Ducrot, tome IV, p. 412, lettre du préfet de police, M. Cresson, à Ducrot, 10 mars 1877; *Procès-verbaux* cités, 10 janvier, Ducrot, tome III, p. 282. — M. F. Sarcey, p. 268, écrit que le gouverneur en donna avis à Moltke, ce qui est inexact.

2. F. Sarcey, p. 262, 270.

3. L. Larchey, p. 244; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 423.

4. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 398.

5. Louis Veuillot, tome II, p. 104.

6. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 419. — On joue le *Dépit amoureux* et *Amphitryon*, avec une pièce de vers de Gondinet.

assistance au Théâtre-Français. Pourtant on ferme les lycées de la rive gauche, trop exposés. On met à la disposition des habitants des quartiers bombardés des casernes, des baraquements, des logements vides. L'émigration est beaucoup moindre qu'on ne pourrait le croire; 7,000 ou 8,000 réfugiés se partagent entre sept arrondissements. Encore quelques-uns de ceux-ci, comme le XIVe, sont-ils bombardés, eux aussi. Au quartier Latin, la population ne paraît pas avoir sensiblement diminué. « Les pauvres gens tiennent à leur petit mobilier et s'obstinent à rester chez eux, à tout hasard. » Aucun vol, aucune tentative de pillage dans ces rues éclairées au pétrole, où il n'y a plus de sergents de ville, toutes pleines de maisons vides et « grouillant d'une population affamée[1] ».

Le bombardement provoque un « dernier accès de naïveté militaire » chez le général Trochu. Il en vient à se convaincre que les Allemands ne bombardent pas Paris uniquement pour le bombarder : ils ont un but déterminé ; ils croient pouvoir achever la défense d'un seul coup, au milieu de l'effarement jeté par les obus dans la population. Il prévoit donc une attaque de vive force[2] ; il l'attend même avec impatience, comme au début du siège. Tout à son illusion, il se laisse aller aux idées mystiques qui lui sont familières et, avec une complète ignorance du milieu, il prépare une proclamation « aux défenseurs et aux familles de Paris » :

« ... Je suis croyant, et j'ai demandé à sainte Geneviève, libératrice de Paris au temps de l'invasion des barbares, de couvrir encore une fois Paris de sa protection. Elle exauce

---

1. F. Sarcey, p. 270 et 271 ; Ducrot, tome IV, p. 26 ; Vinoy, p. 381. — Le 23 janvier, le IIe arrondissement a recueilli 3,527 réfugiés ; le Ve, 838 ; le VIe, 621 ; le XIIIe, 209 ; le XIVe, 1,199 ; le XVe, 652 ; le XVIIe, 8 (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 455). Au nord, une petite partie du XVIIIe arrondissement, au sud, la presque totalité des XIIIe, XIVe, XVe, Ve, VIe, VIIe, une partie du XVIe, quelques points des IVe et XIIe furent atteints par les obus (de Sarrepont, le *Bombardement de Paris*, p. 388).

L'*État-major prussien*, tome IV, p. 1151, dépeint cette situation sous d'autres couleurs, plus sombres.

2. Dans la séance du 10 janvier, il déclare au conseil qu'il s'attend à une attaque générale pour le 16 janvier, jour de fête du roi Guillaume (*Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome III, p. 282) ; Note confidentielle du 11 janvier, Vinoy, p. 510.

mon vœu. Elle a providentiellement inspiré à l'ennemi la pensée du bombardement qui déshonore les armes allemandes, la civilisation, et qui fait ressortir d'une manière si éclatante et si touchante la fermeté du peuple de Paris.

« Quand l'ennemi nous croira accablés par le bombardement, il prononcera ses attaques. Je suis sûr de les repousser. L'heure des nôtres viendra.

« Préparez-vous aux luttes suprêmes[1]. »

Ce manifeste, porté à l'Imprimerie nationale sans l'aveu du gouvernement, y produit l'effet qu'on pense. Il est pourtant composé et tiré en épreuves. Quand le gouverneur en donne lecture au conseil, déjà averti, un silence profond, glacial s'établit. Nul n'en croit ses oreilles. Tout à coup, Jules Ferry bondit et exprime sa désapprobation dans les termes les moins mesurés. Finalement on décide la suppression immédiate du malencontreux document, sans pouvoir empêcher qu'il en transpire quelque chose dans le public. De la confiance dans le général Trochu, si affaiblie auparavant, il ne subsiste plus rien. On le voit tel qu'il est : un illuminé, qui a perdu le sens des choses, qui vit dans un rêve, à l'écart des réalités dont nous sommes contraints de subir le contact douloureux.

Certes, il méconnaît les Allemands. Ceux-ci savent que la faim sévit dans Paris, que le bombardement ne hâtera en rien la capitulation, que la grande ville se rendra seulement après avoir mangé son dernier morceau de pain. Dès lors, à quoi bon jeter 300 obus chaque jour sur un espace de 5,000 hectares[2] ? N'est-ce pas commettre une cruauté inutile, c'est-à-dire une erreur militaire et un crime contre la loi naturelle ?

---

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 508 ; de Sarrepont, *le Bombardement de Paris*, p. 186 ; A. Duquet, p. 67, d'après le témoignage verbal d'un acteur de ces faits ; d'Hérisson, p. 202 ; H. Rochefort, tome II, p. 249. — M. Alavoine, typographe à l'Imprimerie nationale, put soustraire à la destruction un exemplaire de cette proclamation qu'il donna à M. Rochefort. Celui-ci le communiqua à M. d'Hérisson. — M. A. Duquet (*Paris, le Bombardement et Buzenval*, p. 65) fait remarquer que cette proclamation fut certainement inspirée par un article de Veuillot, paru le 2 janvier et consacré à sainte Geneviève (Louis Veuillot, tome II, p. 73).

2. *Moltkes Korrespondenz*, n° 619, 15 janvier, lettre au général von Stiehle :

Évidemment, dans le désir de bombarder Paris, il entre un âpre désir de vengeance pour le passé, la rancune des incendies du Palatinat et des hontes de 1806[1], la jalousie qu'excitent chez un peuple resté longtemps pauvre, grossier, sans culture, notre civilisation, nos arts, notre luxe[2]. Ce pays, où le mot vertu est en honneur plus que la chose elle-même, salue de ses acclamations la ruine de la « Nouvelle Babylone », de la « Grande prostituée ». Ses appétits brutaux se teintent du rigorisme de Luther, du « bigotisme militaire », si odieux à Heine, d'une tartufferie indigne d'une grande nation[3].

« Jamais je n'ai parlé légèrement de la Prusse ni des Prussiens... Pour tout dire, je juge qu'ils ont mérité leur fortune et que nous avons mérité la nôtre. Mais, jusqu'à la fin de ma vie, quelques-uns de leurs actes de guerre, le bombardement de Paris expressément, me pèseront sur le cœur[4]. » Nous dirons de ce bombardement, après l'ancien gouverneur de Paris : Militairement, ce fut une sottise, moralement, un crime. Aux yeux de l'observateur indépendant, la gloire du fondateur du nouvel empire germanique en restera pour toujours obscurcie.

« ... Jusqu'ici nous jetons journellement, même durant toute la nuit, 280 obus dans Paris ; c'est certainement une forte pression qui s'ajoute à la misère. Quant à savoir à quel moment celle-ci se transformera en une vraie famine, toute donnée certaine nous manque pour cela, et pourtant il n'y a que celle-ci qui puisse obliger à se rendre notre ennemi acharné. » Voir aussi Moltke, *la Guerre de 1870*, traduction Jæglé, p. 317. — M. A. Duquet, p. 101, nous paraît exagérer fortement le nombre des projectiles tirés. D'après de Sarrepont, *le Bombardement de Paris*, p. 180, 12,000 obus au plus furent jetés dans Paris ; suivant M. Chaper, *Rapport*, pièces justificatives, p. 199, ce nombre serait de 8,000 ou 9,000.

1. E. Caro, p. 30, d'après H. Heine.

2. F. Sarcey, p. 263, 269. — « Les Berlinois ont la folie du bombardement » (*Le Tagebuch de l'empereur Frédéric III*, p. 10).

3. E. Caro, p. 29. — Le monopole de la haine pour Paris n'est pas aux protestants allemands. En juillet 1897, la *Poste catholique* d'Augsbourg s'élève encore contre « les lascifs divertissements de la moderne Babylone ».

4. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 497.

IIIe PARTIE

BUZENVAL

CHAPITRE XXIX

LES DÉFENSEURS DE PARIS EN JANVIER

Démoralisation des troupes. — Les généraux. — Ducrot. — Bruits de trahison. La garde nationale. — Les corps francs.

A l'égard du découragement, de « l'écœurement » de l'armée vers la fin du siège, presque tous les témoignages concordent. « Les effectifs fondent à vue d'œil[1]. » Au 1er janvier, l'infanterie de ligne compte 23,938 *absents* sur un total de 100,705 hommes; celle de la garde mobile 23,565 sur 111,999 hommes[2]. C'est dire qu'un homme sur cinq est aux ambulances, en désertion, ou dans une position analogue. Non seulement le soldat, le mobile obscur sont lassés par l'inaction, le mal du pays, la souffrance incessante des bivouacs et des nuits de garde; les officiers supérieurs, les généraux ne sont pas les moins découragés. « M. le général Trochu dépeint les embarras de la situation, en présence d'officiers supérieurs peu convaincus de l'efficacité des efforts accomplis[3]. » Ducrot lui-même, ce vigoureux soldat, déçu dans son orgueil par l'inutile sortie de Champigny, désapprouvant la

1. Colonel de Ponchalon, p. 210. Voir plus haut, p. 31, 113.
2. *Enquête,* rapport de M. de La Porte, chiffres reproduits par le *Moniteur de l'armée,* 1884, n° 7.
3. *Procès-verbaux* cités, 7 janvier, Ducrot, tome III, p. 280; Lettre du gouverneur à Ducrot, 7 janvier 1871 (Ducrot, tome IV, p. 33, et Trochu, *Œuvres posthumes,* tome Ier, p. 522). Voir plus haut, p. 13, 31, 112.

prolongation de la défense, imagine de « dégager sa responbilité », en demandant à rentrer dans le rang comme simple combattant[1]. Cette démarche inconsidérée trouve auprès du gouverneur l'accueil que l'on devine. Trochu tente de faire comprendre au général que, dans la situation où est le pays, « sa résolution ne serait pas comprise et ne pourrait être justifiée ». Elle « mettrait le comble au désarroi des troupes, qui reste cependant au-dessous du désarroi de leurs chefs... Il ne faut pas te dissimuler que tes convictions ont fortement pénétré ton entourage et les officiers généraux. Sans doute ils les avaient d'eux-mêmes, et les événements les leur avaient suggérées; mais elles sont devenues pour eux *un article de foi*, qui va ravageant les esprits du haut en bas de la hiérarchie. C'est là un des plus douloureux empêchements de la situation[2]... »

« Très touché de cette lettre », Ducrot se rend aussitôt près du gouverneur. Une dernière fois il s'efforce de lui faire partager sa conviction sur la nécessité de traiter au plus tôt. Ne pouvant y réussir, il insiste vivement afin de faire accepter sa démission. Tous ses efforts sont inutiles et il cède aux instances du général Trochu. Mais il est convenu que, désormais, il s'abstiendra de prendre part à la discussion des projets d'opération, « à la préparation et à la haute direction des affaires militaires ». Il reste commandant en chef de la 2e armée, mais il n'en a plus l'initiative, ni la responsabilité[3].

Si telles sont les dispositions des généraux les plus énergiques, quelles peuvent être celles des officiers inférieurs, des soldats ? Sur nombre de points, une sorte de trêve s'établit entre nos avant-postes et ceux de l'ennemi. Le 8 janvier, deux officiers, cinq mobiles des Côtes-du-Nord, un officier de corps franc entament avec les Allemands, au pont d'Argen-

1. Ducrot, tome IV, p. 33; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 522.
2. Lettre de Trochu à Ducrot, 7 janvier. — Le gouverneur continue ainsi : « Hier au soir, à la conférence du règlement des détails de l'opération avec Vinoy, Maussion a déclaré que *ses troupes ne marcheraient pas.* » Ce détail est contredit par une lettre du général de Maussion, en date du 16 avril 1877 (Ducrot, tome IV, p. 410).
3. Ducrot, tome IV, p. 36.

teuil, des pourparlers louches à la suite desquels ils ne reparaissent plus[1]. Le 17 janvier, près du Moulin-Saquet, un témoin constate l'accord tacite qui règne entre les deux lignes d'avant-postes. En plein jour, à 300 mètres de nos tranchées, la pose et le service des sentinelles ennemies se font ostensiblement. On correspond de part et d'autre par signes. « ... Allemands et Français ont *vidé leur sac*. La lassitude de la guerre est un fait indéniable, aussi bien de leur côté que du nôtre[2]. »

Quoi d'étonnant, dès lors, si des bruits de trahison courent partout? Le soir du 5 janvier, le préfet de police, M. Cresson, vient informer le gouverneur, avec les marques de la plus vive agitation, que le bruit s'accrédite « dans la population, dans les rangs de la garde nationale et même de l'armée », de négociations secrètes avec l'ennemi. On accuse le général Trochu, on crie à la trahison et, « dans l'état de démence où sont les foules », on touche à des événements d'une extrême gravité, si des précautions ne sont prises. Il faut « crier sur les toits » que l'on ne se rendra pas. Chose décidée. Séance tenante, le gouverneur écrit une nouvelle proclamation, destinée à être presque aussitôt démentie par les faits. Elle se termine par ces mots restés légendaires : « Le gouverneur de Paris ne capitulera pas. » C'est une phrase ajoutée à tant d'autres. C'est de plus un mensonge, quoi qu'en dise le général[3]. Pourquoi ne pas jeter à Paris la vérité, assez noble pour que chacun s'incline devant elle : « On tiendra jusqu'à l'extrême limite, jusqu'au dernier morceau de pain » ? Croit-on qu'il ne vaudrait pas mieux parler ainsi que de tromper la population par une affirmation menson-

1. L. Larchey, p. 232; Ordre du gouverneur à l'armée, en date du 9 janvier (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 399; *Journal officiel* du 10 janvier; Vinoy, p. 390). Ces déserteurs passèrent en conseil de guerre après la paix, et furent naturellement acquittés. Leur seule excuse fut qu'ils avaient été invités à déjeuner par l'ennemi, qui les retint prisonniers!

2. Colonel de Ponchalon, p. 224. Voir plus haut, p. 113.

3. *Journal officiel* du 7 janvier; Trochu, *Œuvres posthumes*; tome Ier, p. 519; Ducrot, tome IV, p. 37; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 389; Procès du général Trochu contre le *Figaro*, déposition de M. Cresson; *Enquête*, déposition Cresson; E. Chevalet, p. 234; F. Sarcey, p. 259; J. Claretie, tome Ier, p. 172; G. Flourens, p. 202.

gère? Celle-ci ne désarme pas les hostilités accumulées contre le gouvernement. Le *Réveil* du 9 janvier tourne sa déclaration en ridicule [1]. Des bruits de trahison courent plus que jamais et, cette fois, le général n'est plus le seul visé. Son chef d'état-major, Schmitz, d'autres de ses collaborateurs, se voient en butte à de vives attaques : le 11 janvier il est contraint de démentir « cette indignité », en la signalant au mépris des honnêtes gens [2]. Il n'en est pas cru davantage, au moins dans les milieux populaires.

En ces circonstances, on devine ce que doit être la discipline des troupes. La décomposition y gagne avec une effrayante rapidité. « Non, jamais ne sortira de ma mémoire l'aspect navrant de nos cohortes des derniers jours. Il faut avoir passé des nuits au bivouac, dans la tranchée, aux avant-postes... au milieu de ces soldats mornes, pelotonnés autour d'un brasier, sales, défaits, couverts de lambeaux sans nom, abrités derrière des débris de meubles arrachés à quelque maison voisine, ne répondant aux questions que par monosyllabes, laissant brûler leurs restes de vêtements et leurs souliers, n'entendant plus la voix de leurs officiers. Il faut avoir vu la pâle lueur d'une aurore d'hiver se lever sur ces demi-cadavres, sur ces membres engourdis et couverts de givre, sur ces visages sans expression, indifférents à tout événement [3]... »

Devant une telle débâcle morale, les moyens ordinaires de répression sont impuissants. La justice militaire se montre aussi faible que pendant le reste du siège. Si un déserteur, surpris passant à l'ennemi, est fusillé le 3 janvier, ce sera la seule exécution du 19 septembre à la reddition [4].

---

1. « En lisant dans la dernière proclamation de M. Trochu que le gouverneur de Paris ne capitulerait pas, nous avons pris cette proclamation pour une redite, et nous avons pensé au fameux testament déposé, comme chacun sait, chez Me Ducloux, notaire à Paris. Il paraît que nous nous étions trompés. A en croire les familiers de la Presse, ce n'est pas des Prussiens que voulait parler M. Trochu, c'est avec les passions populaires qu'il promet de ne pas capituler. »

2. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 405; F. Sarcey, p. 276.

3. Viollet-le-Duc, p. xxxi. Voir plus haut, p. 114.

4. L. Larchey, p. 216.

Le 6 janvier, un repris de justice nommé Drouhin passe devant le 1er conseil de guerre. Il s'est vanté d'avoir des intelligences avec l'ennemi et des témoignages sont produits dans ce sens : il est condamné à cinq ans de prison[1].

Pour lutter contre ces défaillances, cette universelle décomposition, le gouverneur n'emploie d'autres armes que ses proclamations et, depuis longtemps, elles sont impuissantes. Les rapports militaires, toujours écrits dans la même langue banale et vide, semblent faits pour entretenir la « badauderie » parisienne. Celui du 10 janvier signale la prise de couvertures et de casques. Quelques jours avant, il s'agissait de marmites enlevées aux « Prussiens[2] ». On s'adresserait à des enfants qu'on ne parlerait pas d'autre sorte.

Si l'armée va chaque jour se désorganisant, la garde nationale est non moins profondément travaillée, pour d'autres causes. Les bataillons où dominent les opinions avancées ne croient plus à la défense, s'ils y ont jamais cru. Ils ne sont point disposés à donner leur sang au salut de la « République bourgeoise », et se réservent pour l'avenir. « Il y a beaucoup de charlatanisme » dans l'étalage qu'ils font de leur courage. « Depuis qu'ils savent qu'on va les employer, leur enthousiasme a beaucoup baissé[3]. » — « Mauvais soldats, indisciplinés, braillards, vantards et grossiers, ils pullulent sur les places publiques, jouent au bouchon, insultent nos soldats et passent leur temps chez les *mastroquets*. Ces gens-là sont prêts pour toutes les émeutes[4]. » Aux avant-postes, aux tranchées, ils ne cessent de donner l'alerte par des fusillades intempestives. Le coup de fusil d'une sentinelle, l'apparition de corbeaux sur la neige suffisent à les faire éclater[5]. Les officiers désertent leur poste sans vergogne, même parmi les mobilisés. Les plaintes contre ceux-ci sont continuelles : « Leur

1. L. Larchey, p. 230.
2. L. Larchey, p. 238; F. Sarcey, p. 276.
3. Déclaration du général Clément Thomas, *Procès-verbaux* cités, 10 janvier, Ducrot, tome III, p. 128, 284 et 306, en note. Il avait assuré le contraire, le 26 décembre (Ducrot, tome III, p. 303).
4. Colonel de Ponchalon, p. 215 ; de Sarrepont, p. 269. Voir plus haut, p. 116.
5. Colonel de Ponchalon, p. 220.

voisinage est pour nos troupes un motif d'appréhension et un embarras plutôt qu'un soulagement dans le service[1]. »

D'autres « régiments de Paris » se distinguent par leur bel aspect et leur entrain au feu, comme ils vont le prouver à Buzenval. Mais « on ne fait pas, même d'un homme de cœur et de bonne volonté, un soldat en lui mettant un sac et une gamelle sur le dos, un fusil sur l'épaule et des cartouches dans sa cartouchière ». Il lui manque l'instruction, l'entraînement, surtout les cadres et l'éducation militaire[2]. D'ailleurs l'antipathie se fait toujours plus vive entre les gardes nationaux, la ligne et les mobiles. Les premiers traitent les seconds de *capitulards*. On les nomme à leur tour : « Messieurs de la défense à outrance. » Trop souvent on dédaigne, on ridiculise leur bonne volonté ignorante ; on les laisse croupir dans l'inaction[3].

Les corps francs sont plus indisciplinés encore que la garde nationale et la ligne, s'il est possible. Contre eux les plaintes sont continuelles. Le 10 janvier, le général Blanchard télégraphie à Vinoy, au sujet de francs-tireurs en position à Bas-Meudon : « Impossible de compter sur ces gens-là ; il est préférable de s'en passer et de les faire licencier[4]. » Les distributions irrégulières, les réquisitions illégales sont d'une pratique courante parmi eux. Une fraude également fréquente « consiste à se faire inscrire sur les contrôles de trois ou quatre corps différents, de façon à toucher de chacun d'eux la solde et les vivres sans y faire aucun service, et à la cumuler avec celle de 1 fr. 50 c. que reçoit la garde nationale[5] ».

---

1. Lettre du colonel Reille au vice-amiral Saisset, 13 janvier (Ducrot, tome IV, p. 19).
2. Viollet-le-Duc, p. XXXIII.
3. « Il est des compagnies de marche qui, depuis cinq ou six semaines, ne montent plus de garde, croupissent dans un funeste repos et perdent chaque jour la meilleure partie de leur vertu première. » (Article d'Agricol Perdiguier, ancien représentant du peuple, dans le *National* du 15 janvier 1871.)
4. Ducrot, tome IV, p. 19, en note ; Vinoy, p. 369, 508, 510. — Il s'agit des Chasseurs de Neuilly. Le général Vinoy donne des détails aussi peu flatteurs sur la Guérilla de l'Ile-de-France.
5. Vinoy, p. 368.

CHAPITRE XXX

PARIS JUSQU'AU 19 JANVIER

Les journaux et les clubs. — L'affiche rouge. — Les maires et le gouvernement. — Discussions au conseil. — Nouvelles de province. — Regain d'espoir. — Premières pensées de capitulation.

A mesure que s'avance le siège, l'excitation nerveuse, la fièvre, on pourrait dire la folie obsidionale, s'accentue dans Paris. Les journaux redoublent d'exagération. Accusations vaines, fausses nouvelles, provocations à la guerre civile affluent dans leurs colonnes. Le 30 décembre, la *Liberté* annonce que Garibaldi est en Alsace, coupant le chemin de fer de Mulhouse à Strasbourg « par de larges et profondes tranchées ». Le *Réveil* du 31 reproduit cette nouvelle. Le *Peuple français* du 7 janvier publie la mort de von der Tann et la blessure grave de Frédéric-Charles, d'après une prétendue lettre reçue de Suisse. L'*Opinion nationale* du lendemain réimprime cette invention. Les mêmes jours, le *Soir,* puis l'*Opinion nationale* assurent que Chanzy est à une journée de Paris, vers Mantes. Puis, le 11 janvier, c'est le *Gaulois* qui écrit que Manteuffel a été battu par Faidherbe, « le prince de Saxe » vaincu et tué. Le 23, l'empereur d'Allemagne aurait été foudroyé par l'apoplexie, si l'on en croyait l'*Avenir libéral* et le *Réveil*[1]. C'est à peine si le gouvernement refuse d'ajouter foi aux nouvelles ainsi publiées[2].

Les accusations contre lui, contre les généraux, les provocations à la guerre civile sont de tous les jours. Si la *Patrie en danger,* de Blanqui, est morte d'inanition, d'autres lui ont succédé, à peine moins violents. Le 6 janvier, un journal re-

1. *Enquête*, rapport Chaper sur le gouvernement de la défense à Paris, p. 337 et suiv.

2. Le 26 décembre, dans une réunion des maires, sur la foi d'un journal, Jules Favre fait allusion à une prétendue défaite de l'armée prussienne (Rapport Chaper, p. 340).

lativement modéré, l'*Alliance républicaine,* réclame le remplacement immédiat du général Trochu, « qui n'a ni l'enthousiasme qui entraîne une nation, ni les inspirations qui produisent la victoire, ni la haute capacité militaire indispensable à un chef d'armée[1] ». Le 15 janvier, l'*Électeur libre* annonce qu'une « grande détermination » va être prise par le gouvernement. Il y joint des commentaires qui indiquent nettement la sortie attendue. Le 16, dans le *Rappel,* Charles Hugo accuse nos hommes d'État « de transiger timidement avec les puissances, de tendre humblement la main ».

La presse et les clubs[2] ne sont pas seuls à répandre l'alarme, à éveiller de fausses espérances, à accroître la surexcitation par tous les moyens. Le 1er janvier, la commission des barricades lance une proclamation dictée par la prochaine offensive de l'ennemi : « Il importe que tout le monde le sache : derrière les forts, protégés par le courage de l'armée et de la garde nationale mobilisée ; derrière les murs, gardés par la constance de la garde nationale sédentaire, les Prussiens rencontreraient encore l'indomptable résistance des barricades parisiennes. » Et la commission présidée par M. Rochefort d'inviter chaque ménage à préparer deux sacs à terre, « pour couvrir en quelques heures Paris de barricades ou réparer les brèches ». Elle assure qu'il y a parmi elle « des hommes décidés à... ne jamais rendre à l'ennemi de notre patrie cette citadelle du droit et de la liberté républicaine[3] ». Que de phrases creuses et dans quel style !

Le 3 janvier, après Louis Blanc, Edgard Quinet publie une nouvelle lettre pour réclamer une action décisive. La phraséologie y tient aussi la plus large place : « Les masses qui chaque jour sortent de terre prennent Paris pour direction. Les rayons de la roue viennent se rattacher au centre, l'immense circonférence se resserre autour de nos enva-

---

1. Ducrot, tome IV, p. 86; Jules Favre, tome II, p. 317.
2. Voir, pour les clubs, G. de Molinari, p. 225 à 246. — Le 10 janvier, on en ouvre un nouveau, celui de la Marseillaise, à La Villette.
3. Signé H. Rochefort, Jules Bastide, V. Schœlcher, Albert, Martin Bernard, Charles Floquet, A. Dréo, Cournet (L. Larchey, p. 222).

hisseurs. Encore un pas, ils sont engloutis sous un déluge d'hommes...

« Le bombardement, que prouve-t-il? La nécessité où sont nos ennemis de se hâter pour éviter les désastres qui les menacent...

« Oui, le plateau de la balance penche pour nous[1]... »

Le 4, un inconnu fait distribuer dans beaucoup d'endroits une carte imprimée : « L'heure du péril suprême. » Elle annonce « le carnage, le viol, le pillage et l'incendie », engageant chacun à connaître son rôle et à prendre sa place dans le rang au premier signal[2]. Dans la nuit du 4 au 5, autre manifestation moins inoffensive. Les prétendus « délégués des 20 arrondissements » font apposer sur les murs de Paris une « affiche rouge », qui contient un appel direct à l'insurrection. Ils dénoncent « la lenteur, l'indécision, l'inertie » du gouvernement « qui s'est chargé de la défense nationale... la direction militaire plus déplorable encore.

« Le gouvernement a donné sa mesure ; il nous tue.

« Le salut de Paris exige une décision rapide.

« ... La Municipalité ou la Commune, de quelque nom qu'on l'appelle, est l'unique salut du peuple, son seul recours contre la mort...

« Le Grand Peuple de 89, qui détruit les bastilles et renverse les trônes, attendra-t-il, dans un désespoir inerte, que le froid et la famine aient glacé dans son cœur, dont l'ennemi compte les battements, la dernière goutte de sang?... »

Le programme des délégués est d'une extrême simplicité. Il se résume ainsi : « Réquisitionnement général, rationnement gratuit, attaque en masse[3]. » Cette fois, la provocation à la guerre civile est évidente. Le gouvernement se décide

1. L. Larchey, p. 226.
2. L. Larchey, p. 227.
3. Suivent 140 signatures environ, dont quelques-unes fort connues : Chauvière, Ferré, Henry, Alphonse Humbert, Lucipia, Sapia, Tridon, Urbain, Vaillant, Jules Vallès; 21 de ces délégués furent cités devant le conseil de guerre (22 janvier) pour excitation à la guerre civile, et acquittés (L. Larchey, p. 230; Ducrot, tome IV, p. 30).

à des poursuites; aussitôt les délégués de dénoncer, dans le *Combat,* « cet attentat contre la liberté de la presse ». Ils annoncent hautement l'intention de recourir au « droit de légitime défense[1] ».

Sous ces attaques furieuses, le gouvernement perd chaque jour de son autorité, déjà si restreinte. Les maires tendent à créer un pouvoir nouveau, à ses côtés. Les adjoints prennent maintenant part à leurs réunions hebdomadaires, sous la présidence de Jules Favre. La majorité semble acquise à une mesure violente[2]. Vis-à-vis d'eux, on louvoie, on cherche à éviter une rupture. Jules Favre admet la légitimité et même l'utilité de leur intervention. Le général Trochu y voit « un dangereux mouvement, précurseur de la Commune[3] ». Le 5 janvier, Delescluze, maire du XIXe arrondissement et rédacteur en chef du *Réveil,* essaie de faire mettre en délibération une adresse concluant à la destitution du gouverneur et à l'adjonction au gouvernement des municipalités parisiennes. La discussion est très vive. Néanmoins Jules Favre l'emporte et, le lendemain, Delescluze donne sa démission avec ses trois adjoints, MM. Miot, Oudet et Quentin[4]. On les remplace par une commission municipale (9 janvier) sans la moindre difficulté[5]. Il suffirait que le gouvernement fît acte d'énergie pour être obéi. Mais il est plus faible, plus indécis, plus divisé que jamais.

Du 2 au 17 janvier, aux séances du conseil, ce sont des discussions interminables au sujet des élections tant de fois ajournées. Devant les difficultés croissantes, plusieurs membres, Jules Favre, Picard, Jules Simon, croient indispensa-

---

1. *Journal du siège,* par un bourgeois de Paris, p. 682 et suiv.; Ducrot, tome IV, p. 32. — Cette « affiche rouge » motiva peut-être le décret du 6 janvier, portant réquisition des asphaltes, bitumes, huiles lourdes et autres matières incendiaires.

2. Jules Favre, tome II, p. 315; Rapport Chaper, sur les *Procès-verbaux des séances du gouvernement,* p. 116.

3. Trochu, *Œuvres posthumes,* tome Ier, p. 518; Jules Favre, tome II, p. 315; *Procès-verbaux* cités, 3 janvier, Ducrot, tome III, p. 275.

4. Jules Favre, tome II, p. 366; *Journal du siège,* par le *Gaulois,* p. 395; M. Cornudet, p. 365.

5. *Journal du siège,* par le *Gaulois,* p. 401.

ble de rechercher le concours des représentants légaux du pays. A juste titre, la responsabilité qu'ils encourent leur semble écrasante; ils voudraient l'alléger. La majorité, Trochu, Garnier-Pagès, Arago, Jules Ferry, Le Flô, Dorian, est hostile à cette pensée. Le gouverneur y voit « une sorte de moyen *in extremis* de sauver la caisse[1] ». A Paris, les élections réveilleraient l'idée de la Commune. Au contraire, Pelletan voudrait « une assemblée non nationale, mais parisienne[2] ». On discute ainsi, durant trois séances. Finalement aucune résolution n'est prise.

L'intervention menaçante des maires est une autre cause de discussions. Si le général Trochu considère leurs réunions « comme anormales et dangereuses », Jules Favre les croit « excellentes[3] ». Le 5, après celle dont nous avons parlé et qu'il a provoquée lui-même, il rend compte de leurs vœux, sans dissimuler qu'il les approuve. Les maires réclament une « sortie prompte et l'adjonction au gouverneur d'un conseil de guerre où l'élément civil sera représenté ». Des modérés tels que MM. Carnot, Vautrain et Vacherot ont insisté sur ce dernier point.

Non sans raison, le général Trochu ne veut pas « d'un conseil de tutelle ». Le contrôle existe déjà, ajoute Garnier-Pagès. En tout cas, il ne saurait appartenir aux maires. « Jules Favre insiste sur ce qu'il appelle le droit des représentants de la cité. Il ne peut admettre qu'on n'ait rien à voir dans l'armée; si cette idée prévalait, il ne resterait pas une minute au ministère[4]. »

On décide enfin que le général recevra les maires, sans déterminer les réponses qu'il fera à leurs revendications. Il les voit en effet et les trouve beaucoup plus modérés qu'il ne s'y attendait[5]. Visiblement les conséquences d'une sorte de coup d'État militaire ou politique seraient si graves, que

1. *Procès-verbaux* cités, séance du 3 janvier.
2. *Procès-verbaux* cités, séance du 4 janvier.
3. *Procès-verbaux* cités, séance du 3 janvier.
4. *Procès-verbaux* cités, 3 janvier.
5. *Procès-verbaux* cités, 6 janvier; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 518.

personne ne veut en prendre l'initiative, sauf les plus intransigeants, encore isolés.

Jules Favre ne cesse de presser le gouverneur d'agir au plus vite[1]. Il ne dissimule pas combien sa confiance en lui est affaiblie, et la majorité du conseil pense de même[2]. Une sortie projetée pour la nuit du 7 au 8 janvier est contremandée au dernier moment, comme nous le verrons; le déchaînement s'en accroît contre Trochu. Le nombre de ceux qui réclament son changement augmente rapidement. Leur opinion a de nombreux représentants parmi les maires; elle pénètre au conseil. La situation du gouverneur devient intolérable[3].

A ce moment, le dégel survient et les pigeons reparaissent. L'un d'eux, le n° 44, arrive le 8 janvier. Les sept précédents n'ont pas été reçus et l'attente devenait anxieuse. Nous recevons cette fois trois dépêches de province, échelonnées du 22 décembre au 5 janvier. Du coup, le voile se déchire devant Paris : « Les nouvelles sont excellentes[4]. » Avec sa facilité d'illusion, Gambetta déroule aux yeux de ses collègues une situation qui n'a rien de réel, qui touche au rêve :

« Les Prussiens » semblent démoralisés. « Ils commencent à éprouver une grande lassitude et on leur tue beaucoup de monde de tous les côtés... L'armée de Bourbaki est dans une excellente situation. Elle effectue... une manœuvre dont on attend les meilleurs résultats.

« Chanzy, grâce à son admirable ténacité, a fait lâcher prise aux Prussiens, et, depuis le 16, il s'occupe à refaire ses troupes, fatiguées par tant et de si honorables combats. » Sous quelques jours il reprendra l'offensive. En peu de temps, les mobilisés seront « d'excellents soldats ». Le pays est résolu à la lutte à outrance[5].

La dépêche des 31 décembre-3 janvier est non moins opti-

1. *Procès-verbaux* cités, 5, 7 et 8 janvier.
2. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 514; Jules Favre, tome II, p. 316.
3. Jules Favre, tome II, p. 317; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 517.
4. *Procès-verbaux* cités, 8 janvier.
5. Dépêche du 22 décembre, datée de Lyon, Ducrot, tome IV, p. 38 J. Favre, qui la reproduit, tome II, p. 215, la date à tort du 21.

miste. Elle donne plus de détails sur le mouvement de Bourbaki, dont le but est « de se jeter sur la ligne des Vosges derrière l'ennemi et d'aller, s'il le faut, jusqu'aux portes de l'Allemagne ». L'ensemble des forces de l'Est s'élève à plus de 160,000 combattants. Les préliminaires ont « assez bien » marché. A Nuits, « on a tué plus de sept mille Prussiens[1]... Après avoir fait occuper Dijon et Gray, nous poursuivons notre marche sur Vesoul, ce qui pourrait bien débloquer Belfort sans coup férir. »

De même, au Mans, Chanzy « est tout à fait à la veille de reprendre l'offensive ». Il va opérer entre Chartres et Dreux, avec l'appui d'un corps d'armée venant de Cherbourg et du Havre. Faidherbe appuiera son mouvement vers le nord. En somme, « nos bonnes chances augmentent tous les jours... Les Prussiens ont perdu près d'un demi-million d'hommes depuis qu'ils sont entrés sur notre territoire; leur matériel de guerre, si considérable..., a diminué... Bien des batteries sont hors de service. »

Quant à la France, elle « veut la guerre sans merci, même après la chute de Paris... Des défaites... ne feraient qu'enflammer ses sentiments. Elle est complètement changée depuis deux mois; l'âme de Paris s'est répandue sur elle et l'a transfigurée[2]... »

Enfin, une dernière dépêche, du 5 janvier, reproduit ce télégramme de Faidherbe : « Aujourd'hui, 3 janvier, bataille sous Bapaume, de 8 heures du matin à 6 heures du soir. Nous avons chassé les Prussiens de toutes les positions et de tous les villages; ils ont fait des pertes énormes et nous des pertes sérieuses[3]. »

---

1. Pertes réelles des Allemands à Nuits : 55 officiers, 885 hommes (*Campagne de l'Est en 1870-1871. Nuits et Villersexel*, p. 85).

2. Dépêche du 31 décembre 1870-3 janvier 1871; Jules Favre, tome II, p. 219. — Le total des pertes allemandes, durant toute la campagne, s'est élevé à 6,247 officiers et 123,453 hommes de troupe tués, blessés ou disparus (*État-major prussien*, tome V, p. 1540).

3. Dépêche du 5 janvier, Ducrot, tome II, p. 40. Jules Favre, tome II, p. 317, la porte à tort au 3.

Une dépêche sans date, de l'agence Havas, jointe aux précédentes, respire les mêmes illusions (J. Favre, tome II, p. 216; Ducrot, tome IV, p. 40).

Pour apprécier l'effet produit par ces nouvelles tant attendues, il faut se souvenir que Chanzy, battu sur le Loir, a dû se retirer vers Le Mans. Il est si peu prêt à reprendre l'offensive que, les 10, 11, 12 janvier, il aura à subir sous cette ville le choc de Frédéric-Charles[1]. Sans doute on peut attendre d'importants résultats du mouvement de Bourbaki, mais, le 5 janvier, il est encore au sud de Vesoul et n'arrivera sous Belfort que le 15, après d'excessives lenteurs[2]. Quant à Faidherbe, il énonce dans son télégramme des faits très exagérés. Il n'a pas enlevé toutes les positions allemandes, puisque la principale, Bapaume, et d'autres points encore sont restés à l'ennemi. Celui-ci n'a pas fait des pertes énormes, et la situation est telle que Faidherbe prescrit, le soir même, la retraite sur Arras, après un demi-succès sans lendemain[3].

Naturellement Paris ignore tous ces détails. De ceux donnés par Gambetta, il conclut que rien n'est perdu, bien au contraire. Il rebondit à l'espérance. La joie est universelle. On s'aborde « dans les rues avec effusion ; on se serre les mains : — Pensez-vous que nous sortirons de là ? — Je commence à le croire. — N'est-ce pas ? » On s'encourage à tenir ; on est si content qu'on revient sur le compte de Trochu[4].

Le gouvernement n'est pas loin de partager ces illusions. Son président signale au conseil, le 8 janvier, « l'habile manœuvre du général Bourbaki, se portant vers les Vosges ; c'est là de la grande guerre... ». Il s'applaudit de n'avoir pas encore livré la bataille projetée[5]. Mais cette impression est de courte durée. Dès le 10 janvier, le ton de Trochu change. Il « croit une attaque générale imminente pour le 16[6]. Les forts du Sud et de l'Est sont très maltraités ; il faut se pré-

1. *Campagne de la Loire en 1870-1871. Josnes, Vendôme, Le Mans*, p. 234.
2. *Campagne de l'Est en 1870-1871. Nuits, Villersexel*, p. 194.
3. *Campagne du Nord en 1870-1871*, 2e édition, p. 192.
4. F. Sarcey, p. 172.
5. *Procès-verbaux* cités, 8 janvier; Ducrot, tome III, p. 280. — Jules Favre répond, le 9, à Gambetta : « ...Nous approuvons tous le plan de campagne qui porte M. Bourbaki à l'est, pour couper les communications de l'ennemi de la Saône à la Meuse » (Jules Favre, tome II, p. 318).
6. Voir une note confidentielle du gouverneur (11 janvier), Vinoy, p. 510.

parer ». Il n'a foi « que dans le mouvement de Bourbaki. Les généraux Chanzy et Faidherbe lui paraissent dès maintenant condamnés à l'impuissance. » Ses collègues réclament impérieusement une sortie et déjà le mot capitulation surgit dans la discussion. Pour expliquer son inaction, le gouverneur allègue que les Allemands se sont renforcés de 60,000 hommes autour de Paris — ce qui est faux. — Il a peu de confiance en la garde nationale et craint une attaque de l'ennemi[1].

La question des vivres devient menaçante. On parle du rationnement, sans oser encore y recourir[2]. Fort à la légère, Jules Simon répond de l'alimentation jusqu'au 10 février. Le lendemain, Jules Favre affirme qu'on ne pourra dépasser le 30 janvier. Lequel croire[3] ? Un peu tard, le général Trochu réclame des « mesures extrêmes » : des perquisitions à la recherche des aliments cachés, la suppression des réunions publiques et de la liberté de la presse. Ernest Picard n'y fait pas opposition, mais il juge qu'alors il faut agir contre l'ennemi, de façon à couvrir les murmures par la voix du canon. Aucune décision n'est prise et l'on se borne à constater la découverte dans Paris de 6,000 quintaux de grain[4].

D'ailleurs le froid a repris et l'arrivée des pigeons a cessé. De nouveau Paris est « dans la nuit noire ». Que se passe-t-il au delà des sentinelles allemandes ? Pourquoi Bourbaki, Chanzy, Faidherbe restent-ils muets ? La faim, le bombardement sévissent plus que jamais. On touche à la crise suprême[5]. Le 9 janvier, Jules Favre croyait douteux que Paris puisse vivre jusqu'au 25[6], et il faut dix jours pour préparer le ravitaillement. La limite fatale est donc arrivée, sans rien qui fasse espérer une éclaircie. Même avec le rationnement, qui

---

1. *Procès-verbaux* cités, 10 janvier. — « Jules Favre revendique pour le conseil le droit d'imposer une action militaire, qu'il croit nécessaire, et qu'on lui refuse. »
2. *Procès-verbaux* cités, 10 janvier.
3. *Procès-verbaux* cités, 11 janvier.
4. *Procès-verbaux* cités, 12 janvier.
5. Dépêche du 14 janvier à Gambetta, J. Favre, tome II, p. 323.
6. Dépêche du 9 janvier à Gambetta, J. Favre, tome II, p. 319.

va être adopté *in extremis,* Paris n'a plus quinze jours de pain[1]; les décisions suprêmes s'imposeront à bref délai. La grande ville ignore sa situation exacte. Que se passera-t-il quand il faudra la lui montrer? Elle réclame instamment, et le gouvernement avec elle, une grande sortie. Le général Trochu s'obstine à attendre des nouvelles de province. D'ailleurs, il y a peu à compter sur le succès; l'armée, affaiblie à l'excès, est fort démoralisée; la garde nationale est « pleine d'ardeur », mais tiendra-t-elle au feu, pendant une action sérieuse[2]?

Dans l'intervalle, la sortie tant de fois réclamée est fixée au 19 janvier et, le 17, le conseil tient une séance qui a tous les caractères d'une veillée d'armes. Le gouverneur demande « des mesures de prévoyance en vue du grand coup de désespoir qui va être tenté. Il craint de trouver devant lui toute l'armée prussienne, car il se fait autour de Paris une véritable concentration. » — Rien de plus faux, car le IIe corps prussien a simplement été remplacé sous Paris par le Ier corps bavarois. Loin que l'ennemi se renforce, il dirige les 17 et 18 une de ses brigades contre Faidherbe[3].

En prévision d'un échec que Trochu laisse entrevoir, il faut s'attendre à la capitulation et, de nouveau, ce mot reparaît dans la discussion. Comme toujours, celle-ci révèle un défaut absolu d'entente, de vues communes. Le général croit que l'ennemi refusera de traiter avec lui; il voudrait, pour cet instant fatal, que le gouvernement se substituât une autre autorité, que l'on s'adjoignît les maires pour la convention à intervenir. — Après n'avoir eu aucune part au gouvernement, ils en auraient une à la catastrophe.

Au contraire, Jules Favre estime que le devoir des membres du gouvernement est de figurer dans la capitulation. Il juge celle-ci inévitable et demande qui jouera le rôle « d'Eus-

1. Dépêche du 14 janvier déjà citée. — Jules Ferry demande le rationnement le 13, mais n'obtient que la réquisition des blés (*Procès-verbaux* cités, 13 janvier).

2. Dépêche du 16 janvier à Gambetta, J. Favre, tome II, p. 324.

3. Voir plus haut, p. 72 et 136.

tache de Saint-Pierre », dont la pensée le hante visiblement, quoiqu'il y soit si peu préparé.

Faudra-t-il traiter à la fois pour Paris et pour la France ? Ernest Picard le croit. Jules Simon, Jules Ferry, Garnier Pagès, Emmanuel Arago jugent qu'au contraire la chute de la grande ville ne doit pas entraîner la cessation de la guerre. La logique de la situation, dit Jules Ferry, voudrait une capitulation sans condition, à discrétion. Il ne faut pas désorganiser la défense en province[1].

La discussion continue ainsi, de 10 heures du soir à 1 heure un quart du matin, sans aboutir à aucun résultat pratique. Visiblement, les membres du conseil hésitent devant les responsabilités qui vont leur incomber ; ils voudraient — chimère pure — amener les municipalités élues à les partager ou même à les prendre pour elles. Quelques-uns se rendent compte que, en capitulant, Paris ne peut rien stipuler pour la France, dont il ne connaît pas l'état réel. Mais la pensée d'obtenir des conditions plus favorables en traitant pour l'ensemble du pays apparaît déjà chez Jules Favre[2]. Il y verra bientôt une inéluctable nécessité.

---

1. *Procès-verbaux* cités, 17 janvier, Ducrot, tome IV, p. 294 : « Pour lui (M. Arago), il ne se reconnaît le droit, ni de traiter de la paix, ni de signer une capitulation qui désarmerait la France. Son avis est que Paris doit traiter par l'intermédiaire de sa municipalité. »

2. « Son avis (à Jules Favre), après l'échec prévu, est d'envoyer quelqu'un à l'ennemi pour tâcher de l'empêcher d'entrer dans Paris, ou pour obtenir qu'il n'y fasse entrer que quelques régiments. » — « Il craint que la présence de l'un des membres du gouvernement au camp prussien ne l'autorise à dire : Voulez-vous signer les bases d'un traité de paix, ou vous n'aurez rien. » (*Procès-verbaux* cités, 17 janvier, Ducrot, tome IV, p. 297.)

CHAPITRE XXXI

LA FAIM A PARIS

Le rationnement. — Le pain du siège. — La mortalité. — La population.

On a vu que la question des vivres revient constamment dans les discussions du conseil. Tout d'abord on accumule les demi-mesures, sans oser encore, malgré la pression des circonstances, arriver au rationnement. C'est, le 4 janvier, la confiscation des chevaux ou mulets non déclarés; le 12, l'interdiction de fabriquer du pain de luxe; le 13, la réquisition des provisions de farine au delà de cinq kilogrammes par ménage. En même temps, on interdit aux boulangers de vendre aux personnes non comprises dans leur clientèle, ou ne justifiant pas, par leur carte d'alimentation, qu'elles appartiennent au quartier[1]. Le 15 janvier, on va un peu plus loin, mais avec quelle timidité ! Les boulangers devront livrer du pain à leurs clients, seulement « dans la proportion de leur consommation ». Des délégués municipaux, assistés au besoin de gardes nationaux, seront présents à la distribution[2].

Plusieurs journaux trouvent ces mesures insuffisantes[3] et, dans les IIe, IIIe, IVe, IXe arrondissements, on prend l'initiative de rationner le pain à 400 ou 500 grammes. Les réclamations sont très rares[4]. D'ailleurs, pour rendre la privation moins sensible, un décret du 16 janvier lève la réquisition des pommes de terre établie depuis le 21 novembre[5].

C'est le 18 seulement, la veille de Buzenval, que le gouvernement se juge à même d'imposer le rationnement. A da-

1. *Journal officiel* du 4 au 15 janvier 1871; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 380 à 414 : décret du 4 janvier; arrêté du 12 janvier; décret du 13 janvier et avis du même jour; de Sarrepont, p. 214 et suiv.
2. Lettre de Jules Ferry aux maires, *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 419.
3. Notamment le *Gaulois* du 16 janvier.
4. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 421; L. Larchey, p. 251.
5. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 421.

ter du 19, les boulangers ne distribueront du pain qu'aux porteurs d'une carte d'alimentation, à raison de 300 grammes par adulte et de 150 grammes par enfant au-dessous de cinq ans. Le prix est fixé à 10 et 5 centimes[1]. Afin d'adoucir l'effet produit, la commission spéciale nommée par « l'assemblée des maires » décide qu'un cinquième de litre de vin sera délivré gratuitement, dans chaque boulangerie, à tout nécessiteux porteur d'un bon de pain[2].

Un autre arrêté du 18 janvier prescrit des perquisitions à l'effet de rechercher le combustible et les subsistances qui peuvent exister chez les absents. Quelles quantités donnera cette mesure, à la fois tardive, insuffisante et vexatoire[3]?

Enfin, un décret, à peine mieux justifié, ordonne la réquisition des blés de semence existant dans Paris[4]. Toutes ces dispositions n'auraient-elles pas dû être prises plus tôt? « Pourquoi, dès le commencement du siège, n'a-t-on pas imposé le rationnement... Pourquoi avoir permis le gaspillage des vivres dont nous avons tous été témoins[5]? »

Tout ce temps perdu fait prendre une mesure contraire à la loi morale. Le 17 janvier, un avis signé Magnin, ministre du commerce, annonce que chaque personne faisant connaître l'existence de grains et de farines soustraits aux réquisitions recevra, après vérification, une prime de vingt-cinq francs par quintal. Ce système de délation ne fonctionne que pendant deux jours, après quoi il est supprimé; il a donné 3,000 à 4,000 quintaux seulement[6].

Le pain que l'on distribue avec tant de parcimonie est de plus en plus mauvais. De 78 p. 100 de farine de blé qu'il

---

1. Arrêté du 18 janvier, *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 430. — Il était alors distribué 2,199,000 rations journalières de viande à la population civile (de Sarrepont, p. 233).

2. L. Larchey, p. 254.

3. Arrêté du 18 janvier; une lettre de Jules Favre, 19 janvier, admet que ces perquisitions pourront donner lieu à des abus (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 431 et 440; de Sarrepont, p. 208 et 209).

4. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 431.

5. Colonel de Ponchalon, p. 197. Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 135.

6. De Sarrepont, p. 211.

contenait le 25 décembre, il passe à 48 p. 100 le 5 janvier, à 30 p. 100 le 10, pour finir à 25 p. 100 dans les derniers jours[1]. La fécule, l'amidon, la farine de pois, le malt y entrent couramment, sans parler de choses innomées, dont l'ensemble donne « un composé noirâtre et gluant ». On n'augmente pas la ration de viande, par une compensation qui serait pourtant indispensable et que le doyen de la Faculté de médecine réclame en vain de Jules Ferry, dit-on[2].

« L'insuffisance et la mauvaise qualité de l'alimentation deviennent chaque jour plus meurtrières. La mortalité s'est accrue de plus du double; un malade ne peut guérir, un vieillard et un enfant sont directement menacés, et l'hécatombe est croissante[3]. » Le nombre des morts atteint en effet des proportions effrayantes. De 3,680 dans la semaine qui finit le 1er janvier, il atteindra 4,671 dans celle du 28. En temps ordinaire il serait de 838 à 951[4].

---

1. 5 janvier 1871 :
48 p. 100 de blé.
12 — de seigle.
10 — d'orge.
20 — de riz.
10 — d'avoine.

10 janvier :
30 p. 100 de blé.
15 — de seigle et orge.
25 — de riz.
20 — d'avoine.
10 — de fécule.

Quelques jours après :
30 p. 100 de blé.
10 — de seigle et orge.
25 — de riz.
25 — d'avoine.
10 — de fécule.

Derniers jours :
25 p. 100 de blé.
5 — de seigle, orge, pois, malt
20 — de riz.
30 — d'avoine.
10 — de fécule et amidon.
10 — de son.

(A. Morillon, p. 151.)

2. *Histoire critique du siège de Paris*, par un officier de marine, p. 194.

3. Lettre de Jules Favre à Gambetta, 14 janvier, J. Favre, tome II, p. 323.

4. Semaine finissant

au 1er janvier :	3,680	au lieu de	838.	au 4 février :	4,451	au lieu de	955.
au 7 —	3,982	—	de 902.	au 11 —	4,103	—	de 974.
au 14 —	4,465	—	de 903.	au 18 —	3,941	—	de 995.
au 21 —	4,376	—	de 936.	au 25 —	3,500	—	de 984.
au 28 —	4,671	—	de 951.				

(A. Morillon, p. 192.)

Mortalité totale, du 18 septembre au 25 février : 63,725, au lieu de 21,883 en temps ordinaire (*Enquête*, rapport Chaper, p. 193).

Sur les 3,680 décès du 26 décembre au 1er janvier, 454 sont imputables à la variole, 13 à la scarlatine, 31 à la rougeole, 251 à la fièvre typhoïde, 9 à l'érésipèle, 343 à la bronchite, 262 à la pneunomie, 151 à la diarrhée, 52 à la dysenterie, 3 au choléra, 19 à l'angine couenneuse, 20 au croup, 11 aux affections puerpérales, 2,186 à d'autres causes (L. Larchey, p. 231).

Malgré tant de souffrances physiques et morales, l'attitude de la population reste admirable de résignation et de constance. Nulle part, en aucune circonstance, elle ne réclame la capitulation. Au contraire, le reproche qu'elle adresse sans cesse au gouvernement, au général Trochu, c'est de manquer d'énergie, de ne pas tirer parti de tant de bonne volonté et de courage[1].

1. Jules Favre, tome II, p. 314; Ducrot, tome IV, p. 27; Colonel de Ponchalon, p. 214; F. Sarcey, p. 270 à 275; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 499 : « Si je n'ai pas fait de grandes choses, j'en ai vues. »

CHAPITRE XXXII

DERNIERS PROJETS DE SORTIE

Projet d'attaque contre Châtillon. — Conseil de guerre du 7 janvier. — Adoption du projet de marche sur Versailles. — Conseil du 15 janvier. — La capitulation agitée.

On a vu qu'à dater des derniers jours de décembre, les collègues du général Trochu exercent sur lui une incessante pression, pour obtenir qu'il reprenne les opérations. Le 2 janvier, il est forcé de déclarer qu'une grande entreprise se prépare; il va en révéler le secret, quand plusieurs membres du gouvernement l'arrêtent[1]. Le 7, Jules Favre, qui ne se tient pas pour satisfait, insiste pour connaître les projets si jalousement dissimulés. De nouveau on empêche le gouverneur de les dévoiler[2]. Toutefois, la communication attendue a lieu le lendemain, sans cause précise. Le général développe « le plan » d'une sortie sur Versailles, en s'applaudissant de ne pas l'avoir encore opérée[3]. Le 10, quand l'effet passager des bonnes nouvelles de province, arrivées le 8 janvier, s'est dissipé, les opérations militaires reviennent à l'ordre du jour. Sur de nouvelles instances de Jules Favre, Trochu fait entrevoir la possibilité d'un échec et la capitulation comme conséquence finale. D'ailleurs il attend lui-même une attaque.

Plusieurs jours se passent; de nouveau les collègues du gouverneur s'impatientent. Il répond que la grande action réclamée aura lieu avant six jours[4]. En réalité, ses projets ont subi plusieurs modifications essentielles depuis le 2 janvier. C'est le général Vinoy qui a eu la pensée d'une opéra-

---

1. *Procès-verbaux* cités, 2 janvier, Ducrot, tome III, p. 274.
2. *Procès-verbaux* cités, 7 janvier, Ducrot, tome III, p. 279.
3. *Ibidem*, p. 280 et 282.
4. *Ibidem*, 14 janvier, Ducrot, tome III, p. 293.

tion combinée sur Versailles : une tentative énergique serait faite pour enlever les batteries de Châtillon, en même temps qu'une sortie se porterait sur le quartier général du roi Guillaume[1]. Le gouverneur adopte d'abord cette idée et indique même le jour de sa mise à exécution. Puis des renseignements — erronés — lui font connaître que Versailles est entouré de fortifications formidables et il revient sur son projet d'attaque[2]. Mais il maintient celui d'enlever les batteries de Châtillon et un conseil de guerre, auquel assistent les généraux des 2e et 3e armées, est réuni au quartier général de Vinoy dans la nuit du 6 au 7 janvier[3].

La discussion fait ressortir les difficultés évidentes de l'entreprise. La présence des batteries allemandes, la force naturelle des positions ennemies, leur éloignement de nos tranchées nous empêcheront d'attaquer en plein jour. Un combat de nuit, comme voudrait en livrer Vinoy, est impossible pour de gros effectifs : trois divisions d'infanterie et un certain nombre de bataillons de gardes nationaux. Avec juste raison, le général de Maussion fait remarquer qu'en Crimée trois attaques sérieuses, entreprises avec des troupes d'élite, ont toutes échoué. Des éléments aussi médiocres que ceux dont nous disposons rendent un grave échec inévitable ; Maussion refuse d'en accepter la responsabilité[4].

Devant ces hésitations, la réunion se sépare sans avoir rien décidé et un nouveau conseil est tenu au Louvre, le soir du 7 janvier : 28 généraux sont présents. Le gouverneur essaie de leur faire admettre la nécessité d'un « suprême effort ». Il ne compte pas sur le succès. Même, visiblement, il considère la sortie projetée comme une démonstration obligée, mais sans espoir. Il développe son projet d'attaque contre

1. Vinoy, p. 387.
2. Vinoy, p. 388 et 397.
3. Vinoy, p. 388 ; *Enquête*, déposition du général Schmitz.
4. Lettre du général de Maussion à Ducrot, 16 avril 1877 (Ducrot, tome IV, p. 410) et déposition citée du général Schmitz. — Trochu représente ce refus sous un autre jour. A l'en croire (Lettre du 7 janvier 1871 à Ducrot, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 522), Maussion aurait déclaré que les troupes ne marcheraient pas. Vinoy, p. 388, ne confirme pas cette version qui paraît invraisemblable.

Châtillon et, de nouveau, Maussion fait connaître les causes de son opposition, que Trochu voudrait représenter sous un faux jour[1].

Chacun des assistants est appelé à donner son avis. L'unanimité se prononce contre l'attaque de Châtillon. Les généraux Berthaut et Schmitz proposent alors de porter notre effort sur le plateau de la Bergerie, au sud-ouest du Mont-Valérien[2]. L'esprit de l'armée n'est plus à la résistance, dit le chef d'état-major du gouverneur, mais il n'est pas impossible de résister encore. Après avoir armé la garde nationale, constitué à grands frais des bataillons de marche, on ne peut leur déclarer que tout est fini, sans qu'on ait eu recours à leur dévouement[3]. En un mot il faut se battre et surtout engager la garde nationale, afin d'imposer silence à ses réclamations. C'est une saignée nécessaire qu'on veut lui faire subir[4].

Cette considération paraît ébranler le conseil. Le général Schmitz insiste pour l'attaque de la Bergerie. On ne courra pas la chance d'un désastre comme à Châtillon, grâce au canon du Mont-Valérien. Peut-être pourra-t-on pousser jusqu'à Versailles, « par un effort désespéré »? Cette fois l'opinion est faite. Sur 28 généraux, 27 adoptent ce projet[5].

Aux yeux du gouverneur, peu importe. La question est discutable et les chances se balancent également. Il tient surtout à l'unanimité des votes. Les généraux « sont arrivés à un degré de désespérance », que quelques-uns ne savent plus dissimuler. Avant de jouer notre *va-tout*, il faut leur

---

1. Lettre du général de Maussion et déposition Schmitz déjà citées.

2. M. le général de Bellemare revendique l'initiative de cette proposition, dans ses *Notes personnelles*, reproduites par M. Duquet, *Paris, le Bombardement et Buzenval*, p. 360.

3. *Enquête*, déposition Schmitz.

4. D'Hérisson, p. 308; Sarcey, p. 277.

5. *Enquête*, déposition Schmitz; Lettre du général de Maussion déjà citée; Vinoy, p. 389; Ducrot, tome IV, p. 33. — Le général Ducrot n'assiste plus aux conseils de guerre depuis le 31 décembre. D'après lui (tome IV, p. 33), Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 526, et Maussion (lettre citée), l'unanimité aurait été pour le projet Berthaut-Schmitz. Mais la déposition de ce dernier est celle dont la date se rapproche le plus du 7 janvier 1871 et présente, par suite, le plus de garanties d'exactitude.

adhésion, parce qu'elle implique un concours assuré[1]. Déplorables conditions pour livrer une bataille !

Le projet est aussitôt mis à l'étude, sans que rien soit encore arrêté. Le 15 janvier, le gouvernement tient une séance secrète au ministère des affaires étrangères. On discute à nouveau le projet de sortie[2]. On reconnaît un « effort suprême » indispensable, rien de plus. Le lendemain matin 16, le conseil se réunit, cette fois, avec l'adjonction de plusieurs généraux dont Ducrot et Vinoy. L'opération sur Châtillon est définitivement rejetée et celle de la Bergerie adoptée. Jules Favre, Emmanuel Arago, Jules Simon ont longuement insisté sur la nécessité de donner satisfaction à Paris, qui veut qu'on agisse enfin. Reste à déterminer le jour de la bataille. Jules Favre, qui sait que la famine nous menace, demande qu'on se hâte. Avec son habitude de reculer devant les solutions nécessaires, Trochu voudrait renvoyer le début de l'opération à la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 janvier. Puis, comme ce jour du vendredi le « contrarie », comme il inquiétera bien des gens, il retarderait volontiers jusqu'au samedi 21. A force de le presser, Jules Favre obtient qu'on adopte le jeudi 19[3].

Les 17 et 18 ont lieu de nouveaux conseils de guerre dans lesquels sont arrêtées les dispositions définitives. Aux mêmes dates, le gouvernement tient des séances qui font pressentir

---

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 526.

2. *Procès-verbaux* cités, 15 janvier, Ducrot, tome III, p. 294; Jules Favre, tome II, p. 327; Ducrot, tome IV, p. 67; *Enquête*, rapport Chaper, p. 274; déposition Ducrot, p. 102.

3. Ducrot, tome IV, p. 67 et suiv., voudrait établir que cette séance du conseil eut lieu le soir du lundi 16, et non le matin, comme l'écrivent M. Chaper (*Enquête*, rapport cité) et le général Vinoy, p. 394. Ce dernier indique même les heures, de 9 à 11. Jules Favre, tome II, p. 327, porte également cette réunion au matin du 16.

Ce détail n'a d'ailleurs qu'une faible importance. Sous l'influence de son ordinaire parti pris, Ducrot entend prouver par là que Jules Favre et ses collègues hâtèrent outre mesure l'opération, puisqu'on aurait eu seulement deux jours, mardi et mercredi, pour la préparer (p. 69). Il oublie que, depuis le 8, elle était à l'étude (Vinoy, p. 389).

Le *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 413 et suiv., avance d'un jour tous les quantièmes du mois de janvier, fait qui se présente assez fréquemment dans les récits du siège, et qui donne une idée du désarroi général.

la fin prochaine du drame. On a déjà dit ce que le général Trochu apporte de foi et d'entrain à notre dernière sortie. C'est pour lui « un grand coup du désespoir ». — « Il craint de trouver devant lui toute l'armée prussienne, car il se fait autour de Paris une véritable concentration. » Il faut prévoir un échec qui entraînerait forcément la capitulation. Vainement Ernest Picard fait remarquer qu'il y a d'abord lieu d'éviter cet échec. Le gouverneur entasse les prévisions désespérantes : « Les obus vont tomber partout », arrêter la mouture en fracassant les moulins. — « L'ennemi s'apprête à fondre sur Saint-Denis. »

Jules Favre pense à peu près de même : « Il faut savoir envisager en face la nécessité de la capitulation », qui résultera fatalement de tout nouvel échec. Mais il prévoit des explosions de fureur de la part de Paris, à qui on a jusqu'alors caché la situation. Et toute la discussion roule ensuite sur ce thème funèbre : la capitulation, montrant combien le gouvernement a peu d'espoir dans la journée du lendemain[1].

D'ailleurs aucune décision n'a été prise ; comme d'habitude, on attend qu'elle s'impose. Le 18 janvier, nouvelle séance. Le général Le Flô lit l'ordre par lequel il notifie sa prise de commandement en l'absence du gouverneur — qui ne s'éloignera guère —. Jules Favre donne connaissance d'un projet de proclamation que chacun s'accorde à trouver désespérant. Ernest Picard n'admet pas que la sortie du lendemain soit le dernier effort de Paris ; Le Flô pense le contraire, si bien qu'il annonce l'abandon « des positions de Drancy, Bondy, Groslay et Créteil, qui divisent les forces sans intérêt pour la défense ». Nul ne fait une objection. — On adopte à l'unanimité une autre proclamation, proposée par Jules Simon. Elle est de belle allure, mais combien peu justifiée par la pseudo-sortie du lendemain ! Quand serons-nous guéris de la manie des mots[2] ?

---

1. *Procès-verbaux* cités, 17 janvier, Ducrot, tome III, p. 294.

2. « Un succès ou une défaite grandiose peuvent seuls sauver le côté déclamatoire de cette proclamation » (L. Larchey, p. 255). « Que l'opinion publique fasse donc enfin comprendre la dignité du silence, puisqu'eux-mêmes ne la

Le même jour, 18 janvier, commencent les mouvements préparatoires de la sortie. Vers 1 heure de l'après-midi, la division Bellemare défile tout entière dans la rue de Rivoli pour remonter les Champs-Élysées[1]. Paris va livrer sa dernière bataille. A Versailles, le palais du grand roi voit proclamer l'unité allemande sous l'empereur Guillaume. La Prusse rétablit à son profit l'empire germanique, premier résultat tangible de cette malheureuse guerre[2] !

---

sentent pas, à tous ces hommes qui font queue pour signer les proclamations gouvernementales. » (*Le Français* du 20 janvier.)

Cette proclamation est ainsi conçue :

« Citoyens,

« L'ennemi tue nos femmes et nos enfants ; il nous bombarde jour et nuit ; il couvre d'obus nos hôpitaux. Un cri : Aux armes ! est sorti de toutes les poitrines.

« Ceux d'entre nous qui peuvent donner leur vie sur le champ de bataille marcheront à l'ennemi ; ceux qui restent, jaloux de se montrer dignes de l'héroïsme de leurs frères, accepteront, au besoin, les plus durs sacrifices comme un autre moyen de se dévouer pour la patrie.

« Souffrir et mourir, s'il le faut ; mais vaincre. Vive la République ! »

Suivent les signatures de sept membres du gouvernement, de trois ministres et de quatre secrétaires.

Le 16 janvier, le *Journal officiel* publie une longue liste de nominations dans la Légion d'honneur. On y voit le *testament* du gouverneur et les critiques sont nombreuses. On décore des personnes qui n'ont jamais vu le feu. La proclamation du gouvernement est regardée comme « le chant du cygne ». (Colonel de Ponchalon, p. 224 et 228.)

1. Vinoy, p. 394.

2. A la même date du 18 janvier, 170 ans auparavant, l'électeur de Brandebourg était devenu roi de Prusse (L. Schneider, tome III, p. 178). L'initiative du rétablissement de la dignité impériale fut prise par le roi de Bavière, dans une lettre au roi de Saxe, 6 décembre 1870 (G. Valbert, *le Roi Louis II de Bavière, Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1886).

CHAPITRE XXXIII

DISPOSITIONS POUR LE 19 JANVIER

Nos trois colonnes. — Le théâtre de l'action. — Ordres donnés. — Discussion.

Le 19 janvier, nos troupes formeront trois « colonnes », ou plutôt trois corps, improvisés du jour même, n'ayant par suite ni cohésion, ni réelle organisation. Celui de gauche, aux ordres de Vinoy, compte 22,000 hommes, dont 8,000 gardes nationaux, répartis en une division, une première réserve, une réserve générale et une colonne secondaire[1].

Le centre, général de Bellemare, représente un total très sensiblement plus élevé : 34,500 hommes, dont 16,000 gardes nationaux. Le tout constitue trois « colonnes d'attaque », chacune pourvue de sa « première réserve », puis une réserve générale[2].

Enfin la colonne de droite, sous les ordres de Ducrot, est à peu près de même force que la précédente : 33,500 hommes, dont 18,000 gardes nationaux. C'est de beaucoup la plus fortement constituée. Elle comprend trois divisions de la 2e armée (Faron, Susbielle, Berthaut), renforcées par la garde nationale. Douze bataillons de cette dernière formeront un groupe particulier à la gare de Rueil[3].

L'artillerie est également répartie entre ces trois corps. Chacun possède dix batteries de 12, de 8, de 7 ou de mitrailleuses, à l'exclusion du calibre 4 jugé trop faible[4]. Le tout constitue des groupements distincts, rattachés aux trois co-

---

1. 13 bataillons de ligne, 9 de mobiles, 20 de gardes nationaux, 1 section du génie, 1 compagnie du génie auxiliaire (Ducrot, tome IV, p. 72). Voir nos Annexes.

2. 15 bataillons de ligne, 17 de mobiles, 32 de gardes nationaux, 1 section du génie, 1 compagnie du génie auxiliaire (Ducrot, *ibidem*).

3. 30 bataillons de ligne, 6 de mobiles et 36 de gardes nationaux (Ducrot, *ibidem ;* J. Richard, p. 66).

4. Ducrot, tome IV, p. 76. Voir nos Annexes.

lonnes par des liens assez lâches. Quant aux unités secondaires, colonnes d'attaque, réserves diverses, divisions, elles ne disposent d'aucune batterie qui leur soit d'avance affectée.

On devine ce que peut être une organisation ainsi improvisée, au moyen de fractions des trois armées de Paris, rassemblées la nuit même qui précède l'action. Il n'y a ni homogénéité, ni cohésion, pas même de liens tactiques sérieux[1]. Cette masse, d'environ 90,000 hommes d'infanterie, avec trente batteries, va combattre sur un front qui mesure, de Croissy à Saint-Cloud, cinq à six kilomètres seulement. Ils y seront entassés, dans l'impossibilité de faire valoir leur supériorité numérique, celle de leurs feux d'infanterie et d'artillerie. Si l'on a prétendu « suppléer à la qualité par la quantité », comme dit Ducrot, le calcul est faux : pour déboucher dans la presqu'île du Mont-Valérien, nous n'avons que deux passages, le pont de Neuilly et celui du chemin de fer d'Asnières. L'écoulement de nos trois colonnes sera d'une extrême lenteur. Leurs têtes auront, dès longtemps, pris le contact de l'ennemi, que des troupes seront encore à l'est de la Seine, dans l'impossibilité d'intervenir en temps opportun[2].

D'ailleurs, la configuration du terrain nous est défavorable. On sait l'aspect qu'il présente autour du Mont-Valérien. La croupe isolée sur laquelle se dresse cette forteresse s'épanouit largement vers le nord-est, pour dessiner la presqu'île de Gennevilliers. A l'est, elle descend en pentes rapides à la Seine, par Suresnes. A l'ouest, vers Chatou, l'espace est plus étendu et le ressaut moins marqué.

---

1. Ducrot, tome IV, p. 78; *Histoire critique du siège de Paris*, p. 197. — Le général Vinoy, p. 400, donne à l'armée un effectif de 84,250 hommes d'infanterie (27,500 hommes, colonne de droite, non compris les 12 bataillons de Rueil; 34,500, colonne du centre; 22,500, colonne de gauche). M. Joguet-Tissot, *les Armées allemandes sous Paris*, p. 489, la porte à 92,000 hommes, sans les 12 bataillons de Rueil; M. Chaper, dans son rapport, p. 207, à 71,950 hommes, sans ces 12 bataillons, ni les brigades Hanrion et Valette; enfin, le major Kunz, *Die Schlacht vor dem Mont-Valérien am 19. Januar 1871*, p. 8, à 88,080 fusils et 180 pièces de campagne, tout compris.

2. Ducrot, tome IV, p. 78. — Le général omet d'ajouter que le 30 novembre, à Champigny, l'entassement des troupes sous ses ordres n'était guère moindre. Il montre son ordinaire partialité dans tout ce qui regarde la bataille de Buzenval, qu'il n'a pas préparée.

Vers le sud-ouest, dans la direction de Versailles, on rencontre d'abord une dépression transversale très accusée, au delà de laquelle le sol se relève en pentes raides, pour former une ligne de hauteurs barrant entièrement la presqu'île, de Bougival à Saint-Cloud. Ce sont les positions que nous avons laissées à l'ennemi et où il va nous arrêter. Leur ensemble est des plus avantageux : de grands parcs enclos de murs, de fossés, de haies ; des jardins, des parcelles boisées, des maisons ; en arrière, un terrain couvert, accidenté, offrant à chaque pas des points d'appui, des lignes de résistance.

Pour user de leur supériorité numérique, nos troupes devront franchir le « goulot de bouteille » de Bougival à Saint-Cloud[1]. Pourront-elles y parvenir ?

La tâche sera d'autant moins facile que l'ennemi s'attend à une sortie[2], qu'il a habilement préparé sa défense, surtout depuis l'alerte du 21 octobre. Ses avant-postes s'étendent de la Seine, près de La Malmaison, jusqu'à la redoute de Montretout et à l'extrémité de Sèvres. Cette première ligne est assez faible, sauf à gauche, où des ouvrages, établis sur le coteau de La Jonchère et dans le ravin de Saint-Cucufa, servent de réduit.

Une autre ligne va de Bougival, par des redoutes construites à l'est de La Celle-Saint-Cloud, sur le haras Lupin (*Fohlen-Koppel*), l'hospice Brezin, jusqu'au parc de Saint-Cloud où elle pénètre par la porte de Villeneuve. Puis elle forme saillant vers le nord, redescend au sud à l'Étoile de chasse et gagne enfin la Lanterne de Diogène. De très solides points d'appui y sont répartis : le haras Lupin, l'*Albrecht-Schanze*, l'Étoile de chasse[3].

La troisième ligne va de Louveciennes à Chaville par Les Gressets, Bellebat, le château de Beauregard, Vaucresson.

---

1. Ducrot, tome IV, p. 78.
2. *Moltkes Korrespondenz*, dépêche à Gœben, n° 625, 17 janvier.
3. Cette description est résumée d'après Vinoy, p. 396 et 515. Il fit faire une étude détaillée des positions allemandes après le 18 mars, lors du second siège. Dans leurs grandes lignes, les renseignements qu'il donne sont conformes à l'ouvrage de l'état-major prussien (Plan 15 A., *Paris mit Umgebung*). Voir également Ducrot, tome IV, p. 79).

Elle suit la crête au-dessus du parc de La Marche jusqu'au parc de Marnes, passe à l'étang de Ville-d'Avray et remonte vers le Bas-Chaville. Elle est formée de tranchées, de très larges abatis. Quelques emplacements de batterie renforcent cet ensemble, sensiblement moins fort que la seconde ligne.

Pour organiser la défense, les Allemands ont fait un habile usage du terrain et des obstacles artificiels qu'il présente. Des murs crénelés, des abatis mesurant jusqu'à 300 mètres de largeur, des tranchées, des redoutes, des batteries habilement dissimulées à nos vues, des clôtures en fils de fer, alternent suivant la configuration et les couverts du sol. Le point faible de la seconde ligne est entre l'hospice Brezin et la Bergerie. En venant de Garches, on ne rencontrerait d'autre obstacle qu'une tranchée et un mur crénelé, puis en arrière, la maison du Butard, organisée pour la défense. Il serait possible de la tourner par le bois des Hubies[1]. Mais, au 19 janvier, nous ignorons naturellement la disposition des lignes allemandes.

Le feu du Mont-Valérien empêche l'ennemi de s'établir fortement entre Saint-Cloud et La Malmaison. Il n'y laisse que de petits détachements, en observation. Le cas échéant, ils nous forceront à nous déployer, puis se replieront sur le gros des troupes, si l'attaque est sérieuse[2]. Nous aurons alors à enlever la deuxième ligne, et la solidité de ses points d'appui, surtout au centre et à gauche, rendra la tâche difficile.

Cette fois le général Trochu s'est réservé le commandement suprême. Il donne pour le combat des instructions très détaillées, mais pourtant fort incomplètes[3].

La colonne de gauche se massera en arrière de la Briqueterie, puis se portera sur la redoute de Montretout, qu'elle enveloppera. Cet ouvrage enlevé, elle gagnera rapidement

---

1. Vinoy, p. 399.
2. Major von Blume, *Die Operationen der deutschen Heere von der Schlacht bei Sedan bis zum Ende des Krieges.*
3. Ces instructions sont intégralement reproduites par Ducrot (tome IV, p. 82) et Vinoy (p. 519). Nous les résumons ci-après.

la propriété Pozzo di Borgo, sur la lisière ouest de Saint-Cloud, et l'occupera fortement en surveillant la gare et le parc de Montretout. Une fraction poussera jusqu'à la villa Zimmermann, « afin de surveiller le carrefour de la grille d'Orléans et le parc de Saint-Cloud ». Un autre, passant entre la Seine et le chemin de fer, ira occuper les enclos de Béarn et Armengaud, afin d'appuyer notre extrême gauche.

Ces opérations terminées, l'artillerie de la colonne, qui l'aura suivie, s'établira en avant de la redoute, de manière à battre la dépression de Garches et l'espace de la Porte-Jaune à la Bergerie. L'infanterie s'étendra sur sa droite, pour se relier à la colonne du centre. Elle aura été appuyée dans son mouvement par le canon du 6e secteur de l'enceinte.

Le centre de l'armée se rassemblera entre le Mont-Valérien et La Fouilleuse. Il formera trois groupes. Celui de gauche, passant au sud de cette ferme, se portera sur la maison du Curé[1]. Le groupe du centre, traversant La Fouilleuse, puis la route de l'Empereur, atteindra la cote 155. Celui de droite, contournant la ferme à l'ouest, marchera directement sur le mur de Buzenval, où des ouvertures seront pratiquées au saillant central. Il gravira ensuite les pentes. Le premier de ces groupes qui atteindra les crêtes « poussera vigoureusement (en se maintenant toujours sur le plateau), ouvrant par des brèches nombreuses les murs » qu'il rencontrera, et enlèvera la maison Craon.

Quant à la colonne de droite, elle se massera entre Les Gibets et la maison Crochard, dans le ravin qui descend vers le parc Masséna. Elle se partagera en deux fractions ; celle de gauche, destinée à appuyer la droite de Bellemare, marchera sur le château de Buzenval et pénétrera dans le parc, « à droite de ce château ». Elle gravira ensuite les pentes, occupera la partie haute du parc et pratiquera des brèches dans le mur, pour déboucher sur le plateau de la Bergerie.

---

1. Dite aussi maison de la Guette, sur le chemin de ce nom, qui suit la crête descendant du parc de Buzenval vers Saint-Cloud. La route de l'Empereur est celle de Saint-Cloud à La Malmaison. La maison Craon est entre la ferme de la Bergerie et Garches, sur un saillant des hauteurs.

La fraction de droite, « longeant la crête entre le Pignon[1] et le Longboyau », montera par la ligne de plus grande pente que suit le mur du parc de Buzenval. Elle se reliera aux troupes de gauche, en se gardant très fortement sur sa droite. Elle se divisera pour gagner la tête du ravin de Saint-Cucufa à l'étang Sec, puis cherchera à tourner par la droite le haras Lupin.

« L'artillerie de la colonne du centre ne pourra commencer son mouvement en avant » que lorsque les troupes lui laisseront un passage libre. Elle le prononcera « sur le chemin qui aboutit au point 155 ». Celle de Ducrot s'établira le plus tôt possible sur la crête qui s'étend du Pignon à Longboyau, « pour battre La Jonchère, les bois de La Celle et de La Malmaison ». Elle suivra le mouvement général, dès que le plateau de Garches sera fortement occupé. Un fort détachement couvrira sa droite, en occupant la station de Rueil.

A ces instructions, signées Schmitz, est joint un ordre du général Trochu, portant que « trois coups de canon précipités, tirés du Mont-Valérien à 6 heures du matin, après un silence de toute la nuit » donneront le signal de se porter en avant[2].

On voit dans quel détail entre le gouverneur. La marche de chaque groupe est réglée à l'avance, comme si l'ennemi ne pouvait la modifier. Que de recommandations inutiles ou inapplicables ! On prend la peine d'indiquer au génie de la colonne de droite qu'il ouvrira des brèches dans le mur de Buzenval « à l'aide de pétards ou à la pioche » ; aux commandants de colonne, qu'ils auront à établir leurs réserves à portée des troupes d'attaque, « de manière que celles-ci puissent être ou soutenues ou remplacées en temps opportun ». Quelle initiative reste aux généraux Vinoy, de Bellemare, Ducrot, et, *à fortiori*, à leurs sous-ordres ? Que deviendra ce laborieux échafaudage de combinaisons au premier coup de feu allemand ?

---

1. Maison sur la route de l'Empereur, au sud-est du parc de La Malmaison.
2. Ducrot, tome IV, p. 86 ; Vinoy, p. 526. Ce dernier, p. 525, fait suivre les instructions du 18 janvier de « renseignements pour le général de Valdan », dont la fin est incompréhensible.

On a prétendu tout prévoir à partir des trois points de concentration, et l'on néglige la question capitale, celle qui, justement, exige des ordres précis, d'une exécution délicate : les mouvements préliminaires à opérer par nos troupes. Elles sont éparses sur tout le pourtour de Paris. Aucun itinéraire ne leur étant désigné, elles « vont fatalement se croiser, s'enchevêtrer », au prix de désordres et de retards peut-être irréparables[1].

Les instructions pour le 19 janvier ne sont donc à l'honneur, ni du général Trochu, qui doit en supporter la première responsabilité, ni de son état-major, dont l'instruction technique laisse évidemment beaucoup à désirer. Comment admettre en effet, avec Ducrot, que, du 16 au 19 janvier, le temps ait manqué pour arrêter les détails d'une opération prévue depuis le 8 ? Si les préparatifs sont incomplets, c'est que l'armée de Paris n'est qu'imparfaitement organisée. Les bataillons de mobilisés, simplement groupés en régiments de quatre bataillons, forment une masse de lourdeur extrême, n'ayant aucun point commun avec les brigades, les divisions, les corps d'armée déjà constitués. Quant à ces grandes unités, celles de la 1re armée n'ont jamais eu qu'une existence factice, puisqu'il leur manque des éléments essentiels, tels que l'artillerie. Celles de la 2e armée, constamment remaniées, ne valent guère mieux. Toutes ces forces n'ont ni cohésion, ni organisation réelle. Ce sont des fractions passagèrement assemblées, tant bien que mal, non des armées ou des corps d'armée. Quelle unité d'action peut-on en attendre ?

Dès qu'il reçoit l'ordre du 18 janvier, Ducrot se rend auprès de Trochu et lui montre que l'encombrement du rond-point de Courbevoie empêchera fatalement nos têtes de colonne d'atteindre à 6 heures les points fixés[2]. Il propose d'attendre, pour donner le signal, que chaque colonne soit

---

1. Ducrot, tome IV, p. 86. — Le général Trochu écrit en propres termes (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 528) : « Quels calculs de marche, quelles prévisions des états-majors auraient pu écarter ces inévitables complications ? » C'est pousser la philosophie un peu loin.

2. Ducrot, tome IV, p. 87.

concentrée au point indiqué. Il juge nécessaire un rassemblement préliminaire, qui impliquera forcément une grande perte de temps, toute à l'avantage de l'ennemi.

Sans adopter entièrement cette malheureuse idée, Trochu envoie au commandant du Mont-Valérien une dépêche, prescrivant de retarder le signal jusqu'à 6 heures et demie. Il compte arriver à la forteresse vers 6 heures et pouvoir ordonner un autre ajournement, s'il le faut[1]. Ces prévisions seront démenties et une nouvelle cause de désordre s'ajoutera à celles déjà existantes.

---

1. Ducrot, tome IV, p. 87. — M. Duquet, *Paris, le Bombardement et Buzenval*, p. 134, ne fait pas allusion à cette circonstance.

CHAPITRE XXXIV

MOUVEMENTS PRÉLIMINAIRES

Mouvements des 17 et 18 janvier. — La concentration. — Ordres donnés pour le déploiement. — Enchevêtrement des colonnes.

Les mouvements en vue de la constitution de nos colonnes commencent dans la matinée du 17 janvier et se poursuivent jusqu'à celle du 19. Le soir du 18 seulement, chacun de leurs groupes est renforcé par les bataillons de mobilisés qui leur sont rattachés. Le lendemain, ils ne connaîtront pas leurs chefs et n'en seront point connus. Ils sont pourtant, en général, animés des meilleures dispositions[1].

A la colonne Vinoy, une fraction de la division Beaufort occupe déjà le Mont-Valérien et ses abords. Le reste vient le soir du 18 se masser au rond-point de Courbevoie[2]. La division Courty, partie des Lilas le même jour, vers 4 heures du soir, s'embarque à la station de Belleville-Villette (7 heures) et se rend à Puteaux par le chemin de fer de ceinture. L'artillerie s'établit sur l'avenue de Courbevoie.

A la colonne Bellemare, les brigades Fournès et Colonieu partent de Montreuil et de Bagnolet le 17 au matin, pour Courbevoie où elles cantonnent. Celle de Valentin, quittant Villejuif le 17, va bivouaquer à gauche de l'avenue de Neuilly, ainsi que la brigade Hanrion, venue de Saint-Denis le 18. L'artillerie, arrivée de Vincennes le même soir, s'établit sur cette avenue et sur celle de Courbevoie.

Quant à la colonne Ducrot, la division Berthaut quitte Aubervilliers le 17, marche sur Saint-Ouen, passe au pont du chemin de fer et cantonne à Asnières. Celle de Susbielle

---

1. *Histoire critique du siège de Paris*, par un officier de marine, p. 196; E. Chevalet, p. 253; J. Claretie, tome Ier, p. 476.

2. Ducrot, tome IV, p. 88 : Brigade Noël, au Mont-Valérien; mobiles de la Vendée, de la Drôme, des Côtes-du-Nord, de Seine-et-Marne, 2e, 3e, 42e régiments de Paris, au rond-point de Courbevoie.

est déjà à Clichy. A la division Faron, la brigade La Mariouse part de Bobigny le 18, s'embarque à 4 heures à Belleville-Villette pour Courbevoie, où elle est à 7 heures, et va bivouaquer aux abords du château de La Garenne. La brigade Lespiau se rend de même de Pantin à Courbevoie par voie ferrée ; mais elle n'arrive que le 19 à 5 heures du matin. L'artillerie est dans la soirée du 18 à Clichy, aux abords du chemin de fer[1].

Ainsi, le soir du 18 janvier, la grande majorité des troupes est répartie dans un espace restreint, entre la place de l'Étoile, Puteaux, le rond-point de Courbevoie, La Garenne, Asnières et Clichy. Les plus éloignées, à Clichy, sont séparées du Mont-Valérien par sept ou huit kilomètres au plus, à vol d'oiseau. On peut considérer leur concentration comme opérée d'une façon satisfaisante[2]. Les difficultés vont commencer avec les marches de la nuit du 18 au 19. Le gouverneur n'ayant assigné aucun itinéraire aux différentes colonnes, chacun de leurs chefs règle son mouvement à sa guise.

A gauche, les divisions Beaufort et Courty, partant du rond-point de Courbevoie et de Puteaux, se rendront à la Briqueterie du Roi, l'une par le rond-point des Bergères, suivie de l'artillerie, l'autre par Suresnes.

Quant à la colonne Bellemare, qui représente l'effectif d'un fort corps d'armée, elle suivra tout entière les avenues de Neuilly et de Courbevoie, passera, elle aussi, au rond-point de Courbevoie, à celui des Bergères, et gagnera La Fouilleuse par le chemin d'Hérode.

Parmi les troupes de Ducrot, la division Susbielle, venant de Clichy, prendra le pont d'Asnières, traversera Courbe-

---

1. Ducrot, tome IV, p. 89 ; *Journal des marches et opérations de la 2e armée*, Ducrot, tome IV, p. 446. La division Berthaut a ses quatre batteries avec elle ; la division Susbielle ses trois batteries.

2. Cette concentration fit évidemment l'objet d'instructions du gouverneur, sans doute données dans le conseil de guerre du 17. Les livres des généraux Ducrot et Vinoy ne contiennent aucun texte les concernant, à l'exception de l'ordre du général commandant l'artillerie de la 2e armée, daté du 17 janvier (Ducrot, tome IV, p. 416).

voie, puis Nanterre, pour déboucher de Rueil à la station de ce nom[1]. Partie d'Asnières, la division Berthaut passera à Courbevoie comme la précédente, s'engagera du rond-point de Courbevoie à celui des Bergères sur l'itinéraire commun des colonnes du centre et de gauche, suivra la route de Cherbourg jusqu'à Rueil et contournera ce village à l'est pour se porter, la 2e brigade à la maison Crochard, la 1re au Pignon. Elle devra être en position à 6 heures du matin et sera suivie de trois batteries, qui s'établiront le plus tôt possible entre le Longboyau et le Pignon, « sur le plateau ».

La division Faron empruntera, elle aussi, pour venir de La Garenne, l'itinéraire de Susbielle jusqu'à la caserne de Rueil[2], alors qu'il serait facile de lui faire suivre un chemin plus à l'ouest.

On voit combien vont s'enchevêtrer les mouvements de nos colonnes, faute de simple prévoyance de la part du commandement[3]. Entre les ronds-points de Courbevoie et des Bergères, la route de Cherbourg sera tout particulièrement encombrée. On n'utilise pas celle qui borde la Seine, de Courbevoie vers Saint-Cloud, la ligne ferrée de Versailles et celle de Saint-Germain, les chemins de terre qui vont d'Asnières vers Rueil. Du pont d'Asnières à celui de Neuilly, on pourrait aisément faire usage de sept itinéraires distincts au lieu de trois.

Enfin on a la malheureuse idée d'user du chemin de fer pour conduire une partie des troupes à Asnières, à Courbevoie et à Puteaux. Les trains passent la Seine à Asnières sur le viaduc, le seul pont encore existant. Un côté est réservé

---

1. 1 régiment à la station, un autre dans Rueil (brigade Lecomte), avec mission d'observer entre Rueil et la Seine, vers Croissy; 1 batterie de 12 et 2 mitrailleuses à la station.

La brigade Ragon s'échelonnant dans Rueil, la gauche en avant à Monte-Maria (monticule dans la partie sud-ouest du parc de Bois-Préau), avec 4 mitrailleuses (Ordre de mouvement de la colonne de droite, Ducrot, tome IV, p. 90).

Dans cet ordre (tome IV, p. 91, 20e ligne), Ducrot écrit *division Susbielle* au lieu de division Berthaut.

2. Ducrot, tome IV, p. 92.

3. Ducrot, tome IV, p. 99.

Carte N°IV.

COURBEVOIE
CT
Eau Loup
N° 15
Pt. des Bergers
Chanteg
Puteaux
CT
Fort
du Mont Valérien
Madrid
Bagatelle
120

au trafic de la voie ferrée, l'autre à l'infanterie et aux voitures[1]. On verra quels désordres en seront la conséquence, alors qu'il eût été si facile de débarquer toutes les troupes à Clichy, sauf à les faire marcher quelques kilomètres de plus. Quoi qu'en dise le général Trochu[2], la préparation ne saurait être plus défectueuse.

---

1. Ducrot, tome IV, p. 101.

2. *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 528. — Indépendamment des bataillons de garde nationale rattachés aux trois colonnes, 56 sont répartis autour de Paris : 2 à la Folie, 2 à Charlebourg, 4 derrière le fort de La Briche, 12 à Pantin, 6 à Noisy-le-Sec, 6 à Rosny, 6 à Fontenay-sous-Bois, 6 à Nogent, 6 à Maison-Alfort, 3 à Créteil, 3 dans la boucle de la Marne (*Dispositions préparatoires*, Ducrot, tome IV, p. 415).

CHAPITRE XXXV

NUIT DU 18 AU 19 JANVIER

La colonne Ducrot. — La colonne Bellemare. — La colonne Vinoy. Fatigue des troupes.

La nuit est sombre. Il pleut. Sur plusieurs points, notamment dans l'avenue de Neuilly, les troupes sont retardées par l'exiguïté des passages ménagés au travers des barricades qui encombrent les voies[1].

La division Courty, qui part de Puteaux, ne rencontre aucune difficulté spéciale. Quant à celle du général de Beaufort, elle se met en route à 4 heures et demie pour aller du rond-point de Courbevoie vers la Briqueterie, où elle doit être à 6 heures. Mais une barricade forme défilé et ralentit sa marche au point qu'elle dégage le rond-point vers 5 heures et demie seulement. Elle arrête ainsi la division Berthaut, partie à 2 heures d'Asnières et arrivée vers 4 heures à Courbevoie, malgré l'encombrement d'Asnières par l'artillerie de la division Faron. Deux de ses régiments ont dû défiler homme par homme.

La brigade Miribel marche en tête. Après un temps d'arrêt, elle réussit à se mettre en route avant la brigade Fournès, de la colonne du centre, et se dirige sur le rond-point. Mais Fournès s'ébranle à son tour et coupe le régiment des mobiles du Loiret, qui est obligé de s'arrêter. Les autres troupes se massent à la sortie de Courbevoie, attendant impatiemment qu'un passage soit libre. Toute la brigade Fournès, puis celle du général Colonieu défilent ainsi devant la division Berthaut, qui s'est peu à peu rassemblée aux abords du rond-point. La brigade Valentin, les vingt batteries de la gauche et du centre doivent encore passer avant elle.

---

1. Vinoy, p. 403; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 528.

Berthaut finit par se jeter à droite sur la route de Pontoise, traverse la voie ferrée et suit le chemin de Nanterre, où il arrive à 9 heures seulement. De là il gagne Rueil, puis ses positions, non sans un retard de 4 heures environ[1]. De même, après avoir été arrêtée par le reste de la division au sortir d'Asnières, son artillerie a débouché vers la droite. Elle passe au moulin des Bruyères, à La Garenne, derrière la redoute de La Folie, arrive à Nanterre vers 7 heures et demie et reçoit l'ordre d'y attendre des instructions[2], au lieu de continuer vers Rueil, ce qu'elle pourrait faire, puisqu'elle n'a personne devant elle.

Quant à la division Faron, elle s'est massée avant le jour au sud de la ligne de Versailles, à cheval sur la route de Bezons. Elle commence à marcher sur Nanterre, mais les troupes de Berthaut et de Susbielle sont encore arrêtées. Comme elle doit leur servir de réserve, elle attend la fin de leur écoulement et ne se met en marche que vers 9 heures[3].

Enfin, Susbielle est fort retardé lui aussi. Il vient de Clichy et doit traverser la Seine au pont du chemin de fer d'Asnières. Les trois batteries de la division Faron se sont mises en marche avant lui. Sur le pont, elles longent la voie ferrée, que suivent à ce moment des trains de troupes. « Canons et voitures marchent à côté des wagons en mouvement... Le sifflet des locomotives, le bruit des trains effrayent les chevaux ; ils se traversent, se cabrent ; quelques-uns se jettent par-dessus le parapet[4]. »

Un pareil désordre rend très lent le défilé des trois batteries. Vers 5 heures seulement, la division Susbielle s'engage sur les rampes du pont, déjà défoncées par le passage de l'artillerie. Sa tête débouche d'Asnières, quand, de nouveau,

---

1. *Historique de la division Berthaut*, Ducrot, tome IV, p. 425.
2. Ducrot, tome IV, p. 95.
3. *Historique de la division Faron*, Ducrot, tome IV, p. 431.
4. Ducrot, tome IV, p. 96. — La division Courty et la brigade La Mariouse (division Faron) passent le pont d'Asnières, dans la soirée du 18, et arrivent de 9 à 11 heures du soir à Puteaux et à la station de Courbevoie.

La brigade Lespiau (2e de la division Faron), embarquée, entre 11 heures et minuit, à la gare de Pantin, passe le pont entre 3 et 5 heures.

elle est arrêtée par les troupes de Berthaut, massées dans la direction de Courbevoie. Sa brigade de queue a tenté de suivre la Seine à l'ouest pour passer au pont de Neuilly, mais l'encombrement y est « effroyable » et la division reste ainsi, coupée en deux par le fleuve. Ses premières fractions atteindront Nanterre seulement à 10 heures et demie du matin. La division Faron, qui la suit, n'y arrivera qu'une heure plus tard.

Les troupes du général de Bellemare éprouvent des retards moindres, mais néanmoins très sensibles. La barricade des Bergères, qui obstrue presque entièrement la route, rend leur défilé très lent. Elles ne sont à La Fouilleuse qu'entre 7 heures et demie et 9 heures. Derrière elles, sur l'avenue de Courbevoie, la cohue est inextricable : les bas-côtés sont couverts d'infanterie, et la chaussée d'artillerie. Les brigades Fournès, Colonieu, Valentin, les vingt batteries du centre et de gauche sont là, entassées dans un étroit espace. Les régiments de garde nationale qui ont passé la nuit sur l'avenue, ahuris par cet immense désordre, ne sachant à qui obéir, où aller, ajoutent au désarroi général[1].

A l'est de la Seine, la confusion n'est pas moindre, toujours faute des précautions les plus simples. Le débouché du pont de Neuilly est fermé par une barricade qui laisse à peine passer une voiture. Le défilé est d'une extrême lenteur. Sur le pont, une foule de cavaliers et de piétons « ne formant qu'un bloc, une masse impénétrable ». De même dans les rues avoisinantes, sur l'avenue de Neuilly. Des gardes nationaux débandés, mourant de faim, las de piétiner sur place pendant des heures, prennent d'assaut des restaurants, des cabarets[2]. Une longue file de voitures d'ambulances débouche au galop, et le général Hanrion, qui attend sur

1. Ducrot, tome IV, p. 97.

2. Ducrot, tome IV, p. 98. — Le 16e régiment de Paris part du boulevard Malesherbes à 1 heure et demie du soir, après deux contre-ordres successifs. Il arrive à 5 heures en haut de l'avenue de Neuilly, après des arrêts interminables (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 436).

Le 5e régiment de Paris part à 1 heure de la place de la Bourse pour arriver à Puteaux vers 7 heures, se remet en marche à 4 heures du matin, et reste

place depuis 5 heures et demie, se voit contraint d'arrêter de force cette avalanche. Le gouverneur, qui arrive en voiture, ne peut se frayer passage qu'avec peine. Il atteint le Mont-Valérien avec une heure de retard[1].

Seule, l'infanterie de la gauche, dont l'itinéraire est le plus court, est exacte au rassemblement. Mais l'artillerie, obligée d'attendre le défilé de la colonne du centre, n'est au point indiqué qu'entre 10 et 11 heures. Elle aurait pu gagner du temps en passant par Puteaux et Suresnes, comme le dit justement le général Ducrot[2].

On voit comment se termine notre déploiement. Les troupes, épuisées par cette marche de nuit, par ces piétinements sans fin, démoralisées par le désordre que tout révèle dans le commandement, sont à l'avance en de détestables conditions[3]. Quel entrain auront-elles tout à l'heure, quand il faudra se jeter à l'assaut des fortes positions, soigneusement organisées, que l'ennemi aura eu tout loisir d'occuper ? Livrer ainsi bataille, c'est conduire sciemment son monde à la boucherie.

---

sac au dos jusqu'à 3 heures, en avant du Mont-Valérien ; à 3 heures et demie, on « jette les sacs » pour marcher à l'attaque (*Ibidem*, p. 437).

Le 84e bataillon de la garde nationale se rassemble, le 18, à 11 heures du matin ; il part à 4 heures du soir, et arrive à Suresnes à 10 heures ; il repart à 4 heures du matin, sans avoir mangé depuis la veille à 11 heures du matin, et s'engage vers 7 heures (*Récit d'un garde*, L. Larchey, p. 259).

Le 6e bataillon des mobiles de la Seine est sur pied à 3 heures du matin, le 19 ; il s'ébranle à 9 heures, et n'est au Mont-Valérien qu'à 3 heures du soir, après un trajet qui exigerait une demi-heure à peine en temps normal. A 4 heures, il prend position en avant du Mont-Valérien, et n'est pas engagé (G. Toudouze, p. 366).

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 528.

2. Tome IV, p. 99.

3. M. G. Toudouze, p. 364, est le seul témoin oculaire à notre connaissance qui signale l'ardeur des troupes : « La trouée ! La sortie torrentielle ! un effort suprême, surhumain et, au bout, le triomphe, le cercle prussien enfin brisé ! Oh ! comme on y croyait, ce jour-là, même les incrédules ! »

CHAPITRE XXXVI

BATAILLE DE BUZENVAL. — ATTAQUE DE VINOY

Le signal est donné. — Répartition des Allemands. — Prise de la redoute de Montretout. Combat dans Saint-Cloud.

Le signal doit être donné du Mont-Valérien à 6 heures et demie[1], mais le commandant du fort, colonel de Lochner, ne voyant pas arriver le général Trochu, croit devoir attendre. Enfin, à 7 heures, il juge ne pouvoir différer davantage. A peine son ordre a-t-il été exécuté[2], que le gouverneur entre dans la forteresse. On lui remet une laconique dépêche de Ducrot, datée du moulin des Gibets : « Les colonnes ne sont pas là ; j'attends. » — C'est beaucoup de philosophie.

Aussitôt Trochu envoie un officier d'ordonnance, le commandant de Lemud, avec mission d'arrêter le général Noël, qui a commencé son mouvement offensif. Il en avertit Ducrot, en l'invitant à accélérer son déploiement. Il fera donner un nouveau signal dans une heure[3]. Il est 7 heures un quart. Notre attaque débute par un contre-ordre s'ajoutant aux précédents. On ne saurait être moins heureux.

Comme il était à prévoir, M. de Lemud ne peut arriver à temps. Déjà les colonnes de Noël sont fortement engagées et il faut envoyer au général de Bellemare l'ordre d'appuyer leur attaque, dès qu'il pourra disposer d'une brigade. C'est le « décousu » qui continue, en s'aggravant.

Du côté des Allemands, le Ve corps a deux brigades en

---

1. Voir plus haut, p. 251 et 253.

2. Ducrot, tome IV, p. 102, écrit que ce signal consistait en trois fusées tricolores. De même pour la lettre du colonel de Lochner en date du 22 février 1872 (Ducrot, tome IV, p. 418). L'ordre de mouvement que nous avons résumé mentionne trois coups de canon précipités.

3. Voir le texte de cet avis dans Ducrot, tome IV, p. 102, et deux autres dépêches dans ce sens, datées de 7h40 et de 8h40 (Ducrot, tome IV, p. 422). Avant le début du mouvement, Ducrot prévoyait ce retard (Sarazin, p. 284).

première ligne, les 17e et 20e[1]. Leurs petits postes d'observation forment une chaîne allant du chemin de fer, près de Montretout, jusqu'à La Malmaison, en suivant le mur nord-est du parc de Buzenval. Les grand'gardes s'étendent de l'angle sud-est du parc de Saint-Cloud, par la porte Jaune, vers le haras Lupin, puis par la porte de Longboyau et La Malmaison jusqu'à la Seine. Les compagnies d'avant-postes tiennent le parc de Saint-Cloud, Villeneuve, les redoutes à l'est de La Celle-Saint-Cloud et la sortie est de Bougival. Des réserves sont à Ville-d'Avray, Marnes, Vaucresson, La Celle-Saint-Cloud et Bougival. Le reste du corps d'armée stationne à Versailles ou le long de la route de Marly-le-Roi[2].

Jusqu'à 7 heures et demie environ, les observateurs de Ville-d'Avray et de La Jonchère n'ont pu signaler que : « Brouillard épais ». Aussitôt après, notre attaque commence. Le général von Bothmer, qui commande à droite, est averti que de fortes masses sont en mouvement sur Saint-Cloud. Il donne le signal d'alarme.

Vers 9 heures seulement, des nouvelles, venant de la gauche, indiquent que cette aile est également menacée, et l'on en conclut qu'il s'agit d'une attaque sérieuse. Les réserves principales du Ve corps reçoivent l'ordre de se porter à Jardy et à Beauregard. Le prince royal de Prusse dirige sur Versailles six bataillons de landwehr et une brigade bavaroise. Au besoin, le VIe corps soutiendra le IIe corps bavarois[3].

Cependant l'attaque du général de Beaufort commence, sans nulle préparation par l'artillerie. Au centre, Noël marche sur la redoute de Montretout, avec un bataillon du 139e de ligne et le 2e régiment de Paris ; à droite le lieutenant-colonel Madelor dirige sur la Briqueterie (cote 112) le

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 1156.
2. *État-major prussien*, tome IV, p. 1157. — Les Allemands nomment grand'garde (*Feldwache*) ce que nous appelons petit poste, et compagnie d'avant-poste notre grand'garde. — Les heures françaises et allemandes diffèrent de 30 à 40 minutes au moins, comme nous l'avons plusieurs fois indiqué.
3. *État-major prussien*, tome IV, p. 1157; Annexes, p. 570.

régiment des mobiles de la Vendée, le 2e bataillon de la Drôme et le 41e régiment de Paris ; à gauche, le chef de bataillon de Lareinty longe la route de Saint-Cloud vers la villa Pozzo di Borgo avec les francs-tireurs des Ternes, le 4e bataillon de la Loire-Inférieure et une fraction du 2e régiment de Paris.

On chemine péniblement dans les terres grasses, détrempées par le dégel. Néanmoins, à l'abri du brouillard, on surprend les premiers postes ennemis, qui se retirent sur la redoute de Montretout[1]. Une centaine d'hommes s'y rassemblent et nous opposent une résistance énergique. Mais les francs-tireurs des Ternes parviennent à s'emparer des premières maisons de Saint-Cloud, vers la gorge de l'ouvrage ; l'ennemi, entouré, s'ouvre passage à la baïonnette, non sans perdre des prisonniers[2].

En même temps, la Briqueterie est occupée ; les autres postes du chemin de la Guette sont refoulés ; les mobiles de la Drôme et de la Vendée prennent position sur la crête à l'ouest de Montretout. Le général Noël fait occuper la redoute par le bataillon du 139e et les gardes nationaux du 2e régiment. Quant aux francs-tireurs, aux mobiles de la Loire-Inférieure, ils pénètrent dans le potager, puis dans le parc Pozzo di Borgo, mais ne peuvent déloger l'ennemi de la villa.

Voyant la difficulté d'une attaque directe, Lareinty laisse les francs-tireurs la continuer seuls et, avec ses mobiles, essaie de tourner ce bâtiment par le boulevard à l'ouest. Tandis qu'il effectue son mouvement, des groupes de francs-tireurs se jettent dans la rue Impériale, qui descend droit vers Saint-Cloud et la Seine. Ils sont accueillis par une vive fusillade, partant surtout de la villa Zimmermann en face de la maison Pozzo di Borgo, au sud de la rue. Le lieutenant Guillot et plusieurs hommes y sont tués ou blessés.

---

1. Ducrot, tome IV, p. 103; *État-major prussien*, tome IV, p. 1158.

2. Vinoy, p. 404, écrit soixante-dix ; M. d'Hérisson, p. 314, et Ducrot, tome IV, p. 104, une soixantaine. D'après l'*État-major prussien*, tome IV, Annexes, p. 595, les Allemands auraient eu en tout 11 disparus le 19 janvier.

Mais Lareinty a enlevé une première barricade sur le boulevard de Saint-Cloud. N'en pouvant forcer une autre, établie au rond-point à l'extrémité de la rue Impériale, il revient sur ses pas, longe le mur du parc Pozzo, y pénètre par une petite porte, s'empare de la villa et de la terrasse de Montretout, qui commande la voie ferrée comme tout le terrain avoisinant.

Plus à gauche, entre le chemin de fer et la Seine, une autre de nos colonnes, celle du colonel Mosneron-Dupin[1], s'empare des villas Armengaud et de Béarn. Quant aux mobiles, aux francs-tireurs de Lareinty, ils franchissent la rue Impériale près du pont du chemin de fer, dans une partie basse, défilée de la barricade du rond-point, et arrivent jusqu'à la maison du sculpteur Dantan, qui domine à la fois la ligne ferrée, les parcs de Montretout et de Saint-Cloud. Ils s'y installent, mais un ordre inopportun du général Noël les force de revenir vers la villa Zimmermann, que l'ennemi tient encore[2].

Elle est solidement défendue et ses abords sont balayés par le feu de la barricade du rond-point. Pourtant, entraînés par le commandant de Lareinty, ses mobiles traversent d'un élan la rue Impériale, enfoncent la grande porte de la villa et la prennent sans résistance sérieuse. Lareinty s'y installe. Francs-tireurs et gardes nationaux tiennent le parc, la villa Pozzo di Borgo, au nord de la rue. Entre le chemin de fer et la Seine, le colonel Mosneron-Dupin occupe toute une moitié de Saint-Cloud; il y élève de fortes barricades et en reste maître malgré les tentatives réitérées de l'ennemi[3].

---

1. 3e bataillon d'Ille-et-Vilaine, 6e régiment de Paris, quelques francs-tireurs des Ternes (Ducrot, tome IV, p. 106). Le 34e bataillon (2e régiment de Paris) suit les mobiles de Lareinty dans le parc Pozzo di Borgo (P. Marquez, *Le 34e bataillon de la garde nationale au siège de Paris*, p. 50).

2. Ducrot, tome IV, p. 106. — Cet ordre est porté par le lieutenant de La Feuillade, officier d'ordonnance du général.

3. Ducrot, tome IV, p. 107.

CHAPITRE XXXVII

ATTAQUE DE BELLEMARE

Premiers renforts allemands. — Offensive des brigades Fournès, Colonieu, Valentin. Combat de la Bergerie. — Le combat dans Saint-Cloud.

L'ennemi a reçu ses premiers renforts après 8 heures et quart. En cas d'alerte, le 9e bataillon de chasseurs a l'ordre de renforcer les postes d'observation, de façon à ralentir notre attaque. Mais il est tardivement averti. Quand il survient, nous atteignons déjà les hauteurs de Montretout et de Garches. Deux de ses compagnies se jettent à la grille d'Orléans et à la Porte Jaune, où elles renforcent le 2e bataillon du 58e. Une autre, accourue à Garches, rejoint quelques fractions qui y ont été refoulées et occupe avec elles le cimetière, la lisière nord-est du village[1].

Suivant l'ordre du gouverneur, le général de Bellemare prend l'offensive dès que le permet l'arrivée tardive de ses têtes de colonne. A 7 heures et demie, la brigade Fournès entre en ligne à droite de la division Beaufort. Le 4e zouaves se porte sur la maison du Curé et la cote 155, avec le 11e régiment de Paris en échelon à droite.

Précédé d'une compagnie en tirailleurs, le 1er bataillon de zouaves refoule aisément les avant-postes allemands, descend les pentes vers Garches et prend même les premières maisons de ce village, où il s'installe pour la défense. Le 2e bataillon est en soutien, dans une tranchée au nord; le 3e ba-

---

1. Les Allemands ont à Garches la 4e compagnie du 5e chasseurs, la 8e, des fractions des 6e et 7e compagnies du 59e. Une compagnie du 59e occupe la Porte Verte ; deux, les redoutes Empereur Guillaume, à l'angle sud-est du haras; deux autres, les redoutes entre celui-ci et Garches; une compagnie de chasseurs et partie d'une compagnie du 59e, la Bergerie; le 1er bataillon du 58e, le parc et le château de Saint-Cloud (*État-major prussien*, tome IV, p. 1159).

taillon, suivi du 11e régiment de Paris, a pris la maison du Curé et borde les pentes au sud (8h45)[1].

De même, dès son arrivée à La Fouilleuse, la brigade Colonieu est lancée sur le parc de Buzenval. Deux bataillons du 136e (2e et 3e) et le 9e régiment de Paris forment la colonne d'attaque. Quatre bataillons (1er du 136e et régiment du Morbihan) sont en réserve. A droite, les francs-tireurs de la division Bellemare doivent se relier au général Ducrot.

Le 136e se dirige sur la partie nord-est du parc de Buzenval et atteint aisément le mur de clôture. Une section du génie, qui marche avec lui, pratique à la pioche et à la dynamite plusieurs brèches au travers desquelles on s'élance[2]. Les postes allemands se replient vers la maison Craon et la Bergerie. Quant aux deux bataillons du 136e, ils inclinent à droite pour explorer les pentes nord; un bataillon de garde nationale (105e) longe le mur du parc, cherchant à tourner le château de Buzenval. Mais quand le 136e tente d'aborder la crête qui domine la Bergerie, il est accueilli par une grêle de balles partant des fossés, des abatis. Ses tirailleurs s'embusquent derrière les arbres, dans un chemin creux, et engagent un feu sans effet contre un adversaire qui reste invisible[3].

Il est environ 8 heures et demie. La tête de la brigade Valentin se porte en ligne vers la droite[4], laissant le 16e régiment de Paris en réserve au nord du parc. Le 1er bataillon du 109e s'empare aisément du château de Buzenval, que le

---

1. Ducrot, tome IV, p. 108; Vinoy, p. 404; A. Ballue, *les Zouaves pendant le siège de Paris*, p. 123; De Sénevas, *le Siège de Paris, 1870-1871. Souvenirs personnels d'un volontaire*, p. 57; M. Charot, p. 203. — Avant son entrée en ligne, la brigade Fournès fut subitement prise pour objectif par deux pièces françaises établies près d'une haie, au pied du Mont-Valérien, à 1,500 mètres; 4 obus l'atteignirent faisant 15 victimes (A. Ballue, p. 122).

2. Ducrot, tome IV, p. 108. L'*État-major prussien*, tome IV, p. 1160, écrit que la dynamite, gelée, ne fit pas explosion et que les brèches ne furent pas ouvertes. Il doit y avoir là une confusion, car nos tirailleurs pénétrèrent certainement dans le parc.

3. Ducrot, tome IV, p. 109; *État-major prussien*, tome IV, p. 1160.

4. Cette brigade devait former la gauche du général de Bellemare. Son objectif ayant été enlevé par la brigade Fournès, le général, craignant une attaque sur sa droite, par suite du retard de la colonne Ducrot, la chargea de s'emparer des hauteurs de droite du parc, jusqu'au plateau de la Bergerie (*Historique de la 1re division du 3e corps*, cité par M. A. Duquet, p. 161).

lieutenant-colonel Allard menaçait de tourner avec les deux bataillons du 136e. Un autre (2e du 109e) fait face au mur de Longboyau.

Ainsi couvert sur sa droite, Allard tente de se porter sur la Bergerie. Sa marche est difficile ; il se heurte à des abatis presque impénétrables, au travers desquels il doit se frayer passage. On arrive ainsi à la crête : au delà, « un terrain presque découvert, limité par des murs crénelés, des tranchées », de nouveaux abatis. On y prend haleine ; puis, quand le colonel Colonieu a prolongé notre gauche avec deux nouveaux bataillons[1], on reprend l'attaque.

Colonieu marche sur la maison Craon ; Allard vers la Bergerie. Plus à gauche, les zouaves et le 11e régiment de Paris enlèvent la croupe 155 et un enclos au sud du chemin de la Guette.

C'est à la Bergerie que le combat est le plus vif. Nous sommes là en face d'un grand bâtiment, entouré de murs crénelés et de tranchées dessinant un vaste quadrilatère. Le 136e commence l'attaque. Le 2e bataillon, qui est au centre, pousse jusqu'au pied de la muraille de clôture, mais le commandant Guillot est tué sans avoir pu obtenir aucun résultat. Ses compagnies refluent derrière des abatis, à une centaine de mètres en arrière. Elles y sont immobilisées par le feu ennemi.

A droite, le 3e bataillon du 136e, les francs-tireurs de la division Bellemare, le 105e bataillon de la garde nationale gagnent le long mur qui sépare le parc de Buzenval de l'espace découvert, dans la direction du haras Lupin et de l'hospice Brezin. Nous tentons même de déboucher par des brèches rapidement ouvertes, mais pour être aussitôt accablés d'un feu croisé venant de la Bergerie et des positions en arrière. Il faut s'embusquer dans le fossé extérieur qui longe le mur ou derrière celui-ci.

De même, à gauche, le 1er bataillon du 136e[2] et des frac-

1. Ducrot, tome IV, p. 109 : 1er du 136e et 82e bataillon de la garde nationale (9e régiment).
2. Ducrot, tome IV, p. 111, écrit à tort le 2e bataillon.

tions de la garde nationale (105e bataillon) atteignent assez facilement le mur du parc, le dépassent, mais ne peuvent déboucher d'un bois de sapin situé en face de la maison Craon, vers le nord. Ainsi la brigade Colonieu est arrêtée dans son offensive. Elle se relie à gauche, par le 82e bataillon de la garde nationale, à la brigade Fournès, placée elle-même sur la croupe 155; à droite, le 109e de ligne la couvre vers le mur de Longboyau. Les 1er et 2e bataillons du 4e zouaves sont restés quelque temps en pointe à la lisière nord-est de Garches. Mais, vers 9 heures, Bellemare craint qu'ils n'y soient enveloppés et leur prescrit la retraite. Elle s'opère par échelons, non sans que les Prussiens, prenant l'offensive vers la maison du Curé, refoulent vivement le 11e régiment de Paris. Il faut faire avancer les réserves. Le lieutenant-colonel de Courcy, avec le 4e bataillon de Seine-et-Marne, reprend l'offensive et se porte jusqu'au cimetière. L'ennemi rentre dans Garches, où il est contenu désormais[1].

Devant la Bergerie, le combat traîne en longueur. Le lieutenant-colonel Allard, ne pouvant tourner cet enclos par le plateau, demande au capitaine du génie Coville de faire brèche à la ferme elle-même. S'il est possible, nous la prendrons d'assaut.

« Coville a encore de la dynamite, mais plus d'amorces. » Néanmoins il veut tenter l'opération. Suivi du sous-lieutenant Azibert et du sergent-major Lepage, il se dirige sur la ferme, en se défilant le long du mur nord, dans un fossé bordé de broussailles. Il arrive sans être aperçu et place cet explosif contre la muraille. Vainement le sergent-major fait feu à deux reprises, presque à bout portant, sur le sac qui le contient; M. Azibert décharge son revolver. Il n'y a pas d'explosion; la dynamite est gelée[2].

Mais les Allemands, attirés par les coups de feu, sortent

---

1. *Notes personnelles* du général de Bellemare, citées par M. A. Duquet, p. 167; Ducrot, tome IV, p. 112. L'*État-major prussien*, tome IV, p. 1159, écrit que nous fûmes rejetés de Garches par une compagnie du 5e chasseurs, moins de deux compagnies des 58e et 59e, ensuite renforcées d'une compagnie du 59e.

2. Ducrot, tome IV, p. 113.

de la ferme. Ils voient ces trois hommes dans le fossé, tirent sur eux, les manquent et atteignent plus loin quatre sapeurs qui, malgré le capitaine, ont voulu le suivre dans sa périlleuse mission. Ils garnissent ensuite la tranchée qui relie la Bergerie au haras; leur fusillade n'empêche pas nos soldats de prolonger le fossé jusqu'à la muraille du parc, afin de permettre au brave Coville et à ses compagnons de rentrer sains et saufs.

Une tentative semblable est faite à gauche pour atteindre la maison Craon. Le génie pratique à la pioche une brèche dans la partie du mur qui lui fait face. Mais il reste à en ouvrir une autre dans la muraille précédant la maison, et il est impossible d'y parvenir sous le feu. Nous restons embusqués devant ces deux corps de bâtiment, sans pouvoir en approcher davantage, bien qu'ils soient défendus par un très faible effectif[1].

Cependant l'ennemi s'est un peu renforcé dans Montretout. Deux compagnies du 58e venues de la Porte Jaune et une compagnie du 5e chasseurs descendent la rue Impériale, arrêtant ainsi nos progrès.

Malgré leur grande supériorité numérique, les colonnes Lareinty et Mosneron-Dupin, qui n'ont ni direction commune, ni objectif déterminé, ni soutien, restent en possession du terrain conquis, mais n'en gagnent pas davantage.

Il est 10 heures environ. Après avoir délogé les postes avancés de l'ennemi, nous nous sommes heurtés à sa position véritable et, nulle part, nous n'avons pu la forcer, de Saint-Cloud à la Bergerie. Néanmoins, les résultats obtenus paraissent satisfaisants au gouverneur[2].

---

1. Ducrot, tome IV, p. 114; *État-major prussien*, tome IV, p. 1160.

2. « Nous sommes maitres de la redoute de Montretout et des maisons annexes, du plateau 155 et des hauteurs de Buzenval; Bellemare marche sur la maison Craon et vous attend pour agir sur la Bergerie. Tout va très bien jusqu'à présent » (Télégramme du général Trochu, Ducrot, tome IV, p. 423, 10h12). Le texte que donne Ducrot, *ibidem*, p. 115, est incomplet.

CHAPITRE XXXVIII

ATTAQUE DE DUCROT

Déploiement d'artillerie de Ducrot. — La division Berthaut. — Les batteries de Vinoy et de Bellemare. — Attaque de la porte de Longboyau.

Tandis que la gauche et le centre de notre ligne s'engagent ainsi, Ducrot attend le débouché de la droite. Il utilise les heures en déployant presque toute son artillerie, arrivée bien avant l'infanterie. Des batteries s'établissent sur le plateau de la Maison-Brûlée, à l'est de La Malmaison et au sud de la maison Crochard[1].

Vers 9 heures et demie seulement, le général voit la tête de la brigade Miribel déboucher sur le plateau du Pignon[2]. Aussitôt un bataillon, celui des francs-tireurs de la division Berthaut, se déploie face au mur de Longboyau; un autre (Seine-Inférieure) occupe le haut du parc de La Malmaison et ses abords; le reste de la brigade reste sur les pentes qui descendent vers le ravin Masséna. Le 8e régiment de Paris, « qui se dit fatigué[3] », demeure plus en arrière encore, dans le parc de Bois-Préau et à Rueil. Il y couvre notre droite jusqu'à l'arrivée de la division Susbielle[4].

L'autre brigade de Berthaut, celle du général Bocher, se déploie à gauche de la maison Crochard, sous la protection

---

1. Ducrot, tome IV, p. 115. — Les trois batteries de réserve de la division Faron prennent position, après 10 heures, vers la Maison-Brûlée (*Historique de la division*, Ducrot, tome IV, p. 427), et deux autres batteries à gauche de la maison Crochard, vers 10h 45 (*Historique de la division Berthaut, ibidem*, p. 427).

2. La maison Pignon est au croisement du mur sud du parc de La Malmaison et de la route de l'Empereur. Un télégramme du général Trochu indique 10h10 pour le débouché de la tête de la colonne de droite (Ducrot, tome IV, p. 194). Le rapport de Ducrot, en date du 21 janvier, porte que la brigade Miribel termine à peine sa formation à la maison Crochard pour 10 heures.

3. Ducrot, tome IV, p. 116.

4. D'après l'*Historique de la division Berthaut*, les autres bataillons de Miribel, d'abord établis sur les pentes descendant vers le parc de Richelieu, sont déployés vers 10 heures et demie sur le plateau, pour contenir une colonne allemande venant de La Jonchère vers Longboyau (Ducrot, tome IV, p. 427).

de notre artillerie[1]. Devant nous, le 50e régiment prussien a pris avant 8 heures un quart ses emplacements d'alarme. Son 2e bataillon occupe les tranchées de La Jonchère, le pavillon de chasse de la porte de Longboyau et le mur intérieur du parc qui y aboutit. Le 3e bataillon lui sert de soutien et a en outre une compagnie dans un blockhaus au nord du kiosque de l'Impératrice. Le 1er est en réserve dans les ouvrages à l'est de La Celle-Saint-Cloud. Entre La Jonchère et la Seine, il y a un seul bataillon (2e du 37e), plus une compagnie derrière la barricade sur la route de Bougival à La Malmaison. Deux batteries ont pris position derrière la gauche, à Saint-Michel[2].

Vers 11 heures seulement, Ducrot juge le moment venu de commencer l'attaque. Il dirige lui-même le 120e, brigade Bocher, sur le parc de Buzenval, où le général Valentin est arrêté devant le mur de Longboyau.

Un bataillon du 119e suit le 120e; un autre, celui des francs-tireurs de la division Berthaut, « menace » directement le pavillon de chasse[3]. On attaque ainsi la muraille si obstinément défendue, mais dans des conditions telles qu'un échec est inévitable : nos bataillons s'avancent en formation massée. Sur plusieurs points pourtant, ils atteignent et franchissent même des brèches, mais le feu rapide des Allemands les arrête; puis une contre-attaque de moins de deux compagnies suffit à les rejeter jusqu'à un chemin creux en ar-

---

1. 2 sections de mitrailleuses établies au Monte-Maria, dans le parc de Bois-Préau; 2 batteries de 7, derrière les épaulements de la Maison-Brûlée; 2 batteries de 12, au moulin des Gibets, celles-ci tirant avec la redoute du même nom sur Chatou et Carrières-Saint-Denis, où commencent à se montrer des fractions du IVe corps prussien (Ducrot, tome IV, p. 116).

2. Avec trois compagnies du 6e en soutien (*État-major prussien*, tome IV, p. 1162). L'ouvrage officieux de Stieler von Heydekampf donne une répartition différente, portant sur 23 compagnies au lieu de 17; en effet, 6 compagnies du 37e furent ensuite portées en ligne.

3. 2 bataillons du 119e soutiennent l'artillerie. Le 1er bataillon du 120e est en colonne double; il est prolongé à gauche par le 110e de ligne et le 18e régiment de Paris (réserve du général Valentin) [Ducrot, tome IV, p. 118]. — Ducrot écrit qu'il prit l'initiative de ce mouvement vers 11 heures et demie; l'*Historique de la division Berthaut* porte que ce général en demanda l'autorisation à Ducrot et l'exécuta vers 11 heures et demie (Ducrot, tome IV, p. 427).

rière. Nous avons fait de lourdes pertes, parmi lesquelles celle du chevaleresque capitaine de Laumière, du 110e[1].

Vers 11 heures et demie, l'action est fortement engagée sur tout notre front, sauf à l'extrême droite, à La Malmaison. Six batteries allemandes ont ouvert le feu, dont quatre entre le haras et Saint-Cloud[2]. Les nôtres sont encore sur les pentes au sud du Mont-Valérien et leur action est nulle, surtout au centre et à gauche. Celles de Vinoy n'ont même pas encore paru ; il ne peut exécuter l'ordre du gouverneur lui prescrivant de les porter sur les hauteurs de Montretout, pour couvrir de feux la dépression de Garches[3]. C'est vers 11 heures seulement qu'elles atteignent le carrefour de la Croix du Roi. Déjà il est trop tard[4].

Les batteries de Bellemare subissent aussi de grands retards. Le chemin d'Hérode, par lequel il leur faut contourner le Mont-Valérien, est presque impraticable. Quand elles en débouchent, pour gravir ensuite les pentes à l'ouest de Montretout, nos lourdes pièces de 7 et de 12 restent embourbées, sans que leurs attelages, épuisés par les privations, puissent les entraîner. Nous n'avons pas attelé de pièces de 4, jugées trop peu puissantes, et cette précaution tourne à notre détriment. Il faut se résigner à établir les batteries de la colonne

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 1162. Ducrot, tome IV, p. 118, mentionne ces deux compagnies comme étant du 57e ; elles appartenaient au 50e.

2. 1 batterie au sud de la Porte Jaune, 1 à l'hospice Brezin, renforcées ensuite par une troisième au sud-est de la Porte Verte, et une 4e au haras (*État-major prussien*, tome IV, p. 1160).

3. *Général Trochu à général Vinoy.*

Mont-Valérien, 10 heures du matin.

Vous tenez la redoute de Montretout. Le point 112, le plateau 155, le château et les hauteurs de Buzenval sont occupés par Bellemare, qui fait attaquer la maison Craon.

Le moment me paraît venu de porter votre artillerie sur le plateau, en avant de Montretout, comme il a été convenu, pour tirer sur tout le bassin de Garches ; elle pourra même s'étendre jusqu'au plateau 155, si l'artillerie de Bellemare, qu'il faudra consulter à ce sujet, n'y est pas arrivée. Elle est encore à La Fouilleuse (Vinoy, p. 527 ; Ducrot, tome IV, p. 120).

Un second télégramme de Trochu (10h50) signale « un épais brouillard » (Ducrot, tome IV, p. 195). Suivant M. J. Claretie, tome Ier, p. 479, ce brouillard était moins épais qu'on ne l'a prétendu. En descendant du Mont-Valérien, on distinguait aisément les phases de l'action.

Le carrefour de la Croix du Roi est au croisement de la route du Mont-Valérien à Saint-Cloud et du chemin de Rueil à Suresnes (cote 86).

4. Vinoy, p. 405.

du centre près de La Fouilleuse, tout à fait en contre-bas. Leur tir est inefficace[1].

A Saint-Cloud, l'ennemi a pris l'offensive. Il nous déloge de la gare, du tunnel, et continue à progresser lentement, aidé par l'entrée en ligne de huit nouvelles compagnies et d'une batterie, qu'une autre va suivre[2]. A l'aile opposée, la brigade Bocher est vivement engagée, ainsi que celles du général Valentin et du colonel Colonieu, face au mur de Longboyau et à la Bergerie. Nous échouons à plusieurs reprises dans nos attaques contre cette funèbre muraille. Le feu allemand fait de nombreuses victimes, parmi lesquelles Gustave Lambert, que ses projets d'exploration polaire ont rendu célèbre[3]. Quant à la brigade Miribel, dont la tête a atteint le plateau du Pignon vers 9 heures et demie, elle prend encore ses dispositions d'attaque[4]. La division Susbielle a débouché vers la droite à 10h30. Elle se borne d'abord à occuper Rueil et le parc de Bois-Préau. La division Faron se tient vers la maison Crochard et à la caserne de Rueil; elle doit servir de réserve au général Berthaut.

Ducrot a enfin toutes ses troupes dans la main. Bien couvert sur sa droite par Susbielle et une partie de la division Faron, sans parler de la garde nationale[5], il juge à propos

1. Ducrot, tome IV, p. 421; Vinoy, p. 406.

2. 2 compagnies du 58e, 2 du 59e, 1 bataillon du 88e se répartissent entre la Grille d'Orléans et Saint-Cloud; 1 batterie est au sud de la Porte-Jaune; une autre va venir à l'hospice Brezin (*État-major prussien*, tome IV, p. 1161; Ducrot, tome IV, p. 120).

3. Contre le mur de Longboyau, les 3e et 1er bataillons du 120e, le 1er du 119e; contre la Bergerie, le 2e du 119e et les troupes du général Valentin (Ducrot, tome IV, p. 122; *Historique de la division Berthaut, ibidem*, p. 427).

4. A la division Susbielle, le général Lecomte s'établit près de la station de Rueil, où sont 1 batterie de 12 et 2 mitrailleuses: le 1er bataillon du 117e est dans la rue de la station; le 2e, en soutien de l'artillerie; le 3e et le 23e régiment de Paris, dans une tranchée près du chemin de fer; le 118e, en réserve derrière Rueil.

A la brigade Ragon, le 115e est à cheval sur la route de Bougival, dans Rueil; le 116e, dans le parc de Bois-Préau; le 53e de Paris, en réserve dans Rueil.

A la division Faron, le 35e est, vers 11 heures, sur le plateau de la maison Crochard, avec le régiment de Seine-et-Oise, et le 19e de Paris, à sa gauche le 42e, sur les pentes vers le parc Masséna; la brigade Lespiau, aux abords de la caserne de Rueil (Ducrot, tome IV, p. 123; *Historique de la division Faron, ibidem*, p. 431).

5. Voir plus haut, p. 271.

de risquer une attaque directe sur le saillant de la porte de Longboyau. C'est une fâcheuse inspiration, car les longs murs crénelés qui le dessinent sont précédés d'un terrain découvert, descendant en glacis vers nos positions.

Ordre est donné au général du génie Tripier d'ouvrir une brèche dans ces murs. Deux batteries de 12 prennent position sur le plateau au sud de La Malmaison, près d'une carrière. Elles doivent écraser de leurs projectiles le Pavillon de chasse et ses abords. Après cette préparation, la brigade Miribel donnera l'assaut, tandis que le général Bocher fera un nouvel effort sur le mur intérieur du parc.

Pour accroître nos chances de succès, Ducrot porte en avant le 35e de ligne et le 19e régiment de Paris. Un bataillon (2e du 35e) marche vers le saillant par l'est. Deux autres (1er et 3e) sont d'abord en réserve près du château de Buzenval; le 19e tiendra la droite, face à la porte de Longboyau[1].

L'ennemi a reçu quelques renforts : six compagnies du 37e qui se répartissent entre La Jonchère, la porte de Longboyau et le parc de Buzenval. Deux batteries accourues de Saint-Germain avec un bataillon renforcent celles qui combattent à Saint-Michel. Deux bataillons et une batterie se portent à Chatou, engagent le feu contre les wagons blindés qui circulent sur la ligne de Saint-Germain et les obligent à se retirer une première fois sur Nanterre[2]. Quatre batteries du IVe corps venues de Montesson prennent position au nord de Chatou, le long du chemin de Carrières-Saint-Denis. Malgré le feu du Mont-Valérien, du moulin des Gibets, de la station de Rueil, elles couvrent de projectiles les masses visibles entre ce point et Nanterre. De nouveau elles forcent à la retraite nos wagons blindés[3].

---

1. Ducrot, tome IV, p. 124; *Historique de la division Faron, ibidem*, p. 431.
2. *État-major prussien*, tome IV, p. 1163. — 1 compagnie du 37e se porte à La Jonchère, 5 au Pavillon de chasse, 1 au parc de Lonhboyau.
3. *État-major prussien*, tome IV, p. 1164; Ducrot, tome IV, p. 132 et 133; Dépêche du commandant Faverot de Kerbrech à Ducrot, 2h 55 du soir (Ducrot, tome IV, p. 423). — Le chef d'escadron Faverot de Kerbrech, avec 2 escadrons de dragons, les éclaireurs Franchetti et une section d'artillerie, observait la ligne Chatou-Bezons.

Cependant le général Tripier jette contre le mur de Longboyau onze sapeurs du génie commandés par le lieutenant Beau. Ils doivent y faire brèche à la dynamite. Mais ils ont à traverser un terrain nu « sous un feu d'enfer ». Tous sont mortellement atteints, sans résultat. Nous dirigeons alors sur la muraille un feu vif d'infanterie et d'artillerie. L'ennemi subit des pertes, mais il n'est pas ébranlé. Lorsque le colonel de Miribel juge le moment venu, trois bataillons, entraînés par le colonel de Montbrison, le lieutenant-colonel Fressinet de Bellanger, le commandant de Parseval, se jettent en avant, suivis de groupes de soldats de la ligne, de gardes nationaux, de mobiles. Ils arrivent ainsi à deux cents mètres du fatal saillant. Mais le feu rapide des Prussiens, abrités derrière leurs murailles, a encore une fois raison d'eux. Ils refluent en désordre. « Les gardes nationaux qui viennent en seconde ligne, affolés, terrifiés, courent à droite et à gauche, tirent dans tous les sens et font de nombreuses victimes dans nos propres rangs[1]. » Les colonels de Montbrison et de Rochebrune sont mortellement atteints, ce dernier, dit-on, par une balle française.

Les régiments de Miribel et de Bocher « brisés, rompus », reviennent s'abriter dans le chemin creux d'où ils étaient partis. La confusion est « épouvantable ». Brigades, régiments, compagnies sont pêle-mêle. Nombre de gardes nationaux s'en vont par groupes, sous prétexte qu'ils n'ont plus de cartouches, qu'ils sont blessés. Il faut les plus grands efforts pour empêcher la débandade de gagner les soldats et les mobiles, découragés eux aussi[2]. Visiblement une attaque de front n'a aucune chance de réussir contre le saillant de Longboyau.

1. Ducrot, tome IV, p. 126; *État-major prussien*, tome IV, p. 1164. — Il y a 13 compagnies prussiennes engagées sur ce point. L'*Historique de la division Faron* porte que le 19e régiment de Paris « s'est porté en avant avec ordre, résolution et entrain. Plusieurs fois repoussé, il revient toujours à la charge et ne s'arrête que devant un obstacle matériel infranchissable ». Il est reporté en arrière vers 4 heures, après avoir épuisé ses munitions, et le 60e mobiles (Seine-et-Oise) entre en ligne (Ducrot, tome IV, p. 431).

2. Ducrot, tome IV, p. 127.

CHAPITRE XXXIX

ARRÊT DE NOTRE OFFENSIVE

Situation de Vinoy. — Le combat à la porte de Longboyau. — Offensive des Allemands. Le combat vers La Malmaison. — Nouvelle offensive de l'ennemi au centre.

A droite, en avant de Rueil, nous restons inactifs, sans raison sérieuse. Au centre, Bellemare a engagé toute son infanterie. L'artillerie, en position vers La Fouilleuse, ne lui est d'aucune utilité. La colonne de gauche a cessé de gagner du terrain et c'est avec peine qu'elle garde le terrain conquis. Il est 1 heure ; le gouverneur juge à propos d'inviter Vinoy à appuyer énergiquement Bellemare avec son canon et ses troupes disponibles. « Le général Ducrot, qui est à la droite avec peu de monde, souffre beaucoup. Si vous aidez Bellemare, Bellemare pourra aider Ducrot[1]. »

Mais la situation de Vinoy est assez difficile. Pas plus que Bellemare, il n'a pu jusqu'alors porter son artillerie sur les hauteurs de Montretout. La redoute est en butte au feu vif des Prussiens ; de ses défenseurs, tapis contre les talus ou dans les casemates, aucun ne fait le coup de feu[2].

Pourtant quatre pièces reçoivent l'ordre de s'y porter. Malgré les efforts du commandant Tardif de Moidrey, il est impossible d'y réussir. L'un des canons glisse et culbute dans le fossé ; deux autres s'embourbent au point de ne pouvoir démarrer ; un quatrième est mis en batterie à l'ouest ; au troisième coup, il est renversé par un obus[3]. A 3 heures, le général Guillemaut, envoyé dans la redoute pour la retourner, télégraphie que le feu de l'ennemi et surtout le mauvais état des chemins empêchent d'y installer de l'artillerie. « Si on

1. Télégramme reproduit par Ducrot, tome IV, p. 128, et par Vinoy, p. 407. — Ducrot a autant et plus « de monde » que Bellemare et Vinoy. Il n'a engagé ni la division Susbielle, ni bonne partie de la division Faron.

2. Ducrot, tome IV, p. 129.

3. Ducrot, tome IV, p. 130 ; Vinoy, p. 408 ; Stieler von Heydekampf, *loc. cit.*

ne peut pas nous soutenir, des accidents sont à craindre[1]. » On se borne alors à réclamer l'appui du Mont-Valérien, ainsi que celui de l'enceinte vers le Point-du-Jour. Les batteries de Vinoy sont portées aussi près que possible de la crête de Montretout. Mais elles tirent en contre-bas, sans résultat aucun.

Au centre, l'absence d'artillerie nous paralyse également. On est parvenu, en doublant les attelages, à conduire une pièce de 12 un peu en deçà de la crête, près du mur du parc de Buzenval. On tire ainsi sur la maison Craon, sans pouvoir y faire brèche, malgré la courte distance[2].

En face du saillant de Longboyau, on ne peut davantage gagner du terrain. Il a fallu engager le 42e de ligne; reste une seule brigade de la division Faron. Quant à Susbielle, il prend l'offensive vers le parc de La Malmaison et, après avoir refoulé un poste prussien, s'empare du mur nord. Cette attaque, mollement menée, quoi qu'en dise Ducrot, n'a aucun résultat[3]. L'une de nos deux batteries de La Malmaison est même forcée d'amener ses avant-trains.

Vainement Ducrot prescrit aux brigades Valentin, Bocher, Miribel de faire un dernier effort contre le saillant de Longboyau. Nous échouons encore. Pourtant Miribel renouvelle sa tentative, cette fois en rasant extérieurement le mur du parc de Buzenval. Mais Ducrot, craignant un carnage inutile, prescrit au colonel de se maintenir en position, sans plus rien tenter[4].

---

1. Ducrot, tome IV, p. 130; Vinoy, p. 409.

2. Ducrot, tome IV, p. 131, admet qu'il aurait été possible de la rendre intenable en mettant plus de pièces en ligne.

3. Ducrot, tome IV, p. 182. Ce fait résulte suffisamment du texte de l'*État-major prussien*, tome IV, p. 1163 et 1164, et du chiffre de nos pertes. — D'après le général américain Hagen, cité par M. le général Pierron (*Les Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIXe *siècle*, tome III, 1re partie, p. 163), Susbielle se trouve en présence « d'un obstacle colossal », une rangée d'abatis de 100 à 120 pas de largeur moyenne, précédée et suivie de douze rangées de trous de loup.

4. Ducrot, tome IV, p. 133. — A 2h50, Trochu télégraphie à Vinoy : « Je donne l'ordre de tirer, avec les grosses pièces du Mont-Valérien, sur tous les points que vous m'indiquez. J'en excepte l'hospice Brezin, trouvant dangereux de tirer dans cette direction par-dessus la tête de nos colonnes du centre »

Avant 3 heures, l'arrêt est complet sur notre ligne. Les soldats, visiblement fatigués, ne tirent plus. Le désordre est grand partout, l'encombrement immense sur certains points.

Au carrefour de la Croix du Roi, l'artillerie de Vinoy a été remplacée par « d'innombrables » voitures d'ambulance entassées sur la route, sur tous les chemins descendant vers la Seine. Des camions chargés de vivres et de munitions pour la garde nationale, des groupes quittant le champ de bataille rendent la confusion inextricable. Des omnibus destinés au transport des blessés sont ainsi pris d'assaut par des gardes nationaux, même des officiers, et se dirigent sur Paris[1].

Voyant notre inaction, l'ennemi juge le moment venu de passer à l'offensive. Vers 2h 45, le général von Sandrart, qui commande la 9e division, a porté au haras Lupin deux bataillons des 7e et 47e régiments. Il comptait en faire usage pour résister à une attaque possible par le centre. A 3 heures et demie, il fait allonger le tir de son artillerie et jette deux compagnies du 59e contre le mur sud du parc de Buzenval, vers la Bergerie. Mais, « en peu de temps, les Français l'ont organisé avec une grande habileté pour la défense[2] » et l'attaque, bien qu'appuyée par deux des compagnies de la Bergerie, échoue avec de grosses pertes. Nous restons en possession du mur du parc. Les Allemands s'attendent même à nous voir reprendre l'offensive et, comme l'issue générale du combat est encore incertaine, le prince royal fait venir de Versailles la 1re brigade de landwehr de la garde. Elle arrivera trop tard[3].

De même, à la nuit tombante, le colonel von Köthen jette un bataillon du 7e régiment du Haras vers Garches et s'en-

---

(Vinoy, p. 528). — Jusqu'alors, le Mont-Valérien s'est tu, bien que, avant 10 heures, on y ait signalé de fortes colonnes d'artillerie, suivant les chemins qui convergent vers le champ de bataille (*Histoire critique du siège de Paris*, par un officier de marine, p. 199).

1. Vinoy, p. 410 et suiv.; Dr Sarazin, p. 287 et suiv.

2. *État-major prussien*, tome IV, p. 1165.

3. *État-major prussien*, tome IV, p. 1165; Ducrot, tome III, p. 136. Le 1er bataillon du 4e zouaves, le 2e du 35e, les 1er et 2e du Morbihan ont renforcé les défenseurs du parc. — D'après Stieler von Heydekampf, une brigade bavaroise arrive également.

gage de concert avec les trois compagnies déjà à l'est de ce village. La croupe 155 paraissant faiblement occupée, Köthen croit pouvoir l'attaquer, sans attendre un bataillon de renfort qui arrive du clos Toutain. Mais, là aussi, les Prussiens sont soumis à un feu d'infanterie d'intensité croissante. Les tirailleurs de la brigade Fournès ont commencé de reculer quand trois bataillons les renforcent[1]. L'ennemi est rejeté jusqu'au cimetière, où il arrête la poursuite de nos francs-tireurs qui regagnent la crête.

Plus à l'est, vers Montretout, notre première ligne a reflué en désordre jusqu'au pied des hauteurs. A la tête de tout son état-major, Trochu porte en avant les trois bataillons de la Vendée et réoccupe nos positions[2].

A gauche, le général von Bothmer a fait vivement canonner la redoute de Montretout, dans la pensée que nous l'évacuerions. Voyant que ce résultat n'est pas obtenu, il prescrit au lieutenant-colonel von Klaiz de l'enlever. Quatre compagnies, ensuite soutenues par une autre, en sont chargées. Mais nous avons renforcé notre première ligne. Sur l'ordre de Vinoy, la brigade Avril de Lenclos s'est établie entre la maison du Curé et Saint-Cloud[3]. Quand les compagnies prussiennes marchent sur la redoute, elles rencontrent une résistance inattendue. Deux d'entre elles, entrées dans la rue Impériale pour tourner nos défenses par Saint-Cloud, y sont arrêtées presque aussitôt. Les autres, qui attaquent de front, échouent de même devant les maisons Zimmer-

1. Ducrot écrit, tome IV, p. 137 : « Les bataillons de Seine-et-Marne, le 4e bataillon des Côtes-du-Nord, les francs-tireurs de la division Courty. » L'*État-major prussien*, tome IV, p. 1166 : « Quatre bataillons et les francs-tireurs de la division Courty. » Or, la réserve du colonel Balette comportait seulement le 3e bataillon de Seine-et-Marne et le 4e des Côtes-du-Nord (Ducrot, tome IV, p. 72); la 1re réserve de la brigade Fournès, le régiment de Seine-et-Marne (*Ibidem*, p. 74). Il n'est pas possible de déterminer d'après cela quels furent les bataillons réellement engagés.

2. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 531.

3. Vinoy, p. 413; Ducrot, tome IV, p. 138. Le 2e bataillon du 123e est dans le parc de Béarn; le 1er, à la redoute; le 3e, en réserve à l'est. Le 1er bataillon du 124e, à la villa Armengaud; les 2e et 3e, derrière la crête de la maison du Curé, en soutien. Ces deux derniers relèvent bientôt les zouaves et les mobiles de Seine-et-Marne, la droite à la maison du Curé. La brigade Fournès renforce la brigade Colonieu sur la croupe 155.

mann, Pozzo di Borgo et les autres bâtiments au sud de la redoute[1].

Jusqu'alors, les tentatives de l'ennemi ont été infructueuses. Mais, à notre extrême droite, la résistance faiblit. A la nuit tombante, le général von Schmidt, après avoir préparé son attaque au moyen des batteries de Saint-Michel, porte deux compagnies du 37e sur La Malmaison. Par suite d'un faux mouvement, le 116e a évacué le parc de Bois-Préau pour appuyer vers la maison Crochard[2]. Il y reste seulement deux bataillons du 53e régiment de Paris, les 90e et 160e, le 90e en première ligne. Lorsque l'ennemi, débouchant de La Malmaison, ouvre le feu, ce bataillon « s'enfuit à toutes jambes ». Du Monte-Maria, Susbielle accourt, cherchant à arrêter ces gardes nationaux. « Nous sommes trahis, s'écrient-ils, la ligne tire sur nous... » Un d'eux, brandissant son fusil... : « Non! général! ce n'est pas aujourd'hui que nous risquerons de nous faire tuer..., bientôt une occasion meilleure se présentera[3]! » Et toute cette masse, entraînant avec elle le 160e bataillon, reflue dans Rueil.

Susbielle envoie aussitôt le 115e de ligne pour les remplacer. Les volontaires de Montrouge, qui font partie du 90e, honteux de sa lâcheté, se sont déjà reportés en ligne et se maintiennent jusqu'à la tombée de la nuit[4]. Mais notre attitude ne fait aucunement prévoir la reprise de l'attaque, et les réserves de la 10e division regagnent La Celle-Saint-Cloud ou leurs cantonnements.

De même dans le parc de Buzenval. On combat sur place, avec si peu d'entrain, qu'à plusieurs reprises généraux et officiers ont à faire tous leurs efforts pour empêcher certaines

---

1. *État-major prussien,* tome IV, p. 1167; Ducrot, tome IV, p. 139.

2. Il remplace le 42e entré dans le parc de Buzenval en attendant l'arrivée de la brigade Lespiau restée en réserve à Rueil (Ducrot, tome IV, p. 140). L'*État-major prussien* porte (tome IV, p. 1165) que les gardes nationaux furent chassés de La Malmaison.

3. Ducrot, tome IV, p. 140; Récit de M. Jezierski, L. Larchey, p. 259; Dr Sarazin, p. 289.

4. Ducrot, tome IV, p. 141; Rapport du 21 janvier 1871, *ibidem,* p. 421. — Le récit de l'*État-major prussien* indique que notre extrême gauche fit preuve de beaucoup moins d'activité que ne le porte Ducrot.

fractions d'abandonner la position. On est contraint de les relever au moyen de la majeure partie de la division Faron et de six bataillons de mobiles appartenant à la colonne du centre[1].

Vers 5 heures, les Allemands reprennent l'offensive vers Garches. Les fractions sous les ordres du colonel von Köthen sont renforcées d'autres troupes, dont les unes se portent sur le front, les autres sur le flanc gauche à la Bergerie[2]. Au moment où elles entrent en ligne, les tirailleurs allemands ont épuisé leurs munitions et résistent avec peine à notre pression. Cette intervention modifie promptement l'état des choses; une nouvelle attaque est dirigée sur nos positions, entre la Bergerie et la maison du Curé. Nous cédons sur tous les points, surtout à gauche. Un régiment de Paris, le 11e, jusqu'alors en réserve, est porté en avant. « Mais à peine arrivés sur la crête, les gardes nationaux, terrifiés par le sifflement des balles, s'arrêtent, se couchent et sans ordre... tirent dans toutes les directions... tuant ou blessant les zouaves et les mobiles qui sont devant eux... On a toutes les peines du monde à faire cesser le feu...[3] ».

Malgré l'arrivée de la brigade Hanrion, que Bellemare envoie pour renforcer Fournès et Colonieu, nous sommes refoulés jusqu'auprès de La Fouilleuse. Toutefois, nous gardons nos positions dans le parc de Buzenval, et une fraction ennemie, sortie de la Bergerie, tente vainement de nous en

---

1. Avis en est donné à 3h45 à Ducrot par le gouverneur (Ducrot, tome IV, p. 141). Les 10e et 11e bataillons de mobiles de la Seine sont dans le chemin creux qui traverse la partie sud du parc; les 1er, 2e, 3e, 4e bataillons sont en arrière, à l'entrée du parc. Le régiment du Loiret se retire en deuxième ligne, près du château, et un bataillon de la Seine-Inférieure, d'abord en soutien de l'artillerie, s'établit dans le chemin creux avec les 10e et 11e de la Seine.

2. 1 bataillon du 47e va du haras à la Bergerie; 1 compagnie du 47e et 3 du 7e renforcent la ligne (*État-major prussien*, tome IV, p. 1166).

3. Ducrot, tome IV, p. 143. Le général Trochu (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 532) dépeint cet épisode sous des couleurs tout autres. D'après lui, le lieutenant de Langle de Cary (et non Delangle, comme écrit Ducrot) aurait été blessé lors du retour offensif des mobiles vendéens et par une balle allemande. Le général ne mentionne pas le désarroi du 11e régiment de Paris. — M. d'Hérisson fait de cet épisode (p. 316) un récit qui s'écarte des deux autres, tout en attribuant la blessure de M. de Langle à un projectile français.

déloger par surprise. Un feu à bout portant la rejette en désordre[1].

Vers Montretout, les Allemands rencontrent plus de résistance. La brigade Pistouley, qui s'est portée jusqu'à la Briqueterie, appuie notre première ligne. Deux compagnies prussiennes, sorties du parc de Saint-Cloud par la porte Jaune, sont en partie refoulées. Cinq autres, qui attaquent la redoute de Montretout, tentent de la tourner par le sud, et, en même temps, de l'aborder de front. Elles échouent entièrement devant la résistance qu'elles ont à vaincre dans Saint-Cloud[2], mais le commandant du Ve corps, général von Kirchbach, considère la possession de Montretout comme indispensable. Il prescrit que, dans tous les cas, ce point sera enlevé avant la matinée suivante. Par suite, un nouveau régiment, le 46e, prend les armes entre 6 et 7 heures, et vient renforcer la 9e division.

1. Ducrot, tome IV, p. 144. L'*État-major prussien* ne mentionne pas cet incident.
2. *État-major prussien,* tome IV, p. 1167.

CHAPITRE XL

LA RETRAITE

Désordre général. — La retraite ordonnée. — La débandade. — Retraite de Ducrot. Le combat dans Saint-Cloud. — Prise de Lareinty par les Prussiens.

La nuit est tombée. Nous tenons encore une grande partie du champ de bataille, « mais la plus indicible confusion règne à la gauche et au centre... Toutes les troupes sont mêlées. Gardes nationaux, mobiles, soldats de la ligne, dans un désordre inextricable, se trouvent à quelques pas des Prussiens... Les deux lignes sont si rapprochées, qu'un de nos officiers est enlevé presque au milieu de son bataillon[1] ».

Le général Trochu s'est vainement prodigué en conduisant trois fois à l'ennemi de nouvelles troupes. Il juge qu'il n'y a plus rien à leur demander, après une journée de combat et une nuit sans sommeil. Des gardes nationaux, beaucoup se sont héroïquement comportés, comme le marquis de Coriolis, qui s'est fait tuer, le sac au dos, malgré ses soixante-dix ans, comme le peintre de la *Salomé* et d'*Une Exécution à Grenade,* Henri Regnault. D'autres « ahuris », par l'imprévu de la situation, sont une gêne plutôt qu'une force. Les chefs de corps, consultés, ne cachent pas leurs craintes. Ils redoutent la nuit, et le général Trochu pense comme eux.

Il donne l'ordre (5h 45) d'abandonner nos positions de gauche. La brigade Noël couvrira le mouvement[2]. Mais, à peine les premières dispositions prises, « la débâcle commence » autour de La Fouilleuse, dans la nuit noire. « Sur

1. Ducrot, tome IV, p. 144.
2. Ducrot, tome IV, p. 144; Vinoy, p. 415; Trochu, *Œuvres posthumes,* tome Ier, p. 536.

toutes les pentes, des mobiles, débandés, déchargent leurs armes en l'air, et, fuyant le champ de bataille, poussent, sans interruption, ce cri honteux : « la paix ! la paix[1] ! » Le long de la route qui conduit vers Paris, l'encombrement est effroyable; camions, omnibus, fourgons, tapissières, voitures d'ambulance s'enchevêtrent, « forment comme une longue et impénétrable barricade contre laquelle se heurtent des flots pressés d'hommes et de chevaux ». Si l'ennemi reprenait son attaque, le désastre serait immense. Heureusement il n'en est rien[2].

Enfin, vers 8 heures, la cohue est moindre ; la Briqueterie et ses abords sont dégagés en partie ; l'artillerie de la gauche et du centre vient s'y masser. Les troupes de première ligne se retirent sous la protection des brigades Noël, Pistouley et Hanrion, mais la confusion est si grande qu'on oublie les bataillons qui occupent, dans Saint-Cloud, les villas de Béarn, Armengaud et Zimmermann.

A droite, Ducrot se prépare, dit-il, à recommencer l'action dans la matinée suivante, quand il reçoit une dépêche de Trochu prescrivant la retraite[3]. Tout en exprimant un étonnement peut-être exagéré, il exécute l'ordre du gouverneur, après s'être concerté avec le général de Bellemare, pour

---

1. A. Ballue, p. 131.

2. Ducrot, tome IV, p. 146; Vinoy, p. 416; Viollet-le-Duc, p. 48; A. Ballue, p. 131; Amb. Rendu, p. 213; d'Hérisson, p. 316.

3. « Vu l'extrême désordre des troupes, je suis obligé d'ordonner la retraite. »

Ducrot répond : « Je ne sais de quel désordre vous voulez parler. Nous occupons toutes les positions conquises dans la journée et nos troupes sont dans un ordre parfait. Nous tiendrons aussi longtemps que vous le voudrez. »

D'après le rapport de Ducrot en date du 21 janvier, sa situation « serait devenue fort critique » au matin du 20.

Le soir du 19, les brigades Colonieu et Valentin sont dans le parc de Buzenval, face à la Bergerie et au haras; la division Berthaut, face au mur de Longboyau et au parc de Bois-Préau.

Les 136e, 110e de ligne, francs-tireurs de la division Bellemare et le 109e bataillon de la garde nationale ont leurs grand'gardes dans la partie haute du parc de Buzenval; les francs-tireurs de la division Berthaut, le 119e de ligne, deux bataillons de la Seine-Inférieure, les mobiles de la Seine ont les leurs devant le mur de Longboyau.

Le reste est dans le parc ou près du château. La division Susbielle se tient de Bois-Préau à la gare de Rueil (Ducrot, tome IV, p. 148).

éviter un croisement de colonne[1]. Pourquoi n'avoir pas pris la même initiative la nuit précédente !

Un rideau de tirailleurs demeure face à l'ennemi ; on affecte à chaque fraction des guides pris parmi les éclaireurs du capitaine de La Rochethulon, qui connaissent très bien le terrain. Puis la retraite commence « dans le plus grand ordre », pour la division Susbielle vers 10 heures du soir, pour celles des généraux Berthaut et Faron, à minuit. En arrière des grand'gardes laissées dans le parc de Buzenval, le 42e de ligne et les francs-tireurs de la division Faron, appuyés par deux mitrailleuses, garnissent les tranchées de la maison Brûlée.[2].

Quant aux brigades Colonieu et Valentin, elles opèrent de même, à l'abri d'un rideau laissé devant la Bergerie (entre 11 heures et minuit). C'est vers 2 heures seulement que les avant-postes sont repliés. Les Allemands n'ont point remarqué cette retraite, bien que toute la position de notre droite soit prise par eux de flanc, presque à revers, et que la nuit soit sereine[3]. Le matin du 20 janvier, leurs patrouilles annoncent l'évacuation du parc de Buzenval ; jusque vers midi, le brouillard, qui a reparu avec le jour, leur cache la marche de nos longues colonnes sur Paris[4].

Pendant que notre droite se retire ainsi, sans pertes, l'en-

---

1. Le gouverneur confirme à 1h20 du matin l'ordre de la retraite par le télégramme suivant, adressé à Ducrot et à Bellemare :

« C'est à gauche où je m'étais porté que la retraite a été désordonnée. Noël a déclaré que Montretout n'était pas tenable, et l'évacuation des positions s'est faite, après la nuit, dans la confusion. Il y a là encore en ce moment beaucoup d'artillerie et de voitures embourbées dans les chemins devenus impraticables.

« Faites votre retraite cette nuit. Je souhaite que les tranchées en avant de la forteresse et celles de la Maison-Brûlée soient tenues demain matin. A gauche, il y a une brigade de Courty qui n'a pas été engagée ; je l'ai laissée autour de la Briqueterie, protégeant l'artillerie que j'ai là » (Ducrot, tome IV, p. 148 et 425.)

2. Ducrot, tome IV, p. 150 ; *Historiques des divisions Berthaut et Faron, ibidem*, p. 428, 432.

3. « A une heure, la lune s'étant levée, la retraite s'acheva dans de meilleures conditions ; la gelée reprit, et, au temps brumeux et tiède de la journée succéda aussitôt une nuit claire et froide. » (Vinoy, p. 418.)

4. *État-major prussien*, tome IV, p. 1169.

nemi assaille les fractions de la gauche « oubliées » dans Montretout et à Saint-Cloud. Aux six compagnies qui y combattent déjà, le général von Sandrart a adjoint quatre bataillons. Vers 8h 45, trois colonnes commencent une attaque enveloppante. Celles de la gauche et du centre, qui marchent sur la redoute, y trouvent un petit nombre d'hommes auxquels elles font 18 prisonniers. Celle de droite rencontre dans Montretout et à Saint-Cloud une résistance obstinée. Deux compagnies tentent à trois reprises de prendre d'assaut la villa Zimmermann, mais elles subissent inutilement de grosses pertes. De guerre lasse, l'ennemi investit le commandant de Lareinty et son bataillon de mobiles. Ils restent abandonnés de tous dans l'immense désordre de cette nuit[1].

A l'intérieur de Saint-Cloud, les Prussiens se sont heurtés contre la colonne Mosneron-Dupin, renforcée du 2e bataillon du 124e. Elle se replie lentement, en défendant le terrain pied à pied. Nous tenons encore les villas de Béarn et Armengaud, quand, vers 1 heure du matin, un officier de la garde nationale vient à Suresnes, où se trouve Vinoy, rendre compte de la situation. Aussitôt ordre est donné de faire replier ces troupes, ce qui a lieu sans incident[2].

Quant au commandant de Lareinty, le général Noël n'a songé à l'avertir de notre retraite qu'à 9h 35 du soir, lorsqu'il était déjà entouré[3]. On ne prend que des mesures insuffi-

---

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 1168. *Colonne de gauche prussienne :* 2 compagnies (58e et 5e chasseurs);

Colonne du centre : 2 compagnies du 58e, 1 du 46e, 1 du 88e;

Colonne de droite : 1 bataillon du 47e, 1 compagnie du 5e chasseurs, 6 compagnies restent en réserve à l'Étoile de Chasse et sur la route Vaucresson-Saint-Cloud.

L'ordre de la retraite fut porté aux francs-tireurs des Ternes et aux gardes nationaux du 11e bataillon, qui occupaient le parc Pozzo di Borgo. On oublia le bataillon Lareinty (Ducrot, tome IV, p. 151; *Enquête,* déposition Vinoy; *Rapport Chaper*, p. 285).

2. Vinoy, p. 418; Ducrot, tome IV, p. 153.

3. Voir dans Ducrot, tome IV, p. 155, le texte d'un ordre du général Noël au commandant des francs-tireurs des Ternes. Vinoy fut averti de l'abandon du bataillon Lareinty seulement le 20, à 4h 25 du soir (Vinoy, p. 420). Lareinty avait reçu l'ordre de se maintenir énergiquement dans la villa Zimmermann, qui devait servir de pivot au mouvement de l'armée, conversant avant de se diriger sur Versailles (*Enquête,* déposition Lareinty).

santes pour le dégager, et toute la nuit, toute la journée du lendemain se passent avant qu'on tente de les réaliser. Vers 9 heures du soir, au moment où l'on va risquer une attaque de nuit, un contre-ordre arrive. Lareinty a fait savoir qu'entouré de forces très supérieures, menacé par deux pièces que les Prussiens ont mises en batterie à 500 mètres de la villa, il avait dû se rendre : 18 officiers et 329 hommes tombent ainsi aux mains de l'ennemi, par notre seule faute[1].

Le soir du 19 janvier, le général Trochu s'attend encore à combattre le lendemain pour couvrir notre retraite. Il prescrit à Beaufort et à Vinoy de tenir à hauteur de la Briqueterie (10h22)[2]. Mais déjà Beaufort n'a plus que quatre compagnies, sans artillerie (11 heures). Le reste de sa colonne a gagné Puteaux. Il faut se résoudre à réoccuper nos cantonnements primitifs. La garde nationale rentre dans Paris ; l'artillerie reste à Neuilly avec la division Beaufort ; celle du général Courty est à Puteaux. Ducrot et Bellemare continuent leur mouvement de retraite vers Clichy-la-Garenne et Levallois-Perret[3].

Enfin, dans la matinée du 20, le général Trochu invite son chef d'état-major à parlementer d'urgence pour obtenir de l'ennemi « un armistice de deux ou trois jours, qui permettra l'enlèvement des blessés et l'enterrement des morts. Il faudra pour cela du temps, des efforts, des voitures très solidement attelées et beaucoup de brancardiers... » Cette dépêche, « non moins alarmante qu'exagérée », communiquée aussitôt à la presse, annonce à tous ceux qui en doutaient encore l'échec absolu de notre dernière sortie[4]. Avec de faibles ren-

---

1. 325 mobiles, 3 francs-tireurs, 1 garde national. Le contre-ordre du général Noël est daté de 8h35 du soir (Ducrot, tome IV, p. 155, 157 ; *État-major prussien*, tome IV, p. 1168 ; Vinoy, p. 420 et 532 ; *Enquête*, déposition Lareinty.

2. Le texte de l'ordre de Trochu à Vinoy a été publié par Vinoy, p. 530, et Ducrot (tome IV, p. 153). Voir dans Vinoy, p. 530, une note du général de Beaufort.

3. Voir dans Vinoy, p. 531, une dépêche de Trochu, datée de 9 heures du matin, le 20 janvier.

4. Vinoy, p. 419 ; Ducrot, tome IV, p. 159 et 197. — La dépêche du gouverneur est de 9 heures et demie du matin et non de 8 heures et demie, comme écrit Ducrot, tome IV, p. 197, après avoir donné, p. 159, l'heure de

forts, le Ve corps prussien a tenu en échec un effectif quatre fois supérieur. Ses pertes atteignent 40 officiers et 570 hommes; les nôtres sont plus que sextuples : 189 officiers et 3,881 hommes[1].

---

9 heures et demie. Elle fut publiée sans l'assentiment de Trochu (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 535). L'ennemi refusa l'armistice, tout en accordant des facilités pour le service des brancardiers (*État-major prussien*, tome IV, p. 1169). Vinoy écrit à tort le contraire, p. 420.

1. Voir nos Annexes. L'effectif du Ve corps, au 11 janvier, est de 20,787 combattants d'infanterie, 1,115 chevaux et 84 pièces (*État-major prussien*, tome IV, p. 1169; Ducrot, tome IV, p. 188).

CHAPITRE XLI

RÉFLEXIONS

Causes de notre échec. — Défaut d'organisation de nos troupes. — Les gardes nationaux. Les généraux et la sortie.

Ainsi le dernier effort de Paris a échoué. Il reste investi; ses forces morales et physiques sont moindres qu'avant le 19 janvier. On a vu plus haut les causes de notre défaite. Elles sont multiples et la rendaient inévitable. Des ordres incomplets, mal conçus; par suite, un déploiement défectueux; l'entassement de nos troupes sur un front trop étroit[1]; leur infériorité technique indéniable; des attaques décousues, en formations trop denses, mal appuyées par l'artillerie; surtout un commandement insuffisant du haut au bas de l'échelle et le découragement de tous, officiers et soldats, voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer cet insuccès. On a prétendu, notamment le général Ducrot, que le court délai compris entre la décision de livrer bataille et le commencement de celle-ci fut cause de dispositions hâtives et vicieuses. En forçant Trochu à combattre le 19 janvier, Jules Favre aurait assumé la plus lourde des responsabilités[2]. Nous avons dit ce qu'il convient d'en croire[3]. Si, en trois jours, du 16 au 19 janvier, l'armée de Paris, concentrée comme elle pouvait l'être, était incapable de se préparer à une action, il fallait y renoncer. La vérité est que, faute d'organisation, elle ne possédait en rien la mobilité qui lui eût été indispensable. Depuis le début du siège, le gouverneur avait constamment changé sa constitution. Il semblait

---

1. Duc de Wurtemberg, *Mode d'attaque de l'infanterie prussienne dans la campagne de 1870-1871*, traduction Conchard-Vermeil, p. 29; de Sarrepont p. 402; Kunz, p. 42 : La surprise aurait pu réussir, le matin, avec moins de troupes, toutes de ligne.
2. Ducrot, tome IV, p. 164.
3. Voir plus haut, p. 243, note 3.

se complaire à faire et défaire des corps d'armée, des divisions, des brigades. Quelle solidité pouvait être celle de formations ainsi improvisées, remaniées à tout instant? Comment auraient-elles possédé une certaine cohésion, alors que leur composition changeait constamment, que l'artillerie restait, le plus souvent, à l'écart de l'infanterie, que la garde nationale entrait dans les différentes unités suivant des proportions variables et pour une durée toujours limitée ? Avant cette journée, ceux de ses bataillons qui combattirent à Buzenval n'avaient jamais été en contact avec les généraux appelés à les diriger. Le commandement était mal assuré, parce qu'on n'avait pas songé sérieusement à constituer des troupes d'opérations, pourvues en permanence de leurs éléments essentiels. A force de remaniements, on aboutissait à une entière dislocation. La faute première en revient au général Trochu et à son entourage militaire, qui fut pour une grande part dans ses insuccès.

La présence de la garde nationale contribua-t-elle à notre défaite, comme l'assure Ducrot[1] ? Est-il exact qu'elle ait été, « partout et toujours, non seulement un embarras, mais une cause de désorganisation, de faiblesse[2]... » Des témoignages oculaires, assurément dignes de considération, indiqueraient le contraire. Si certains bataillons de Paris montrèrent de « l'ahurissement », suivant l'expression de Trochu, d'autres se battirent vaillamment. Il suffit de s'en rapporter à l'historique de la division Faron[3], à ce qu'écrivent, parmi d'autres, les généraux Trochu et Vinoy[4], surtout au tableau des pertes le 19 janvier[5]. D'après l'ancien gouverneur de Paris,

---

1. Ducrot, tome IV, p. 163.
2. *Ibidem.*
3. Extrait reproduit par Ducrot, tome IV, p. 431 et 433.
4. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 536; Vinoy, p. 412; *Historique de la 1re division du 3e corps*; J. Claretie, tome Ier, p. 480; *Histoire critique du siège de Paris*, p. 201; Déposition du chef d'escadron Bourgeois, séance du 22 janvier 1871 au ministère de l'Instruction publique. — Quelques bataillons firent preuve de faiblesse : *Enquête*, déposition Vinoy; A. Rendu, p. 122; *Enquête sur le Dix-huit mars*, déposition Ossude; Vinoy, p. 412 et 473; Ducrot, tome IV, p. 361; Dr Sarazin, p. 287.
5. Voir aux Annexes.

la seule troupe qui lâcha pied fut une brigade d'infanterie et de mobiles. Ce qu'il convient de regretter, ce n'est pas l'adjonction de gardes nationaux à nos troupes, c'est le retard mis à cette mesure. Prise deux mois plus tôt, comme il eût été possible, elle aurait peut-être changé les événements. En tout cas, nos mobilisés, endivisionnés avec la ligne et les mobiles, auraient fait montre de moins d'inexpérience et communiqué aux autres troupes un peu de leur entrain et de leur foi patriotique [1].

Quoi qu'il en soit, on voit combien étaient faibles nos chances de succès au 19 janvier. On peut dire que nous livrions bataille uniquement pour donner une satisfaction suprême à la population, imposer silence à ses protestations [2]. Aucun sans doute de nos généraux, Trochu tout le premier, ne croyait à la victoire. Dès lors, en l'état de démoralisation où était l'armée le 18 janvier, combattre ne correspondait à aucune nécessité. Il fallait tenir jusqu'au dernier morceau de pain, mais non livrer une bataille dont l'insuccès était escompté à l'avance par tous ceux qui ne se confondaient pas dans la masse dévouée et croyante des défenseurs de Paris [3]. Même si nos armées du Nord et de l'Est avaient alors réussi à battre leurs adversaires, la défaite de Buzenval nous aurait placés dans une situation désavantageuse pour attendre leur intervention [4].

---

1. Voir plus haut, p. 169 et 224.
2. D'Hérisson, p. 308. — « On assurait qu'un des vieux généraux, parlant de cette expédition, avait dit en propres termes : « Ces blagueurs de gardes nationaux veulent absolument qu'on leur fasse *casser la gueule;* on va les y mener. » Ce propos soldatesque avait été traduit par les journaux dans un style moins pittoresque, mais plus académique : « La garde nationale veut une saignée, nous allons la lui faire faire. » (F. Sarcey, p. 277.)
3. On n'emportait aucun bagage au 19 janvier (A. Ballue, p. 120).
4. Ducrot, tome IV, p. 162.

IVe PARTIE

LA CAPITULATION

CHAPITRE XLII

AGITATION DANS PARIS

Effet de la bataille sur la population. — Déchaînement général contre Trochu. — Discussions au conseil. — Réunion des maires. — La démission du gouverneur réclamée. — Son remplacement par Vinoy. — Conseils de guerre.

Pendant la journée du 19 janvier, l'anxiété est grande dans Paris. On s'attroupe aux portes conduisant vers l'ouest, sur l'avenue de Neuilly. Sous les petites ondées qui se succèdent, une foule impatiente, surexcitée, attend sur les boulevards, autour des mairies, les bulletins de la bataille affichés d'heure en heure[1]. Le premier provoque une joie qui ne laisse pas d'être mêlée d'inquiétude. On a eu si souvent à se repentir, ces derniers mois, de s'être réjoui trop tôt! Le second est déjà moins rassurant. Puis surviennent deux autres dépêches, qui font entendre clairement, à travers leurs réticences, que, si nous ne sommes pas repoussés, nous n'avançons plus. La dernière détruit toute illusion; c'est celle datée de 9h50. Et, le lendemain, chacun lit le télégramme du gouverneur réclamant un armistice de deux ou trois jours, pour l'enlèvement des blessés, l'enterrement des morts! « Il semblait en vérité qu'il s'agît de déblayer le champ de bataille de Waterloo[2]. »

Il se produit un moment de stupeur, de tristesse infinie.

---

1. F. Sarcey, p. 280; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 433.
2. F. Sarcey, p. 280; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 442.

On croit à des montagnes de morts ou de blessés. Puis la garde nationale rentre dans Paris et l'on démêle la vérité. Nos pertes sont réelles, mais non de nature à justifier la dépêche du gouverneur. Ce n'est alors qu'un cri : « On n'est pas si maladroit que cela!... » Puis, la réflexion aidant, on se demande : « Est-ce vraiment maladresse? Ne serait-ce pas plutôt calcul? Ne veut-on pas, en effrayant les imaginations, familiariser Paris avec l'idée d'une capitulation[1]? »

Cette fois le gouvernement est absolument discrédité. Il ne reste en place que par l'impossibilité d'en trouver un autre sur l'heure. Mais c'est un effroyable déchaînement, de toutes parts, contre son inertie et sa maladresse. On s'en prend surtout aux « culottes de peau », au général Trochu. Le bruit court que son mysticisme a tourné à la folie, qu'il est en proie à des hallucinations. Sa proclamation de sainte Geneviève est la fable de Paris. Il est partout bafoué[2].

Plus que jamais, avec une violence croissante, on réclame « la sortie torrentielle ». On voudrait jeter soldats, gardes nationaux, citoyens sans armes, même les femmes et les enfants, contre l'ennemi. Certains journaux font assaut d'incohérence. Le *Réveil* propose des travaux de contre-approche : « Tout le monde se mettra à la besogne civique. En quatre jours nous aurons fait 50 lieues de tranchées, qui, poussées sur vingt points différents, feront éclater le cercle qui nous entoure[3]... »

Les membres du gouvernement ont partagé les angoisses

---

1. F. Sarcey, p. 280; J. Claretie, tome Ier, p. 482; E. Chevalet, p. 259; E. Rousse, tome II, p. 361; Mme Adam, p. 394; M. Cornudet, p. 421; F. Garnier, p. 146; Flourens, p. 202; d'Hérisson, p. 317.

2. F. Sarcey, p. 282; d'Hérisson, p. 317; J. Favre, tome II, p. 331; Ducrot, tome IV, p. 197; E. Rousse, tome II, p. 357; Vinoy, p. 422; *Journal des Goncourt*, 2e série, tome Ier, p. 199.

3. Ducrot, tome IV, p. 198; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 540; J. Favre, tome II, p. 366; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 444 : « Plus loin, un vieillard à barbe grise exhorte la foule au combat, à la résistance à outrance.

— Ce qu'il nous faut, ce sont des chefs jeunes, hardis, entreprenants, dans lesquels la garde nationale et l'armée aient confiance.

— Plus de culottes de peau! répond la foule, en applaudissant des deux mains. » (Notes d'un témoin oculaire prises sur la place de Grève, le 21 janvier.)

de la population. A 10 heures du soir, le 19 janvier, ils sont réunis, quand le général Schmitz apporte la dépêche annonçant notre retraite. Le gouverneur demande qu'on la rende publique. Mais ses collègues sont trop bien convaincus du danger d'une explosion populaire pour s'y résoudre sans mûr examen. Ils décident qu'un extrait seulement sera communiqué aux journaux. Puis Jules Favre, Jules Ferry et le général Le Flô partent pour le Mont-Valérien[1].

Ils arrivent près du gouverneur à 1 heure du matin seulement, après avoir subi le contact attristant des troupes en retraite, entassées sur toutes les voies conduisant vers l'ouest. Dans ce tragique entretien, les collègues du général ne lui dissimulent point la nécessité d'une résolution suprême. Il faut sauver Paris d'une prise de vive force ou des horreurs de la famine. Dès lors la présence du gouverneur s'impose au conseil. Il laissera à d'autres le soin de rallier nos troupes.

A défaut de déclarations formelles, l'attitude de ses collègues devrait lui montrer que sa démission est nécessaire, « absolument indispensable ». Mais, dans sa sérénité inconsciente, il paraît ne pas s'en rendre compte et gardera sa haute situation jusqu'à ce qu'elle lui soit arrachée.

A 4 heures du matin, Jules Favre et ses compagnons rentrent au conseil. Cette fois il n'y a plus à douter. Notre échec est complet. Pour le général Trochu, il annonce la fin du siège. Alors commence une discussion confuse. Les propositions impraticables se succèdent. Jules Favre voudrait renouveler l'attaque dans deux jours, associer la ville de Paris à l'action du gouvernement, autrement dit laisser à d'autres le souci des résolutions dernières[2]. Il espère trouver auprès des maires, « qui représentent une république beaucoup plus radicale que la sienne », un point d'appui contre la foule[3]. Une dépêche de Gambetta, qui vient d'arriver, ajoute aux

1. *Procès-verbaux* cités, 19 janvier, Ducrot, tome IV, p. 192; J. Favre, tome II, p. 331. Ce dernier ne mentionne pas la présence du général Le Flô.
2. *Procès-verbaux* cités, 19 janvier, Ducrot, tome IV, p. 192.
3. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 538.

difficultés. Conçue en termes menaçants, elle accuse nettement l'inaction de Trochu et la faiblesse du gouvernement, « qui se résigne en gémissant ». Elle fait connaître, avec des réticences, l'échec de Chanzy au Mans. Le général ne voulait pas, tout d'abord, renoncer à marcher sur Paris, mais Gambetta a été contraint de lui prescrire la retraite sur la Mayenne[1]. Il n'y a plus de ce côté aucune illusion à se faire.

La situation est désespérée. Elle exigerait des résolutions viriles. On se borne, après cette interminable séance, à rédiger une note pour le *Journal officiel*.

Le même jour, à midi et demi, autre réunion du conseil, aussi incohérente. On ne sait que dire aux maires qui vont se réunir tout à l'heure, sur la convocation de Jules Favre. Jules Ferry, Ernest Picard, Emmanuel Arago, Magnin réclament « un nouvel effort », sans rencontrer d'opposition. Le conseil paraît d'accord sur la nécessité de la retraite du gouverneur. L'unanimité cesse quand il s'agit de laisser à d'autres la responsabilité des prochains événements. Garnier-Pagès, Magnin, Dorian, Arago réclament des élections dans Paris. Jules Favre, Jules Ferry, Ernest Picard y sont opposés : le gouvernement ne peut se décharger sur les maires, sur un nouveau pouvoir élu, de son fardeau si loud qu'il soit. Favre, Ferry et Picard voudraient à la fois combattre et négocier avec l'ennemi, en mettant à ces négociations des conditions irréalisables. Comme un glas funèbre, le mot *vivres* revient constamment. Jules Simon et Magnin demandent que l'on prolonge la résistance, même au risque de se nourrir uniquement de viande de cheval. Jules Favre et Picard sont seuls à protester contre cette exagération[2].

Toute la discussion, ces projets abandonnés dès qu'ils sont mis en avant, ces propositions dans lesquelles il est tenu si

---

1. Dépêches de Gambetta à Jules Favre, 16 janvier, et à Chanzy, 13 janvier 1871, J. Favre, tome II, p. 335 et 346; *Procès-verbaux* cités, 19 janvier, Ducrot, tome IV, p. 192. — Voir *Campagne de la Loire. Josnes, Vendôme, Le Mans*, p. 294.

2. *Procès-verbaux* cités, 21 janvier, Ducrot, tome IV, p. 202 et suiv.

peu de compte des réalités présentes, trahissent l'incurable faiblesse de ce gouvernement de rhéteurs, aux prises avec des difficultés supérieures de beaucoup à ses forces. Comme la nuit précédente, il n'en résulte aucune conséquence, aucune décision. On se sépare à 2 heures et demie, sans rien conclure.

Devant les maires réunis au ministère des affaires étrangères, Jules Favre fait d'abord connaître la situation des vivres. En comptant les réserves que l'armée peut mettre à la disposition de Paris, on aura du pain jusqu'au 1er février. Cette date passée, il ne restera plus un grain de blé. Puis le ministre donne lecture de la dépêche annonçant la défaite du Mans, et ces deux communications sont accueillies avec une morne stupeur. Le général Trochu entame ensuite une sorte de conférence sur l'histoire du siège, expliquant longuement l'étendue de ses efforts et les causes de notre impuissance. On lui propose une nouvelle sortie avec le concours de la garde nationale. Il s'y refuse énergiquement. L'un des maires s'écrie : « Il faut que le gouverneur donne sa démission ! » — « Dans les circonstances présentes, continue le général, personne ne peut abandonner volontairement son poste, mais vous pouvez me destituer... » Et il les place alors devant la nécessité de faire choix, sur l'heure, de Vinoy, le seul qui soit en situation de lui succéder[1].

D'ailleurs, il ne cache pas sa façon de voir. Tout ce que nous pouvons désormais est de tenir contre une attaque de vive force. Quand la faim nous fera tomber les armes des mains, la municipalité devra s'aboucher avec l'ennemi, pour en obtenir des conditions acceptables[2].

Là-dessus les protestations sont vives et unanimes. Les maires s'accordent à décliner le fardeau qu'on prétend leur imposer, et Jules Favre tente en vain de les y amener. Son

1. Ducrot, tome IV, p. 209. — Jules Favre, tome II, p. 340, ne mentionne pas cette partie de la discussion.

2. J. Favre, tome II, p. 340. — Le général Ducrot ne mentionne pas cette proposition et l'accueil qu'elle rencontra.

éloquence s'y dépense en pure perte. Ses auditeurs ne veulent même pas admettre la possibilité d'une capitulation. Ils croient sans doute que des mots, seuls, suffiront à nous délivrer des angoisses présentes, et se perdent en impuissantes protestations. « Ils se refusaient à nous donner d'autre concours que celui du désespoir. Ils étaient prêts à mourir, ils préféraient les horreurs de la famine à l'humiliation d'une soumission ; ils parlaient de s'ensevelir tous sous les ruines de la cité ; ils nous adjuraient d'essayer encore un suprême effort. Quant à la population, elle était résignée à souffrir. Si le pain lui manquait, elle vivrait avec de la viande de cheval, avec des grains d'avoine concassés : elle aimait mieux mourir de faim que de honte[1]. »

Appliquées à une ville de deux millions d'âmes, ces phrases témoignent de plus de patriotisme que d'équilibre mental. Néanmoins il faut donner aux maires un semblant de satisfaction. On décide qu'un conseil de guerre, réuni dès le lendemain, sera consulté sur la possibilité d'une nouvelle sortie. Le gouvernement la prescrira, si un seul officier la juge praticable. Quant aux maires, ils prépareront la population à la révélation de l'état de nos ressources[2].

Le soir, à 10 heures, nouvelle réunion du conseil. Le général Trochu paraît d'abord disposé à donner la démission que ses collègues réclament. Il indique même Vinoy comme son successeur désigné, tout en insistant vivement sur l'impossibilité d'une nouvelle sortie, sur le danger d'employer la garde nationale devant l'ennemi. « Il y a, suivant lui, des individualités remarquables et une masse d'une inexpérience des plus périlleuses. » Puis ses idées changent brusquement. Lorsque Jules Favre lui rappelle la nécessité d'annoncer sa démission au public, il répond que « ses qualités de gouverneur, de président du conseil et de général en chef » sont solidaires les unes des autres et qu'il ne quittera pas l'une sans abandonner les autres. Le conseil se sépare sur cette

1. J. Favre, tome II, p. 342.
2. J. Favre, tome II, p. 343.

communication, « dans un grand embarras[1]. » — C'est à ces misérables arguties que nous perdons un temps irréparable !

La démission du général est encore en suspens le lendemain 21 janvier, à midi, lors de la réunion du conseil de guerre réclamé par les maires. Jules Favre et Jules Simon sont présents, ainsi que les généraux Vinoy, de Bellemare, Fournès « et quelques autres ». On les invite à faire connaître leur avis sur la possibilité d'une nouvelle sortie. La réponse est unanime : Les troupes sont « absolument découragées et prêtes à désobéir ». La garde mobile réclame « à grands cris la paix et le retour dans ses foyers ». Quant à « conduire la garde nationale seule à l'ennemi, c'est la faire égorger sans résultats ». Dès lors on doit se borner à la défense passive. Nous ne pouvons rien au delà[2].

Malgré la force de ces conclusions, les maires et plusieurs membres du gouvernement ne se tiennent pas pour convaincus. Ils veulent « consulter des officiers d'un grade moins élevé », et il est convenu que, le lendemain matin 22, on réunira chez Jules Simon, en présence de quelques maires désignés, « des colonels, des chefs de bataillon, des capitaines », auxquels on adressera les mêmes questions[3].

Mais cette satisfaction ne suffit pas aux municipalités. Plus que jamais, elles réclament la démission de Trochu, faisant prévoir une insurrection si elle n'est rendue publique le jour même. Le préfet de police, M. Cresson, transmet les nouvelles les plus alarmantes. Dans les journaux, aux clubs, dans les cafés, le déchaînement est universel. Les bataillons des faubourgs vont marcher sur l'Hôtel de ville[4].

Puisque les collègues du général n'ont pu obtenir sa retraite, il est convenu que les maires s'efforceront d'y réus-

---

1. *Procès-verbaux* cités, 20 janvier soir, Ducrot, tome IV, p. 212.
2. Jules Favre, tome II, p. 343; Ducrot, tome IV, p. 214; Dépêche de J. Favre à Gambetta, 21 janvier, J. Favre, tome II, p. 347.
3. J. Favre, tome II, p. 349; Ducrot, tome IV, p. 214.
4. J. Favre, tome II, p. 349.

sir. Le soir même, 21 janvier, ils se rendent au Louvre et exposent « sans ménagements leurs craintes et leurs exigences[1] », devant le gouvernement assemblé. De nouveau Trochu refuse de se retirer. Son devoir est de rester jusqu'au bout. Il ne remettra le commandement qu'à un général croyant une sortie possible et consentant à la diriger. En ce cas, il abandonnera, non seulement la direction de la défense, mais la présidence du conseil.

La plupart de ses interlocuteurs n'en demandent pas tant. Ils ne voudraient pas affaiblir le gouvernement en un pareil moment. C'est le général qu'ils veulent obliger à se retirer, non le président du conseil. Trochu n'en persiste pas moins dans sa résolution[2].

A 10 heures du soir, les maires se sont retirés et la délibération commence. Cette fois encore, le ton du gouverneur se modifie brusquement : il vient d'apprendre, « seulement à l'instant », que certains membres du conseil délibéraient depuis un mois sur son remplacement. Dans ces conditions, il lui est impossible de rester et demande qu'on annonce sa retraite, « en supprimant le titre de gouverneur qui n'a rien de républicain[3]. » — On doit se demander si le général est sincère dans cette affectation d'ignorance. Elle semble incroyable. Comment ne s'est-il pas aperçu, depuis le 21 décembre, que ses collègues changent progressivement de ton, d'attitude vis-à-vis de lui? Après avoir été une force, il est une faiblesse pour eux. Ils n'en veulent pas moins le conserver à la présidence du conseil et un long débat s'engage, Jules Simon protestant de leur « grande affection » pour lui, Pelletan faisant appel à son dévouement.

---

1. J. Favre, tome II, p. 350. — Le général Trochu, *Une page d'histoire contemporaine,* dit « avec la plus grande courtoisie ». Dans ses *Œuvres posthumes,* tome Ier, p. 540, il écrit : « Quelques-uns (les modérés) avec une déférence parfaite, quelques autres (les avancés) avec un sentiment d'hostilité caractérisée. »

2. J. Favre, tome II, p. 351 ; Ducrot, tome IV, p. 215.

3. *Procès-verbaux* cités, 21 janvier soir, Ducrot, tome IV, p. 216. — La version de Jules Favre, tome II, p. 351, n'est pas conforme à celle-ci, mais elle présente moins de garanties d'exactitude.

La difficulté n'est pas là seulement; il faut le remplacer au commandement de l'armée, et le nom de Vinoy, qu'il met en avant, soulève une vive opposition, pour des raisons purement politiques[1]. La discussion dure encore, quand un coup de théâtre la termine. « Un charbonnier habitant le boulevard Mazas accourt », annonçant à Arago qu'une foule armée vient d'envahir la prison et de rendre à la liberté les prisonniers, parmi lesquels Flourens.

Cette fois le conseil se rend compte du ridicule de ses discussions. Il déclare annuler toute la délibération et se presse autour de Trochu. Il est 2 heures et demie du matin[2]. On court réveiller Vinoy pour lui donner lecture d'une lettre de Jules Favre qui l'investit du commandement en chef, sans qu'il ait été consulté. On invoque son patriotisme et son dévouement; on fait valoir les circonstances. En effet, le général accepte le fardeau arraché au gouverneur, non sans une hésitation bien naturelle et sur les instances répétées du ministre de la guerre Le Flô[3]. La proclamation qu'il adresse le jour même à l'armée de Paris laisse voir la gravité des circonstances, la lourdeur de la tâche imposée au successeur de Trochu[4]. En ne se dérobant pas devant elle, lui

---

1. *Procès-verbaux* cités, 21 janvier soir, Ducrot, tome IV, p. 219 : Trochu, Le Flô, Ferry votent pour le général Vinoy; Garnier-Pagès, Arago, Picard, Simon, Magnin, Dorian, contre.

2. *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 219. — Dans son récit, Jules Favre, tome II, p. 352, remplace le charbonnier par « un officier d'état-major accouru à toute bride ». Il assure que la nomination de Vinoy fut antérieure à la nouvelle venant de Mazas, contre ce qu'indiquent les procès-verbaux.

De même, Trochu écrit (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 541) : « Par des raisons que je n'ai pas à dire ici, je jugeais que le général Vinoy était, entre tous les divisionnaires de l'armée de Paris, le seul qui voulût accepter un tel mandat. Il était leur doyen. M. Jules Favre, qui considérait sa retraite fameuse de Mézières, au début de la guerre, comme un acte militaire révélateur des plus hautes facultés de commandement, appuya très vivement l'avis que je donnais de le bombarder mon successeur. » Ce passage donne un aperçu des sentiments de Trochu pour Vinoy.

3. Voir dans Ducrot, tome IV, p. 220, le texte de la lettre de J. Favre et la proclamation du général à l'armée de Paris.

4. Le *Journal officiel* du 22 janvier publie cette proclamation et la note ci-après :

« Le gouvernement de la Défense nationale a décidé que le commandement

qui a été systématiquement tenu à l'écart pendant presque toute la durée du siège, Vinoy a agi « comme un grand citoyen [1] ».

Sa nomination ne change rien à la situation présente. Le gouvernement, s'il en doute encore, ne va pas tarder à s'en convaincre. Dans la matinée du 22 a lieu, au ministère de l'instruction publique, le second conseil de guerre réuni sur la demande des maires. Sont présents le général Lecomte, les colonels Lespiau, Colonieu, Boulanger, de Brancion et Germa, ces deux derniers de la garde nationale, les lieutenants-colonels Vosseur et Warnet, le chef d'escadron Bourgeois. Plusieurs ont été convoqués par erreur [2]. Devant cette réunion si bizarrement constituée, Jules Simon expose la situation; puis il invite chaque assistant, en commençant par le plus jeune, à faire connaître son opinion sur les opérations qui pourraient être entreprises.

De nouveau, les avis sont à peu près unanimes. Sauf le colonel Germa, de la garde nationale, tous sont contraires à une nouvelle sortie. Quant aux petites opérations que voudrait entreprendre le commandant Bourgeois, elles seraient tardives et ne mèneraient à rien, assure le colonel Boulanger. « Pas d'efforts inutiles, dit pour conclure le général Lecomte, au milieu de l'émotion de tous, et traitons avec l'ennemi tandis que nous avons encore la main sur le pommeau de l'épée [3]. » Dès lors, il n'y a plus d'illusions à se faire, même pour les plus obstinés. La reddition de Paris

---

en chef de l'armée de Paris serait désormais séparé de la présidence du gouvernement.

« M. le général Vinoy est nommé commandant en chef de l'armée de Paris.

« Le titre et les fonctions de gouverneur de Paris sont supprimés.

« M. le général Trochu conserve la présidence du gouvernement. »

1. J. Favre, tome II, p. 354.

2. Le général Lecomte remplace le général Comte; le commandant Bourgeois, le lieutenant-colonel Beaugois. Parmi les autres personnes présentes sont Dorian et Jules Simon; MM. Tirard, Bonvallet, Clémenceau, Tenaille-Saligny, Arnaud de l'Ariège, François Fabre, Henri Martin, Hérisson, maires.

3. Récit de M. Tirard, Ducrot, tome IV, p. 224; *Enquête,* rapport Chaper, pièces justificatives, p. 214. — Dans ses parties essentielles ce récit ne s'écarte pas de celui du lieutenant-colonel Vosseur (Ducrot, tome IV, p. 224), mais il paraît plus complet. Voir aussi J. Favre, tome II, p. 356.

s'impose à bref délai. Quelles conditions dictera le vainqueur? Quelle doit être la limite extrême de nos concessions? Jules Favre, le futur négociateur, ne paraît pas s'en rendre compte[1].

1. « Il faut donc traiter. Je ne sais quelles conditions on nous fera. J'ai peur qu'elles ne soient fort cruelles. Dans tous les cas, ce que je n'ai pas besoin de vous dire, nous ne signerons aucun préliminaire de paix. Si la Prusse veut consentir à ne pas entrer dans Paris, je céderai un fort et je demanderai que Paris soit simplement soumis à une contribution de guerre. Si ces propositions sont rejetées, nous serons forcés de nous rendre à merci, et la Prusse réglera notre sort par un ordre du jour... » (Jules Favre à Gambetta, 21 janvier 1871, Jules Favre, tome II, p. 347.)

CHAPITRE XLIII

LE 22 JANVIER

Enlèvement des prisonniers de Mazas. — Foyer révolutionnaire à Belleville. — A l'Hôtel de ville. — Les vivres. — Essai de répression.

Ainsi le gouvernement s'épuise en discussions sans issue. Il évite de regarder en face la réalité qui va s'imposer à lui. Mais la population est profondément travaillée. L'hostilité contre le général Trochu et ses collègues est unanime. Lui surtout ne trouve pas un défenseur[1]. En d'autres circonstances, il aurait déjà été balayé par une insurrection.

Les journaux avancés, les clubs ne se font pas faute d'attiser les colères. A la Reine-Blanche, on se donne rendez-vous pour le 22 sur la place de Grève. Même note au club de l'École de médecine, à la salle Favier. Le journal *l'Alliance républicaine* réclame des élections immédiates et la disparition d'un gouvernement qui « lasse la patience ». Le *Réveil,* le *Combat* appellent ouvertement aux armes[2].

Le gouvernement a commis l'imprudence d'enfermer à la prison de Mazas, en plein centre ouvrier, les prévenus du 31 octobre et du 6 janvier, parmi lesquels Flourens. Le matin du 21, le préfet de police, M. Cresson, fait appeler le directeur Bayet et lui enjoint un redoublement de surveillance. En même temps il dirige sur Mazas, pour relever le poste, deux compagnies de garde nationale sur lesquelles on croit pouvoir compter. Mais quand elles se présentent, il est trop tard : la garde a déjà été prise par un bataillon des plus suspects.

Malgré ce fait significatif, le général Clément Thomas se borne à envoyer l'un de ses officiers avec les deux compagnies désignées. Après quelques pourparlers, elles prennent la garde et tout paraît terminé. Mais, dans la nuit, deux batail-

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 538.
2. *Alliance républicaine* du 22 janvier, *Réveil* et *Combat* du 23.

lons se présentent à la prison et en réclament impérieusement l'entrée. Le directeur, nommé depuis le 4 septembre et sans doute complice, « fait ouvrir l'un des battants de la porte, soi-disant pour haranguer la multitude... Il est bousculé ». En quelques instants, Flourens, Pillot, Meillet, Baüer, Demay, deux autres détenus sont délivrés et portés en triomphe aux cris de : *Vive la Commune*[1] ! Ils vont s'installer à la mairie de Belleville, d'où 2,000 rations de pain, une barrique de vin disparaissent dès leur arrivée. Un épicier du voisinage est mis au pillage. Mais une compagnie de douaniers apparaît et toute la bande s'enfuit. Vers 4 heures et demie cette apparence d'émeute est terminée, sans que l'agitation cesse dans Paris[2]. Un groupe venu de Mazas a déjà tenté de sonner le tocsin à l'église Saint-Paul-Saint-Louis, rue Saint-Antoine. Des groupes se forment sur la place de Grève.

Prévoyant une journée, le préfet de police a obtenu de Vinoy que deux divisions d'infanterie rentreraient dans Paris[3]. Mais cet ordre n'est exécuté que tardivement et il ne sera d'aucune utilité.

La matinée est assez calme, l'après-midi toute ensoleillée. La population, « nombreuse et gaie », s'achemine vers les Champs-Élysées. On joue le *Mariage de Figaro* au Théâtre-Français, devant une grande assistance[4]. Autour de l'Hôtel de ville, le spectacle change : des orateurs en plein vent discutent la retraite du général Trochu et la nomination de Vinoy. Tout à coup le bruit court de la délivrance de Flourens, de sa marche prochaine sur le palais. C'est une traînée

---

1. Ducrot, tome IV, p. 229; J. Favre, tome II, p. 352; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 446; Récit de M. Francis Magnard, témoin oculaire, *Figaro* du 23 janvier 1871; L. Larchey, p. 266; *Journal du siège*, par un bourgeois de Paris, p. 328; F. Wey, p. 362. — Le directeur passa devant un conseil de guerre qui l'acquitta.

2. Ducrot, tome IV, p. 230; J. Favre, tome II, p. 352 et 355; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 448.

3. Elles n'arrivèrent que le 22 à 8 heures du soir (Récit du capitaine de Mauduit, Ducrot, tome IV, p. 465).

4. Sarcey, p. 284. — Au contraire, M. H. Dabot signale une après-midi pluvieuse (p. 93).

de poudre. En quelques instants, les curieux, les ennemis du gouvernement affluent et la foule devient immense[1]. Malgré les instances de M. Cresson[2], aucune disposition particulière n'a été prise à l'Hôtel de ville, gardé par le 3e bataillon du Finistère et par une compagnie de garde nationale. Vers 10 heures, le colonel Vabre, qui commande le palais, pressent une attaque et fait rentrer les sentinelles à l'intérieur. Il reste dans l'intervalle des grilles et du bâtiment, avec le commandant de Legge, l'adjudant-major Bernard et deux ou trois officiers, essayant de calmer les manifestants qui s'attroupent sur la place, toujours plus animée.

Bientôt survient un bataillon de gardes nationaux. Une délégation s'en détache, demandant au colonel Vabre de parler à Jules Ferry. Après quelques mots échangés, elle sort du palais, ayant constaté partout la présence des mobiles, « les Bretons à Trochu, les Janissaires du pouvoir », comme les appelle la foule. Les blanches hermines de leur province natale, qu'ils portent à leurs képis, en signe de ralliement, ont le don de l'exaspérer. Elle y voit une affirmation monarchique. Quant aux mobiles, ils sont surexcités par une série d'alertes inutiles, par les injures qu'on leur adresse constamment[3].

De nouveaux bataillons débouchent sur la place; une deuxième, puis une troisième délégation sont admises à l'Hôtel de ville. Blanqui est au café du Gaz, rue de Rivoli, 93, à l'angle de la rue de la Coutellerie. Autour de lui des officiers, des gardes nationaux se pressent, réclamant des or-

---

1. Ducrot, tome IV, p. 280; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 447; Jules Favre, tome II, p. 357. Récit du capitaine de Mauduit, Ducrot, tome IV, p. 465. — Sept compagnies de mobiles sont ainsi réparties : la 1re, à la porte qui donne vers la caserne Napoléon; la 2e, à la salle du Trône; la 3e, à la porte de gauche sur la place de Grève; la 4e, à l'assistance publique et à l'octroi (avenue Victoria); la 5e, dans le rez-de-chaussée des cuisines et le jardin donnant sur le quai; la 6e, à la porte principale; la 7e, dans la cour d'honneur et l'entresol de la façade.

La compagnie de garde nationale est composée d'employés du chemin de fer du Nord.

Deux bataillons du Finistère sont à l'Hôtel-Dieu, en soutien.

2. Ducrot, tome IV, p. 280, déposition de M. Cresson.

3. Récit du capitaine de Mauduit, Ducrot, tome IV, p. 465 et 467.

dres[1]. De même, Félix Pyat est dans un fiacre, tout près de là, attendant l'heure. A ce moment survient un bataillon, le 101e, de la barrière d'Italie. Il est 3 heures un quart. L'un de ses capitaines, Sérizier, fait avancer sa compagnie vers la grille. Puis un coup de feu retentit, aussitôt suivi de plusieurs autres. L'adjudant-major Bernard tombe les bras brisés et la tête fracassée. Les autres officiers se jettent à plat ventre ou rentrent dans le palais[2].

Deux des compagnies de mobiles ont immédiatement riposté et leur décharge balaye la place. En un instant elle est vide, mais des corps étendus y font des taches sombres. Des insurgés s'enfuient dans les maisons de l'avenue Victoria, du quai Le Pelletier, des rues de Rivoli et de la Poterie. D'autres s'embusquent derrière les tas de sable, les socles des lampadères. De là ils recommencent le feu, qui dure ainsi vingt minutes environ. Enfin le général Dargentolle, à cheval, débouche du quai au milieu des balles et, de son képi, fait signe de cesser le combat. Un bataillon de gendarmerie vient ensuite se mettre en bataille devant l'Hôtel de ville, un escadron du côté du quai. Deux bataillons de la Vendée, sortis de la caserne Napoléon, ferment le carré le long de la rue de Rivoli. On fouille les maisons où se sont réfugiés les fuyards, et on en arrête un assez grand nombre, destinés d'ailleurs à être relâchés sous bref délai, même Sérizier, le futur assassin des dominicains d'Arcueil. On relève cinq morts et dix-huit blessés[3].

---

1. Rapport du juge d'instruction dans le *Procès Blanqui*, cité par Ducrot, tome IV, p. 232; Récit Mauduit, Ducrot, tome IV, p. 468; *Enquête sur le Dix-huit mars*, déposition de M. Leblond.

2. Récit Mauduit, Ducrot, tome IV, p. 469; Récits du *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 448 et 449; J. Favre, tome II, p. 337; L. Larchey, p. 263; Récit du *Journal des Débats*, du 24 janvier 1871. — Les deux premiers coups de feu auraient été tirés par les nommés Pompon et Trouillet. Le premier atteignit l'horloge et l'arrêta à 3h15.

M. Rochefort, tome II, p. 302, et G. Flourens, p. 206, insinuent, sans ombre de vraisemblance, que l'agression vint des mobiles, et que leur feu fut commandé par M. Chaudey, l'adjoint présent au palais, plus tard assassiné par la Commune.

3. J. Favre, tome II, p. 358; Ducrot, tome IV, p. 232. — Le *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 449, écrit « environ 40 tués ». Trois membres de l'Internationale, Sapia, Châtaignaud et Fontaine sont atteints mortellement.

Ce maladroit coup de main a été tenté sans plan préconçu. Il est le résultat des circonstances. Mais des meneurs, toujours les mêmes, se tenaient prêts à en profiter, comme ils avaient failli le faire au 31 octobre. L'immense majorité de la population, si peu sympathique qu'elle soit au gouvernement, l'est moins encore aux insurgés. Elle les verrait passer par les armes sans l'ombre d'une protestation.

Tandis que ces faits se succèdent sur la place de Grève, une autre tentative a lieu au Cloître-Notre-Dame, où se trouve le parc d'artillerie de la garde nationale. A 3 heures, 400 artilleurs demandent de faire sortir les canons. Un officier s'y oppose énergiquement. Pourtant le calme n'est rétabli qu'à 5 heures[1].

Pendant l'émeute, le conseil est resté en permanence à l'Élysée, attendant les pires événements. Un chef de division de la ville, M. Pelletier, insiste pour être admis auprès de lui. Il a une très grave communication à faire.

« La commission chargée de l'alimentation a commis une erreur sur la quantité des farines disponibles. Elle n'en a pu réunir pour après-demain que 3,000 quintaux. Il lui en faut au moins 5,600...[2] »

Vainement on refait les calculs, on contrôle les états; l'erreur est patente. Paris n'aurait même pas le surlendemain ses 300 grammes de pain journaliers, si le ministre de la guerre ne consentait à laisser entamer ses réserves. La criminelle imprévoyance de l'administration civile est ainsi réparée.

Le soir, à la réunion ordinaire du conseil, la fermeture des clubs est unanimement décidée sur la proposition de Jules Favre. De même on supprime le *Réveil* et le *Combat*. Mais l'accord cesse quand il s'agit de faire arrêter Félix Pyat et Delescluze, leurs principaux rédacteurs. La minorité proteste au nom de la liberté de la pensée : « Leur crime, c'est leur journal; qu'on le leur enlève, mais on ne peut faire plus[3]. »

---

1. L. Larchey, p. 263.
2. Jules Favre, tome II, p. 359; Ducrot, tome IV, p. 233.
3. *Enquête*, rapport Chaper sur les *Procès-verbaux des séances du gouver-*

Le général Vinoy et M. Cresson réclament inutilement la création de cours martiales, décrétée depuis longtemps[1], sans qu'elle ait été sérieusement réalisée. Mais l'opposition est à peu près unanime. Picard craint de constituer une juridiction spéciale et terrible. Jules Ferry ne la croit pas plus expéditive que celle des conseils de guerre, et Trochu s'y montre opposé, parce qu'elle ne peut graduer ses peines.

Finalement le parti de la faiblesse l'emporte, comme toujours. On décide l'établissement de deux conseils de guerre s'ajoutant aux deux qui existent déjà. Tous « devront statuer immédiatement ». Inutile de dire que l'indulgence et la lenteur habituelles de ces tribunaux n'en seront pas modifiées[2].

Dans la nuit du 22 au 23 janvier, la ville est d'une tristesse morne. Les rues silencieuses et désertes, les boutiques fermées, les ténèbres que troue de loin en loin la pâle lueur d'un réverbère donnent à ce grand Paris, naguère si vivant, l'aspect d'un tombeau. L'émeute de l'Hôtel de ville n'a été que l'un des soubresauts précurseurs de la mort.

---

nement, p. 137 et 140, 22 janvier soir, paroles d'Emmanuel Arago. Trochu, Favre, Ferry, Pelletan, Picard, Le Flô votent pour les arrestations; Arago, Dorian, Magnin, contre; Garnier-Pagès s'abstient.

1. Voir *Siège de Paris. Châtillon, Chevilly, La Malmaison*, p. 238.

2. Jules Favre, tome II, p. 361.

CHAPITRE XLIV

A L'EST ET AU NORD DE PARIS

Travaux au nord de Paris. — La ligne d'investissement. — L'armée du Nord. — Nos ouvrages. — Escarmouches au nord-est de Paris. — Le bombardement au nord. — Les forts de l'est.

Pendant ces événements, à l'est et au nord de Paris, les Allemands continuent leurs travaux sans être sérieusement gênés par la défense.

Dès le 24 décembre, contrairement aux propositions du général von Hindersin, le prince royal de Saxe a décidé de donner plus d'extension à son attaque d'artillerie. Lorsque le bombardement d'Avron aura permis d'obtenir le résultat visé, une partie des pièces disponibles nous empêchera de reparaître sur le plateau. Le reste battra la vallée de la Marne, la plaine de Bondy et les travaux d'approche commencés contre Le Bourget[1].

Ce projet, approuvé par le roi Guillaume, reçoit son exécution dès l'évacuation d'Avron. Le 31 décembre, deux batteries nouvelles pourraient ouvrir le feu vers Bondy et Drancy. Trois autres, destinées à battre les tranchées dirigées contre Le Bourget, ne sont terminées que le 4 janvier, de même que deux batteries qui voient la vallée de la Marne[2].

Malgré tous ces travaux, l'ennemi continue à prendre des

---

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 1138. — Le général von Hindersin avait, au contraire, proposé, le 18 décembre, de reporter les pièces disponibles au sud, pour opérer une fausse attaque contre le fort de Bicêtre et nos ouvrages vers Villejuif. Moltke fit remarquer la perte de temps qui en résulterait (*Moltkes Korrespondenz*, p. 471 et suiv.). Voir plus haut, p. 142.

2. Les batteries 14 et 15 sont construites dans la nuit du 29 au 30 décembre; les nos 18, 19, 20 sont placées sur la rive droite de la Morée, pour éviter d'attirer le combat vers Le Bourget; les nos 16 et 17, au nord de Chennevières. Les cinq dernières sont terminées le 4 janvier (*État-major prussien*, tome IV, p. 1138). Voir nos Annexes.

précautions contre une sortie. Le froid vif a rendu inefficace l'inondation de la Morée, qui couvre les positions de la garde prussienne. Celle-ci reçoit l'ordre de restreindre son front et le XIIe corps d'étendre sa droite jusqu'au ruisseau du Sausset[1].

Les Allemands sont confirmés dans la pensée d'une prochaine tentative vers le nord par les événements qui se déroulent sur la Somme, où Faidherbe ne cesse de les inquiéter[2]. Ailleurs encore ils ont des sujets de crainte. Ils ignorent les projets et même l'emplacement actuel de l'armée de Bourbaki. De sa part ils croient à un mouvement vers Montargis. Aussi, le 1er janvier, la IIIe armée reçoit-elle l'ordre de porter l'un de ses corps d'armée (IIe) sur cette ville, où sa tête arrivera le 5. Pour combler le vide qui surviendra de la sorte dans les lignes d'investissement, le Ier corps bavarois, naguère tant éprouvé sur la Loire, viendra s'y intercaler[3]. Ainsi Paris ne retient même pas autour de lui l'intégralité des forces qui l'investissent. Elles sont destinées à s'affaiblir encore. Le 7 janvier, la Ire armée est informée qu'une brigade de l'armée de la Meuse se tient prête à la renforcer par voie ferrée; d'autres renforts peuvent lui être envoyés s'il est nécessaire[4]. Cet envoi, motivé par les mouvements offensifs

---

1. Jusqu'à la fin du siège, les emplacements de l'armée de la Meuse sont les suivants :

IVe corps, entre Bezons et Les Carnaux inclus;
Garde prussienne, entre Montmagny et le Sausset;
XIIe corps, entre le Sausset et la Marne;
Division wurtembergeoise, entre Gournay et Ormesson inclus.
(*État-major prussien*, tome IV, p. 1138.)

2. Voir *Campagne du Nord en 1870-1871*, 2e édition, p. 157.

3. *Moltkes Korrespondenz*, n°s 565, 568 et 569; *État-major prussien*, tome IV, p. 1139. — La 2e division du Ier corps bavarois, renforcée d'artillerie, vint se placer sur la rive droite de la Seine, à hauteur du VIe corps; le reste cantonna sur l'Yères et le Réveillon, en arrière.

C'est du Ier corps bavarois que Gambetta écrivait à Chanzy : « Les Bavarois n'existent plus » (Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 242). Aux premiers jours de janvier, après avoir reçu, il est vrai, grand nombre d'hommes de remplacement, il comptait 17,500 hommes et 108 pièces, et, à la fin du mois, plus de 22,500 hommes. Depuis le 27 décembre, il était en réserve générale à Arpajon et Montlhéry (*État-major prussien*, tome IV, p. 1139).

4. *Moltkes Korrespondenz*, n°s 605, 606, 607. — Voir *Campagne du Nord en 1870-1871*, 2e édition, p. 211.

de Faidherbe, n'aura lieu que les 17 et 18 janvier ; plusieurs des bataillons de l'armée de la Meuse prendront une part effective à la bataille de Saint-Quentin [1].

Dans l'intervalle, l'ennemi a continué le désarmement des batteries employées contre Avron. Le 4 janvier, il n'y a plus en face de nos ouvrages de l'est que 58 pièces de siège, entre Chennevières et Le Raincy. Le reste est destiné à l'attaque du nord. Pourtant l'artillerie allemande a pris le dessus, malgré sa très grande infériorité numérique : nous avons 151 canons rayés, dont 49 de 16c et de 19c, dans nos ouvrages de l'est et la presqu'île de Saint-Maur [2]. Les forts ne reprennent le feu avec quelque vivacité que par intervalles, quoiqu'ils soient à peu près intacts [3]. Quant à nos avant-postes, ils sont ramenés jusqu'au pied des ouvrages, le long du chemin de fer de Mulhouse, de Nogent à Rosny et à Merlan. Nous n'avons plus que des postes avancés à Bondy et Drancy ; dès les premiers jours de janvier, les batteries de Bondy ont été désarmées [4]. Sur tout ce front du camp retranché, nous adoptons une attitude purement défensive. A part quelques escarmouches, il ne s'y produira aucune rencontre jusqu'au 13 janvier.

A cette date, dans la soirée, la marche d'une forte patrouille allemande vers la Suiferie au sud du Bourget amène

---

1. *Moltkes Korrespondenz*, n° 623 ; *Campagne du Nord en 1870-1871*, 2e édition, p. 266.

2. *État-major prussien*, tome IV, p. 1149. — Au 4 janvier, nous avons ramené entre les forts de Romainville et de Nogent 32 pièces de gros calibre (*Ibidem*, p. 1137).

3. Charenton, La Faisanderie, Gravelle, Vincennes sont intacts le 27 janvier. Nogent n'a subi aucune avarie sérieuse, et la batterie ennemie la plus rapprochée est à 3,500 mètres. Rosny est si peu menacé que, le 23 janvier, on peut désarmer les batteries du château de Montereau, situé tout auprès, et répartir leurs pièces sur d'autres positions plus exposées. Noisy n'est pas attaqué sérieusement, Romainville encore moins (Ducrot, tome IV, p. 249). La presqu'île de Saint-Maur n'est pas évacuée par nous, comme l'assure l'*État-major prussien* (tome IV, p. 1149). Le 19 janvier, elle figure dans la répartition des bataillons de la garde nationale (Voir plus haut, p. 257, note 2).

4. *État-major prussien*, tome IV, p. 1149 ; *Journal des marches et opérations de la 2e armée*, Ducrot, tome IV, p. 441. — Les travaux vers Drancy et Groslay furent arrêtés le 30 décembre (*Historique de la légion du génie auxiliaire de la garde nationale*, Ducrot, tome IV, p. 438).

une vive fusillade; l'ennemi engage même des pièces de siège et de campagne. Malgré un long échange de projectiles, de 10 heures à minuit, les pertes sont presque nulles des deux parts [1].

Dans la nuit du 14 au 15 janvier, de fortes reconnaissances sont poussées en avant de toute notre ligne, du chemin de fer de Soissons à Neuilly-sur-Marne, sans autre conséquence que d'inutiles fusillades ou des escarmouches. La nuit suivante, le feu recommence au sud du Bourget, toujours avec aussi peu de résultats [2].

Ces alertes fréquentes entraînent de lourdes fatigues pour les Allemands, obligés, presque chaque nuit, de prendre les armes, dans l'incertitude où ils sont d'avoir affaire à une tentative sérieuse. Pour y mettre fin, le prince royal de Saxe prescrit de bombarder pendant 48 heures Drancy, le principal point où s'organisent nos attaques contre cette partie des lignes. L'atmosphère s'est éclaircie et les projectiles prussiens produisent un grand effet.

Le 19 janvier, avant le jour, quatre compagnies se portent en reconnaissance sur nos positions. Deux vont contre Drancy, qu'elles trouvent fortement occupé; une autre enlève, en faisant des prisonniers, les boqueteaux entre Bondy et la ferme de Groslay. La quatrième attaque ce dernier point, l'enveloppe et capture presque toute la garnison, deux compagnies du 114e, à peu près sans tirer une cartouche. La ferme a été fortifiée avec soin, mais, comme d'ordinaire, notre service de sûreté s'y fait avec une déplorable négligence. Nous perdons de la sorte 5 officiers et 121 hom-

---

1. *Journal des marches de la 2e armée*, Ducrot, tome IV, p. 444; Rapport du général Ducrot, *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 415. — L'*État-major prussien*, tome IV, p. 1150, et le major Kunz, p. 89, donnent à cet engagement un tout autre caractère. Il aurait consisté en une attaque enveloppante sur Le Bourget, précédée d'un feu violent des forts d'Aubervilliers et de l'Est. Les 6 compagnies du Bourget, renforcées de 5 autres, auraient résisté jusqu'à 2 heures du matin à toutes les attaques.

2. *Journal des marches de la 2e armée*, Ducrot, tome IV, p. 441 et 445.

L'*État-major prussien*, tome IV, p. 1150, et le major Kunz, p. 89 et 90, représentent ces deux engagements comme des attaques du Bourget. L'ennemi perdit, dans le premier, 10 tués ou blessés (Kunz, p. 90).

mes, faits prisonniers. L'ennemi n'a qu'une dizaine de tués ou de blessés[1].

Avant même cette surprise, l'évacuation de Drancy, de Bondy, de Groslay et de Créteil était décidée[2]. Elle en est hâtée. Dès lors Groslay reste inoccupé. A Bondy et à Drancy, il n'y a que des postes d'observation, renforcés le soir. De même nous abandonnons nos tranchées vers Le Bourget, bien que dans la nuit du 20 au 21 janvier, il doive encore se produire une escarmouche au sud de ce village. Les Prussiens y perdent quelques hommes, peut-être en se fusillant réciproquement.

Cette série de combats de nuit n'a eu que des résultats insignifiants, sauf la surprise de Groslay. Il a fallu au minimum 1,000 projectiles français pour mettre un Allemand hors de combat[3], et le tir de l'ennemi n'a pas dû être beaucoup plus heureux. Mais le repos de ses troupes en a été gravement troublé, comme celui des nôtres. Aussi accélère-t-on les préparatifs de l'attaque contre Saint-Denis, dans la pensée qu'elle mettra fin à ces alertes constantes[4].

Depuis longtemps on réunit à Arnouville et Montmorency un important matériel; 600 voitures ont été rassemblées, un parc de siège constitué à Villiers-le-Bel. Après le bombardement d'Avron, 32 canons de siège, jadis employés contre Thionville et La Fère, ont reçu cette destination. Les capitulations de Mézières et de Péronne permettent d'y ajouter d'autres pièces, si bien que 12 batteries sont construites sur la ligne du Bourget au lac d'Enghien[5]. Le 21 janvier, 81 ca-

---

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 1150; Kunz, p. 91; Viollet-le-Duc, p. 192; *Journal des marches de la 2e armée*, Ducrot, tome IV, p. 448; Larchey, p. 262, lettre du sergent Subileau, du 113e. Il s'échappa seulement 24 hommes de la ferme.

2. Ducrot, tome IV, p. 71, déclaration du général Le Flô au conseil, à la date du 18 janvier.

3. Kunz, p. 93.

4. *État-major prussien*, tome IV, p. 1151.

5. *État-major prussien*, tome IV, p. 1171 : les nos 21 à 32, renforcées ensuite de la batterie 33. Elles furent construites du 4 au 19 janvier et armées du 16 au 22; 10 compagnies d'artillerie de forteresse vinrent de Mézières en renfort. Des 81 pièces en batterie, le 21 janvier, 11 tirent sur La Briche, 28 contre la Double-Couronne, 13 sur le fort de l'Est. Voir nos Annexes.

nons sont prêts à ouvrir le feu contre les ouvrages de Saint-Denis. A 9 heures du matin[1], ce nouveau bombardement commence. Nous avons là 143 pièces rayées de gros calibre qui répondent d'abord avec vigueur. Mais nos postes avancés mettent une hâte regrettable à évacuer Villetaneuse, puis le Temps-Perdu, que l'ennemi occupe aussitôt. Les forts d'Aubervilliers et de l'Est, les moins exposés, souffrent peu. Le 27 janvier, ils sont presque intacts[2].

La Double-Couronne n'est pas un fort, mais une ligne de fortifications ouverte à la gorge et couvrant la ville de Saint-Denis. Elle est battue de front par les batteries de la Butte-Pinçon et de Pierrefitte, tandis que ses courtines sont enfilées à l'est par celles de Stains et du Bourget, à l'ouest par celles d'Enghien, d'Épinai, de Montmorency. Le bombardement y est des plus vifs. Le 22, il tombe trois obus par minute. L'un d'eux défonce un abri et blesse 13 hommes du 135e. Le 23, le fort reçoit 4,000 projectiles; ses pertes sont pourtant faibles : 6 tués ou blessés, dont 3 officiers. Le 24, 2 pièces de marine sont mises hors de service. Comme le fort de l'Est, la Double-Couronne ne répond plus que par salves isolées[3].

Le fort de La Briche souffre encore davantage, parce qu'il est en butte à un tir enveloppant. Le 22, il reçoit 800 obus; son pont-levis est endommagé. Le lendemain, trois de ses

1. Ducrot, tome IV, p. 252, écrit 8h 35.

2. Le fort de La Briche a pour garnison 190 artilleurs de marine, 44 soldats du génie, 190 fusiliers-marins, 3 compagnies du 128e : total, 901 hommes; lieutenant-colonel Tafanel.

La Double-Couronne : 135e de ligne, des artilleurs de marine et des canonniers marins; commandant Zeler.

Pour le fort de l'Est, colonel Sentupéry, et celui d'Aubervilliers, colonel Tryon, Ducrot, tome IV, p. 251, ne donne aucun détail.

Le bombardement d'Aubervilliers et des lignes de La Courneuve nous coûte tout au plus une perte de 4 à 5 tués ou blessés par jour.

Le fort de l'Est reçoit près de 2,000 obus qui blessent 27 hommes, en tuent un, démontent une pièce et défoncent quelques abris (Ducrot, tome IV, p. 252) : « Les escarpes sont à peu près intactes, la défense n'est pas compromise à ce point de vue, mais les parapets et les terre-pleins sont labourés, et le service de l'artillerie et du génie rendu très difficile. » (Note du commandant du fort, reproduite par Ducrot, tome IV, p. 253, et datée du 26 janvier.)

3. Ducrot, tome IV, p. 253, d'après une note du commandant du fort; *État-major prussien*, tome IV, p. 1172.

pièces sont mises hors de service et une reconnaissance prussienne arrive à 300 mètres de l'escarpe. Il est à peu près réduit au silence dès le 24.

En arrière, Saint-Denis est fort éprouvé. Les incendies sont fréquents, surtout autour de la basilique, qui paraît spécialement visée[1]. Notre maladroit abandon du terrain en avant des forts permet aux Allemands de construire quatre nouvelles batteries et de commencer une attaque en règle, à laquelle l'empereur et roi a donné son approbation (22 janvier[2]). Le 26, trois de ces batteries ouvrent le feu à des distances comprises entre 1,200 et 1,800 mètres seulement. Le résultat est si marqué que l'on décide, le même jour, la construction d'une ligne plus avant. Elle est terminée dans la nuit du 27 au 28 janvier, au moment où Paris vient de tirer son dernier coup de canon[3]. La fin du bombardement a fort éprouvé Saint-Denis et ses ouvrages avancés. Dans la seule journée du 25, cinq affûts ont été avariés à la Double-Couronne. Celle du 26 est « terrible ». Plusieurs abris sont défoncés, les poudrières menacées. « La glace des fossés est souvent projetée en mitraille sur toute la fortification. » Il y a dix hommes hors de combat; « le personnel de l'artillerie est réduit à deux titulaires ». Pourtant, le soir, « les défenses proprement dites, notamment les escarpes, ont encore une solidité rassurante[4] ». Mais 15 affûts sont brisés et il faut casser constamment la glace des fossés, par crainte de l'escalade.

A La Briche, le tableau est pire. Le 25, les dommages matériels s'accroissent constamment, malgré l'activité des réparations qui se font de nuit. Les travaux allemands les plus rapprochés sont à 800 mètres; il n'y a plus que dix piè-

1. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 458; L. Larchey, p. 270; Ducrot, tome IV, p. 256; *Rapports militaires, Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 443 à 466. — L'*État-major prussien* assure que l'ordre fut donné de l'épargner dans la mesure du possible, mais les documents français montrent le contraire.

2. *État-major prussien*, tome IV, p. 1172.

3. *État-major prussien, ibidem :* les batteries 24, 25, 29, 30 sont supprimées et les nos 36, 37, 38, 39 construites (du 25 au 26 janvier); les nos 22, 23, 31 et 32 sont supprimées, et les nos 40, 41, 42, 43 construites du 27 au 28.

4. Ducrot, tome IV, p. 254, d'après un rapport officiel.

ces susceptibles de tirer le soir du 26. Les escarpes sont gravement atteintes, mais l'ennemi ne pourrait donner l'assaut, malgré leur peu de hauteur. La situation n'est pas encore compromise[1].

Quant à la ville de Saint-Denis, elle souffre beaucoup ; ses habitants émigrent en masse sur Paris[2]. Les pertes de l'attaque sont beaucoup moindres que celles de la défense, exposée à un feu enveloppant et fort mal abritée[3].

Contre nos forts de l'est, l'ennemi est moins entreprenant parce qu'ils sont dans des conditions plus avantageuses. Déjà, pour lui, l'occupation du mont Avron serait difficile sous le feu des ouvrages voisins. Même en admettant qu'il enlève la ligne des forts, une entreprise ardue, il aurait encore à franchir 4,500 mètres avant d'atteindre l'enceinte. Il se borne donc à construire deux nouvelles batteries à Villiers et Champigny. Le calme est complet sur notre front. Le 23, des fractions de nos troupes reparaissent dans la partie est de la presqu'île Saint-Maur, mais il suffit de quelques

---

1. Ducrot, *ibidem*, d'après Gœtze (*Die Thätigkeit der deutschen Pioniere und Ingenieur-Officiere*) ; l'*État-major prussien*, tome IV, p. 1173, et Moltke, *la Guerre de 1870*, traduction Jæglé, p. 435, représentent notre situation comme plus aventurée. Il semble que ce soit à tort, car l'établissement d'une deuxième parallèle, à 300 mètres, était prévu.

2. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 458, 464 ; L. Larchey, p. 262 et 270 ; Ducrot, tome IV, p. 256.

3. *État-major prussien*, tome IV, p. 1173. — L'ennemi n'a perdu, pendant cette attaque, qu'un officier et 25 hommes ; nous perdons 180 hommes (Vinoy), 132 (de La Roncière). Du 21 au 22 seulement, il y a 15 tués et au moins autant de blessés dans la population de Saint-Denis (L. Larchey, p. 266). D'après les *Rapports militaires* du 21 au 27 janvier, sans doute inexacts, le chiffre total des pertes des garnisons serait de 5 tués et 66 blessés.

Aucun rapport ne fut publié le 22 janvier :

21 janvier :	Pertes nulles ;	24 janvier :	11 blessés ;
22 —	»	25 —	3 tués, 23 blessés ;
23 —	1 tué, 14 blessés ;	26 —	1 tué, 18 blessés.

(*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 443 à 466, et L. Larchey, p. 262 à 270.)

Suivant Ducrot, tome IV, p. 257, la moyenne des pertes journalières pour le front nord est la suivante, du 21 au 26 inclus :

Drancy	5	hommes.
Aubervilliers	2	—
Fort de l'Est	6	—
Double-Couronne	10	—
La Briche	6	—
Total	29	hommes.

obus pour les déloger[1]. Nous nous bornons à travailler, avec une certaine activité, dans les intervalles des forts de l'est et à Petit-Drancy (31 décembre au 16 janvier)[2]. Mais rien ne ressemble moins à une défense active.

De même au sud de Paris. Les garnisons des forts et des ouvrages avancés résistent avec la plus grande énergie, sans que, nulle part, il y ait une tentative contre les travaux allemands. Les forts d'Ivry et de Bicêtre, moins exposés de par leur situation, sont presque intacts. Quant aux redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet, la première surtout, elles prennent jusqu'au dernier jour une part active au combat d'artillerie[3]. Montrouge est plus gravement atteint, mais le capitaine de frégate Amet y continue la lutte avec la plus grande énergie. Le 23, voici quelle est sa situation : « Les blindages établis devant nos magasins à vivres, dans la cour du bastion 4, sont pulvérisés. Les voûtes de casemates sont entamées et les sacs à terre, avec lesquels nous avons constitué un blindage intérieur, ne peuvent donner une protection suffisante à nos vivres, au milieu desquels les obus pénètrent. Le mur de ce bastion a maintenant une large brèche et du côté du fossé les pierres du mur forment rampe... » Le 26, une caserne est incendiée, l'autre démolie. Mais les escarpes sont en bon état et leur brèche a été réparée[4].

Vanves a, lui aussi, ses casernes en ruines ; sept de ses embrasures sont détruites ; sept autres rétablies tant bien que mal avec des sacs à terre. Mais le fort peut « encore faire une bonne résistance », à la date du 26 janvier[5].

Issy est, de beaucoup, le plus compromis. Cinq des casemates de la courtine sud ont leur mur de masque gravement atteint. La face gauche du bastion n° 4 est entamée sur une profondeur de 60 à 70 centimètres ; il semble que l'ennemi veuille y faire brèche. Les magasins à poudre ont dû être

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 1174. Voir plus haut, p. 312, note 3.
2. *Historique de la légion du génie auxiliaire de la garde nationale*, Ducrot, tome IV, p. 438.
3. Ducrot, tome IV, p. 248. L'*État-major prussien* écrit le contraire.
4. *Journal du siège*, cité par Ducrot, tome IV, p. 246.
5. Ducrot, tome IV, p. 246 ; *État-major prussien*, tome IV, p. 1174.

en grande partie évacués et servent d'abris[1]. La batterie du cimetière à l'ouest d'Issy a peu souffert; les autres, surtout celle de la station de Clamart, sont presque détruites. Après la capitulation, on y trouvera, ainsi que dans les forts d'Issy et de Vanves, 40 pièces démontées et 70 affûts brisés[2].

Si les forts ne sont pas, « à part quelques dégradations intérieures, aussi solides qu'avant le bombardement », comme l'écrit Ducrot, il n'est pas non plus exact de dire, avec l'*État-major prussien,* qu'ils n'auraient pu « opposer qu'une faible résistance à une attaque régulière ». D'ailleurs l'enceinte n'a pas cessé de leur prêter une aide vigoureuse. A la veille de la capitulation, l'ennemi est encore contraint d'établir trois nouvelles batteries entre Le Val et Bellevue, pour lui tenir tête[3].

Le bombardement de Paris, les timides essais d'attaque régulière tentés au nord et au sud n'ont été d'aucune influence sur la durée de la défense. Comme le dit justement Ducrot, autant l'investissement et le blocus de la grande ville ont été bien conçus et habilement exécutés, autant le siège proprement dit a été hésitant et incertain.

Deux fronts d'attaque s'imposaient, tous deux ayant leurs avantages, ceux du nord et du sud-ouest, Saint-Denis et le fort d'Issy. Le plus naturel eût été de concentrer la presque totalité des ressources en artillerie sur l'un d'eux, celui du nord par exemple, le moins exposé aux tentatives de l'exté-

---

1. *État-major prussien,* tome IV, p. 1174; L. Larchey, p. 278. Dans Ducrot, tome IV, p. 243 et 249, il faut lire Issy au lieu d'Ivry.

2. *État-major prussien, ibidem.*

3. *État-major prussien,* tome IV, p. 1175 : nos 25 et 26, chacune avec 8 pièces de 9c; no 27 avec 8 pièces de 12c. D'après Ducrot, tome IV, p. 249, la perte journalière moyenne était :

Pour la garde des tranchées	10	hommes.
Au fort d'Issy.	7 à 8	—
Au fort de Vanves.	7 à 8	—
Au fort de Montrouge	7 à 8	—
Enceinte	5 à 6	—
Total	26 à 34	hommes.

D'après le colonel Lecomte, tome IV, p. 10, le total des pertes des forts et de l'enceinte se serait élevé à 420 hommes, dont 20 p. 100 de tués. Ces chiffres paraissent inférieurs à la réalité.

rieur, devant lequel nos défenses étaient le plus faibles. Dans ce secteur, la forme enveloppante des positions allemandes constituait encore un avantage pour l'ennemi. Sérieusement attaqués, nos ouvrages de Saint-Denis devaient fatalement tomber dans un délai assez court, faute de pouvoir être soutenus par l'enceinte de Paris, trop éloignée. Au lieu de prendre cette marche, les Allemands esquissent une attaque secondaire contre nos forts de l'est; puis ils opèrent deux attaques principales, l'une au nord, l'autre au sud. Un moment même, le général von Hindersin en propose une quatrième, vers Bicêtre. Ils se contentent d'abord d'un maigre résultat: l'évacuation d'Avron, qu'ils sont incapables d'occuper derrière nous et qui ne leur serait d'aucune utilité. Ils assurent n'avoir visé dans cette attaque qu'un but purement défensif[1], et nous le croyons volontiers : il s'agissait de nous empêcher de sortir par la vallée de la Marne, comme nous l'avions risqué le 30 novembre et le 21 décembre. Mais, au moment où ils bombardent Avron, notre capacité offensive est réduite à rien[2]. En outre, pour arrêter une sortie le long de la Marne, il ne serait pas nécessaire de mettre 76 pièces en batterie sur les hauteurs du Raincy, déjà si favorables à la défense et si bien gardées. L'effort est au-dessus du résultat.

Ainsi la nécessité de l'attaque de l'est n'apparaît pas clairement. On en peut dire autant du dédoublement de l'attaque principale. Il est sûr que la concentration de tout le matériel disponible contre les ouvrages de Saint-Denis ou les forts du sud-ouest aurait permis d'obtenir des résultats plus complets en moins de temps. Le bombardement du nord s'opérait trop loin de la ligne Issy-Montrouge, il mettait trop de forces en mouvement pour être une simple diversion. Les Allemands ne disposaient pas de telles ressources qu'ils pussent ainsi les disséminer sans danger. Il s'ensuit que leur concentration contre le saillant de Saint-Denis eût été tout à l'avantage de l'attaque[3].

1. Gœtze, *op. cit.*
2. Ducrot, tome IV, p. 259, note 1.
3. Ducrot, tome IV, p. 259.

Ducrot, qui défend la même thèse, croit devoir ajouter que « la prise de ce grand faubourg de Paris eût produit un effet moral des plus considérables et sans doute amené une prompte reddition[1] ». Nous sommes fort loin de le croire; d'ailleurs, l'opinion du capitaine prussien Gœtze, que cite le général, va directement contre la sienne[2]. Pour qui connaît les dispositions de la population parisienne pendant le siège, il est évident que la perte de la bataille la plus sanglante, la prise d'un ou plusieurs forts, n'auraient pas fait tomber les armes de ses mains. Elle eût défendu l'enceinte, puis les barricades intérieures et réalisé ainsi la conception d'un immense Saragosse, tant caressée par Trochu. C'est la faim, non les obus des Allemands, qui pouvait leur livrer Paris.

1. Ducrot, *ibidem*.

2. « Dans l'hypothèse de la prise de Saint-Denis, il était toujours douteux que l'on réussît à construire et à conserver des batteries de bombardement contre Paris, dans des positions battues par le fort de l'Est et le front nord de l'enceinte. » (Gœtze, *op. cit.*)

CHAPITRE XLV

LES DERNIERS JOURS

L'aspect de Paris. — Les vivres. — La mortalité. — La fièvre obsidionale. — Mauvaises nouvelles de province. — Le moral de tous.

Pendant qu'au nord, à l'est, au sud de Paris, les canons allemands font retentir leur tonnerre continu, la grande ville souffre cruellement, sans se plaindre. Peu à peu son aspect s'est modifié entièrement. Les voitures sont de plus en plus rares, puisque, le 4 janvier, la compagnie des Omnibus n'a que 80 véhicules en service[1]. Le chemin de fer de ceinture a dû arrêter son trafic le 9 par suite du bombardement. Même les bateaux-omnibus ne circulent plus entre le Point du Jour et le pont de l'Alma[2]. Point de gaz dans les rues : la compagnie parisienne entretient 35,000 lampes à pétrole[3]. Paris reste au delà de quinze jours sans bains, faute de chauffage[4]. La bourse est ce qu'on peut attendre des circonstances : le 23 janvier, le 3 p. 100 cote 51 fr. 70 c.

La question des vivres se pose de la façon la plus inquiétante, d'autant que l'on possède des données très incertaines sur l'importance de nos approvisionnements, même la consommation journalière. Le *Temps* du 24 janvier affirme que le gouvernement ignore aussi bien l'étendue de nos ressources que celle des besoins à satisfaire. On a vu que, le 22, il ne savait même pas s'il pourrait distribuer le nécessaire en pain pour le lendemain[5]. A cette date, un document indique que Paris a sa vie assurée pour un peu plus de huit jours.

---

1. L. Larchey, p. 227.
2. L. Larchey, p. 235.
3. L. Larchey, p. 239.
4. F. Sarcey, p. 286.
5. Voir plus haut, p. 308 ; A. Morillon, p. 58 et 158.

Mais il est purement approximatif[1]. Et à quelle nourriture en est-on réduit !

Trois cents grammes de pain par adulte, cent cinquante par enfant, avec trente grammes de viande de cheval ou une quantité correspondante de lard, de viande de conserve, de morue ! Il faut des heures de queue pour obtenir sa portion chez le boulanger, le boucher. Souvent même, les mesures sont si mal prises, que de pauvres gens trouvent en arrivant à leur tour « visage de bois et place nette. Il m'est plus d'une fois arrivé de donner mon morceau de pain à telle femme qui pleurait... Ce pain, il était si horrible, que le cœur me soulevait rien qu'à le voir sur la table[2] ». A un peu de farine de blé se joignent toutes sortes de matières étrangères : des farines de seigle, d'orge, de pois, de vesce, de riz, d'avoine ; de la fécule et de l'amidon, du son, même de la paille et des débris innommés, qui s'enfoncent dans les gencives[3]. On est

---

1. *État des subsistances au 23 janvier 1871.*

Blé aux moulins et en magasin	16,000	quintaux métr.
Seigle, orge, riz	14,000	—
Total	30,000	—
A prendre à la Guerre, environ	10,000	—
Avoine (rendant 25 p. 100 seulement de farine)	23,000	—
Total en grains	63,000	quintaux métr.

Consommation journalière : 5,200 quintaux, avec le rationnement de 300 grammes.

On retrouvera *quelques blés :* on peut espérer 5,000 à 6,000 quintaux.

En acceptant ces chiffres, on trouve :

En blé	22,000	quintaux métr.
Pris à la Guerre	10,000	—
Total	32,000	—
Seigle, orge et riz	14,000	—
Total	46,000	quintaux métr.

La farine étant blutée à 10 p. 100, la quantité produite sera de :

41,400 quintaux métriques,

auxquels il faut ajouter 23,000 quintaux d'avoine donnant 5,070 quintaux de farine ; soit, au total, 46,450 quintaux, un peu plus de huit jours de farine. (D'après un relevé au crayon de M. Dorian, établi sur les calculs de la commission des subsistances, J. Favre, tome IV, p. 363.)

2. F. Sarcey, p. 286.

3. F. Sarcey, p. 286. — Voir plus haut, p. 237.

Composition du pain des derniers jours, d'après l'analyse faite, en 1897, par M. Balland, pharmacien principal de l'armée :

[*V. p. 324.*]

tenu d'apporter son pain dans les restaurants populaires, tels que les Bouillons Duval[1].

Cet aliment si peu tentant est la seule nourriture de quantité de familles dont beaucoup ont été aisées. Elles vivent de soupe au vin. Aussi la diarrhée fait-elle des ravages toujours plus grands. La réquisition a frappé successivement toutes les denrées de première nécessité, telles que les pommes de terre et le sucre. Par voie de conséquence, elle les fait enchérir et le gouvernement se voit obligé de la lever[2].

La mortalité croît dans des proportions effrayantes. Elle dépasse par semaine cinq mille décès, près de cinq fois le chiffre habituel ! Les vieillards et les enfants surtout sont frappés. Les malades, les blessés ne guérissent plus. La moindre opération est mortelle. Les médicaments commencent à manquer et il n'y a plus de lait pour les nouveau-nés[3].

Pourtant la population ne faiblit pas. Elle donne même un exemple immortel de constance et de dévouement. La Morgue chôme presque entièrement : 5 suicidés en quatre mois[4]. Et, cependant, quelle vie de fiévreuse agitation, de souffrances constantes ! Comment se figurer ce qu'est « à cer-

---

Blé	25	grammes.
Seigle, orge, pois, vesce	5	—
Riz	20	—
Avoine	30	—
Fécule et amidon	10	—
Son	10	—
Total	100	grammes.

(*Revue du service de l'intendance militaire*, 1897.)

M. L. Larchey, p. 279, donne une autre composition, d'après la *Patrie :* 1/8e de farine de blé, 4/8es de mélange de fécule, de riz, de lentilles, de pois cassés, de vesce, d'avoine, de seigle, 2/8es eau : 1/8e paille et autres détritus de graines et de légumes.

Enfin, le major de Sarrepont, p. 221, écrit que le pain contenait 10 p. 100 de farine de blé. La quantité livrée à la consommation passa de 7,000 à 8,000 quintaux, à 6,000, 5,000 et même 4,000 quintaux.

1. *Journal du siège,* par le *Gaulois,* p. 459, à la date du 24 janvier.
2. F. Sarcey, p. 286 ; un décret taxe encore le sucre raffiné, le 20 janvier.
3. J. Favre, tome II, p. 364 ; Dr Sarazin, p. 267. — Voir plus haut, p. 238.
4. L. Larchey, p. 268 : dont 2 militaires et 1 femme.

tains jours l'état moral de cette ville isolée du monde entier, rejetée violemment sur elle-même par les batteries ennemies, se dévorant d'angoisses, l'oreille tendue vers tous les bruits du dehors, s'épuisant soit en travaux pour la défense, soit en efforts contre la guerre civile, et se reposant de ces labeurs et de ces soucis dans une inaction agitée, dans l'énervement des longues et vaines attentes » ? La vie de chacun est « celle de tout le monde, et quelle vie, traversée par ce flux et reflux des impressions les plus diverses, saturée jusqu'à l'excès d'électricités contraires, tour à tour exaltée et défaillante, fiévreuse dans ses langueurs mornes comme dans ses surexcitations aiguës[1] ! ».

Les bruits les plus contradictoires courent au sujet des ressources en vivres. Les optimistes assurent qu'on aura de la farine jusqu'au 15 mars ; les mieux informés avouent qu'il en reste pour huit jours au plus. Mais ces derniers ne sont pas écoutés. On n'ose prononcer le mot capitulation, les journaux moins que tout autre[2]. Ces quatre mois de souffrances et d'isolement ont peu à peu provoqué une surexcitation de forme spéciale, la fièvre obsidionale, qui se traduit par la perte de toute notion réelle : « J'ai entendu des hommes graves, sérieux, incapables de démonstrations affectées, jurer que, plutôt que de se rendre, ils immoleraient leurs familles et mettraient le feu à leurs maisons. Supposer en leur présence que nous ne serions pas vengés par une victoire définitive, c'était commettre une criminelle trahison. Ils réclamaient à grands cris la sortie en masse, quelques-uns voulaient s'y faire accompagner par leurs femmes et leurs enfants... Le changement subit et complet d'habitudes, une vie à la fois oisive et agitée, la séparation absolue du reste du monde, la nécessité de s'étourdir sur ses chagrins...,

1. E. Caro, p. 138 et suiv.

2. Le 22 décembre, sur une impériale d'omnibus, un pompier déclare qu'il vaut mieux capituler aujourd'hui que demain. Il est aussitôt énergiquement contredit (P. X., *Lettres inédites*). — Le 28 janvier, « un citoyen qui propose la capitulation sur la place de l'Hôtel-de-Ville est battu et hué. On a toutes les peines du monde à l'arracher aux mains de la foule ». (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 455 ; F. Sarcey, p. 287.)

les tourments de cœur et d'affaires, l'appareil guerrier de la cité..., la privation de nourriture et de combustible, étaient autant de causes directes et puissantes, qui jetaient la population dans une sorte de rêve désordonné. Elle voulait se sacrifier...[1] »

En cette lugubre fin de janvier, les mauvaises nouvelles affluent. Ç'a d'abord été l'échec de Buzenval, lentement, comme goutte à goutte, annoncé à la ville. Puis, le 23 janvier, le *Figaro* publie d'après le *Daily Telegraph* les premiers bruits des défaites de Chanzy et de Bourbaki[2]. On refuse d'y croire. D'ailleurs, des indications vagues qu'a données le gouvernement, il résulte qu'il s'est produit un temps d'arrêt dans nos opérations de l'ouest et que Bourbaki a remporté des succès importants[3]. Encore le 21 janvier, le *Journal officiel* farde inconsciemment la vérité. C'est le 25 seulement qu'il annonce, coup sur coup, d'après le *Moniteur de Versailles*, la retraite de Chanzy sur Laval, celle de Bourbaki après la bataille d'Héricourt, enfin la défaite de Faidherbe à Saint-Quentin[4]. Tout s'écroule à la fois dans le léger édifice construit par notre imagination et nos espérances.

En cette extrémité, parmi tant de souffrances, la population n'a cessé d'espérer. Elle est prête à saisir la première branche de salut, à rebondir de l'abîme où elle se sent rouler. Malgré le bombardement, elle reste fidèle à ses habi-

---

1. J. Favre, tome II, p. 366.

2. L. Larchey, p. 250.

3. F. Sarcey, p. 281; *Journal officiel* du 20 janvier. — Le 19, au soir, Jules Favre a reçu une dépêche annonçant notre défaite au Mans (J. Favre, tome II, p. 334). Le 21, il fait insérer au *Journal officiel* cet extrait d'une dépêche de M. de Chaudordy, en date du 14 : « Le général Chanzy, après deux jours de brillantes batailles près du Mans, a dû se replier derrière la Mayenne... Il n'est pas découragé, ni la France non plus, et... annonce que, sous peu de jours, il reprendra ses opérations offensives... Le général Bourbaki est tout près de Belfort. Il a gagné une première bataille à Villersexel, et une seconde avant-hier.,. Il a grande confiance et se loue beaucoup des troupes et des officiers.

« Le général Faidherbe a eu encore quelques succès. » (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 442.) Presque toutes ces assertions sont le contraire de la vérité.

4. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 461 ; F. Sarcey, p. 281.

tudes. Le dimanche, elle afflue dans les promenades, même les plus exposées comme le Trocadéro. La journée du 22 est belle, et la foule, « qui fait toujours fête au soleil », s'achemine gaiement vers les Champs-Élysées. Le contraste n'est pas des moindres que présente en ce moment la cité. Jamais elle n'a été plus grande qu'au moment où elle va être écrasée sous la botte teutonne.

CHAPITRE XLVI

NÉGOCIATIONS DE VERSAILLES. — LE 23 JANVIER

Jules Favre et la capitulation. — Idée qu'il s'en fait à l'avance. — Paris et la province. Départ pour Versailles. — L'hôtel Jessé. — La discussion.

Depuis longtemps, la pensée de la capitulation hante les membres du gouvernement. Sans que, tout d'abord, ils osent l'avouer, ils la voient inévitable. Ils songent à éviter la redoutable mission de la négocier avec l'ennemi, quoique, pour eux, l'obligation soit entière de sauvegarder jusqu'à la fin Paris qui a mis en eux sa confiance. La majorité croit que, « choisis pour le combat », ils resteront sans mandat le jour où la continuation de la lutte sera impossible. Il ne leur est pas permis de déposer les armes, moins encore de capituler. La charge en revient au commandant de l'armée ou à l'autorité municipale. Au besoin on provoquerait l'élection de commissaires spéciaux[1].

On a vu dans un précédent chapitre l'accueil fait par les maires à cette dernière combinaison[2]. Ils croient avec juste raison qu'après avoir assumé la responsabilité et la direction de la défense, le gouvernement ne peut se dérober au moment de la crise finale. Quant à charger Vinoy seul des négociations, on ne s'y arrête pas davantage. C'est pourtant une convention avant tout militaire qu'il s'agit de conclure, et cette tâche devrait revenir au commandant en chef. Mais Jules Favre se regarde dès longtemps comme appelé à débattre le sort de Paris avec l'ennemi. Est-ce excès de confiance en soi ? Est-ce désir de se sacrifier personnellement comme l'assure le général Trochu et comme il le dit lui-même[3] ? Cha-

1. J. Favre, tome II, p. 182 et 183.
2. Voir plus haut, p. 297.
3. Trochu, *le Siège de Paris*, p. 41 et suiv.; J. Favre, lettre à Gambetta, 16 décembre; J. Favre, tome II, p. 187 : « Je ne me plaindrai pas, s'il m'est donné d'être humilié, de souffrir et de mourir pour racheter Paris ou diminuer son épreuve ».

cun de ces deux motifs entre peut-être pour une part dans sa résolution.

De son côté, Trochu paraît ne jamais avoir eu la pensée de négocier personnellement. D'ailleurs ces mots : « Le Gouverneur de Paris ne capitulera pas » ne sont pas encore oubliés. C'est chose fâcheuse, car il aurait les chances les plus sérieuses d'obtenir de meilleures conditions que J. Favre. Sa compétence, sa situation personnelle vis-à-vis de l'ennemi semblent le désigner à l'avance [1].

Vinoy, qui a reçu *in extremis* le commandement en chef, ne se soucierait pas sans doute d'accoler son nom à la capitulation, après n'avoir exercé aucune influence sur la marche générale de la défense. Ainsi, par la force des choses, Jules Favre va s'offrir à jouer le rôle des « bourgeois de Calais », qu'il regarde depuis des semaines comme devant être sien. Nul, au conseil comme au dehors, ne songera à le lui envier [2]. Mais, ni ses aptitudes, ni ses occupations antérieures, ni son rôle politique ne le désignent pour cette mission. Avocat distingué, il n'a rien du diplomate, ni du militaire, et l'on n'aura que trop l'occasion de s'en convaincre. En outre, il est de ceux que M. de Bismarck traite de « Messieurs du pavé », dans sa langue brutale et forte [3].

Quelles dispositions apportera-t-il aux négociations ? Parfois, avec son habituel défaut de sens pratique, sa facilité à se payer de mots, il est tenté de s'exagérer outre mesure les dangers de la situation, les exigences des Allemands : « Je voyais Paris déshonoré par l'occupation prussienne, ses monuments dévastés, ses richesses artistiques pillées, son armée et sa garde nationale emmenées prisonnières en Allemagne, le pays dépecé, subissant la honte d'une paix ignominieuse,

---

1. Ducrot, tome IV, p. 268, écrit qu'il insista en vain pour que le général allât à Versailles à la place de J. Favre.

2. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 43 ; J. Favre, tome II, p. 291.

3. Ducrot, tome IV, p. 268 et 269 : « Je m'étais trouvé, dès le principe, dans une position aussi dangereuse qu'anormale ; je ne suis pas militaire, et cependant je me trouvais forcé de débattre des questions que je ne connaissais pas, et j'étais exposé à commettre des fautes qui auraient pu compromettre l'armée... »

réglée par un ordre du jour du vainqueur[1]. » Parfois aussi, il nourrit de singulières illusions sur ce qu'il est possible de demander à l'ennemi : « Si la Prusse veut consentir à ne pas entrer dans Paris, je céderai un fort et je demanderai que Paris soit simplement soumis à une contribution de guerre. Si ces propositions sont rejetées, nous serons forcés de nous rendre à merci...[2] »

Cette idée de la reddition pure et simple est un moment la sienne et celle du gouvernement. Paris ouvrirait ses portes après avoir mangé son dernier morceau de pain ; la France resterait libre de continuer la guerre ou de faire la paix[3]. Il n'appartient pas à quelques-uns de ses élus, isolés depuis des mois du reste du pays, d'imposer des conditions dictées par le vainqueur à une nation tout entière. Mais cette pensée si naturelle, si grande dans sa simplicité, est bientôt écartée. Jules Favre en vient à croire que Paris tient une trop large place dans la vie nationale, pour que son sort n'ait pas une influence décisive sur l'issue de la guerre. Il juge que l'indispensable condition de notre relèvement est de laisser la grande ville debout, aussi éloignée que possible du contact de l'ennemi. Par contre, il se rend compte qu'il n'a aucun droit de parler au nom du pays[4], dont le gouvernement est isolé, qui ne lui a donné aucun pouvoir. Il décide « de ne stipuler que pour Paris et de repousser entièrement ce qui engagerait la France[5] ». Nous verrons comment cette résolution sera tenue.

Quoi qu'il arrive, elle implique la nécessité d'un armistice, pendant lequel auront lieu des élections. Naturellement Jules Favre réclamera toutes les facilités compatibles avec l'invasion. En outre, il lui paraît indispensable d'exiger un certain nombre de conditions, qui constitueraient une sorte d'ultimatum, si la situation justifiait ce mot. La première est

1. J. Favre, tome II, p. 290.
2. J. Favre, tome II, p. 347.
3. J. Favre, tome II, p. 365.
4. *Enquête*, tome V, déposition J. Favre, p. 162 ; Jules Favre, tome II, p. 370.
5. J. Favre, tome II, p. 371.

« la reconnaissance formelle du droit de la France de débattre elle-même... la paix et de se donner un gouvernement ». M. de Bismarck n'aura garde de s'y refuser, mais Jules Favre est resté sous l'impression des pseudo-négociations de Régnier en octobre 1870.

La seconde condition capitale « sur laquelle, après mûr examen », il décide de « ne transiger à aucun prix, est le refus d'admettre l'armée prussienne dans l'intérieur de l'enceinte ». L'honneur, le salut de la cité l'exigent. Le contact de l'ennemi pourrait entraîner « des scènes lamentables de meurtre et de destruction[1] ».

Une troisième clause lui tient non moins à cœur. Il veut que l'armée de Paris, prisonnière en droit, ne soit pas envoyée en Allemagne, mais attende sur place la conclusion de la paix. L'ennemi s'y prêtera d'autant plus volontiers, que le nombre immense de nos soldats captifs est déjà pour lui la cause d'inquiétudes sérieuses. Il ne sait où les entasser[2].

En conséquence, Jules Favre veut demander que la garde nationale conserve ses armes et demeure « chargée du maintien de l'ordre ». A voir comme elle s'en est acquittée le 31 octobre et le 22 janvier, il peut être assuré du résultat. Mais il n'est pas sans illusions à cet égard, non plus que le reste du gouvernement[3]. Il croit qu'aucune puissance au monde, sauf l'ennemi présent dans Paris, ne pourrait désarmer la milice parisienne. Il veut épargner à la grande ville une humiliation et un péril suprêmes. Il en fait une question de nobles et patriotiques susceptibilités[4].

Ainsi, ces trois conditions lui semblent essentielles, les deux premières surtout : les Allemands n'entreront pas dans Paris ; la garde nationale conservera ses armes ; l'armée prisonnière restera provisoirement à l'intérieur de l'enceinte. Quant au reste, il est disposé à de larges concessions ; nous

---

1. J. Favre, tome II, p. 373.
2. *Moltkes Korrespondenz*, dépêches du ministre de la guerre prussien, 16 novembre 1870 et 5 janvier 1871 ; réponse de Moltke, 6 janvier.
3. J. Favre, tome II, p. 376 ; *Enquête*, tome V, p. 155 et suiv.
4. J. Favre, *ibidem ; Enquête, ibidem.*

ne le verrons que trop. Évidemment, Paris absorbe la plus grosse part de ses préoccupations; la province vient par surcroît. Il ne cherchera pas à lui assurer les clauses que réclamerait la stricte équité, à la mettre en situation de reprendre la guerre si les circonstances l'exigeaient. Au travers des réflexions que ce sujet lui inspire, on démêle la pensée de ménager avant tout l'amour-propre et les intérêts de la population parisienne; on voit percer les appréhensions mal justifiées qu'elle lui inspire. C'est de là qu'il prend conseil, non de la situation générale, virilement envisagée.

Le soir du 22 janvier, quand il sait l'insurrection définitivement vaincue, il adresse à M. de Bismarck un billet demandant une entrevue, sans en expliquer les motifs. Le capitaine de mobiles d'Hérisson portera ce mot au pont de Sèvres, dès l'aube, en faisant savoir que Jules Favre attend une réponse immédiate. Les recommandations les plus expresses lui sont faites pour qu'il garde un secret absolu[1]. Le lendemain 23, vers 7 heures du matin, il s'acquitte de sa mission.

A midi 45, le conseil se réunit. Il s'agit de décider quelle marche devra adopter Jules Favre dans les négociations probables. Rien de plus attristant que cette discussion suprême. Elle trahit à tout instant la crainte des responsabilités, la terreur de « l'opinion publique », des solutions nettes. La situation n'admet pas les hésitations. Pourtant Garnier-Pagès, Arago, Magnin, Picard, Jules Simon voudraient éviter que l'on s'engageât trop à fond. Pour Ernest Picard, « l'essentiel, c'est d'empêcher l'ennemi d'entrer dans Paris ». Jules Simon craint qu'il « ne réclame des objets d'art comme dépouilles opimes. Quant à l'armée et à la garde nationale, il conseille de se montrer très large à cet égard, car il y a là de dures nécessités de guerre à subir, dût-on faire prisonniers jus-

1. *Enquête*, tome V, p. 155, déposition J. Favre; J. Favre, tome II, p. 377, et M. d'Hérisson, p. 321, portent au 23 la convocation de cet officier au ministère des affaires étrangères, et au 24 la remise du billet en question. Mais il résulte des *Procès-verbaux des séances du gouvernement* que cette remise eut lieu le matin du lundi 23 (Ducrot, tome IV, p. 271).

qu'aux officiers de la garde nationale[1] ». Apparemment il se soucie davantage des objets d'art que des défenseurs de Paris.

Le général Trochu reste dans une note plus juste. Il demande que l'armistice soit restreint à Paris, « afin de ne pas entraver le mouvement de Bourbaki ». Mais on lui fait remarquer que la reddition de la grande ville accablera les armées de province « sous le coup moral et sous le nombre ». Il est donc convenu que l'armistice sera général.

A 2 heures et demie, le conseil se sépare sans avoir arrêté un programme positif[2]. Le parlementaire allemand n'est revenu au pont de Sèvres qu'à 2 heures environ. Peu après, M. d'Hérisson, qui est dans la villa de M. de Rothschild, à Boulogne, reçoit par un mobile un billet au crayon :

Poste du parlementaire, 2h 15.

« Le parlementaire prussien vient de se présenter et m'a prié de vous dire qu'il était porteur de la réponse de M. de Bismarck. Il m'a dit en outre que M. le ministre avait l'autorisation de traverser les lignes prussiennes. Une voiture est à la disposition de M. le ministre.

« *L'officier de poste,*
« SAINTOIN. »

Ainsi le poste entier peut savoir que Jules Favre va quitter Paris. Le ministre est dans son cabinet, torturé par l'incertitude, quand, à 5 heures, la porte s'ouvre et M. d'Hérisson entre, porteur de la dépêche de M. de Bismarck. A sa vue, Jules Favre se montre « des plus émus ». Il se reprend à plusieurs fois avant de pouvoir la décacheter. Ses mains tremblent[3].

---

1. *Procès-verbaux* cités, 23 janvier, Ducrot, tome IV, p. 274.
2. J. Favre, tome II, p. 378, écrit qu'il reçut ce jour-là des pouvoirs généraux, mais ce fait parait inexact. Les pouvoirs de J. Favre lui furent remis dans la séance du 25 (*Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 313).
3. D'Hérisson, p. 324. — La réponse de M. de Bismarck est ainsi libellée : « M. Favre sera reçu volontiers, s'il ne vient pas dans l'intention de traiter la question de la conférence de Londres, car la dernière réponse faite à ce sujet est inébranlable. » (L. Schneider, tome III, p. 187.)

Le chancelier l'attendra le lendemain matin ou le soir même. Jules Favre insiste pour partir aussitôt que possible. M. d'Hérisson lui en a déjà préparé les moyens. L'instant d'après, le ministre, son gendre, M. Martinez del Rio, et le jeune officier montent dans l'ancien coupé de l'empereur, attelé de deux postières des écuries impériales.

Il faut craindre le contact des gardes nationaux, qui ne manqueraient pas de s'opposer à la sortie de Jules Favre, fût-ce par un crime. A l'entrée du bois de Boulogne, en passant devant le poste, le ministre, placé au fond du coupé entre son gendre et M. d'Hérisson, s'efface derrière eux, non sans émotion. Puis la voiture gagne le pont de Sèvres, après avoir traversé ou tourné de multiples obstacles, arbres abattus, fossés et autres. A 6 heures, on arrive à la maison du Parlementaire. L'officier allemand s'est déjà retiré et il faut assez longuement l'attendre. Il se montre enfin et Jules Favre s'installe dans une petite barque pour traverser la Seine. Le fleuve charrie fortement; ses eaux noires reflètent les flammes de l'incendie de Saint-Cloud. On dirait d'un paysage du Dante[1].

Les balles allemandes ont troué comme une écumoire le frêle esquif de nos parlementaires. Il faut boucher les ouvertures les plus dangereuses avec des mouchoirs déchirés, du papier. Une vieille casserole de fer blanc sert à M. d'Hérisson pour rejeter l'eau qui s'obstine à filtrer de tous côtés.

La Seine traversée, au delà de deux petites barricades qui coupent la route de Versailles, une voiture entourée de uhlans attend : Jules Favre y monte avec son gendre et disparaît dans la nuit sombre. Vers 8 heures[2], il est à l'hôtel de Mme Jessé, 23, rue du Réservoir, où M. de Bismarck a pris quartier depuis le mois d'octobre[3]. On l'introduit aussitôt

1. J. Favre, tome II, p. 379; d'Hérisson, p. 327; *Procès-verbaux* cités, 24 janvier, Ducrot, tome IV, p. 296. — J. Favre porte à 6 heures, puis à 8 son arrivée au pont de Sèvres. Il signale deux fortes, puis deux faibles barricades qui ferment la route de Versailles. Ses souvenirs manquent de précision.

2. J. Favre dit vers 9 heures; Moritz Busch, tome II, p. 258, peu après 7 heures (heure allemande), ce qui paraît plus vraisemblable.

3. En route, Jules Favre n'aperçoit aucune trace de défense sur la route, sauf quelques murs crénelés entre Chaville et Sèvres (*Procès-verbaux* cités, 24 janvier, Ducrot, tome IV, p. 296). —. Cette pièce était celle u'habitait au-

dans une petite pièce au premier étage, et le chancelier vient l'y rejoindre au bout de quelques minutes, combien longues et cruelles !

« Je viens reprendre l'entretien où je l'ai laissé à Ferrières », dit Jules Favre. « Si, en fait, la situation a changé, en droit elle reste la même et nous impose à l'un et à l'autre l'obligation de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter la guerre. Je viens vous éclairer sur la véritable situation de Paris, n'ayant de mandat que pour Paris et ne pouvant en rien engager la France. Après plus de quatre mois de siège, de souffrances et de privations, Paris, loin d'être abattu, est plus que jamais exalté et décidé à une résistance à outrance[1]. »

La preuve en est dans « la retraite du général Trochu, forcé par l'opinion d'abandonner son commandement, parce qu'il a pensé qu'il était maintenant difficile de livrer des actions offensives. Cette opinion est si violente, si unanime, que, pour avoir été soupçonné de ne la point partager, le gouvernement a été exposé à une sédition facilement réprimée, mais dont il faut tenir grand compte comme symptôme moral. Dans une telle situation, il est à craindre qu'une population exaspérée par le bombardement et par le sentiment patriotique ne continue longtemps encore une lutte dans laquelle des deux parts sont sacrifiées de précieuses existences. Je viens, continue Jules Favre, savoir de vous quelles seraient vos conditions dans le cas où Paris mettrait bas les armes, car la connaissance de ces conditions, si elles sont acceptables, pourrait amener une solution moins sanglante[2] ».

Jusqu'alors, M. de Bismarck a écouté sans mot dire. Il n'est pas dupe de ces assurances et sait sans doute, à peu de chose près, quelle est la situation dans Paris. Il juge à propos d'interrompre brusquement.

---

trefois le fils aîné de Mme Jessé. Elle servait à M. de Bismarck de cabinet de travail et de chambre à coucher. Il y régnait d'ordinaire un étrange désordre (Voir un travail de M. André Saglio dans la *Revue bleue* de décembre 1897, et Moritz Busch, *loc. cit.*).

1. Jules Favre, tome II, p. 381, d'après les notes qu'il dicta le 24 au matin.
2. *Ibidem.*

« Vous arrivez trop tard. Nous avons traité avec votre empereur ; comme vous ne pouvez ni ne voulez vous engager pour la France, vous comprendrez sans doute que nous cherchions le moyen le plus efficace de terminer la guerre. » Puis, l'effet de ce coup de massue produit, vient une hautaine mercuriale sur l'inutilité de la résistance après le 4 septembre, qui n'a été qu'un « acte d'amour-propre national... parfaitement inutile... Maintenant nous sommes bien décidés à finir la guerre, et nous voulons pour cela chercher le moyen le plus direct et le plus sûr. Ne trouvant point en vous un gouvernement régulier, nous le cherchons ailleurs, et nous sommes en négociations assez avancées avec celui qui, à nos yeux, représente la tradition et l'autorité. Nous n'avons à cet égard aucun parti pris et sommes en face de trois combinaisons : l'Empereur, le Prince impérial avec une régence, ou le prince Napoléon qui se présente aussi. Nous avons également la pensée de ramener le Corps législatif, qui représente le gouvernement parlementaire... Nous pourrions nous entendre avec lui ; le Corps législatif traiterait directement la question ou ferait nommer une Assemblée qui la traiterait elle-même. Elle choisirait ainsi son gouvernement, et nous aurions un pouvoir avec lequel nous pourrions conclure[1]. »

Sans doute, rien de tout cela n'est vrai. Le chancelier ne songe guère à rendre la France aux Bonaparte, quoiqu'il affirme le contraire. Il n'y a aucun intérêt pour l'instant. La guerre civile nous affaiblirait, il est vrai, mais elle retarderait la paix qu'il désire, puisqu'elle sera la consécration de son œuvre. Le but qu'il vise est d'effrayer Jules Favre ; il y parvient pleinement. Son interlocuteur exprime sa surprise et proteste contre la pensée de ramener la dynastie impériale. Pourquoi, dit-il, ne pas « laisser à la France le soin de prononcer sur elle-même, par une assemblée librement élue ? C'est là précisément la solution que j'ai toujours poursuivie, que je regrette amèrement de n'avoir pu faire prévaloir.

1. J. Favre, tome II, p. 383.

Je viens aujourd'hui encore vous demander les moyens de l'appliquer[1]. »

Aussitôt M. de Bismarck d'entasser les objections, en poussant le tableau au noir. Cette solution est « tout à fait impossible » aujourd'hui. « Gambetta a partout fait régner la terreur. A vrai dire, il n'est maître que du Midi; dans le Nord, les populations sont plus près de nous que de lui. Mais, là où il commande, il n'est obéi que par la violence. Chaque commune est sous le joug d'un comité imposé par lui. Dans de telles conditions, les élections ne seraient pas sérieuses. D'ailleurs, plusieurs de vos départements sont devenus des solitudes. Un grand nombre de villages ont entièrement disparu; dans cet état de ruine et de décomposition, il serait impossible de consulter les citoyens par les voies ordinaires. Ne pouvant faire une assemblée, nous devons, si nous en voulons une, la prendre toute faite[2]. »

Devant ces exagérations voulues, Jules Favre se récrie. Il nie la réalité du régime de terreur complaisamment dépeint par M. de Bismarck. Puis, ce dernier insistant sur la convocation du Corps législatif impérial, il proteste hautement, déniant par avance toute autorité à cette assemblée, faisant valoir la nécessité d'en convoquer une nouvelle. Il arrive alors à la question essentielle qu'il a paru négliger jusqu'ici, en raison de la direction imprimée à l'entretien par M. de Bismarck. Il désire connaître les conditions qui seraient faites à Paris, « s'il avait le malheur de se rendre[3]. »

« Il m'est difficile de les préciser toutes, reprend M. de Bismarck, parce qu'ici la question militaire domine la question politique. » Jules Favre le prie alors de s'expliquer « sur le sort de la garnison, de la garde nationale et sur l'entrée de l'armée prussienne à Paris. »

« Ce sont précisément les points sur lesquels nous ne sommes pas encore fixés, le Roi, M. de Moltke et moi. La garnison de Paris doit être prisonnière d'après les lois de la

1. J. Favre, tome II, p. 384.
2. J. Favre, tome II, p. 385.
3. J. Favre, tome II, p. 385.

guerre, mais la transporter en Allemagne serait dans l'état des choses un gros embarras[1]. Nous consentirions à ce qu'elle restât prisonnière à Paris. Quant à la garde nationale, elle doit être désarmée, et ce ne sera qu'après son désarmement complet que nous accorderons à Paris la faculté de se ravitailler. Quant à l'entrée des troupes allemandes dans Paris, je reconnais qu'elle n'est pas sans inconvénient, et si j'étais seul à décider, je me contenterais de la possession des forts..., mais le Roi et le parti militaire y tiennent. C'est la récompense de notre armée. Quand, rentré chez moi, je rencontrerai un pauvre diable marchant sur une seule jambe, il me dira : La jambe que j'ai laissée sous les murs de Paris me donnait le droit de compléter ma conquête ; c'est ce diplomate, qui a tous ses membres, qui m'en a empêché. Nous ne pouvons nous exposer à froisser à ce point le sentiment public. Nous entrerons à Paris, mais nous ne dépasserons pas les Champs-Élysées et nous y attendrons les événements ; nous laisserons armés les soixante bataillons de la garde nationale qui ont été primitivement constitués et qui sont animés de sentiments d'ordre[2]. »

Jules Favre s'efforce de combattre ce programme, qui sera pourtant réalisé en grande partie. « Paris doit être ou non occupé, ou occupé entièrement... » Il fallait « le gouverner, l'administrer comme une ville conquise, ou n'y pas entrer. Dans le premier cas, le gouvernement s'effaçait complètement, le vainqueur opérait le désarmement, prenait possession de la cité et se chargeait de sa police, ainsi que de ses grands services publics. Dans le second cas, les forts seuls étaient occupés, un gouvernement nommé par Paris se chargeait de le gouverner ; on lui donnait toutes facilités pour le ravitaillement, et la garde nationale conservait ses armes. Quant à la ville, elle payait une contribution de guerre — M. de Bismarck n'en a pas encore dit mot — un armistice était conclu, des élections appelaient une assemblée qui se

1. Voir plus haut, p. 331.
2. J. Favre, tome II, p. 387.

réunirait à Bordeaux et trancherait la question de la paix ou de la guerre, ainsi que celle du gouvernement. En dehors de ces conditions, je ne voyais aucune conclusion possible. Paris continuerait à se battre, et s'il n'était ni secouru, ni assez fort pour repousser l'ennemi, il se rendrait à discrétion : la Prusse s'arrangerait comme bon lui semblerait[1]. »

Pour qui suit avec attention cette partie des négociations, il semble que M. de Bismarck ne se soucie point du tout de la dernière combinaison, la reddition à merci. Il y verrait la cause de toutes sortes d'embarras. Jules Favre a donc, dans sa détresse, un moyen sûr de peser sur les décisions de son adversaire. Saura-t-il en faire usage ?

Le chancelier le prie de mettre par écrit les idées qui précèdent, promettant, sur sa parole de gentilhomme, que ce sera pour lui seul. Il y consent, non sans une hésitation bien permise. A 11 heures, l'entretien est terminé[2]. Tout en faisant montre de courtoisie vis-à-vis de son interlocuteur, M. de Bismarck l'a amené à livrer entièrement ses idées, tandis que lui-même dissimulait la plupart des siennes. Il a joué avec lui, comme le chat fait d'une souris. Son contentement est visible et il siffle l'hallali devant ses familiers[3].

---

1. J. Favre, tome II, p. 388.

2. D'après la déclaration de J. Favre au conseil, le 24 janvier, cet entretien aurait duré trois heures et demie, c'est-à-dire aurait fini vers minuit et demi. M. Busch, tome II, p. 258, écrit deux heures et demie environ ; il ajoute que Jules Favre partit de l'hôtel un peu avant 10h 45. C'est sans doute à cette soirée que se rapporte l'épisode conté par celui-ci : M. de Bismarck lui faisant apporter à manger sur le coin de la table devant laquelle ils discutaient et le servant lui-même, après avoir renvoyé les domestiques (*Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 298).

3. M. Busch, tome II, p. 259; L. Schneider, tome III, p. 188.

CHAPITRE XLVII

LE 24 JANVIER

Conférence du 24 janvier. — La garde nationale. — L'armée prisonnière. — Retour de Jules Favre à Paris. — Conseil du 24. — Conseil du 25.

Pour plus de secret, Jules Favre va coucher boulevard du Roi, dans la maison où loge le personnel de la police de campagne prussienne[1]. Il est convenu que la discussion reprendra le lendemain 24, à 1 heure de l'après-midi[2]. Le chancelier aura vu l'empereur Guillaume et dira s'il est possible de négocier sur les bases indiquées. De son attitude dans la soirée précédente, on peut conclure qu'une entente n'est pas impossible. En effet, dès le début de la conférence, M. de Bismarck se déclare autorisé à ouvrir des pourparlers.

Malgré ce début significatif, Jules Favre croit devoir revenir sur la possibilité d'une restauration bonapartiste, laissant voir qu'elle lui tient fort à cœur. Y a-t-il lieu de s'en préoccuper ?

« Non, assurément, reprend M. de Bismarck, si nous parvenons à nous entendre. Mais, dans le cas contraire, je me réserve une complète liberté d'action. Je vous ai, à Ferrières, exposé sincèrement mon opinion sur votre empereur. Je n'ai aucune disposition à lui être favorable. Mais si je puis m'en servir pour conclure une paix avantageuse à l'Allemagne, je n'y manquerai pas... Vous m'avez objecté la répulsion de vos compatriotes. Elle est moins prononcée que vous ne le supposez. D'ailleurs, elle céderait devant nos armes, et les prisonniers venus de Metz nous donneraient près de cent

---

1. M. Busch, tome II, p. 259.
2. D'après M. Busch, tome II, p. 262, J. Favre revint à l'hôtel Jessé à 1 heure et demie et resta avec M. de Bismarck près de deux heures.

mille hommes d'excellentes troupes entièrement acquis à la cause impériale[1]. »

Sans doute, M. de Bismarck est le premier à ne pas prendre ces assertions au sérieux. Jules Favre ne s'en évertue pas moins à les réfuter. Puis il passe aux bases qu'il a indiquées la veille pour une convention et prie le chancelier de les examiner avec lui.

Son adversaire n'y est pas encore disposé. Il soulève une nouvelle difficulté : « ...Pouvez-vous me donner l'assurance que M. Gambetta vous obéira ? Pour ma part, j'en doute... » Cette question si directe n'est pas sans embarrasser Jules Favre. La correspondance récente de Gambetta lui a révélé des tendances marquées à séparer sa cause de celle du gouvernement de Paris, à secouer sa tutelle, si peu gênante qu'elle ait été jusqu'alors[2]. Il ne peut donner à M. de Bismarck que des probabilités[3].

Après ces préliminaires voulus, le chancelier en vient à la convention projetée. Le principe de l'armistice et de la convocation d'une assemblée est admis par lui sans contestation. Le désaccord commence au sujet de la durée de suspension des hostilités. Jules Favre demande trente jours ; M. de Bismarck en accorde la moitié seulement. Il fait valoir l'opinion des généraux, très contraire à tout armistice, le danger de laisser à nos armées le temps de se réorganiser. L'accord se fait enfin sur une durée de trois semaines, avec faculté de renouvellement.

---

1. J. Favre, tome II, p. 391. — Dans la séance du conseil du même soir, J. Favre fit des déclarations un peu différentes : « M. de Bismarck a observé qu'un tiers des soldats prisonniers étaient décidés à défendre l'Empire comme des prétoriens qu'ils sont; qu'un autre tiers était républicain ou orléaniste; enfin, un troisième tiers indifférent. Nous amènerons avec nous, a-t-il dit, le tiers bonapartiste, et il nous aidera à mater les autres. » (*Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 297.)

2. Voir la dépêche de Favre à Gambetta, 21 janvier : « Vous nous reprochez notre inaction en termes que je ne veux pas relever. Vous parlez de Metz et de Sedan... » (J. Favre, tome II, p. 346.)

3. Il y a, sur ce point, une différence marquée entre le livre de J. Favre, tome II, p. 392, et sa déclaration au conseil (*Procès-verbaux* cités, 24 janvier, Ducrot, tome IV, p. 299). Dans cette dernière, la plus rapprochée des faits, par sa date, et la plus vraisemblable, la réponse de J. Favre est négative. Elle est affirmative dans son livre.

La question de la garde nationale donne lieu à des discussions beaucoup plus vives. M. de Bismarck admet que les soixante bataillons constitués par l'empire resteront armés, mais il veut désarmer les autres. Rien de plus facile. Il ne donnera « un morceau de pain que contre la remise d'une arme entière ou brisée ». Jules Favre répond avec juste raison que la distinction est impossible à établir entre l'ancienne et la nouvelle garde nationale. Il réclame pour toutes deux la conservation des armes[1]. La question reste en litige.

De même, en ce qui touche l'armée de Paris. M. de Bismarck admet aisément qu'elle ne sera pas transportée en Allemagne. Il a pour cela une raison majeure : l'encombrement qui existe déjà. Mais il réclame l'internement de nos soldats dans les deux presqu'îles de Saint-Maur et de Gennevilliers, sous le canon allemand ; les officiers seront tenus prisonniers à Saint-Denis. Jules Favre demande instamment le maintien de tous à Paris, sans l'obtenir encore.

L'entrée de l'ennemi dans la grande ville donne lieu à une discussion moins vive. Jules Favre n'a aucune peine à montrer les dangers qui en résulteraient. Le chancelier n'insiste pas autrement. Paris ne sera pas occupé, mais tous les forts devront être livrés, l'armement de l'enceinte détruit ou livré aux Allemands[2]. D'ailleurs, cette concession n'est faite que pour la durée de l'armistice, ce qui la rend à peu près illusoire. M. de Bismarck se réserve des compensations plus sérieuses.

Le soir, Jules Favre rentre à Paris et assiste au conseil (10 heures) pour rendre compte de sa mission. Les renseignements qu'il a recueillis sur nos armées de province sont

---

1. Il y a de nouveau contradiction entre le livre de J. Favre, tome III, p. 393, et sa déclaration au conseil du 24 janvier. Nous ne croyons pas que, comme le dit alors J. Favre, M. de Bismarck ait consenti ce jour-là à laisser la garde nationale et ses armes dans Paris. La version du livre, « il ne nous fallut pas moins de trois journées de controverses... pour aboutir à une solution », paraît plus vraisemblable. Elle est, d'ailleurs, conforme à celle de M. d'Hérisson, p. 335.

2. *Procès-verbaux* cités, 24 janvier, Ducrot, tome IV, p. 299.

des plus tristes : elles seraient en complète déroute sur tous les points, même Bourbaki, dans la « plus mauvaise situation, menacé qu'il est par les deux armées de Manteuffel et du général Werder (*sic*)[1] ».

Quant aux conditions que Jules Favre a obtenues, ses collègues sont à peu près unanimes à les trouver « inespérées ». Une seule préoccupation les hante : préparer la population, tant de fois trompée par des assurances contestables, à l'idée d'une capitulation prochaine. Jules Simon et le général Clément Thomas proposent de rassembler les journalistes, de leur faire connaître la situation vraie. Arago, Magnin, Dorian voudraient encore remettre le soin de capituler à de nouveaux élus, ou du moins se faire autoriser spécialement à traiter. Le général Vinoy signale la différence faite entre l'armée et la garde nationale, dont l'une conservera ses armes, tandis que l'autre sera désarmée. Cette objection trouve un écho inattendu dans le propre chef de la milice citoyenne, Clément Thomas : « Si la gendarmerie est comprise dans l'armée, il ne restera avec des armes que cette... garde nationale qui est aussi imparfaite au point de vue de l'ordre qu'en face de l'ennemi, car, s'il y a de bons bataillons, il y en a aussi de mauvais... Il demande donc... que deux divisions au moins restent armées dans Paris[2]... »

On en revient à la nécessité d'avertir la population. Il faudrait éviter en même temps de trahir notre détresse vis-à-vis de l'ennemi. La solution est malaisée à découvrir et la discussion interminable. Enfin, deux membres seulement, Trochu et Jules Ferry, votent pour l'insertion d'une note au *Journal officiel*. Elle est repoussée.

Avant de se séparer, à 2 heures et demie du matin, les collègues de Jules Favre lui refusent l'adjonction d'un militaire et d'un « financier » pour la reprise des négociations.

---

1. *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 296. « Le général Trochu croit à l'exagération des désastres des armées de province. » (*Ibidem.*) « Après avoir examiné la situation de Chanzy, Bourbaki et Faidherbe, il en conclut que, s'il ne paraît pas possible que Bourbaki passe en Suisse, il n'en est pas moins certain que sa situation est mauvaise en général... » (*Ibidem*, p. 304.)

2. *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 304.

Il la sollicitera de nouveau le lendemain, sans plus de succès[1]. Pourtant rien ne s'expliquerait mieux. L'inexpérience de notre représentant rendrait même indispensable cette double intervention.

Plusieurs membres du conseil ont témoigné le désir de voir Jules Favre traîner en longueur les négociations, contre notre intérêt évident. Aussi, au lieu de se rendre à Versailles le matin du 25, il assiste dans la journée à une nouvelle réunion (1 heure et demie), où il donne lecture d'un projet de convention émanant de lui. C'est, à peu près, celui qui sera adopté le 28 janvier, et on ne le discute guère que pour la forme, malgré l'extrême gravité du cas. Le général Trochu voudrait obtenir que l'armée ne rendît pas ses armes. Ce n'est pas qu'il se fasse des illusions sur son aptitude à combattre, bien au contraire[2]. Il demande tout au moins que trois divisions restent en armes afin d'assurer l'ordre, comme le voulait la veille Clément Thomas. Cette proposition si naturelle rencontre un contradicteur !

Jules Favre « trouverait plus grand et plus utile de dire à la garde nationale que le gouvernement se remet entre ses mains et il est persuadé qu'on n'aurait point à s'en repentir ». Il n'est pas seul à penser ainsi. Comme le général exprime très vivement le regret qu'on n'ait point exigé la dissolution et l'épuration de la milice citoyenne qui, actuellement, rend le gouvernement impossible, le conseil est unanime « à repousser ce regret et cette appréciation[3] ». Ses membres ne seront pas longs, sans doute, à déplorer leur aveuglement.

La fin de cette séance est consacrée à une discussion

---

1. *Enquête,* rapport Daru; déposition J. Favre; *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 306 et 307. — Le 25, Jules Favre demande que Trochu et Ernest Picard se rendent avec lui à Versailles. Il ne paraît pas que sa demande ait eu même l'honneur d'une discussion.

2. « M. Jules Favre indique que M. de Bismarck ne voudrait pas que la troupe rentrât dans Paris, dans la crainte qu'elle ne se saisît des armes de la garde nationale pour se jeter sur les forts.

« M. le général Trochu répond : Hélas! J'ai honte de le dire, l'armée, loin de saisir de nouvelles armes, abandonnera volontiers les siennes pour acclamer la paix. » (*Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 310.)

3. *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 310.

oiseuse : Fera-t-on ratifier la future convention par la population ? Garnier-Pagès et Arago le demandent encore, sans se soucier des heures qui s'écoulent et de la faim qui sévit. Leur proposition est rejetée sur la vive opposition du général Trochu : « Il ne s'agit point ici d'une question politique, il s'agit de la vie de femmes et d'enfants qu'on ne peut livrer à la famine ; il faudrait alors les consulter aussi[1]. » A 5 heures et demie, la séance est levée.

1. *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 311.

CHAPITRE XLVIII

LES 25 ET 26 JANVIER

Conférences des 25 et 26 janvier. — La garde nationale, l'armée, la contribution de guerre. — Attitude de M. de Bismarck. — Belfort et Garibaldi. — Cessation du feu autour de Paris. — Le conseil du 26.

Le soir du 25 janvier, à l'issue du conseil, Jules Favre repart pour Versailles où il dîne chez M. de Bismarck[1]. Puis la conférence reprend dans la petite pièce du premier étage, devant la statuette du Satan, dont le masque ironique déplaisait tant à M. Thiers.

Tous deux discutent longuement, de nouveau, la question des armes de la garde nationale. Jules Favre insiste encore sur l'impossibilité de les lui enlever, sans courir le risque de conflits sanglants. Non sans hésitation, M. de Bismarck finit par y consentir, tout en ajoutant crûment :

« Soit, mais croyez-moi : vous faites une bêtise. Et tôt ou tard il vous faudra compter avec les fusils que vous avez l'imprudence de conserver à ces exaltés[2]. »

Au sujet des troupes régulières, la discussion est moins longue. Jules Favre tente un timide effort pour obtenir que trois divisions restent en armes, afin de maintenir l'ordre. M. de Bismarck y consentirait volontiers, sans l'opposition

---

1. M. d'Hérisson, p. 335, a donné de cette journée un récit en contradiction absolue avec celui de M. Moritz Busch. Il assure avoir accompagné J. Favre. M. Busch fait mention de la présence de M. d'Hérisson pour la première fois, le 28 janvier (p. 291). Il écrit que la conférence eut lieu, lui présent, dans un salon du rez-de-chaussée, M. Busch dit dans la petite pièce du premier étage. Enfin, il porte cette réunion au matin du 26, et M. Busch au soir du 25. Les souvenirs de M. Busch nous paraissent avoir plus de précision et présenter plus de garanties d'authenticité que ceux de M. d'Hérisson. Nous avons suivi sa version, qui est d'ailleurs confirmée par des témoignages français.

2. D'Hérisson, p. 336. — Dans un compte rendu verbal au conseil du 26, Jules Favre ne mentionne pas cette partie de la discussion. Mais il ressort de son livre, tome II, p. 393, que cette question de la garde nationale ne fut réglée qu'au bout de trois conférences.

du général de Moltke. Il est convenu qu'une division de 12,000 hommes gardera son armement, ainsi que 3,500 hommes de gendarmerie ou de garde républicaine. Encore M. de Bismarck voudrait-il exiger, comme compensation, le désarmement d'un nombre égal de gardes nationaux. Jules Favre s'y refuse, non sans raison [1]. Ce serait une nouvelle vexation, rien de plus. Il est admis que l'armée et la garde mobile resteront prisonnières dans Paris, jusqu'à la fin de l'armistice. Les officiers garderont leurs armes et ne seront pas séparés des troupes. M. de Bismarck y consent, non sans faire ressortir le danger de laisser plus de deux cent mille hommes, désœuvrés, au contact d'une population où les ferments de dissolution abondent. Mais il faut tenir compte du sentiment public, qui aurait peine à admettre l'internement des prisonniers sous les balles des sentinelles allemandes.

La reddition des forts soulève plus de difficultés. M. de Bismarck réclame Vincennes et Saint-Denis, que Jules Favre voudrait laisser en dehors des lignes ennemies. Il demande que les canons de l'enceinte soient descendus dans les fossés, ce qui est matériellement irréalisable. Sur ces deux points, aucune décision n'est prise ce jour-là.

L'un des articles les plus vivement contestés est celui qui a trait à la contribution de guerre, restée jusqu'alors dans le vague. Quand Jules Favre, le premier, en parle au chancelier, celui-ci paraît hésiter ; sa physionomie prend une expression indéfinissable. « La ville de Paris, dit-il enfin, est une personne trop puissante et trop riche pour que sa rançon ne soit pas digne d'elle. Il me semble qu'il serait peu convenable de l'abaisser au-dessous d'un milliard. — Cette ouverture, répond Jules Favre, n'est certainement qu'un éloge ironique, et je ne saurais la considérer comme sérieuse. — Elle est parfaitement sérieuse et tout à fait en rapport avec celles que les autres villes nous ont payées. — Je ne voudrais

1. *Procès-verbaux* cités, 26 janvier, Ducrot, tome IV, p. 319 ; d'Hérisson, p. 336 ; Jules Favre, tome II, p. 395. — L. Schneider, tome III, p 202, signale la mésintelligence croissante entre le chancelier et l'état-major général. Celui-ci trouve trop douces les conditions de l'armistice.

pas rompre une négociation pour une question d'argent. Cependant il est des exigences qui rendent tout impossible ; celle-ci est du nombre et, si vous croyez devoir y persévérer, nous serons forcés de ne pas aller plus avant[1]. »

Ainsi Jules Favre ne trouve d'énergie que pour combattre les exigences pécuniaires de M. de Bismarck. Il se laissera imposer l'abandon de l'armée de l'Est, le licenciement de tous nos corps francs, la faculté pour l'ennemi d'entrer dans Paris après l'armistice, sans opposer, à beaucoup près, la même résistance. Finalement, la contribution de guerre est fixée à 200 millions, non sans un marchandage indigne de la majesté des circonstances. Vers 10 heures et demie, Jules Favre et M. Martinez del Rio vont coucher boulevard du Roi[2].

L'après-midi du 26 janvier, vers 2 heures, nouvelle conférence. Il y est surtout question de l'établissement d'une zone neutre et de la reddition immédiate de Belfort[3]. Dans toutes ces négociations, M. de Bismarck n'a pas de peine à montrer sa supériorité. Tantôt il le prend avec Jules Favre sur un ton de bonhomie, de familiarité bienveillante. Tantôt il risque des plaisanteries d'un goût douteux. Le ministre lui disant que, le dimanche, on voit encore les boulevards pleins de jeunes femmes bien mises, avec de jolis enfants, il répond froidement : « Cela m'étonne. Vous ne les avez donc pas encore mangés ?[4] » Quand il s'agit de discuter un point d'une réelle importance, la scène change : « Avec une franchise

---

1. J. Favre, tome II, p. 399 ; d'Hérisson, p. 336 ; *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 320.

2. M. Busch, tome II, p. 269. Les Allemands n'avaient recueilli que des bruits vagues sur l'émeute du 22 janvier. Pour les compléter, le directeur de la police Stieber imagina un procédé sur lequel L. Schneider, tome III, p. 197, donne des détails qui ne peuvent trouver place ici. Il obtint ainsi des fragments du *Siècle* du 23 janvier, avec les renseignements désirés.

3. Le 26, à 10 heures du soir, Moltke télégraphie au général von Tresckow I que la prise de Belfort est à désirer en raison des circonstances politiques (*Moltkes Korrespondenz*, n° 649). — Dans un exposé de la situation, adressé par Moltke à M. de Bismarck, le 25 janvier, il s'exprime ainsi : « D'après les apparences, l'armée de Bourbaki est en danger de perdre ses communications ; une décision est imminente » (*Ibidem*, n° 646). Le général von Verdy du Vernois écrit dans ses *Persönliche Erinnerungen*, p. 277, à la date du *22 janvier* : « Maintenant la fin de Bourbaki approche. »

4. M. Busch, tome II, p. 278.

étonnante et une logique admirable, le chancelier dit simplement, sincèrement, ce qu'il désire. Il va toujours droit au but et interrompt à tout propos Jules Favre, habitué à ses finasseries d'avocat, au maquignonnage diplomatique, et ne comprenant rien à... cette façon superbe et peu conforme aux anciens errements de traiter les questions. » Il s'exprime en français avec une exceptionnelle facilité, se sert « d'expressions à la fois élégantes et fortes, trouvant sans effort et sans recherche le mot propre qui classe une pensée, qui définit une situation[1] ».

Et quelle différence d'aspect entre ces deux hommes ! M. de Bismarck, sanglé dans sa tunique blanche de cuirassier, « la poitrine bombée, les épaules carrées, éclatant de santé, de force », écrase « de son voisinage l'avocat courbé, maigre, long, désolé, dans sa redingote qui plisse de tous les côtés et sur le collet de laquelle ruissellent ses cheveux blancs. Il n'y a, hélas ! qu'à jeter un regard sur les deux négociateurs, pour reconnaître le vainqueur et le vaincu, le puissant et le faible[2] ».

A l'appui de ses exigences pour Belfort, le chancelier lit à Jules Favre une dépêche reçue en sa présence : « Bourbaki aurait été coupé et n'aurait plus de refuge qu'en Suisse. » Il entend le laisser, ainsi que Garibaldi et l'armée des Vosges, en dehors de l'armistice. Vainement Jules Favre proteste. Ce serait une lâcheté d'abandonner cet étranger et son corps d'armée, d'ailleurs composé en grande partie de Français. Le gouvernement de Paris n'avait pas admis son concours[3], mais le fait de son acceptation par la Délégation nous impose un devoir inéluctable, celui de le couvrir du drapeau national.

Le long et éloquent plaidoyer de Jules Favre n'a fait qu'irriter M. de Bismarck. Il s'agite sur sa chaise. Puis, frappant sèchement de l'index sur la table, il s'écrie :

---

1. D'Hérisson, p. 243 ; *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 319.
2. D'Hérisson, p. 335 ; M. Busch, tome II, p. 268.
3. Voir Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 47 ; *Campagne de l'Est. Nuits, Villersexel*, p. 12 et suiv.

« Il faut pourtant que je le prenne, car j'entends le promener dans Berlin, avec un écriteau dans le dos et ces mots : « Voilà la reconnaissance de l'Italie. » Comment! Après tout ce que nous avons fait pour ces gens-là!... C'est ignoble[1] ! »

Pour cette question, comme pour la plupart de celles que soulève le projet de convention, Jules Favre se sent tout à fait incompétent. On lui a refusé jusqu'ici le concours d'un militaire, mais il ne peut s'en passer désormais. M. de Bismarck est le premier à le lui faire remarquer[2]. On convient qu'il reviendra avec un officier général le vendredi 27, pour arrêter définitivement la convention. Au moment où M. de Bismarck accompagne le ministre à sa voiture, il lui dit vivement : « Je ne crois pas qu'au point où nous en sommes, une rupture soit possible; si vous y consentez, nous ferons cesser le feu ce soir. — Je vous l'aurais demandé dès hier, lui répond Jules Favre profondément ému; ayant le malheur de représenter Paris vaincu, je ne voulais pas solliciter une faveur. J'accepte de grand cœur ce que vous m'offrez; c'est la première consolation que j'éprouve dans notre infortune; il m'était insupportable de penser que le sang coulait inutilement, pendant que nous arrêtions ensemble ici les conditions d'une suspension d'hostilités. — Eh bien! reprend le chancelier, il est entendu que nous donnerons réciproquement des ordres pour que le feu cesse à minuit. Veillez à ce que les vôtres soient strictement exécutés[3]. »

---

1. D'Hérisson, p. 347. Devant le conseil, J. Favre, se borne à une allusion (*Procès-verbaux* cités, tome IV, p. 319). — Le général Trochu porte le refus de M. de Bismarck, relativement à Garibaldi, au 30 ou 31 janvier (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 47). Il protesta, dit-il, avec la dernière énergie. — M. d'Hérisson écrit que l'armée des Vosges et Garibaldi furent compris dans l'armistice. C'est le contraire qui est vrai, comme chacun sait. — Suivant Jules Favre, tome II. p. 403, il eut le soir du 26 une longue conférence chez le général de Moltke. MM. d'Hérisson et Moritz Busch (tome II, p. 277) ne disent rien de ce détail, non plus que le *Procès-verbal* de la séance du 26, où il fut rendu compte au conseil des négociations pendantes. Il est probable que cette conférence eut lieu le 27.

2. *Enquête*, rapport Daru, p. 382; Mme J. Favre, *la Vérité sur les désastres de l'armée de Metz*, p. 61; M. Busch, tome II, p. 269 (25 janvier).

3. J. Favre, tome II, p. 404, ajoute qu'il accepta, en demandant simplement que Paris tirât le dernier coup de canon. Cette concession, si elle fut faite,

Le même soir, à 9 heures et demie, Jules Favre rend compte au conseil de la situation. Ses collègues ne font aucune objection sérieuse à la plupart des conditions obtenues. Mais on signale une agitation naissante dans Paris, où le bruit des négociations commence à circuler. Des chefs de bataillon de la garde nationale déclarent qu'ils ne se soumettront pas à la capitulation, des marins qu'ils ne rendront pas les forts[1]. On paraît craindre, bien à tort, que cette surexcitation gagne l'armée, si démoralisée. Non sans raison, Jules Simon demande vivement ce que veulent les troupes. Comment pourraient-elles réclamer la continuation de la lutte, alors qu'elle est devenue impossible, tandis qu'elles n'avaient de hâte que de voir conclure la paix, quand on pouvait encore se battre ?

Pour couper court à ces résistances, d'ailleurs fort exagérées, on décide que le *Journal officiel* insérera le lendemain une note laissant deviner la situation[2]. Le même soir, à mi-

---

n'avait évidemment aucune portée pratique, en raison de l'étendue du camp retranché.

L'ordre fut envoyé à 7 heures par Jules Favre au général Vinoy, dès sa rentrée à Paris (Ducrot, tome IV, p. 318). Moltke lança à 5 heures et demie un télégramme portant que les batteries allemandes cesseraient le feu à minuit, sous la condition que notre artillerie se tairait également à la même heure (*Moltkes Korrespondenz*, n° 648). Ces heures indiquent que J. Favre quitta Versailles vers 5 heures, probablement, sans avoir eu chez le général de Moltke la conférence dont il parle. Voir M. Busch, tome II, p. 277.

1. *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 320; J. Favre, tome II, p. 400; H. Dabot, p. 96.

2. *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 322; J. Favre, tome II, p. 405. La séance du conseil est levée à minuit et demi.

Voici le texte de cette note :

« Tant que le gouvernement a pu compter sur l'arrivée d'une armée de secours, il était de son devoir de ne rien négliger pour prolonger la défense de Paris.

« En ce moment, quoique nos armées soient encore debout, les chances de la guerre les ont refoulées, l'une sous les murs de Lille, l'autre au delà de Laval; la troisième opère sur les frontières de l'Est. Nous avons, dès lors, perdu tout espoir qu'elles puissent se rapprocher de nous, et l'état de nos subsistances ne nous permet plus d'attendre.

« Dans cette situation, le gouvernement avait le devoir absolu de négocier. Les négociations ont lieu en ce moment. Tout le monde comprendra que nous ne pouvons en indiquer les détails sans de graves inconvénients. Nous espérons pouvoir les publier demain. Nous pouvons cependant dire dès aujourd'hui : que le principe de la souveraineté nationale sera sauvegardé par la réunion immédiate d'une Assemblée ; que l'armistice a pour but la convocation

nuit, le grondement du canon cesse brusquement. Pour la première fois depuis de longs mois, le silence se fait autour de la grande ville, rendant plus pesante l'impression générale d'accablement devant tant d'espoirs déçus, de souffrances inutilement supportées[1] !

---

de cette assemblée ; que, pendant l'armistice, l'armée allemande occupera les forts, mais n'entrera pas dans l'enceinte de Paris ; que nous conserverons notre garde nationale intacte et une division de l'armée, et qu'aucun de nos soldats ne sera emmené hors du territoire. » Le *Journal officiel* du 25 janvier a déjà reproduit les nouvelles des armées de province, données par le *Moniteur de Versailles*, aux dates des 16, 17, 18, 19, 21 et 23 janvier (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 461).

1. J. Favre, tome II, p. 406 ; H. Dabot, p. 97.

CHAPITRE XLIX

LE 27 JANVIER

Le général de Beaufort à Versailles. — Discussion du projet de convention. — La ligne de démarcation. — L'armée de l'Est. — Les armes. — Conseil du 27.

Le conseil a d'abord désigné pour assister Jules Favre le général de division Callier, commandant le 2e secteur, celui de Belleville. Il décline cette mission, qui le rendrait « impossible » dans son commandement. On fait alors choix d'un autre divisionnaire, le général marquis de Beaufort d'Hautpoul, jadis commandant du corps expéditionnaire de Syrie. Le gouverneur se rend à son quartier général le matin du 27, pour lui annoncer sa désignation[1].

Tout d'abord le général oppose un refus énergique à cette communication. Il proteste contre le choix qu'on a fait de lui, qui n'est ni le chef d'état-major général, ni l'un des généraux en évidence à Paris. C'est sur les pressantes instances de Trochu qu'il se résigne à accepter[2].

Quelques heures plus tard, Jules Favre et ses compagnons sont à Versailles, assis à la table de M. de Bismarck. Le général de Beaufort porte sur son visage la trace du combat qui s'est livré en lui. Ses traits sont décomposés. Il touche à peine aux plats qu'on lui offre et ne répond que par monosyllabes, avec brusquerie, aux questions courtoises du chancelier.

« Il boit coup sur coup trois grands verres d'eau » et, à la suite d'une observation faite par un officier allemand, se détend subitement :

---

1. Dans les deux cas, on s'est basé sur ce que ces généraux avaient rempli des missions diplomatiques (*Procès-verbaux* cités, 26 janvier).

2. Ducrot, tome IV, p. 323; *Note* du lieutenant d'état-major Calvet, aide de camp du général de Beaufort (*Enquête*, tome VI, p. 81). Le général a déclaré cette note « d'une parfaite exactitude ». M. d'Hérisson écrit, p. 348, qu'il fut chargé de porter lui-même au général la dépêche le désignant, mais sa mémoire paraît l'avoir mal servi en cette occasion, comme en beaucoup d'autres.

« Ah! c'est bien heureux pour vous que nous soyons venus traiter, car nos troupes sont animées d'excellents sentiments. Mes mobiles et mes gardes nationaux sont devenus de parfaits soldats, et, s'il n'avait dépendu que de moi, au lieu de dîner ici tranquillement comme vous le faites en ce moment, vous seriez loin, vous et votre dîner[1]. »

La fin du repas est des plus pénibles. A peine sorti de table, le chancelier va à Jules Favre : « Si vous avez l'intention de ramener ce monsieur, autant vaut dire que vous ne voulez pas traiter, et nous pourrons, dès à présent, rompre les négociations. »

Il est alors convenu que, le lendemain, un autre de nos généraux, moins « cassant », viendra à Versailles[2]. La conférence s'ouvre néanmoins à 2 heures. M. de Bismarck, les généraux de Moltke et von Podbiesky, deux ou trois officiers allemands y assistent. On discute l'un après l'autre chacun des articles de la convention.

Le premier porte sur l'armistice dont la durée doit être de trois semaines. Jules Favre le fait remarquer, la province n'en sera informée que dans deux ou trois jours. Il y aurait lieu de prolonger pour elle la suspension d'armes. « Fixons le terme au 25 février, s'écrie le général de Beaufort, ce sera une loi générale. » Les Allemands s'y refusent absolument. L'armistice durera vingt et un jours, à dater de la signature de la convention.

Vient la question des armées de province. Chacune gardera ses positions. M. de Bismarck demande l'établissement d'une ligne de démarcation. On lui donne raison sans débat

1. D'Hérisson, p. 349. — Ni Jules Favre, ni le lieutenant Calvet ne font mention de cette scène, mais elle paraît vraisemblable. M. Moritz Busch (tome II, p. 284) se borne à écrire qu'un peu avant 11 heures, le 27 janvier, arrivent à l'hôtel Jessé Jules Favre, le général de Beaufort, son aide de camp, et M. Durrbach, ingénieur en chef du chemin de fer de l'Est. Peu après midi, ils remontent en voiture.

2. D'Hérisson, p. 350. — Suivant M. Moritz Busch, tome II, p. 284 à 287, M. de Bismarck aurait dit du général à l'un de ses familiers : « Rien à faire avec lui; incapable de comprendre; je le crois ivre. » Jules Favre se serait excusé de l'avoir amené. Voir également L. Schneider, tome III, p. 198. M. d'Hérisson assure nettement que la surexcitation due au déjeuner ne fut pour rien dans l'attitude du général.

et l'on commence aussitôt le tracé. Dans l'ouest et le centre de la France, il n'offre pas de difficultés particulières et l'on tombe assez aisément d'accord : nous ignorons les emplacements occupés par les deux adversaires et sommes dans l'obligation d'accepter les données fournies par les négociateurs allemands. A partir de Quarré-les-Tombes, point de jonction des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne, il n'en est plus de même. Les officiers prussiens proposent de laisser la question en suspens, jusqu'à ce que la situation des armées soit nettement connue. Ce n'est qu'un prétexte assez mal choisi. Nous savons comme eux l'armée de Bourbaki fort compromise[1]. Leur intention est aisée à percer.

Le général de Beaufort s'élève avec énergie contre cette prétention. Il propose de laisser à Bourbaki l'occupation du département du Doubs, en neutralisant la Haute-Saône et le Jura. Moltke s'y oppose. Les deux armées sont peut-être en présence. Il serait impossible de les prévenir à temps — ce qui est le contraire de la vérité[2]. — Bourbaki pourrait se ravitailler et recevoir des renforts, ce qu'on ne saurait admettre. M. de Bismarck propose alors de renvoyer cette question au lendemain, et Jules Favre a la faiblesse d'y consentir[3]. Le successeur du général de Beaufort sera moins « exigeant ».

Le reste du tracé est arrêté sans difficulté particulière.

1. *Note* du lieutenant Calvet, Ducrot, tome IV, p. 325. Voir plus haut, p. 348. — « Le gouvernement aurait averti plus tôt la population, s'il avait reçu à temps l'avis de la douloureuse situation de nos trois armées de province et notamment de l'impossibilité où était le général Bourbaki de continuer l'effort sur lequel reposait l'espoir de Paris. Au moment où la résistance a cessé, nous savions que nos armées étaient refoulées sur les frontières et hors d'état d'arriver à notre secours » (Proclamation du gouvernement, 4 février). — La dépêche de M. de Chaudordy, 16 janvier, arrivée le 19, fait prévoir la retraite de Bourbaki : « Nos armées... ont été repoussées sur tous les points. Certainement celles de Chanzy et de Faidherbe se refont et pourront bientôt aller de nouveau en avant. Celle de Bourbaki existe et lutte encore; mais elle doit battre en retraite. Paris ne peut plus être sauvé par nous. » (J. Favre, tome II, p. 505 et 346). — D'après Verdy du Vernois, p. 280, ce serait sur la demande expresse de nos négociateurs que Manteuffel, Werder et Bourbaki auraient été exclus de l'armistice. Nous ne le croyons pas.

2. Voir *Campagne de l'Est. Héricourt, La Cluse*, p. 225 et 226.

3. *Note* du lieutenant Calvet, Ducrot, tome IV, p. 326. — D'après le procès-verbal de la séance du 27 janvier, J. Favre se borne à dire : « La délimitation est réservée pour être tracée ultérieurement du côté de Bourbaki, dont on prétend toujours que la situation est critique. » (Ducrot, tome IV, p. 334).

Puis l'on passe à Paris. Les Allemands entendent avoir des postes à toutes les portes de l'enceinte. Le général de Beaufort proteste avec force : « Vous voulez donc amener des conflits et faire assassiner vos sentinelles ?... » Moltke passe alors à une autre stipulation. Il veut répartir l'armée et la garde mobiles prisonnières entre les presqu'îles de Gennevilliers et de Saint-Maur. Beaufort élève encore des objections : On ne peut songer à faire camper nos soldats par cette fin d'hiver. Quant à des baraquements, ils ne seraient pas construits en temps utile.

« M. de Moltke aime évidemment à marchander. Battu sur ce point, il exige la livraison de 500,000 fusils. »

Jamais, répond Jules Favre, nous n'accepterons cette condition. Il faudrait désarmer la garde nationale. « Nous préférons vous voir à Paris. » Cet argument produit un effet décisif. On décide que la garde nationale, une division de 12,000 hommes, 3,500 gendarmes ou gardes républicains et tous les officiers garderont leurs armes.

On revient alors sur l'occupation du terrain compris entre les forts et l'enceinte. Moltke voudrait qu'il fût attribué aux Allemands ; Beaufort réussit pourtant à faire admettre le tracé d'une ligne de démarcation qui rase le plus près possible les forts extérieurs [1].

Quant aux canons de l'enceinte, Moltke insiste pour les faire déposer dans les fossés, mais le général de Beaufort en montre l'impossibilité. Ils seront démontés et laissés au pied du talus de banquette, dans la rue de rempart. Nous livrerons les affûts aux Allemands, comme les armes portatives et les canons de campagne de l'armée active.

Les clauses relatives au ravitaillement sont adoptées sans difficulté. Vient celle qui implique la dissolution de tous nos corps francs. Ni de la part de Jules Favre, ni de celle du général de Beaufort, elle ne soulève aucune protestation. Pourtant, Moltke avoue que les Allemands ont eu beaucoup à

1. *Procès-verbaux* cités, 27 janvier, Ducrot, tome IV, p. 335; *Note* du lieutenant Calvet, *ibidem*, p. 330, et dépêche du général de Beaufort à J. Favre 27 janvier, 9h15 du soir, *ibidem*, p. 331.

souffrir des attaques des francs-tireurs. Si la guerre devait recommencer, cette dissolution nous affaiblirait d'une façon très appréciable, en permettant à l'ennemi de fusiller ou de pendre « légalement » tous les partisans qui gêneraient ses derrières[1]. Pourquoi se laisser imposer une pareille clause, qui ne peut nous être que défavorable, puisque l'ennemi la réclame? Pourquoi ne pas mettre à la rejeter autant d'énergie que Jules Favre en a mis à faire réduire le chiffre de la contribution de guerre?

Vers 5 heures, la discussion est terminée, sauf pour quelques points en litige. Jules Favre et le général de Beaufort partent de Versailles[2]. Le soir, à 9h 45, nouvelle séance du conseil. Après le compte rendu de notre négociateur, on discute le choix de la ville où se réunira l'Assemblée. Bordeaux est choisi à peu près unanimement, au lieu de Bourges que préférerait Jules Favre. La séance dure encore quand on apporte des bruits alarmants : « Des groupes se forment à la rédaction du *Siècle* et... l'on parle pour le lendemain d'une grande manifestation sur la place de l'Opéra. Les amiraux prendraient la direction d'un mouvement de résistance à outrance[3]. »

Comme à l'ordinaire, ces bruits, si exagérés qu'ils soient, suffisent à troubler les membres du conseil. Jules Ferry propose et obtient l'approbation immédiate des conditions apportées par Jules Favre, bien qu'elles n'aient encore aucun caractère définitif. La fin de la séance se perd à des discussions d'intérêt secondaire. Faut-il envoyer de nouveaux délégués en province ? Les membres du gouvernement accepteront-ils des candidatures aux élections prochaines ? Il y a des questions autrement vitales en jeu.

---

1. *Campagne de la Loire. Josnes, Vendôme, Le Mans*, p. 348 ; Moltke, Correspondance citée, n° 666. Il n'est pas question des francs-tireurs dans le projet de convention émanant de Moltke (27 janvier) [Correspondance citée, n° 653].

2. M. Busch, tome II, p. 283.

3. *Procès-verbaux* cités, Ducrot, tome IV, p. 337.

CHAPITRE L

CONVENTION DU 28 JANVIER

Le général de Valdan à Versailles. — Conférence avec Moltke. — La question des armes. — Signature de la convention. — Jules Favre et l'armée de l'Est. — L'armistice et les généraux ennemis.

C'est le général de Valdan, chef d'état-major de Vinoy, que le conseil a désigné pour remplacer M. de Beaufort[1]. Cette fois, la réunion des plénipotentiaires a lieu à l'hôtel qu'habite Moltke, dans une pièce assez grande, à deux fenêtres. Le chef d'état-major, tournant le dos au jour, préside, ayant à sa gauche Valdan, à sa droite M. de Bismarck. A côté de ce dernier, Jules Favre. Ils sont séparés des autres officiers allemands par une table sur laquelle écrivent les deux secrétaires.

« Avec sa figure rasée, souffreteuse et comme craquelée d'une infinité de petites rides », Moltke n'a rien du type ordinaire de nos généraux. Il ressemble plutôt à un bénédictin ou à un vieil acteur[2]. « Chacune de ses paroles, nette, aiguë, précise », semble produite par la vibration d'une languette d'acier. Il est vêtu d'un uniforme des plus simples et porte noué à sa boutonnière le ruban de la Croix de fer. En dépit de ce voisinage, M. de Bismarck, dans sa tunique blanche, n'a rien perdu de son aspect imposant. « Il ressemble à un monarque entouré de sa cour[3]. »

Valdan a des instructions très vagues. Il ignore entière-

---

1. Dans sa déposition, Jules Favre explique ce remplacement par le fait que Beaufort s'est montré « trop cassant » (*Enquête*, tome V, p. 162). D'après M. Busch, tome II, p. 291, Jules Favre arrive le 28 vers 11 heures avec M. Durrbach, deux autres représentants des grandes compagnies de chemins de fer, le général de Valdan et son aide de camp. Ils déjeunent à l'hôtel Jessé, avant de se rendre chez Moltke. C'est à la date du 28, p. 293, que M. Busch mentionne pour la première fois la présence de M. d'Hérisson.

2. D'Hérisson, p. 357.

3. D'Hérisson, p. 358. — M. d'Hérisson porte cette conférence au 26 au lieu du 28, p. 361.

ment ce qui s'est passé en province et croit que sa mission ne s'étend qu'à Paris[1]. Il ne fait aucun effort pour l'élargir et accepte à l'avance l'essentiel des dispositions convenues entre Jules Favre et M. de Bismarck. Ce dernier a donc beau jeu.

Au début, il donne lecture du projet de convention. Quand vient l'article relatif à la ligne de démarcation, Jules Favre, tout en consentant à excepter de l'armistice les armées des Vosges et de l'Est, demande que le tracé soit effectué dans les départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, aussitôt que les parties contractantes seront renseignées sur la situation présente. Mais il accepte la disposition suivante qui laisse le champ libre à l'ennemi et lui permettra d'achever la malheureuse armée de Bourbaki : « Les opérations militaires continueront dans le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or, indépendamment de l'armistice, jusqu'au moment où l'on se sera mis d'accord sur le tracé, réservé à une entente ultérieure, des lignes de démarcation[2]... » Le général de Valdan admet cette iniquité sans l'ombre d'une protestation.

Ses efforts pour améliorer la convention à notre profit ne s'étendent pas si loin. Il demande instamment, suivant les instructions de Trochu, la conservation des armes pour l'armée et la garde mobile[3]. Il ne peut rien obtenir au delà de la division et des 3,500 gendarmes ou gardes républicains déjà accordés. Il est plus heureux au sujet de Vincennes : les Allemands nous laissent le Fort-Neuf et le Château[4].

L'après-midi et la soirée se passent à discuter les détails relatifs à la remise des forts, à l'ouverture de certaines routes pendant l'armistice, au désarmement. Il va être 11 heures.

---

1. Déposition du général de Valdan, *Enquête*, tome VI, p. 83 : « On m'a dit : « Vous allez accompagner M. Jules Favre et vous réglerez avec l'état-major prussien les conditions de détail pour l'exécution de l'armistice en ce qui concerne les faits militaires pour Paris, bien entendu... Quant à la province, je ne savais pas le premier mot de ce qui s'y était passé. Aussi ne me suis-je occupé que des différents détails qui concernaient la reddition des forts. »

2. Ducrot, tome IV, p. 341 ; *Enquête*, déposition Valdan.

3. Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 547 ; *Ibid.*, Lettre écrite le 27 janvier à Jules Favre par Trochu pour être montrée aux négociateurs allemands.

4. *Enquête*, déposition Valdan ; d'Hérisson, p. 359.

La douloureuse, la néfaste convention est signée. M. de Bismarck, s'adressant à Jules Favre, lui dit alors : « Avez-vous un cachet ? C'est l'habitude des chancelleries que, pour des actes de ce genre, il y ait apposition de cachets. — Je n'ai pas de cachet », répond Jules Favre ; puis, tirant une bague : Cela vous suffit-il ? — Oui », répond le chancelier[1].

Ce sacrifice accompli à la forme, Jules Favre témoigne le désir de faire parvenir à Bordeaux la nouvelle de l'armistice. Il demande deux sauf-conduits, l'un pour un membre du gouvernement, l'autre pour un officier. M. de Bismarck consent et Jules Favre écrit, sous son œil ironique, la dépêche suivante qui met le sceau à ces négociations, constamment conduites de notre part avec tant de légèreté et de maladresse :

« Versailles, 28 janvier, 11h 15 du soir.

« Nous signons aujourd'hui un traité avec le comte de Bismarck. Un armistice de vingt et un jours est convenu ; une assemblée est convoquée à Bordeaux pour le 12 février. Faites exécuter l'armistice et convoquez les électeurs pour le 8 février. Un membre du gouvernement va partir pour Bordeaux.

Jules FAVRE[2]. »

Ainsi Jules Favre omet de mentionner cette stipulation essentielle, d'après laquelle l'armistice commencera « pour les départements dans un délai de trois jours », c'est-à-dire le 31 janvier. Il ne fait pas même allusion à une autre disposition qui maintient l'état de guerre dans le Doubs, le Jura

1. *Enquête*, déposition Valdan. — Voir aux Annexes le texte de la convention. D'après Jules Favre, tome III, p. 5, c'est pour honorer la défense de Paris que l'empereur Guillaume tint à ce que le mot capitulation ne figurât pas dans la convention du 28 janvier. Cette concession ne paraît pas avoir été du goût de Moltke (Correspondance citée, n° 694). — M. Busch (tome II, p. 291) porte à 7h 20 environ la signature de la convention dans la chambre verte près du cabinet de Bismarck. Jules Favre, tome II, p. 408, dit à 10 heures ; Ducrot, tome IV, p. 341, à 11 heures et quart du soir, sans doute d'après le rapport de M. Daru et le télégramme reproduit ci-après.

2. J. Favre, tome II, p. 409. — Jules Favre assure dans sa déposition (*Enquête*, tome V, p. 155), qu'il écrivit cette dépêche en présence du général de Valdan. Celui-ci affirme le contraire (*Enquête*, tome VI, p. 83 et suiv.).

et la Côte-d'Or, ainsi qu'autour de Belfort. M. de Bismarck, qui le voit faire, se garde bien d'attirer son attention sur cette double omission, qui aura de si tragiques conséquences!

Comment l'expliquer, sinon par ce fait que la pensée de Paris hypnotise Jules Favre? Il ne voit que Paris, ne redoute que Paris durant toutes les négociations. Cette obsession ressort de tous ses comptes rendus au conseil, de ses dépositions devant la commission d'enquête[1]. Malgré ce qu'on a pu dire pour tenter de le justifier[2], il ressort de ses explications mêmes que sa légèreté n'eut d'égale que son insuffisance.

A 1 heure du matin, Jules Favre est de retour à Paris où ses collègues l'attendent impatiemment. Il apporte avec lui la convention conclue et signée[3]. Il en donne connaissance à

---

1. J. Favre a prétendu expliquer son oubli par « son très grand état de trouble » (*Enquête*, tome V). Il « ne savait pas que l'armistice dût être retardé de deux ou trois jours ». — « J'ai un regret extrême que cette dépêche ait pu prêter à une équivoque; je ne croyais pas que l'armistice pût s'appliquer sans qu'un officier fût envoyé dans nos armées, et qu'il pût communiquer, soit verbalement, soit par écrit, les ordres du ministre de la guerre ». Dans une lettre adressée au président de la commission, Jules Favre risque une autre explication non moins invraisemblable : « Loin de croire nécessaire de mentionner l'exception relative à l'armée de l'Est, je supposais qu'en annonçant l'armistice d'une manière générale, en donnant l'ordre de l'exécuter, l'armée de l'Est y était comprise; que la clause respective de la convention disparaissait, et que la délimitation de la zone resterait seule ajournée jusqu'au moment où l'on recevrait les informations attendues. Cette dépêche étant revêtue du contre-seing de M. de Bismarck, l'armée de l'Est ne paraissait plus menacée ». On goûtera fort, sans doute, l'imprévu de ces justifications. Elles prouvent que Jules Favre ne comprenait pas le sens des clauses discutées et acceptées par lui-même.

2. Mme Jules Favre, *la Vérité sur les désastres de l'armée de l'Est*, p. 61 à 86. — Le général Trochu tente aussi de l'excuser (*Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 43 et suiv.), et la faiblesse de son argumentation est extrême. Dans le même ouvrage, p. 545, il paraît croire que Chanzy, venu à Paris, fut consulté sur l'extension de l'armistice à toutes les armées de province. Or, il est évident que ce voyage ne put avoir lieu qu'après la signature de la convention du 28 janvier. Au lieu d'être consulté sur l'extension de l'armistice, Chanzy le fut sur la possibilité de reprendre les hostilités (*Campagne de la Loire. Josnes, Vendôme, Le Mans*, p. 354).

3. Il nous paraît impossible d'admettre sur ce point le récit de M. d'Hérisson, p. 368. A l'en croire, Jules Favre soumet cette convention à ses collègues, puis remet le texte à M. d'Hérisson, pour le porter à M. de Bismarck (qui a conservé l'autre exemplaire, et n'a nul besoin de celui-ci). — M. d'Hérisson aurait mis cette circonstance à profit pour ouvrir des négociations de son propre chef et obtenir : 1° que les canons fussent, non pas jetés dans les fossés de l'enceinte, mais déposés sur le chemin stratégique; 2° que l'on revînt sur

ses collègues et prie le général Le Flô de vouloir bien assurer l'exécution de ce qui touche les zones à occuper par l'ennemi ou à neutraliser. Il sollicite aussi l'envoi immédiat à Bordeaux d'un membre du gouvernement et d'un officier, comme il a été convenu avec M. de Bismarck[1]. Jules Simon est désigné pour cette mission ; nul ne s'inquiète de lui adjoindre un militaire.

Cependant Gambetta a reçu à 3 heures du matin la dépêche de Jules Favre. Il laisse s'écouler plusieurs heures, attendant sans doute une confirmation qui ne vient pas. A midi et demi (29 janvier), il transmet aux préfets et sous-préfets la copie du télégramme venu de Versailles. A 2 heures, puis à 3 heures et demie du soir seulement, il adresse la nouvelle de la convention aux généraux commandant les armées, les divisions et subdivisions[2]. Un troisième télégramme sur le même objet leur est envoyé à 7h54.

Partout nos généraux se regardent comme liés par des instructions aussi formelles, répétées trois fois. Ils arrêtent leurs mouvements, alors que l'ennemi ne se fait, avec raison, aucun scrupule de continuer les siens. Sur plusieurs points il en résulte des difficultés sérieuses[3]. Elles sont des plus graves dans l'Est, où nos armées se croient couvertes par l'armistice alors qu'il n'en est rien. Celle de Bourbaki est déjà dans les conditions les plus difficiles, à peu près coupée de sa retraite vers Lyon. Elle ne pourrait s'échapper qu'à la condition de ne pas perdre une heure, et la fatale erreur de Jules Favre lui fait garder l'immobilité deux jours entiers[4]. La Déléga-

---

le tracé de la ligne allemande proposé par notre état-major ; 3° que l'armée de Paris conservât ses drapeaux.

Ce récit nous semble de pure fantaisie, malgré le certificat à l'appui donné par le général Schmitz (*Ibidem*, p. 3). Il est en contradiction avec ceux de Jules Favre, de M. de Valdan, de M. Moritz Busch et avec les procès-verbaux des séances du conseil, sans parler de la simple vraisemblance.

1. Ducrot, tome IV, p. 343.

2. Le premier télégramme est la copie pure et simple de celui de Versailles. Les deux autres sont sensiblement modifiés. Voir le texte, Ducrot, tome IV, p. 596 ; *État-major prussien*, tome V, p. 667.

3. Voir *Campagne de la Loire. Josnes, Vendôme, Le Mans*, p. 348, et *Campagne du Nord*, 2e édit., p. 287.

4. *Campagne de l'Est. Héricourt, La Cluse*, p. 232 et suiv.

tion ne reçoit aucune dépêche de Paris. Jules Simon n'en part que le matin du 30, sans même annoncer son arrivée. Gambetta perd patience, d'autant plus que le général Clinchant ne cesse d'attirer son attention sur l'interprétation que donne l'ennemi à la convention. Il adresse un télégramme à Jules Favre, par Versailles (30 janvier, 2 heures du soir), et c'est M. de Bismarck qui répond (31 janvier, 12h 15 du matin)[1]. Sa dépêche est la première qui donne à la Délégation un résumé à peu près exact de la convention conclue trois jours auparavant. C'est l'ennemi qui répare les omissions du gouvernement de Paris ! Le 31 janvier, à 4h40 du soir, Jules Favre télégraphie à Gambetta sans lui donner encore aucun détail sur l'armistice. Le 2 février seulement, à 5h 15 du soir, il lui en enverra le texte complet[2]. Déjà Chanzy le lui a communiqué, venant du prince Frédéric-Charles.

---

1. « Votre télégramme à M. J. Favre, qui vient de quitter Versailles, lui sera remis demain matin à Paris. A titre de renseignement, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit : L'armistice, conclu le 28, durera jusqu'au 19 février. La ligne de démarcation, séparant les deux armées, part de Pont-l'Évêque... Les hostilités continuent devant Belfort et dans le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or, jusqu'à entente. Assemblée nationale à convoquer; reddition de toute la population de Paris; armée de Paris prisonnière de guerre, sauf effectif nécessaire pour maintenir sûreté intérieure; la garde nationale reste armée. Les troupes allemandes n'entreront pas en ville pendant l'armistice. Paris ravitaillé. Circulation libre pendant les élections... » (*Enquête,* tome IV, p. 148; Jules Favre, tome III, p. 497.)

2. *Enquête,* tome IV, p. 148; tome VI, p. 10, déposition de Freycinet.

CHAPITRE LI

REDDITION DE PARIS

Bruits de capitulation dans Paris. — La folie obsidionale. — Annonce de la reddition. — Tentative de Brunel et Piazza. — Le gouvernement et la population. — Le 29 janvier. — Paris et la province. — La Commune.

Quoique le gouvernement ait cherché à garder le secret sur les négociations, la population sait confusément ce qui se passe. Le bruit d'une capitulation, d'un armistice, est en l'air dès le 24 janvier[1]. Certains journaux modérés considèrent évidemment cette solution comme inévitable. La majorité fait tous ses efforts pour entretenir l'illusion dans Paris. Ce même jour, 24 janvier, la *France* affirme encore que « trente-deux soldats bavarois se sont constitués hier prisonniers au fort de la Double-Couronne.

« Interrogés, ils ont affirmé que toute l'armée d'investissement manquait de vivres depuis trois jours. »

Les faiseurs de projets, les promoteurs de trouées, de sorties torrentielles s'en donnent à cœur joie. Des affiches en grand nombre répandent dans la ville des déclarations du goût de celle-ci : « Je, soussigné, déclare pouvoir, au péril de ma vie, faire une large trouée en quatre jours, débloquer Paris en dix jours et délivrer la France en deux mois. — *Baret*[2]. » Une autre fois, c'est M. Panafieu, parfumeur rue Rochechouart, qui réclame le commandement suprême par un avis remis le 22 janvier à tous les membres du gouvernement, par une affiche apposée le 29, enfin par une brochure[3]. Lui

---

1. L. Larchey, p. 267. Voir le *Temps* et le *Journal des Débats* du 24 janvier.
2. Le *Rappel* du 24 janvier.
3. *Ce que tout Français doit connaître et le monde entier doit savoir. La délivrance de Paris dans huit jours et de la France dans un mois. Plan de bataille*, par Louis Panafieu, offert au gouvernement de la Défense nationale, et accusé de non-recevoir. Prix : 50 centimes. Se trouve chez l'auteur, à Paris, 70, rue Rochechouart. 1871.

ne demande que huit jours pour sauver Paris et un mois pour la France. Son cas n'est pas isolé. Devant la médiocrité révélée par nos généraux durant le siège, chacun s'imagine de pouvoir aisément mieux faire. C'est la folie du jour[1]. Beaucoup persistent à croire aux mots, à la phrase toute-puissante. On se grise de périodes sonores et vides : « Aujourd'hui, 26 janvier 1871, à 11 heures, après délibération unanime de tous les officiers des dix compagnies du bataillon :

« Le commandant du 148e, accompagné de tous les capitaines de ce bataillon, est allé faire part au général Clément Thomas de la résolution inébranlable du 148e de n'accepter aucune capitulation, de combattre jusqu'au dernier homme et de brûler Paris plutôt que de le rendre aux Prussiens.

« Le général Clément Thomas et son chef d'état-major Montagut ont essayé de prouver à l'état-major du 148e que cette décision était une héroïque et admirable folie, mais qu'il n'y avait pas à s'y arrêter, les négociations étant entamées.

« Le commandant du 148e et ses officiers, avant de se retirer, ont déclaré au général que toute la conversation qui venait d'avoir lieu n'avait en rien ébranlé leur résolution. »

Ailleurs, une députation remet à Ernest Picard une protestation ou plutôt « une offre de service jusqu'à la mort », couverte de 550 signatures d'officiers, la plupart capitaines de la garde nationale[2]. D'autres groupes, des 175e et 145e bataillons, viennent successivement manifester devant l'Hôtel de ville[3] sans incident notable.

En dépit de ces démonstrations plus théâtrales que sérieuses et qui touchent trop souvent au ridicule, le fond de

---

1. L. Larchey, p. 278.

2. L. Larchey, p. 271. — Trois officiers de marine et un chef d'escadron d'état-major du 8e secteur, Francis Garnier, Éveillard, Dumoulin et Vimont adressent aux officiers une protestation contre la capitulation (*Rappel* du 27 janvier), ce qui amène le commandant du secteur à envoyer le même jour une contre-protestation au général Vinoy (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 468 ; L. Larchey, p. 270).

3. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 469 ; Ducrot, tome IV, p. 337.

la population garde une attitude pleine de dignité et de courage. Le 27 janvier, le *Journal officiel* publie la note qui l'initie aux négociations. Paris reste « parfaitement calme..., malgré les bruits sinistres répandus à plaisir[1] ». Belleville, lui-même, est « on ne peut plus tranquille » le matin. Les seuls groupes y sont ceux des femmes qui font queue comme d'ordinaire aux portes des boucheries et des boulangeries. Leur résignation et leur vaillance sont toujours les mêmes. Le soir, c'est à peine si l'émotion publique se manifeste par des indices visibles[2].

Dans toute la ville, les devantures des épiciers, des marchands de comestibles se regarnissent comme par enchantement. Les conserves, les huiles, le beurre frais sont partout offerts. Un éditeur de musique du boulevard Poissonnière, Kelmer, a remplacé ses classiques par des conserves de pois et de haricots. Une modiste de la Chaussée-d'Antin met en montre des viandes conservées et des volailles. Ailleurs ce sont des fromages, des fruits, du poisson frais et conservé[3]. La graisse de bœuf, les pommes de terre, qui ne se voyaient plus nulle part, se montrent en quantités considérables. L'animation est extrême aux Halles et les prix en baisse très sensible. Cette abondance relative, succédant à des jours de famine, n'est pas sans motiver des protestations[4]. On s'indigne contre la spéculation, sans prendre garde que c'est un mal inévitable et dont les conséquences ne sont pas toutes mauvaises.

La nuit du 27 au 28 janvier est plus troublée. Trente-cinq chefs de bataillon de la garde nationale se réunissent dans la salle du *Gaulois*, boulevard de Sébastopol, et déclarent qu'ils n'acceptent pas l'armistice. Ils élisent un nouveau

---

1. L. Larchey, p. 271; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 466; Ducrot, tome IV, p. 357; H. Dabot, p. 96 et 97; F. Sarcey, p. 290.

2. *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 467.

3. Le *Figaro* du 28 janvier; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 466.

4. Un beau poulet qui se vendait de 55 à 65 fr., vaut de 25 à 35 fr.; un lapin, de 20 à 25 fr., au lieu de 40 à 50 fr.; la livre de graisse, 1 fr. 90 c., au lieu de 2 fr. 50 c.; les pois secs, 2 fr., au lieu de 4 fr.; les pommes de terre, 2 fr. 25 c. le litre (*Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 473, à la date du 28 janvier; *Ibidem*, p. 467).

commandant de la milice, le lieutenant-colonel Piazza, qui commande le 36e régiment de Paris, et lui donnent pour chef d'état-major le chef de bataillon Brunel, du 107e bataillon[1]. Ils comptent entraîner une partie de l'armée et surtout les marins, parmi lesquels l'amiral Saisset. A minuit, on bat la générale à Belleville, au faubourg du Temple, dans les Xe et XIIIe arrondissements. A 1 heure, le tocsin retentit à Saint-Laurent, à l'église Bonne-Nouvelle, à Saint-Vincent-de-Paul.

Sur certains points, devant Saint-Laurent, à la mairie du Temple, au 3e secteur, quelques centaines de gardes nationaux se rassemblent, mais pour se disperser bientôt. Les organisateurs eux-mêmes s'aperçoivent que « de toutes ces criailleries, il ne reste pas grand'chose ». C'est « un four complet[2] ». Quelques officiers, ne se tenant pas pour battus, vont manifester chez Mme Saisset, l'amiral Bosc ou le général Ducrot. Tout se perd en phrases creuses; le lendemain, le préfet de police fait arrêter Piazza et Brunel à leur « quartier général », 228, boulevard Voltaire[3].

Ce ridicule avortement laisse les coudées franches au gouvernement. Le 28, le *Journal officiel* publie une proclamation qui, tout en excitant des sentiments contradictoires, montre clairement aux plus prévenus l'impossibilité de la résistance[4]. L'habitude de la « phrase » est si invétérée chez

---

1. Ducrot, tome IV, p. 357, intervertit l'ordre et les fonctions de ces deux officiers. Nous nous en rapportons aux débats du 1er conseil de guerre, audiences des 2 et 11 février 1871. Le « général » Piazza était capitaine en retraite; Brunel, ex-sous-lieutenant au 4e chasseurs.

2. Lettre du chef de bataillon Valadier au lieutenant-colonel Piazza, lue aux débats du 11 février.

3. Le 1er conseil de guerre déclara par cinq voix contre deux les accusés non coupables d'excitation à la guerre civile; par quatre voix contre trois, non coupables de s'être mis à la tête d'une bande armée; à l'unanimité, coupables d'usurpation de fonctions. Il les condamna à deux ans de prison. — Le « général » Brunel joua un rôle dans la Commune, du 25 mars au 2 avril, date à laquelle il fut « mis en disponibilité. » (Ducrot, tome IV, p. 359; L. Larchey, p. 275).

4. « ...Paris veut être sûr que la résistance a duré jusqu'aux dernières limites du possible; les chiffres que nous donnerons en seront la preuve irréfragable, et nous mettrons qui que ce soit au défi de les contester. Nous montrerons qu'il nous reste tout juste assez de pain pour attendre le ravitaillement,

les membres du gouvernement, qu'ils jugent nécessaire de terminer ce funèbre avertissement par une fanfaronnade d'un goût détestable : « Nous sortons de la lutte qui finit retrempés pour la lutte à venir ; nous en sortons avec tout notre honneur, avec toutes nos espérances, malgré les douleurs de l'heure présente. Plus que jamais, nous avons foi dans les destinées de la Patrie. » Le général Trochu et ses collègues ne se doutent guère que la « lutte à venir », c'est la guerre civile, qu'ils ont tant contribué à déchaîner. Afin de calmer les esprits, Clément Thomas convoque les plus exaltés, environ cinquante chefs de bataillon de la garde nationale, pour leur exposer la situation et les prier de s'employer à la faire comprendre. Dès les premiers mots, il est violemment interrompu. Indigné, il riposte aussitôt, apostrophant les officiers par leur nom : « Vous voulez combattre, mais, pour cette lutte désespérée, faut-il compter sur vous, commandant, qui vous cachiez avec votre bataillon à Buzenval, derrière un abri sûr ?... Et vous, un tel, marcherez-vous demain, vous que j'ai vu, de mes yeux, refuser d'avancer au feu, malgré des ordres précis et répétés ; et vous, si brave en paroles, ne vous ai-je pas rencontré blotti dans un fossé [1] ? » De là des colères, qui se traduiront au 18 mars par l'assassinat du général. Comme les tyrans, la plèbe ne peut souffrir la vérité.

Pour le moment, l'agitation est purement superficielle. Elle ne gagne pas la masse de la population. A la nouvelle de la capitulation, celle-ci éprouve « ce mélange de sentiments contraires qui se partagent notre âme à l'annonce de la mort qui termine une longue et douloureuse maladie. Cette mort était inévitable ; elle décharge donc l'âme d'un

---

et que nous ne pouvions prolonger la lutte sans condamner à une mort certaine deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

« Le siège de Paris a duré quatre mois et douze jours ; le bombardement, un mois entier. Depuis le 15 janvier, la ration de pain est réduite à 300 grammes ; la ration de viande de cheval, depuis le 15 décembre, n'est que de 30 grammes... » (L. Larchey, p. 272 ; *Journal du siège*, par le *Gaulois*, p. 471 ; Ducrot, tome IV, p. 359.)

1. *Enquête*, déposition Ossude ; Ducrot, tome IV, p. 361.

insupportable poids, et il s'échappe un soupir, non de satisfaction, mais de soulagement... Et, d'un autre côté, ce malheureux qui vient de mourir, on l'aimait tendrement; si faible que fût cette lumière d'espérance qui brûlait dans les cœurs, on la conservait précieusement allumée[1]... »

La population tout entière impute au gouvernement ce désastre. Mais elle a conscience d'avoir souffert dans la limite du possible[2]. De là sa résignation. Quelques journaux tentent de faire valoir les résultats obtenus par Jules Favre, l'impossibilité du mieux[3]. La grande majorité pense autrement : elle se déchaîne avec violence contre ses collègues et lui, sans conseiller autre chose que la résignation vis-à-vis de l'ennemi[4].

Pourtant celui-ci ne se fait pas faute de provocation, d'abus de force. Dans la soirée du 26, alors que l'ordre était déjà donné d'arrêter le feu à minuit, il a redoublé le bombardement[5]. Le 28, la convention est signée qu'il continue de brûler Saint-Cloud. A 5 heures du soir, on compte onze incendies dans cette ville et le lendemain matin « ce n'est que tourbillons de flammes et de fumée partout ». Un document irréfutable, provenant des Allemands eux-mêmes, trahit l'auteur de ces destructions imbéciles[6].

Le 29 janvier est le jour fatal de la reddition. Le *Journal officiel* publie les textes de la convention et de l'annexe relative aux mesures à prendre autour de Paris[7]. Un exposé jus-

1. F. Sarcey, p. 289.
2. J. Favre, tome III, p. 6.
3. *Journal des Débats* et *Liberté* du 27 janvier; *Temps* et *Patrie* du 28.
4. J. Favre, tome III, p. 7.
5. L. Larchey, p. 271.
6. L. Larchey, p. 278, d'après une correspondance du *Français*. — On conserve à la mairie de Saint-Cloud un volet provenant du rez-de-chaussée d'une maison de la place de l'église, maison préservée de la destruction qui n'avait pas épargné sa voisine. Il porte l'inscription ci-après :

Dieses Haus is(t) *bis auf weiteres zu schonen. 28 jan*(u)*ar 1871.* (Signé) *Jacobi, major im Generalstab.*

« Cette maison est, jusqu'à nouvel ordre, à épargner. 28 janvier 1871. Jacobi, major à l'état-major » (Larchey, p. 280). Une lettre du maire actuel de Saint-Cloud, M. Belmontet, en date du 10 avril 1898, nous a confirmé l'existence du document qui précède. — Voir Verdy du Vernois, p. 281, au sujet du château de Meudon, qui brûle « d'une façon inexpliquée » vers le 29 janvier.
7. Voir aux Annexes.

tificatif les accompagne; il est irréfutable, au moins dans ses grandes lignes :

« ...Le 27 janvier, — c'est-à-dire huit jours après la dernière bataille livrée sous nos murs et presqu'au moment où nous apprenions les insuccès de Chanzy et Faidherbe, — il restait en magasin 42,000 quintaux métriques de blé, orge, seigle, riz et avoine, ce qui, réduit en farine, représente, à cause du faible rendement de l'avoine, 35,000 quintaux métriques de farine panifiable. Dans cette quantité sont compris 11,000 quintaux de blé et 6,000 quintaux de riz cédés par l'administration de la guerre, laquelle ne possède plus que dix jours de vivres pour les troupes, si on les traite comme des troupes en campagne, savoir : 12,000 quintaux de riz, blé et farine et 20,000 quintaux d'avoine...

« En temps ordinaire, Paris emploie à sa subsistance 8,000 quintaux de farine par jour... mais, du 22 septembre au 18 janvier, sa consommation a été réduite à une moyenne de 6,360 quintaux de farine par jour, et depuis le 18 janvier, c'est-à-dire depuis le rationnement, cette consommation est descendue à 5,300 quintaux...

« En partant de ce chiffre..., le total de nos approvisionnements représente une durée de sept jours.

« A ces sept jours, on peut ajouter *un* jour d'alimentation fournie par la farine actuellement distribuée aux boulangers; *trois* ou *quatre* jours auxquels subviendront les quantités de blé enlevées aux détenteurs par tous les moyens qu'il a été possible d'imaginer, et l'on arrive ainsi à reconnaître que nous avons du pain pour huit jours au moins, pour douze jours au plus...

« En ce qui concerne la viande, la situation peut se caractériser par un seul mot : depuis l'épuisement de nos réserves de boucherie, nous avons vécu en mangeant du cheval. Il y avait 100,000 chevaux à Paris. Il n'en reste plus que 33,000, en comprenant dans ce chiffre les chevaux de la guerre.

« Ces 33,000 chevaux, d'ailleurs, ne sauraient être tous

abattus sans les plus graves inconvénients. Plusieurs services, indispensables à la vie, seraient suspendus : ambulances, transport des grains, des farines et des combustibles, services de l'éclairage et des vidanges, pompes funèbres, etc. Il nous faudra, d'autre part, beaucoup de chevaux pour le camionnage, quand le ravitaillement commencera. En réalité, une fois ces diverses nécessités satisfaites, le nombre des animaux disponibles pour la boucherie ne dépassera pas 22,000 environ.

« En ce moment nous consommons avec l'armée 650 chevaux par jour, soit 25 à 30 grammes par habitant, après le prélèvement des hôpitaux, des ambulances et des fourneaux. *Vingt-cinq* grammes de viande de cheval, trois cents grammes de pain, voilà la nourriture dont Paris se contente à l'heure qu'il est. Dans dix jours, quand nous n'aurons plus de pain, nous aurons consommé 6,500 chevaux de plus et il ne nous en restera que 26,500. Nous pouvons, il est vrai, y joindre 3,000 vaches réservées pour le dernier moment, parce qu'elles fournissent le lait aux malades et aux nouveau-nés. Mais alors, comme il faudra remplacer le pain absent, la ration de viande devra être quadruplée, et nous serons obligés de tuer 3,000 chevaux par jour. Nous vivrions ainsi pendant une semaine environ.

« Mais nous n'en viendrons pas à cette extrémité, précisément parce que le gouvernement de la Défense nationale s'est décidé à négocier... Le ravitaillement marchera assez vite pour que nous ne restions pas un seul jour sans pain.... Le devoir sacré de pousser la résistance aussi loin que les forces humaines le comportent nous a obligés de tenir tant que nous avons eu un reste de pain. Nous avons cédé, non pas à l'avant-dernière heure, mais à la dernière. »

Malgré les bruyantes protestations de la veille, les forts sont évacués et occupés par l'ennemi, sans autre incident que deux suicides dramatiques, ceux du capitaine de frégate de Larret-Lamalignie et du pointeur François Deldroux, à Montrouge. La précipitation, le manque de moyens de trans-

port et aussi de regrettables négligences nous font laisser aux Allemands une assez grande quantité de vivres[1].

Il faut aussi leur abandonner un immense matériel, de par les termes de la convention : il est représenté par : 153,278 chassepots avec leurs baïonnettes ; 6,962 fusils de divers modèles ; 11,989 mousquetons ; 2,188 fusils de cavalerie ; 5,335 pistolets ; 689 sabres de tambour ; 10,040 sabres de cavalerie ; 145 lances et 5,062 sabres-baïonnettes ; 602 bouches à feu de campagne[2] ; 1,138 caissons ; 1,362 pièces de siège ou de place ; 1,680 affûts ; 860 avant-trains ; 3,500,000 cartouches chassepot ; 7,000 quintaux de poudre ; environ 200,000 obus et plus de 100,000 bombes[3].

Les boulevards extérieurs, les places, les grands espaces libres dans Paris sont combles de soldats et de mobiles venus de la banlieue. « Leur tenue est relativement mauvaise et leurs sentiments de discipline disparaissent. Il est bien rare qu'un officier obtienne le salut... » Tout, dans leur manière d'être, trahit « l'hébétement qui suit les grandes fatigues et les grands revers ». Ils vont demeurer ainsi plus d'un mois, oisifs, exposés aux ferments de dissolution qui foisonnent dans la grande cité. Leur démoralisation est complète et leur satisfaction non dissimulée[4].

---

1. L. Larchey, p. 278 ; Colonel de Ponchalon, p. 242 ; J. Turquan, *les Héros de la défaite*, p. 46.

2. 268 canons de 4 ; 34 canons de 8 ; 174 canons de 12 ; 36 canons de 7 ; 24 canons de 4 de montagne, 66 mitrailleuses. La garde nationale garde ses canons comme ses fusils. Il reste dans Paris d'immenses quantités de munitions.

3. De Sarrepont, p. 436 ; *État-major prussien*, tome IV, p. 1178.

4. L. Larchey, p. 278 ; Jules Favre, tome III, p. 9 ; F. Sarcey, p. 295.

La division destinée à conserver ses armes est sous les ordres du général Faron, avec le lieutenant-colonel Boudet comme chef d'état-major.

1re brigade : Général de La Mariouse, 35e et 42e de ligne ; un bataillon de mobiles de la Vendée.

2e brigade : Général Valentin, 109e et 110e de ligne ; un bataillon de mobiles de la Côte-d'Or.

3e brigade : Colonel Comte, 113e et 114e de ligne ; un bataillon de mobiles du Finistère ;

Artillerie : 2 batteries de mitrailleuses et 2 batteries de 7.

Cavalerie : 9e régiment de chasseurs.

(de Sarrepont, p. 436.)

La composition donnée par Ducrot, tome IV, p. 362, diffère sensiblement :

Les premiers jours qui suivent la convention du 28 janvier sont « longs et tristes ». On éprouve une sorte de mélancolie..., d'affadissement universel, de chagrin morne... qui, pour user d'une locution populaire, mais énergique, casse bras et jambes[1] ». On n'a plus goût à rien; on se désintéresse du milieu ambiant, de tout ce qui a ému, passionné pendant des mois[2]. Rien autre que des sujets de noire tristesse. On se rend compte que les conditions de l'armistice ont été voulues, imposées avec un raffinement de cruauté par le vainqueur. Ses concessions apparentes, telles que la conservation des armes de la garde nationale, sont en réalité dirigées contre nous.

Les remparts naguère si animés sont déserts. Quelques factionnaires près de pièces renversées de leurs affûts. Partout l'abandon et le désordre. Aux portes une partie de la population, cherchant à gagner les avant-postes prussiens. Devant ceux-ci, la foule se presse, « tendant les mains, les uns pour accepter l'aumône de quelque bouchée de pain ou de quelque morceau de charcuterie, les autres pour acheter des victuailles[3] ». Les soldats allemands, bien tenus, un air de santé dans toute leur personne, regardent d'un air de pitié dédaigneuse les Parisiens chétifs, aux joues hâves, qui se pressent sous leurs yeux et démentent ainsi près de cinq mois de souffrances vaillamment supportées[4].

Tout ce qui peut quitter Paris s'empresse de le faire. Dès le premier jour, il y a 25,000 demandes de laissez-passer, sous prétexte de candidatures à poser en province. Il s'agit en réalité d'aller retrouver des êtres chers ou simplement d'échapper à l'obsession de la géhenne parisienne. En moins de dix jours, plus de 50,000 gardes nationaux partent de Paris,

---

1re brigade : 4e bataillon du Finistère, au lieu d'un bataillon de la Vendée;
2e brigade : Régiment de fusiliers marins, au lieu d'un bataillon de la Côte-d'Or;
3e brigade : Pas de mobiles;
Aucune artillerie, ni cavalerie.

1. F. Sarcey, p. 293.
2. F. Sarcey, p. 294; *Lettres inédites* de M. P. X.
3. F. Sarcey, p. 296.
4. F. Sarcey, p. 296.

dit, sans doute avec exagération, Jules Favre [1]. Les bataillons se désorganisent entièrement, surtout ceux des quartiers du centre et de l'ouest. Dès la nuit du 29 au 30 janvier, les remparts sont absolument dégarnis. Il n'y a pour garder la porte d'Issy que le portier-consigne [2].

Les nouvelles venant de province font croire à l'imminence de la guerre civile. On sait que Lyon forme une commune révolutionnaire ; on dit que Marseille, d'autres grandes villes refusent de reconnaître l'armistice, que Gambetta rompt ouvertement avec le gouvernement de Paris. Les journaux avancés sont plus violents, plus hautains que jamais. Ils accablent d'injures, d'attaques de tout genre le général Trochu et ses collègues, que personne ne défend. Sur ce point il y a accord unanime. Leur impopularité est entière [3].

Tel va être Paris pendant cette période à la fois si courte et si interminable de l'armistice. Le départ d'une foule d'hommes aux idées modérées laisse le champ libre aux autres, à ceux qu'ulcèrent nos désastres et qui rêvent de les venger, comme à ceux qui voient dans l'universelle désorganisation un moyen de donner carrière à leurs rancunes, à leurs appétits. Dans Paris aucune autorité régulière qui soit vraiment obéie. Les quelques milliers d'hommes du général Vinoy sont une protection illusoire en face de 300,000 gardes nationaux. Le gouvernement est méprisé ou haï de tous ; les municipalités obéissent à la constante pression de comités occultes. La population voit avec colère que tant de sacrifices, tant de misères n'ont pu aboutir à d'autres résultats. Elle n'a plus foi en rien. Sa fièvre d'illusion et de dévouement est tombée. Il lui reste un fond inépuisable de colères et de haines. Entre elle et la province il existe déjà un fossé profond, que les élections du 8 février vont creuser davantage. La signature des préliminaires de paix, la douloureuse amputation qui en sera la conséquence, l'en-

1. F. Sarcey, p. 297 ; J. Favre, tome III, p. 11.
2. J. Favre, tome III, p. 12.
3. F. Sarcey, p. 300.

trée des Allemands dans Paris, qui montrera le néant des concessions apparentes de M. de Bismarck, les velléités de restauration monarchique nourries par l'Assemblée nationale, tout cela rendra la séparation plus complète. Vienne une occasion, et l'agitation, latente encore dans ces masses sans direction, ni contrôle, en proie à la misère comme aux plus ardentes passions, prendra rapidement forme tangible. Paris est mûr pour la Commune.

CHAPITRE LII

CONCLUSIONS

Le rôle de la population. — L'effort matériel. — Les pertes. — Le général Trochu et ses collègues. — Passivité de la défense.

L'un des principaux acteurs de ce grand drame, Jules Favre, a ainsi résumé les enseignements qu'il comporte :

« Quand le temps aura refroidi nos tristes animosités, quand la patrie apaisée, maîtresse d'elle-même, ayant pu cicatriser ses plaies et reprendre son rang dans le monde, recherchera dans la poussière sanglante de cette année néfaste les souvenirs qui pourront lui permettre de se reconnaître et de se juger, elle rendra un hommage légitime à ces foules héroïques, qui n'ont eu le temps d'apprendre que ce qu'il fallait pour s'immoler, et à ceux qui, devenus par la force des événements leurs inspirateurs et leurs guides, ont poursuivi avec une indomptable persistance l'œuvre patriotique de la délivrance, sachant bien qu'ils y pouvaient succomber, mais préférant la défaite à la défaillance. »

Peut-être y a-t-il quelque illusion dans cet appel à la postérité ? Il ne semble pas que celle-ci doive faire la part égale, de sa reconnaissance et de son admiration, entre ceux qui ont dirigé la défense nationale, du moins à Paris, et la masse des humbles exécutants. S'il ressort un enseignement de ce grand siège, c'est l'infini dévouement, le patriotisme sans mesure d'une population que chacun, jusqu'alors, considérait comme futile, légère, toute à son bien-être et à ses plaisirs, égoïste et remuante à l'excès. Elle a donné un exemple, peut-être unique dans l'histoire, de constance, de fermeté, d'abnégation et de solidarité [1]. On ne saurait faire

1. Viollet-le-Duc, p. XXXII. — Cette longue résistance « demeurera l'un des monuments de la constance et de l'énergie humaine ». (Discours de M. Thiers à l'Assemblée nationale, 20 février 1871.)

semblable éloge de la direction militaire et politique à laquelle Paris obéit jusqu'au dernier jour.

L'immensité de l'effort matériel ne pouvait être dépassé. Les dépenses du siège furent supérieures à 1,100 millions. Les travaux de fortification, d'armement, atteignirent des proportions inouïes. Les pertes en hommes furent très fortes, du moins pour nous. A en croire le général Ducrot, elles s'élevèrent à 28,450 hommes, l'armée, la garde mobile et la garde nationale comprises[1]. Quant à la mortalité de la population civile, elle devint effrayante à la fin du siège[2]. Malgré tout, en dépit des privations croissantes, la population fait jusqu'au bout son devoir, plus que son devoir. Le principal reproche qu'elle adresse à la défense, c'est de manquer d'énergie, et il n'est que trop justifié. Durant 132 jours de siège, son attitude ne se dément pas une seule fois.

Au contraire, la direction, le commandement sont inférieurs aux circonstances. La vigueur, la méthode, l'unité d'action, la foi leur manquent[3]. Le général Trochu ne justifie pas les espérances mises en lui. C'est surtout la confiance qui lui fait défaut, dès le premier jour, et cette conviction ne tarde pas à pénétrer la masse des défenseurs de Paris. De là, en grande partie, l'indiscipline, le défaut de solidité des troupes, les négligences, les retards inexplicables devant l'ennemi. L'affaissement moral descend rapidement du haut au bas de l'échelle. Pendant les derniers jours, la décomposition est effrayante[4]. Il n'y a plus ombre de discipline; gardes mobiles et soldats réclament la paix à grands cris.

1.

Troupes de ligne	20,000 h.	environ :	1/5e	de l'effectif.
Mobiles et francs-tireurs . . .	6,000	—	1/20e	—
Marine	650	—	1/21e	—
Garde nationale.	1,800	—	1/166e	—

(Ducrot, tome IV, p. 392.)

Les pertes des Allemands auraient été de 12,109 (*Ibidem*, p. 397).

2. Voir plus haut, p. 324. — Pendant le siège, du 4 septembre au 3 mars, il y eut 7,985 décès causés par la variole, 4,131 par la fièvre typhoïde, 5,168 par la pneumonie, 6,002 par la bronchite. L'hôpital de Bicêtre, réservé aux varioleux de l'armée, reçut 8,209 malades (13 octobre au 22 mars). Il y eut 1,273 décès seulement, quoique le chauffage ait été supprimé du 20 décembre au 10 mars. La tisane gelait dans les salles (L. Larchey, p. 90).

3. Viollet-le-Duc, p. xxix.

4. Viollet-le-Duc, p. xxxi.

Si le gouverneur de Paris doit supporter une grande part des responsabilités encourues, il ne saurait être seul. Ses collègues du gouvernement oublient trop volontiers que les nécessités militaires doivent tout primer. Ils entreprennent de ménager les passions, les préjugés, les erreurs de la foule, de l'opinion publique. Ils se traînent à leur remorque, bien loin de les dédaigner ou de les conduire. De là, des mesures fâcheuses au plus haut point, comme le retard apporté au rationnement, la tolérance vis-à-vis des indiscrétions de la presse. Mais il faut répéter que la tâche de défendre Paris, entre une population ardente, facile aux agitations, passant volontiers d'un extrême à l'autre, et un ennemi prudent, ne livrant rien au hasard, attendant sa victoire du temps et de la faim, cette tâche, disons-nous, est difficile au plus haut point. Comment, après avoir tant de fois réclamé la liberté des journaux et des clubs sous l'Empire, les anciens députés de la gauche pourraient-ils la restreindre ? Ils sont liés par leurs paroles, leurs engagements, leurs relations d'autrefois. Ils sont divisés sur les questions les plus graves. Aucun d'eux, à Paris du moins, ne prend sur ses collègues un ascendant durable. L'autorité du général Trochu, d'abord considérable, s'émiette dans des discussions de chaque jour. « Les fonctions de gouverneur n'étaient-elles pas incompatibles avec celles de président du gouvernement, surtout d'un gouvernement d'avocats[1] ?... »

« Les destinées d'une nation ne sont que la conséquence logique, inflexible, de ce qu'elle vaut, de ce qu'elle a longuement préparé par ses actes, ses défaillances ou son énergie[2]. » Ces paroles s'appliquent à l'ensemble de la guerre de 1870 comme au siège de Paris. Tous deux n'ont été que des résultantes d'une multitude de faits antérieurs. Il serait inique, par suite, d'en attribuer la responsabilité à un seul homme, quelle qu'ait été l'importance de son rôle.

L'un des reproches essentiels que l'on peut adresser à la

1. Colonel de Ponchalon, p. 241.
2. Viollet-le-Duc, p. 1.

défense de Paris tient à sa constante passivité. En la comparant à d'autres, notamment à celle de Belfort, on est saisi de la différence qui s'en dégage. A Paris, le général Trochu met sa confiance dans la résistance successive des forts, de l'enceinte, au besoin de l'intérieur de la ville. A Belfort, le colonel Denfert-Rochereau, avec beaucoup moins d'hommes et de matériel, lutte énergiquement au dehors du camp retranché. Il ne veut s'y enfermer que quand il y sera forcé, alors qu'il aura épuisé les moyens de la défense la plus active.

Toutes les mesures militaires prises durant le siège se rattachent à l'ordre de préoccupations que nous venons d'indiquer. Le général Trochu n'accorde pas à la garde nationale la part qui lui reviendrait logiquement dans la défense. Il oublie les immortels exemples d'improvisation en matière d'armées donnés par Napoléon ; il ne tente pas, à beaucoup près, ce qu'a fait Gambetta en province, avec de moindres ressources et plus de difficultés à vaincre. Il se laisse imposer par ses collègues, par Ducrot, par la population, des tentatives de sortie dont une seule est sérieuse et dont l'idée première est radicalement fausse. L'objectif à atteindre n'est pas de jeter au dehors de Paris une masse aussi forte que possible, destinée à opérer et sans doute à succomber en province, mais bien d'ouvrir une brèche immense dans le cercle d'investissement, de l'élargir jusqu'à complète dislocation. Ni Trochu, ni Ducrot n'y songèrent jamais.

Comme nous le disions tout à l'heure, ce qui ressort surtout de ce grand siège, c'est la faiblesse du commandement, de la direction militaire et politique, mais aussi le patriotisme, la constance et l'esprit de sacrifice d'une population de deux millions d'hommes. Notre histoire nationale, si riche en exemples mémorables, n'en renferme pas de plus digne d'étude et d'admiration.

ANNEXE 1.

PERTES LE 21 DÉCEMBRE 1870

TROUPES FRANÇAISES

CORPS DE SAINT-DENIS

BRIGADE LAMOTHE-TENET

3e bataillon de fusiliers-marins (effectif : 15 officiers et 689 hommes) : 3 officiers, 75 hommes tués ; 5 officiers, 179 hommes blessés.

138e de ligne (y compris 1 bataillon faisant partie de la colonne Hanrion) : 1 officier, 72 hommes tués, 4 officiers, 213 hommes blessés ; 3 officiers, 80 hommes disparus.

11e bataillon de mobiles de la Seine : Néant.

Total pour la brigade : 4 officiers, 147 hommes tués ; 9 officiers, 392 hommes blessés ; 3 officiers, 80 hommes disparus.

Total général : 635 [1].

BRIGADE LAVOIGNET

134e de ligne : 1 officier, 14 hommes tués ; 7 officiers, 96 hommes blessés.

Francs-tireurs de la Presse : 3 officiers, 16 hommes tués ; 19 hommes blessés.

6e bataillon de mobiles de la Seine : Néant.

Total pour la brigade : 4 officiers, 30 hommes tués ; 7 officiers, 115 hommes blessés.

Total général : 156 [2].

---

1. Ducrot, tome III, p. 167 ; 4 officiers sur 9 moururent de leurs blessures.
2. Ducrot, tome III, p. 169.

BRIGADE HANRION

135e de ligne : 1 officier tué, 2 hommes blessés.

Total général : 3.

Total pour le corps d'armée : 794 [1].

2e ARMÉE

1er CORPS

DIVISION SUSBIELLE

115e de ligne : 3 hommes tués, 6 blessés.
116e de ligne : 1 officier blessé.

Total : 10.

DIVISION BERTHAUT

119e de ligne : 4 hommes tués, 19 blessés.
120e de ligne : 1 homme tué, 20 blessés.
Régiment du Loiret : 6 hommes blessés.
Régiment de la Seine-Inférieure : 7 hommes blessés.

Total : 57.

DIVISION COURTY

Francs-tireurs de la division : 3 hommes blessés.
123e de ligne : 2 hommes blessés.
124e de ligne : 1 homme tué, 2 blessés.
125e de ligne : Néant.
126e de ligne : Néant.

Total : 8.

Total pour le 1er corps : 75.

2e CORPS

DIVISION BELLEMARE

4e zouaves : Néant.
Régiment de Seine-et-Marne : 1 homme tué, 4 blessés.

---

1. Ducrot, tome III, p. 179. — Le major Kunz montre, p. 67, que ces chiffres sont inexacts. Les Allemands firent 360 prisonniers et non 83, comme l'écrit Ducrot d'après l'amiral de La Roncière; ils auraient trouvé au moins 250 cadavres au sud du Bourget, appartenant certainement à la brigade Lavoignet, qui ne perdit que 31 tués, d'après Ducrot. Le major Kunz, p. 68, évalue l'ensemble de nos pertes devant Le Bourget à 1,300 tués ou blessés et 360 prisonniers. Le premier chiffre paraît exagéré.

136e de ligne : 3 hommes tués, 11 blessés.

Régiment du Morbihan : 12 hommes tués ; 3 officiers, 33 hommes blessés ; 8 hommes disparus.

Artillerie divisionnaire : 7 hommes blessés.

Génie : 1 homme tué ; 5 blessés.

Total : 88.

AUTRES TROUPES

Division Mattat : 1 homme blessé.

Corps de réserve : 1 homme blessé.

Réserve générale d'artillerie : 5 hommes tués, 16 blessés.

Total : 23.

Total général pour la 2e armée : 189[1].

3e ARMÉE

DIVISION MALROY

État-major : 1 officier tué.

Artillerie : 1 officier blessé.

111e de ligne (1er bataillon seulement) : 3 officiers blessés, 3 disparus.

112e de ligne : 1 officier blessé.

Total : 9 officiers[2].

BRIGADE SALMON

Infanterie de marine : 1 officier, 6 hommes blessés.

137e de ligne : 2 hommes tués, 8 blessés.

22e bataillon de chasseurs : 3 hommes blessés.

Total : 20[3].

---

1. Ducrot, tome III, p. 165 et suiv. — Le major Kunz fait remarquer, p. 68, que les pertes de l'artillerie des divisions Berthaut et Courty ne sont pas indiquées, bien qu'elles aient souffert. Il évalue le total à 250 tués ou blessés, au lieu de 189.

2. Le nombre des hommes de troupe hors de combat n'est indiqué, ni par Ducrot, tome III, p. 184, ni par Vinoy. Le major Kunz, p. 81, évalue les pertes de la brigade Blaise à 100 hommes tués ou blessés, 14 officiers et 650 hommes faits prisonniers. Le 112e de ligne seul aurait perdu 1 officier et 291 hommes.

3. Ducrot, tome III, p. 185. — Le major Kunz, p. 82, évalue le total des pertes du général Vinoy à 800 hommes, prisonniers compris.

DÉMONSTRATIONS DIVERSES

Corps de Saint-Denis (combat de Stains) : 1 officier, 9 hommes tués ; 9 officiers, 150 hommes blessés.

Total : 169[1].

---

1. Ducrot, tome III, p. 187. — Les pertes occasionnées par les autres démonstrations ne sont pas indiquées par Ducrot. Le major Kunz, p. 69, considère ce chiffre de 169 comme trop faible et le porte à 10 officiers et 200 hommes tués ou blessés au minimum. On releva 21 cadavres devant le moulin de Romainville seulement.

PERTES LE 21 DÉCEMBRE 1870

TROUPES ALLEMANDES

COMBAT DU BOURGET

GARDE ROYALE PRUSSIENNE

Régiment Empereur-Alexandre : 1 homme tué, 26 blessés, 3 disparus.

Régiment Reine-Élisabeth : 2 officiers, 33 hommes tués ; 9 officiers, 126 hommes blessés ; 87 hommes disparus.

Empereur-François : 23 hommes tués ; 1 officier, 39 hommes blessés.

Bataillon de tirailleurs : 2 hommes tués, 18 blessés.

3e uhlans : 1 homme blessé.

Artillerie : 7 hommes tués, 21 blessés.

Total : 2 officiers, 66 hommes tués ; 10 officiers, 231 hommes blessés ; 90 hommes disparus.

Total général : 399 [1].

DÉMONSTRATIONS DIVERSES

Garde royale prussienne : 2 hommes tués ; 2 officiers, 53 hommes blessés.

IVe corps : 2 hommes tués, 14 blessés.

Ve corps : 1 homme blessé.

XIe corps : 1 homme tué, 8 blessés.

Landwehr de la garde : 1 homme blessé.

Total : 5 hommes tués ; 2 officiers, 77 hommes blessés.

Total général : 84 [2].

---

1. *État-major prussien*, tome IV, p. 389. — Le général Ducrot, tome III, p. 171, écrit 445 hommes (1 officier tué, 8 blessés, 48 hommes tués, 282 blessés, 106 disparus), sans indiquer ses sources. Le major Kunz, p. 66, porte le total des pertes à 348 hommes seulement, sans l'artillerie ni la cavalerie.

2. *État-major prussien*, Annexes, tome IV, p. 389. — D'après Kunz, p. 66, la perte totale de la garde prussienne aurait atteint 417 hommes pour la 2e division (Le Bourget), et 57 pour la 1re.

COMBAT DE VILLE-ÉVRART

XIIe CORPS (SAXON)

108e régiment d'infanterie : 1 homme blessé.

102e régiment d'infanterie : 1 officier, 1 homme blessés.

106e régiment d'infanterie : 1 officier, 2 hommes tués ; 1 homme blessé.

107e régiment d'infanterie : 2 hommes tués, 21 blessés, 4 disparus.

13e chasseurs : 4 hommes tués ; 1 officier, 24 hommes blessés ; 13 hommes disparus.

1er détachement sanitaire : 1 homme tué.

Total : 1 officier, 9 hommes tués ; 2 officiers, 48 hommes blessés ; 17 hommes disparus.

Total général : 77.

Division wurtembergeoise : 3 hommes tués ; 1 officier, 9 hommes blessés.

Total : 13.

Total pour le combat de Ville-Évrart : 90[1].

---

1. *État-major prussien*, tome IV, Annexes, p. 389 ; le général Ducrot, tome III, p. 186, écrit 71 hommes, sans indiquer ses sources. Le major Kunz porte, p. 81, la perte des Saxons à 73 hommes et celle des Wurtembergeois à 13 hommes.

BATTERIES

EMPLOYÉES CONTRE LE PLATEAU D'AVRON

Au bord du plateau du Raincy :

Batterie n° 1 : 6 pièces de 15c. Objectif : Fort de Rosny. Distance : 4,300 mètres.

Batterie n° 2 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Angle est du plateau d'Avron et plateau. Distances : 2,480 et 2,410 mètres.

Batterie n° 3 : 6 pièces de 15c court. Objectifs : Angle est du plateau d'Avron et plateau. Distance : 2,480 mètres.

Batterie n° 4 : 4 pièces de 15c court. Objectifs : Angle est du plateau d'Avron et plateau. Distances : 2,560 et 2,640 mètres.

Plateau de Montfermeil au-dessus de Gagny :

Batterie n° 5 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Angle est du plateau d'Avron et plateau. Distances : 2,860 et 3,860 mètres.

Batterie n° 6 : 6 pièces de 15c. Objectifs : Angle est du plateau d'Avron et plateau. Distances : 2,860 et 3,240 mètres.

Batterie n° 7 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Angle est du plateau d'Avron et plateau. Distance : 2,860 mètres.

Batterie n° 8 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Angle est du plateau d'Avron et plateau. Distance : 2,860 mètres.

A l'est de Noisy-le-Grand, chemin de Gournay :

Batterie n° 9 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Rassemblements de troupes dans la vallée de la Marne ; bord sud-est du plateau, Neuilly. Distances : 4,060 et 4,900 mètres.

Batterie n° 10 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Rassemblements de troupes dans la vallée de la Marne, bord sud-est du plateau, Neuilly. Distance : 3,000 mètres.

Au sud de Noisy-le-Grand :

Batterie n° 11 : 6 pièces de 15c. Objectifs : Bord sud-est du plateau, fort de Rosny. Distances : 3,990 et 6,300 mètres.

Batterie n° 12 : 6 pièces de 15c. Objectifs : Bord sud-est du plateau, fort de Rosny. Distances : 4,060 et 6,350 mètres.

Batterie n° 13 : 6 pièces de 15c. Objectifs : Bord sud du plateau et Neuilly. Distances : 4,540 et 1,880 mètres.

(*État-major prussien,* tome IV, Annexes, p. 400.)

ANNEXE 4.

ÉTATS-MAJORS ET TROUPES

EMPLOYÉS CONTRE AVRON

Commandant l'artillerie de siège sur le front Est : Colonel Bartsch.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel Himpe.
Directeur du parc : Major Hoffmann.

1er groupe.

Major Gärtner.

1re compagnie du régiment de forteresse de la garde.
9e compagnie du régiment de forteresse de la garde.
4e compagnie du 2e régiment de forteresse (poméranien).
9e compagnie du 4e régiment de forteresse (de Magdebourg).
2e compagnie du 12e régiment de forteresse (saxon) [arrivée le 28 décembre].
4e compagnie du 12e régiment de forteresse (saxon) [arrivée le 26 décembre].

2e groupe.

Lieutenant-colonel Bothe.

6e compagnie du 2e régiment de forteresse (poméranien).
12e compagnie du 2e régiment de forteresse (poméranien).
8e compagnie du 8e régiment de forteresse (du Rhin).
16e compagnie du 8e régiment de forteresse (du Rhin).

Total : 10 compagnies de forteresse.

(*État-major prussien,* tome IV, Annexes, p. 401.)

ANNEXE 5.

ARMEMENT DES TRAVAUX EXTÉRIEURS

DE LA RIVE GAUCHE

1° De la Seine (amont) à la Bièvre.

Redoute de Vitry : 1 batterie de 12 de c.

Batterie du chemin de fer : 3 obusiers de 22c.

Batterie de la pépinière de Vitry : 6 obusiers de 22c.

Truc blindé du chemin de fer : 2 pièces de 14c.

Batteries du Moulin-Saquet : 4 pièces de 24 court, 6 pièces de 12 de siège.

Batterie de la barricade de Villejuif : 2 pièces de 4 de c.

Batteries en avant du Moulin-Saquet : Non armées.

Entre Villejuif et les Hautes-Bruyères : 6 pièces de 12 de siège, 6 mitrailleuses.

Batteries des Hautes-Bruyères : 6 pièces de 24 court, 3 pièces de 16c de marine, 6 pièces de 12 de siège.

Batterie à droite : 6 pièces de 4 de c.

Batterie de l'aqueduc d'Arcueil : 2 pièces de 24 court.

Total : 74 pièces, dont 44 de gros calibre.

2° De la Bièvre à la Seine (aval).

Batterie de la maison Millaud : 9 pièces de 12 de c., dont 3 sur le cavalier.

Batterie des glacis de Montrouge : 6 embrasures, non armées.

Batteries entre Vanves et Montrouge : 6 pièces de 24 long, en 2 batteries.

Batterie à crémaillère à l'ouest de Vanves : 6 pièces de 24 long.

Batterie du chemin de fer (station de Clamart) : 6 pièces de 24 long.

Batterie du cimetière d'Issy : 2 pièces de 24 long.

Batterie du parc d'Issy : 3 pièces de 24 court.

Total : 38 pièces, dont 29 de gros calibre.

Total général :

9 obusiers de 22c.
3 pièces de 16c.
2 pièces de 14c.
20 pièces de 24 long.
15 pièces de 24 court.
24 pièces de 12 de siège.
21 pièces de 12 de c.
12 pièces de 4 de c.
6 mitrailleuses.

112 pièces.

(Vinoy, p. 508 et suiv.)

ANNEXE 6.

ARMEMENT DE L'ENCEINTE ET DES FORTS SUD

A LA FIN DE JANVIER

1° Enceinte (20 janvier).

6e secteur : 157 bouches à feu.
7e secteur : 134 bouches à feu.
8e secteur : 114 bouches à feu.

Total : 405 bouches à feu.

Détail de l'armement du 8e secteur :

1 pièce de 19c de marine.	26 pièces de 7c.
5 pièces de 16c de marine.	42 obusiers de 15c.
8 pièces de 24 long.	2 mortiers de 22c.
7 pièces de 12 de place.	2 mortiers de 15c.
21 pièces de 12 de siège.	

2° Forts du Sud (28 janvier).

Fort d'Issy : 90 pièces.	Fort de Bicêtre : 80 pièces.
Fort de Vanves : 84 pièces.	Fort d'Ivry : 88 pièces.
Fort de Montrouge : 52 pièces.	Redoute des Hles-Bruyères : 44 p.

Total : 438 pièces.

Détail de l'armement du fort de Vanves :

3 pièces de 16c de marine.	5 obusiers de 12.
9 pièces de 24 long.	4 canons de 8 lisse.
5 pièces de 12 de place.	4 obusiers de 22c.
5 pièces de 12 de siège.	4 obusiers de 16c.
4 pièces de 4 de c.	5 mortiers de 32c.
2 pièces de 4 de m.	7 mortiers de 27c.
4 pièces de 7c.	4 mortiers de 22c.
1 mitrailleuse.	6 mortiers de 15c.
11 pièces de 16 lisse.	(Major de Sarrepont, p. 177 et suiv.)

Total général de l'armement de l'enceinte (secteurs 6, 7 et 8), des forts du Sud et des ouvrages extérieurs : 955 bouches à feu.

BATTERIES ALLEMANDES A L'EST DE PARIS

Au bord du plateau de Raincy, au nord de la batterie n° 1 [1] :

Batterie n° 14 : 4 pièces de 15c. Objectifs : Bondy et plaine de Bondy. Distance : 2,700 à 3,600 mètres.

Batterie n° 15 : 6 pièces de 12c. Objectif : Drancy. Distance : 5,900 mètres.

Au nord de Chennevières :

Batterie n° 16 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Presqu'île de Saint-Maur et vallée de la Marne. Distance : 5,000 mètres au plus.

Batterie n° 17 : 4 pièces de 15c court. Objectifs : Presqu'île de Saint-Maur et vallée de la Marne. Distance : 5,000 mètres au plus.

Au nord-est du Blanc-Mesnil :

Batterie n° 18 : 6 pièces de 15c court. Objectifs : Plaine de Saint-Denis, Drancy, La Courneuve, Groslay. Distance : 5,500 mètres au plus.

Au nord du Blanc-Mesnil :

Batterie n° 19 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Plaine de Saint-Denis, Drancy, La Courneuve, Groslay. Distance : 5,500 mètres au plus.

Au nord-est de Dugny :

Batterie n° 20 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Plaine de Saint-Denis, Drancy, La Courneuve, Groslay. Distance : 5,500 mètres au plus.

---

1. Voir l'annexe n° 3. — La batterie n° 4 céda ses pièces au n° 17; les nos 9 et 10 donnèrent chacune 3 pièces au n° 16; les pièces des nos 18, 19, 20 furent prises aux nos 5, 7, 12 et 13 (*État-major prussien*, tome IV, p. 553).

BATTERIES ALLEMANDES AU SUD DE PARIS

Groupe de gauche.

Dans l'angle sud-est du parc de Saint-Cloud :

Batterie n° 1 : 6 pièces de 12c, ensuite 3 pièces de 15c et 4 de 12c. Objectifs : Billancourt, Boulogne, le Point-du-Jour. Distance : 800 à 3,600 mètres.

Dans le parc à l'ouest de Meudon :

Batterie n° 2 : 8 pièces de 12c, puis 4 pièces de 15c et 4 de 12c. Objectifs : les précédents, îles et ponts de la Seine. Distance : Jusqu'à 4,250 mètres.

Batterie n° 16 : 4 pièces de 12c. Objectifs : Batteries extérieures du fort d'Issy. Distance : 2,600 à 3,300 mètres.

Batterie n° 3 : 8 pièces de 15c, puis 6 pièces de 15c et 2 de 12c. Objectifs : Fronts sud et ouest du fort d'Issy. Distance : 2,700 mètres.

Batterie n° 4 : 6 pièces de 15c, puis 4 pièces de 15c et 2 de 12c. Objectifs : Fronts sud et ouest du fort d'Issy. Distance : 2,750 mètres. Supprimée le 9 janvier.

A l'est de Fleury :

Batterie n° 19 : 4 pièces de 15c, 4 de 15c court. Objectifs : Bastion sud et courtine sud-ouest du fort d'Issy ; enceinte. Distance : 1,650 à 4,000 mètres. Ouvre le feu le 10 janvier.

A l'ouest de Clamart :

Batterie n° 20 : 6 pièces de 15c. Objectifs : Front sud et flanc gauche du bastion nord-ouest de Vanves. Distance : 2,500 à 2,600 mètres. Ouvre le feu le 11 janvier.

A Notre-Dame de Clamart (Moulin de Pierre) :

Batterie n° 23 : 4 mortiers lisses de 28c. Objectif : Fort d'Issy. Distance : 1,150 mètres. Ouvre le feu le 20 janvier.

Groupe du centre.

Au sud de Clamart :

Batterie n° 5 : 6 pièces de 15c, puis 1 pièce de 15c, 2 de 12c et 3 de 9c. Objectifs : Bastion sud et courtine sud-ouest du fort d'Issy. Distance : 2,500 à 2,900 mètres.

Au sud de Clamart :

Batterie n° 6 : 6 pièces de 15c. Objectif : Front sud de Vanves. Distance : 2,900 mètres. Supprimée le 9 janvier.

Au plateau de Châtillon (ou du Moulin de la Tour) :

Batterie n° 13 : 2 mortiers rayés de 21c. Objectif : Fort d'Issy. Distance : 2,200 mètres.

Batterie n° 7 : 6 pièces de 15c, puis 1 pièce de 15c et 5 de 12c. Objectifs : Front ouest d'Issy et face gauche du bastion sud-ouest. Distance : 2,150 mètres.

Batterie n° 17 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Batteries entre Issy et Vanves. Distance : 1,850 mètres.

Batterie n° 8 : 6 pièces de 15c. Objectif : Front sud de Vanves. Distance : 1,700 mètres.

Batterie n° 14 : 2 mortiers rayés de 21c. Objectif : Fort de Vanves. Distance : 1,900 mètres.

Batterie n° 9 : 8 pièces de 12c. Objectifs : Front ouest de Vanves et bastion sud-ouest. Distance : 1,700 à 1,800 mètres.

Batterie n° 10 : 6 pièces de 15c. Objectifs : Front ouest et sud du fort de Vanves. Distance : 1,725 à 1,800 mètres. Supprimée le 10 janvier.

A l'ouest de Châtillon :

Batterie n° 21 : 6 canons de 15c court. Objectifs : Front sud-ouest de Vanves et emplacements de pièces voisins. Distance : 1,450 à 1,550 mètres. Ouvre le feu le 15 janvier.

Batterie n° 24 : 4 mortiers lisses de 28c. Objectif : Fort de Vanves. Distance : 1,200 mètres. N'a pas tiré.

Groupe de droite.

Sur la lisière nord de Fontenay :

Batterie n° 11 : 8 pièces de 12c. Objectif : Front ouest de Montrouge. Distance : 2,700 mètres.

Batterie n° 12 : 8 pièces de 15c. Objectif : Front ouest de Montrouge. Distance : 2,750 mètres. Supprimée le 11 janvier.

A l'ouest de Bagneux :

Batterie n° 18 : 6 pièces de 15c. Objectifs : Fort de Montrouge, batteries à l'ouest et Paris. Distance : 2,000 à 7,000 mètres. Ouvre le feu le 8 janvier.

Batterie n° 15 : 2 mortiers rayés de 21c. Objectif : Fort de Montrouge. Distance : 2,200 mètres.

A l'ouest de Bagneux :

Batterie n° 22 : 6 pièces de 12c. Objectifs : Front ouest de Montrouge et batteries à l'ouest. Distance : 2,100 à 2,300 mètres. Ouvre le feu le 13 janvier.

Attaque latérale.

Entre La Rue et Chevilly, à 80 pas de Chevilly :

Batterie n° 1 : 6 pièces de 12c, puis 4 de 12c. Objectifs : Les Hautes-Bruyères, Villejuif. Distance : 1,900 à 2,450 mètres.

Entre La Rue et Chevilly, à 50 pas de La Rue :

Batterie n° 2 : 6 pièces de 12c, puis 4 de 12c. Objectifs : Les Hautes-Bruyères, Villejuif. Distance : 1,850 à 2,600 mètres.

A l'angle sud-ouest de l'Haÿ :

Batterie n° 3 : 4 pièces de 12c. Objectifs : Front sud et intérieur du fort de Montrouge ; ouvrages de Cachan. Distance : 2,150 à 3,600 mètres. Armée le 9 janvier avec le matériel des nos 1 et 2.

(*État-major prussien*, tome IV, Annexes, p. 554.)

ANNEXE 9.

ÉTATS-MAJORS ET TROUPES TECHNIQUES

EMPLOYÉS A L'ATTAQUE DU FRONT SUD

ENSEMBLE DES ATTAQUES DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE SOUS PARIS

Commandant l'artillerie : Général-major KRAFT PRINCE ZU HOHENLOHE-INGELFINGEN.

Chef d'état-major : Lieutenant-colonel Heydenreich.

2 adjudants.

Commandant le génie : Général-lieutenant v. KAMEKE.

2 adjudants.

ARTILLERIE

Commandant l'artillerie : Colonel v. RIEFF.

Chef d'état-major : Colonel Michaelis.

4 adjudants, 1 lieutenant artificier, 20 officiers attachés à divers titres.

Troupes prussiennes.

Colonel HÖCKNER.

1re Abtheilung : 6e, 7e, 11e compagnies du régiment de forteresse de la garde ; 7e du 2e régiment (poméranien).

2e Abtheilung : 1re, 2e, 3e, 9e, 10e, 11e compagnies du 3e régiment (brandebourgeois).

3e Abtheilung : 1re, 2e, 3e, 4e, 14e compagnies du 4e régiment (magdebourgeois).

4e Abtheilung : 1re, 7e, 8e compagnies du 5e régiment (Basse-Silésie) ; 1re et 9e du 7e régiment (westphalien).

5e Abtheilung : 2e, 4e, 5e, 13e compagnies du 8e régiment (Rhin).

6e Abtheilung : 5e, 13e compagnies du 3e régiment (brandebourgeois) ; 12e et 15e compagnies du 5e régiment (Basse-Silésie).

7e Abtheilung : 1re, 2e, 4e compagnies du 11e régiment (hessois)

Troupes bavaroises.

1re Division :

2e et 3e batteries de forteresse du 1er régiment.

2e Division :

1/2 2e, 4e et 5e du 4e régiment.

Total : 35 1/2 compagnies de forteresse.

1 détachement de fusils de rempart.

(*État-major prussien,* tome IV, Annexes, p. 559.)

GÉNIE

Commandant le génie : Général-major Schulz.

Chef d'état-major : Lieutenant-colonel Wischer.

3 adjudants, 2 majors de tranchée, 11 officiers attachés.

Troupes prussiennes.

Colonel Klotz.

1er Groupe :

2e et 3e compagnies de pionniers de campagne du VIe corps.

2e Groupe :

2e et 3e compagnies de pionniers de campagne du Ve corps.

3e Groupe :

2e compagnie de pionniers de campagne du XIe corps.

2e et 3e compagnies de pionniers de forteresse du IIIe corps.

2e et 3e compagnies de pionniers de forteresse du IVe corps.

4e Groupe :

2e et 3e compagnies de pionniers de forteresse du Ve corps.

1re compagnie de pionniers de forteresse du VIe corps.

1re compagnie de pionniers de forteresse du Xe corps.

1re compagnie de pionniers de forteresse du XIe corps.

1 détachement de photographes.

Troupes bavaroises.

Lieutenant-colonel Fogt.

1re Division du génie de campagne : 1re et 2e compagnies.

2e Division du génie de campagne : 4e et 5e compagnies.

Division du génie de forteresse : 2e et 3e compagnies.

Total : 20 compagnies de pionniers ; 1 détachement de photographes.

(*État-major prussien,* tome IV, Annexes, p. 563.)

PERTES DE LA POPULATION

PENDANT LE BOMBARDEMENT DE PARIS

5 janvier	(du matin du 5 au matin du 6) :	5 tués,	5 blessés.
6 —	(du matin du 6 au matin du 7) :	4 —	6 —
7 —	(du matin du 7 au matin du 8) :	2 —	13 —
8 —	(du matin du 8 au matin du 9) :	22 —	37 —
9 —	(du matin du 9 au matin du 10) :	7 —	32 —
10 —	(du matin du 10 au matin du 11) :	3 —	10 —
11 —	(du matin du 11 au matin du 12) :	1 —	20 —
12 —	(du matin du 12 au matin du 13) :	2 —	11 —
	Total, du 5 au 13 :	46 tués,	134 blessés[1].
13 janvier	(du matin du 13 au matin du 14) :	9 tués,	24 blessés.
14 —	(du matin du 14 au matin du 15) :	14 —	17 —
15 —	(du matin du 15 au matin du 16) :	7 —	14 —
16 —	(du matin du 16 au matin du 17) :	1 —	13 —
17 —	(du matin du 17 au matin du 18) :	6 —	14 —
18 —	(du matin du 18 au matin du 19) :	Non spécifiées.	
19 —	(du matin du 19 au matin du 20) :	» tués,	9 blessés.
20 —	(du matin du 20 au matin du 21) :	4 —	10 —
21 —	(du matin du 21 au matin du 22) :	1 —	13 —
22 —	(du matin du 22 au matin du 23) :	» —	1 —
23 —	(du matin du 23 au matin du 24) :	8 —	4 —
24 —	(du matin du 24 au matin du 25) :	2 —	20 —
25 —	(du matin du 25 au matin du 26) :	1 —	2 —
26 —	(du matin du 26 au matin du 27) :	4 —	9 —
	Total, du 13 au 26 :	57 tués,	150 blessés.
	Total général :	103 tués,	284 blessés[2].

(L. Larchey, p. 230 à 247.)

1. Ces chiffres, résultant des publications officielles pendant le siège, sont certainement inexacts, car un relevé, également officiel, donne un total, du 5 au 13 janvier, de 51 tués et 138 blessés. Les morts comprennent 18 enfants, 12 femmes; les blessés, 21 enfants, 45 femmes.

2. Un relevé officiel du 15 janvier porte à 85 le nombre des tués ou blessés des trois derniers jours, dont 13 enfants et 22 femmes. Le général Vinoy, p. 380, indique comme total général 97 tués et 278 blessés.

Il résulte de renseignements pris par nous auprès de la municipalité de Saint-Denis et de M. Fernand Bournon, archiviste paléographe, chargé des monographies des communes de la Seine, qu'il y aurait eu 40 personnes tuées à Saint-Denis, dans la population civile. Mais ce chiffre ne présente aucune garantie d'authenticité.

COMPOSITION DES TROUPES FRANÇAISES

A LA BATAILLE DE BUZENVAL[1]

COLONNE DE GAUCHE

Général VINOY.

DIVISION BEAUFORT

Brigade Noël.

1er bataillon du 139e de ligne.
4e bataillon des mobiles de la Loire-Inférieure.
Francs-tireurs des Ternes.
1 section du génie du Mont-Valérien.
1 compagnie du génie auxiliaire.
2e régiment de garde nationale (6e, 7e, 34e, 36e bataillons).

Total : 6 bataillons. Effectif : 5,250 hommes, d'après Vinoy (p. 523).

Brigade Madelor.

Régiment des mobiles de la Vendée (1er, 2e, 3e bataillons).
42e (53e, d'après Vinoy) régiment de garde nationale (40e, 84e, 97e, 98e bataillons).

Total : 7 bataillons.

RÉSERVE DE LA COLONNE D'ATTAQUE

Colonel BALETTE.

2e bataillon des mobiles de la Drôme.
5e bataillon des mobiles du Loiret.
3e bataillon des mobiles de Seine-et-Marne.
4e bataillon des mobiles des Côtes-du-Nord.

---

1. D'après Ducrot, tome IV, p. 72 et 165; Vinoy, p. 523; J. Richard, 2e partie, p. 64; de Sarrepont, p. 398.

Carabiniers parisiens.

3e régiment de garde nationale (8e, 10e, 54e, 179e bataillons).

Total : 8 bataillons. Effectif de la brigade Madelor et de la réserve Balette : 5,300 hommes (Vinoy).

RÉSERVE GÉNÉRALE

DIVISION COURTY

Francs-tireurs de la division [1].

Brigade Avril de Lenclos.

123e de ligne.

124e de ligne.

5e régiment de garde nationale (5e, 11e, 58e, 86e bataillons).

Total : 10 bataillons.

Brigade Pistouley.

125e de ligne.

126e de ligne.

34e régiment de garde nationale (42e, 102e, 120e [123e d'après J. Richard, p. 64, et 143e, p. 39], 133e bataillons).

Total : 10 bataillons. Effectif : 9,400 hommes (Vinoy).

COLONNE DE LA MAISON DE BÉARN

3e bataillon des mobiles d'Ille-et-Vilaine.

6e régiment de garde nationale (12e, 13e, 111e, 113e [3e, d'après J. Richard, p. 38] bataillons).

Total : 5 bataillons. Effectif : 2,300 hommes (Vinoy).

Total pour la colonne de gauche : 47 bataillons (14 de ligne, 9 de mobiles, 24 de garde nationale [2]). Effectifs : 22,000 hommes, dont 8,000 gardes nationaux (Ducrot, *ibidem*); 22,250 hommes (Vinoy).

---

1. L'effectif et la composition de ces francs-tireurs ne sont pas indiqués par Ducrot, ni par Vinoy. J. Richard, 2e partie, p. 64, porte : francs-tireurs de la division.

2. Ducrot, tome IV, p. 72, écrit 6 régiments de garde nationale. Son ordre de bataille n'en comporte que 5, mais ses tableaux de pertes en font figurer un 6e à la brigade Balette.

ARTILLERIE

Général D'UBEXI.

1er Groupe :

16e batterie du 8e régiment (12).
10e batterie du 22e régiment (12).
3e batterie du 21e régiment (mitrailleuses).

2e Groupe :

18e batterie du 4e régiment (12).
15e batterie du 7e régiment (12).
3e batterie du 13e régiment (mitrailleuses).

3e Groupe :

3e batterie du 14e régiment (8).
4e batterie du 14e régiment (8).

4e Groupe :

3e batterie du 6e régiment (7).
4e batterie du 6e régiment (7).

Total : 10 batteries.

COLONNE DU CENTRE

Général DE BELLEMARE.

COLONNE D'ATTAQUE DE GAUCHE

Général VALENTIN.

Francs-tireurs (de la division ?).
109e de ligne.
1 section du génie.
1 section du génie auxiliaire (J. Richard, p. 65, écrit : 1 compagnie).
16e régiment de garde nationale (69e, 71e, 72e, 78e bataillons[1]).

Total : 7 bataillons.

PREMIÈRE RÉSERVE

Commandant N.

110e de ligne.
18e régiment de garde nationale (35e, 116e, 211e, 212e bataillons).

Total : 7 bataillons.

---

1. D'après J. Richard, p. 38, 72e, 38e, 69e, 221e.

COLONNE D'ATTAQUE DU CENTRE

Général Fournès.

Francs-tireurs (de la division ?).

4e zouaves.

1 section du génie.

1 section du génie auxiliaire.

11e régiment de garde nationale (24e, 94e, 107e, 183e bataillons [1]).

Total : 7 bataillons.

PREMIÈRE RÉSERVE

Commandant N.

Régiment des mobiles de Seine-et-Marne.

14e régiment de garde nationale (50e, 51e, 52e, 200e bataillons).

Total : 7 bataillons [2].

COLONNE D'ATTAQUE DE DROITE.

Colonel Colonieu.

Francs-tireurs.

136e de ligne (de la division ?).

1 section du génie.

1 section du génie auxiliaire.

9e régiment (6e d'après Vinoy) de garde nationale (17e, 82e, 105e, 127e bataillons).

Total : 7 bataillons.

PREMIÈRE RÉSERVE

Commandant N.

Régiment des mobiles du Morbihan.

10e régiment de garde nationale (18e, 19e, 83e, 85e bataillons).

Total : 7 bataillons. Effectif : 7,300 hommes, d'après Vinoy.

RÉSERVE GÉNÉRALE.

Général Hanrion.

135e de ligne.

---

1. D'après J. Richard, p. 38, 24e, 182e, 183e, 197e.

2. D'après Vinoy, p. 525, l'effectif des deux colonnes d'attaque de gauche et du centre aurait été de 14,900 hommes; suivant J. Richard, p. 38, le 14e régiment de Paris aurait compris les 52e, 44e, 50e et 200e bataillons.

4 bataillons de mobiles de la Seine (1er, 2e, 3e, 4e ?).

20e régiment de garde nationale (149e, 88e, 148e, 259e [239e, d'après J. Richard, p. 38] bataillons).

Total : 11 bataillons. Effectif : 5,800 hommes (Vinoy).

Colonel Valette.

2 bataillons de mobiles de la Seine (10e et 11e) [du Finistère, d'après J. Richard].

1er bataillon du Finistère (1er de la Vendée, d'après J. Richard).

5e bataillon d'Ille-et-Vilaine.

4e bataillon de la Vendée.

21e régiment de garde nationale (186e, 170e, 188e, 235e bataillons).

Total : 9 bataillons. Effectif : 6,600 hommes (Vinoy).

Total pour la colonne du centre : 62 bataillons (15 de ligne, 15 de mobiles, 32 de garde nationale). Effectif : 34,500 hommes, dont 16,000 gardes nationaux (Ducrot, tome IV, p. 73) ; 34,600 hommes (Vinoy).

ARTILLERIE

Général Princeteau.

1er Groupe :

4e batterie du 12e régiment (12).

16e batterie du 15e régiment (12).

15e batterie du 11e régiment (mitrailleuses).

2e Groupe :

11e batterie du 21e régiment (12).

3e batterie du 22e régiment (12).

3e batterie du 11e régiment (mitrailleuses).

3e Groupe :

21e batterie du 4e régiment (7).

3e batterie du 9e régiment (7).

4e Groupe :

12e batterie du 3e régiment (12).

6e batterie du 21e régiment (12).

Total : 10 batteries.

COLONNE DE DROITE

Général DUCROT.

DIVISION FARON

Francs-tireurs de la division.

Brigade La Mariouse.

35e de ligne.
42e de ligne.
Régiment de Seine-et-Oise (non mentionné par Vinoy, p. 525).
19e régiment de garde nationale (48e, 140e, 190e, 214e [211e, d'après J. Richard] bataillons).

Total : 13 bataillons.

Brigade Lespiau.

121e de ligne.
122e de ligne.
25e régiment de garde nationale (96e, 144e, 145e, 228e bataillons).

Total : 10 bataillons. Effectif de la division Faron : 8,700 hommes (Vinoy, p. 525).

DIVISION SUSBIELLE

Francs-tireurs de la division.

Brigade Ragon.

115e de ligne.
116e de ligne.
53e régiment de garde nationale (volontaires de Montrouge, 90e, 160e, 161e bataillons).

Total : 10 bataillons.

Brigade Lecomte.

117e de ligne.
118e de ligne.
23e régiment de garde nationale (91e, 157e, 207e, 222e bataillons).

51e régiment de garde nationale (53e, 150e, 182e, 227e bataillons).

Total : 14 bataillons. Effectif de la division Susbielle : 8,200 hommes (Vinoy)[1].

DIVISION BERTHAUT

Francs-tireurs de la division.

Brigade Bocher.

119e de ligne.

120e de ligne.

17e régiment de garde nationale (43e, 44e, 106e, 136e, 193e bataillons[2]).

Total : 11 bataillons.

Brigade Miribel.

Régiment des mobiles du Loiret.

Régiment des mobiles de la Seine-Inférieure.

8e régiment de garde nationale (15e, 16e, 131e, 165e, 178e bataillons).

Total : 11 bataillons. Effectif de la division Berthaut : 10,600 hommes (Vinoy).

DÉTACHEMENT DE LA GARE DE RUEIL

Commandant N.

44e régiment de garde nationale (95e, 162e, 219e, 254e bataillons).

52e régiment de garde nationale (64e, 125e, 122e, 149e bataillons).

55e régiment de garde nationale (168e, 166e, 172e, 191e bataillons).

Total : 12 bataillons.

Total pour la colonne de droite : 81 bataillons (30 de ligne, 9 de mobiles[3], 42 de garde nationale. Effectif : 33,500 hommes, dont 18,000 gardes nationaux (Ducrot) ; 27,500 hommes (Vinoy).

---

1. D'après J. Richard, p. 38, le 23e régiment de Paris comprend les 222e, 33e, 92e, 207e bataillons; Ducrot lui donne deux numéros et deux compositions différentes, p. 75 et 183. En outre, il fait figurer le 51e régiment à la suite de la division Susbielle, contrairement à J. Richard.

2. J. Richard, p. 38 et 66, donne deux compositions différentes pour ce régiment : 106e, 43e, 83e, 193e et 43e, 44e, 106e, 139e bataillons.

3. 6, d'après Ducrot, tome IV, p. 65, et J. Richard, p. 66; mais l'ordre de bataille que donnent le général et cet auteur en comporte 9. — Jules Richard, p. 39 et 66, donne deux compositions différentes pour le 52e régiment de Paris : 64e, 125e, 122e, 149e et : 64e, 125e, 129e, 142e, 156e, 160e et 161e. La dernière paraît invraisemblable.

ARTILLERIE

Général Frébault.

1er Groupe :

4e batterie d'artillerie de marine (12).
5e batterie du 21e régiment (12).
17e batterie du 11e régiment (mitrailleuses).

2e Groupe :

15e batterie du 14e régiment (12).
17e batterie du 4e régiment (mitrailleuses).

3e Groupe :

15e batterie d'artillerie de marine (12).
22e batterie du 4e régiment (12).
12e batterie d'artillerie de marine (mitrailleuses).

4e Groupe :

8e batterie du 3e régiment (7).
16e batterie du 7e régiment (7).

Total : 10 batteries.

Total général pour les trois colonnes : 190 bataillons, 30 batteries.

PERTES A LA BATAILLE DE BUZENVAL[1]

TROUPES FRANÇAISES

COLONNE DE GAUCHE

Brigade Noël.

1er bataillon du 139e : 18 hommes tués ; 3 officiers, 84 hommes blessés.

4e bataillon de la Loire-Inférieure : 18 officiers, 325 hommes disparus.

Francs-tireurs des Ternes : 2 officiers, 3 hommes tués ; 2 officiers, 4 hommes blessés ; 3 hommes disparus.

2e régiment de Paris : 1 officier, 10 hommes tués ; 1 officier, 40 hommes blessés ; 4 hommes disparus.

Brigade Madelor.

Régiment de la Vendée : 1 officier, 13 hommes tués ; 4 officiers, 42 hommes blessés.

42e régiment[2] de Paris : 3 hommes tués ; 3 officiers, 29 hommes blessés ; 6 hommes disparus.

Brigade Balette.

2e bataillon de la Drôme : 3 hommes tués ; 1 officier, 23 hommes blessés[3].

4e bataillon des Côtes-du-Nord : 1 homme tué, 7 blessés.

5e bataillon du Loiret : 2 hommes tués, 6 blessés.

---

1. D'après Ducrot, tome IV, p. 165 ; Trochu, *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 536 et divers.

2. Ducrot, tome IV, p. 166, écrit à tort : 4e.

3. Ces chiffres, reproduits d'après Ducrot, ne sont pas conformes à la *Notice du 111e territorial*, par M. F. Bellanger : 2 officiers tués, 3 hommes blessés.

3e bataillon de Seine-et-Marne : 4 hommes blessés.

Carabiniers parisiens : 4 hommes blessés.

3e régiment de Paris : 3 hommes tués, 35 blessés.

COLONNE DE LA MAISON DE BÉARN

Brigade Mosneron-Dupin.

3e bataillon d'Ille-et-Vilaine : 12 hommes tués ; 2 officiers et 50 hommes blessés.

6e régiment de Paris : 6 hommes tués ; 1 officier, 34 hommes blessés ; 9 hommes disparus.

DIVISION COURTY

Bataillon de francs-tireurs : 25 hommes tués ; 4 officiers, 46 hommes blessés.

Brigade Avril de Lenclos.

123e de ligne : 9 hommes blessés, 6 disparus.

124e de ligne : 8 hommes tués ; 5 officiers, 32 hommes blessés ; 1 officier disparu.

5e régiment de Paris : 3 officiers, 18 hommes tués ; 6 officiers, 77 hommes blessés ; 13 hommes disparus.

Brigade Pistouley.

125e de ligne : Néant.

126e de ligne : Néant.

34e régiment de Paris : Néant.

Génie : 2 hommes blessés.

Artillerie : 1 homme blessé.

Total pour la colonne de gauche : 7 officiers, 125 hommes tués ; 33 officiers, 529 hommes blessés ; 19 officiers, 366 hommes disparus.

Total : 59 officiers et 1,020 hommes.

COLONNE DU CENTRE

Brigade Valentin.

109e de ligne : 4 officiers, 60 hommes tués ; 8 officiers, 404 hommes blessés ; 1 officier disparu.

16e régiment de Paris : 5 officiers, 29 hommes tués; 5 officiers, 139 hommes blessés; 3 hommes disparus.

110e de ligne : 3 officiers, 9 hommes tués; 4 officiers, 68 hommes blessés; 47 hommes disparus.

18e régiment de Paris : 5 officiers, 50 hommes tués; 9 officiers, 190 hommes blessés; 15 hommes disparus.

Brigade Fournès.

4e zouaves : 5 officiers, 30 hommes tués; 9 officiers, 115 hommes blessés; 1 officier, 8 hommes disparus.

11e régiment de Paris : 10 hommes tués; 2 officiers, 90 hommes blessés; 7 hommes disparus.

Régiment de Seine-et-Marne : 1 officier, 31 hommes tués; 9 officiers, 126 hommes blessés; 24 hommes disparus.

14e régiment de Paris : 10 hommes tués; 3 officiers, 80 hommes blessés; 12 hommes disparus.

Brigade Colonieu.

136e de ligne : 2 officiers, 74 hommes tués; 5 officiers, 192 hommes blessés; 24 hommes disparus.

9e régiment de Paris : 1 officier, 18 hommes tués; 3 officiers, 94 hommes blessés; 1 officier, 20 hommes disparus.

Régiment du Morbihan : 6 hommes blessés.

10e régiment de Paris : 4 hommes tués, 17 blessés, 1 disparu.

Brigade Hanrion.

135e de ligne : 8 hommes tués; 3 officiers, 27 hommes blessés.

Mobiles de la Seine (1er, 2e, 3e, 4e bataillons ?) : Néant.

20e régiment de Paris : Néant.

Brigade Valette.

Mobiles de la Seine (10e et 11e bataillons) : 10 hommes blessés.

1er bataillon du Finistère : Néant.

5e bataillon d'Ille-et-Vilaine : Néant.

4e bataillon de la Vendée : Néant.

21e régiment de Paris : Néant.

Génie : 3 hommes tués ; 2 officiers, 9 hommes blessés.
Artillerie : 1 officier blessé.

Total pour la colonne du centre : 26 officiers, 336 hommes tués ; 63 officiers, 1,567 hommes blessés ; 3 officiers, 161 hommes disparus.

Total : 92 officiers et 2,064 hommes.

COLONNE DE DROITE.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

1 officier blessé.

DIVISION FARON

Francs-tireurs : 6 hommes blessés.

Brigade La Mariouse.

35e de ligne : 17 hommes tués ; 1 officier, 23 hommes blessés.
42e de ligne : Néant.
Régiment de Seine-et-Oise : Néant.
19e régiment de Paris : 2 officiers, 23 hommes tués ; 4 officiers, 73 hommes blessés ; 5 hommes disparus.

Brigade Lespiau.

121e et 122e de ligne : Néant.
25e régiment de Paris : 1 officier, 1 homme blessés.

DIVISION SUSBIELLE

Francs-tireurs : Néant.

Brigade Lecomte.

115e de ligne : 6 hommes blessés.
116e de ligne : 1 homme tué, 4 blessés.
53e régiment de Paris : 10 hommes tués, 37 blessés, 7 disparus.

Brigade Ragon.

117e de ligne : 2 officiers tués, 7 blessés.
118e de ligne : Néant.
23e régiment de Paris : 1 officier, 1 homme tués ; 6 hommes blessés.
51e régiment de Paris : 4 hommes blessés.

DIVISION BERTHAUT

Francs-tireurs : 1 officier, 7 hommes tués; 41 hommes blessés, 19 disparus.

119e de ligne : 3 officiers, 38 hommes tués ; 2 officiers, 77 hommes blessés.

120e de ligne : 3 officiers, 23 hommes tués ; 3 officiers, 89 hommes blessés.

17e régiment de Paris : 1 officier, 24 hommes tués ; 3 officiers, 103 hommes blessés ; 11 hommes disparus.

Régiment du Loiret : 3 officiers, 19 hommes tués ; 4 officiers, 61 hommes blessés.

Régiment de la Seine-Inférieure : 2 hommes tués ; 1 officier, 13 hommes blessés.

8e régiment de Paris : 1 homme tué, 13 blessés, 1 disparu[1].

Total pour la colonne de droite : 15 officiers, 190 hommes tués ; 20 officiers, 578 hommes blessés ; 24 hommes disparus.

35 officiers et 792 hommes.

Total général, en y comprenant 1 homme tué, 3 officiers et 4 hommes blessés des troupes de la marine :

189 officiers et 3,881 hommes de troupe,

dont 128 officiers et 2,485 hommes (armée active et mobiles),

61 officiers et 1,396 hommes (garde nationale)[2].

---

1. Ces chiffres de pertes, reproduits d'après Ducrot, *loc. cit.*, ne concordent pas avec ceux de l'historique de la division (Ducrot, tome IV, p. 429).

2. Ducrot, tome IV, p. 188. — D'après des renseignements officiels de l'époque, reproduits par M. L. Larchey, p. 259, le total des pertes de la garde nationale serait de 1,630 hommes (283 tués, 1,182 blessés, 165 disparus). Ducrot écrit : 239 tués, 1,103 blessés et 115 disparus.

ANNEXE 13.

PERTES A LA BATAILLE DE BUZENVAL

TROUPES ALLEMANDES[1]

IVe CORPS D'ARMÉE

71e régiment d'infanterie : 1 homme blessé.

4e régiment d'artillerie : 1 homme tué, 3 blessés.

Total : 1 homme tué, 4 blessés.

Ve CORPS D'ARMÉE

58e régiment d'infanterie : 2 officiers, 32 hommes tués ; 2 officiers, 50 hommes blessés.

59e régiment d'infanterie : 3 officiers, 25 hommes tués ; 5 officiers, 84 hommes blessés ; 1 homme disparu.

7e régiment d'infanterie : 1 officier, 28 hommes tués ; 1 officier, 44 hommes blessés ; 1 homme disparu.

47e régiment d'infanterie : 1 officier, 11 hommes tués ; 6 officiers, 39 hommes blessés.

5e chasseurs : 14 hommes tués ; 4 officiers, 49 hommes blessés ; 7 hommes disparus.

4e dragons : 1 homme tué ; 1 disparu.

1er détachement sanitaire : 3 hommes blessés.

37e régiment d'infanterie : 1 officier, 23 hommes tués ; 6 officiers, 39 hommes blessés ; 1 homme disparu.

50e régiment d'infanterie : 3 officiers, 24 hommes tués ; 3 officiers, 60 hommes blessés.

5e bataillon de pionniers : 2 hommes blessés.

2e détachement sanitaire : 1 officier blessé.

5e régiment d'artillerie : 10 hommes blessés.

Total : 11 officiers, 158 hommes tués ; 28 officiers, 380 hommes blessés ; 11 hommes disparus.

---

1. *État-major prussien*, tome IV, Annexes, p. 594. Le général Ducrot, tome IV, p. 190, donne des chiffres différents, sans indiquer ses sources : 8 officiers tués, 32 blessés ; 105 hommes tués, 503 blessés, 65 disparus. Stieler v. Heydekampf : 39 officiers et 625 hommes, dont 67 disparus. Les 90 pièces allemandes tirèrent 2,732 obus et 85 shrapnels (Kunz, p. 41).

XIe CORPS D'ARMÉE

88e régiment d'infanterie : 3 hommes tués ; 1 officier, 11 hommes blessés.

2e compagnie de pionniers : 1 homme blessé.

Total : 3 hommes tués ; 1 officier, 12 hommes blessés.

Division de la landwehr de la garde : 1 homme blessé.

Total général : 11 officiers, 162 hommes tués ; 29 officiers, 397 hommes blessés ; 11 hommes disparus.

BATTERIES DE L'ATTAQUE DU NORD ET DE L'EST

Au nord-est du Bourget :

Batterie n° 21 : 6 canons de 12c. Objectif : Fort d'Aubervilliers. Distance : 3,700 mètres.

A mi-chemin de Garges à Stains :

Batterie n° 22 : 6 canons à 15c. Objectifs : Forts de l'Est et d'Aubervilliers. Distance : 3,500 à 3,700 mètres.

Sur la hauteur au nord de Stains :

Batterie n° 23 : 6 canons de 15c court. Objectifs : Double-Couronne et fort de l'Est. Distance : 3,400 à 3,700 mètres.

Batterie n° 24 : 8 canons de 12c. Objectifs : Double-Couronne et fort de l'Est. Distance : 3,400 à 3,700 mètres.

Batterie n° 25 : 8 canons de 12c. Objectifs : Double-Couronne, fort de La Briche et château de Villetaneuse. Distance : 3,200 à 4,000 mètres.

A l'est de Pierrefitte :

Batterie n° 26 : 3 mortiers rayés de 21c. Objectif : Double-Couronne. Distance : 2,250 mètres.

A l'ouest de Pierrefitte :

Batterie n° 27 : 6 canons de 15c. Objectifs : Double-Couronne et fort de La Briche. Distance : 2,600 à 2,700 mètres.

Au nord-est de Villetaneuse :

Batterie n° 28 : 8 canons de 12c. Objectifs : Double-Couronne et fort de La Briche. Distance : 2,500 à 2,600 mètres.

A Fontaine-Dupin, au sud de Montmorency :

Batterie n° 29 : 6 canons de 15c. Objectifs : Double-Couronne et fort de La Briche. Distance : 4,000 à 4,600 mètres.

Au nord-est de La Barre :

Batterie n° 30 : 8 canons de 12c. Objectifs : Double-Couronne, fort de La Briche et château de Villetaneuse. Distance : 2,100 à 3,700 mètres.

Au sud de La Barre :

Batterie n° 31 : 4 canons de 15c court. Objectifs : Double-Couronne. fort de La Briche et l'intervalle de la Double-Couronne à La Briche. Distance : 2,400 à 3,900 mètres.

A l'ouest de La Barre :

Batterie n° 32 : 6 canons de 15c. Objectifs : Double-Couronne, fort de La Briche et l'intervalle de la Double-Couronne à La Briche. Distance: 2,750 à 4,200 mètres.

Au nord du Bourget :

Batterie n° 33 : 5 canons de 15c. Objectifs : Fort d'Aubervilliers et Paris nord-est. Distances : 3,900 et 6,500 à 7,000 mètres.

Au nord-est de Champigny :

Batterie n° 34 : 4 canons de 15c. Objectifs : Redoutes de Gravelle et de La Faisanderie, Vincennes. Distance : 4,000 à 6,000 mètres.

Au nord-ouest de Villiers :

Batterie n° 35 : 6 canons de 12c. Objectifs : Redoutes de Gravelle et de La Faisanderie, Vincennes. Distance : 5,000 à 6,300 mètres.

Au sud-ouest de Stains :

Batterie n° 36 : 8 canons de 12c. Objectifs : Double-Couronne et fort de La Briche. Distance : 1,400 à 2,300 mètres.

Batterie n° 37 : 8 canons de 12c. Objectifs : Double-Couronne et fort de La Briche : Distance : 1,400 à 2,300 mètres.

Au sud-ouest de Pierrefitte :

Batterie n° 38 : 6 canons de 15c. Objectifs : Double-Couronne et fort de La Briche. Distance : 2,000 à 2,200 mètres.

A l'ouest du château de Villetaneuse :

Batterie n° 39 : 8 canons de 12c. Objectifs : Double-Couronne et fort de La Briche. Distance : 1,400 à 2,100 mètres.

(*État-major prussien*, tome IV, Annexes, p. 572.)

ÉTATS-MAJORS ET TROUPES

DES ATTAQUES NORD ET EST

(20 janvier 1871.)

Commandant l'artillerie de siège : Colonel Bartsch.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel Himpe.

1re Section :

1re compagnie du régiment d'artillerie de forteresse de la garde.
9e — — —
6e compagnie du 2e régiment d'artillerie de forteresse.
16e — du 8e — —
4e — du 12e — —

2e Section :

6e compagnie du 3e régiment d'artillerie de forteresse.
9e — du 4e — —
8e — du 8e — —
2e — du 12e — —

3e Section :

3e compagnie du 1er régiment d'artillerie de forteresse.
4e — du 3e — —
5e — du 6e — —
13e — du 6e — —

4e Section :

2e compagnie du 1er régiment d'artillerie de forteresse.
7e — du 6e — —
15e — du 6e — —
Détachement de la commission d'expériences de l'artillerie.

5e Section :

2e compagnie du 10e régiment d'artillerie de forteresse.
4e — du 2e — —
12e — du 2e — —

Total : 19 compagnies d'artillerie de forteresse.

GÉNIE

Ingénieur en chef : Lieutenant-colonel OPPERMANN.

Chef d'état-major : Capitaine Bornemann.

Commandant des pionniers : Lieutenant-colonel Bogun von Wangenheim.

1re compagnie de pionniers de forteresse du Ier corps.

1re compagnie de pionniers de forteresse du IVe corps.

Compagnies de pionniers de campagne de l'armée de la Meuse non employées sur les lignes d'investissement.

(*État-major prussien,* tome IV, Annexes, p. 574.)

ANNEXE 16.

CONVENTION

Entre Monsieur le Comte de Bismarck, Chancelier de la Confédération Germanique, stipulant au nom de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, et Monsieur Jules Favre, Ministre des affaires étrangères du Gouvernement de la Défense nationale, munis de pouvoirs réguliers, ont été arrêtées les conventions suivantes :

Article premier.

Un armistice général sur toute la ligne des opérations militaires en cours d'exécution entre les armées allemandes et les armées françaises, commencera pour Paris aujourd'hui même, pour les départements dans un délai de trois jours ; la durée de l'armistice sera de vingt et un jours à dater d'aujourd'hui, de manière que, sauf le cas où elle serait renouvelée, l'armistice se terminera partout le dix-neuf février à midi.

Les armées belligérantes conserveront leurs positions respectives, qui seront séparées par une ligne de démarcation. Cette ligne partira de Pont-l'Évêque sur les côtes du département du Calvados, se dirigera sur Lignières, dans le nord-est du département de la Mayenne, en passant entre Briouze et Fromentel ; en touchant au département de la Mayenne à Lignières, elle suivra la limite qui sépare ce département de celui de l'Orne et de la Sarthe jusqu'au nord de Morannes, et sera continuée de manière à laisser à l'occupation allemande les départements de la Sarthe, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Yonne, jusqu'au point où, à l'est de Quarré-les-Tombes, se touchent les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne. A partir de ce point, le tracé de la ligne sera réservé à une entente qui aura lieu aussitôt que les parties contractantes seront renseignées sur la situation actuelle des opérations militaires en exécution dans les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura. Dans tous

les cas, elle traversera le territoire composé de ces trois départements, en laissant à l'occupation allemande les départements situés au nord, à l'armée française ceux situés au midi de ce territoire.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les forteresses de Givet et de Langres, avec le terrain qui les entoure à une distance de 10 kilomètres, et la péninsule du Havre jusqu'à une ligne à tirer d'Étretat dans la direction de Saint-Romain resteront en dehors de l'occupation allemande.

Les deux armées belligérantes et leurs avant-postes de part et d'autre se tiendront à une distance de dix kilomètres au moins des lignes tracées pour séparer leurs positions.

Chacune des deux armées se réserve le droit de maintenir son autorité dans le territoire qu'elle occupe, et d'employer les moyens que ses commandants jugeront nécessaires pour arriver à ce but.

L'armistice s'applique également aux forces navales des deux pays en adoptant le méridien de Dunkerque comme ligne de démarcation, à l'ouest de laquelle se tiendra la flotte française, et à l'est de laquelle se retireront, aussitôt qu'ils pourront être avertis, les bâtiments de guerre allemands qui se trouvent dans les eaux occidentales. Les captures qui seraient faites après la conclusion et avant la notification de l'armistice seront restituées, de même que les prisonniers qui pourraient être faits de part et d'autre dans des engagements qui auraient eu lieu dans l'intervalle indiqué.

Les opérations militaires sur le terrain des départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, ainsi que le siège de Belfort, se continueront indépendamment de l'armistice jusqu'au moment où on se sera mis d'accord sur la ligne de démarcation dont le tracé à travers les trois départements mentionnés a été réservé à une entente ultérieure.

Article II.

L'armistice ainsi convenu a pour but de permettre au Gouvernement de la Défense nationale de convoquer une Assemblée librement élue, qui se prononcera sur la question de savoir si la guerre doit être continuée ou à quelles conditions la paix doit être faite.

L'Assemblée se réunira dans la ville de Bordeaux.

Toutes facilités seront données par les commandants des armées allemandes pour l'élection et la réunion des députés qui la composeront.

Article III.

Il sera immédiatement fait remise à l'armée allemande par l'autorité militaire française de tous les forts formant le périmètre de la défense extérieure de Paris, ainsi que de leur matériel de guerre. Les communes et les maisons situées en dehors de ce périmètre ou entre les forts, pourront être occupées par les troupes allemandes jusqu'à une ligne à tracer par les commissaires militaires. Le terrain restant entre cette ligne et l'enceinte fortifiée de la ville de Paris sera interdit aux forces armées des deux parties. La manière de rendre les forts et le tracé de la ligne mentionnée formeront l'objet d'un protocole à annexer à la présente convention.

Article IV.

Pendant la durée de l'armistice, l'armée allemande n'entrera pas dans la ville de Paris.

Article V.

L'enceinte sera désarmée de ses canons, dont les affûts seront transportés dans les forts à désigner par un commissaire de l'armée allemande.

Article VI.

Les garnisons (armée de ligne, garde mobile et marins) des forts et de Paris seront prisonnières de guerre, sauf une division de douze mille hommes que l'autorité militaire dans Paris conservera pour le service intérieur.

Les troupes prisonnières de guerre déposeront leurs armes, qui seront réunies dans les lieux désignés et livrées suivant règlement par commissaire suivant l'usage; ces troupes resteront dans l'intérieur de la ville, dont elles ne pourront pas franchir l'enceinte pendant l'armistice. Les autorités françaises s'engagent à veiller à ce que tout individu appartenant à l'armée et à la garde mobile reste consigné dans l'intérieur de la ville. Les officiers des troupes prisonnières seront désignés par une liste à remettre aux autorités allemandes.

A l'expiration de l'armistice, tous les militaires appartenant à

l'armée consignée dans Paris auront à se constituer prisonniers de guerre de l'armée allemande si la paix n'est pas conclue jusque-là.

Les officiers prisonniers conserveront leurs armes.

Article VII.

La garde nationale conservera ses armes. Elle sera chargée de la garde de Paris et du maintien de l'ordre. Il en sera de même de la gendarmerie et des troupes assimilées, employées dans le service municipal, telles que garde républicaine, douaniers et pompiers; la totalité de cette catégorie n'excédera pas trois mille cinq cents hommes.

Tous les corps de francs-tireurs seront dissous par une ordonnance du Gouvernement français.

Article VIII.

Aussitôt après la signature des présentes et avant la prise de possession des forts, le commandant en chef des armées allemandes donnera toutes facilités aux commissaires que le Gouvernement français enverra tant dans les départements qu'à l'étranger, pour préparer le ravitaillement et faire approcher de la ville les marchandises qui y sont destinées.

Article IX.

Après la remise des forts et après le désarmement de l'enceinte et de la garnison stipulés dans les articles V et VI, le ravitaillement de Paris s'opérera librement par la circulation sur les voies ferrées et fluviales. Les provisions destinées à ce ravitaillement ne pourront être puisées dans le terrain occupé par les troupes allemandes, et le Gouvernement français s'engage à en faire l'acquisition en dehors de la ligne de démarcation qui entoure les positions des armées allemandes, à moins d'autorisation contraire donnée par les commandants de ces dernières.

Article X.

Toute personne qui voudra quitter la ville de Paris devra être munie de permis réguliers, délivrés par l'autorité militaire française et soumis au visa des avant-postes allemands. Ces permis et visas

seront accordés de droit aux candidats à la députation en province et aux députés à l'Assemblée.

La circulation des personnes qui auront obtenu l'autorisation indiquée ne sera admise qu'entre six heures du matin et six heures du soir.

Article XI.

La ville de Paris payera une contribution municipale de guerre de la somme de deux cents millions de francs. Ce paiement devra être effectué avant le quinzième jour de l'armistice. Le mode de paiement sera déterminé par une commission mixte allemande et française.

Article XII.

Pendant la durée de l'armistice, il ne sera rien distrait des valeurs publiques pouvant servir de gage au recouvrement des contributions de guerre.

Article XIII.

L'importation dans Paris d'armes, de munitions ou de matières servant à leur fabrication sera interdite pendant la durée de l'armistice.

Article XIV.

Il sera procédé immédiatement à l'échange de tous les prisonniers de guerre qui ont été faits par l'armée française depuis le commencement de la guerre.

Dans ce but, les autorités françaises remettront dans le plus bref délai des listes nominatives des prisonniers de guerre allemands aux autorités militaires allemandes à Amiens, au Mans, à Orléans et à Vesoul. La mise en liberté des prisonniers de guerre allemands s'effectuera sur les points les plus rapprochés de la frontière. Les autorités allemandes remettront en échange sur les mêmes points et dans le plus bref délai possible un nombre pareil de prisonniers français, de grades correspondants, aux autorités militaires françaises.

L'échange s'étendra aux prisonniers de condition bourgeoise, tels que les capitaines de navires de la marine marchande allemande et les prisonniers français civils qui ont été internés en Allemagne.

ARTICLE XV.

Un service postal pour des lettres non cachetées sera organisé entre Paris et les départements par l'intermédiaire du quartier général à Versailles.

En foi de quoi les soussignés ont revêtu les présentes conventions de leurs signatures et de leurs sceaux.

Fait à Versailles, le 28 janvier 1871.

(L. S.) Signé : FAVRE. (L. S.) Signé : VON BISMARCK.

(*État-major prussien* [1], tome IV, Annexes, p. 608.)

---

1. Nous avons suivi le texte de l'*État-major prussien,* bien qu'il ne soit pas entièrement conforme à celui de Jules Favre, tome II, p. 493. Mais les différences sont de pure forme.

ANNEXE A LA CONVENTION DU 28 JANVIER 1871

ARTICLE PREMIER. — *Lignes de démarcation devant Paris.*

Les lignes de démarcation seront formées du côté français par l'enceinte de la ville; du côté allemand :

1) Sur le front sud, la ligne partant de la Seine à la hauteur de l'extrémité nord de l'île Saint-Germain, longera l'égout d'Issy et continuera entre l'enceinte et les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, de Bicêtre et d'Ivry, en se tenant à une distance d'environ 500 mètres des fronts des forts jusqu'à la bifurcation des routes de Paris à Port-à-l'Anglais et d'Alfort.

2) Sur le front est, depuis le dernier point indiqué la ligne traversera le confluent de la Marne et de la Seine, longeant ensuite les lisières de l'ouest et du nord du village de Charenton pour se diriger directement à (sur) la porte de Fontenay en passant par le rond-point de l'obélisque. Puis la ligne se dirigera vers le nord jusqu'à un point à 500 mètres à l'ouest du fort de Rosny et au sud des forts de Noisy et de Romainville jusqu'à l'endroit où la route de Pantin touche au bord du canal de l'Ourcq

La garnison du château de Vincennes sera d'une compagnie de 200 hommes et ne sera pas relevée pendant l'armistice.

3) Sur le front nord, la ligne continuera jusqu'à 500 mètres au sud-ouest du fort d'Aubervilliers, le long de la lisière sud du village d'Aubervilliers et du canal de Saint-Denis, traversant le dernier à 500 mètres au sud de la courbe, gardant une distance égale au sud des ponts du canal et se prolongeant en droite ligne jusqu'à la Seine.

4) Sur le front ouest, à partir du point où la ligne indiquée touche à la Seine, elle en longera la rive gauche en amont jusqu'à l'égout d'Issy.

De légères déviations de cette ligne de démarcation seront permises aux troupes allemandes, autant qu'elles seront nécessaires pour établir leurs avant-postes de la manière qu'exige la sûreté de l'armée.

ARTICLE 2. — *Passage de la ligne de démarcation.*

Les personnes qui ont (auront) obtenu la permission de franchir les avant-postes allemands, ne pourront le faire que par les routes suivantes :

Route de Calais,
— de Lille,
— de Metz,
— de Strasbourg (porte de Fontenay),
— de Bâle,
— d'Antibes,
— de Toulouse,
— n° 189,

puis, enfin, sur les ponts de la Seine, comprenant celui de Sèvres, dont la reconstruction est permise.

ARTICLE 3. — *Reddition des forts et redoutes.*

La reddition s'opérera dans le courant des journées 29 et 30 janvier 1871, à partir de 10 heures du matin, le 29, de la manière suivante :

Les troupes françaises auront à évacuer les forts et le terrain neutre, en laissant dans chacun des forts le commandant de place, le garde du génie, le garde d'artillerie et le portier-consigne.

Aussitôt après l'évacuation de chaque fort, un officier d'état-major français se présentera aux avant-postes allemands, afin de donner les renseignements qui pourraient être demandés sur ce fort, ainsi que l'itinéraire à suivre afin de s'y rendre.

Après la prise de possession de chaque fort et après avoir donné les renseignements qui pourraient leur être demandés, le commandant de place, le garde du génie, le garde d'artillerie et le portier-consigne rejoindront à Paris la garnison du fort.

ARTICLE 4. — *Remise de l'armement et du matériel.*

Les armes, pièces de campagne et le matériel seront remis aux autorités militaires allemandes dans un délai de quinze jours à partir de la signature de la présente convention et déposés par les soins des autorités françaises à Sévran. Un état d'effectif de l'armement

et du matériel sera remis par les autorités françaises aux autorités allemandes avant le 4 février prochain.

Les affûts des pièces qui arment les remparts devront être également enlevés avant cette époque.

Les présentes ont été vues et approuvées et revêtues de nos signatures pour servir d'annexe à la convention d'hier, 28 janvier.

Versailles, le 29 janvier 1871.

Signé : Jules FAVRE. Signé : Von BISMARCK.

(*État-major prussien*[1], tome IV, Annexes, p. 614.)

---

1. Nous avons suivi le texte de l'*État-major prussien,* bien qu'il diffère de celui de Ducrot, tome IV, p. 489. Ce dernier est signé Valdan et Moltke, avec la date du 26 janvier. Il porte le nom de *protocole.*

INDEX

A

Adam (Mme), 113 et *passim*.
Affiche rouge, 227.
Alavoine (typographe), 216.
Albert (l'ouvrier), 226.
Alexandre II de Russie, 175.
Alimentation de Paris, 52, 129, 233, 236, 296, 322, 370.
Allard (lieutenant-colonel), 268.
Allemands (les) après Champigny, 2, 28.
Alsace-Lorraine (annexion de l'), 23 et *passim*.
Altrock (capitaine von), 72.
Ambert (général), 36.
Ambulances, 134.
Amet (capitaine de frégate), 35, 207.
Amiens, 40.
André (capitaine de frégate d'), 12.
Antoniolli (sous-lieutenant), 42.
Arago (Emmanuel), 18 et *passim*.
Arcueil (aqueduc d'), 199.
Argenteuil (attaque par), 4.
Armée de Paris (captivité de l'), 331, 356.
Armement de la rive gauche, 389, 391.
Armistice du 6 décembre, 30.
Armistice du 28 janvier, 360.
Arnaud de l'Ariège, 302.
Attaque du nord, 140, 310, 414, 416.
Attaque de l'est, 310, 392, 414, 416.
Attaque de Bicêtre (fausse), 142.
Attaque du sud, 197, 201, 393, 396.
Aubervilliers, 62 et suiv.
Aubervilliers (fort), 315.
Augusta (reine), 210.
Aurelle de Paladines (général d'), 60, 210.
Autriche, 175, 178.
Avril de Lenclos (général), 280.
Avron (plateau), 11, 64, 144.
Avron (armement), 149.
Avron (attaque d'), 28, 141, 150, 387, 388.
Avron (évacuation d'), 156.
Aymé (sergent), 36.
Azibert (sous-lieutenant), 269.

B

Balland (pharmacien principal), 323.
Ballue (A.), 115, 267, 292 et *pas*.
Bapaume (combat, 2 et 3 janvier 1871), 231.
Baret, 364.
Bartsch (colonel), 143.
Basse-Seine (projet de sortie), 168.
Bastide (Jules), 226.
Batteries au nord de Paris, 414, 416.
Batteries à l'est de Paris, 392, 414, 416.
Batteries au sud de Paris, 201, 393, 396.
Batteries de la plaine Saint-Denis, 69.
Baüer, 305.
Bayet, 304.
Bazaine, 126.
Beaufort (général de), 116, 353 et *passim*.

Beaugois (lieutenant-colonel), 302.
Belfort, 155, 379.
Bellanger (F.), 407.
Bellemare (général de), 63, 84 et *passim*.
Belleville (tirailleurs de), 34.
Belmontet, 369.
Bergerie (plateau de la), 242, 267.
Bernard (adjudant-major), 306.
Bernard (Martin), 226.
Bernstorff (de), 188.
Berthaut (général), 14, 30 et *passim*.
Bertin (G.), 146.
Besançon, 41.
Besson (Ch.), 32 et *passim*.
Beust (comte de), 175, 178.
Bezons (attaque par), 4.
Bismarck (comte de), 139 et *passim*.
Blaise (général), 64.
Blanc (abbé), 80.
Blanc (Louis), 194.
Blanchard (général), 12 et suiv.
Blanqui, 225, 306.
Blume (major von), 249 et *passim*.
Blumenthal (général von), 139.
Bocher (général), 86, 271 et *passim*.
Bombardement de Paris, 15, 139, 202, 209, 350, 398.
Bombardement de Saint-Denis, 398.
Bondy (abandon de), 244.
Bondy (forêt de), 64, 103, 145.
Bordeaux, 41, 186.
Bosc (amiral), 367.
Bothmer (général von), 263.
Boudet (lieutenant-colonel), 372.
Bourbaki (général), 11, 40, 230, 311, 326, 343, 348, 355.
Bourgeois (commandant), 291, 302.
Bourges, 26, 40.
Bourget (organisation du), 73.
Bourget (attaque du 21 décembre 1870), 60, 75.
Bourget (bataille du 21 décembre 1870), 75, 381, 385.
Bourget (attaque régulière du), 107, 171.
Bourget (escarmouches du 21 janvier 1871), 312.
Bournon (Fernand), 397.
Bressolles (général), 41.
Bretagne (troupes de), 25.
Briand (général), 40.
Brou (parc de siège), 143.
Brunel (chef de bataillon), 367.
Brunow (baron de), 178.
Buchanan (sir A.), 175.
Buriel (commandant), 87.
Busch (Moritz), 139 et *passim*.
Buzenval (bataille, 19 janvier 1871). 246, 399, 407, 412.

C

Cadet, 134.
Callier (général), 353.
Calvet (lieutenant), 353.
Canrobert (maréchal), 126.
Capitulation de Paris, 173.
Carnot, 229.
Caro (E.), 217 et *passim*.
Chabaud-Latour (général de), 164 et *passim*.
Champigny (pendant la bataille de), 1.
Chanzy (général), 40, 173, 230, 326, 355, 361.
Chaper (capitaine), 23 et *passim*.
Charette (général de), 122.
Charivari (journal), 131.
Châtaignaud, 307.
Châtillon (hauteurs), 197, 247.
Chaudey (adjoint), 307.
Chaudordy (comte de), 177 et *passim*.
Chauffage à Paris, 132.

Chauvière, 227.
Chaville, 334.
Chelles, 66, 138.
Chênay (Le), 90.
Chevalet (Émile), 3 et *passim*.
Clamart, 200.
Claretie (Jules), 57, 291 et *passim*.
Clémenceau, 162, 302.
Clément Thomas (général), 35 et *passim*.
Clerc (E.), ingénieur, 4.
Clinchant (général), 363.
Clubs à Paris, 34, 46, 49, 126, 226, 308.
Coffinières (général), 126.
Colonieu (général), 84 et *passim*.
Combat (journal), 46 et *passim*.
Commune (la), 24, 49, 127, 375.
Comte (colonel), 14.
Conchard-Vermeil (lieutenant), 290.
Conneau (lieutenant de vaisseau), 90.
Conseil de guerre du 22 décembre, 106.
Conseil de guerre du 31 décembre, 164.
Convention du 28 janvier 1871, 418.
Convention (annexe du 29 janvier), 424.
Coriolis (marquis de), 284.
Cornudet (Michel), 7 et *passim*.
Corréard (général), 14.
Courcy (lieutenant-colonel de), 269.
Cournet, 226.
Courty (général), 14 et *passim*.
Cousin (général), 30.
Coville (capitaine), 269.
Craon (maison), 267.
Cremer (général), 25.
Cresson (préfet de police), 53 et *passim*.
Créteil (abandon de), 244.
Crimée (guerre de), 175.
Curé (maison du), 267.

D

Dabot (H.), 2 et *passim*.
Daguerre (aérostat), 27.
Dalsème (A. J.), 27, 210 et *passim*.
Dantan (villa), 265.
Dardenne de la Grangerie, 22.
Dargentolle (général), 89, 307.
Daumier, 131.
Dautrement (colonel), 62.
Davy (aérostat), 187.
Delcros (commandant), 198.
Deldroux (François), 371.
Delescluze, 47, 228 et *passim*.
Demay, 304.
Démoralisation des troupes, 30, 111, 219.
Denfert-Rochereau (colonel), 379.
Dépêches allemandes (fausses), 26.
Descos (ingénieur), 199.
Déserteurs, 33.
Dheu (commandant), 94.
Dorian (ministre), 323 et *passim*.
Double-Couronne (fort), 314.
Drancy, 62 et *passim*.
Drancy (escarmouche, 5 décembre), 29.
Drancy (abandon de), 214.
Dréo (A.), 226.
Drouhin, 223.
Dubail, 163.
Ducloux (notaire), 222.
Ducray-Chevalier, 131.
Ducrot (général), 1, 82, 219 et *passim*.
Duhautbois, 50.
Dumoulin, 365.
Duquet (Alfred), 12 et *passim*.
Durand (capitaine), 76.
Durrbach (ingénieur en chef), 354.
Duvergier de Hauranne, 175.

E

Effectifs à Paris, 219.
Électeur libre (journal), 7 et *passim.*
Émeute du 22 janvier, 304.
Empire germanique (rétablissement), 245.
Enquête sur les actes du gouvernement..., 23 et *passim.*
Épinal (démonstration), 62.
Est (armée de l'), 230, 343, 348, 355, 359, 361.
Est (fort de l'), 314.
État-major prussien (relation de l'), 28 et *passim.*
Éveillard, 365.
Exéa-Doumerc (général d'), 14 et *passim.*

F

Fabre (François), 302.
Faidherbe (général), 25, 231, 311, 326, 355.
Faron (général), 14, 258, 372 et *passim.*
Favé (général), 14 et *passim.*
Faverot de Kerbrech (chef d'escadrons), 275.
Favre (Jules), 1 et *passim.*
Favre (Mme Jules), 361.
Femmes de Paris, 56, 133.
Fère-Champenoise (combat), 37.
Ferré, 227.
Ferrières (entrevue de), 335.
Ferry (Jules), 18 et *passim.*
Fidus (journal de), 2 et *passim.*
Fièvre obsidionale, 325.
Figaro (journal), 26 et *passim.*
Floquet (Charles), 226.
Flourens (Gustave), 55, 301 et *pass.*
Fontaine, 307.
Fontainebleau (marche sur), 168.
Fonvielle (lieutenant-colonel Arthur de), 106.
Forts de l'est, 312.
Forts du sud, 318.
Fournel (lieutenant), 93.
Fournès (colonel), 84 et *passim.*
François (sergent), 36.
Francs (corps), 224.
Francs (suppression des corps), 356.
Fransecky (général von), 136.
Frébault (général), 12 et *passim.*
Frédéric-Charles (prince), 225, 363.
Fressinet de Bellanger (lieutenant-colonel), 276.
Freycinet (de), 363.

G

Gambetta, 4 et *passim.*
Garches, 266.
Garde nationale de Paris, 34, 115, 223, 257, 260, 275, 281, 291.
Garde nationale (les armes de la), 331, 338, 342, 346, 356.
Garibaldi (général), 25, 41, 127, 225.
Garnier (Francis), 25, 365 et *passim.*
Garnier-Pagès, 18 et *passim.*
Gaulois (journal), 3 et *passim.*
Gazette de la Croix, 33.
Geffroy (Gustave), 59.
Généraux à Paris, 19, 219.
Geneviève (proclamation de sainte), 215.
Georges de Saxe (prince), 91.
Gerbrois (général de), 30.
Gervais (lieutenant de vaisseau), 204.
Gœben (général von), 137.
Gœtze (capitaine), 74.
Goncourt (journal des), 2 et *passim.*

Gortschakoff (prince), 176.
Gournay (pont de), 65, 103, 145.
Gouvernement (le) et Trochu, 38, 117.
Gramont (duc de), 175.
Granville (lord), 176 et *passim*.
Grévy (Jules), 44.
Grinfeld (capitaine), 93.
Groslay (ferme), 84.
Groslay (surprise), 19 janvier, 313.
Groslay (abandon), 244.
Guillaume (roi, empereur), 22, 209, et *passim*.
Guillemaut (colonel, général), 148, 277.
Guillot (commandant), 268.
Guillot (lieutenant), 264.
Guillouzic (sous-lieutenant), 33.
Guiod (général), 68 et *passim*.
Guyon (sous-lieutenant), 42.

H

Hagen (général), 278.
Hanrion (général), 61 et *passim*.
Hautes-Bruyères (redoute), 199 et *passim*.
Hauteville (commandant d'), 93.
Heine (Henri), 217.
Hendecourt (capitaine d'), 60.
Henry, 227.
Héricourt (bataille, 15-17 janvier 1871), 326.
Hérisson, 302.
Hérisson (capitaine d'), 35, 332 et *passim*.
Hindersin (général von), 139, 310.
Histoire critique du siège, par un officier de marine, 6 et *passim*.
Hohenlohe-Ingelfingen (prince zu), 86, 143.
Hôpitaux à Paris, 213.
Hugo (Charles), 193.
Hugo (Victor), 57, 194.
Hugues (général d'), 64 et *passim*.
Humbert (Alphonse), 227.

I

Indigents à Paris, 129.
Issy (fort), 200 et *passim*.
Italie, 178, 350.

J

Jacobi (major), 369.
Jahde (La), 7.
Jamin (lieutenant-colonel), 106.
Javain (général), 206.
Jessé (hôtel de Mme), 334.
Jezierski, 281.
Joguet-Tissot, 247.
Joinville (destruction des ponts), 30.
Jouaust, 125 et *passim*.
Jour de l'an, 126.
Journal de la guerre, 128 et *passim*.
Journal officiel, 6 et *passim*.
Journal du siège, par le *Gaulois*, 2 et *passim*.
Journal du siège, par un bourgeois, 46 et *passim*.

K

Kameke (général von), 143.
Kelmer (éditeur), 366.
Kern (ministre), 213.
Kessler (J.), 209.
Kirchbach (général von), 283.
Kirel (capitaine de vaisseau), 207.
Klaczko (J.), 175.
Klaiz (lieutenant-colonel von), 280.
Kleist (général von), 139.

Köthen (colonel von), 279.
Kronika polska (journal), 46.
Kunz (major), 29 et *passim*.

L

La Briche (fort), 314 et *passim*.
La Courneuve, 62.
La Feuillade (lieutenant de), 265.
Lagny, 138.
La Mariouse (général de), 12.
Lambert (Gustave), 274.
Lamothe-Tenet (capitaine de frégate), 61 et suiv.
Lampérière (commandant), 34.
Langle de Cary (lieutenant de), 282.
Langres, 41.
Larchey (Lorédan), 2 et *passim*.
Lareinty (commandant de), 264.
La Rochethulon (capitaine de), 286.
La Roncière (amiral de), 32 et *passim*.
Larret-Lamalignie (capitaine de frégate de), 371.
Laumière (capitaine de), 273.
Laurent (sous-lieutenant), 93.
Laval, 326.
Lavertujon (A.), 26.
Lavoignet (général), 61.
Leblois (commandant), 35.
Leblond (procureur général), 38.
Le Bœuf (maréchal), 126.
Le Bourget (*voir* Bourget).
Lecomte (colonel), 101.
Lecomte (général), 274 et *passim*.
Lecrosnier (usine), 73.
Ledru-Rollin, 194.
Le Flô (général), 4 et *passim*.
Legge (commandant de), 306.
Lehautcourt (Pierre), 11 et *passim*.
Le Havre, 40.
Le Mains (colonel), 35.
Lemud (commandant de), 262.
Lepage (sergent-major), 269.
Le Plant (escarmouches, 5 et 6 décembre), 29.
Le Roy (médecin-major), 93.
Lespiau (colonel), 14 et *passim*.
Liberté (journal), 47 et *passim*.
Lindemann (colonel von), 93.
Lochner (colonel de), 262.
Lockroy, 193.
Loiguy (bataille, 2 décembre 1870), 42.
Loire (armée de la), 10, 15.
Londres (conférence de), 175.
Longboyau (mur de), 271.
Lucipia, 227.
Lyon (troupes de), 25.
Lyons (lord), 177.

M

Madelor (lieutenant-colonel), 263.
Magnard (Francis), 305.
Magnien (sous-lieutenant), 42.
Magnin (ministre), 54.
Mahulot (lieutenant), 42.
Maires (réunion des), 29 décembre, 161.
Maison-Blanche, 67.
Maison-Blanche (combat, 21 décembre 1870), 89.
Maison-Rouge (parc), 143.
Mallez (docteur), 134.
Malroy (général de), 14 et *passim*.
Mans (bataille du), 11-12 janvier 1871, 296.
Manteuffel (général von), 225.
Maraudeurs à Paris, 32.
Marquez (P.), 265.
Martenot (général), 14.
Marthold (J. de), 125 et *passim*.
Martin (Henri), 302.
Martinez del Rio, 334, 348.

Massa (Ph. de), 60.
Masson (sous-lieutenant), 93.
Matériel livré aux Allemands, 372.
Mattat (général), 30 et *passim*.
Maud'huy (général de), 14 et *passim*.
Mauduit (capitaine de), 305 et suiv.
Maussion (général de), 14, 220, 247.
Mazas (prison), 301, 304.
Meffray (colonel de), 120.
Meillet, 304.
Mesnil (A. du), 211.
Metternich (prince de), 175.
Meudon (incendie du château de), 369.
Meunier (Stanislas), 144.
Meurice (Paul), 193.
Mézières (retraite de), 301.
Michel (A.), 27.
Millaud (maison), 200.
Miot, 228.
Miribel (colonel), 167, 258.
Mobiles (gardes), 115.
Mobilisés (gardes nationaux), 37, 115.
Mobilisés au 21 décembre 1871, 70, 85, 89, 94.
Molinari (G. de), 46 et *passim*.
Moltke (général de), 15 et *passim*.
Moltke (lettre du général de), 5 décembre, 15.
Moniteur universel, 163 et *passim*.
Montargis, 311.
Montbrison (colonel de), 276.
Montretout (redoute de), 263.
Montreuil, 159.
Montrouge (fort), 199, 202 et *pass*.
Mont-Valérien, 32 et *passim*.
Mont-Valérien (démonstrations, 21 décembre 1871), 97.
Mont-Valérien (conférence du), 295.
Mont-Valérien (sortie du), 242.
Morillon (A.), 129.
Mortalité à Paris, 56, 135, 212, 238, 324, 377.
Mosbourg (marquis de), 177.
Mosneron-Dupin (colonel), 265.
Mottu, 134.
Moulin de Pierre (redoute), 204.
Moulin de Pierre (surprise, 9 au 10 janvier), 204.
Moulin de Pierre (échauffourée, 12 au 13 janvier), 205.
Moulin-Saquet, 198.

N

Nanteuil, 138.
Napoléon III (négociations avec), 336.
Neukomm (E.), 139.
Nevers, 40.
Noël (général), 32 et *passim*.
Noël (nuit de), 125.
Nogent (fort), 144 et *passim*.
Noisy-le-Grand, 68.
Noisy-le-Grand (parc auxiliaire), 143.
Noisy-le-Sec (fort), 144.
Nord (armée du), 136.
Nuits (combat, 18 décembre 1870), 187, 231.

O

Oppeln-Bronikowski (général von), 141.
Oppermann (lieutenant-colonel), 143.
Orléans, 26.
Orléans (bataille, 3 et 4 décembre 1870), 15, 16, 40.
Ory (grange), 200.
Ossude (déposition), 291, 368.
Oudet, 228.
Oukounieff, 179.

P

Paillard (sous-lieutenant), 93.
Pain à Paris (le), 52, 129, 236, 323, 370.
Paix (conditions de la), 23.
Pallières (général des), 40.
Panafleu (parfumeur), 364.
Parc de siège allemand, 138.
Paris pendant les deux sièges (à), 25 et *passim*.
Paris (attaque de), 136.
Paris (contribution de guerre), 347.
Paris (entrée des Allemands), 331, 338, 342.
Paris (reddition), 364.
Parseval (commandant de), 276.
Patrie (journal), 128 et *passim*.
Patrie en danger (journal), 47 et *passim*.
Paturel (général), 14.
Pelletan (E.), 48 et *passim*.
Pelletier, 308.
Pellissier (général), 189.
Peltereau (lieutenant de vaisseau), 80.
Perdiguier (Agricol), 224.
Pertes des Allemands, 231.
Piazza (lieutenant-colonel), 367.
Picard (Ernest), 8 et *passim*.
Pie IX (pape), 186.
Pierron (général), 278.
Pillot, 304.
Pistouley (colonel), 283.
Plaine-Saint-Denis, 109.
Plaine-Saint-Denis (projet de sortie), 10.
Podbiesky (général von), 354.
Pompon, 307.
Ponchalon (colonel de), 31 et *pass*.
Pont-Noyelles (bataille, 23 et 24 décembre 1870), 108, 136.
Porion (colonel), 204.
Port-à-l'Anglais (redoute), 198.
Pothier (commandant), 152.
Pothuau (amiral), 14.
Poulizac (commandant de), 29.
Pozzo di Borgo (villa). 264.
Presse à Paris (la), 46, 128, 193, 225.
Prévost (lieutenant-colonel), 58.
Procès-verbaux des séances du gouvernement, 3 et *passim*.
Projet de sortie en six groupes, 167
Puget (comte de), 26.
Pujol (comte de), 26.
Pyat (Félix), 48, 307.

Q

Quarré-les-Tombes, 355.
Quentin, 228.
Quinet (Edgar), 126, 226 et *passim*.

R

Ragon (général), 256 et suiv.
Raincy (hauteurs du), 64 et suiv.
Rappel (journal), 46 et *passim*.
Rationnement du pain, 53, 236 et *passim*.
Recensement des habitants, 54.
Régnault (Henri), 284.
Régnier, 331.
Reille (colonel), 63 et *passim*.
Reitlinger, 184.
Renault (général), 14.
Rendu (A.), 291 et *passim*.
Résistance après Champigny, 17.
Réveil (journal), 46 et *passim*.
Revue des Deux-Mondes, 20 et *passim*.
Richard (Jules), 14 et *passim*.
Rieff (colonel von), 143.
Robinet de Cléry, 35 et *passim*.
Robolsky, 210 et *passim*.

Rochebrune (colonel de), 276.
Rochefort (Henri), 48, 216 et *pass.*
Rogé (lieutenant-colonel), 92.
Romainville (plateau), 11.
Rosny (fort), 144 et *passim.*
Rothschild (de), 333.
Rouen, 40.
Rousse (E.), 27 et *passim.*
Russell (Odo), 177.
Russie, 175, 179.
Rüstow (colonel), 139 et *passim.*

S

Saglio (André), 335.
Saint-Cloud (incendie), 334, 369.
Saint-Denis (bombardement), 314.
Saintoin, 333.
Saint-Quentin (bataille), 312, 326.
Saisset (amiral), 65.
Saisset (lieutenant de vaisseau), 207.
Saisset (Mme), 367.
Salmon (capitaine de frégate), 89.
Sandrart (général von), 279.
Sapia (chef de bataillon), 39, 227, 307.
Saragosse (siège), 321.
Sarazin (docteur), 13 et *passim.*
Sarcey (Francisque), 1 et *passim.*
Sarrepont (major de), 55 et *passim.*
Saxe (prince royal de), 29, 108, 310.
Schang (lieutenant), 92.
Schmidt (général von), 281.
Schmitz (général), 4 et *passim.*
Schneider (L.), 24 et *passim.*
Schœlcher (V.), 226.
Schubert (colonel), 92.
Schulz (général), 143.
Scribe, 214.
Sénevas (de), 267.
Sérizier (capitaine), 307.
Sèvres, 334.
Simon (Jules), 18 et *passim.*
Siècle (journal), 46 et *passim.*
Sorel (Albert), 180.
Sortie (projets de), 167, 230, 246.
Soumain (général), 14.
Stains (démonstration, 21 décembre 1870), 96, 383.
Stieler von Heydekampf (capitaine), 272 et *passim.*
Stoffel (colonel), 65.
Subileau (sergent), 314.
Sueur (docteur), 56.
Susbielle (général de), 14 et *passim.*

T

Tagebuch de Frédéric III (le), 139 et *passim.*
Taine, 127.
Talleyrand (prince de), 182.
Tann (général von der), 225.
Tardif de Moidrey (commandant), 277.
Temps (journal), 55 et *passim.*
Temps perdu, près Saint-Denis, 415.
Tenaille-Saligny, 302.
Théâtres de Paris, 214.
Thiers, 184.
Tirard, maire, 162.
Tissot (chargé d'affaires), 189.
Toudouze (G.), 146.
Tour-à-l'Anglais, 202.
Tours, 26, 186.
Traités de 1856, 175.
Trêve tacite aux avant-postes, 33.
Tridon, 227.
Tripier (général), 107.
Tripier (tranchées), 198.
Trochu (général), 2 et *passim.*
Trochu (lettre à Moltke), 21.
Trochu (démission), 297.
Trouillet, 307.
Turquan (J.), 372.
Turquie, 183.

U

Urbain, 227.

V

Vabre (colonel), 306.
Vacherot, 163, 229.
Vaillant, 227.
Valadier (commandant), 367.
Valdan (général de), 358.
Valentin (général), 254 et suiv.
Valfrey (J.), 23, 182 et *passim*.
Vallès (Jules), 227.
Vanves (fort), 200 et *passim*.
Vautrain, 229.
Verdy du Vernois (général von), 348.
Vérité (journal), 46 et *passim*.
Verly (sergent), 36.
Versailles (négociations), 328.
Veuillot (Louis), 25 et *passim*.
Viande (consommation de la), 52, 130, 370.
Vienne (congrès de), 182.
Villacoublay, 138.
Villacoublay (parc de siège), 196.
Ville-Évrart (combat, 21 décembre 1870), 64, 67, 89, 383, 386.
Villejuif (plateau), 198.
Villetaneuse, 415.
Vimont, 365.
Vincennes (fort), 347, 359.
Vincennes (Le Flô, Picard et Favre à), 8.
Vincennes (réunion de), 4 décembre, 12.
Vinoy (général), 12 et *passim*.
Viollet-le-Duc, 31 et *passim*.
Vitet (L.), 20 et *passim*.
Vitry (redoute), 198.
Vosges (armée des), 349, 350.
Vosseur (commandant), 22.

W

Wachenhuisen, 139.
Washburne, 189.
Wey (Francis), 27.
Witt (Mme C. de), 1 et *passim*.
Wurtemberg (duc de), 290.

Z

Zeiter (sous-lieutenant), 93.
Zimmermann (villa), 264.

TABLE DES CARTES

Pages.

Carte n° I. — Bataille du 21 décembre 1870 64

Carte n° II. — Combat du Bourget (21 décembre 1870) 80

Carte n° III. — Combat de Ville-Évrart (21 décembre 1870) 96

Carte n° IV. — Bataille de Buzenval (19 janvier 1871) 256

Carte n° V. — Combat de Montretout (19 janvier 1871) 264

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION V

Ire PARTIE

LE BOURGET — VILLE-ÉVRART

CHAPITRE Ier

APRÈS CHAMPIGNY

Paris du 29 novembre au 3 décembre. — Le gouvernement. — Ses dépêches à la Délégation. — Effet de notre retraite. — Trochu et ses collègues 1

CHAPITRE II

NOUVEAU PROJET DE DUCROT

La sortie par la plaine de Saint-Denis. — Motifs de Ducrot et de Trochu. — Réunion de Vincennes. — Réorganisation de l'armée 10

CHAPITRE III

LA LETTRE DE MOLTKE

Renvoi d'une lettre de Moltke. — Effet produit sur le gouvernement. — Discussion. — Réponse de Trochu. 15

CHAPITRE IV

LA PROLONGATION DE LA DÉFENSE

Importance de la décision du gouvernement. — Discussion. — Les conditions probables de la paix. — La prolongation de la guerre. — Fausses dépêches prussiennes 22

CHAPITRE V

SITUATION DES DEUX ADVERSAIRES

Pages.

Les Allemands le 3 décembre. — Le 4. — Nouveaux emplacements. — Modifications dans ceux de nos troupes. — Escarmouches du Drancy et du Plant. — Armistice à Champigny. 28

CHAPITRE VI

L'ARMÉE ET LA GARDE NATIONALE

Moral des troupes. — La discipline. — Les déserteurs. — Les avant-postes. — Les conseils de guerre. — La garde nationale. — L'ivrognerie. — Les compagnies de guerre. 31

CHAPITRE VII

LE GOUVERNEMENT JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE

Difficultés entre Trochu et ses collègues. — La capitulation mise en avant. — Nouvelles de province. — Jules Favre et Gambetta. 38

CHAPITRE VIII

LES CLUBS ET LA PRESSE

Les fausses nouvelles. — Les violences. — Travail de désorganisation. — La liberté de la presse. — La Commune. — Les clubs. — Effet sur les masses 46

CHAPITRE IX

LA VIE DANS PARIS

La viande de cheval. — Le pain. — Le non-rationnement. — L'administration. — La mortalité. — Les femmes de Paris. — Aspect de la ville. 52

CHAPITRE X

NOUVEAUX PRÉPARATIFS DE COMBAT

Projet d'opérations. — Attaque du Bourget. — Démonstrations latérales. — Rôle de la 2e armée. — Diversion de Vinoy. — Son importance réelle. — Vinoy et le général Guiod. — Mouvements préliminaires. 60

CHAPITRE XI

LES ALLEMANDS

Moltke et nos effectifs. — Premiers indices d'une sortie. — Précautions prises. — État du Bourget 71

CHAPITRE XII

ATTAQUE DU BOURGET

Pages.

Attaque de Lamothe-Tenet. — La colonne Lavoignet. — Inaction de Berthaut. — Les renforts prussiens. — La retraite 75

CHAPITRE XIII

DÉMONSTRATION DE DUCROT

Intervention de Ducrot. — Offensive de Bellemare. — Combat d'artillerie. — Offensive des Allemands. — Retraite. — Résultats 82

CHAPITRE XIV

COMBAT DE VILLE-ÉVRART ET DE MAISON-BLANCHE

Prise de Ville-Évrart et de Maison-Blanche. — Combat d'artillerie. — Surprise de Ville-Évrart. — Retraite des Saxons. — Panique d'une partie de nos troupes 89

CHAPITRE XV

AUTRES DIVERSIONS

Démonstration vers Stains. — Au Mont-Valérien. — Résultats d'ensemble. — Retour du froid 96

CHAPITRE XVI

RÉFLEXIONS

Forces mises en mouvement. — Résultat. — Analyse de l'opération principale. — But vrai de Trochu. — La diversion Vinoy. 99

CHAPITRE XVII

DU 22 AU 26 DÉCEMBRE

Rentrée des troupes dans Paris. — Conseil de guerre du 22. — Attaque régulière du Bourget. — Les Allemands. — Retraite des troupes . . . 105

CHAPITRE XVIII

ÉTAT DE NOS TROUPES

Démoralisation des troupes. — Impopularité de Trochu. — Les généraux et les officiers. — Les effectifs. — L'aspect des troupes. — Les mobiles. — La garde nationale. 111

IIe PARTIE

LE BOMBARDEMENT

CHAPITRE XIX

LE GOUVERNEMENT ET TROCHU

Pages.

Trochu et ses collègues. — Discussions au conseil. — Séance du 26 décembre. — La démission du gouverneur est discutée. — Difficulté du choix d'un successeur. 117

CHAPITRE XX

PARIS A LA FIN DE DÉCEMBRE

Paris pendant la bataille du Bourget. — La nuit de Noël. — Le jour de l'an. — Les clubs. — Les journaux. — La charité. — Le pain. — Les vivres divers. — Le froid. — Le chauffage. — Les femmes. — Les ambulances. — La mort 124

CHAPITRE XXI

L'ATTAQUE CONTRE PARIS

Les Allemands après le 21 décembre. — L'armée du Nord. — L'attaque régulière de Paris. — Le parc de siège. — Le bombardement et l'Allemagne. — Le roi Guillaume. — Moltke. — L'attaque du nord 136

CHAPITRE XXII

BOMBARDEMENT D'AVRON

Le plateau d'Avron. — Son importance. — Nos travaux. — Menaces d'attaque. — Bombardement du 27 décembre. — Ses résultats. — Le 28 décembre. — Évacuation décidée. 144

CHAPITRE XXIII

ÉVACUATION D'AVRON

Évacuation du plateau. — Lutte d'artillerie contre les forts de l'est. — Effet moral de l'évacuation 156

CHAPITRE XXIV

DISCUSSIONS AU CONSEIL

Pages.

Réunion des maires le 29 décembre. — Conseil du 30. — Conseil de guerre du 31. — Avis de Ducrot, Vinoy, Bellemare, Schmitz, La Roncière, Tripier, Frébault, Le Flô. — Interprétation de Jules Favre. . . 161

CHAPITRE XXV

DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE 1856

La Russie et la France. — Dénonciation du traité de Paris. — Effet produit en Europe. — Exigences de Jules Favre. — L'opinion. 175

CHAPITRE XXVI

LE GOUVERNEMENT ET LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Avis de la Délégation. — M. Thiers et les conditions de la paix. — Incertitudes de Jules Favre. — M. de Bismarck interrompt les communications avec Paris. — Nouvelles incertitudes de Jules Favre. — Décision du gouvernement. — Refus de M. de Bismarck. 183

CHAPITRE XXVII

ATTAQUE AU SUD DE PARIS

L'ennemi au sud de Paris. — Nos travaux défensifs. — Les batteries au sud de Paris. — Le premier coup de canon. — Nos ouvrages. — Résultats obtenus 197

CHAPITRE XXVIII

LE BOMBARDEMENT DE PARIS

L'Allemagne et le bombardement. — Effet sur la population. — Les hôpitaux. — Les théâtres. — La proclamation de sainte Geneviève. — Réflexions 209

IIIe PARTIE

BUZENVAL

CHAPITRE XXIX

LES DÉFENSEURS DE PARIS EN JANVIER

Pages.

Démoralisation des troupes. — Les généraux. — Ducrot. — Bruits de trahison. — La garde nationale. — Les corps francs. 219

CHAPITRE XXX

PARIS JUSQU'AU 19 JANVIER

Les journaux et les clubs. — L'affiche rouge. — Les maires et le gouvernement. — Discussions au conseil. — Nouvelles de province. — Regain d'espoir. — Premières pensées de capitulation. 225

CHAPITRE XXXI

LA FAIM A PARIS

Le rationnement. — Le pain du siège. — La mortalité. — La population 236

CHAPITRE XXXII

DERNIERS PROJETS DE SORTIE

Projet d'attaque contre Châtillon. — Conseil de guerre du 7 janvier. — Adoption du projet de marche sur Versailles. — Conseil du 15 janvier. — La capitulation agitée 240

CHAPITRE XXXIII

DISPOSITIONS POUR LE 19 JANVIER

Nos trois colonnes. — Le théâtre de l'action. — Ordres donnés. — Discussion 246

CHAPITRE XXXIV

MOUVEMENTS PRÉLIMINAIRES

Mouvements des 17 et 18 janvier. — La concentration. — Ordres donnés pour le déploiement. — Enchevêtrement des colonnes. 254

CHAPITRE XXXV

NUIT DU 18 AU 19 JANVIER

Pages.

La colonne Ducrot. — La colonne Bellemare. — La colonne Vinoy. — Fatigue de nos troupes 258

CHAPITRE XXXVI

BATAILLE DE BUZENVAL. — ATTAQUE DE VINOY

Le signal est donné. — Répartition des Allemands. — Prise de la redoute de Montretout. — Combat dans Saint-Cloud 262

CHAPITRE XXXVII

ATTAQUE DE BELLEMARE

Premiers renforts allemands. — Offensive des brigades Fournès, Colonieu, Valentin. — Combat de la Bergerie. — Le combat dans Saint-Cloud 266

CHAPITRE XXXVIII

ATTAQUE DE DUCROT

Déploiement d'artillerie de Ducrot. — La division Berthaut. — Les batteries de Vinoy et de Bellemare. — Attaque de la porte de Longboyau 271

CHAPITRE XXXIX

ARRÊT DE NOTRE OFFENSIVE

Situation de Vinoy. — Le combat à la porte de Longboyau. — Offensive des Allemands. — Le combat vers La Malmaison. — Nouvelle offensive de l'ennemi au centre 277

CHAPITRE XL

LA RETRAITE

Désordre général. — La retraite ordonnée. — La débandade. — Retraite de Ducrot. — Le combat dans Saint-Cloud. — Prise de Lareinty par les Prussiens 284

CHAPITRE XLI

RÉFLEXIONS

Causes de notre échec. — Défaut d'organisation de nos troupes. — Les gardes nationaux. — Les généraux et la sortie 290

IVe PARTIE

LA CAPITULATION

CHAPITRE XLII

AGITATION DANS PARIS

Pages.

Effet de la bataille sur la population. — Déchaînement général contre Trochu. — Discussions au conseil. — Réunion des maires. — La démission du gouverneur réclamée. — Son remplacement par Vinoy. — Conseils de guerre 293

CHAPITRE XLIII

LE 22 JANVIER

Enlèvement des prisonniers à Mazas. — Foyer révolutionnaire à Belleville. — A l'Hôtel de ville. — Les vivres. — Essai de répression. . . 304

CHAPITRE XLIV

A L'EST ET AU NORD DE PARIS

Travaux au nord de Paris. — La ligne d'investissement. — L'armée du Nord. — Nos ouvrages. — Escarmouches au nord-est de Paris. — Le bombardement au nord. — Les forts de l'est 310

CHAPITRE XLV

LES DERNIERS JOURS

L'aspect de Paris. — Les vivres. — La mortalité. — La fièvre obsidionale. — Mauvaises nouvelles de province. — Le moral de tous 322

CHAPITRE XLVI

NÉGOCIATIONS DE VERSAILLES. — LE 23 JANVIER

Jules Favre et la capitulation. — Idée qu'il s'en fait à l'avance. — Paris et la province. — Départ pour Versailles. — L'hôtel Jessé. — La discussion 328

CHAPITRE XLVII

LE 24 JANVIER

Conférence du 24 janvier. — La garde nationale. — L'armée prisonnière. — Retour de Jules Favre à Paris. — Conseil du 24. — Conseil du 25 340

CHAPITRE XLVIII

LES 25 ET 26 JANVIER

Pages.

Conférences des 25 et 26 janvier. — La garde nationale, l'armée, la contribution de guerre. — Attitude de M. de Bismarck. — Belfort et Garibaldi. — Cessation du feu autour de Paris. — Le conseil du 26 . . . 346

CHAPITRE XLIX

LE 27 JANVIER

Le général de Beaufort à Versailles. — Discussion du projet de convention. — La ligne de démarcation. — L'armée de l'Est. — Les armes. — Conseil du 27 353

CHAPITRE L

CONVENTION DU 28 JANVIER

Le général de Valdan à Versailles. — Conférence avec Moltke. — La question des armes. — Signature de la convention. — Jules Favre et l'armée de l'Est. — L'armistice et les généraux ennemis 358

CHAPITRE LI

REDDITION DE PARIS

Bruits de capitulation dans Paris. — La folie obsidionale. — Annonce de la reddition. — Tentative de Brunel et de Piazza. — Le gouvernement et la population. — Le 29 janvier. — Paris et la province. — La Commune. 364

CHAPITRE LII

CONCLUSIONS

Le rôle de la population. — L'effort matériel. — Les pertes. — Le général Trochu et ses collègues. — Passivité de la défense. 376

ANNEXES

Pages.

1. — Pertes le 21 décembre 1870 : Troupes françaises 381
2. — Pertes le 21 décembre 1870 : Troupes allemandes. 385
3. — Batteries employées contre le plateau d'Avron 387
4. — États-majors et troupes employés contre Avron. 388
5. — Armement des travaux extérieurs de la rive gauche 389
6. — Armement de l'enceinte et des forts sud, à la fin de janvier . . 391
7. — Batteries allemandes à l'est de Paris 392
8. — Batteries allemandes au sud de Paris 393
9. — États-majors et troupes techniques employés à l'attaque du front sud 396
10. — Pertes de la population pendant le bombardement de Paris . . . 398
11. — Composition des troupes françaises à la bataille de Buzenval. . . 399
12. — Pertes à la bataille de Buzenval : Troupes françaises 407
13. — Pertes à la bataille de Buzenval : Troupes allemandes. 412
14. — Batteries de l'attaque du nord et de l'est. 414
15. — États-majors et troupes des attaques nord et est (20 janvier 1871). 416
16. — Convention du 28 janvier 1871 415
17. — Annexe à la convention du 28 janvier 1871. 424

Index 427

Table des cartes. 437

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

DUE JAN 21 1928

Widener Library
3 2044 098 642 689